GOVERNMENT OF INDIA

ARCHÆOLOGICAL SURVEY OF INDIA

ARCHÆOLOGICAL
LIBRARY

ACCESSION NO. 25709

CALL No. 913.005/R.A.

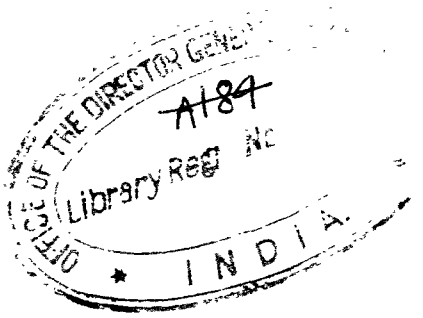
D.G.A. 79


INDIA

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1909



Droits de traduction et de reproduction réservés.

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET C^ie^, 4, RUE GARNIER.

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

25709

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME XIV

JUILLET-DÉCEMBRE 1909

913.005
R.A.

OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL
A184
Library Regd No
INDIA.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1909

CENTRAL ARCHAEOLOGICAL
LIBRARY, NEW DELHI.
Acc. No. 25709
Date 9.2.57
Call No. 913.025/R.A.

UNE MISSION A CONSTANTINOPLE

1907-1908

(PLANCHES VI-X.)

Au cours de la mission que me confia le Ministère de l'Instruction publique en 1907-1908, à l'effet de poursuivre des études sur la topographie et les monuments de Constantinople, les anciennes églises converties aujourd'hui en mosquées furent l'objet de mes premières recherches [1]. Dans l'été de 1908, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et le Ministère chargeaient un architecte, M. Adolphe Thiers, de relever ces monuments [2].

Ce sont les principaux résultats de notre travail que je voudrais, en attendant une publication définitive, exposer brièvement [3].

I. — La colonne de Marcien

Une circonstance imprévue, l'incendie du 23 août, qui détruisit plusieurs quartiers de Stamboul, nous permit d'avoir accès à la colonne de Marcien, qui se dressait dans la cour d'une propriété privée et dont on n'apercevait, des rues avoisinantes, que le sommet [4].

1. Les résultats de ces recherches ont été exposés dans un rapport présenté à M. le Ministre de l'Instruction publique. J'y ai rendu aussi compte de mon travail au Musée Impérial, à la collection des plombs byzantins et à la collection des poteries byzantines.

2. Ces monuments ont fait l'objet d'une communication à l'Académie des Inscriptions, séance du 5 mars. A la séance suivante M. Thiers a présenté à l'Académie quelques-uns de ses relevés.

3. Toutes les vues reproduites ici ont été tirées d'après mes clichés. Elles ne représentent qu'une partie des photographies prises au cours de cette mission.

4. La hauteur de la colonne, son diamètre, les dimensions du soubassement ont été relevés; un fragment important a donné les dimensions du chapiteau. Les pieds de la Victoire qui orne le soubassement ont été dégagés et M. Thiers a fait un relevé, à grande échelle, de l'ensemble. La photographie montre la Victoire telle qu'elle apparaissait avant la fouille (fig. 2).

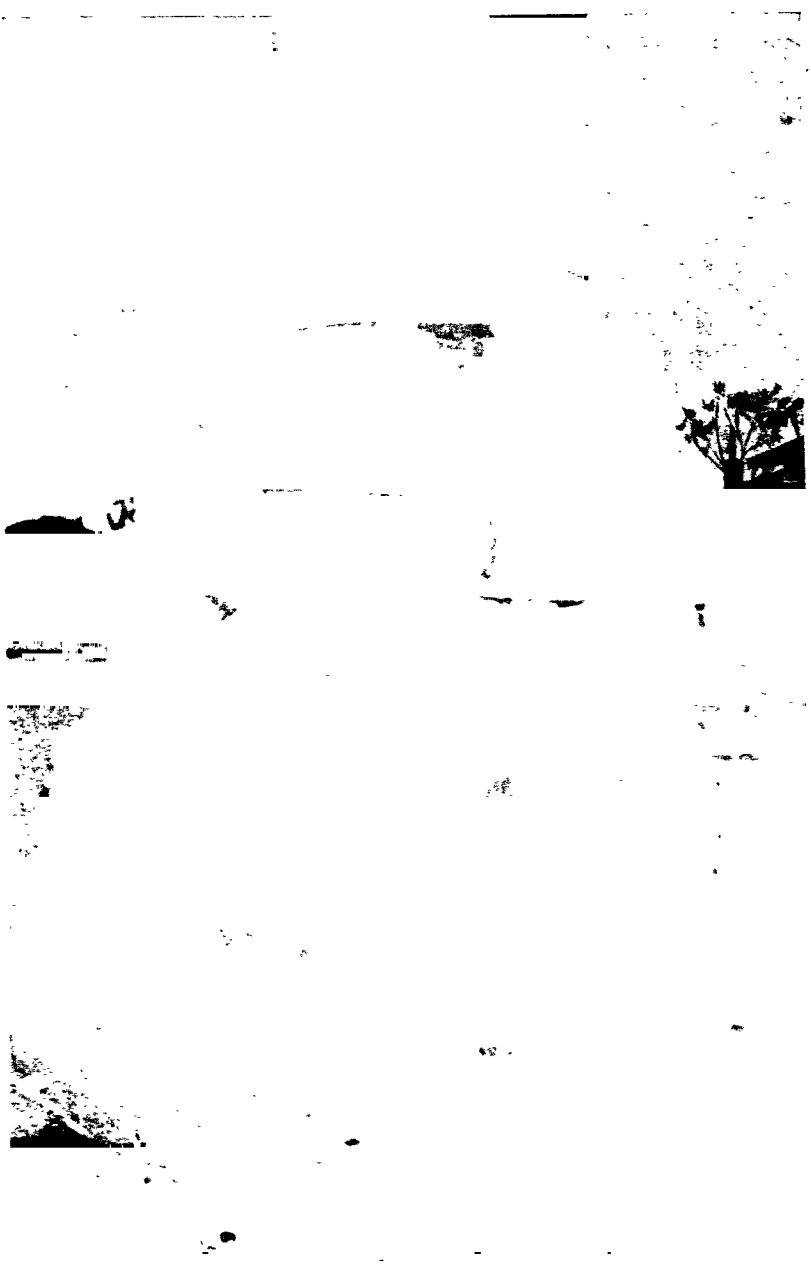


Fig. 1. — Colonne de Marcien. Soubassement.

La partie supérieure de la colonne, le chapiteau et l'entablement aux quatre coins duquel se détachent des aigles, a été étudiée et reproduite par les voyageurs modernes, Salzenberg[1] et M. Kondakov[2]; mais la base du monument leur était restée inaccessible.



Fig. 2. — Colonne de Marcien. Sculptures du soubassement.

1. *Altchristliche Baudenkmale von Constantinopel*, Berlin, 1854, p. 34-36; *Album*, pl. I, fig. 5.

2. *Vizantijskija Tserkvi i Pamjatniki Konstantinopolja, Trudy VI archeologičeskago sjezda v Odessje*, Odessa, 1837, p. 214, pl. 47. Depuis cette époque la partie supérieure de la colonne a beaucoup souffert. A la suite d'un tremblement de terre, le chapiteau et l'entablement ont pivoté autour de la barre de fer qui les relie au fût de la colonne. Au pied du monument gisent plusieurs fragments, un morceau du chapiteau, un coin de l'entablement avec deux griffes d'aigle et un fragment d'aile. Le fût de la colonne, en granit gris, porte dans la partie inférieure une cassure. La colonne a été aussi signalée par Lechevalier, *Voyage de la Propontide et du Pont-Euxin*, Paris, 1800, p. 159; Pertusier, *Promenades pittoresques dans Constantinople et sur les rives du Bosphore*, Paris, 1815, t. II, p. 11-12; l'auteur de la *Constantiniade*, Constantinople, 1846, p. 70; Hammer, *Constantinopolis und der Bosporos*, Pesth, 1822, t. I, p. 218; Mordtmann, *Esquisse topographique de Constantinople*, Lille, 1892, p. 8, 71.

Sur l'inscription gravée sur la base de la colonne voir. *CIL*. III, 1, n° 738. Aujourd'hui les quatre dernières lettres du mot TATIANVS ont disparu.

Le fût de la colonne, un puissant monolithe en granit gris, repose sur une base et un soubassement cubique en marbre. Sur trois des côtés de ce soubassement on aperçoit une couronne tressée encerclant un bouclier sur lequel se détache une croix à six branches (fig. 1). Sur le côté nord apparaît un relief, qui fut dessiné, en même temps que la colonne, par Jacob Spon à la fin du XVII^e^ siècle [1].

Ce dessin sans caractère et inexact présente cependant un détail intéressant. Sur le soubassement de la colonne, l'auteur a figuré deux Victoires ailées tenant une couronne sur laquelle est tracée une croix. A cette époque le relief était encore intact. Depuis il a beaucoup souffert. A gauche apparaît aujourd'hui une seule Victoire (fig. 2). Celle qui lui faisait face a disparu et on ne distingue sur le marbre qu'un fragment d'aile. Au milieu, deux bandelettes indiquent la place de la couronne qui devait être semblable à celles qui ornent les autres côtés du soubassement. La Victoire qui subsiste a été mutilée ; la tête, le bras droit et les pieds ont disparu ; mais le corps, bien proportionné, reste, en une attitude vivante. La jambe gauche en avant, elle semble s'élancer pour prendre son vol. Sous les plis de la draperie soigneusement indiqués les formes du corps apparaissent. Le mouvement, l'attitude gracieuse de cette Victoire attestent que les sculpteurs du V^e^ siècle, à Byzance, étaient restés fidèles aux traditions de la statuaire antique.

II. Anciennes églises.

Bien qu'elles aient été enlevées à leur destination première, malgré les restaurations et les mutilations qu'elles ont subies, ces anciennes églises forment un groupe de monuments très intéressants par la variété du plan et des formes architecturales. La plupart ont, en outre, conservé, en partie, leur ancienne décoration. Elles s'échelonnent sur un espace de dix

1. J. Spon et G. Wheler, *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant fait aux années* 1675 *et* 1676. La Haye, 1724, t. I, p. 134. Ce dessin est reproduit dans Banduri, *Imperium orientale*, Venise, 1729, t. II, p. 498.

siècles, du Ve au XIVe siècle, de la basilique primitive à l'église aux multiples coupoles.

Par suite de circonstances indépendantes de ma volonté je n'ai pu avoir accès à Sainte-Irène. Deux autres mosquées importantes, Zeïrek-Djami, l'ancienne église du Pantocrator (XIIe siècle), et Fénari-Yessa n'ont pu être relevées complète-



Fig. 3. — Mir-Achor-Djami. Abside.

ment. Les petites églises ont été également recherchées. J'ai pris des photographies et des notes à Kefeli-Djami, à Toclou-Dédé-Djami, à Monastir-Djami, à Ahmed-Pacha-Djami et dans quelques autres monuments désaffectés.

Le groupe des monuments où nous avons eu toute liberté de travailler et qui ont été étudiés et relevés dans leur ensemble comprend une basilique, Mir-Achor-Djami; un octogone, Kutchuk-Aya-Sofia; un sanctuaire triconque, Hodja-Moustapha-Pacha-Djami; enfin une série d'églises du type cruciforme: Kalender-Djami, Atik-Moustapha-Pacha-Djami, Gul-Djami, Boudroum-Djami, Kilissé-Djami, Eski-Imaret-Djami, Fétiyé-Djami.

§ 1. *Basilique. Mir-Achor-Djami.*

Construite au v^e^ siècle par le patrice Stoudios sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste[1], cette basilique se compose de trois nefs, d'un narthex à portique et d'une abside demi-circulaire à l'intérieur et à trois pans à l'extérieur. L'atrium qui la précédait a conservé en partie son ancien aspect. La colonnade intérieure, dont deux pans de mur sur la façade indiquent l'emplacement, a disparu. Mais le mur nord subsiste encore avec ses portes, murées aujourd'hui, et une ancienne décoration de



Fig. 1. — Mir-Achor-Djami. Fragment de chapiteau.

briques. De cette colonnade on pénétrait aux extrémités du narthex par deux grandes portes aux lourds linteaux, découpés de multiples saillies, et sur la partie supérieure desquels se détachent des croix, des rinceaux et des couronnes. La partie centrale du narthex, séparée des deux extrémités par des pilastres aux corniches sculptées et par deux grands arcs, s'ouvrait sur l'atrium par un portique et par deux portes. Bien qu'il ait été muré, ce portique avec ses quatres hautes colonnes de marbre blanc, ses pilastres aux deux extrémités, sa lourde architrave, formée de grands blocs de marbre, produit encore aujourd'hui une impression de beauté et de force. La finesse

1. Cf. J. P. Richter, *Quellen der byzantinischen Kunstgeschichte*, Vienne, 1897, p. 173.

des sculptures égale la richesse des matériaux employés. Mieux conservées dans les parties extrêmes qu'au centre où elles ont été en partie mutilées, les sculptures de l'entablement présentent des séries de rangs de perles et d'oves alternant avec des rangées de feuilles. Des croix décorent le tore de feuillage découpé à jour. Plus haut, entre les modillons, se détachent des animaux, des plantes et des fruits (pl. VI). Les chapiteaux des colonnes ont été sculptés avec le même soin. La double rangée de feuilles d'acanthe et les motifs décoratifs ont été travaillés au trépan. Les volutes sont décorées de petits aigles, aux ailes déployées.

Cinq portes donnaient accès dans les bas côtés et dans la nef centrale[1]. Celle-ci est envahie en partie par la végétation et recouverte des décombres du toit effondré. Mais dans ces ruines on retrouve des restes importants de l'ancienne décoration et de la structure primitive. La nef centrale a conservé son pavement en mosaïque, dont un fragment a été mis à jour[2]. Sur le côté nord, sept colonnes de marbre vert, dont les chapiteaux ont été mutilés et recouverts de plâtre, soutiennent l'ancien entablement qui faisait le tour de la nef. Des restes de sculptures, épargnées ici et là, indiquent qu'il devait être recouvert de sculptures identiques à celles qui ornent l'architrave du portique. L'étage au dessus des bas côtés n'existe plus. Mais des corbeaux de marbre sur les murs latéraux donnent la hauteur du plancher de la galerie. La double série de fenêtres à plein ceintre qui éclairaient les bas côtés a été murée en partie. Quelques-unes cependant ont conservé leur châssis de marbre. Enfin de beaux linteaux de marbre décorent les portes qui donnaient accès de l'extérieur aux bas côtés et aux extrémités du narthex.

1. Pulgher, *Anciennes églises byz. de Constantinople*, Vienne, 1880, pl. I, fig. 1, n'en indique que trois; il a omis celles qui se trouvent de chaque côté de la porte centrale qui conduit à la nef. Cf. Salzenberg, *Altchristl. Baudenkmale*, pl. II, fig. 1.
2. Cf. Salzenberg, *op. cit.*, pl. IV.

L'abside primitive, détruite en partie, a été remplacée, à l'époque turque, par une construction légère qui s'appuie sur les murs de l'ancienne abside (fig. 3). Celle-ci était à trois pans, et était ouverte sur ses trois faces par de larges baies, qui ont été murées postérieurement. L'appareil des murs dans la partie



Fig. 5. — Mir-Achor-Djami. Chapiteau de la citerne.

inférieure se compose, comme sur la façade, de cinq rangs de briques, alternant avec trois rangs de moëllons[1].

Quelques sculptures retrouvées dans l'église témoignent encore de la richesse de son ancienne décoration. Parmi ces sculptures je signalerai, dans le narthex, une dalle sculptée d'entrelacs; dans la nef, un fragment de chapiteau orné d'un

1. Paspatis, Βυζ. Μελέται, Constantinople, 1877, p. 343 a seul indiqué sur son dessin la structure de cette façade ; mais l'appareil de l'abside est inexact. Les anciennes fenêtres, qui, bien qu'elles aient été murées, sont encore très visibles aujourd'hui, n'apparaissent pas non plus.



Fig. 6. — Kutchuk-Aya-Sofia. Nef.

aigle aux ailes déployées, d'une moulure perlée et de feuillage (fig. 4).

Près de la basilique, sous le jardin qui s'étend au sud de l'église, s'étend une vaste citerne de vingt-trois colonnes. On y descendait autrefois par un escalier qui subsiste encore à l'une des extrémités. La base des colonnes est enfouie dans le sol. Les chapiteaux, décorés d'une double rangée de feuilles d'acanthe, sont surmontés d'une imposte qui reçoit la retombée des arcs (fig. 5). La citerne est recouverte d'une série de calottes, qui reposent sur quatre arcs, et dont l'appareil formé de briques concentriques est encore très visible par endroit. Ce grand hypogée, presque intact, n'a pas subi de mutilations de la part des hommes, tandis qu'au-dessus la vieille basilique, un des monuments les plus vénérables de la Constantinople chrétienne, est laissée à l'abandon et tombe en ruines.

§ 2. *Octogone. Kutchuk-Aya-Sofia.*

La Petite-Sainte-Sophie, l'ancienne église que Justinien éleva en l'honneur de Saint-Serge, comme l'atteste encore la grande inscription qui fait le tour de la nef (fig. 6), est un octogone irrégulier, recouvert par une coupole d'une structure fort originale et qui a donné lieu à bien des erreurs. Elle se compose de seize segments qui ne sont pas tous semblables. Les huit segments qui reposent sur les huit piliers de l'octogone sont concaves. Ils viennent s'appuyer sur une surface horizontale et sont épaulés extérieurement par des contreforts à double étage. Les huit autres, au-dessus des quatre arcs et des quatre niches, sont des surfaces planes portant les fenêtres de la coupole[1]. Un plan au niveau du toit, plusieurs coupes du monument montreront mieux cette curieuse disposition. Sur les plans du rez-de-

1. D'après les relevés de Salzenberg, *op. cit.* pl. V, fig. 2, de Pulgher, *op. cit.* pl. III, fig. 6, les seize pans de la coupole sont tous semblables. D'après les coupes de M. Choisy, *L'art de bâtir chez les Byzantins*, pl. XX, 1 pl. XXII, 1, la coupole serait formée exclusivement de côtes concaves ; ce qui n'est pas exact. Les huit segments qui portent les fenêtres de la coupole n'ont aucune apparence de concavité.

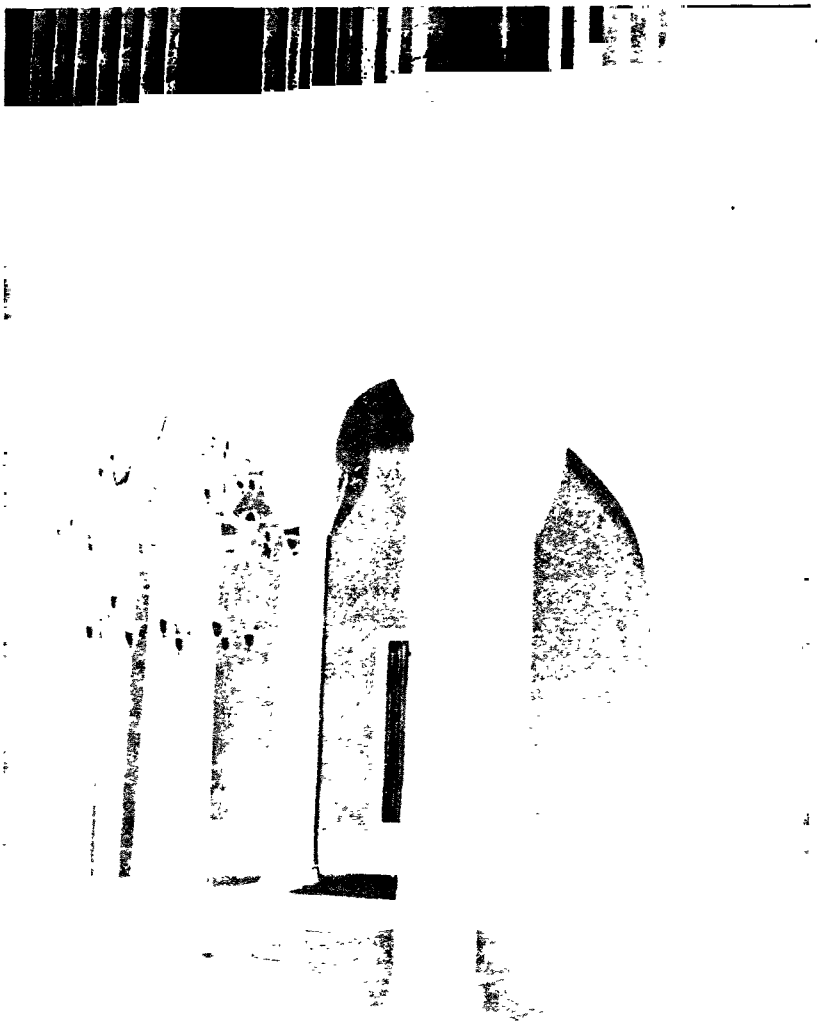


Fig. 7. — Kutchuk-Aya-Sofia. Bas côté sud.

chaussée et de la galerie on remarquera la dissymétrie de l'octogone par rapport aux murs extérieurs [1], et, sur les façades, l'appareil ancien des murs. Au nord et à l'est celui-ci est encore très visible sous l'enduit. Il faut signaler, sur les trois pans de l'abside, trois grandes baies, murées en partie aujourd'hui, et sur le mur nord, aux deux étages, des séries d'arcatures de briques disposées entre des corbeaux. Le mur sud a subi des restaurations. C'est probablement de ce côté que s'élevait un monument disparu aujourd'hui, et dont la proximité a dû gêner l'architecte. La saillie que fait le mur de ce côté, les deux colonnes surajoutées, dont les méplats et les trous indiquent qu'elles devaient porter primitivement une clôture, permettent de supposer que d'ici on avait directement accès dans l'édifice voisin [2] (fig. 7).

Si les mosaïques n'apparaissent plus aujourd'hui, la grande inscription sur l'architrave, les monogrammes sur les chapiteaux évoquent encore les noms de Justinien et de Théodora. Les colonnes, de marbre gris et vert, surmontées de chapiteaux recouverts de feuillage ajouré, soutiennent à l'étage supérieur des arcades et au rez-de-chaussée une architrave qui présente beaucoup d'analogie, bien que d'un style moins nerveux et moins riche, avec celle de Mir-Achor-Djami (fig. 7 et 8). Si le tore de feuillage est découpé à jour, les oves, les moulures perlées sont moins fouillées. Mais les fleurons entre les modillons, les plaques sous l'architrave dénotent un souci de variété et d'originalité (pl. VII).

L'escalier qui conduit du narthex dans la galerie est aussi admirablement conservé, avec son parapet de marbre, ses colonnettes et l'arc sculpté qui y donne accès.

Il atteste encore ici le soin que les artistes ont apporté à la décoration du monument.

1. Sur le plan de Salzenberg, *op. cit.* pl. V, fig. 1, cette dissymétrie n'est pas indiquée. Pulgher, pl. II, fig. 1 ne donne que le plan du rez-de-chaussée. Il ne signale qu'une fenêtre dans l'abside.

2. Selon Procope, *de Aedificiis*, I, 4, p. 186-187 (éd. Bonn) l'église des Saints-Serge-et-Bacchus était attenante à une autre église ; le portique et l'atrium des deux monuments étaient communs.

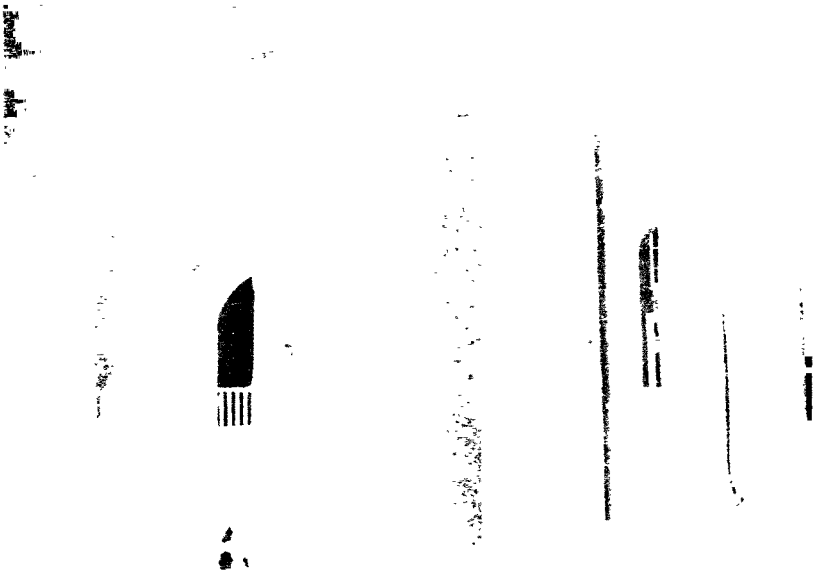


Fig. 8. —Kutchuk-Aya-Sofia. Galerie.

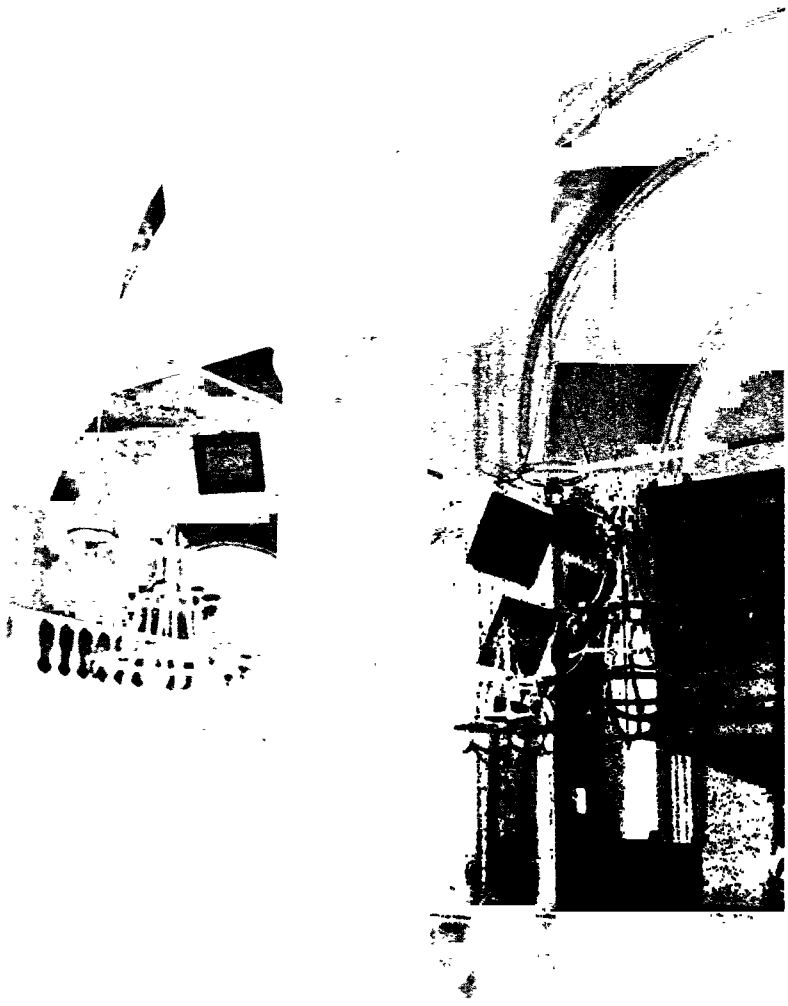


Fig. 9. — Hodja-Moustapha-Pacha-Djami. Colonne du narthex intérieur.

§ 3. *Plan triconque. Hodja-Moustapha-Pacha-Djami.*

Cette mosquée a perdu à l'extérieur une partie de son cachet byzantin. Les murs extérieurs ont subi des restaurations. Sur le côté nord, un portique turc, par où l'on pénètre aujourd'hui



Fig. 10. — Hodja-Moustapha-Pacha-Djami. Colonne du narthex extérieur.

dans la mosquée, des constructions parasitaires, un cimetière bien entretenu qui s'étend à l'est et une grande cour plantée d'arbres annoncent plutôt un sanctuaire très vénéré par la piété musulmane qu'une ancienne église chrétienne. La nef est éclairée par une coupole percée de huit fenêtres et soutenue par

quatre pendentifs et quatre grands arcs. Deux de ces arcs, au nord et au sud, donnent naissance à une demi-coupole, qui s'appuie sur les collatéraux et sur les murs extérieurs. Ces demi-coupoles latérales sont percées chacune de trois fenêtres. L'arc oriental s'ouvre sur une voûte en berceau et sur une abside

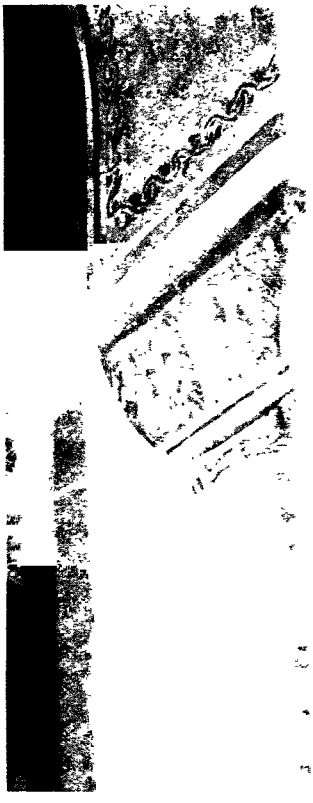


Fig. 11. — Hodja-Moustapha-Pacha-Djami. Colonne du narthex extérieur.

demi-circulaire. Ces trois conques dégagent ainsi la nef et lui donnent une élévation très grande. L'église est précédée de deux narthex. Le narthex intérieur voûté en berceau est séparé de la nef par deux colonnes soutenant trois arcs. Ces colonnes de marbre vert sont surmontées de chapiteaux recouverts de

feuilles d'acanthe. Au milieu, sur les quatre faces, des cabochons, recouverts de plâtre, devaient être décorés primitivement de croix ou de monogrammes (fig. 9). Le narthex extérieur est d'une structure plus compliquée et forme un ensemble architectural intéressant. Il se compose de trois travées. Aux extrémités, il est couvert par des voûtes d'arête. Au milieu s'élève une coupole aveugle dont les arcs s'appuient sur quatre colonnes. Les chapiteaux de ces colonnes, des troncs de pyramide renversée, rappellent par leur forme ceux de la galerie de Saint-Serge. Ils sont décorés de volutes, d'oves et de perles, de rinceaux et de feuillage, au milieu duquel se détachent des croix mutilées (fig. 10 et 11).

Les bas côtés s'ouvrent sur les deux demi-coupoles latérales, qui s'appuient chacune sur le mur extérieur, les voûtes des collatéraux et sur deux pendentifs. Tandis qu'à l'ouest, de chaque côté du narthex extérieur, ils sont recouverts par deux coupoles, d'une structure analogue à celle de l'exonarthex[1], dans la partie qui communique avec le narthex intérieur, ils sont voûtés, sur le côté sud, en arête et recouverts, sur le côté nord, par une coupole. La même disposition est encore visible dans les absides latérales. L'abside de droite a conservé sa voûte d'arête, tandis que l'abside de gauche est surmontée d'une coupole. La dissymétrie de ces collatéraux provient d'une transformation, qui remonte probablement à l'époque byzantine[2].

Parmi les sculptures qui subsistent près de l'église, se trouve

1. La coupole du bas côté nord est cependant plus élevée que celles du bas côté sud et de l'exonarthex. Mais les pendentifs sont les mêmes. Elle a été surélevée à une époque postérieure, probablement au même moment où les deux autres coupoles ont été élevées sur le côté nord.

2. Pulgher, *op. cit.*, pl. XV, fig. 1 n'indique pas sur son plan la voûte d'arête du bas côté sud; dans l'abside de droite, il signale une coupole au lieu d'une voûte d'arête. La structure de l'exonarthex n'apparaît pas. La coupe sommaire (pl. XV, fig. 2) donne une fausse idée de la disposition des demi-coupoles. M. Choisy, *L'Art de bâtir chez les Byzantins*, p. 130, fig. 154 indique dans l'abside de droite et dans le bas côté sud qui communique avec l'esonarthex une coupole au lieu d'une voûte d'arête.

une porte admirablement conservée, dans la cour du médressé attenant à la mosquée (pl. VIII). Les linteaux de cette porte, d'un beau marbre bruni par le temps, sont recouverts d'une dentelle de sculptures. Entre les séries d'oves et de perles moulurées se détachent des rinceaux ajourés. Le relief des feuilles délicatement sculptées est encore accentué par les jeux d'ombre et de lumière.



Fig. 12. — Kalender-Djami. Vue extérieure.

§ 4. *Églises du type cruciforme.*

A) *Kalender-Djami. — Atik-Moustapha-Pacha-Djami.* — Dominée par une vaste coupole, percée à la base de seize fenêtres, la mosquée de Kalender présente sur ses quatre faces de hauts pignons, dessinant à l'extérieur les quatre grands arcs, sur lesquels repose la coupole à pendentifs (fig. 12). Des restaurations maladroites et des mutilations ont enlevé à cet édifice une partie de son caractère. A l'est la grande abside et les deux absidioles ont été coupées par un mur droit. A l'ouest

les deux narthex ont été recouverts assez récemment par une série de trois toits à faîte[1]. Un fâcheux enduit dissimule l'appareil des murs.

Je n'entrerai pas ici dans une étude technique et approfondie de ce monument, qui a perdu en partie son homogénéité primitive à la suite de plusieurs transformations. Les plans, les coupes et les croquis contribueront à éclaircir plusieurs petits problèmes qui n'ont pas encore été résolus et qui ne pourront l'être que quand l'édifice aura été dépouillé de ses enduits[2]. Le plan qu'en a donné Freshfield[3] ne rend pas compte de certaines déformations provenant des poussées de la coupole, ni de la structure des voûtes. Ainsi le narthex intérieur est couvert au milieu par une voûte en berceau et aux extrémités par deux voûtes d'arête. Les coupes hâtives et inexactes[4] ne montrent pas la structure des parties supérieures ni de la coupole, une des plus belles qui ait été conservée à Constantinople, avec ses puissants pendentifs, ses nervures qui aboutissent au médaillon central (fig. 13).

Les piliers massifs, réunis aux murs extérieurs et à ceux de l'abside, et ouverts aux deux étages par des arcs, sont revêtus jusqu'à la naissance des grands arcs qui soutiennent la coupole, d'une riche décoration de marbres polychromes (fig. 14). Ces plaques, qui charment l'œil par la juxtaposition harmonieuse de leurs couleurs, tapissent aussi les murs de la nef et interrompent la monotonie des hautes parois. Sur les murs latéraux des arcades sont soutenues par deux demi-colonnes, aux chapiteaux décorés d'une double rangée de feuilles d'acanthe (fig. 15).

1. Anciennement les deux narthex étaient recouverts par un toit en pente qui apparaît sur le dessin de Paspatis, *op. cit.*, p. 351, et sur la photographie de Freshfield, dans *Archaeologia*, t. 55, part. 2 pl. XXVI. La vue que Freshfield, *ibid.*, pl. XXXIII, donne des absides est aussi très instructive. L'édifice n'avait pas encore subi la dernière restauration qui remonte à quelques années seulement.

2. Cf. O. Wulff, *Die Koimesiskirche in Nicaea und ihre Mosaiken*, Strasbourg, 1903, p. 111 s.

3. Freshfield, *op. cit.*, fig. 1.

4. *Ibid.*, fig. 2, 3, 4.

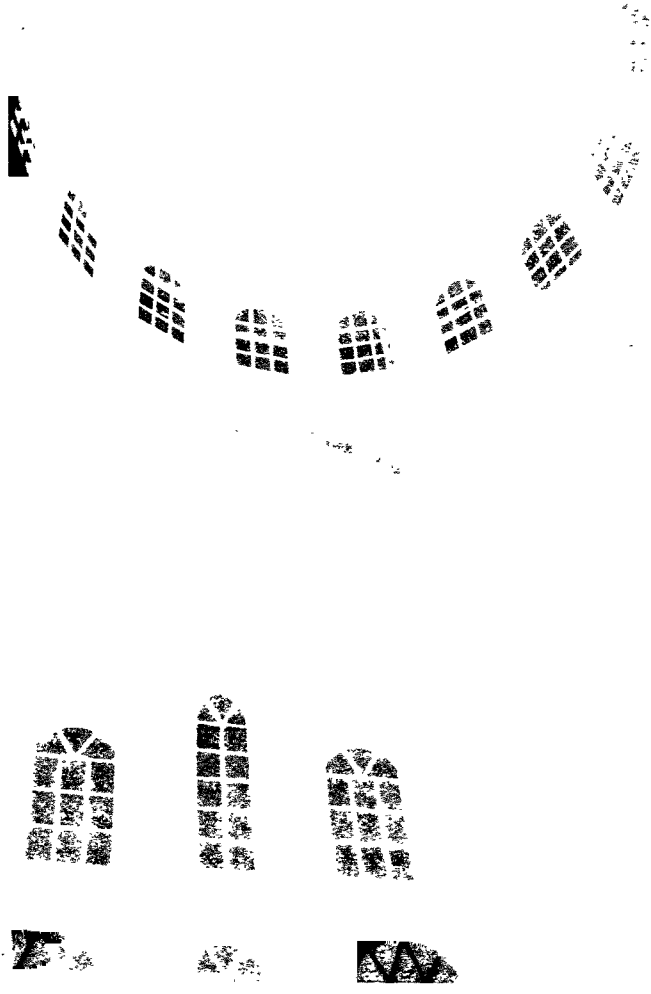


Fig. 13. — Kalender-Djami. Coupole.

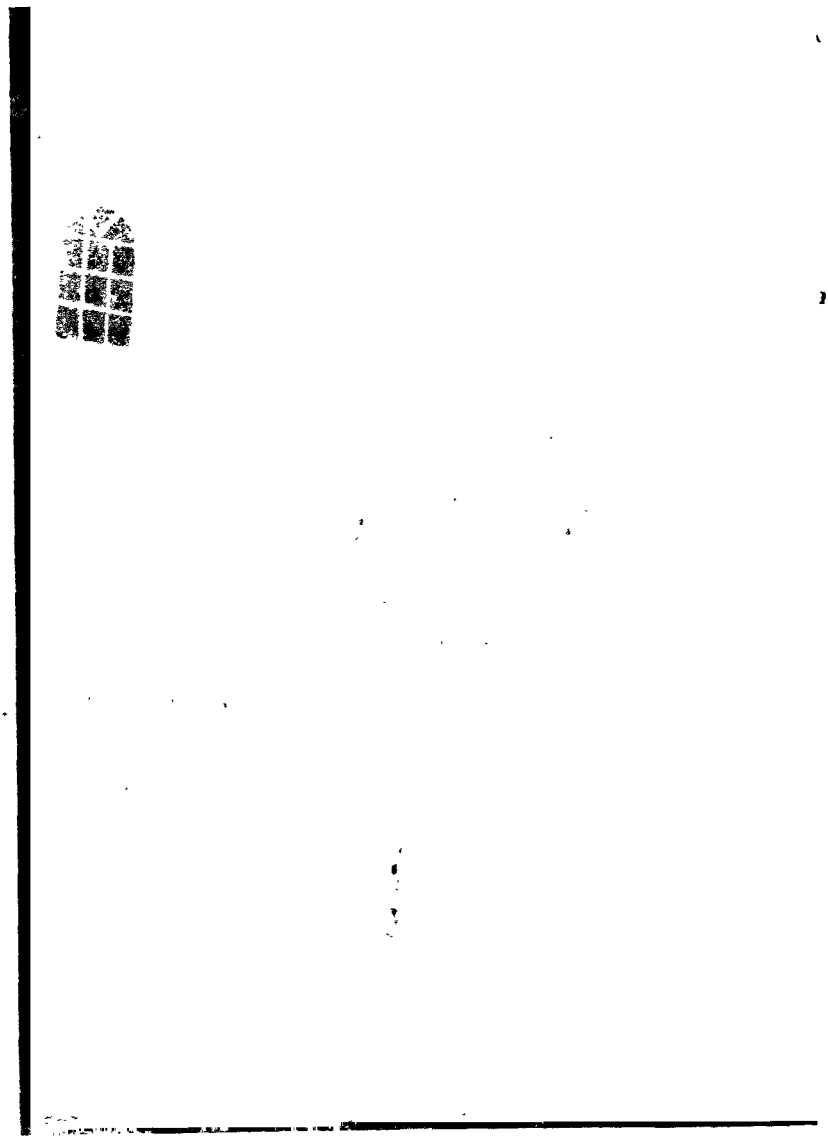


Fig. 14. — Kalender-Djami. Pilier nord-ouest.

Les mêmes colonnes et les mêmes chapiteaux décorent la porte qui conduit du narthex intérieur dans la nef. Deux plaques sculptées en marbre sombre ont été disposées de chaque côté de l'arc de cette porte et forment un heureux contraste avec la polychromie des marbres qui les entourent. Enfin, de chaque côté des piliers de l'abside, d'élégants pilastres et de fines colonnettes supportent des linteaux recouverts de délicates sculptures. Sur les linteaux supérieurs on distingue encore au milieu du feuillage des personnages mutilés. A gauche figure le groupe de la Deisis, le Christ en buste, ayant à ses côtés la Vierge et Jean-Baptiste, implorant sa clémence, tandis qu'à droite, entre deux anges, est dressé le trône du Jugement dernier, l'Hétimasie[1]. Ces dernières sculptures rappellent celles de Kahrjé-Djami. Le revêtement de marbre qui a été relevé donnera lieu aussi à une étude comparative, Kalender-Djami restant avec Sainte-Sophie et Kahrjé-Djami une des rares églises de Constantinople qui ait conservé sa décoration de marbre.

A Kalender-Djami la croix grecque, formée par les quatre berceaux qui flanquent la coupole, apparaît déjà. On la retrouve à Atik-Moustapha-Pacha-Djami, au quartier d'Eïvan-Seraï; mais là les quatre bras de la croix s'ouvrent sur une coupole aveugle, probablement transformée lors d'une restauration qui a atteint aussi les murs latéraux. Les grands pignons, surmontant aujourd'hui les façades, devaient s'appuyer primitivement sur les deux contreforts extérieurs et dessiner ainsi les bras de la croix (fig. 16). Les quatre piliers de la nef sont percés sur les deux faces par des arcs qui donnent accès, à l'ouest, à des espaces voûtés en berceau, et à l'est aux absides latérales recouvertes par le même système de voûte. Terminée à l'est par trois absides à trois faces, l'église était probablement précédée à l'ouest par un portique ou un narthex, remplacé aujourd'hui

1. Sur ces sculptures v. Freshfield, *op. cit.*, pl. XXVII-XXXII.

par un vestibule de construction légère, mais où se voient encore des colonnes de marbre blanc[1].

B) *Gul-Djami*. — A Gul-Djami, la mosquée des roses, la nef est aussi encombrée par des piliers massifs. La coupole centrale est de même flanquée par quatre voûtes en berceau, formant la croix. Mais, à l'étage inférieur, les bras de la croix au nord, au sud et à l'ouest sont occupés par des arcades qui



Fig. 15. — Kalender-Djami. Mur latéral de la nef.

s'ouvrent sur la nef et soutiennent la galerie (fig. 17). La coupole centrale repose aujourd'hui sur quatre arcs en ogive. Au delà, les anciens berceaux apparaissent.

On monte du coin nord-ouest de l'église dans la galerie par un escalier ancien. Quatre coupoles aveugles, à pendentifs,

1. Ces colonnes sont encastrées dans le mur extérieur du vestibule vitré. Les chapiteaux en sont cachés par la construction en bois. Pulgher, *op. cit.*, pl. XIV, fig. 5 n'indique pas de vestige de l'ancien narthex. Sur sa coupe (fig. 6) l'arc qui fait communiquer l'abside latérale avec le berceau qui précède la grande abside est inexact. Le passage n'a pas l'élévation indiquée.

recouvrent ici les quatre coins du monument. Deux à l'est ont été disposées au-dessus des absides latérales, qui sont recouvertes chacune à l'étage inférieur par deux travées de voûtes d'arête. Les deux autres occupent, du côté opposé, les extrémités de la galerie occidentale. Toutes ces coupoles qui font saillie à l'extérieur sur le toit sont masquées à l'intérieur par

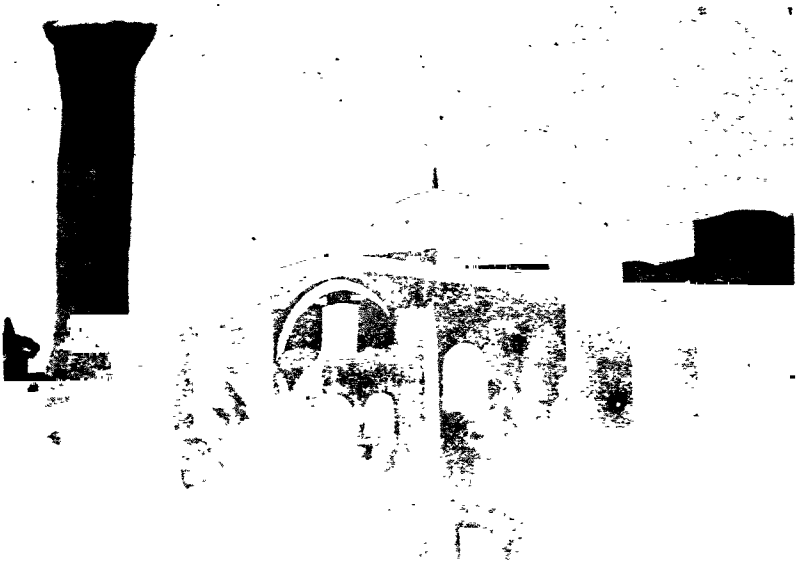


Fig. 16. — Atik-Moustapha-Pacha-Djami. Vue extérieure.

les lourds piliers et, du milieu de la nef, la coupole centrale apparaît seule.

A l'extérieur, l'église avec ses hauts murs dégagés impressionne par sa masse. Sur les façades, de hauts frontons ont été ajoutés lors d'une restauration, mais, aux extrémités, d'anciens arcs en saillie ornent encore les parties supérieures, qui étaient percées de fenêtres trilobées éclairant la galerie (fig. 18). Les absides latérales ont conservé en partie leur ancienne décora-

tion (fig. 19). Les niches creusées dans les pans rappellent les absides du Pantocrator (Zeïrek-Djami) (fig. 30), tandis qu'en haut les briques posées d'angle et en dents de scie sont à rapprocher de l'ornementation des absides de Fétiyé-Djami (pl. X).

Bien qu'elle ait perdu en partie son ancienne décoration, cette église représente encore aujourd'hui un type d'architec-

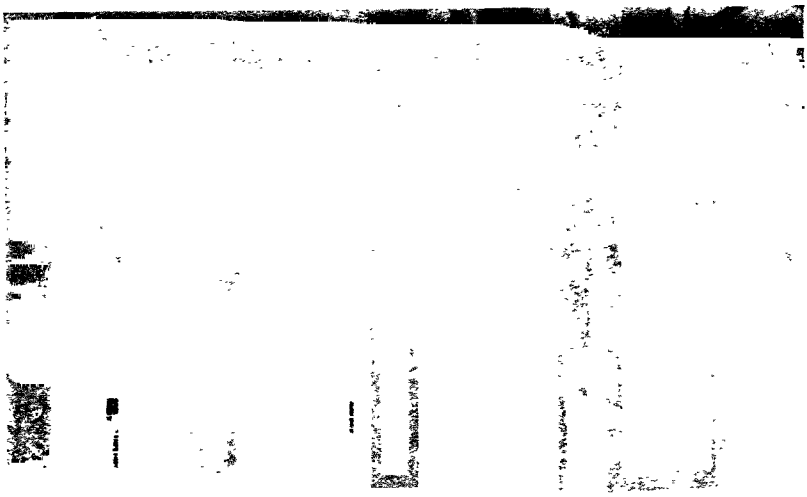


Fig. 17. — Gul-Djami. Arcades de la nef.

ture très intéressant. On verra la disposition et la structure des cinq coupoles, les vastes galeries largement ouvertes sous les berceaux, tandis qu'à l'étage inférieur les arcades séparent, comme à Sainte-Irène[1], la nef des bas côtés; enfin le curieux escalier par lequel on accède aux galeries et l'ornementation ancienne des absidioles avec leurs trois arcs soutenus par deux pilastres[2].

1. Cf. Salzenberg, *op. cit.* pl. XXXIII, fig. 1.

2. Le plan de M. Wulff, *op. cit.*, p. 124, fig. 27 donne une idée fort inexacte de l'édifice. Il indique bien les collatéraux voûtés en arête au rez-de-chaussée,

C) *Boudroum-Djami. — Kilissé-Djami. — Eski-Imaret-Djami.* — Dans les églises du type cruciforme qui précèdent, les piliers massifs réunis aux murs extérieurs et à ceux de l'abside encom-



Fig. 18. — Gul-Djami. Vue extérieure.

brent la nef et en dérobent la libre perspective. Ils soutiennent les quatre pendentifs et les quatre berceaux sur lesquels repose la coupole centrale. Mais la croix grecque n'apparaît pas

mais les coupoles aux quatre coins de l'église n'apparaissent qu'à l'étage supérieur, tandis que M. Wulff les fait figurer au rez-de-chaussée.

nettement à l'extérieur. Dans un groupe d'autres églises des piliers minces ou des colonnes donneront à l'intérieur un aspect moins lourd. A l'extérieur des pignons dessineront les bras de la croix. De sveltes coupoles à tambour élevé remplaceront les vastes coupoles à pendentifs et donneront à l'édifice plus de légèreté.

A Boudroum-Djami les piliers minces soutiennent une coupole à nervures dont le tambour repose sur quatre berceaux pénétrés par des arêtes vives (fig. 20) Les quatre coins de la nef, derrière les piliers, sont voûtés en arête, tandis que des calottes recouvrent les absidioles. Terminée à l'est par trois absides à trois pans, l'église est précédée par un narthex divisé en trois travées, avec une calotte au centre et des voûtes d'arête aux extrémités. Ici deux portes latérales percées dans les niches donnaient primitivement accès au narthex[1].

Kilissé-Djami reproduit un plan analogue; mais les quatre coins de la nef et les absidioles sont voûtés en calotte et l'église est précédée de deux narthex et flanquée d'appendices[2]. A Eski-Imaret-Djami les piliers sont rapprochés des murs du narthex intérieur et des murs de l'abside, en sorte que les bras de la croix ne sont plus égaux. Des voûtes d'arête recouvrent les espaces derrière les piliers et les absidioles, de même que le narthex intérieur, divisé en trois travées. Des niches percées primitivement de portes en occupent les extrémités, comme à Boudroum-Djami et Kilissé-Djami. Mais au-dessus une galerie s'ouvre sur le bras ouest de la croix. La partie centrale recouverte d'une calotte communique avec la nef par trois arcs sou-

1. La porte de l'extrémité sud du narthex est aujourd'hui occupée par une fenêtre. Du côté nord la porte murée actuellement est encore visible. Pulgher, *op. cit.*, pl. XII, fig. 1 ne les indique pas; la porte de la façade latérale n'est pas figurée non plus. Il semble, en prolongeant à l'ouest les murs du narthex, croire à l'existence d'un premier narthex disparu aujourd'hui; mais sur la façade de l'église apparaissent encore des restes de piliers analogues à ceux des façades latérales. Sur sa coupe (fig. 2) il indique au-dessus du narthex une tribune qui n'a jamais existé.

2. Pulgher, *op. cit.*, pl. V, fig. 1 et Salzenberg, *op. cit.*, pl. XXXV, fig. 1 indiquent des voûtes d'arête dans les absidioles.

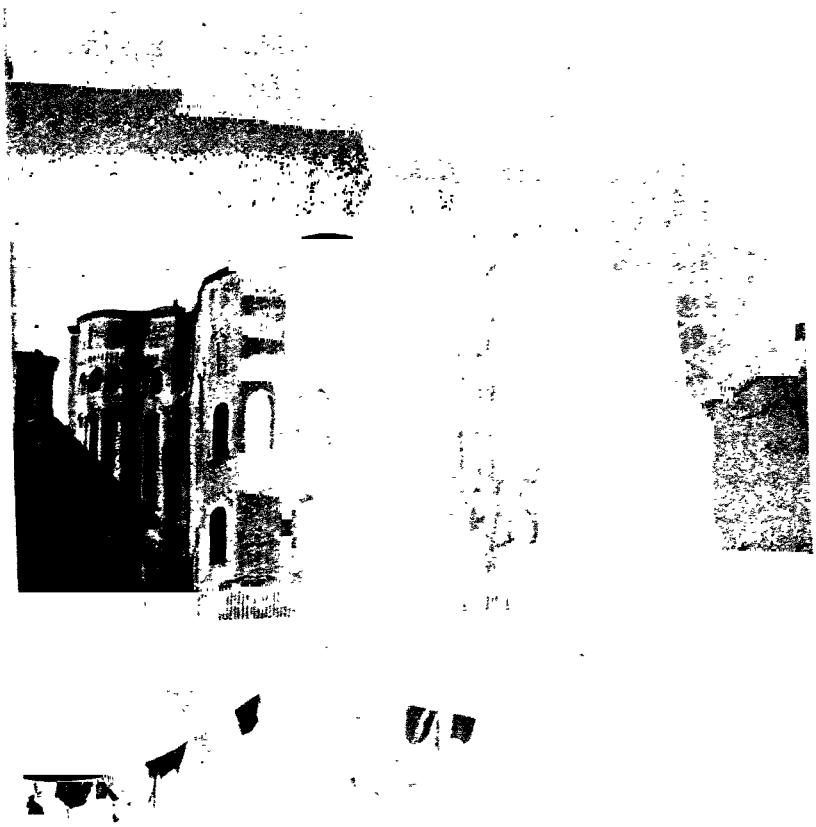


Fig. 19. — Gul-Djami. Absides.

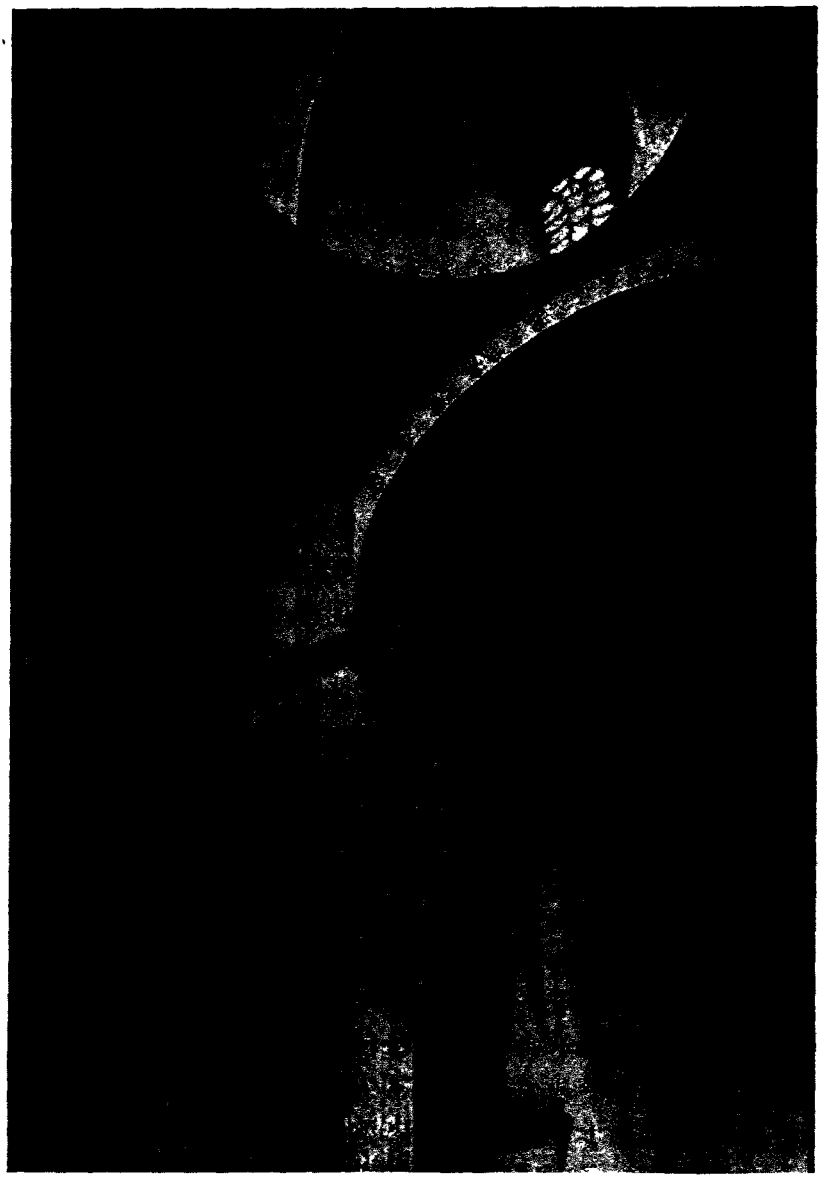


Fig. 20. — Boudroum-Djami. Coupole et voûtes.

tenus par d'élégants pilastres, tandis que les extrémités sont voûtées en arête[1]. La même disposition des voûtes apparaît dans le narthex extérieur. Parmi les sculptures qui ornent aujourd'hui l'église, il faut signaler les beaux linteaux en marbre rouge de la porte qui conduit du narthex extérieur au narthex



Fig. 21. — Boudroum-Djami. Chapiteau de la citerne.

intérieur. Sur le linteau supérieur, en forme de corniche, se détachent en relief des rinceaux et trois croix.

Ces églises présentent un autre intérêt par la variété de leur décoration extérieure. Sur les façades les architectes ont su tirer ici de la diversité des matériaux employés des effets

1. Pulgher, *op. cit.* pl. XIII, fig. 2 indique une autre galerie au-dessus du narthex extérieur. Mais cette galerie n'existe pas. Le toit du narthex extérieur est plus bas que le toit de la galerie qui fait corps avec l'édifice.

décoratifs. Cette ornementation a disparu en beaucoup d'endroits, mais ce qui en reste nous a permis d'étudier de près cette technique.



Fig. 22. — Boudroum-Djami. Vue extérieure.

A Boudroum-Djami les façades sont dégagées, l'église s'élevant sur des substructions et sur une citerne soutenue par quatre colonnes aux chapiteaux décorés d'une double rangée de feuilles d'acanthe (fig. 21). Sur la façade méridionale subsistent des piliers en forme de demi-colonnes. Une corniche détruite par

endroits, sur les murs de la grande abside notamment, qui a été restaurée, faisait primitivement le tour de l'édifice. Des briques posées d'angle dessinent en haut des murs des lignes droites, la courbe de l'arc du pignon et plus haut les petites arcades du tambour de la coupole (fig. 22). A l'intérieur comme à l'extérieur, avec les niches saillantes du narthex, ce monument dénote

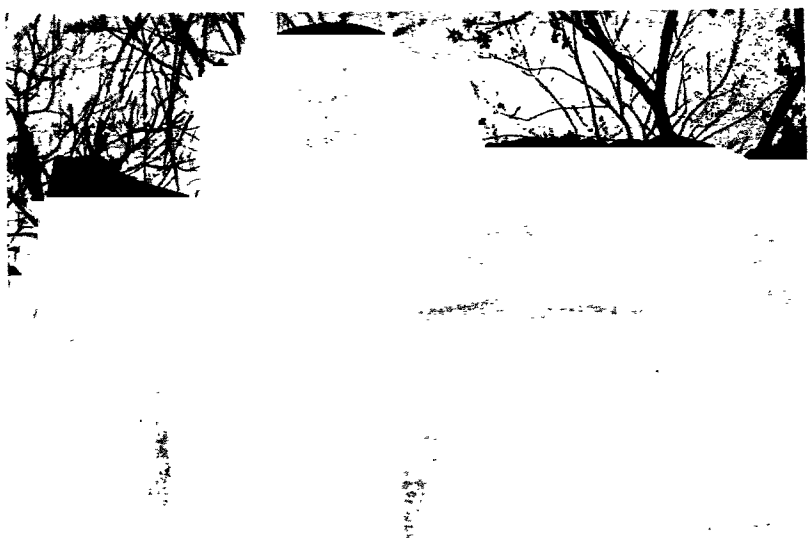


Fig. 23. — Kilissé-Djami. Vue extérieure.

encore aujourd'hui une recherche voulue de sveltesse et d'élégance.

A Kilissé-Djami une double rangée de briques festonne la coupole centrale. Des niches et des arcs à plusieurs saillies forment sur les absides et les pignons des jeux d'ombres et de lumière (fig. 23). On a déjà vanté l'élégance de la façade, dominée par les trois coupoles du narthex extérieur et percée d'arcades soutenues par des colonnes[1] (fig. 24). Les relevés de

1. Cf. Ch. Bayet, *L'art byzantin*, p. 136.

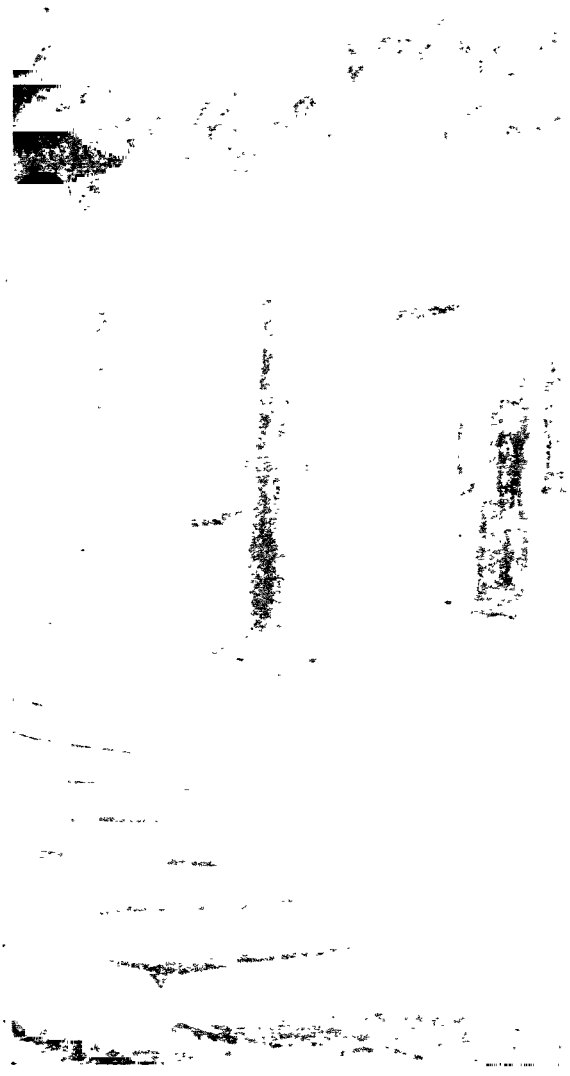


Fig. 24. — Kilissé-Djami. Arcades de la façade.

Lenoir ont attiré depuis longtemps sur ce monument l'attention des archéologues et des architectes. Depuis le milieu du siècle dernier l'édifice a subi des transformations. La galerie latérale à portique a disparu[1]; le toit de la façade ne formait pas comme aujourd'hui une ligne ininterrompue. Lenoir indique sur son dessin des extrados au-dessus des quatre arcs, de chaque côté de la porte d'entrée[2]. L'étude des façades et de l'appareil des

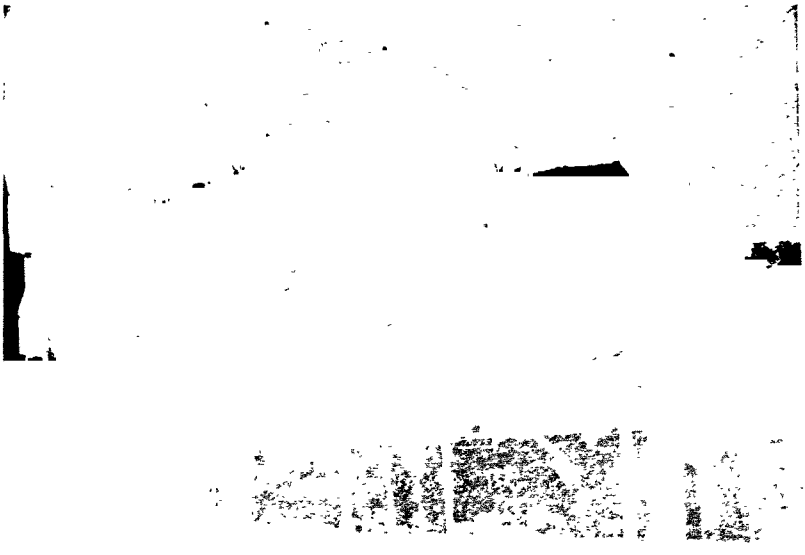


Fig. 25. — Eski-Imaret-Djami. Vue extérieure.

murs présentera ici un intérêt tout particulier. Il y aura lieu de montrer si l'édifice est d'une seule venue, ou si le narthex extérieur et les appendices ont été ajoutés postérieurement.

A Eski-Imaret-Djami la coupole, décorée à l'extérieur dans le même style que la coupole centrale de Kilissé-Djami, présente à l'intérieur une particularité intéressante. A la base un anneau sculpté de palmettes fait saillie. La façade latérale avec ses arcs,

1. Cf. Gailhabaud, *Monuments anciens et modernes*, t. II, pl. II, fig. 3. Cette galerie figure encore sur le plan de Salzenberg, *op. cit.*, pl. XXXV, fig. 1; sur le plan de Pulgher, *op. cit.*, pl. V, fig. 1, elle a disparu.
2. Gailhabaud, *op. cit.*, pl. I, fig. 1.



Fig. 26. — Fétiyé-Djami. Abside de la chapelle funéraire.

ses corniches à la base des fenêtres rappelle aussi la décoration de la même façade à Kilissé-Djami. Des pignons devaient aussi flanquer la coupole et dessiner à l'extérieur les bras de la croix. Mais les arcs décoratifs ont été coupés à une époque postérieure et les pignons ont été remplacés par une corniche horizontale

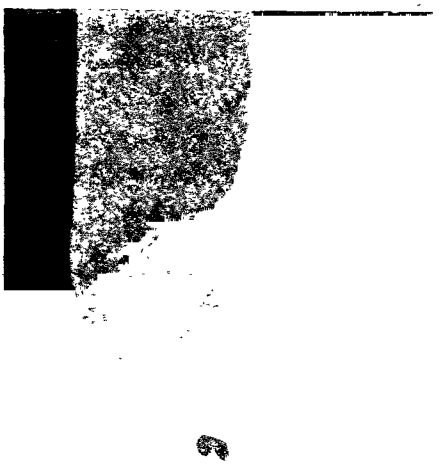


Fig. 27. — Fétiyé-Djami. Chapiteau de la chapelle funéraire.

(fig. 25). L'ornementation extérieure est très variée. Les niches en haut de la grande abside et sur la façade latérale, des corniches sculptées, des dessins de briques conservent à ces hauts murs, coupés de saillie, leur ancien caractère.

D. *Fétiyé-Djami.* — Cette mosquée se compose de deux édifices juxtaposés. L'église principale, construite très probablement à la fin du XIII^{e} siècle, est flanquée d'une chapelle funé-

raire, ajoutée postérieurement, au début du XIV^e^ siècle[1]. Les coupoles à festons sont ici dégagées ; elles ne sont plus masquées par des pignons, mais des extrados dessinent sur les murs des courbes élégantes (pl. X). La croix grecque qui apparaît à l'intérieur dans la chapelle funéraire n'est pas dessinée sur les murs extérieurs, comme dans les trois églises précédentes. L'église principale est encombrée de piliers peu élevés, qui lui donnent une certaine lourdeur. Les voûtes basses qui entourent la nef s'ouvrent, par des arcs peu élevés, sur la coupole centrale. La nef est seulement dégagée à l'est par le grand arc qui précédait l'abside.

Cette église diffère aussi des précédentes par la complication du plan. Elle est précédée de deux narthex, le premier recouvert par des calottes, le second par des voûtes d'arête. Deux longues galeries bordaient primitivement l'édifice. Celle du nord subsiste encore avec ses calottes et sa coupole à l'est ; mais celle du côté sud a été coupée dans une partie de sa longueur, lors de la construction de la chapelle funéraire. L'abside a été détruite par les Turcs qui ont élevé à sa place un appendice triangulaire surmonté par une coupole. Sur les façades des arcs en saillie rappellent les arcades qui décorent la façade de l'église sud au Pantocrator (Zeïrek-Djami) (fig. 29) et la longue façade de Fénari-Yessa.

Plus intacte que l'église principale qui a subi des restaurations, la chapelle funéraire montre à quel degré de perfection les Byzantins de la dernière époque étaient parvenus dans la décoration extérieure de leurs monuments. Les briques posées d'angle et en dents de scie, les corniches, les arcades et les niches, les coupoles élevées sur de gracieux tambours polygonaux retiennent l'attention et la captivent par la combinaison variée des lignes (pl. X). Le détail de l'ornementation est éga-

1. Cf. Sideridis, dans Ὁ ἐν Κ-πόλει Ἑλλ. φιλ. Σύλλ., ἀρχ. ἐπιτρ., Παράρτ. τοῦ Κ-ΚΒ' Τόμου, p. 23 s. ; Lambros, Νέος Ἑλληνομνήμων, t. I, p. 281 s.. J'ai pris un estampage de la belle inscription, si remarquable par la forme curieuse des lettres.

lement très soigné. On en peut juger par les deux pilastres de l'abside (fig. 26), qui rappellent par leur facture ceux des absidioles de l'église sud à Fénari-Yessa. A l'intérieur la nef n'est pas encombrée comme l'église principale par des piliers bas. Ils sont remplacés par de sveltes colonnes, dont deux subsistent avec leurs chapiteaux sculptés de feuilles d'acanthe, d'entrelacs et de cornes d'abondance (fig. 27 et 28). Les quatre

Fig. 28. — Fétiyé-Djami. Chapiteau de la chapelle funéraire.

voûtes d'arête, dessinant la croix, s'ouvrent librement sur la coupole centrale[1]. C'est ici que sont conservées intactes des mosaïques à fond d'or[2] (pl. IX).

Au centre, à l'intérieur d'un médaillon, le Christ, en buste, bénit de la main droite et tient dans la main gauche l'Évangile.

1. Tout récemment M. Gurlitt, dans une publication consacrée surtout aux mosquées turques de Constantinople, a donné un plan et des coupes de Fétiyé-Djami, de Boudroum-Djami et de Toclou-Dédé-Djami (cf. Gurlitt, *Die Baukunst Konstantinopels*, 2e livr., pl. 9).

2. Ces mosaïques ont été décrites mais non reproduites par M. Kondakov, *op. cit.*, p. 203. Dans le même volume M. Liouiks a donné une description sommaire de la mosquée (*ibid.*, p. 281-284).

Ce n'est plus le Pantocrator farouche; son visage aux traits fins, encadré d'une auréole de longs cheveux roussâtres, est empreint d'une bonté et d'une douceur infinies. Sa tête se détache sur un nimbe d'or barré d'une croix d'argent; le ton vieil or de la mosaïque s'harmonise avec la couleur sombre de ses vêtements, brun et violet.



Fig. 29. — Zeïrek-Djami. Façade.

Autour de lui, dans la zone inférieure, apparaissent entre les nervures, qui forment comme des rayons partant du médaillon central, les douze Prophètes, drapés à l'antique et tenant les rouleaux où sont écrites leurs prophéties. Leurs vêtements aux tonalités multicolores égayent le fond vieil or de la mosaïque. Les draperies bien ajustées dessinent le mouvement du corps et des attitudes. Les poses sont très variées.

Moïse, un jeune homme, le corps légèrement penché en avant,

le visage tourné vers le sommet de la coupole, la main levée vers le Christ, semble répéter les paroles inscrites sur son rouleau : Οὗτος ὁ θ(εὸ)ς τῶν θεῶν καὶ κ(ύριο)ς τῶν κυρίων. (celui-ci est le Dieu des Dieux et le Seigneur des Seigneurs.) Jérémie, le visage



Fig. 30. — Zeïrek-Djami. Absides.

tourné à droite, étend des deux mains un rouleau triangulaire. Sophonie, les bras le long du corps, la tête penchée et tournée à gauche, a une attitude curieuse, le corps reposant sur la jambe droite. Michée, au contraire, de face, bénit de la main droite, tandis qu'il tient, comme Sophonie, le rouleau de l'autre main

qui pend le long du corps. Joël, dans une attitude semblable, la tête droite et grave, tient devant lui le rouleau déployé. Auprès de lui le jeune Zacharie, une main repliée sur la poitrine, penche la tête sur l'épaule. Abdias, au contraire, dans une attitude énergique, une main derrière le dos, regarde droit devant lui. Habacuc, la tête penchée sur l'épaule, la main à hauteur de l'oreille, comme pour écouter, entend le message du Seigneur, comme le dit l'inscription du rouleau, qu'il tient de la main gauche : Εἰσακήκοα κ(ύρι)ε τὴν ἀκοήν σου[1]. Plus loin Jonas, la main sur la poitrine, a une attitude d'orateur antique. Malachie et Ezéchiel sont de face, le bras droit levé vers le médaillon ou replié, tandis que Isaïe se tourne vers le Christ qu'il montre d'un geste.

Les regards expressifs de ces Prophètes, leurs attitudes variées et mouvementées attestent le souci qu'a eu l'artiste de s'écarter des types surannés pour faire œuvre plus personnelle et plus vivante. Ces mosaïques restent par là un exemple précieux de la renaissance de l'art byzantin au XIVe siècle.

Une étude historique et comparative accompagnera les relevés. Les dessins incomplets et souvent inexacts de Salzenberg et de Pulgher ne permettent pas de saisir le caractère de ces édifices. En outre, plusieurs d'entre eux ne sont pas datés d'une manière certaine. Il y aura lieu de soumettre à un nouvel examen les identifications proposées par Paspatis et M. Kondakov. L'étude comparative de la structure architecturale, de l'appareil des murs, de l'ornement sculpté apportera des données nouvelles et contribuera, nous l'espérons, à faire mieux connaître et mieux apprécier l'art de Constantinople. Disséminés sur toute l'étendue du vieux Stamboul, où de nouveaux champs d'investigation semblent définitivement ouverts, ces monuments évoquent aussi, avec Sainte-Sophie et Kahrjé-Djami, les splendeurs et les richesses de la Ville aux sept collines, qui fut pendant dix siècles la capitale intellectuelle et artistique de l'Orient chrétien.

Jean EBERSOLT.

1. Habacuc, III, 1.

LA LETTRE DE L'EMPEREUR CONSTANTIN

AU SUJET DE LA CONSTRUCTION

de l'Église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem.

La lettre de l'empereur Constantin à l'évêque Macaire de Jérusalem, au sujet de la construction de la célèbre basilique du Saint-Sépulcre, nous est conservée, à ma connaissance, chez six auteurs différents : Eusèbe, *Vie de Constantin*, III, 30-32 ; Socrate, I, 9, 56 63; Théodoret, *Histoire Ecclésiastique*, I, 17 ; la *Tripartite* de Théodore le Lecteur, *Marcianus*, 344, f. 39 r° ; Gélase de Cyzique, *Hist. Eccles.*, III, 5 (*Monumenta sacra et profana*, ed. Ceriani, tom. I, fasc. 2, Milan, 1866), Nicéphore Callistos, *Hist. Eccl.*, VIII, 28.

Les trois premiers auteurs devraient intervenir également pour la reconstruction du texte primitif de la lettre. L'examen critique des variantes montre que ni Socrate ni Théodoret ne copient Eusèbe, mais qu'ils ont tiré séparément la lettre impériale d'un recueil où elle figurait. Pour ce qui est de Théodoret spécialement, je démontrerai ailleurs que c'est toujours à des collections originales, et jamais à ses devanciers, qu'il a emprunté le texte de ses documents. Gélase, Théodore le Lecteur et Nicéphore — le premier comme d'habitude avec des remaniements arbitraires — copient Théodoret et n'entrent donc en ligne de compte que pour l'établissement spécial de son texte.

La note qui va suivre ne concerne que les dernières lignes de la lettre de Constantin. Après avoir annoncé sa volonté de construire une basilique qui surpassera toutes les merveilles de l'univers, l'empereur donne à cet égard diverses instructions : artistes, ouvriers, matériaux, colonnes et marbres précieux,

l'évêque n'a qu'à demander; tout est mis en abondance à sa disposition. Vient ensuite le passage dont je veux m'occuper, et qui est la conclusion de la lettre. Je cite Eusèbe d'après la récente édition de M. Heikel. Pour Théodoret, le texte est donné simplement tel que l'état des manuscrits m'amènera à le modifier dans ma prochaine édition. Je n'y joins point d'appareil critique; il ne pourrait être compris sans être accompagné, sur le classement des manuscrits, d'explications qui seraient superflues pour la présente discussion.

EUSÈBE

Τὴν δὲ τῆς βασιλικῆς καμάραν πότερον λακωναρίαν ἢ δι' ἑτέρας τινὸς ἐργασίας γενέσθαι σοι δοκεῖ, παρὰ σοῦ γνῶναι βούλομαι. Εἰ γὰρ λακωναρία μέλλοι εἶναι, δυνήσεται καὶ χρυσῷ καλλωπισθῆναι. Τὸ λειπόμενον, ἵν' ἡ σὴ ὁσιότης τοῖς προειρημένοις δικασταῖς ᾖ τάχος γνωρισθῆναι ποιήσῃ, ὅσων τ' ἐργατῶν καὶ τεχνιτῶν καὶ ἀναλωμάτων χρεία, καὶ πρὸς ἐμὲ εὐθέως ἀνενεγκεῖν σπουδάσῃ οὐ μόνον περὶ τῶν μαρμάρων τε καὶ κιόνων, ἀλλὰ καὶ περὶ τῶν λακωναριῶν, εἴγε τοῦτο κάλλιον ἐπικρίνειεν. Ὁ θεός σε διαφυλάξει, ἀδελφὲ ἀγαπητέ.

THÉODORET

Τὴν δὲ τῆς βασιλικῆς καμάραν, πότερον λακωναρίαν ἢ διά τινος ἑτέρας ἐργασίας γενέσθαι δοκεῖ, παρὰ σοῦ γνῶναι βούλομαι — εἰ γὰρ λακωναρία μέλλοι εἶναι, δυνήσεται καὶ χρυσῷ καλλωπισθῆναι τὸ λειπόμενον —, ἵνα ἡ σὴ ὁσιότης τοῖς προειρημένοις δικασταῖς ᾖ τάχος γνωρισθῆναι ποιήσῃ ὅσων τε καὶ ἐργατῶν καὶ τεχνιτῶν καὶ ἀναλωμάτων χρεία · ἃ καὶ πρὸς ἐμὲ εὐθέως ἀνενεγκεῖν σπούδασον, οὐ μόνον περὶ τῶν μαρμάρων τε καὶ κιόνων, ἀλλὰ καὶ περὶ τῶν λακωναριῶν, εἴ γε τοῦτο κάλλιον ἐπικρίνειας. Ὁ θεός σε διαφυλάξῃ, ἀδελφὲ ἀγαπητέ.

La ponctuation jouant un rôle essentiel pour l interprétation du passage, je fais tout d'abord remarquer que le texte de Théodoret est ponctué ci-dessus d'une façon conforme à tous ses manuscrits : pas de ponctuation après καλλωπισθῆναι et un point après λειπόμενον. C'est aussi la ponctuation du manuscrit de la Tripartite de Théodore, du manuscrit de Nicéphore, et enfin celle de Gélase, dont le manuscrit a été reproduit avec une fidélité scrupuleuse par le travailleur de premier ordre qu'était Ceriani. Pour ce qui concerne Théodoret, la tradition est donc unanime.

Le texte de Socrate, tel qu'il nous est offert chez Hussey d'après deux manuscrits de Florence F et M, ne mérite qu'une confiance très médiocre. Nicéphore, qui utilisait un manuscrit voisin de M, ne contribue guère à l'améliorer. Mais chaque fois

qu'apparaît, à côté de cette tradition, celle plus ancienne de la Tripartite grecque ou latine, on constate combien est fautive notre vulgate et à quelle revision importante devra la soumettre le nouvel éditeur. Malheureusement, pour la lettre de Constantin, Théodore copie Théodoret et le témoignage de Cassiodore manque. Je dois donc provisoirement pour notre passage m'en tenir au texte de la vulgate. Il paraît d'ailleurs bien garanti ici par sa coïncidence absolue — à part l'absence de ἄ après χρεία — avec la version de Théodoret. Même pour ce qui est de la ponctuation ici en question, je ne crois guère m'aventurer en affirmant qu'elle concorde dans les manuscrits de Socrate avec celle de Théodoret. En effet, ayant cru nécessaire, en vue de l'édition de Théodoret, de connaître l'origine des documents conservés dans le *Vaticanus* 1455, j'en ai fait faire quelques photographies spécimens, et j'ai reconnu que les documents étaient copiés sur un manuscrit de Socrate très voisin de F, s'il n'est pas F lui-même. Or, pour notre passage, le point se trouve, non après καλλωπισθῆναι, mais bien après τὸ λειπόμενον (f. 188. r°)

Après avoir constaté cet état de la question, on comprend que j'aie été porté à mettre en doute la ponctuation indiquée dans les éditions d'Eusèbe. Il ne faut pas voir en ceci la plus légère critique à l'adresse du consciencieux et savant éditeur qu'est M. Heikel. J'ai trop l'habitude des collations pour ne point savoir que de tels détails doivent à peu près infailliblement échapper, du moment qu'on n'est pas averti, dans une collation faite sur le manuscrit dans une bibliothèque. Ils ne sont observables qu'à un examen commode et répété, c'est-à-dire quand la collation est faite d'après une photographie. C'est pour cela que, maintenant que les reproductions photographiques se multiplient, il va y avoir tant à glaner pour reviser et améliorer les éditions critiques anciennes, même les plus soignées.

J'ai pu connaître la ponctuation de deux des principaux manuscrits d'Eusèbe, celle du *Vaticanus* V, le plus ancien (XI^e^ siècle),

grâce à l'infatigable obligeance de M. Mercati, et celle du Parisinus B (XIII^e siècle), par M. de Stoop, un jeune docteur de l'Université de Gand qui séjourne à Paris. L'un et l'autre de ces manuscrits confirment la ponctuation de Théodoret et ne mettent le point qu'après τὸ λειπόμενον.

Telle était d'ailleurs la ponctuation de la vulgate d'Eusèbe jusqu'à Valois qui annote le passage comme il suit : « Vulg., καλλωπισθῆναι τὸ λειπόμενον. Hoc loco secutus sum distinctionem Theodoriti ac Nicephori, qui post verbum καλλωπισθῆναι punctum apponunt. Idemque ante nos fecere omnes interpretes praeter Musculum ».

On voit donc que c'est la ponctuation introduite de leur chef par les premiers éditeurs de Théodoret et de Nicéphore, et toujours maintenue depuis lors, qui a déterminé Valois à changer la vulgate d'Eusèbe. Quant aux traducteurs, depuis Christophorson en effet, ils ont rattaché ἵνα à τὸ λειπόμενον, formant une nouvelle phrase : *Restat igitur ut*, et M. Heikel devait naturellement relever, comme il l'a fait, cette singulière tournure dans son index : « τὸ λειπόμενον ἵν', *restat ut* », *s. v.* λείπω.

Telle est, jusqu'aujourd'hui, l'histoire de cette petite question : aucun lecteur ancien n'a compris la phrase en séparant les mots comme le font les éditeurs modernes. Le texte de ceux-ci est en réalité une correction. Va-t-il vraiment de soi, comme on semble le croire, qu'elle est indispensable, améliore le texte et s'impose en quelque sorte naturellement ?

Au point de vue de la critique simplement verbale, remarquons qu'elle a le tort grave d'enrichir la grécité d'un *unicum*, la tournure τὸ λειπόμενον ἵνα = *restat ut*, qui ne se retrouve point dans les lettres de Constantin, ni même à ma connaissance dans aucun autre écrit grec. Enregistrée dans les index, cette tournure d'invention moderne risquera de servir en quelque sorte de type, et elle ira appuyer ailleurs des interprétations ou des corrections qui n'auront aucune base réelle.

Pour montrer comment s'explique le texte traditionnel, il est

nécessaire de reprendre les quelques idées qui précèdent immédiatement dans la lettre.

1) Pour ce qui est de la construction et de l'ornementation des murs, notre ami Dracillien, qui a la dignité d'éparque, et le gouverneur de la province ont été chargés par nous de s'en occuper. Artisans, ouvriers, tout ce qu'ils apprendront par toi être nécessaire pour la construction, ils ont ordre de l'envoyer sur le champ.

2) A l'égard des colonnes et des marbres, tout ce que tu jugeras de plus précieux et de plus convenable, après inspection personnelle, aie soin de nous l'écrire (πρὸς ἡμᾶς γράψαι σπούδασον), afin que tout ce que par ta lettre nous aurons appris être nécessaire puisse être transporté de toutes parts. Car l'endroit le plus merveilleux du monde doit avoir l'éclat qu'il mérite. » Macaire a donc toute liberté; le grand souci de l'empereur est de lui recommander de faire riche et magnifique. Pour ce qui est des murs, il n'a qu'à s'adresser directement aux fonctionnaires désignés. Mais pour les colonnes et les marbres, il doit écrire à Constantin : c'est évidemment parce que le prince veut intervenir directement pour faire transporter les matériaux les plus précieux (τιμιώτερα) de toutes les parties de l'empire (ταῦτα πανταχόθεν μετενεχθῆναι συνηθῆ).

3) Vient maintenant, avec notre passage, la question du toit de la basilique. « Quant au toit de la basilique, s'il te paraît qu'il doit être à caissons ou d'un autre travail, je désire l'apprendre de toi — en effet s'il doit être à caissons, le reste pourra également être doré — afin que ta Piété fasse connaître sur le champ aux fonctionnaires prénommés combien il faut d'ouvriers, d'artisans et d'argent; sur cela aussi aie soin de me faire rapport immédiatement, non seulement au sujet des marbres et colonnes, mais aussi au sujet des caissons, si tu juges que c'est plus beau. Dieu te garde, cher frère. »

Dans la construction que je donne à la phrase, il semble y avoir quelque embarras à faire dépendre ἵνα — ποιήσῃ de παρὰ σοῦ γνῶναι βούλομαι : « je désire l'apprendre de toi afin que tu fasses

connaître... » Mais il n'y a rien là qu'un cas ordinaire de construction d'après le sens : παρὰ σοῦ γνῶναι βούλομαι implique : c'est à toi à prendre parti afin qu'ensuite tu avertisses... La preuve que Constantin écrit ἵνα comme s'il n'avait plus dans l'esprit que l'idée παρὰ σοῦ γνωστέον ἐστί, βούλομαι étant une anticipation sans influence sur la construction, c'est qu'à la fin il répète expressément : πρὸς ἐμὲ εὐθέως ἀνενεγκεῖν σπούδασον... καὶ περὶ τῶν λακωνικῶν.

A travers le tour un peu entortillé de la phrase, on voit assez d'ailleurs que Constantin, tout en paraissant laisser à Macaire toute liberté pour sa décision, marque sa préférence pour le toit à caissons et pour la dorure du reste. Aussi, comme nous le verrons bientôt, l'évêque a eu soin de se conformer à l'idée suggérée par le maître. En séparant toutes les idées impliquées dans la phrase, on aurait : décide s'il y aura un plafond à caissons et dorure du reste, afin d'avertir tout de suite mes fonctionnaires, et fais-moi connaître ta décision [afin que, comme dans le cas des colonnes et marbres, je prenne — sans doute en raison des frais extraordinaires — les mesures nécessaires].

Avant de quitter l'examen purement grammatical du passage, je dirai encore un mot sur une autre question, moins importante d'ailleurs, qui se pose relativement à l'état du texte primitif. Avec la ponctuation des éditions, il y avait lieu d'hésiter, pour la suite de la phrase, entre le texte d'Eusèbe καὶ... σπουδάσῃ (coordonné à ποιήσῃ) et celui de Théodoret-Socrate ἃ (ἃ omis Socrate?) καὶ... σπούδασον. Ma ponctuation exclut évidemment le texte d'Eusèbe. La leçon de Théodoret, qui a pour elle d'être, en apparence, la *lectio difficilior*, est attestée par toute sa tradition manuscrite directe, par Nicéphore et par Gélase (ἄτινα καὶ... σπούδασον).

Seule, la Tripartite de Théodore coïncide avec Eusèbe. Mais l'habitude de la manier m'a fait voir à l'évidence qu'elle est par endroits suspecte de révision arbitraire. La chute de ἃ (comme chez Socrate) facile après χρεία entraînait vite le changement de σπούδασον en σπουδάσῃ. De plus, les observations faites au cours

de mon édition critique m'ont amené à établir que le manuscrit de Théodoret utilisé par Théodore pour sa Tripartite était très voisin de celui de Gélase. Or, Gélase ayant ἅτινα — σπούδασον, le témoignage de la Tripartite en perd encore de son poids. Celle-ci ne suffit donc pas ici à me faire mettre en doute tout le reste de l'excellente tradition de Théodoret. D'autre part, le πρὸς ἐμὲ... σπούδασον est conforme au πρὸς ἡμᾶς γράψαι σπουδάσον qui se trouve un plus haut, et finalement il faut noter encore que dans J, un *Moscoviensis* d'Eusèbe du XI^e^ siècle qui a souvent d'excellentes leçons et que M. Heikel n'a pas malheureusement pu collationner personnellement, le η de σπουδάσῃ se trouve *in rasura*. Or, M. Heikel (p. XIV) nous dit à propos de ce manuscrit : « En un très grand nombre d'endroits, la leçon primitive a été grattée et remplacée par une leçon nouvelle (écrite d'une encre plus foncée). » Je suppose donc que ce manuscrit pourrait se trouver dans le cas d'un des meilleurs manuscrits de Théodoret (A Oxford E II 14) où les plus excellentes leçons ont été grattées pour être remplacées par celles d'un manuscrit inférieur. Je montrerai d'ailleurs à la fin de cet article par quelques exemples que la tradition théodorétique pour les documents communs est quelquefois meilleure que celle des manuscrits d'Eusèbe.

Il reste maintenant à examiner le texte au point de vue de ses rapports avec les faits. La phrase que je veux rétablir : εἰ γὰρ λαχωναρία μέλλοι εἶναι, δυνήσεται καὶ χρυσῷ κεκαλλωπίσθηναι τὸ λειπόμενον, s'accorde-t-elle avec ce que nous savons de l'édifice constantinien ? La reconstruction de la célèbre basilique, qui doit se fonder avant tout sur la description d'Eusèbe, *Vie de Constantin*, III, 33-39, a donné lieu aux tentatives les plus variées, et je ne m'aventurerais pas sur un sujet aussi étranger à ma compétence si, depuis un an précisément, nous ne possédions, dans le bel ouvrage de M. Heisenberg, une étude qui va jusqu'au fond de la question, et qui, malgré ses difficultés, parvient à en donner une solution claire et élégante pour tout lecteur attentif[1].

1. *Grabeskirche und Apostelkirche. Zwei Basiliken Konstantins. Untersu-*

M. Heisenberg démontre qu'il n'est pas exact, comme l'ont pensé M. de Vogüé et tous les autres érudits, que le plan de la basilique se composait d'une large nef centrale et de quatre nefs collatérales. Pour la première fois, il donne une interprétation décisive du passage d'Eusèbe, III, 37 : Ἀμφὶ δ' ἑκάτερα τὰ πλευρὰ διττῶν στοῶν, ἀναγείων τε καὶ καταγείων, διδυμοι παραστάδες τῷ μήκει τοῦ νεὼ συνεξετείνοντο, χρυσῷ καὶ αὗται τοὺς ὀρόφους πεποικιλμέναι. Il établit (p. 32 ss.) qu'il faut entendre cette phrase difficile dans le sens qu'il n'y avait de chaque côté qu'une seule nef collatérale à deux étages. La démonstration exige trop de développements pour être résumée ici, et elle doit se lire chez l'auteur même ; elle s'appuie surtout sur le sens de *parois* qu'il faut rendre au mot παραστάδες. Immédiatement avant de parler ainsi des nefs latérales, Eusèbe avait écrit, III, 36 : Τὰ δὲ τῆς εἴσω στέγης γλυφαῖς φατνωμάτων ἀπηρτισμένα, ὥσπερ τι μέγα πέλαγος καθ' ὅλου τοῦ βασιλείου οἴκου συνεχέσι ταῖς πρὸς ἀλλήλας συμπλοκαῖς ἀνευρυνόμενα, χρυσῷ τε διαυγεῖ δι' ὅλου κεκαλλυμμένα, φωτὸς οἷα μαρμαρυγαῖς τὸν πάντα νεὼν ἐξαστράπτειν ἐποίει.

Ici manifestement — et c'est ce qu'indique M. Heisenberg, p. 38 — il s'agit de la nef centrale seule et de son plafond à caissons. Ce toit de la nef centrale, désignée ici par οἶκος, correspond précisément, dans la lettre de Constantin, à τὴν τῆς βασιλικῆς καμάραν. Quant à ce τὸ λειπόμενον de la lettre « qui pourra être aussi décoré en or », il désigne justement ces plafonds des collatéraux qui, d'après Eusèbe, sont χρυσῷ καὶ αὗται πεποικιλμέναι. Je ne crois pas me tromper en pensant que M. Heisenberg acceptera volontiers l'état réel du texte dans les manuscrits d'Eusèbe et de Théodoret, comme étant le mieux d'accord avec sa reconstruction de la basilique.

Chose plus curieuse, M. Heisenberg aurait pu trouver une nouvelle confirmation du sens qu'il donne au mot οἶκος (nef centrale) en consultant la version que donne Gélase de Cyzique

chungen zur Kunst und Literatur des ausgehenden Altertums, von August Heisenberg, Privatdozent an der Universität Würzburg. *Erster Teil. Die Grabeskirche in Jerusalem.* Leipzig, Hinrichs 1908.

pour notre passage de la lettre de Constantin : τὴν δὲ τῆς βασιλικῆς τοῦ αὐτοῦ οἴκου καμάραν, πότερον λακωνικὴν, ἢ διά τινος ἑτέρας φαιδροτάτης ἐργασίας δοκεῖ γενέσθαι, παρὰ σοῦ γνῶναι βούλομαι. Εἰ γὰρ λακωνικὴ μέλλοι εἶναι, δυνήσεται καὶ χρυσῷ καλλωπισθῆναι τὸ λειπόμενον. Qu'on ne soupçonne pas un seul instant que la version de Gélase remonte à une meilleure source que celle d'Eusèbe et de Théodoret. Gélase, comme je l'établirai ailleurs, est un remanieur effronté qui ne respecte pas le texte des documents. Nous avons affaire ici à un changement effectué arbitrairement en vue d'expliquer le texte et de le rendre plus clair. Mais précisément il est du plus haut intérêt de constater que Gélase — qui vivait à une époque où l'édifice constantinien était encore intact — a interpolé la phrase (τοῦ αὐτοῦ οἴκου) pour l'interpréter dans le sens que nous avons voulu établir pour notre passage.

J'ai dit plus haut que Théodoret ne tirait pas ses documents de l'ouvrage même d'Eusèbe. Tout comme c'est également le cas pour les documents qu'il a en commun avec Socrate, il puise ses pièces directement dans une collection. Dès lors il doit y avoir des cas où, comme nous venons d'en voir un, sa tradition permet de remonter à un texte primitif plus satisfaisant que celui d'Eusèbe. Ce serait un hors-d'œuvre que de vouloir ici faire en détail cette démonstration. Je me bornerai à deux ou trois exemples pour lesquels la preuve apparaît d'elle-même.

Dans la lettre de Constantin à Sapor, Théodoret, I, 25 (= Gélas. Cyzic. III, 11 et Tripartite grecque et latine), Eusèbe, *Vie de Constantin*, IV, 9 : ἐπαράτους τοῖς Theod. 106, 15 Gaisford] τοῖς παρὰ τούτοις Eus. 122, 16 Heikel, — ἐκταραξάντων Theod. 107, 4] ἐκπραξάντων Eus. 122, 23.

Dans la lettre de Constantin au concile de Tyr, Théodoret, I, 29 (= Gélas. III, 17 et Tripartite grecque), Eusèbe, *Vie de Constantin*, IV, 42 : βιοῦντες ἑαυτῶν ἀναξίως. — Theod. 113, 18] βιοῦντες ἑαυτῶν ἀξίως Eus. 134, 8 — ἄξιον Theod. 114, 12] αἴτιον Eus. 134, 18 — παρ' ἡμῶν · οὐδὲν δὲ Theod. 115, 1 *sic* d'après les bons manuscrits] παρ' ὑμῶν · οὐδέν δὲ Eus. 134, 24.

Pour tous les documents qu'il a accumulés à plaisir dans son œuvre, Théodoret représente une tradition indépendante, et l'on ne peut entreprendre une restitution du texte primitif de ces pièces avant de posséder une édition critique de son Histoire ecclésiastique.

L. PARMENTIER.

25709

STÈLES FUNÉRAIRES GAULOISES

EN LIGURIE

Le monument figuré ci-joint (fig. 1) est connu depuis 1827. Il a été trouvé a Zignago, dans la vallée de la Vara, en Ligurie (Riviera di Levante). Il est aujourd'hui à Gênes, au Museo Civico.

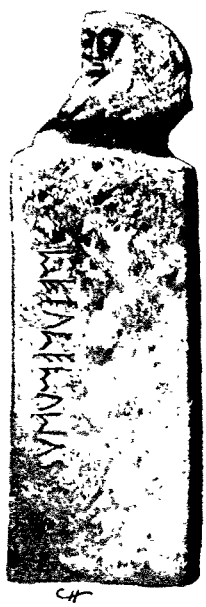


Fig. 1.

Depuis sa découverte, l'inscription qu'il porte, gravée en caractères grecs archaïques, a exercé l'ingéniosité des archéologues et philologues qui se sont occupés des inscriptions italiques, étrusques ou autres. Cette inscription se lit : *Mezunemusus*, et il faut probablement la couper comme suit : *Mezu Nemusus*. Les uns ont considéré le monument comme une borne; les autres, moins nombreux, comme une stèle funéraire. Ceux-ci ont vu dans l'inscription un nom propre. L'un d'eux même y trouvait un élément gaulois (cf. *Nemeti*, *Nemetocenna*, *Nemausus*, etc.)[1]. Ce sont ces derniers vraisemblablement qui ont raison.

L'attention vient d'être rappelée sur ce cippe par M. Ubaldo Mazzini, directeur du Museo Civico de la Spezzia[2]. Il connaît maintenant quatre autres monuments, trouvés dans la même région, tout à fait comparables au premier, mais un peu plus intelligibles.

La figure 2 représente celle de ces stèles qui est le mieux

1. F. Orioli, *Cippo sepolcrale murato presso alla porta della Biblioteca della Università di Genova*, in *L'Album, Giornale letterario e di belle arti*, 1854, XXI, p. 341 sqq.

2. Ubaldo Mazzini, *Monumenti Celtici in Val di Magra*, extr. du *Giornale Storico e Litterario della Liguria*, IX, 1908, 29 pp. in-8°.

conservée. Elle a été déterrée dans un bois de châtaigniers (*Bosco di Filetto*), de la commune de Villafranca, sur la rive gauche de la Magra[1]. Cette stèle portait, elle aussi, une inscription d'une dizaine de lettres qui est totalement indéchiffrable.

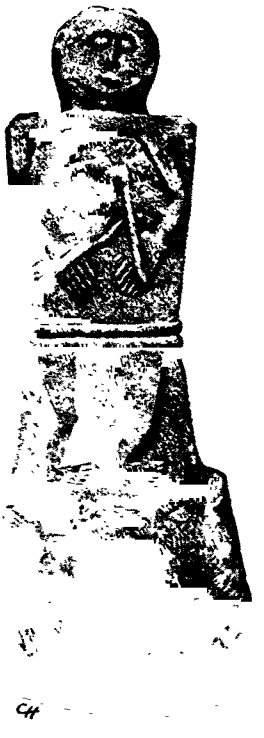


Fig. 2.

Trois des stèles en question représentent, comme celle-ci des guerriers armés. La quatrième représente une femme.

Les particularités de l'armement des guerriers sont tout à fait significatives. M. Ubaldo Mazzini y reconnaît des Gaulois et ses raisons sont les meilleures du monde.

Les écrivains anciens ont noté que les Gaulois portaient leurs épées suspendues non pas à des baudriers, mais à des ceinturons, formés souvent de chaînes métalliques, et qu'elles pendaient du côté droit[2]. Ces ceinturons, nous les connaissons; il y en a plus d'un dans nos collections. Le guerrier de la fig. 2 est pourvu d'un ceinturon semblable, qui fait deux fois le tour de la taille et tient du côté droit une épée ou un long poignard (fig. 3 *b*). Ce n'est d'ailleurs pas autre chose qu'une dague à antennes de type halstattien.

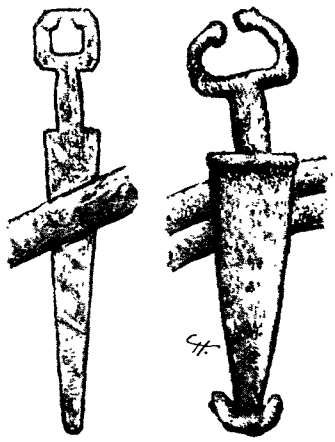
Les deux courts javelots, placés dans la main gauche, font également partie de l'armement caractéristique des Gaulois d'Italie. Ce sont les deux *gaesa*. De ces *gaesa*, Varron nous dit qu'ils étaient portés par des soldats non pourvus de bou-

1. Ubaldo Mazzini, *o. l.*, pl. I, 2.

2. Diodore, V, 28 : Ἀντὶ δὲ τοῦ ξίφους σπάθας ἔχουσι μακρὰς σιδηρᾶς ἢ χαλκᾶς ἀλύσεσιν ἐξηρτημένας παρὰ τὴν δεξίαν λαγόνα παρατεταμένας. Cf. Strabon, IV, 4, 3. — Voir Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. II, p. 194, n. 6 et tout le paragraphe III du ch. VI.

cliers : *Qui gladiis cincti sine scuto cum binis gaesis essent*[1].

La hache que tient la main droite est une hache à talon, de type italien, sans aucun doute en bronze. La même hache se trouve figurée entre les mains des guerriers représentés sur la situle de la *Certosa* de Bologne et le ceinturon de Watsch en Carniole. C'est sans doute la *cateia*[2].



a *b*

Fig. 3.

Il n'est pas jusqu'à la nudité du personnage de la stèle 2 qui ne rappelle les notes ethnographiques que les écrivains anciens ont prises sur les Gaulois. Ils combattaient nus, γυμνοὶ μαχόμενοι[3].

Les vallées de la Vara et de la Magra correspondent à des passes de l'Apennin. Il est naturel qu'une avant-garde de Gaulois Cisalpins s'y soit fixée, en pays ligure. Les stèles étudiées par M. Ubaldo Mazzini seraient ce qui nous reste de leurs sépultures.

M. Mazzini compare ces stèles à nos statues-menhirs de l'Aveyron. Ni quant à la date, ni quant aux caractères ethnographiques que présentent les deux séries de monuments, cette comparaison ne me paraît valable. Par contre, elles rappellent immédiatement certaines stèles de Bologne, qui certes ne représentent pas des figures humaines, sinon fort dégénérées, mais qui néanmoins ont exactement la même silhouette[4]. Au surplus, ces stèles sont à peu près contemporaines des cippes de Ligurie. Ceux-ci sont des monuments typiques de la civilisation composite qui fut celle des Gaulois italiens.

H. HUBERT.

1. Varron, *De vita pop. rom.*, III, 14.

2. Cf. Grenier, *L'armement des populations villanoviennes*, in *Revue archéologique*, 1907, I, pp. 11-17.

3. Diodore, V, 29 et 30.

4. Cf. Salomon Reinach, *La Sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*, p. 41, fig. 97, 99.

LES MERCENAIRES

ET LES

COLONIES MILITAIRES DE PERGAME

(*Suite*[1]).

Les Tralliens. — Les Tralliens constituent un corps de troupes distinct placé sous les ordres d'Olôichos dans la Convention de 260 et qui figurait peut-être encore dans le *Testamentum Attali*: Τραλλῆσιν y remplirait exactement la lacune qui suit Μασδυηνοῖς. C'était une population belliqueuse d'origine thrace que la poussée macédonienne avait coupée au IVe siècle de ses frères de l'Est. Le nom de Τραλλία s'était limité à un district montagneux compris entre l'Épire et l'Illyrie[2]; mais, auparavant, les Tralliens avaient dû s'étendre très avant vers l'Orient puisque Xerxès dut leur acheter le passage à force de présents et qu'ils exigèrent d'Agésilas marchant vers Hellespont un tribut de 100 talents d'argent et de 100 femmes[3]. Les conquêtes de Philippe paraissent les avoir contraints à reconnaître la suzeraineté de la Macédoine; en 330, Antipater en envoyait 3.500 à Alexandre en même temps que 600 cavaliers thraces[4]. Ils de-

1. Voir la *Revue archéologique* de novembre-décembre 1908, janvier-février et mars-avril 1909.

2. Steph. Byz. : Τραλλία, μοῖρα τῆς Ἰλλυρίας. Les principales villes de la *Trallia* étaient Bêgis et Bolouros. Voir, sur leur emplacement, Pauly-Wissowa, *s. v.* Sur les Tralliens, et les noms thraces en τραλις (Moukatralis, Eptitralis, Dytoutralis, Dalétralis, Beithytralis, etc.) voir Tomaschek, *Die Alten Thraker* I, p. 57; II, 2, 61. Jamblique (*De Vit. Pyth.*, p. 146) attribue à l'enseignement du Thrace Zamolxis, esclave de Pythagore, le fait que ἔτι δὲ νῦν οἱ Γαλάταιπάντες καὶ οἱ Τράλλεις professent l'immortalité de l'âme.

3. Plutarque, *Agés.*. 16; *Apophteg. Lac.*, 42 (p. 211 D).

4. Diodore, XVII, 65, 1. Diodore, Plutarque écrivent Τράλλεις. Théopompe, racontant sans doute l'épisode d'Agésilas, écrivait Τράλλοι ou Τράλλεις, d'après Steph. Byz. (*Fr. Hist. Gr.*, I, 281).

vaient être restés indépendants du royaume illyrien institué par Pleuratos. Tandis que ce prince figure, avec Attalos I, parmi les alliés de Rome dans les traités de 211 et de 205[1], on trouve les Tralliens dans les armées de Philippe V en 208[2]; ce sont toujours des fantassins puisque, en 200, 400 d'entre eux sont envoyés contre la cavalerie ennemie avec 300 Crétois (*addito iis peditibus pari numero equitum*[3]). En 197, les 4.000 Thraces et Tralliens du roi de Macédoine sont encore distingués expressément de ses 2.000 cavaliers[4]; mais leur absence dans l'armée de Persée permet de supposer que, comme les Dardaniens leurs voisins, ils avaient recouvré leur indépendance, grâce à l'appui, sans doute, des rois d'Illyrie et de Pergame. Si la Convention des mercenaires est le premier document qui montre les Tralliens allant s'engager en Asie, il n'est pas le seul. A la bataille de Magnésie, d'une part, dans l'armée d'Antiochos III, environ 3.000 peltastes Tralliens équipés à la crétoise[5] font suite à autant de Crétois; d'autre part, dans l'armée d'Euménès II, 500 Tralliens sont cités avec 500 Crétois[6]. A la bataille du Mont-Olympe (188), Attalos soutient les vélites romains par ses archers et frondeurs crétois, ses Thraces et ses Tralliens[7].

L'emploi des Tralliens dans les monarchies hellénistiques a même dû être beaucoup plus étendu que ces textes ne permettraient de le supposer. Il faut admettre qu'ils formaient une sorte de garde chargée des hautes œuvres royales pour expliquer la définition qu'Hésychius donne des Τράλλεις : οὕτως ἐκαλοῦντο μισ-

1. Liv., XXVI, 24; XXIX, 12.

2. Liv., XXVII, 32. Ce sont des Étoliens qui combattent contre les *Trallos, Illyriorum id est genus.*

3. Liv., XXXI, 35 : *Illyriorum id est genus.*

4. Liv., XXXIII, 4 : *Illyriorum Trallis est nomen genti.* Des Tralles figurent sans doute parmi les 1.200 Thraces et Illyriens que Philippe met en garnison à Corinthe XXXIII, 14).

5. Appian., *Syr.*, 32; Liv., XXXVII, 40, 8 et 13.

6. Liv., XXXVII, 39-40.

7. Liv., XXXVIII, 21; dans la bataille de 200, le consul Sulpicius envoyait des vélites soutenir sa cavalerie contre les Tralliens. Ils étaient donc bien des peltastes ou akontistes.

θοφόροι Θρᾷκες τοῖς βασιλεῦσιν, οἱ τὰς φοινικὰς χρείας πληροῦντες et le sens où l'on prenait Trallien que le lexicographe indique ensuite : Τραλλόν · πικρόν. En nous occupant des Thraces, avec lesquels les Tralliens purent être souvent confondus, on verra qu'il y a précisément lieu d'attribuer, dans Pergame, ce rôle de



Fig. 3. — Guerriers illyriens.

satellites royaux a des mercenaires fournis par ces nations barbares [1].

Ces Tralliens étaient-ils des mercenaires levés pour une seule ou

1. La *sica* étant l'arme nationale des Thraco-Illyriens (voir mon article sur cette arme dans le *Dictionnaire des Antiquités*), les Tralliens la portaient sans doute. En rapprochant de cette conjecture le texte d'Hésychius, on peut supposer que les Tralliens contribuèrent à donner à *sicarii*, dans l'antiquité hellénistique, le sens péjoratif qui est resté celui de *sicaires*. C'est cette arme qu'on voit aux mains d'un des guerriers illyriens reproduits ci-dessus d'après es bas-reliefs d'Épidamne publiés par Heuzey (*Mission en Macédoine*, 1876, pl. 30). L'arc dont on voit la trace derrière sa jambe gauche, le *gorgoneion* plaqué sur la cuirasse collante, et le *subligaculum* particulier qui rappelle celui de l'archer dalmate, A. Daverzus (Lindenschmit, *Tracht des römischen Heeres*, pl. X, 2), m'inclinent à voir sur ces reliefs des guerriers plutôt que des gladiateurs.

plusieurs campagnes, ou bien restaient-ils assez longtemps pour qu'on pût songer à les établir en colonie? Sans doute, Strabon attribue la fondation de la grande ville de Tralles à des Tralliens qui lui auraient donné son nom[1]. Comme la ville reçut sous les Séleucides les noms de Séleukeia et d'Antiocheia[2], celui de *Tralleis* aurait pu paraître — ou reparaître — quand les Attalides y élevèrent un palais[3]. D'autre part, les *Notitiae* citent toujours, jointe à Sala, une Tralla dans la région comprise entre l'Hermos et le Lykos[4]; dans la même région, Bagis rappelle singulièrement le nom de Bêgis que Stéphane de Byzance donne comme une des capitales de la *Trallia* d'Europe; plus au sud, on connaît, en Lydie, un Trallès probablement entre l'Hermos et le Kogamis; en Carie, un autre Trallès entre Euméneia et Hiérapolis et un Trallikon sur l'Harpasos, le fleuve où Attalos I remporta une de ses grandes victoires sur Antiochos Hiérax; un dernier Trallès enfin au Sud du Taurus, si l'on en croit le Τραλλιανὸς Τραλλέων τῶν ἐπέκεινα τοῦ Ταύρου d'une inscription d'Iasos[5].

1. Strabon, XVI, 242, p. 648 : κτίσμα Ἀργείων καί τινων Θρακῶν Τραλλίων. Les Argiens sont probablement une allusion aux Héraklides qui auraient régné en Lydie. D'après une tradition rapportée par Arrien (*Fr. H. Gr.*, III, 597), ces noms remonteraient à Tralla, une des Amazones tuées par Héraklès. Pline (V, 109) dit de Tralles : *quidam ibi Pygmaeos habitasse tradunt.* Faut-il mettre cette tradition en rapport avec celle qui place les Pygmées sur la côte thrace du Pont-Euxin (Plin., V, 44)? Je crois plutôt qu'il s'agit de ces Pygmées dont parle Stéphane de Byzance *s. v.* κάττουζα; les Cariens les appelaient *Toussuloi.*

2. Plin, *H. N.*, V, 29.

3. Vitruv., *De arch.*, II, 8, 9.

4. Voir Ramsay, *Histor. Geography*, p. 112, 122; *Cities and Bishoprics*, p. 180, 200. Ramsay identifierait Tralla à Geubek; Sala à Derbent-Boghaz; Bagis a Sirgè sur l'Hermos. L'existence du calendrier macédonien à Bagis, attestée par une inscr. du 8 Panemos 168 (83 ap. d'après l'ère de Sylla), y rend probable l'existence d'une colonie militaire (Μουσεῖον, III, 1880, p. 170). On ne peut rien conclure de la présence de noms thraces : Bithys à Pergame (*Ath. Mitt.*, 1907, p. 454); Zôzas Molossos sur une inscr. et Seitalkas sur une monnaie de Laodikeia du Lykos (Ramsay, *Cities*, p. 34); Seuthès à Yazi-Keui (*ibid.*, p. 336); Dendouporis à Philadelpheia (L-W., 658); ni même de l'introduction à Pergame du dieu thrace Telesphoros (Telesporis). Cependant Kretschmer, *Einleitung z. gesch. d. griech. Sprache*, p. 202, conclut avec Ramsay : « Bekanntlich gab es in Klein-Asien mehrere Kolonien thrakischer Söldner, sog. Traller. »

5. D'après Hiéroclès. *Synecd.*, 670, 2, il y aurait un Τράλλης en Lydie, probablement entre l'Hermos et le Kogamis, qui pourrait être identique ou au

Quelque frappantes que soient ces analogies toponymiques, le peuplement des pays lydiens et phrygiens par des tribus apparentées aux Thraces permet de les faire remonter aux époques les plus anciennes. Cependant, s'il paraît invraisemblable qu'une ville de l'importance de Tralles doive son nom à une colonie militaire de l'époque hellénistique, rien n'empêche de supposer que Tralla, Trallès et Bagis n'aient appartenu au même système de colonies que Koloè, Blaundos, Euméneia et les autres places qui semblent avoir marqué, au temps d'Antiochos Hiérax, la frontière pergaménienne sur l'Hermos et le Kogamis, tandis que les Trallès de Carie et d'au delà du Taurus auraient été des fondations séleucides.

Les Thraces. — Les Tralliens n'étaient apparemment pas la seule tribu thraco-illyrienne qui fût disposée à répondre à l'appel des recruteurs pergaméniens. Dès 211, Pleuratos et Skerdilaïdas, *Thracum et Illyriorum reges*[1], s'associaient à l'alliance conclue entre Attalos I, Rome et la Ligue Étolienne. Cependant, dans la Thrace orientale, l'influence de la Macédoine l'emportait. Elle y était particulièrement dangereuse pour Pergame depuis que Philippe V s'était allié à Prusias I de Bithynie qui, dès 220, avait jeté les Thraces contre Byzance[2]; grâce à cette alliance, il avait mis garnison à Ainos, Maroneia, Lysimacheia, Sestos, toutes les places de la Chersonnèse que l'Égypte occupait depuis les conquêtes de Ptolémaios III. De cette base d'opération, il était aisé aux Macédoniens de venir ravager les plaines de Pergame; le passage leur eût été plus facile encore s'ils avaient pu s'emparer d'Abydos. Malgré les 300 hommes envoyés par Attalos I

Tralla des *Notitiae* ou au *Trallis* près d'Hiérapolis dont l'emplacement serait déterminé si la restitution τῶν Τραλ]λέων τῶν [Τραλ]λιάς] τῆς [ἐν τῇ Καρίᾳ] était certaine (*CIG.*, 3902 *u*). Trallikon est mentionné par Pline, V, 29 et l'inscr. d'Iasos est publiée dans Le Bas-Waddington, no 287.

1. Liv., XXVI, 24, 9. Les rapports de Pergame avec la Thrace jusqu'en 188 ont été étudiés particulièrement par Kurt Meischke, *Zur Geschichte des Königs Eumenes II von Pergamon* (*Programm* du Gymnase de Pirna, 1905).

2. Polyb., IV, 53. C'est l'époque où Denys le Thrace fait opérer des levées en Thrace pour le compte de l'Égypte attaquée par Antiochos III (Polybe, V, 65, 10.

au secours de cette ville, malgré les efforts de la flotte rhodo-pergaménienne concentrée à Ténédos, Abydos tombait, en 200, entre les mains de Philippe[1].

Quand, après Kynoscéphales, Philippe dut abandonner ses conquêtes de Thrace, le roi de Pergame pensa sans doute à lui succéder; Antiochos III sut le devancer. Dès 196, il occupait Abydos, assiégeait Lampsaque, passait dans la Chersonnèse de Thrace et établissait des garnisons syriennes partout où se retiraient les garnisons macédoniennes. De Lysimacheia, que les Thraces, excités peut-être par le roi de Pergame, venaient de mettre à feu et à sang, il songeait à faire une capitale pour son fils Séleukos[2]. Mais il ne sut pas y affermir son pouvoir ni, comme le conseillait Hannibal, entraîner les Thraces contre la Macédoine. Ni dans la campagne de Grèce, ni dans la campagne d'Asie, on ne trouve de Thraces dans son armée; vaincu à Myonnèsos (190), il dut rappeler toutes ses garnisons de Chersonnèse[3].

Après la retraite des Syriens, Euménès II, à la tête des escadres alliées, put s'établir dans l'Hellespont, occuper Lysimacheia abandonnée et y préparer le passage des légions de Scipion; les négociations qu'il dut conduire alors en Thrace ont sans doute facilité à l'armée romaine le passage à travers les tribus belliqueuses de la région; elles lui ont aussi valu le corps de Thraces qui, à Magnésie (189) fut laissé à la garde du camp[4]. Ce sont peut-être les mêmes Thraces qui se distinguent sous les ordres du prince Attalos au Mont Olympe (188)[5]. La

1. Polybe, XVI, 29; Liv., XXXI, 16.

2. Voir Meischke, *loc. cit.*, p. 7-9.

3. Liv., XXXVII, 31, 35; Appian., *Syr.*, 28; Diodor., XXIX, 5. Toutefois celles d'Ainos et de Maroneia ne furent pas rappelées, Liv., XXXVII, 60, 7.

4. Liv., XXXVII, 39, 7 (cf. 43, 4) parle de *duo millia mixtorum Macedonum Thracumque, qui voluntate secuti erant. Hi praesidio relicti sunt castris.* Ces 2.000 hommes sont-ils les mêmes que les *duo millia qui in statione erant* quand, huit jours auparavant, Antiochos III essaye d'interrompre les travaux du camp que ce détachement de 2.000 hommes protégeait (38,3)?

5. Liv. XXXVIII, 21 (Meischke, *loc. cit.*, p. 13, n. 7, commet une double erreur en renvoyant à Liv., 37, 21, pour prouver que des Thraces figurent dans

paix de 189 donna à Euménès II *Chersonesum in Europa et Lysimachiam, castella, vicos, agros quibus finibus tenuerat Antiochus*[1]. Il espérait y ajouter Ainos et Marôneia, dont trois navires romains avaient chassé les garnisons syriennes[2]. Mais les Romains leur avaient promis la liberté et tenaient d'autant plus à observer cet engagemant que, lors du retour de l'armée de Manlius Vulso par la Thrace, les deux cités lui avaient rendu les plus grands services, alors que les tribus des Astiens, Kainiens, Madyatènes et Korèles harcelaient les convois[3]. D'autre part, Philippe allait s'efforcer d'étendre et d'affermir sa puissance en Thrace, disséminant les garnisons macédoniennes depuis les côtes jusqu'à Philippopolis; la Thrace ainsi occupée, il en faisait venir de nombreux colons qui, établis en Macédoine, devaient fournir d'excellentes recrues à son armée[4]. Euménès en faisait probablement autant dans la partie de la Thrace qui lui était soumise; c'est, du moins, par l'envoi de colons thraces que j'expliquerais le Λύκιοι Θρᾷκες κολωνοί qu'on lit sur des monnaies d'Apollonia, la grande colonie qu'Euménès II fondait alors même sur les frontières de Pisidie en l'honneur de sa mère Apollonis[5]. Comme le roi de Pergame n'en dénoncait pas moins au Sénat les menées semblables de son voisin de Macédoine et comme il cherchait à attirer dans son alliance les villes voisines de la Chersonnèse, Philippe fit massacrer à Maroneia, par une troupe de Thraces, tous ceux qui résistaient à sa domination[6] (185/4). A cette nouvelle, le Sénat

l'armée d'Attalos I). A la même époque les Étoliens envoyaient embaucher des mercenaires en Thrace, Liv., XXXVII, 48, 4.

1. Liv., XXXVIII, 39.
2. Liv., XXXVII, 60.
3. Liv., XXXVIII, 41. Cf. Meischke, *loc. cit.*, p. 14-15.
4. Liv., XXXIX, 24. Il est aussi question de Thraces transplantés dans l'Émathia en 182, Liv. XL, 3. Le fr. de Polybe, XXIV, 8, se rapporte plutôt à cette dernière transplantation qu'à la première.
5. Cf. Hill, *British Museum Catalogue, Pisidia*, s. v.
6. Liv., XXXIX, 34; Polyb., XXII, 17; App., *Mac.*, 9. Cf. Meischke, *op. cit*, p. 16-19 et, sur les campagnes de Philippe en Thrace, Niese, *op. cit.*, III, p. 29.

n'hésita plus. Ainos et Maroneia furent cédées aux sollicitations d'Euménès II[1].

Furent-elles incorporées à la province dans laquelle on voit un corps de mercenaires pergaméniens aller s'établir en 183 : στρατιῶται οἱ διαβάντες ἐν τῶι τε' ἔτει εἰς τοὺς κατὰ Χερρονήσον καὶ Θρᾴκην τόπους[2] ? Cette longue ligne de côtes qui, de Bisanthè[3] à Maròneia, s'étendait sur plus de 400 km., fut-elle soumise tout entière au roi de Pergame? Les tribus thraces y furent-elles contraintes à l'impôt du sang? Les cités grecques en furent-elles dispensées?[4] Autant de questions auxquelles on

1. Polybe, XXIII, 3, 3; Suidas *in* Αἶνιοι. Cf. Meischke, *op. cit.*, p. 19-20.

2. *Orientis Graeci, inscr.* 330. C'est Thraemer (*Pergamon*, p. 251) qui a proposé le premier de rapporter la dédicace à ces événements.

3. Que Bisanthè (Rhodosto) faisait partie des possessions pergaméniennes, c'est ce qu'attestent les trois dédicaces trouvées dans le village voisin de Panados, l'une à Euménès II déjà mort et divinisé, les deux autres à Attalos II et à la reine Stratonikè (Michel, 1288, *Or. Graeci*, 302-4). D'après W. S. Fergusson, *Classical Philology*, I, 1906, p. 233, cet ensemble de bases devrait se placer lors de la déification prématurée d'Euménès II qui aurait suivi le bruit de son assassinat en 172. On reviendra plus loin sur le monument élevé à Panion en l'honneur d'Euménès II κτίστου τῆς πόλεως (*Or. Gr.*, 301). L'*Eumenia* que Pline (IV, 44) cite parmi les *oppida* des *Scythae Aroteres* doit être placée trop au Nord, entre les bouches du Danube et Dionysopolis, pour que sa fondation puisse être attribuée à Euménès II. Mais peut-être y a-t-il contribué de ses deniers : on sait qu'il fut en rapports avec les gens de la Chersonnèse et un prince sarmate (voir note 4). En tout cas, ce sont peut être les rois de Pergame qui, à la hauteur de Lysimacheia, ont reconstruit à travers l'isthme le mur de 40 stades qui remontait au temps du premier Miltiade, le *Makronteichos* qui devait proteger la Chersonnèse contre les incursions des Thraces (Strabon, VII, fr. 51 et 55; Plin., IV, 43 et 48). Il est certain qu'ils y ont possédé des domaines royaux très étendus, *agri Attalici*, qui deviendront des domaines impériaux (Cicéron, *De leg. agr.*, II, 50; Dio Cass., LIV, 29, 34; *CIL.*, III, 726 et 7380). Peut-être d'autres domaines royaux comprenaient-ils les belles carrières de marbre que Strabon (VII, 55) vante au-dessus de Bisanthè et de Périnthos.

4. Sestos est mentionnee parmi les cités dont les Attalides durent reconnaitre en 188 l'autonomie (cf. Cardinali, *Il regno di Pergamo*, p. 101) et il est possible qu'elle ait frappé monnaie pendant les vingt dernières années du royaume de Pergame (cf. von Fritze, *Nomisma*, I, *Die Menas Inschrift*, p. 4); mais il est difficile d'admettre que l'ensemble de la population de la Chersonnèse ait été assez libre pour pouvoir être désignée nommément dans le traité conclu entre Pergame et Pharnakès de Pont; je croirais donc que les Χερρονησῖται que Polybe nomme parmi les peuples autonomes qui auraient signé le traité (XXVI, 6) sont ceux de la Chersonnèse taurique, voisins sans doute du Sarmate Gatalos qui participe aussi au traité.

ne saurait encore donner réponse. Toutefois, il est probable que le roi de Pergame sut attirer dans son alliance le roi des Odryses, Seuthès[1], et le roi des Sapéens, Abroupolis, et l'on peut affirmer que c'est surtout comme pépinière inépuisable de soldats qu'Euménès II disputera la Thrace à Persée aussi âprement qu' à Philippe. Dans le fameux réquisitoire qu'il prononce contre son rival au Sénat (hiver 173/2), il incrimine au premier chef ses tentatives de soumettre la Thrace entière : Persée n'a pas seulement chassé de son royaume son allié, le roi des Sapéens Abroupolis[2] ; il veut la soumission de la Thrace entière, *juventutem ut jam Macedonia deficiat, velut ex perenni fonte unde hauriat, Thraciam subjectam esse*[3]. L'ambassade envoyée par Persée pour dissiper les soupçons du

1. Cela semble résulter à la fois des campagnes dirigées en Thrace par Philippe et du pardon accordé après la défaite de Persée à Kotys, le fils de Seuthès « *cum Cotye majoribusque ejus et gente Thracum fuisset... amicitia* » (Liv., XLV, 42).

2. On sait par Pausanias (VII, 10, 6) qu'Abroupolis était roi des Sapéens. Or Strabon place les *Sapaioi* d'une part (XII, 3, 20) περὶ Ἀβδηρα καὶ τὰς περὶ Λῆμνον νήσους, d'autre part (VII, fr. 43) au-dessus du promontoire appelé Θασίων κεφαλαί; c'est apparemment qu'ils s'étendaient sur la côte d'Abdère à Maronéia. C'est aussi sur la côte en face de Thasos qu'Archiloque semble les avoir combattus (fr. 6; Bergk, II, p. 384); enfin, l'occasion de la guerre entre Persée et Abroupolis fut la saisie par ce dernier du Pangée, si important par ses mines d'or (Polyb., XXII, 8, 2). On peut croire que ce n'est pas sans l'appui de Pergame que le roi des Sapéens s'est risqué ainsi sur le Strymon, presque jusqu'à Amphipolis où Philippe venait de mourir (179/8). Le premier soin de Persée paraît avoir été de le châtier (Liv., XLII, 13, 6; 40, 5; App., *Mac.* 11, 2; Diod., XXIX, 33); sans doute divisa-t-il son royaume entre la Macédoine et les Odryses dont l'on comprendrait que le roi, Kotys II, soit devenu dès lors son ami et l'ennemi d'Euménès. Comme on n'entend pas parler d'Abroupolis pendant la guerre avec Persée, bien que, sur les instances d'Euménès, les Romains aient exige, pendant les négociations de 172, que Persée lui rendît son royaume, on peut supposer qu'il mourut peu après 172 et que l'Atlesbis, qui seconde en 168 l'armée pergaménienne du côte de Maronéia, est son fils et successeur.

3. Liv., XLII, 12. Sur la valeur militaire des Thraces, voir encore Aristoph., *Av.* 1369, *Acharn* , 153; Pausan., I, 9, 5; Val. Max., II, 6, 14; Curt., III, 10, 9. Dans le décret lancé, l'hiver suivant 172/1, par Delphes contre Persée, on croit retrouver le même grief, l. 15-16 : καὶ Θραῖκας μεν ὄντας ἡμε[τέρους φίλους καὶ συμμάχους καταπολεμήσας ἀναστάτους ἐποίησεν. Ἀβρού]|πολιν δε ὃν ἡμεῖς περιελάβομεν [ταῖς πρὸς αὐτὸν συνθήκαις φίλον ἡμῶν ὄντα καὶ σύμμαχον, ἐξέ]|βαλεν ἐκ τῆς βασιλείας. Sur ce décret restitué par A. Nikitsky, *Journal du*

Sénat et réfuter l'argumentation du roi de Pergame rétorquera que « c'est Euménès surtout qui médite de s'emparer de la Thrace et que l'armée qu'il réunit et les préparaifs qu'il fait sont loin de concorder avec des intentions pacifiques »[1].

Pour s'assurer des mercenaires dans l'attente de la guerre décisive, la lutte diplomatique entre Euménès II et Persée ne paraît pas avoir été moins vive en Thrace qu'en Crète. En Thrace comme en Crète, le roi de Macédoine semble l'avoir emporté. Le roi thrace Térès était son beau-frère[2]; le souverain des Odryses, Kotys, son plus fidèle allié[3]; les plus grandes cités de l'Hellespont, Byzance au Bosphore, Lampsaque aux Dardanelles[4], se rapprochaient de lui. Aussi, quand Persée passa à Kition la revue de son armée, put-il y voir, — outre les Thraces ses sujets qui figuraient dans le corps de 3.000 hommes que Didas, le gouverneur de la Péonie, avait levé et armé, — Kotys suivi de 1.000 fantassins et de 1.000 cavaliers Odryses et 3.000

Minist. de l'Instr. publ. russe, avril 1906, voir A. J.-Reinach, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 1909.

1. App., *Mac.*, 9, 5.

2. Diodore, XXXII, 15, 7. Comme c'est après avoir passé à Byzance qu'Andriskos, le prétendu fils de Persée, se rendit auprès de Terès, on doit sans doute le considérer comme un prince des Astiens. L'Amadokos que Philippe fit prisonnier en 184 (cf. n. 3) est le prédécesseur ou de Térès ou de Diégylis.

3. Depuis 182, Liv., XL, 29, 12. Polybe, qui en fait l'éloge, le loue entre autres d'avoir été distingué πρὸς τὰς πολεμικὰς χρείας, Diodore (XXX, 3) d'avoir été ἐν τοῖς πολέμοις ἔμπρακτος. V. Strazzulla qui a réuni tous les textes au sujet de Kotys II (*La serie dei re Odrisi*, 200 a. C.-46 d. C., dans *Bessarione*, 1902) remarque avec raison l'extension que suppose le titre qu'il reçoit généralement de Θρᾳκων βασιλεύς.

4. En 184, Philippe avait délivré Byzance des menaces du roi thrace Amadokos (Polyb., XXII, 18, 12; Liv., XXXIX, 35, 4). Persée semble avoir de même secouru cette ville (Liv., XLII, 13, 3; 40, 16; 42, 4; Appian., *Mac.*, 11, 1) et elle paraît avoir été encore hostile à Pergame en 155 (Polyb., XXXIII, 12, 9). Si Pergame a laissé aux rois de Macédoine l'honneur et le profit de pareilles campagnes, c'est apparemment que ses princes avaient dû s'allier aux Kainiens, puissants dans la Propontide, pour assurer la sécurité de leurs propres possessions. Quant à Lampsaque, c'est sans doute la peur de se voir assujettie par Pergame dont les possessions l'entouraient de toutes parts qui la fit incliner vers Persée. Quand elle vit que les Romains se décidaient à la 3e guerre de Macédoine, elle s'empressa de demander, pour prix des services rendus aux généraux romains, le titre d'alliée de Rome, craignant autant la *regia potestas* d'Euménès que celle de Persée (Liv., XLIII, 6).

Sintiens sous un chef national[1]. Après s'être distingués pendant toute la guerre, ce sont les Thraces au visage farouche, une chlamyde noire jetée sur les épaules, au bras gauche un long bouclier éclatant de blancheur, balançant de la droite leur pesante *rhomphaia*, qui jettent l'épouvante dans les rangs romains au début de la bataille de Pydna[2]. Si Persée y fut vaincu, il est probable que l'absence de Kotys fut une des principales causes de sa défaite. Cette absence était due à la puissante diversion opére par le roi de Pergame.

Attaqué par Kotys dans ses possessions de Thrace, voyant Ainos et Maròneia, où le parti macédonien avait apparemment repris le dessus, fermer leurs portes, en 172 et en 171, aux flottes unies de Rome et de Pergame, Euménès II, en effet, fut obligé d'entreprendre en Thrace une campagne énergique. Dès 172, on voit des Thraces, inquiets des progrès de Persée, venir solliciter du Sénat *societatem amicitiamque*: le Sénat les leur accorda d'autant plus volontiers qu'on espérait de leur part une diversion militaire au N.-E. de la Macédoine[3]. Ces Thraces comprenaient sans doute le roi Atlesbis, successeur probable du Sapéen Abroupolis, qui, de concert avec le stratège d'Euménès II, Korragos, envahit, en effet, le royaume de Kotys[4].

Cette attaque obligea Persée à y renvoyer le roi Odryse, au

1. Liv., XLII, 51.

2. Liv., XLIV, 40. A côté de ces Thraces pesamment armés, les rhomphaiophores (voir mon article *Rhomphaea* du *Dictionnaire des Antiquités*), il y avait des Thraces légèrement armés, munis du javelot, de la *sica*, de la *pelte*. J'ai essayé de montrer, dans l'article précité du *Bulletin de Corr. Hell.* 1909, que c'est eux qu'on doit reconnaître sur les bas-reliefs de Delphes qu'on a attribués au monument de Paul-Émile.

3. Liv., XLII, 19.

4. Liv., XLII, 67 : *Atlesbim, regulum Thracum, et Corragum, Eumenis praefectum, in Cotys fines impetum fecisse et regionem, Marenem quam vocant, cepisse.* Ce *praefectus* est sans doute le gouverneur de la Chersonnèse de Thrace. Peut-être fut-il le prédécesseur immédiat du Straton, στρατηγὸς τῆς Χερρονήσου καὶ τῶν κατὰ τὴν Θρᾴκην τόπων sous Attalos II (*Or. Graeci inscr.*, 330, l. 13). Quant à la Marénè, elle n'est pas autrement connue. Peut-être est-ce le pays de Maròneia, puisqu'on connaît un bourg de Salè, *vicus Maronitorum* (Liv., XXXVIII, 41; cf. Seure, *Bull. Corr. Hell.*, 1900, p. 151).

lendemain du combat de Phalanna où ses Thraces avaient joué un rôle important (171). Au printemps suivant, Persée alla lui-même au secours de Kotys, *ad Cotyn defendendum adversus Atlesbis et Corragi copias*[1]. C'est probablement pour faciliter des opérations engagées du côté du Nestos que, aussitôt après le départ de Persée, Euménès II, unissant sa flotte à l'escadre romaine, vint assiéger la grande ville d'Abdère aux bouches du fleuve[2]; seule, la trahison d'un des notables de la cité lui permit de s'en emparer (170). L'année suivante, la flotte pergaménienne paraissait devant Amphipolis et devant Kassandreia; les garnisons illyrienne et thrace y résistaient victorieusement[3]. Ce sont les 2.000 Thraces de la garnison d'Amphipolis, avec les tribus voisines des Odomantes et des Sintiens, qui furent parmi les derniers à poursuivre la lutte en 168, et Persée pensa à chercher refuge auprès de Kotys[4]. Ainos[5] prolongea sa résistance jusqu'en 167, et, en punition, fut livrée au pillage. Absorbé par l'invasion de Solovettios, malade et impuissant, Euménès II ne put empêcher qu'Ainos, Maronèia et Abdère, qu'il convoitait depuis si longtemps, ne fussent déclarées libres, ni que son ennemi Kotys n'entrât dans l'alliance de Rome. Comme le Sénat protégeait Abdère contre le roi Odryse[6], il refusa Ainos et Maronèia aux instances du prince Attalos[7].

Malgré la grande faveur dont il jouissait à Rome, Attalos II ne fut pas plus heureux pour les affaires de Thrace quand il monta sur le trône en 159. Il vit même ses possessions de l'Hellespont menacées par la puissance du roi des Kainiens et des Odryses, Diégylis. Profitant, semble-t-il, de la guerre

1. Liv., XLIII, 3, 4. C'est probablement parmi les Thraces amis d'Euménès que son allié Antiochos IV levait les 3.000 Thraces qui figurent en 167 dans la revue de Daphne (Pol., XXXI, 3, 4).
2. Liv., XLIII, 4; Diodore, XXX, 6.
3. Polybe, XXIX, 6, 1; Liv., XLIV, 10; Diodore, XXX, 12.
4. Liv., XLIV, 44-6; XLV, 4; Zonaras, IX, 23.
5. Liv., XLV, 27 : *Aeniorum urbem*. C'est bien plutôt Ainos que la petite place d'Aineia près Thessalonique.
6. Polybe, XXX, 19; Liv., XLV, 42; *Sylloge*, 303.
7. Polybe, XXX, 1-3. Liv., XLV, 19-20.

entreprise contre Pergame (156-3) par son beau-frère Prusias II, le prince thrace ravagea les villes grecques de l'Hellespont. Lysimacheia fut détruite[1], sans doute avant que la paix conclue avec la Bithynie, qui dut payer les frais de guerre et livrer 20 vaisseaux, eût laissé Attalos II libre d'agir en Thrace. Fuyant les cruautés de leur roi — il faut en lire dans Diodore les détails atroces[2], — les nobles thraces se réfugièrent en masse auprès d'Attalos II. Lorsque Diégylis répondit au renvoi généreux des prisonniers thraces faits par ce prince en Bithynie en soumettant les parents des Thraces qui s'étaient réfugiés à Pergame aux mêmes supplices auquels il avait livré les habitants de Lysimacheia ; quand, à ses noces, il eut fait enlever pour les immoler deux jeunes gens de la maison royale qui faisaient route par la Thrace[3], force fut à Attalos II d'intervenir les armes à la main. C'est sans doute à son intervention qu'est due la rapide disparition de Diégylis, puis celle de son fils Zibelmios qui imita la conduite barbare de son père. L'un et l'autre avaient disparu en 149, l'année même où Prusias II succomba dans Nikomédeia, où il s'était défendu, contre son fils Nikomédès secondé par Attalos II, avec le seul secours des 500 Thraces envoyés par Diégylis[4].

1. Diodore, XXXIII, 14; XXXIV, 12, Strabo, XIII, 624; Trog., *Prol.*, 36.

2. Diodore, XXXIII, 13 : δύο νεανίσκους Ἕλληνας ἐκ τῆς Ἀτταλικῆς βασιλείας. On ne saurait décider dans lequel des deux sens que « maison royale » a conservés chez nous il faut prendre ici *basileia*. S'il s'agit de membres de la famille royale, il faut penser sans doute à la branche collatérale, issue d'un frère de la reine Apollonis. Le dernier membre de cette lignée que nous connaissions est Athénaios Sôsandrou nommé prêtre de Zeus Sabazios en 135 (*Or. gr.*, 332, IV).

3. Diodore, XXXIV, 14; Strabo, XIII, 624; Trog., *Prol.*, 36; Appian., *Mithr.*, 4, 6.

4. Sur ces événements, voir Niese, *op. cit.*, III, p. 332-5 et Wilcken, art. *Andriskos* dans Pauly-Wissowa. Je me borne à corriger en Byrebistas la forme évidemment corrompue Βαρσαβᾶς transmise par Diodore, XXXII, 15. 7. J'admets avec V. Strazzulla (*loc. cit.*, p. 23) que Diegylis, dynaste des Kainiens, avait établi sa capitale à Bizye, à 300 stades au-dessus de Périnthos, Βιζύη Ἀστιῶν βασίλειον (Strabon, VII, fr. 47); ce serait l'indice d'une première union des Kainiens avec les Astiens. Si Bizye était la capitale des Astiens, elle était à côté du pays des Kainiens, Pline citant à la suite : *Bizye arx regum Thraciae* — elle fut, en effet, la capitale des rois Thraces du Ier s. de notre ère (cf. *Annual British School*, 1905-6, p. 180) — *et regio Caenica* (IV, 47, cf. Liv. : *Astii et Caeni*). La monarchie fondée par Diégylis ne paraît pas avoir survécu

Quand, en effet, à cette époque, le pseudo-Philippe essaya de soulever la Macédoine, on n'entend plus parler de Diégylis ni de son fils parmi les princes thraces qui lui fournirent des auxiliaires, mais de Térès, le vieux beau-frère de Persée, de Byzès, de Byrébistas. En soutenant le prétendant, c'est surtout le roi de Pergame que les Thraces, comme Byzance, cherchaient à molester; rien ne pouvait lui être plus funeste que le rétablissement d'un royaume de Macédoine. Aussi voit-on la flotte pergaménienne appuyer l'expédition romaine de 148; mais ni ces désordres, ni ceux que fit renaître, en 143, la tentative d'un nouveau prétendant encore appuyé par les Thraces, ne paraissent avoir permis à Attalos II d'étendre ou d'affermir sa puissance en Thrace.

Aussitôt le dernier roi de Pergame mort, les Thraces se soulèvent (133). Peut-être les Besses, les Triballes et les autres Thraces du Nord s'étaient-ils déjà réunis aux Scordisques, comme ils le firent en 106, pour envahir la Macédoine. A peine le préteur de Macédoine, M. Cosconius, avait-il repoussé cette invasion que les villes de la Propontide imploraient son secours contre les Thraces du Sud. Voyant, en effet, dans la guerre d'Aristonikos l'occasion toujours convoitée de mettre à sac ou, tout au moins, à tribut les riches cités grecques de la côte, ces Thraces s'allient avec le prétendant. Une inscription les montre dévastant le territoire de Sestos[1]; en 131, c'est un corps de

à son fils Zibelmios. On a, du moins, de bonnes raisons pour considérer comme appartenant à la dynastie Odryse le Rheskouporis *Thraciae regulus* (Florus, I, 30; Zonaras, IX, 28) qui livra Andriskos et le Byzès de Diodore si on peut l'identifier à Bithys, le fils de Kotys II, otage en Italie après Pydna et bientôt remis en liberté. Tout ce que dit Strazzulla de la *Kainé* que Diégylis aurait partagée avec le roi de Pergame (*op. cit.*, p. 20) repose sur l'erreur que l'on a signalée plus haut (cf. *Rev. arch.*, 1908, II, p. 249).

1. *Orientis graeci inscr.*, 339. Les services rendus par Ménas de Sestos à sa patrie paraissent avoir commencé lors de la guerre de Diégylis. Les stratège Straton, de qui il sollicite l'envoi d'une garnison à Sestos, serait le gouverneur pergaménien de la Chersonnèse, successeur peut-être de Korragos. L'ambassade de Ménas auprès des généraux romains en Asie est un peu postérieure à la mission semblable de Macnaon de Cyzique auprès de M. Cosconius qui commandait en Macédoine depuis 135 (cf. P. Foucart, *La formation de la prov. romaine d'Asie*, p. 323). C'est ce préteur sans doute qui fut chargé des opérations de Thrace.

cavalerie thrace qui poursuit et qui tue le consul Crassus à Leukai, près Smyrne[1].

De la présence de Thraces dans ces circonstances, peut-on conclure qu'un corps thrace figurât ordinairement parmi les troupes de Pergame? Je le croirais d'autant plus volontiers que, d'après la réputation de cruauté que les Thraces et les Tralliens s'étaient acquise, c'est à eux que s'appliquerait le mieux le passage où Diodore montre Attalos III, quand les morts successives de sa mère et de sa fiancée l'eurent rempli de soupçons contre tout son entourage, « faisant choix, parmi ses mercenaires barbares, des plus féroces pour le carnage et des plus cupides pour l'argent et les cachant dans quelques chambres du palais. Il fit alors mander ceux des amis (*philoi*) qu'il soupçonnait. Ceux-ci étant arrivés, il les fit tous mettre à mort par le ministère sanglant de ses satellites, et, sur le champ, il fit infliger le même supplice aux femmes et aux enfants des victimes. Quant aux autres amis, tant ceux qui avaient des commandements militaires que ceux qui jouissaient d'emplois civils, il employa la ruse pour faire périr les uns; les autres, il les fit massacrer avec toute leur famille. Par cette cruauté, il devint odieux non seulement à ses sujets, mais aussi aux peuples limitrophes et, dans tout son royaume, on ne songeait plus qu'à la révolte »[2]. Quelque exagération qu'il y ait dans ce tableau, destiné à légitimer l'annexion romaine et les dépouilles données aux rois voisins, il permet peut-être de comprendre comment, d'une part, Aristonikos se trouva tout de suite à la tête d'un noyau d'excellentes troupes intéressées au maintien de la royauté; comment, d'autre part, pour empêcher que toutes les troupes ne suivissent l'exemple des Thraces, il fallut que Pergame s'empressât de leur octroyer le droit de cité, mesure appliquée nominativement aux Ma-

1. Val. Max., III, 2, 12; Eutrop., IV, 20 (9).

2. Diodore, *fragm.*, l. XXXIV-XXXV, 3 (Dindorf). Peut-être est-ce en Thrace qu'Attalos III avait fait cette campagne victorieuse à la suite de laquelle Élaia vota en son honneur le décret qu'on a conservé (*Or. gr. inscr.*, 332).

cédoniens, aux Mysiens, aux Masdyéniens, peut-être aux Tralliens[1], mais dont les Thraces paraissent exclus, peut-être en raison même de leur révolte. Quoi qu'il en soit, à la fin de cette histoire des mercenaires de Pergame dans leurs rapports avec la politique étrangère des Attalides, la scène narrée par Diodore ne paraît pas déplacée. Elle suffit à faire entrevoir le rôle que les mercenaires ont pu jouer dans la transformation intérieure de Pergame, depuis la république à présidents héréditaires qu'elle fut d'abord jusqu'à la monarchie absolue de type oriental. Elle nous amène à étudier l'organisation même de l'armée pergaménienne. Généralement insuffisante dans les grandes crises extérieures, cette armée a dû, depuis Philétairos, le subtil gazophylaque, jusqu'à cet extravagant autocrate que fut Attalos III, faire à l'intérieur la force principale des Attalides.

(*A suivre.*)

A. J.-REINACH.

1. *Or. gr. inscr.*, 338. On a vu que la restitution Μασδυηνοῖς καὶ Τραλλῆσιν] comblerait fort bien la lacune.

LA CALLIGRAPHIE ORIENTALE

DANS SES RAPPORTS AVEC L'ARCHÉOLOGIE[1]

Il est bien connu que, parmi les motifs les plus fréquents de l'ornementation orientale, rentrent les caractères de l'écriture, et il est non moins certain que l'emploi des lettres à la décoration du bois, des cuivres, de la pierre, de la faïence et de la porcelaine, repose sur une esthétique particulière : la forme de chaque lettre, tracée suivant des règles qui varient avec les genres, offre une beauté *sui generis* qui n'a rien à faire avec la signification même des mots tracés ; l'exemple que j'ai déjà cité ailleurs en est une preuve péremptoire : il y a des cas où les inscriptions sur un vase ou un objet donné n'offrent aucun sens ; c'est donc la beauté même de la lettre qu'on a en vue en l'employant dans la décoration.

Jusqu'ici, il semble que l'archéologie arabe ait surtout considéré les inscriptions à leur seul point de vue épigraphique et historique : on déchiffre, généralement avec beaucoup de peine, ces inscriptions pour en établir le sens et préciser l'époque où le monument, le vase, l'objet quelconque qui les porte a été fabriqué, en déterminant le lieu de fabrication, l'origine des architectes, des graveurs, des dessinateurs, et les rattacher, par un lien historique, à leurs prédécesseurs. Il y a pourtant quelque chose de plus. En général (et ceci est bien plus vrai des monuments que des manuscrits, dont un grand nombre ont été tracés par des mains inhabiles, le contenu du livre important beaucoup plus que le contenant), les inscriptions ornementales ont été dessinées par des calligraphes, et il n'est pas d'un

1. Communication faite au 2e Congrès international d'archéologie, au Caire, avril 1909.

mince intérêt de pouvoir déterminer à quelle école se rattache l'écriture dont ils ont formé les caractères. Il est extrêmement important de constater, par exemple, que l'inscription turque orientale de la stèle qui rappelle la fondation de la mosquée de Péking a été écrite en *nasta'lîq*, écriture devenue nationale en Perse depuis les Timourides; que les inscriptions arabes des mosquées chinoises de K'aï-fong-fou et de Si-ngan-fou sont tracées, au XVI^e^ siècle, en écriture *riḥân*; qu'une faïence chinoise de ma collection, inédite à ce jour, présente un texte persan constitué par des caractères *naskh*, bien qu'elle soit du XV^e^ siècle, etc.

Lorsqu'on se trouve en face de ces belles inscriptions arabes placées par les souverains ottomans sur les somptueuses mosquées dont ils ont orné leur capitale, Constantinople, on est frappé du genre particulier de l'écriture *thuluth* qu'elles nous présentent : les hampes des *élifs* et des *lâms* sont en général fort allongées et grêles, le plein des lettres moins épais qu'il ne devrait être en proportion des vides, ce qui donne à ces caractères une élégance particulière. C'est que le *naskh* a été influencé par les principes de ce que les historiens de la calligraphie ont appelé l'école des Sept Maîtres d'Asie Mineure, dont le représentant le plus connu est l'artiste qui s'appelait le chéïkh Hamdoullah.

Les belles recherches de M. van Berchem sur l'épigraphie arabe ont déterminé certains faits historiques, dans le même ordre d'idées, de la plus haute importance; c'est ainsi que l'on a pu connaître l'époque où l'écriture dite *koufique* est remplacée par l'écriture *naskh* dans les monuments tracés sur pierre. En ce qui concerne les papyrus et le papier, M. Karabacek, par ses études approfondies sur les papyrus de la collection de l'archiduc Renier, a déterminé le *processus* historique des transformations de l'écriture sous le *qalam* des scribes, et est arrivé à des conclusions certaines dont quelques-unes étaient bien inattendues, et qui sont aujourd'hui du domaine courant de la science.

Quant à la calligraphie proprement dite, cet art si apprécié des Orientaux et si méconnu des Européens, le livre que j'ai consacré aux calligraphes et aux miniaturistes de l'Orient musulman est une entrée en matière; mais il faut maintenant pousser plus avant. Il convient, par une étude des monuments faite à ce point de vue, d'arriver à constituer l'historique de cet art, ou tout au moins d'en déterminer les principaux points. Les œuvres des divers artistes ont une physionomie particulière qui doit servir de guide : telle lettre est tracée par l'un de telle façon, tel appendice est fait par l'autre plus long ou plus court; ce sont des traits saillants qu'il n'est pas permis de négliger. Enfin, quand on aura établi, par des recherches précises, la nature des procédés employés par tel chef d'école et qui doivent se retrouver, plus ou moins fidèlement observés, chez ses élèves immédiats, on pourra fixer les diverses écoles autrement que par les dires, plus ou moins reflets d'une opinion personnelle, de tel ou tel des historiens qui ont traité cette matière. Il se constituera alors une histoire de l'art calligraphique dont les données, venant s'ajouter aux autres motifs de détermination, contribueront utilement à établir l'étage historique et géographique où se place tel ou tel objet soumis à l'examen.

Très fréquemment, les miniatures persanes et indiennes qui décorent les beaux manuscrits ou dont on a formé de splendides albums, ne portent pas le nom de leurs auteurs, ou bien le nom a été falsifié. La bibliothèque khédiviale possède de magnifiques albums où l'on trouve des œuvres attribuées à Mànî de Chiràz, et qui ne peuvent être toutes de ce peintre, qu'il ne faut pas confondre avec son célèbre homonyme, l'hérésiarque Manès; mais comme ces œuvres sont loin d'être de la même main, qu'elles sont au contraire de diverses provenances, que certaines d'entre elles offrent un caractère chinois très accentué (ce qui peut les faire classer à la fin du XV^e^ siècle) tandis que d'autres sont purement indiennes, elles ne peuvent être attribuées au même auteur, et par conséquent la signature de celui-ci a été imitée sur la plupart. Les miniatures de Behzàd que possède la

Bibliothèque Nationale de Paris ne sont pas signées : l'attribution n'en est que traditionnelle et a été rapportée d'Orient par Charles Schefer, à qui elles avaient appartenu; mais elle est probable, à cause de l'exécution soignée de ces belles œuvres.

Pour les calligraphes, qui étaient en même temps miniaturistes, l'attribution sera faite au moyen du colophon habituel qui termine les manuscrits; mais il n'en sera pas de même quand le miniaturiste anonyme décore un ouvrage dont le texte a été tracé par un autre. Toutefois le nom du copiste, pourvu que celui-ci soit vraiment un calligraphe, servira de fil conducteur : sachant à quelle époque il a travaillé, on pourra préciser le nom de l'artiste qui a été son collaborateur pour la décoration du manuscrit au moyen de miniatures. Plus tard, par la connaissance plus approfondie du faire de chaque artiste, on pourra arriver à des attributions plus précises : Bâber, le conquérant de l'Inde, avait remarqué, à propos de Behzâd, qu'il exagérait les lignes du menton dans les visages imberbes tandis qu'il n'avait que des éloges à décerner pour l'art avec lequel il représentait les visages barbus. Ce qu'a pu observer le Timouride ne saurait échapper à la critique contemporaine, quand elle voudra bien s'occuper des miniatures persanes avec le même intérêt qu'elle a apporté à la classification d'autres œuvres.

L'histoire du développement de la calligraphie est donc d'une importance majeure pour l'étude des monuments orientaux, arabes, persans, turcs, ou musulmans de l'Inde; cet art a eu ses périodes distinctes, bien tranchées; son histoire est un auxiliaire indispensable des recherches archéologiques.

Clément HUART.

RECHERCHES SUR LES PROPORTIONS

DANS LA

STATUAIRE FRANÇAISE DU XII[e] SIÈCLE

d'après les moulages du Musée de Sculpture comparée [1].

III

LES CONDITIONS : LE PROGRAMME ET LA TECHNIQUE

Il est de toute évidence que des groupements de rapports analogues à ceux que nous avons analysés seraient incompréhensibles si les artistes ne tendaient dans une certaine mesure vers une fin identique. S'il n'y avait point de but sur la cible, et s'il n'y avait point volonté d'atteindre ce but, les balles ne se serreraient pas autour d'un point déterminé. Mais, dans notre cas, le but poursuivi ne saurait être assimilé à un point.

L'idée d'un type unique du beau s'imposant aux artistes, à travers les âges, comme l'idéal à réaliser, est une hypothèse qui a pu séduire quelques esthéticiens, mais que les historiens de l'art accueilleront avec plus de scepticisme. Il est plus simple d'admettre que les variations de nos rapports sont resserrées entre certaines limites parce qu'au-delà de ces limites, ils cesseraient de correspondre à des formes humaines. Or, les modèles vivants dont les créations de l'artiste doivent nécessairement se rapprocher peuvent bien être considérés à la rigueur — et ne fût-ce que pour simplifier — comme groupés autour du type moyen de notre espèce, mais ils ne représentent chacun en particulier qu'une *erreur* par rapport à ce type. Même pour un

1. Voir *Revue archéologique*, 1907, I, pp. 436-459, et 1908, I, pp. 331-358.

ouvrier uniquement préoccupé de ne pas sortir de la vérité, de copier exactement la nature, ce qui se pose comme modèle ce n'est point un type unique, c'est un groupe, dans lequel il fait son choix suivant ses inclinations particulières et les besoins du moment. Il n'est même pas nécessaire que le choix s'exerce seulement entre les divers types de proportions réalisés par la nature. Ce groupe, pourtant assez large, est encore beaucoup trop serré, et l'art sait s'accommoder de ce qui dans la nature serait invraisemblable et monstrueux.

Au XII[e] siècle, les sculpteurs paraissent avoir à peu près atteint dans cette voie les limites de leur liberté. Aucune période de l'histoire de l'art ne paraît pouvoir nous fournir des écarts aussi grands que ceux que nous avons relevés ici. Il n'était pas possible de s'éloigner de la nature plus qu'on ne l'a fait parfois à l'époque romane sans que les œuvres ne devinssent de purs jeux de décoration.

Sous des influences qui seront recherchées plus loin, les écarts semblent préférer telle ou telle direction; la moyenne normale ne se place pas exactement au milieu d'eux, mais on peut dire d'une façon générale que les écarts se produisent au XII[e] siècle de part et d'autre de ce type humain moyen[1].

Rapports	$\frac{H}{L}$ (Proportions générales)	$\frac{L}{l}$ (Largeur des epaules)	$\frac{H}{h}$ (Nombre de têtes dans la hauteur)
Moyenne normale	4 1 3	2 1 3	7 1/2
Ecarts extrêmes au XII[e] siècle autour de cette normale.	— 1,33 + 3,36	— 0,46 + 0,54	— 3,75 + 3

1. Les rapports qui représentent ici et dans la suite de ce travail ce type moyen ne sont que des approximations. Sur les moyennes anthropologiques, voir, outre les exemples cités, les enquêtes colossales des Américains : B. A. Gould, *Investigation in the military and anthropological Statistics of Ameri-*

***

Parmi les influences qui déterminent le choix de l'artiste dans cet ensemble de variations acceptables, on peut constater d'abord celles qui dépendent de la personnalité ou du rôle moral de chaque personnage représenté. Un patriarche n'aura pas les proportions d'un ange; le Christ, celles d'un soldat.

Les femmes, dans un même monument, ont, en général et en moyenne, la tête relativement plus petite que les hommes. A Clermont, à Autun, à Chartres, à Corbeil, le rapport $\frac{H}{h}$ a de 1 à 4 dixièmes de plus chez les femmes que chez les hommes. Ce caractère, qui ne semble pas particulier à l'art roman, n'en est pas moins singulier. On remarquera, en effet, qu'il est incorrect au point de vue strictement réaliste : on sait que dans la nature, les femmes ont, relativement à la taille, la tête plus grande que les hommes.

On pourrait en conclure que de tous temps les limites de la flatterie tolérable varient avec le sexe. Il est plus probable cependant qu'il s'agit d'une de ces erreurs d'interprétation dont l'art nous offre de nombreux exemples. Dans le domaine du geste et de l'attitude, que l'on regarde comment sont représentés un homme qui court, un cheval qui galope, on verra que la vérité matérielle est sacrifiée à chaque instant à la vérité de sentiment. Le mouvement qui suggère le mieux l'idée d'instabilité ou de vitesse est préféré au mouvement réel. Dans notre cas, l'artiste a adopté les formes qui expriment le mieux un sentiment d'élégance et de grâce, sans se préoccuper si la nature provoque en lui ce sentiment par les mêmes voies.

Les enfants sont représentés d'une façon moins paradoxale.

can Soldiers, New-York, 1869; J. H. Baxter, *Anthropological Statistics*, Washington, 1875. Le Dr Paul Richer a résumé pour les artistes, sous une forme simple et commode, les résultats obtenus par de nombreux anthropologues : *Canon des Proportions du corps humain*, Paris, s. d., in-8°. Je me suis servi de préférence des tableaux de Quetelet. Quoique assez anciens et établis sur un nombre restreint de cas, ils sont suffisamment exacts pour l'objet de notre recherche; ils ont l'avantage de contenir de très nombreuses mesures et par conséquent de se prêter mieux aux comparaisons.

Le corps est plus court, la tête plus grosse, les épaules plus étroites que chez les adultes. Le rapport $\frac{H}{L}$ peut s'abaisser d'une unité (Autun) ; $\frac{L}{l}$, de 3 dixièmes (Moissac); le rapport $\frac{H}{h}$ s'abaisse de 3 à 15 dixièmes.

L'Enfant Jésus, cependant, dans les scènes de la Nativité ou de la première enfance, est loin d'avoir les proportions d'un nouveau-né. A Moissac, par exemple, il serait encore trop élancé pour un enfant de 6 à 8 ans. C'est une faute d'observation qui s'atténuera progressivement au Moyen Age : on pourrait dire que l'Enfant Jésus est représenté d'autant plus jeune que les œuvres sont plus récentes.

Les petits anges, ceux par exemple qui viennent recueillir les âmes des mourants, ont les proportions des enfants. Mais les anges plus élevés en dignité, les Archanges, ou ceux qui environnent le Christ ou la Vierge, sont représentés comme des jeunes gens, au corps très allongé, à la tête très petite. Notre-Dame du Port fait exception par ses anges assez robustes. Mais en Bourgogne, dans l'Ile-de-France, le Languedoc, si l'on compare les anges aux figures voisines de chaque monument, on verra $\frac{H}{L}$ augmenter en moyenne de 2 à 8 dixièmes et $\frac{H}{h}$ de 5 dixièmes à l'unité. Ce sont des différences assez importantes pour qu'il faille en tenir compte dans les comparaisons et les calculs. Il est légitime en particulier de ne pas faire figurer dans les études de *groupements* les anges et les enfants qui se placent assez loin de la moyenne.

Il semble bien que l'on ait établi avec raison un lien entre l'allongement des figures et leur caractère d'immatérialité, de sainteté. D'une façon générale, le degré de dignité, au point de vue religieux, se traduit dans les proportions. Le tympan d'Autun va nous fournir un exemple dans lequel cette influence du programme iconographique se trouve très heureusement isolée et mise en lumière.

Il y a une différence très marquée dans les proportions entre le Christ, la Vierge, les apôtres et les anges du tympan d'une part, et, d'autre part, les morts du linteau. L'emplacement ou la dimension des personnages n'agissent pas ici, ou du moins ne suffisent pas à expliquer ces différences ; car, si l'on ne prend que le linteau, l'ange qui sépare les méchants des bons, celui qui apporte sa protection à trois petits enfants, sont nettement plus allongés que les autres figures ; dans le tympan, d'autre

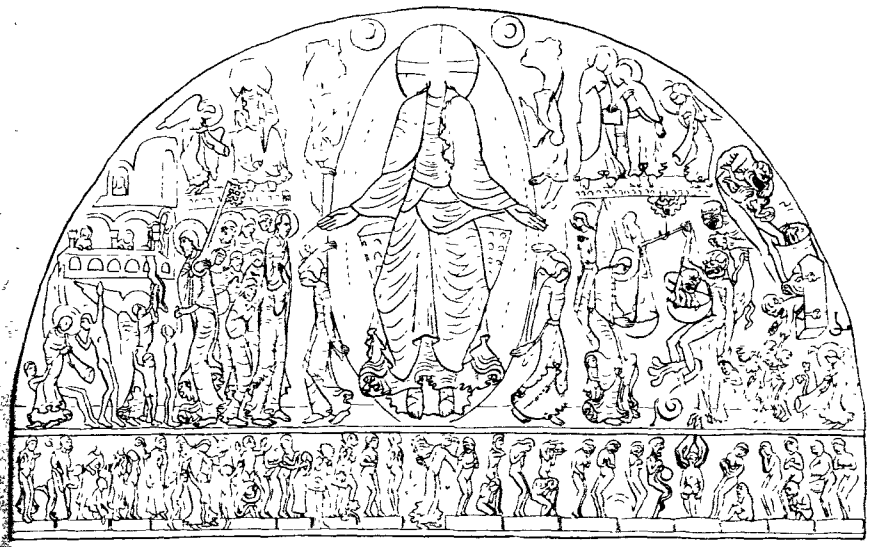


Fig. 1. — Tympan d'Autun (Mus. Sc. comp., n° 57).

part, les réprouvés ont gardé exactement les dimensions qu'ils avaient à l'étage inférieur ; les élus au contraire s'allongent de plus en plus, pour ainsi dire, à mesure qu'ils s'approchent de la Jérusalem céleste. Parmi les Apôtres, enfin, les plus vénérés, saint Pierre, saint Paul et saint Jean, sont sensiblement plus grands et plus élancés que leurs voisins[1].

1. Quoique la scène du Jugement ne se développe pas encore ici selon l'ordonnance qui deviendra classique au XIII[e] siècle, tous les personnages de cette scène peuvent être identifiés plus facilement qu'on ne l'a pensé. La Vierge

*
* *

Le plus souvent, le rôle décoratif des figures intervient en même temps que le programme iconographique pour conditionner les proportions. Les deux facteurs s'influencent même mutuellement à tel point que ce serait un jeu assez difficile de rechercher si c'est la personnalité morale d'une statue qui détermine ses dimensions et son emplacement, ou si ce sont au contraire ces conditions techniques qui influencent l'expression de son caractère moral.

Ce que l'on constatera toujours, c'est que partout où le sujet ne s'y oppose pas absolument, les proportions sont subordonnées aux nécessités monumentales. Plus d'une fois, dans un groupe, une figure fait brusquement exception parce qu'elle est gênée par le voisinage d'une arcade, écrasée par un chapiteau, enfermée dans un médaillon, reléguée dans l'angle d'un tympan. On a constaté depuis longtemps que les grandes statues des piédroits sont elles-mêmes de véritables colonnes. Il faudrait donc toujours, dans les comparaisons, rechercher si les figures comparées sont placées dans un cadre analogue.

*
* *

Parmi les données monumentales, il en est une qui prend une importance inattendue : c'est l'échelle même des figures.

Dans un même monument, le tympan de Vézelay, recherchons séparément les proportions moyennes de deux groupes, dont l'un comprendrait seulement les petites figures, l'autre,

est assise seule, en haut et à la droite du Christ. A la gauche sont deux apôtres, celui qui tient un livre étant évidemment Mathieu. Sur le registre du milieu et à gauche, derrière le saint Michel de la Pesée, on voit saint Jean, imberbe, son évangile à la main, prêt à s'agenouiller pour implorer la clémence du Juge. Les neuf autres apôtres sont placés de l'autre côté, au-dessous de la Vierge, Seuls ceux qui se trouvent en avant n'ont pas de nimbe, pour ne pas masquer les apôtres du second rang. Ils tournent le dos à saint Pierre, que sa clef a déjà fait reconnaître. Si l'on remarque les proportions absolument exceptionnelles du front chez celui qui ouvre la marche, immédiatement à la droite du Christ, on reconnaîtra aussi saint Paul, figure ici avec une calvitie inconvenue.

seulement les grandes. Les schémas ci-contre montreront quelles différences considérables cette distinction suffit à faire constater.

Dans tous les monuments du XII^e^ siècle, on obtiendrait les mêmes résultats. Si l'on considère en particulier le rapport $\frac{H}{h}$,

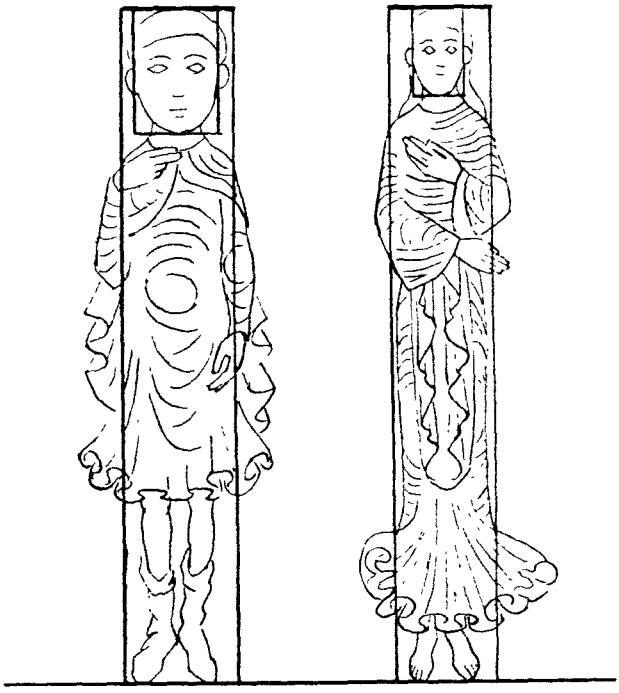


Fig. 2. — Porte de Vézelay (Mus. Sc. comp., n° 263).
Petites figures. Grandes figures.

on constatera qu'à l'exception de 4 figures d'Autun (contre plus de 100 figures de toutes les régions du XII^e^ siècle) nous pouvons, en partant de l'échelle seule, former deux groupes de rapports absolument distincts : dans toutes les statues qui ont moins de 1^m^.20, la tête est énorme ; le rapport est toujours inférieur à 6,25 ; dans toutes les grandes statues au contraire, le rapport $\frac{H}{h}$ dépasse 6,25.

L'on pourrait donc se demander tout d'abord si l'on n'aurait pas adopté, dans toutes les régions, deux types différents, dont l'un aurait été réservé aux grandes figures, l'autre aux petites.

Une expérience montrera que les choses se passent tout autrement. Étudions, en effet, en fonction de la hauteur absolue de nos statues, les variations du rapport $\frac{H}{h}$. Pour cela, réunissons par régions toutes nos statues du XII^e^ siècle et plaçons les ensuite par rang de taille. Coupons chacune de ces séries de 16 en 16 centimètres, par exemple, et notons la moyenne des rapports dans chacune de ces sections.

En disposant l'opération sous forme de graphiques (fig. 3), nous placerons de gauche à droite l'échelle des hauteurs en centimètres, et de bas en haut l'échelle des rapports. Par les points correspondant à chacune de nos moyennes, faisons passer des lignes brisées (en pointillé), dont la direction générale (courbe pleine) indiquera dans quel sens et à quel degré se manifeste l'influence de l'échelle.

D'une façon plus ou moins rapide, mais sans aucune exception, toutes nos lignes ont pris une direction ascendante. Si l'on tient compte du petit nombre de cas observés et de la très grande inégalité qui en résulte dans la répartition de ces cas entre les diverses sections, on sera surpris de la constance qui se manifeste dans l'action du facteur étudié. Il y a dans l'influence de l'échelle une continuité tout à fait remarquable. Elle obéit à une véritable loi, qui pourrait être formulée ainsi :

Relativement à la taille, la tête d'une statue est d'autant plus petite que cette taille est plus grande.

En d'autres termes :

Lorsqu'on fait varier les dimensions d'une figure, la hauteur de la tête varie beaucoup plus lentement que la hauteur totale de cette figure.

Quantitativement, cette loi a des effets si considérables qu'il est extraordinaire qu'elle n'ait pas été déjà formulée. Dans le Languedoc, par exemple, où les monuments ont pu être répartis

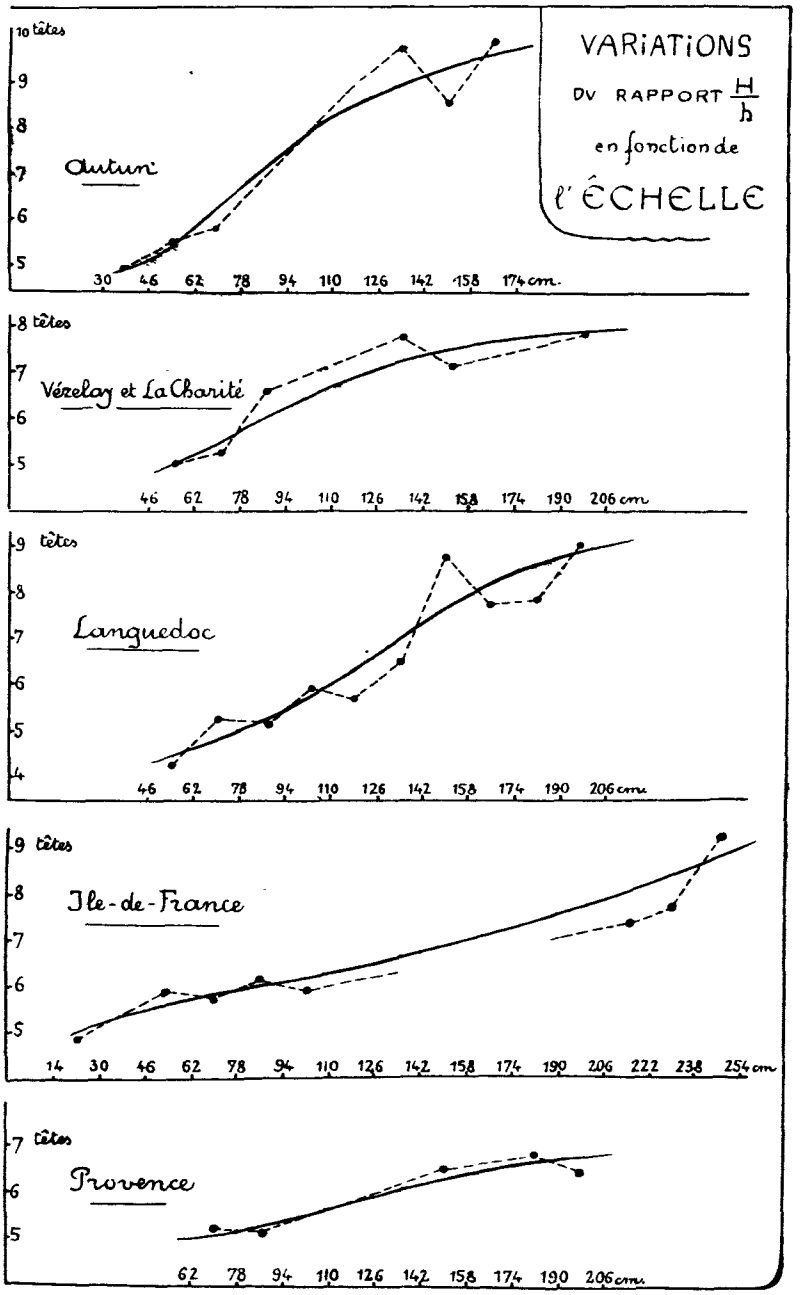

VARIATIONS
DV RAPPORT H/h
en fonction de
l'ÉCHELLE
Autun
Vézelay et La Charité
Languedoc
Ile-de-France
Provence
10 têtes
9
8
7
6
5
4
30 46 62 78 94 110 126 142 158 174 cm.
46 62 78 94 110 126 142 158 174 190 206 cm
14 30 46 62 78 94 110 126 142 158 174 190 206 222 238 254 cm

Fig. 3.

en 10 groupes d'échelle différente, le rapport $\frac{H}{h}$ augmente de 5 dixièmes d'un groupe à l'autre. Une statue de 56 centimètres a 4 têtes 1/2 dans la hauteur ; une statue de 72 centimètres a 5 têtes, et ainsi de suite ; pour une statue de 2 mètres, la tête ne sera plus que $\frac{1}{9}$ de la hauteur totale.

Cette loi a pour nous une conséquence pratique très importante : nous n'aurons le droit de comparer entre elles deux statues qu'autant qu'elles seront à peu près de la même dimension.

Aucun de nos rapports, il est vrai, n'est au même point que $\frac{H}{h}$ sous l'influence de l'échelle. Mais ce n'est, comme on s'y attend, qu'une différence de degré, et ce facteur entre en ligne de compte pour n'importe quelle proportion.

On peut dire que les dimensions qui varient le plus lentement sont celles de la tête par rapport au corps, et les dimensions horizontales par rapport aux dimensions verticales. Comme $\frac{H}{h}$, les rapports $\frac{H}{L}$, $\frac{E}{L}$, $\frac{L}{l}$ croissent donc avec l'échelle : une grande statue aura en général les épaules plus larges par rapport à la tête, mais plus étroites par rapport à la hauteur du corps. Elle aura aussi, semble-t-il, les pieds plus grands, les yeux plus petits[1].

*
* *

Nous n'avons considéré jusqu'à présent que des hauteurs et des largeurs, et négligé les dimensions propres à la sculpture, les profondeurs.

Une première raison de cette élimination est que les mesures de profondeur sont très difficiles à prendre correctement, faute de points de repère commodes ou même simplement accessibles dans la partie postérieure du crâne et du torse. Les chiffres

1. Les monuments les plus réfractaires à ces lois sont jusqu'à maintenant Saint-Gilles et surtout Saint-Trophime.

que j'ai notés pour mon édification personnelle permettraient seulement de démontrer qu'ici encore les dimensions du visage sont particulièrement constantes et qu'elles restent toujours voisines de la moyenne normale. La profondeur de la poitrine, au contraire, est une quantité éminemment variable, qui peut s'écarter plus qu'aucune autre de la vraisemblance.

Un autre inconvénient des mesures de profondeur est qu'elles n'ont, dans la statuaire du XIIe siècle, qu'une valeur conventionnelle.

Ce n'est pas qu'on rencontre ordinairement à cette époque de véritables bas-reliefs. A de rares exceptions près (les soubassements du portail de Saint-Gilles, par exemple) on n'y reconnaît aucune des conventions particulières à ce genre de sculpture : les figures se détachent presque entièrement de leur fond et nous pouvons tourner autant qu'il est possible autour du monument qu'elles animent sans que leur modelé se déforme et s'évanouisse à sa surface.

Mais, pas plus que des bas-reliefs proprement dits, il n'y a dans la statuaire du XIIe siècle de véritables figures de ronde-bosse. Comme on l'a si souvent remarqué, il y a peu d'arts aussi fortement pénétrés de leur caractère monumental que notre art religieux du XIIe siècle. Les figures ne sont pas posées comme sur un fond en avant des pierres de l'édifice; elles sont soudées à la construction et font corps avec elle.

Cette double nécessité, persistance du modelé malgré la multiplicité des points de vue, union intime avec la construction, a été satisfaite par un système intermédiaire. Elle explique et justifie dans une certaine mesure certaines particularités techniques que nous allons rencontrer dans toutes nos figures. Obligés de compter avec la profondeur de leur bloc, les sculpteurs ont constamment rattrapé la place qui leur manquait par des raccourcis et des artifices — plus ou moins voulus — de perspective.

Les plans horizontaux, surface supérieure des sièges, sol sur lequel reposent les pieds, sont presque toujours fortement rele-

vés. L'on reconnaît facilement dans ces perspectives fuyantes l'influence des miniatures ou des ivoires de très faible saillie. Cette utilisation dans le haut-relief de la technique de la plate peinture ne se fait pas toujours sans naïveté : le Christ glisse parfois sur son siège; certaines figures (dans les chapiteaux de Saint-Nectaire par exemple) paraissent en équilibre sur l'extrémité de leurs orteils. Il y a des déformations singulières, comme celles des apôtres, aux piédroits de Saint-Trophime, qui semblent appliqués contre la paroi en quart-de-sphère d'une niche. Mais d'une façon générale, les sculpteurs ont résolu d'une façon très raisonnable le problème du relief monumental. Il suffit de constater, ou de sentir, que la statuaire du XII^e^ siècle n'est pas, contrairement à l'apparence, un art de ronde-bosse, pour pouvoir la juger équitablement. Parler avec mépris des figures plates de notre statuaire du moyen âge, c'est refuser à cet art ce qu'on accorde à tout autre, le droit de partir d'un certain nombre de conventions. Il en est de celles-ci comme de beaucoup d'autres; elles ne sont choquantes que si l'on ne veut pas faire le petit effort nécessaire pour s'y habituer.

En vertu des mêmes principes, une même dimension varie toujours plus ou moins selon son angle d'incidence avec la surface du monument. La largeur de la tête ou des épaules, la longueur du pied seront presque toujours moins grandes si elles sont présentées de trois-quarts que de face, de profil que de trois-quarts.

Au tympan de Moissac, par exemple, chez trois Rois qui se tournent légèrement sur leurs sièges pour contempler la vision du Christ bénissant, le rapport $\frac{L}{l}$ donne 1,66, 1,97 et 1,78, alors que la moyenne dans les statues voisines est 2,51.

Le fait qu'une mesure ne se présente pas de face nous donnera donc toujours le droit de l'éliminer de nos calculs.

Cette convention serait une des difficultés principales de la mesure des membres. Les bras ont des dimensions particulièrement variables parce qu'ils se meuvent dans des plans différents

dès qu'ils ne pendent pas le long du corps. Aussi est-il exceptionnel de rencontrer dans les membres la symétrie presque parfaite que l'on trouve ordinairement dans le visage[1].

La hauteur totale, obtenue par addition dans les figures assises, est nécessairement inférieure à celle qu'auraient eu les mêmes figures debout : la cuisse, toujours la jambe, souvent, sont en effet, dans ce cas, présentées en raccourci. L'allongement apparent du torse dans les statues assises paraît s'expliquer bien plus simplement par ce système que par ces ingénieux calculs de perspective attribués à nos imagiers par Viollet-le-Duc. Ces prétendues corrections, que nécessiterait l'emplacement élevé des statues, dépasseraient en tout cas leur but. Si l'on regarde sans parti-pris des figures ainsi « corrigées », leurs disproportions paraîtront beaucoup plus sensibles et plus choquantes que les déformations infligées par les lois de l'optique à une figure correctement construite placée aussi haut que l'on voudra. Si les artistes même qui ont sculpté au XIII^e^ siècle l'Ève ou les Rois des parties hautes de Reims ont sacrifié à dessein les proportions réelles de leurs statues pour qu'elles paraissent normales au spectateur, il faut bien convenir que leur zèle a été excessif : qu'on les regarde d'en bas ou qu'on s'élève à leur niveau, ce qui saute aux yeux tout d'abord c'est que ces admirables statues ont la tête trop grosse et qu'elles ne tiennent pas sur leurs pieds minuscules.

Les ouvriers du XII^e^ siècle ont certainement pensé parfois au point de vue, en sculptant leurs figures pour un emplacement déterminé. On rencontre au linteau d'Autun une trace de cette

1. Pour les deux bras d'une même figure, du repère habituel de l'épaule à la pointe du coude, on trouverait à Notre Dame du Port (Marie de l'Annonciation), 12^cm^,5 et 15^cm^,5; à Autun (femme sortant du tombeau), 10^cm^,2 et 14^cm^,3; à Vezelay (saint Jean), 17^cm^,9 et 22^cm^,8; à Vezelay encore (saint Paul), 19^cm^,3 et 27^cm^,3.

Pour les deux avant-bras, de la pointe du coude à la naissance de la main, on trouverait à Notre-Dame du Port (Marie de l'Annonciation), 5^cm^,7 et 11^cm^; à Chartres (reine nimbee des piédroits), 22^cm^ et 27^cm^,2; à Corbeil (« Clotilde »), 20^cm^ et 26^cm^,5, à Autun (abbé sortant du tombeau), 6^cm^,2 et 11^cm^,2; à Saint-Trophime (saint Jean des piédroits), 20^cm^ et 26^cm^.

préoccupation : ceux des morts que leur tombeau cache en partie ont des pieds ridiculement petits, rudimentaires. L'artiste s'est sans aucun doute rendu compte que cette partie de son travail ne pouvait être vue que des oiseaux du ciel, et il s'est permis de la réduire au minimum. Mais il y a loin de cette négligence — d'ailleurs contraire aux habitudes du moyen-âge — aux corrections savantes dont parle Viollet-le-Duc, dans son besoin légitime d'apologie. C'est au contraire une naïveté qui s'accorde assez avec ces emprunts un peu gauches à la technique des dessinateurs, avec ce souci d'économie de la matière et du relief qui paraissent les caractéristiques les plus certaines de ce système de perspective.

*
* *

Rien n'explique mieux la timidité du sculpteur devant le bloc de pierre confié à son ciseau que certains procédés de travail visibles encore sur quelques monuments de cette époque.

Au portail d'Arles, par exemple, que l'on applique verticalement une surface plane contre la statue de saint Trophime, on verra qu'elle affleure à la fois la mitre, la crosse, une partie du visage, des mains, des pieds, les plis du vêtement. Les points de contact sont si nombreux que le profil de la statue est exactement une ligne droite. Le saint Jean de l'entrecolonnement voisin se prêterait d'une façon presque aussi nette à la même épreuve.

On croit assister au travail de l'artiste (fig. 4). Il trace à plat sur la surface lisse du bloc un dessin tel qu'on en voit encore sur les dalles funéraires. Il abandonne ensuite le moins possible de cette surface en fouillant les creux autour des parties avancées. Son haut relief n'est en fin de compte qu'un dessin champlevé. On pourrait presque le mouler d'une seule pièce. Ainsi s'explique l'aspect plat de ces statues, qui concorde mal à première vue avec leur relief lourd et brutal.

Dans un cas pareil, nos mesures prises en projections verticales reproduisent exactement le schéma dont est parti l'auteur

lui-même. Mais Saint-Trophime est à tant d'égards une exception dans l'art du XII[e] siècle qu'on n'a pas le droit de généraliser outre mesure les observations qu'il nous fournit. Comment

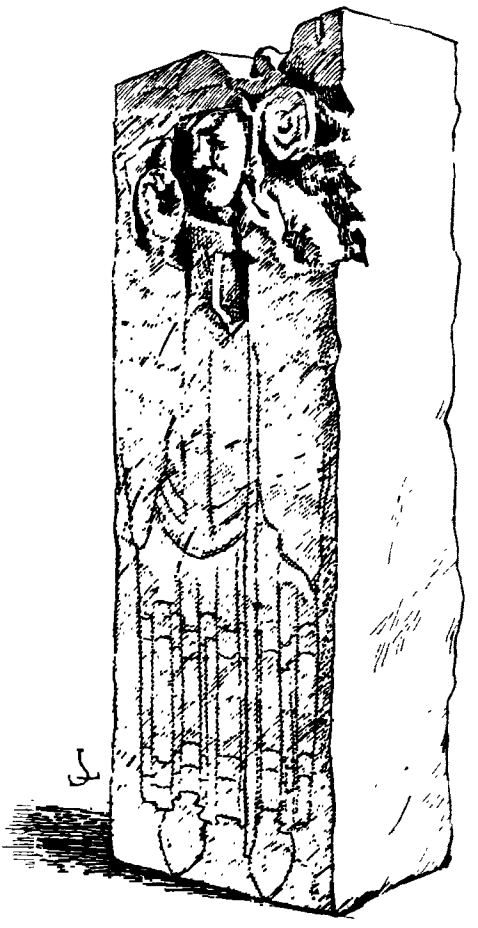


Fig. 4. — La statue de S[t] Trophime au portail d'Arles (procédés d'exécution).

avancer sans autre preuve que des statues aussi parfaites que celles de Chartres aient pu être exécutées avec des procédés aussi sommaires? Quand on voit, par la persistance de l'art du bronze, que les artistes avaient conservé l'habitude de modeler

des matières plastiques, il est difficile de s'imaginer qu'ils aient abordé le travail de la pierre sans construire au préalable des maquettes en relief. Cette incertitude va compliquer un peu l'examen d'une dernière question, que le moment est venu de poser, sur la technique des proportions à l'époque romane.

*
* *

Le groupement régulier des rapports autour de leur moyenne, l'obéissance à certaines lois assez rigoureuses, résultent-ils de principes consciemment appliqués ou traduisent-ils un jeu d'influences inconsciemment subies? Les proportions d'une statue étaient-elles déterminées *a priori* ou sont-elles au contraire un caractère spontané?

Il serait extrêmement simple de déceler la présence de véritables *canons de proportions*, si ces recettes pratiques méritaient tout le mal qu'il est aujourd hui de mode d'en penser. En réalité, on semble avoir jugé les *canons* avec une sévérité bien inutile. Les chiffres qu'ils fournissent aux artistes sont d'ordinaire assez approchés des moyennes des anthropologues; ils indiquent de la manière la plus simple quelles proportions réalise ordinairement la nature; mais ces principes évitent des erreurs grossières sans entraver sensiblement la liberté de l'artiste. Lorsqu'on enseigne à celui-ci qu'un homme bien proportionné doit avoir la tête contenue 7 fois 1/2 ou 8 fois dans la hauteur totale, on le laisse maître de faire à peu près ce qu'il veut puisqu'on oublie toujours de lui dire exactement où et comment il doit mesurer cette tête et cette hauteur totale. La précision d'un *canon* est tout apparente, et c'est pour cela qu'il serait très difficile à retrouver après coup dans les œuvres.

On a certainement remarqué déjà dans nos tableaux que les moyennes ne paraissent avoir aucune tendance à se rapprocher de rapports simples. Si les sculpteurs du XII^e^ siècle ont recouru au compas, ils n'ont certainement pas choisi les mêmes mesures que les nôtres. Tous mes efforts pour multiplier les mesures et aussi pour rechercher dans les différentes dimensions un sous-

multiple commun (partie du corps ou unité métrique : tête, pied, pouce, toise) ont abouti au même résultat négatif. Mais cet échec, pour les raisons énumérées plus haut, n'est pas entièrement convaincant.

A défaut de véritables *canons*, divers procédés géométriques pourraient avoir été utilisés pour la construction des figures et avoir eu ainsi quelque influence sur le jeu de leurs proportions. Aucun fait positif ne permet d'affirmer cependant l'emploi de la *mise au carreau*, non plus que de ces combinaisons de cercles



Fig. 5. — Interprétation géométrique d'une figure de Chartres (Mus. Sc. comp., n° 99).

ou de triangles étudiées par Quicherat et par Viollet-le-Duc à propos des célèbres croquis de Villard de Honnecourt. Ces procédés ne pourraient en effet être remis en lumière que s'ils étaient accompagnés de données numériques[1]. Quelle est la statue qui ne pourra être inscrite dans des cercles ou des polygones réguliers, si on reste libre de choisir le rayon de ces cercles ou de ces polygones?

1. Viollet-le-Duc le sent si bien qu'il ajoute de lui-même des chiffres au « canon » de Villard de Honnecourt. Mais alors, quoi qu'il en dise, le *canon* ne s'applique plus aux monuments.

Voici, à droite de la fig. 5, une combinaison de lignes des plus régulières. L'axe vertical est divisé en parties égales. Par chacune de ces divisions on a tracé des cercles dont le rayon est égal à deux ou à quatre de ces parties, etc.... Il suffit de prendre un compas pour voir que ce schéma s'applique à merveille sur la figure de Chartres placée en regard. La seule conclusion que l'on puisse en tirer, c'est que les formes les plus libres en apparence peuvent se ramener à des formes géométriques. Peut-être l'artiste était-il parti lui-même de ces constructions? Il faudrait, pour le démontrer, pouvoir appliquer ce même schéma, ou des schémas très semblables, aux autres œuvres sorties de ses mains. Je ne puis, jusqu'à maintenant, apporter aucune constatation de cette espèce.

Si l'on compare les dimensions absolues de nos statues, on pourra à la rigueur noter certaines répétitions qui ne paraissent pas accidentelles. Les deux apôtres du cloître de Moissac, par exemple, ont respectivement les mesures suivantes en centimètres :

H	=	138	et	138,2
E	=	116	et	116,9
h	=	21,2	et	21,3
$\frac{o'-o}{2}$	=	2,6	et	2,6
d	=	1,8	et	1 8

Mais, dans les rares cas semblables, la répétition est tantôt commandée par le sujet (comme dans les Gémeaux du portail de Chartres), tantôt par les nécessités décoratives (comme pour quelques statues voisines et semblablement placées d'Autun, de Moissac et de Saint-Trophime. Ce qui mérite seulement d'être retenu, c'est que ces répétitions soient aussi exceptionnelles[1].

1. Vers la fin du XIII[e] siècle, il semble au contraire que ce procédé se soit généralisé. Dans le tombeau de saint Etienne, à Aubazine, onze petits anges placés dans des écoinçons, sur les rampants du toit, semblent sortis d'un même moule. Leurs dimensions coïncident à 1 ou 2 mm. près. Au siècle suivant, les artistes redoutent si peu de recourir au compas que nous les voyons procéder à de véritables mensurations de leur modèle : Voir *Les statues de Charles V*, dans *Musées et Monuments de France*, 1906, p. 140.

A l'appui d'une hypothèse qui verrait dans les proportions au XII^e^ siècle l'influence de règles ou de formules précises, on ne pourrait alléguer que des présomptions très vagues et des coïncidences relativement très rares. Cette hypothèse serait au contraire inconciliable avec quelques faits déjà signalés. Si certains ateliers avaient consciemment appliqué des règles de proportions, les différences entre les divers groupes plus ou moins homogènes seraient plus brusques que celles que nous avons déjà constatées. La loi de l'échelle surtout ne s'exercerait pas avec sa continuité frappante : on ne peut songer à admettre qu'il y ait eu autant de *canons* que de tailles de statues, Cette loi peut servir de pierre de touche pour caractériser les époques où les proportions obéissent à des influences naturelles. Si l'on poursuivait ces recherches au-delà de l'art roman, on verrait qu'il faut arriver à une époque assez avancée du XIII^e^ siècle pour rencontrer des résistances à cette loi, c'est-à-dire pour constater l'action de recettes pédagogiques. Au XII^e^ siècle, un des caractères les plus essentiels des proportions est celui de la spontanéité.

(*A suivre.*) Jean LARAN.

LE CULTE DU SOLEIL

AUX TEMPS PRÉHISTORIQUES

(*Suite*[1])

§ IV. — Les symboles solaires dans les arts mycénien et dipylien.

Si nous réduisons à leur plus simple expression les représentations se rattachant au culte solaire primitif, nous demeurons en présence d'un petit groupe de types parfaitement définis : d'une part, la roue et ses nombreux dérivés ; de l'autre, le cheval, le cygne et le dauphin. Au cygne se substitue souvent quelque autre oiseau d'eau, notamment le canard. Chaque fois que, sur un monument figuré des temps protohistoriques, se trouveront associés ces types, nous serons donc autorisé à rechercher si ce monument ne se rattache pas au cycle des représentations héliolâtriques.

Ceci posé, nous croyons devoir proposer une interprétation nouvelle pour une série de peintures céramiques qui ont fourni matière à de nombreux commentaires. Nous voulons parler des urnes funéraires de la Crète et des vases égéens ou mycéniens portant un « décor » similaire, notamment de la célèbre amphore de Pitané. Ceux qui ont décrit cette amphore (fig. 32), découverte dans une localité de l'Éolide et conservée au musée de Tchinli-Kiosk, à Constantinople, ont reconnu le caractère religieux ou symbolique de ses singulières peintures. Un naturaliste, dont la thèse fut accueillie avec faveur par d'éminents critiques, crut saisir le sens de l'énigme. Il vit dans cette com-

1. Voir *Revue archéologique*, t. XIII, mai-juin, p. 305-357.

position complexe l'exposé graphique d'une sorte de genèse, le tableau de la création des êtres et de leur perpétuel développement, s'opérant par les métamorphoses successives des formes [1]. « Ici, écrit M. Georges Perrot dans un brillant commentaire des théories de M. Houssay, ici, le poulpe, un poulpe gigantesque, avec sa chair molle qui rappelle l'argile plastique,

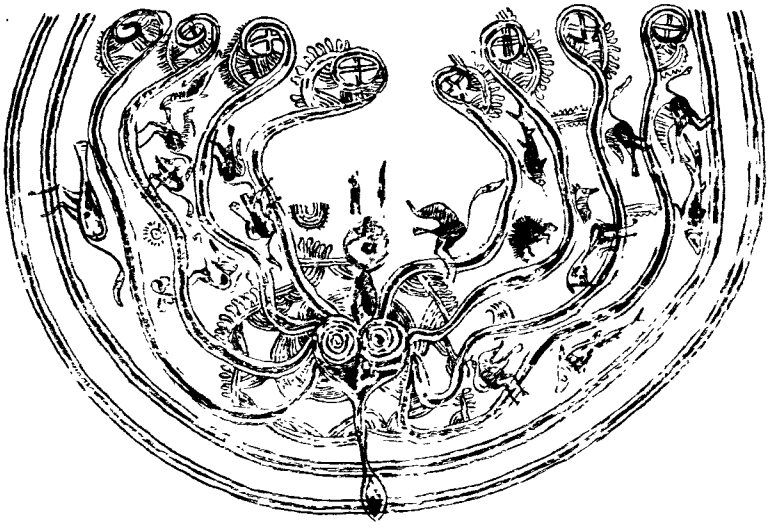


Fig. 32. — Décor de l'amphore de Pitaué.

serait pris comme le symbole de la matière qui, sous l'action de cette eau salée où pullule la vie, se changerait en toute sorte d'animaux. Ces courbes qui enveloppent le bout des tentacules du poulpe et qui en serrent le corps dans leur réseau, indiqueraient les effluves puissants qui sortent de ce générateur, le tourbillonnement de l'onde qu'il aspire et qu'il expire après l'avoir fécondée. Ce mouvement giratoire serait particulièrement représenté par le groupe de spires qui tient ici la place des yeux. Les filaments qui frangent ces contours seraient comme les amorces des organismes qui s'ébauchent, ce que les ostréiculteurs appellent du *naissin*. Les points où

1. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, VI, *Grèce primitive*, p. 929, fig. 489 et 491.

s'opère cette création ou plutôt cette transformation seraient dans l'entonnoir au moyen duquel le poulpe ne cesse pas d'envoyer l'eau fraîche sur ses branchies : ils seraient aussi dans les remous qui se produisent à l'extrémité des bras, quand ceux-ci battent l'eau. Des animaux qui s'agitent entre ces bras, les uns, surtout à gauche, emportés par le courant que déterminent les contractions rythmées de l'appareil respiratoire, iraient achever de se définir en passant par ce que l'on pourrait appeler le foyer central, si ce travail ne s'opérait pas au sein de la masse liquide. D'autres, oies ou flamants, déjà complets, s'envoleraient vers l'air libre, vers l'espace où ils ouvriront les ailes. Quelques types auraient été particulièrement choisis pour rendre sensible la pensée de l'artiste. A gauche, on voit une *actinie* ou ortie de mer; c'est le polype qui se serait changé en insecte. Voici à droite le hérisson; il n'est que le développement de l'oursin; en recevant des pattes, il est devenu apte à marcher sur la terre. Près de lui, un cheval, mais auquel manquent les membres postérieurs; c'est l'hippocampe (*hippocampus antiquorum*), petit poisson très abondant sur les rivages de la Méditerranée, qui est en train de se métamorphoser en quadrupède[1] ». M. Houssay a prétendu expliquer par cette même théorie les peintures des ossuaires de la Crète. Il a vu, là aussi, la figuration d'une sorte de genèse des êtres marins et a rappelé à ce propos les vieilles croyances relatives à l'anatife, ce cirrhopode fabuleux d'où seraient issus les canards sauvages.

Avec MM. Perrot et Houssay, nous reconnaissons bien le caractère symbolique de ces peintures[2]; toutefois nous croyons qu'au lieu d'exprimer dans un langage graphique aussi subtil

1. Perrot et Chipiez, *loc. cit.*, p. 926-930.

2. Dans le précieux manuel de céramographie grecque qu'il a rédigé sous la forme d'un Catalogue de vases antiques, M. Pottier s'est refusé à accepter la « subtile exégèse » proposée par M. Houssay. Il va plus loin encore, et au sujet des monuments dont il s'agit ici, déclare qu'aucun d'eux ne présente à ses yeux le caractère *indubitable* d'une représentation religieuse (*Catal. des vases du Mus. du Louvre*, p. 191). L'expression, comme on le voit, paraît impliquer quelques reserves.

des conceptions métaphysiques rappelant celles des philosophes ioniens, elles ne font qu'interpréter dans le style naturaliste de l'art mycénien les mythes de la religion primitive du soleil. En effet, sur une urne crétoise de la même époque[1], mais d'un caractère beaucoup plus hiératique (fig. 33), c'est le disque crucifère du soleil, associé

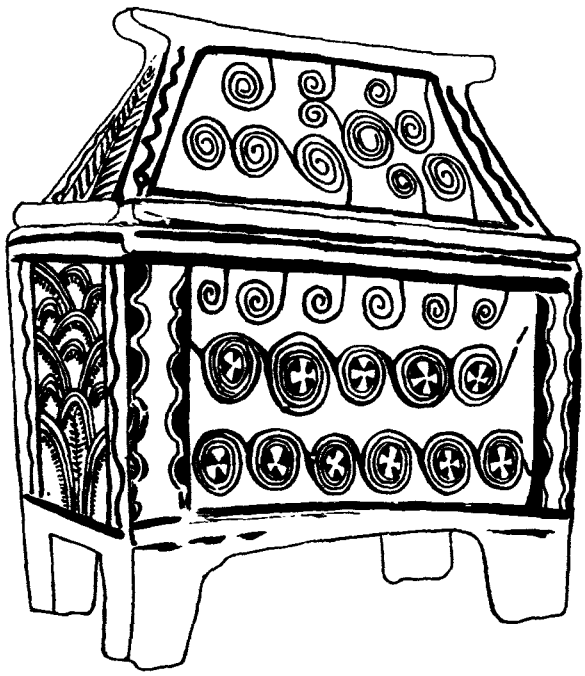


Fig. 33. — Urne funéraire crétoise.

aux spirales, qui compose à lui seul le thème du décor. Là, comme sur tant d'autres représentations similaires, le signe est reproduit plusieurs fois, non sans doute en manière de simple remplissage, mais plutôt en raison des vieilles croyances attachées à cette répétition de l'image, car multiplier celle d'un dieu c'est en décupler les bienfaits et les faveurs. Si de ce décor tout schématique, mais très caractéristique,

1. P. Orsi, *Urne funebri Cretesi*, pl. I, fig. 2; — Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, VI, *Grèce primitive*, p. 679, fig. 300.

nous passons à l'amphore de Pitané, nous nous trouvons encore en présence des mêmes disques crucifères, également répétés plusieurs fois sur une même ligne horizontale. Mais ici ils se trouvent placés à l'extrémité des tentacules d'un poulpe qui remplace les spirales de l'ossuaire précédent. Les deux yeux du mollusque, démesurément grossis, affectent eux-mêmes la forme d'un autre signe solaire bien connu, le disque

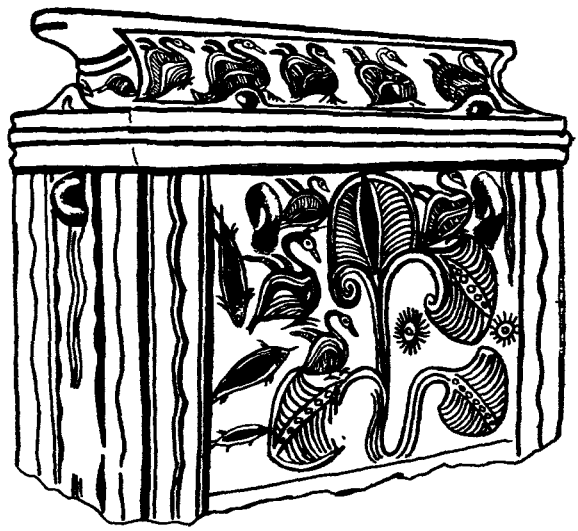


Fig. 34. — Urne funéraire crétoise.

à cercles concentriques. Enfin, entre les tentacules, sont disposés les animaux héliaques traditionnels, un cheval, des oiseaux d'eau, au nombre de dix, et des dauphins au nombre de quatre. Bien que le cheval ait les jambes de derrière écourtées, il serait difficile de le prendre pour un hippocampe. Détail typique, le soleil, sous la forme d'un cercle pointé et radié (voir fig. 6, *o*), apparaît encore dans cette composition, au-dessus de l'oiseau placé le plus à gauche. Il nous resterait à expliquer la présence du hérisson (?) et d'une sorte de papillon. Pour ce qui est de la première figure, nous voudrions avoir la certitude qu'elle n'est pas une seconde image du soleil radié, en mauvais état de conservation et par suite mal

interprétée par le copiste. Au surplus, l'amphore de Pitané appartient à une phase tardive de l'art mycénien et il est possible qu'aux symboles solaires primitifs, certains types accessoires se soient ajoutés ultérieurement.

Il serait difficile de savoir par quelle relation le poulpe a pu se rattacher au culte du soleil ou d'Apollon. On peut du moins observer que, sur des vases grecs de l'époque classique, le poulpe, associé au dauphin, est figuré au-dessous du trépied de Delphes servant de nef à Apollon ou encore sous les pieds des chevaux du char du soleil [1]. Le poulpe était à coup sûr chez les Mycéniens un animal sacré, ce qui explique la présence de ses représentations dans le mobilier funéraire. On sait que, dans le quatrième tombeau de l'acropole de Mycènes, Schliemann a recueilli jusqu'à quarante-trois seiches en or dont les bras se replient en spirales [2].

Nous pourrions appliquer la même méthode d'interprétation à beaucoup d'autres monuments mycéniens. Les « roues d'or » recueillies par Schliemann dans le troisième tombeau de l'acropole [3] sont très certainement des images solaires, dont on retrouve des variantes sur les vases peints [4]. Une urne crétoise (fig. 34) nous montre, à côté des mêmes figures — cygnes, dauphins, soleil radié — un motif nouveau, l'image d'un arbre. Peut-être serait-il permis à ce sujet de rappeler, sous toute réserve, le rôle important que remplit le palmier de Délos, dans le mythe classique de la naissance d'Apollon. D'après les peintures céramiques, c'est à côté de cet arbre sacré que l'Apollon hyperboréen, monté sur un cygne, aborde dans l'île [5], comme le rappellent les représentations figurées. On sait d'ailleurs que le culte des arbres sacrés, pin, cyprès, vigne, figuier, occupait une place importante dans la religion minoenne [6].

1. Lenormant et de Witte, *Elite des monuments céramographiques*, II, pl. VI et CXII A.
2. Schliemann, *Mycènes*, p. 350, fig. 421.
3. Schliemann, *loc. cit.*, p. 282, fig. 316.
4. *Ibid.*, p. 128, fig. 56, 57, etc.
5. Lenormant et de Witte, *loc. cit.*, II, pl. V.
6 Voir Evans, *Mycenaean Tree and Pillar Cult*; — R. P. Lagrange, *La Crète ancienne*, p. 93.

S'il nous fallait apporter un autre argument à l'appui de notre thèse, nous pourrions également rappeler qu'en Italie les urnes-cabanes en argile des cimetières du mont Albain et de l'Étrurie, portent également des symboles solaires, comme les urnes-cabanes crétoises. Plusieurs sont en effet surmontées du bateau aux deux cygnes, accompagné du disque (fig. 35). Là encore se manifestent les traits de similitude qui rapprochent sur certains points, en dépit des dissemblances multiples, la civilisation mycénienne et l'âge du bronze italique.

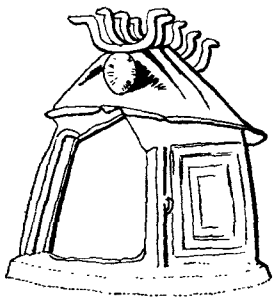


Fig. 35. — Urne-cabane italique. Vetulonia, prov. de Grosseto[1].

Avec la céramique dipylienne les représentations du swastika rectilinéaire et des autres signes solaires, le cheval et l'oiseau d'eau (fig. 36), prennent dans l'art décoratif un développement nouveau. Telle est même la banalité de ces motifs qu'il serait impossible de soupçonner leur caractère religieux, si l'on ignorait leur véritable filiation. Ils sont de plus en plus réduits au rôle de poncifs et les peintres céramistes, comme les graveurs d'objets métalliques, ne se lassent pas de les reproduire. Partout des chevaux ou des oiseaux aquatiques, surmontés de l'étoile ou du swastika simple ou double, des cercles concentriques ou crucifères; enfin, parmi les représentations de poissons quelques-uns sont manifestement en relation avec les signes précédents[2]. Il est même fort possible que les images de bateaux montés (dont plusieurs portent encore la rouelle symbolique[3]) soient dérivées elles aussi du bateau solaire. Le même décor caractéristique apparaît sur les plaques gravées des fibules béotiennes (fig. 37) dont

1. D'après Montelius, *Civil. prim. en Italie*, II, 1, pl. 175, fig. 14.
2. Par exemple, sur un cratère du musée d'Athènes : (Perrot et Chipiez, *Ibid.*, t. VII, *Grèce archaïque*, p. 213, fig. 92. Voir surtout dans ce même ouvrage les figures 28, 29, 30, 37, 38, 48, 49.
3. Perrot et Chipiez, *loc. cit.*, p. 167, fig. 49.

nous nous bornons à reproduire ici quelques spécimens[1].

Ce que nous avons dit de l'importance des signes solaires dans l'art villanovien nous dispense d'insister sur leur signification équivalente dans l'art dipylien. Il y a longtemps que les traits de similitude que présentent ces deux arts ont été mis en évidence; la ressemblance est si frappante qu'on a cherché à les expliquer par des affinités ethniques : Doriens, Ombriens et Étrusques seraient sortis d'une même souche, et leurs ancêtres, fixés dans l'Europe centrale, au nord des Balkans et des Alpes, auraient déjà connu les éléments primordiaux de ce système de décoration géométrique. D'un double développement parallèle de ce patrimoine commun, serait issu, sur le sol hellénique, l'art dipylien, après l'arrivée des Doriens et, sur le territoire italique, l'art villanovien et proto-étrusque. Thèse acceptable, à condition de ne point exagérer les caractères qui distinguent le style géométrique du mycénien tardif. En réalité, ces deux arts ne sont guère, si l'on y regarde de près, que les deux dialectes d'une même langue ; si le premier est plus riche, plus souple, plus harmonieux, l'un et l'autre restent en possession d'un vocabulaire où abondent les formes communes. M. Pottier reconnaît qu' « entre les deux périodes mycénienne et dipylienne, il n'y a pas, quoi qu'on ait dit, de brusque interruption. Les sutures existent en céramique, comme elles existent dans l'emploi des armes pareilles (*Ath. Mitth.*, 1893 [Brueckner et Pernice], p. 108 ; Reichel, *Homerische Waffen*, fig. 1-12 ; cf. fig. 15, 26, 48 et p. 126 ; *Journal of hell. stud.* [Evans], 1892-93, p. 214-217) et dans le développement de l'architecture improprement appelée dorique, qui n'est autre chose que la continuation de l'ordre mycénien (cf. Furtwaengler et Loeschcke, p. xv)[2] ».

A coup sûr, beaucoup d'autres éléments ont contribué à com-

1. M. Collignon, *Note sur des fibules béotiennes à décor gravé*, Mém. Soc. Ant. France, 1894, p. 159.
2. Pottier, *loc cit.*, p. 223.

poser le répertoire des types mycénien et dipylien et il n'entre nullement dans notre pensée d'en méconnaître l'importance. D'autre part, il est probable que les artistes ont maintes fois reproduit certains motifs sans leur attribuer un sens iconographique vraiment précis, car la valeur d'un signe symbolique s'oblitère en raison de sa diffusion et sa banalité le condamne à descendre graduellement au rang d'un simple motif d'ornement.



Fig. 36. — Vase dipylien. Musée Britannique.

Nous ne pouvons dans ce mémoire aborder le vaste recueil des monuments figurés mycéniens ou dipyliens pour rechercher tous ceux qui se rattachent plus étroitement au cycle solaire. A propos d'un stamnos béotien du musée de Madrid, M. Salomon Reinach observait très justement que, sur beaucoup de monuments de diverses époques et notamment de l'époque dipylienne, la croix gammée est liée si intimement à la figuration de l'oiseau que l'un et l'autre sembleraient être un même emblème[1]. Mais, pour M. Reinach, d'accord ici avec d'autres critiques, le swastika ne serait que le dérivé schématique de l'oiseau. Nous aurions ici la juxtaposition du même motif, l'un sous la forme naturaliste, l'autre, sous la forme géométrique. Il nous est impossible d'accepter cette thèse. Elle se fonde sur les figurations de fusaïoles d'Hissarlik, où l'on a cru voir tout à la fois des *cigognes en marche* et des *swastikas aviformes*. Mais les préten-

1. Salomon Reinach, *A propos d'un stamnos béotien*, Rev. archéol., 1902, I, p. 375. Plus loin le même auteur s'exprime ainsi dans une note : « Si l'on disposait d'un album assez complet reproduisant les monuments où figurent des *swastikas*, des ornements serpentiformes et en S, des croix, des oiseaux schématiques, etc , on pourrait sans doute établir beaucoup de faits intéressants, que la dispersion actuelle des matériaux rend très difficiles à contrôler. Ainsi, je suis frappé de l'alternance et de la correspondance des oiseaux, des motifs serpentiformes et en S (Montelius, *Civ. primitive*, pl. 85, 92); il semble que le signe S, si fréquent sur les monuments gaulois, dérive du type stylisé de l'oiseau ou qu'il l'ait inspiré ». *Ibid.*, p. 385, note 2. Nous avons indiqué notre opinion sur l'origine du signe en S qui n'est qu'un demi-swastika.

dues cigognes ne sont, comme nous l'avons dit, que la dégénérescence des chevaux et des cerfs conduisant le disque solaire. Ces quadrupèdes, parfois accidentellement transformés en bipèdes, c'est-à-dire amputés de la moitié de leurs membres, sont le plus souvent figurés avec leurs quatre jambes sous une forme plus ou moins schématique.

D'autres auteurs, notamment MM. Houssay et Von der Steinen, ont cherché à établir des liens de filiation entre le

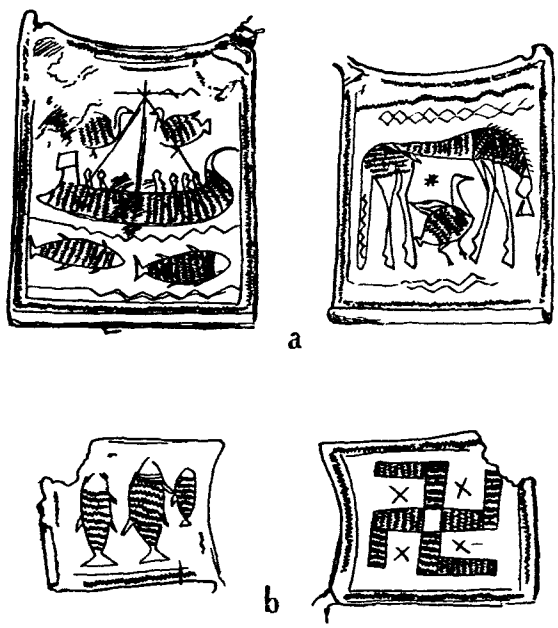


Fig. 37. — Plaques de fibules béotiennes (d'après M. Collignon).

poulpe ou l'*octopus* du décor mycénien et le swastika. Ils sont arrivés à conclure que le motif géométrique serait issu de ces formes animales. Le swastika et le triscèle ne seraient, pour M. Houssay, que des « abstractions graphiques » du poulpe et de l'argonaute[1]. Mais une simple considération chronologique suffit à anéantir son argumentation : le poulpe et l'argonaute sont des tard-venus dans l'art égéen, tandis que le swastika,

1. *Revue archéol.*, 1895, I, p. 23.

soit curviligne, soit rectiligne, est, comme nous l'avons vu plus haut, d'origine tout au moins prémycénienne. Donc, sous aucune de ses formes, il ne saurait dériver du poulpe.

Pourrions-nous renverser la proposition et admettre que, si le poulpe et l'argonaute ont pris rang parmi les signes solaires, c'est en raison des affinités de leurs formes avec le signe en S et la volute? A cet égard toute hypothèse demeure conjecturale et l'on peut se demander si l'association du poulpe au dauphin solaire ne s'est pas manifestée d'abord dans quelque clan du territoire hellénique uni au poulpe par des liens totémiques, puisqu'il semble acquis que, dans la Grèce primitive, ce mollusque comptait parmi les animaux sacrés.

§ V. — Premières images anthropomorphiques.

Un jour vint où les adorateurs du soleil substituèrent à la représentation traditionnelle du disque, entouré de cygnes, une image humaine. Cette métamorphose s'accomplit, comme nous allons le voir, à peu près à la même époque au nord et au midi de l'Europe : ce fut vers la fin de l'âge du bronze. Mais aux époques préhistoriques, un dieu fait homme ne pouvait s'acclimater dans les pays nordiques. Il n'y apparaît que sporadiquement et c'est dans les régions méditerranéennes que nous devons rechercher ses origines et suivre le développement de son type iconographique.

Pour reconnaître avec quelque certitude ces premières images anthropomorphes du dieu-soleil, nous devrons simplement rechercher les représentations dans lesquelles un personnage humain se substitue au disque. Si ce personnage porte quelque attribut ou accessoire se rattachant aux symboles déjà connus, si, de plus, il apparaît sur des monuments protohistoriques plus récents que les situles du type de Siem, son caractère et sa filiation se trouveront dès lors établis et nous aurons la certitude d'être en présence des plus anciennes images du dieu solaire sous la forme humaine. Or ces images, nous les retrouvons

sur une série de petits bronzes occupant en Europe une vaste zone géographique. Les plus caractéristiques proviennent de Campanie et de l'Italie du nord.

Sans nous astreindre à les passer toutes en revue, ce qui nous entraînerait à de trop long développements sur la plastique proto-étrusque, nous nous bornerons à en indiquer ici quelques-unes des plus typiques.

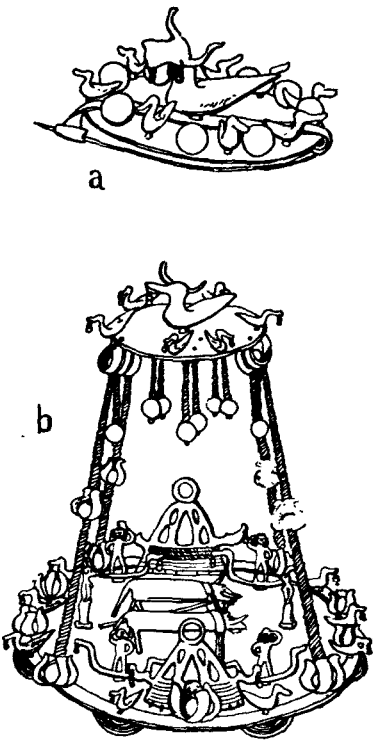


Fig. 38. — Objets de bronze trouvés en Campanie[2].

L'objet énigmatique, en forme de double disque, que reproduit notre figure 38, *b*, a été recueilli dans une sépulture de la Campanie[1]. M. Hoernes, s'aidant de rapprochements empruntés aux mythes égyptiens, en a donné un commentaire détaillé. Il y a vu la représentation symbolique du cycle des divinités célestes et des êtres du monde terrestre et subterrestre. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de faire intervenir ici, du moins dans une large mesure, les influences orientales. Il s'agit, en effet, d'un objet votif se rattachant aux monuments européens que nous venons d'étudier. Sans doute, il serait difficile d'en expliquer, dans leurs moindres détails, les curieuses particularités. L'objet se compose de deux disques superposés; celui du dessous, de plus grand diamètre, est relié à l'autre par quatre colonnes torses. Au centre du disque supérieur est l'oiseau symbolique qui, par suite d'un syncrétisme

1. Hoernes, *Urgeschichte d. bildenden Kunst*, p. 427, pl. IX, fig. 7.
2. D'après Hoernes, *loc. cit.*, pl. IX, fig. 6, 7.

fréquent dans l'iconographie antique, a emprunté sa tête à un autre animal sacré, le taureau. Tout autour, rangés en cercles, alternent des canards-cygnes et des disques, comme sur les produits de l'art villanovien. Le disque inférieur porte au centre un attelage de bœufs accompagnés de deux petits personnages placés symétriquement. Dans le prototype ces figurines représentaient peut-être le conducteur de la charrue et son aide aiguillonnant les bœufs. De chaque côté

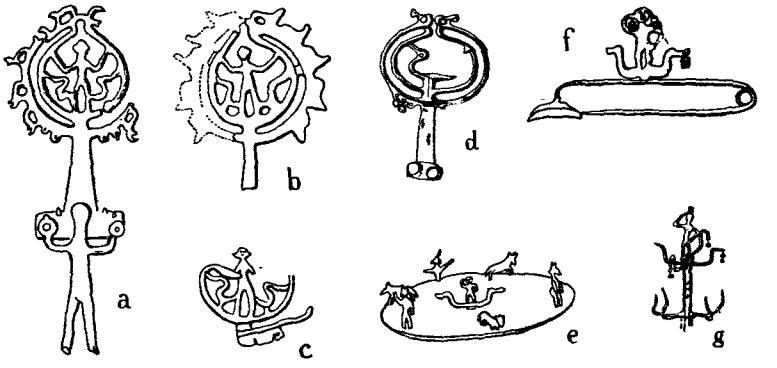


Fig. 39. — Objets de bronze, portant l'image du dieu-soleil ou du cygne symbolique sur la barque océanique.
a, Spadarolo, près de Rimini[1]; *b*, prov. de Pérouse; *c*, *g*, Vetulonia, prov. de Grosseto; *d*, Bologne[2]; *e*, *f*, Campanie[3].

sont deux accessoires triangulaires ajourés, avec appendices chargés d'anneaux passés les uns dans les autres. Enfin, tout autour, quatre fois répétée, une petite figure humaine, debout sur la barque à double protomés d'oiseaux. Le petit personnage, qui a pris ici la place du disque solaire, est vu de face, le bras droit relevé vers la tête, le gauche appuyé sur la hanche. Des chaînettes d'anneaux pendent à ses oreilles.

Le même petit dieu, debout au centre de la barque aux protomés de cygnes, est figuré sur l'arc d'une fibule de type archaïque trouvée dans une tombe de la nécropole de Suessula, près Cancello, Italie du sud (fig. 39, *f*). Il est exactement con-

1. D'après Brizio, *Notizie degli Scavi*, 1894, p. 308, fig. 17.
2. D'après Montelius, *Civil. prim. en Italie*, II, 2, pl. 251, fig. 5; I, pl. 70, fig. 16; II, 1, pl. 196, fig. 22; pl. 183, fig. 21.
3. D'après Hoernes, *Urgeschichte d. bildenden Kunst*, pl. IX, fig. 11, 5.

forme, comme gestes, attitudes et attributs, aux quatre figures que nous venons de décrire. En outre, son visage est grimaçant et sa langue pendante. De ces dernières particularités, fort intéressantes, M. Hoernes[1] a conclu que le type du visage avait été emprunté au Bès égyptien, dont les figurines étaient à cette époque répandues en Italie. Le rapprochement nous paraît contestable. En effet, on peut établir, avec une entière certitude, que le petit dieu solaire italique est affublé ici, non pas du chef de Bès, mais du masque prophylactique de la Gorgone[2], telle qu'elle est représentée dans l'art archaïque, notamment sur un plat de Camiros, dont la date est à coup sûr voisine du VII^e^ siècle (fig. 40). Les mythographes admettent aujourd'hui que les Gorgones personnifient les phénomènes météorologiques, particulièrement les orages, le tonnerre et l'éclair. Elles étaient donc, comme l'étude des cuirasses nous l'a déjà montré, apparentées de près aux divinités solaires, les primitifs ayant longtemps considéré le feu de l'éclair comme de même nature que le feu de l'astre du jour. L'Apollon de Hiérapolis portait un gorgonéion; sur les monnaies et sur de nombreux monuments ce masque est associé à Apollon ou à ses emblèmes, le dauphin, le cygne, le palmier, la lyre. « Le Gorgonéion, écrit M. Glotz dans un passage que nous devons transcrire ici en entier[3], est figuré avec le lion[4], dont la crinière est l'emblème du soleil. Il paraît en compagnie de cygnes[5] sur des vases[6], sur des sépulcres et sur des monnaies où ce double attribut est parfois expliqué par la

1. Hoernes, *loc. cit.*, p. 427.

2. Il est d'ailleurs possible que le type de la Gorgone à la langue pendante ait été influencé par le Bès égyptien.

3. Glotz, *Dict. des Antiq.* de Saglio, v. *Gorgones*, p. 1617.

4. Monnaies phocéo-lesbiennes (Six, *De Gorgone*, p. 34, n° 1). Sur quantité d'objets, acrotères, anses, bijoux, breloques, les têtes de lion alternent avec les têtes de Méduse (Kondakof, Tolstoï, Reinach, *Antiq. de la Russie méri.*, p. 67; — *Jahrb. d. arch. Inst.*, III, 1888, p. 250, n° 5).

5. Stephani, *Comptes-rendus*, 1863, p. 85-86, 89.

6. Vases rhodiens (*Journ. of Hell. st.*, VI, 1885, pl. LIX; p. 281, fig. D); vase à fig. noires, cité par Stephani, *loc. cit.*, p. 41, note.

présence d'Apollon[1]. Partout, en tout temps, il est joint au griffon. Il est associé à la figure du soleil sur un médaillon de bronze du musée de Saint-Germain[2]. Enfin il se voit quelquefois au centre du triquètre. Le plus ancien exemple d'un Gorgonéion ainsi placé nous est offert par des monnaies de Syracuse frappées sous Agathoclès (317-310)[3]. Ce type monétaire, répandu en Sicile[4], y fut conservé à l'époque romaine[5] et se propagea en Zeugitane[6] et en Bétique[7]. Le Gorgonéion sert donc à compléter le sens du triquètre, emblème du soleil, attribut d'Apollon : sur une pâte de verre et sur une pierre gravée[8], une petite figure d'Hélios est placée au-dessus d'un triquètre à Gorgonéion. Ainsi les Gorgones sont en rapports continuels avec Apollon, et il semblait naturel aux Grecs que



Fig. 40. — Gorgone accompagnée des symboles solaires, d'après un plat de Camiros[9].

1. Gorgonéion avec cygne à Camarine (Combe, *Mus. Hunt.*, pl. XIV, 12; — Mionnet, *Descript.*, Suppl., I, 377, 142); Gorgonéion ou Apollon avec cygne à Clazomène ; Gorgonéion avec cygne et Apollon à Caulonia (Stephani, *loc. cit.*) 1863 et 1865.

2. S. Reinach, *Antiq. du Musée de Saint-Germain*, Bronzes, p. 120, n° 122.

3. Head, *Num. Chron.* N. S. XIV, pl. VIII, 7 et 8 et p. 40-44; — cf. Six, *loc. cit.*, p. 76.

4. A Panorme, Iaetia, Agrigente (cf. Six, *loc. cit.*).

5. Babelon, *Descript. des monn. de la Rép. rom.*, I, p. 350, n° 9; p. 425, n° 64; — *Ib.*, p. 218, n° 14; II, p. 71, n° 194; — Six, *loc. cit.*, p. 76-77.

6. Müller, *Num. de l'anc. Afrique*, II, p. 171, n° 381.

7. Heiss, *Monnaies de l'Espagne*, pl. XLVIII, 3, 4, 5, 10.

8. Tölken, *Erklär. Verzeichn.*, III, 1, 24, p. 89; — Ficoroni, *Gemmae ant. lit.*, cité par Gaedechens, art. *Gorgo*, dans l'*Encycl.* de Ersch et Gruber, p. 403.

9. D'après G. Glotz, *Dict. des Antiq.* de Saglio, art. *Gorgones*, p. 1619, fig. 3633.

leur puissance tutélaire s'étendît sur le siège le plus sacré du dieu, sur l'omphalos de Delphes[1]. »

Tous ces rapprochements sont par eux-mêmes assez caractéristiques; mais il n'est pas moins suggestif d'observer que la figure d'Apollon alterne sur les monnaies avec le Gorgonéion et qu'à Rhodes ce masque remplace la tête d'Hélios[2].

Nos figurines italiques représentent d'ailleurs Apollon non comme dieu de la lumière ou de la musique, mais comme dieu guérisseur. Le geste de la main, portée à la tête, tandis que l'autre repose sur la hanche, est le geste du porteur d'eau qui assujettit un seau sur sa tête. Ce récipient qui devait figurer sur le prototype apparaît sur un des exemplaires que nous avons décrits, et nous allons le retrouver dans les mains d'un Apollon scandinave, inspiré des modèles italiques.

Le caractère essentiellement médical du dieu-soleil que nous avons déjà eu l'occasion de mettre en évidence s'est conservé en Gaule jusqu'à l'époque romaine. Le dieu Borvo (var. Bormo) ou Apollon Borvo des inscriptions, ce dieu du feu céleste qui fait jaillir les bienfaisantes sources thermales[3], n'est autre chose que le personnage divin figuré sur ces monuments italiques. Il ne faut donc pas s'étonner que celui-ci emprunte parfois quelques-uns de ses traits au masque de la Gorgone, l'un des talismans prophylactiques les plus populaires dans l'antiquité gréco-romaine[4]. On remarquera, d'ail-

1. Eurip., *Ion*, 224.

2. Six, *De Gorgone*, p. 66; *Dict. des Antiq.* de Saglio, *loc. cit.*, p. 1617, note 34.

3. Holder, *Alt-celt. sprachstschatz*, v. Bormo, Borvo.

4. M. Salomon Reinach, s'appuyant sur des considérations philologiques, a proposé de voir dans la forme primitive d'Epona une déesse des sources que ses adorateurs se seraient représentée à l'origine sous la forme d'une cavale. Son nom, formé des deux mots celtiques *epos*, cheval et *ona*, source, serait, observe M. Reinach, l'équivalent de celui de l'Hippocrène (Ἵππου, κρήνη) du mont Hélicon (*Rev. archéol.*, 1903, II, p. 349). Cette ingénieuse conjecture est acceptée par M. Jullian (*Hist. de la Gaule*, II, p. 124). Aidé des rapprochements qui précèdent, nous serions tenté de pousser plus avant l'hypothèse. Sans doute les sources thermales furent consacrées de bonne heure au dieu du feu céleste, au soleil. Celui-ci ayant à l'origine un cheval comme principal attribut, tant chez les proto-Celtes que chez les proto-Grecs, il y eut, chez les uns

leurs, sur l'image de la Gorgone rhodienne que nous reproduisons ici (fig. 40), avec quel soin l'artiste a mis en évidence la relation de ce monstre avec le culte d'Apollon. La Gorgone tient de chaque main un des cygnes du dieu et pour bien accentuer le caractère de ces oiseaux, le peintre a figuré sur l'un le swastika et sur l'autre la croix. Les mêmes signes, ainsi que le disque solaire, sont répétés sur le champ de la composition, comme sur les jambes et les bras de la Gorgone.



Fig. 41. — Bijou en or trouvé a Egine [1].

Nous trouvons une représentation plus ancienne du même dieu sur un objet bien souvent publié, mais incorrectement interprété. Nous voulons parler du bijou d'or « égyptien » (fig. 41), faisant partie du trésor d'Egine, conservé par le Musée Britannique[2]. Ce trésor semble bien avoir été un dépôt votif. « Il comprend, outre ce bijou, écrit M. Reinach résumant M. A. Evans, une coupe en or ornée au repoussé d'une rosace qu'entourent quatre spirales, un ornement ajouré muni de pendeloques comme à Hallstatt, une tête de lion supportant des pendeloques analogues, une plaque recourbée terminée par deux têtes avec pendeloques également, enfin divers colliers, bracelets, bragues, bractées, diadèmes, sur lesquels nous ne pou-

et chez les autres, des fontaines du cheval. Cette dénomination s'étendit plus tard à des sources froides possédant des propriétés curatives. Dans cette hypothèse les divinités Epona, Borvo et sa parèdre Damona auraient appartenu originairement au même cycle. Nous verrions volontiers dans *Damona* la « fontaine du daim » car les cervidés furent, comme le cheval, en relation avec le culte solaire (voir ci-dessus, § I).

1. D'après Hoernes, *loc. cit.*, p. 415, fig. 129.

2. Evans, *A mycenaean treasure from Aegina*, Journal of Hellenic Studies, XIII. 1892-93, p. 195-226; — S. Reinach, *Anthr.*, 1895, p. 554; — Hoernes, *Urgeschichte d. bildenden Kunst*, p. 415, fig. 129.

vons insister. Il suffit d'ajouter que parmi les pendeloques, les unes représentent simplement des disques, tandis que les autres ont la forme d'oiseaux au vol[1]. »

M. Evans, tout en considérant le bijou d'or comme dérivé d'un prototype égyptien représentant un chasseur de canards dans sa barque, a néanmoins noté sa ressemblance avec divers monuments du premier âge du fer trouvés en Italie et dans l'Europe centrale, par exemple avec un petit bronze du dépôt de Bologne[2]. M. Salomon Reinach a insisté à son tour sur ces analogies dont il a fortifié le témoignage par de nouveaux rapprochements[3], mais il a contesté l'origine égyptienne du motif qu'il regarde comme européen et classe parmi les créations mycéniennes *égyptisées* sur le sol égéen. Telle est également notre propre opinion. De plus, les rapprochements précédents indiquent, croyons-nous, la vraie nature du personnage représenté sur le bijou éginète. Ce n'est point, comme l'a cru M. Evans, un chasseur de canards, mais bien le dieu-soleil, tenant les deux cygnes qui lui servent d'attributs. Comme sur les bronzes italiques, il porte deux larges pendants d'oreilles annulaires. C'est là, évidemment, une parure symbolique et non point un simple ornement corporel, car, plus tard, dans l'art classique, c'est encore un cercle — le nimbe circulaire — qui rappellera la forme primitive du dieu et passera dans l'iconographie chrétienne. Ici, le cercle est attaché à chaque oreille et sert d'attribut, comme les cygnes et la barque. Cinq disques pleins sont suspendus au bijou en matière de pendeloques. M. Hoernes a cru que le motif gréco-italique du personnage humain inscrit dans un cercle, les bras étendus, pouvait être d'origine orientale. « Les ouvrages de l'art assyrien, ajoute-t-il, montrent assez souvent des figures et des groupes au milieu d'un cercle qui représente peut-être le disque solaire[4]. » Il existe en effet une analo-

1. S. Reinach, *Anthr.*, 1895, p. 554.
2. *Ibid.*, p. 553, fig. 305.
3. *Ibid.*
4. M. Hoernes renvoie ici à l'*Histoire de l'Art*, II, *Chaldée et Assyrie*, p. 89, fig. 19.

gie d'ensemble entre les deux séries, mais comme la ressemblance des détails fait défaut, nous sommes porté à admettre un développement parallèle de deux types issus de croyances similaires, plutôt qu'une vraie filiation. En Orient, comme en Occident, les mêmes conceptions paraissent avoir donné naissance à la représentation du disque et du bateau solaires.

Quelques pierres gravées, de style phénicien, provenant, dit-on, du trésor de Curium et publiées par Louis Palma di Cesnola, portent l'image distincte du bateau solaire. Sur une de ces intailles, le dieu Râ, entouré de ses accolytes, est assis au milieu de la barque. Détail important, deux oiseaux semblables, se faisant face, sont perchés, l'un sur la proue, l'autre sur la poupe de la barque[1].



Fig. 42. — Figurine de bronze provenant de Vetuloia[3].

Le disque entouré d'un « croissant », propre aux monuments phéniciens[2], pourrait être non pas l'image du soleil et de la lune, mais un dérivé du même signe. Cette interprétation ne semble pas douteuse pour certains symboles sidéraux carthaginois, où la barque encadrant le disque porte des têtes d'oiseaux[4]. Sur les symboles européens, comme sur ceux des monuments phéniciens, la barque se trouve parfois renversée, sa véritable signification ayant été peu à peu oubliée.

Il ne nous appartient pas de rechercher la date des plus anciennes représentations de ce mythe en Orient. Les Prémycéniens l'ont-ils vraiment reçu de l'Égypte et de la Chaldée ? Il serait prématuré de se prononcer sur ce problème avant d'être exactement fixé sur l'âge, le nombre et les principaux caractères de ces figurations dans l'art oriental.

1. L. Palma di Cesnola, *Cypern*, trad. allem., pl. LXXX, fig. 12. Voir aussi même planche, fig. 11. On sait que les provenances indiquées par cet explorateur sont suspectes (cf. de Morgan, *Rev. Ecole Anthrop.*, 1909, p. 129).

2. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, III, *Phénicie, Cypre*, p. 127, fig. 70 et p. 128, fig. 72.

3. D'après Hoernes, *loc. cit.*, pl. IX, fig. 16.

4. Perrot et Chipiez, *loc. cit.*, p. 128, fig. 71.

On trouve encore dans l'art italique (époque étrusque) d'autres images anthropomorphes du dieu solaire caractérisé par les oiseaux qui l'accompagnent[1]. Assez souvent, comme nous l'avons vu, la barque aux protomés de cygnes est repliée en cercle, la proue et la poupe se rejoignant; le petit personnage humain ayant les bras levés, ses mains touchent au cercle qui l'encadre (fig. 39, *a-c*). A ses côtés sont figurés les protomés de cygnes[2]. Sur d'autres plaques ajourées similaires, le cygne simple ou double remplace la petite figure humaine (fig. 39, *d*)[3]. Une autre figurine en buste, tout à fait curieuse, trouvée à Vetulonia (1° circolo delle Pelliccie) représente le soleil sous l'aspect d'un personnage viril barbu (?) vêtu d'un chiton à manches ; détail caractéristique, sa tête est surmontée d'une étoile, c'est-à-dire radiée, comme celle de l'Apollon classique (fig. 42). Sur les représentations précédentes, le dieu est debout au centre de la barque. Ici apparaît un nouveau développement du type : la barque stylisée, dont la poupe et la proue portent encore le schéma d'un bec d'oiseau relevé, est devenue un attribut que le dieu tient des deux mains[4].

De la péninsule italique, le type anthropomorphe du dieu-soleil gagna la Scandinavie par la route de l'ambre, matière extrêmement abondante à Vetulonia, dans les dépôts funéraires correspondant à cette époque. C'est alors que commence en Etrurie l'utilisation de cette substance pour des travaux plastiques. M. Hoernes a montré la similitude de quelques sculptures en ambre de Vetulonia, représentant des femmes nues[5], avec de petits bronzes nordiques, telle que la figure féminine de Klein-Zastrow, près Greifswald (Poméranie)[6]. Nous ignorons ce que

1. Voir par exemple : Montelius, *Civil. prim. en Italie*, II, 2, pl. 309, fig. 11 ; — II, 1, pl. 148, fig. 13.

2. Du même, *loc. cit.*, I, pl. 96, fig. 10; pl. 70, fig. 16; texte, p. 446, fig ; M. Montelius indique d'autres plaques semblables. Voir aussi *Not. degli Scavi*, 1908, p. 435 : exemplaire de Vetulonia, avec chevaux remplaçant les cygnes.

3. Du même, *loc. cit.*, II, 1, pl. 183, fig. 21; pl. 197, fig. 9.

4. *Ibid.*, pl. 195, fig. 19.

5. Hoernes, *Urgeschichte d. bild. Kunst*, pl. IX, fig. 13-14.

6. Du même, *loc. cit.*, p. 462 et 464, fig. 139.

cette dernière représente, mais nous considérons les bronzes d'Itzehoë et de Skanderborg[1] (fig. 43, *a*, *b*) comme des images du dieu solaire gréco-italique interprété par des artistes scandinaves. Elles occupent, en effet, sur les couteaux de bronze scandinaves la place des anciens signes solaires, rouelle, cheval et cygne; de plus, comme ces divers symboles, elles sont associées au bateau; enfin elles portent également des anneaux d'oreilles de dimension exceptionnelle, comme les figurines gréco-italiques. La tête qui surmonte une épingle de Fionie[2] (fig. 43, *c*) avait à coup sûr des anneaux semblables, ainsi que l'indiquent ses larges oreilles saillantes en forme de boucles.

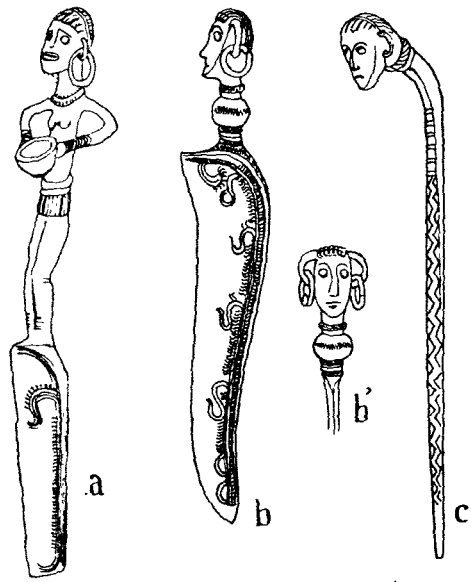


Fig. 43. — Couteaux et épingle en bronze de la Scandinavie.
a, Itzehoë; *b*, Skanderborg; *c*, Fionie[3].

Le dieu d'Itzehoë est vêtu d'une sorte de pagne. Il est paré d'un torques comme ses congénères et a les bras ornés de bracelets. De ses deux mains il tient un vase appuyé sur son ventre. Cet objet est également l'attribut de quelques petites figurines italiques, dont une, au sommet d'une sorte de candélabre étrusque est debout sur deux barques placées en croix et terminées par les protomés d'oiseaux schématisés (fig. 39, *g*). Il est à noter que ces têtes d'oiseaux portent les pendeloques en

1. Du même, *loc. cit.*, p. 464, fig. 141, 142; — Undset, *Das erste Auftreten des Eisens in Nord-Europa*, p. 305, fig. 27; p. 368, fig. 47.
2. Undset, *loc. cit.*, p. 368, fig. 46; — Hoernes, *loc. cit.*, p. 464, fig. 144.
3. D'après Undset, *loc. cit.*, p. 305, fig. 27; p. 368, fig. 46, 47.

annelets faisant chaînettes. Toutefois le dieu scandinave tient le vase appuyé sur sa poitrine, tandis que celui de Vetulonia l'a placé sur sa tête et le soutient de la main droite. Si l'on se représente que le dieu scandinave du soleil, comme l'Apollon des Hellènes, était, ainsi que nous l'avons vu, un dieu guérisseur, on ne s'étonne nullement de rencontrer entre ses mains la

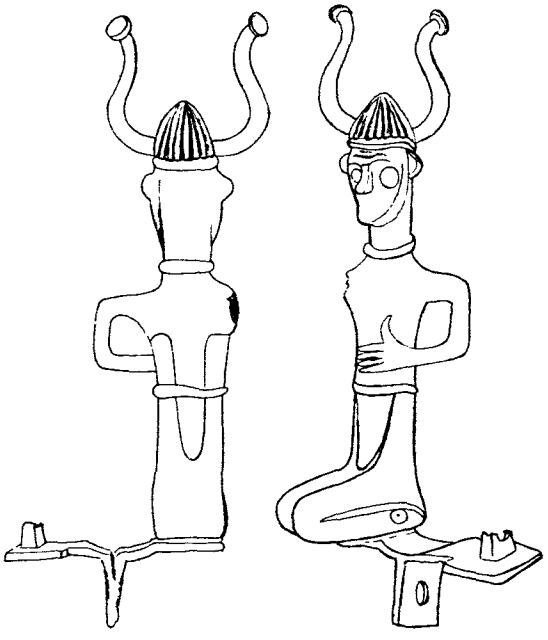


Fig. 44. — Statuette trouvée en Danemark[1].

coupe médicinale. Chez les Grecs elle était le principal attribut d'Esculape, divinité qui personnifia à une date relativement récente un des caractères essentiels d'Apollon. Quelque interprétation que l'on puisse donner de cet accessoire, il nous paraît du moins certain que le personnage aux anneaux, occupant sur les couteaux danois la place primitive du soleil et de ses symboles, est réellement la représentation de ce dieu sous la forme humaine. L'importance iconogra-

1. D'après Undset, *loc. cit.*, p. 369, fig. 49.

phique des anneaux nous est confirmée par ce fait que, sur certains couteaux où la tête manque, les anneaux subsistent au nombre de deux, ce qui nous prouve qu'il ne s'agit pas ici de simples anneaux de suspension.

On a d'ailleurs trouvé en Danemark une autre figurine (fig. 44) (dieu accroupi à casque cornu), qui est considérée comme une divinité du tonnerre ou du soleil [1].

Son type est tout à fait différent et elle ne porte pas les pendants d'oreilles. Si elle se rattache, comme cela est probable, au cycle héliaque, elle doit personnifier quelque autre attribut du dieu-soleil.

§ VI. — Les survivances des symboles solaires.

Une représentation aussi répandue que celle de la barque solaire aux deux protomés de cygnes ne pouvait disparaître

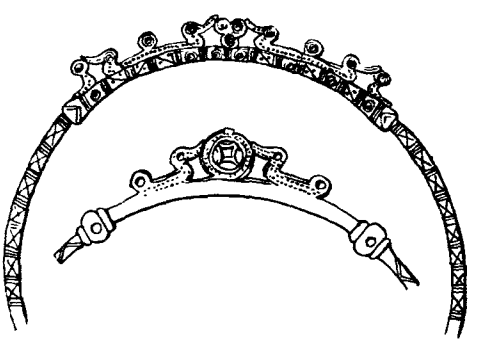


Fig. 45. — Torques en bronze, Haute-Marne et Marne [2].

brusquement. On la rencontre sporadiquement jusqu'à l'époque de La Tène, comme en témoigne, par exemple, le décor de quelques torques de la Marne. Quoique déformé, le motif demeure intelligible et garde ses caractères essentiels. Sur l'un d'eux (fig. 45)[2], les oiseaux occupent leur place habituelle aux extré-

1. Montelius-Reinach, *Temps préhist.*, p. 126, fig. 178 ; — Undset, *loc. cit.*, p. 369, fig. 49 ; — Hoernes, *loc. cit.*, p. 469, fig. 146-147.

2. D'après G. de Mortillet, *Origines de la chasse et de la pêche*, p. 470, fig. 146, 147.

3. A. Nicaise, *Le tumulus de la Motte d'Attancourt (Haute-Marne)*, L'Homme, 1884, p. 141, fig. 35 ; — G. de Mortillet, *Origines de la chasse et de la pêche*, p. 470, fig. 147.

mités du signe naviforme. Le bec relevé conserve sa forme ; mais le cou a perdu ses longues et gracieuses flexions. Le disque solaire subsiste, minuscule, au milieu de chaque barque ; il est couvert de cercles concentriques. Entre les deux nefs, trois disques semblables, groupés en triangle, d'après le principe ternaire si fréquemment employé dans l'art gaulois, constituent une sorte de motif central. Sur un autre torques similaire[1], provenant d'une localité inconnue de la Marne, le motif naviforme est tronqué, mais le disque central, en forme de cercle ajouré, inscrivant un quadrilatère, présente des dimensions moins réduites.

Les monuments de la Gaule, postérieurs à l'âge du bronze, nous montrent beaucoup d'exemples de la survivance des chevaux et des oiseaux solaires. Quant à l'importance des rouelles et swastikas symboliques aux époques gauloise et gallo-romaine, elle a été depuis longtemps mise en évidence par de nombreux travaux qu'il nous suffira de rappeler.

En 1881, M. Héron de Villefosse montra[2], à propos de la statuette de Landouzy-la-Ville (Aisne), que la roue, à l'époque gallo-romaine, caractérisait une divinité assimilée chez les Gaulois au maître de l'Olympe. Gaidoz, dans une étude d'archéologie et d'ethnographie comparée, établit que, conformément à une opinion déjà émise par plusieurs auteurs[3], cette roue était réellement le symbole du soleil[4].

« Outre un grand nombre de rouelles isolées, découvertes

1. G. de Mortillet, *loc. cit.*, p. 470, fig. 146 ; — A. Nicaise, *loc. cit.*, fig. 36 ; — Lindenschmit, *Das Röm.-germ. Central-museum*, pl. XXXI, fig. 7. — M. Hoernes (*Mitheil. d. Anthr. Gesellsch. in Wien*, 1892, p. 115) a déjà indiqué ce rapprochement.

2. *Revue archéol.*, 1881, I, p. 1.

3. Parenteau, *Congrès archéol. France*, 1864, p. 257. Voir encore *Rev. archéol.*, 1876, I, p. 405 ; 1888, II, p. 116 ; 1889, I, p. 115 ; — *Verh. Berl. Ges. für Anthr.*, t. XIV, p. 497, t. XVI, p. 124 ; — *Bull. monum.*, 1872, p. 193 ; — *Mém. de la Soc. des antiquaires*, t. V, p. 379 ; — *Rev. Celtique*, t. VII, p. 252. — Thomas, *Indian antiquary*, 1880, p. 135 (roue symbolique boudhiste). Nous empruntons cette bibliographie à M. S. Reinach, *Bronzes figurés de la Gaule romaine*, p. 35, note 14.

4. *Rev. archéol.*, 1884, II, p. 14.

surtout dans le lit des fleuves[1], écrit M. Salomon Reinach[2], on connaît plusieurs statues gallo-romaines où Jupiter a pour attribut la roue, soit qu'il s'appuie sur elle, soit qu'il la tienne élevée. Ce sont, outre les figurines du Châtelet (fig. 46) et de Landouzy-la-Ville : 1° un Jupiter en costume militaire romain, statue en pierre découverte à Séguret (Vaucluse) et conservée au musée d'Avignon[3]; 2° un Jupiter figuré en relief sur un autel de Trèves[4]; 3° un autre analogue sur un autel de Vaison[5]; 4° un Jupiter en terre cuite découvert à Moulins[6]; 5° une statuette en bronze publiée par Montfaucon et trouvée, dit-on, dans la forteresse de Hartsbourg; le dieu, tenant une roue de la main gauche, un panier de la main droite, est debout sur un poisson[7]; 6° le dieu faisant tourner une roue sur le vase d'argent de Gundestrup (Jutland)[8].

« De ces monuments, il faut rapprocher[9] : 1° les autels où est figurée une roue, quelquefois associée au foudre; on en connaît 7 dans le Gard, 1 dans la Mayenne, 1 dans l'Hérault, 3 dans le sud de l'Angleterre (dont 2 élevés par les cohortes de Tongres[10]); 2° des bas-reliefs (Meuse, Luxeuil, Metz), où une rouelle prophylactique est passée dans la main ou au bras d'un personnage[11]; 3° les casques à rouelle de l'arc d'Orange[12]; 4° les

1. On les prenait autrefois pour des monnaies; cf. *Revue archéol.*, 1876, I, p. 405. Sur ces rouelles et sur leur relation avec le culte du soleil, voir les indications récemment données par M. Hans Flemming dans *Pro Alesia*, 1903, p. 391 et suiv. Les dragages de la Loire près d'Orléans ont ramené plus de 2,000 rouelles; d'autres ont été trouvées dans la Mayenne à Saint-Léonard, dans la Vilaine à Rennes. Cf. *Bull. epigr.*, t. I, p. 59.

2. S. Reinach, *loc. cit.*, p. 34-35.

3. *Mem. de l'Acad. de Vaucluse*, 1883, pl. XII; — *Rev. archéol.*, 1884, II, pl. I; 1885, I, p. 29.

4. *Westdeutsche Zeitschrift*, 1884, p. 27; — *Rev. archéol.*, 1884, II, p. 11, fig. 7.

5. *Rev. archéol.*, 1884, II, p. 12.

6. *Ibid.*, 1884, II, p. 9; — *Mém. de la Soc. des Antiq.*, 1890, pl. II, 25.

7. Montfaucon, *Antiquité expliquée*, t. II, pl. 184, 1.

8. *Nordiske Fortidsminder*, II, pl. X.

9. Cf. Mowat, *Bull. épigr.*, t. I, p. 55, qui croit aussi reconnaître une roue votive dans l'objet que porte le chef des *Eurises* sur l'autel des Nautae de Paris.

10. *Rev. archéol.*, 1881, II, p. 13; 1885, II, p. 187; — *Bull. épigr.*, t. I, p. 56.

11. *Ibid.*, 1885, I, p. 199.

12. *Ibid.*, p. 201.

monnaies gauloises à la roue[1]; 5° le faisceau de maillets en roue à six rayons disposés au-dessus de la tête du Dispater de Vienne[2]; 6° un objet analogue acheté par M. de Mortillet à Vienne[3]. »

Nos lecteurs auront remarqué l'intérêt spécial que présente la statuette en bronze publiée par Montfaucon, image d'un *dieu à la roue, porté par un poisson*. Malheureusement la vignette de Montfaucon n'est qu'une fort mauvaise interprétation de l'original antique, trouvé, disait-on, « dans la forteresse de Hartsbourg au mont Hercinius » et se prêterait difficilement à quelque commentaire



Fig. 46. — Statuette en bronze de Jupiter, trouvée au Châtelet (Haute-Marne)[4].

Depuis que M. Salomon Reinach a dressé ce relevé, aucune nouvelle statuette du dieu à la roue, n'a été signalée, à notre connaissance. Mais le grand recueil des *Bas-reliefs de la Gaule*, que publie M. Espérandieu, permet de mesurer l'importance des représentations de la roue sur les monuments votifs et funéraires d'époque gallo-romaine.

Nous signalerons les suivants comme particulièrement dignes d'attention :

1° Les fragments de stèle découverts en 1894 à Robernier (Var). Association très typique du disque solaire (sous la forme italique des cercles concentriques), du cheval et du swastika[5]. Nous rapporterions volontiers ce monument, curieux bas-relief,

1. *Rev. archéol.*, 1885, p. 365.
2. *Ibid.*, 1881, I, p. 3.
3. Au musée de Saint-Germain, n° 22205 ; — S. Reinach, *loc. cit.*, n° 176.
4. D'après *Bull. Antiq. France*, 1884, p. 113.
5. Espérandieu, *Bas reliefs*, I, n. 10. Ce bas-relief n'était pas inédit, comme on paraît le croire. Al. Bertrand l'avait déjà publié dans son volume sur la *Religion des Gaulois*.

à cet art « gréco-ligure » du midi de la Gaule, auquel M. Reinach attribue la statue du guerrier de Grézan[1]; celui-ci, notons-le en passant, porte encore une cuirasse ornée d'un signe solaire comme les armures de l'âge du bronze. De même, les rouelles des casques d'Orange dérivent à coup sûr des roues solaires figurées sur les casques du type de Corneto. Une rouelle en relief se voit à la base d'un casque à cornes en bronze, d'époque étrusque, trouvé à Canosa[2];

2° Les autels ou cippes timbrés tout à la fois de la roue et de la croix gammée ou swastika (fig. 47), deux symboles qui demeurent sans doute encore équivalents[3] à l'époque romaine. Ces autels abondent surtout dans le sud-ouest de la Gaule et dans le nord de l'Espagne[4].

On pourrait au premier abord s'étonner de ce que le dieu à la roue des Gaulois, issu de l'antique divinité préhistorique dont les Grecs ont fait leur Apollon, ait été plus tard assimilé, non pas à ce dernier, mais au maître de l'Olympe. L'anomalie n'est qu'apparente. Avec Apollon, auquel succéda Hélios, Zeus avait été chez les Grecs un des premiers dieux du soleil[5]. Le Jupiter latin était, lui aussi, la grande divinité du ciel, le dieu qui répand la lumière, en même temps qu'il régit tous les agents atmosphériques, qu'il commande à l'éclair, à la pluie ou au vent. Les Osques le nommaient *Lucetius*, appellation exprimant sa nature lumineuse. D'autre part, sa prééminence sur les divinités italiques devait tout naturellement le rapprocher du dieu qui détenait le premier rang dans le panthéon barbare. Ce fut de la part des vainqueurs un acte de profonde sagesse politique que d'assimiler au protecteur suprême de l'État romain, à l'*Optimus Maximus*, dieu tutélaire du Capitole, une des plus puissantes divinités des vaincus, celle qu'au témoignage de César

1. Espérandieu, *loc. cit.*, n° 427.
2. Lindenschmit, *Altertümer*, I, III, 2, fig. 1.
3. Espérandieu, *loc. cit.*, n° 863.
4. Nous en avons reproduit plusieurs dans notre récent article sur la *Chronologie préhistorique de la péninsule ibérique* (Rev. archéol., 1909, I).
5. Roscher, *Lexikon*, v. *Helios*, col. 1996.

les Germains, proches parents des Celtes, plaçaient au premier rang[1]. C'est à coup sûr, pour ce motif, que la rouelle, dans la religion gallo-romaine, fut détenue par Jupiter et non par Apollon Belenus, auquel cet attribut semblait appartenir par droit de naissance.

Nous ne reviendrons pas sur ce qui a été dit du signe en S. Sa relation intime avec les symbolaires solaires est depuis longtemps reconnue, grâce à la statuette de Jupiter (fig. 46) trouvée en 1774 au Châtelet, près Saint-Dizier (Haute-Marne). Le dieu porte la main gauche appuyée sur une roue, tandis que l'autre main élève le foudre. A son épaule droite est suspendu un anneau dans lequel sont passés onze S, faits d'un fil de bronze replié. Les découvertes prémycéniennes démontrent, nous l'avons vu, la haute antiquité de ce symbole.

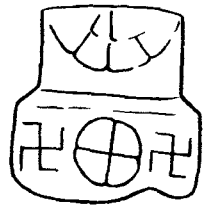


Fig. 47. — Fragment d'autel de provenance pyrénéenne[2].

Les anciens numismatistes, de leur côté, avaient parfaitement reconnu le caractère hiératique d'un grand nombre de signes représentés sur les monnaies gauloises : le cercle, la roue, la croix[3], les astres radiés, le signe en S. En 1844, Edouard Lambert, dans son *Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France*, s'attacha même à en rechercher la signification précise. Il arriva à des conclusions très justes en les considérant comme des signes solaires extrêmement répandus. Sur la roue et ses dérivés, Lambert n'exprimait pas, il est vrai, des idées nouvelles, mais il n'en était pas de même pour le signe en S qui embar-

1. « Deorum numero eos solos ducunt quos cernunt et quorum aperte opibus juvantur, Solem et Volcanum et Lunam ». *Caes.*, VI, 21, 2.

2. D'après Espéraudieu, *Bas-reliefs de la Gaule*. II, *Aquitaine*, n° 863.

3. La croix était encore employée comme amulette à l'époque de La Tène. Pour ne citer ici que les exemples les plus connus, rappelons que dans la tombe de la Gorge-Meillet (Marne), une chaînette porte une croix en bronze orné de corail, associée à un ornement dérivé du triscèle. Le même ornement cruciforme reparaît dans le mobilier de la sépulture à char de Nanterre (*Anthr.*, 1902, p. 69, fig. 5) et sur les monnaies gauloises (Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, I, p. 171).

rassait alors les archéologues. Lambert, comme beaucoup d'autres, reconnaissait nettement son caractère héliaque et, sans réussir à en indiquer l'origine, voyait dans ce signe « une des manifestations solaires les plus anciennes de la numismatique gauloise, qui se maintint pendant toute la durée du monnayage gaulois ».

Malheureusement ces premières vues furent compromises par les commentaires extravagants de certains auteurs. Fillioux, pour n'en citer qu'un exemple, assurait gravement que « d'après une série d'observations (?), l'ꝏ de forme allongé, désignerait la série des six signes méridionaux depuis le Bélier jusqu'au Scorpion, parce que le soleil met plus de temps à les parcourir que les six septentrionaux, etc. ». Mille absurdités du même genre détournèrent les esprits sérieux de toute recherche sur le symbolisme des monnaies gauloises. Une réaction, à coup sûr excessive, mais salutaire, replaça sur une voie moins dangereuse cette branche intéressante de la numismatique[1].

Plusieurs auteurs, notamment Gaidoz et Bertrand, ont insisté également sur les survivances des cultes solaires dans le folk-lore de nos provinces. H. Gaidoz, dans un remarquable mémoire[2], montra que les fêtes rurales du solstice d'été ou fêtes de la saint Jean font revivre parmi nos populations rurales les antiques cérémonies accomplies en l'honneur du soleil. Nous relèverons, à travers les faits qu'il a énumérés, une curieuse indication relative au double culte de la roue et du bateau.

1. Alexandre Bertrand s'est appliqué à montrer qu'on doit admettre le symbolisme de plusieurs des signes figurés sur les monnaies gauloises, tout en écartant ces extravagances d'interprétation (*Religion des Gaulois*, XVII[e] lecon, *Les symboles religieux sur les monnaies gauloises*, p. 228. Pour la répartition de ces signes, consulter A. Blanchet, *loc. cit.*, I, p. 169 et la table alphabétique du t. II). D'autre part, s'il est incontestable que le signe en S, comme le swastika et le triscèle, dérivent d'un ancien symbole, il serait imprudent de voir un idéogramme religieux dans toute figure curviligne plus ou moins apparentee à ce signe. Il semble bien qu'un autre elément purement décoratif, a palmette grecque, avec ses enroulements en volute, a concouru à la genèse du décor de La Tène, où les tracés curvilignes présentent un développement exceptionnel.

2. Gaidoz, *Le dieu gaulois du soleil*, Rev. archéol., 1884, II, p. 33.

A la fête solaire dite de Gayant, à Douai, fête qu'en 1770 l autorité ecclésiastique tentait vainement d'interdire, une grande roue était portée en procession *le troisième dimanche de juin*, devant le mannequin d'osier d'un géant. De plus, « une espèce de machine en forme de vaisseau » terminait le cortège. Gaidoz a bien reconnu dans le mannequin d'osier le dieu du solstice d'été et dans la roue le symbole de ce dieu. Mais la présence de la barque lui a causé quelque surprise : « Ne nous arrêtons pas, dit-il, sur le vaisseau qui est à notre avis le navire d'Isis ». Gaidoz se garde d'insister sur cette singulière explication. Peut-être lui fut-elle suggérée par le passage de Tacite relatif au pré tendu culte que les Suèves auraient rendu à Isis. « Quelle est la cause et l'origine de ce culte étrange, disait l'historien latin ? Je ne puis rien en savoir, si ce n'est que l'image même de la déesse, figurée par un vaisseau, semble annoncer une religion apportée par mer ». Ce que représentait au juste la barque des Suèves nous ne pouvons le savoir, faute de détails précis sur le culte dont elle était l'objet. Mais il n'en est pas de même pour la barque de la procession de Gayant ; à cette fête traditionnelle, une image grossière du dieu-soleil était associée à ses deux antiques attributs, la roue et la barque, perpétuant jusqu'aux temps modernes les coutumes religieuses des temps protohistoriques.

Joseph DÉCHELETTE.

VARIÉTÉS

Les peintures de la caverne d'Altamira

Ayant, en 1878, été très frappé des collections d'objets préhistoriques réunies à l'Exposition de Paris, M. de Sautuola, notable propriétaire à Santander, en Espagne, et homme cultivé aussi, se demanda, de retour en sa province, pourquoi celle-ci ne contiendrait pas, comme tant d'autres, des vestiges de l'homme primitif.

Justement, à quelques kilomètres de chez lui, il y avait des cavernes. Il visita l'une d'elles et trouva quelques silex. Une autre était non loin, à Altamira, découverte par un chasseur en 1868. M. de Sautuola y avait, en 1875, remarqué quelques dessins noirs aux parois. Il la revisita en 1879, et fut recompensé, car il trouva des silex, des pierres taillées, des os qui avaient dû être des outils Il était fort content.

Mais il le fut bien davantage certain jour qu'ayant amené avec lui sa fillette, celle-ci, qui se mouvait plus aisément dans la caverne très basse où il lui fallait le plus souvent se plier en deux, lui signala, d'un cri, une bête au plafond.

Il regarda et aperçut une peinture. Puis d'autres, en noir et en rouge, représentant des bisons, des biches, des chevaux; une foule de gravures ou de peintures, répandues au hasard.

Ce fut la première découverte non pas de l'art préhistorique, mais d'une forme particulière de celui-ci.

Car pour M. de Sautuola, gravures et peintures étaient à coup sûr l'œuvre des humains dont il trouvait à terre les silex et les outils en os.

C'est a l'historique de la caverne d'Altamira et des découvertes qui ont été faites qu'est consacree l'admirable publication de MM. E. Cartailhac et H. Breuil, *la Caverne d'Altamira à Santillane, près Santander (Espagne)*, somptueusement éditee par le Mécène doublé d'un savant qu'est le prince Albert de Monaco, et récemment présentée par celui-ci à l'Académie des sciences.

M. de Sautuola fit connaitre ses découvertes. Vilanova, le géologue madrilène, vint, admira et adopta les vues de son compatriote, qu'il répandit par la parole et l'ecriture.

Il ne faut pas en être surpris : il rencontra quelques incrédulité. M. Ed. Harlé, un des collaborateurs des *Matériaux*, fit un rapport fort sceptique, concluant

à l'âge très récent de partie au moins des peintures. (Il y a en effet une vache qui inspire de la méfiance.)

Les choses en restèrent là quelques années. Mais entre temps des faits nouveaux se produisirent. En 1895 M. E. Rivière faisait connaître les gravures de la grotte de la Mouthe, en Dordogne. En 1893, M. F. Daleau en avait signalé à Pair-non-Pair en Gironde. En 1895 même constatation à la grotte de Chabot, à Aiguèze (Gard) par MM. Chéron, Ollier de Marichard et A. Lombard-Dumas, le bon travailleur qui vient de nous quitter. Des gravures encore aux Combarelles, en Dordogne, à Fond-de-Gaume, à Marsoulas, au Mas-d'Azil, à Bernifal.

Partout on trouvait de fort bonnes gravures sur roc, et même des peintures ort intéressantes, représentant des animaux depuis longtemps disparus, qui avaient vécu dans la région aux temps préhistoriques, si bien qu'on en recueillait les restes associés aux vestiges de l'homme primitif dans le sol même des cavernes. Impossible de douter que les habitants de celles-ci fussent les auteurs des œuvres d'art et les eussent faites d'après nature.

Tout ceci remit la caverne d'Altamira en mémoire, et deux préhistoriens notables, E. Cartailhac et H. Breuil, jugèrent qu'il fallait étudier celle-ci à nouveau, et copier, si possible, les figures qui s'y trouvent. A quel point ils ont réussi, leur beau volume le fait voir. Et voici, brièvement résumé, leur jugement sur Altamira.

Les premiers habitants de la grotte furent des ours. On trouve de nombreuses traces de leurs griffes. La raison qui les fait croire antérieurs à l'homme est qu'on ne trouve pas de traces d'animaux plus récents ou contemporains. Il semble que l'entrée de la caverne ait été très longtemps obstruée par un éboulement, après avoir été fréquentée par l'homme préhistorique, et ne se soit rouverte que tout récemment par un autre accident.

Quoi qu'il en soit de la date où ces quadrupèdes passèrent, et qui reste discutable, l'homme a fréquenté la caverne.

On y trouve des silex, des instruments divers en os et en corne de cerf, des aiguilles, des pointes de flèches, des objets divers, en os, d'usage indéterminé, dont plusieurs portent gravées des représentations animales, biches, bisons, des figures stylisées aussi, plus ou moins intelligibles, mais voulues.

Pour l'époque où l'homme fréquentait la caverne, elle n'est point douteuse. Les restes contenus dans le sol montrent qu'il s'agit du Solutréen et du Magdalénien, du paléolithique finissant, de la période de la pierre taillée juste avant celle de la pierre polie. Et il est tout naturel d'attribuer à l'homme de ces deux époques, de la dernière au moins, les représentations, gravées ou peintes, que nous trouvons, des animaux qui vivaient là, au même temps, sous ses yeux.

Ces œuvres sont très diverses. Quelques-unes, en petit nombre, semblent vouloir représenter l'homme. On croirait aussi bien le singe. Mais il n'y avait

point de singes. Peut-être les dessins figurent-ils des hommes masqués ; le port de masques est encore une observance très répandue en nombre de cérémonies rituelles. Cela prouverait la religiosité de l'homme d'Altamira.

Il y a bon nombre de signes dont l'interprétation est jusqu'ici impossible : des signes noirs qui ne représentent rien de reconnaissable, des signes rouges encore plus problématiques. Faut-il voir là un embryon d'alphabet et d'écriture ?

Ce qui domine, ce sont les représentations d'animaux. Elles sont de deux ordres. Il y a des croquis en noir, un peu partout, sur les parois et au plafond ; et il y a des peintures — avec contours en traits incisés — en rouge, noir, brun, jaune, sur le plafond seulement. Les croquis en noir, ce sont des gravures à la pointe de silex, des entailles dans la roche.

Ils sont souvent partiels, ne représentant qu'une partie d'un animal : une croupe, une tête, même une face seulement. Dans beaucoup de cas, ces croquis sont susceptibles d'interprétation ; on voit très bien ce que l'artiste a voulu représenter. Le trait est hardi, dégagé. Aucune retouche ; au reste celle-ci ne servirait de rien. La silhouette — il s'agit toujours de profils — peut avoir de 10 ou 15 à 70 ou 80 centimètres ; elle est bien souvent d'une justesse extraordinaire. Mais on peut avoir de la peine à la démêler.

Il n'est pas rare qu'on ait superposé deux ou trois gravures. Après avoir gravé une tête de biche par exemple, l'artiste a esquissé par-dessus une croupe de cheval ou bien un corps de sanglier, au même endroit. Il faut donc y regarder de près pour s'y reconnaître dans ces traits superposés et entremêlés. Les photographies le font bien voir.

Un fait assez curieux est à noter dans les représentations humaines — extrêmement *médiocres* d'ailleurs et indignes des artistes qui ont su si bien saisir les formes animales et les représenter en pleine activité, car si le corps est nu, évidemment, les formes en sont sans précision. C'est que le plus souvent, l'attitude est celle de la supplication, échine incurvée, bras en avant, et avant-bras relevés : un geste qu'on retrouve dans des représentations antiques, plus récentes, des *orantes*.

Les représentations en couleur, les fresques ne se trouvent qu'au plafond. Sans ordre, un peu partout, au hasard, souvent superposées, comme les gravures, entremêlées de dessins variés, inintelligibles, sans signification apparente où peut-être il faut voir de ces compositions comme on en fait quand le professeur ennuie ou que l'orateur fatigue. Les fresques, à en juger par les reproductions qui nous sont offertes, sont des œuvres fort intéressantes : très justes, très vivantes d'attitude et de mouvement.

Au total, une vingtaine de bêtes, grandes images, en noir ou bien polychromes, qu'on distingue vite, sauf quelques-unes qui sont très détériorées. Manifestement, au plafond comme sur les parois, il y a plusieurs couches d'art. On a

souvent effacé — par grattage, ou en essuyant? — une peinture, pour en faire une autre à la place.

La plus ancienne décoration semble avoir été exécutée en noir : on a figuré de façon sommaire des chevaux, des bovidés, des cerfs, des bouquetins, qui se laissent deviner encore sous les figures rouges plus récentes. C'était du travail assez médiocre, sauf en ce qui concerne deux bisons, un bœuf et un sanglier.

Par-dessus sont les fresques rouges, très supérieures incontestablement, et souvent en parfaite conservation, et les fresques polychromes, les premières qu'aperçut M. de Sautuola.

Il est évident que ces œuvres diverses, même celles de la même couche, sont de mains différentes. Ils étaient plusieurs à cultiver l'art dans cette caverne. Il n'est toutefois pas nécessaire de voir dans celle-ci une façon d'école des beaux-arts, encore moins de musée du Louvre, mais peut-être un atelier.

Les fresques du plafond sont de grandes dimensions; les animaux ont $1^{m},50$, à 2 mètres et plus, on ne peut avoir de doute, quand la conservation est suffisante, sur l'espèce qu'on a voulu représenter.

La technique était simple. L'artiste faisait d'abord une esquisse au trait, par entaille, sur la roche préalablement préparée par ràclage. Il avait ainsi une gravure donnant la forme générale et les caractères les plus accentués. Après cela, il coloriait, mettait les couleurs, des ocres rouges et jaunes. Il disposait de pinceaux à coup sûr; il savait aussi éclaircir et laver, et fondre les tons.

Il n'y a pas seulement de la gravure et de la peinture dans ces œuvres d'art primitives : il s'y mêle encore un commencement de sculpture, en ce sens que dans quelques cas l'artiste a su utiliser les saillies ou les creux du plafond. Une saillie présentait-elle le contour du dos d'un bison : il en faisait le point de départ d'une image de bison, et souvent d'un bison surprenant d'allures, de vie, de force, de mouvement. Car il est certain que le dessin de ces quadrupèdes préhistoriques étonne par la décision du trait, et aussi par la finesse des détails.

Aucun groupement, aucun ordre ne peut être discerné. Chaque peinture existe pour elle-même, sans faire partie d'un plan général; souvent le sens en est tout autre que celui de la voisine.

Il est une catégorie de signes qu'on ne trouve que dans les espaces vides entre les représentations animales, les signes pectiniformes, ressemblant à des peignes à cinq pointes : peut-être des mains stylisées comme on en trouve ailleurs. Cela doit avoir un sens, peut-être d'ordre magique. Mais, à la vérité, on n'en sait rien.

Les couleurs, nous l'avons vu, consistent en ocres. L'homme primitif a, dans beaucoup d'autres localités, utilisé les ocres fournies par la nature; on a même trouvé des mortiers ou des broyeurs, au moyen desquels cette substance était réduite en poudre. Celle-ci devait être mélangée de graisse ou d'un

liquide et appliquée avec une spatule ou un pinceau, selon le degré de consistance.

Il était relativement aisé de produire les peintures que présente la grotte d'Altamira : à la condition d'avoir le sens artistique, le don d'observation et de reproduction, bien entendu. Les traits incisés, naturellement, devaient se faire au moyen d'un burin en silex.

On s'étonnera sans doute du degré de conservation des fresques. Ceci, MM. Cartailhac et Breuil l'expliquent par la sécheresse du climat et du sol, et par le fait que la grotte a dû rester fermée des milliers d'années, l'entrée obstruée par un éboulement.

On s'étonnera aussi de ne voir nulle part, ni au plafond sous forme de plaques de suie, ni sur le sol, comme restes de foyers, de vestiges de luminaire. Il en a fallu pourtant. La grotte est longue, — plus de 200 mètres, — très basse et obscure. L'artiste a dû travailler assis, parfois couché sur le dos. Sans doute il avait déjà de petites lampes à huile du genre de celle qu'a fournie la Mouthe.

Enfin, on se demandera à quoi a pu rimer cette orgie de tentatives artistiques. Pourquoi l'homme préhistorique a-t-il ainsi décoré la caverne d'Altamira — et d'autres aussi?

Faut-il voir dans ces cavernes la demeure de quelques primitifs plus habiles, spécialisés, qui s'entretenaient la main et se perfectionnaient en leur art, qu'ils employaient encore et surtout à orner les ossements et les bois de cerf à qui l'ornementation donnait une valeur plus grande, une sorte d'atelier d'artisans supérieurs?

Beaucoup de questions se posent, auxquelles on ne peut répondre encore.

Ce qui reste acquis, c'est que l'homme des époques solutréenne et magdalenienne, qui d'ailleurs n'était plus le bipède à la mâchoire bestiale de la Chapelle-aux-Saints et du Moustérien, et possédait un squelette plus affiné, dont Laugerie-Basse nous a conservé un exemplaire, était plus artiste qu'on ne l'aurait cru.

Ceci est abondamment démontré par la somptueuse publication rendue possible par la generosite du prince de Monaco, qui, nous le savons, ne s'en tiendra pas là. Trois volumes déja ont été consacrés aux grottes de Grimaldi, avec la collaboration de MM. Boule, R. Verneau et de Villeneuve; et de très intéressantes etudes sur d'autres grottes, en France, veulent aussi être publiées, et le seront.

Mais il convenait qu'Altamira ouvrit la marche, parce que c'est là qu'on a la première fois trouvé une preuve aussi développée des aptitudes artistiques de nos ancêtres.

HENRI DE VARIGNY.

(*Le Temps*, 26 mai 1901.)

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 14 MAI 1909.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre où M. Charles Diehl rend compte, au nom de M. Marcel Le Tourneau et au sien propre, de la mission qui leur a été confiée à Salonique pour étudier les mosaïques de la fin du v^e^ siècle et de la première moitié du vi^e^ découvertes dans l'ancienne église de Saint Démétrius. A la courbe des arcades qui supportent ces mosaïques, M. Le Tourneau en a découvert d'autres qui compléteront heureusement l'ensemble. Dans d'autres mosquées encore, il a constaté l'existence de mosaïques ou de restes de mosaïques qu'il va s'efforcer de remettre au jour.

M. Jullian annonce qu'avec l'autorisation de M. de Gasquet, notaire à Marseille, M. Charles Cotte a commencé l'étude d'un groupe de tumulus situés dans le domaine de l'Agneau, commune de Pertuis (Vaucluse). Les premières fouilles ont fait découvrir, entre autres objets, un bronze avec émail et une urne cinéraire, également en bronze, de style grec.

M. Henri Cordier communique des nouvelles qu'il a reçues de M. le général de Beylié, en date de Saïgon, 15 avril.

M. Paul Fournier signale une collection canonique d'origine irlandaise, fort peu connue, le *Liber ex lege Moysi*, qui était répandue dès le viii^e^ siècle en Occident. A en juger d'après l'origine des mss. qui en renferment le texte, le *Liber* aurait pénétré dans le continent par la Bretagne armoricaine. Ce recueil est un témoignage de l'importance particulière qu'avait la Bible aux yeux des Irlandais et M. Fournier fait remarquer que c'est à l'influence des Celtes qu'il convient d'attribuer la diffusion des textes bibliques dans les recueils canoniques qui s'échelonnent du ix^e^ au xii^e^ siècle. M. Fournier indique ensuite l'action exercée sur le développement des institutions canoniques par les textes bibliques qu'avaient réunis les Irlandais. Cette action est caractérisée par l'introduction de règles sur la distinction des aliments purs et impurs, sur la dîme, sur la valeur des témoignages, etc. M. Fournier termine en signalant l'intérêt qu'il y a à apprécier à sa juste valeur le courant irlandais qui s'est fait sentir dans le droit canonique de l'époque carolingienne et qui a d'ailleurs rencontré de très vives résistances.

SÉANCE DU 21 MAI.

L'Académie procède au vote pour l'attribution du prix Gobert. Le premier prix est décerné à M. Delachenal, pour son *Histoire de Charles V*; le second à M. Caillet, pour son *Histoire des rapports de la commune de Lyon avec les rois Charles VII et Louis XI*.

M. Chavannes annonce que la Commission du prix Saintour a décidé de partager le prix Saintour de la manière suivante : 1.500 fr. à M. l'abbé Roussel, pour sa traduction du *Ramayana*; — 500 fr. au Père Antonin Jaussen, pour son livre intitulé : *Coutumes des Arabes au pays de Moab*; — 500 fr. à M. Macler, pour son livre intitulé : *Catalogue des manuscrits arméniens et géorgiens de la Bibliothèque nationale*; — 500 fr. à M. François Martin, pour le *Livre d'Hénoch traduit sur le texte éthiopien*.

M. Chavannes annonce ensuite que la commission a décidé de partager le prix Bordin de la manière suivante : 1.000 fr. à M. Edmond Doutté, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*; — 500 fr. à M. le général de Beylié, *La Kalaa des Beni-Hammed*; — 500 fr. à M. de Genouillac, *Matériaux pour servir à l'histoire de la société sumérienne*; — 500 fr. à M. Clément Huart, *Les calligraphes et les miniaturistes de l'Orient musulman*; — 500 fr. à M. Lafuma, pour sa traduction du Zohar.

M. Henri Viollet étudie plusieurs monuments arabes sis le long de l'Euphrate. Ces monuments des premiers siècles de l'Hégire n'ont pas encore, pour la plupart, été signalés jusqu'à ce jour. M. Viollet restitue complètement le plan du magnifique palais Dar-el-Khalife, construit au IXe siècle par Mutasim, fils d'Haroun-el-Reschid, et signale les ruines d'un château fort qui lui fait vis-à-vis, sur la rive droite du Tigre. — MM. Dieulafoy et Perrot présentent quelques observations.

M. Paul Durrieu communique plusieurs photographies du manuscrit de la traduction française du *Décaméron* dont il a récemment entretenu l'Académie et qui provient du duc de Bourgogne Jean-sans-Peur.

M. Louis Léger rend compte de la mission qui lui a été confiée par l'Académie à l'occasion de l'inauguration de la statue de Nicolas Gogol à Moscou le 9 mai (26 avril).

SÉANCE DU 28 MAI 1909.

M. Boucne-Leclercq, président, annonce la mort de M. de Goeje, professeur à l'Université de Leyde, associé étranger de l'Académie.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Cavvadias, éphore des antiquités du royaume de Grèce, sur les fouilles récemment faites à Samé (île de Céphalonie), dans une nécropole où les sépultures sont à inhumation et où l'on ne rencontre aucune trace de fer. Cette nécropole a subi, du XVIe au XIIe siècle avant Jésus-Christ, des influences mycéniennes.

M. Elie Berger annonce, au nom de la commission du prix Auguste Prost, que ce prix a été décerné à M. l'abbé Dorvaux, pour son ouvrage sur les *Anciennes paroisses du diocèse de Metz*, auxquels est joint un atlas dû à MM. Dorvaux et Bourgeat.

M. Paul Viollet donne lecture d'un mémoire sur les interrogatoires de Jacques de Molay, grand maître des Templiers. — MM. Elie Berger, Théodore Reinach et Noël Valois présentent quelques observations.

SEANCE DU 4 JUIN 1909

M. Perrot communique, au nom de M. Paul Gauckler, la photographie d'une statuette en bronze doré, d'un type inédit, qu'il a découverte, au cours des fouilles qu'il exécutait, avec MM. Nicole et Darier, sur le Janicule, dans les ruines d'un temple syrien construit aux bords du *lucus Furrinæ*. L'idole était couchée au fond d'une sorte de cuve triangulaire en blocage, ménagée au centre d'une cella octogonale dont la forme rappelait celle des premiers baptistères chrétiens. Dans cette cella, on devine une chapelle qui aurait été réservée à la célébration des mystères et aux imitations du culte syrien. L'idole est engoncée comme une momie : un dragon à crête dentelée en fait sept fois le tour. Entre les circonvolutions du monstre, sept œufs de poule avaient été déposés en ligne sur la statuette. En pourrissant, ils ont éclaté. Les débris des coques ont roulé à droite et à gauche. Par des arguments qui paraissent excellents, M. Gauckler, cherche à démontrer qu'il ne faut pas voir dans cette statuette, comme on l'a proposé, un *Kronos* mithriaque. S'autorisant d'un texte de Macrobe, qui a vu dans le temple d'Hiéropolis deux divinités féminines entourées des replis du dragon, il reconnaît ici une Atargatis sortant de l'œuf dont étaient issus, dit Arnobe, les dieux syriens, Hadad et Atargatis. Un fragment d'inscription latine, trouvé au même endroit, semble indiquer que la divinité orientale avait été identifiée, à Rome, par ses adorateurs occidentaux, avec la *Fortuna primigenia*.

M. Paul Girard lit un travail sur le mythe de Pandore dans la poésie hesiodique, notamment dans les *Travaux et Jours*. On sait que ce poème montre Pandore laissant échapper du vase où Zeus les a enfermés, tous les maux dont souffre l'espèce humaine; elle renferme le vase au moment où l'Espérance allait en sortir. Plusieurs critiques se sont demandé si c'est bien de l'Esperance qu'il s'agit ici ; il leur a paru que l'énigmatique génie resté au fond du vase ne pouvait être, lui aussi, qu'un mal, tel que l'illusion, ou l'attente du malheur. Mais il résulte de divers témoignages anciens, auxquels on n'a pas accordé assez d'attention, que le vase contenait à la fois les maux et les biens ; ceux-ci retournent au séjour des dieux ; ceux-là se répandent à travers le monde ; seule d'entre les captifs, l'Espérance demeure. Si Hésiode ne s'est pas nettement expliqué sur ce point, c'est qu'il expose dans ce passage l'origine du mal, et reproduit d'ailleurs une légende connue de ses auditeurs, qui suppléaient aisément à son silence sur le mélange, dans le vase mystérieux, des biens et des maux. — MM. Salomon Reinach, Maurice Croiset et Paul Viollet présentent quelques observations.

M. Henri Cordier annonce que, suivant le desir de son père M. le Dr Hamy, Madame Dubard-Hamy, d'accord avec la famille Laugier, fait don à la Bibliothèque de l'Institut des lettres adressées par Alexandre de Humboldt à Madame Arago, à Madame Laugier, nièce d'Arago, à Mathieu et à Laugier, membres de l'Académie des sciences. Ces lettres ont été publiées par le regretté Dr Hamy.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique une lettre de M. Alfred Merlin, directeur des antiquités et arts de Tunisie, précisant quelques-unes des décou-

vertes faites dans les fouilles sous-marines exécutées près de Mahedia. M. Merlin signale, entre autres objets, une lampe antique encore munie de sa mèche. — M. Joret présente quelques observations.

M. Philippe Berger présente un résumé, accompagné de photographies, des découvertes (inscriptions rupestres) faites par M. Marius Archambault en Nouvelle-Calédonie. Il annonce que les Ministères des colonies et de l'instruction publique ont confié à M. Archambault une mission officielle pour continuer ses recherches.

M. Paul Viollet communique, en seconde lecture, son mémoire sur l'interrogatoire de Jacques Molay.

M. Emile Picot annonce, au nom de la commission du prix La Grange, que ce prix est décerné à M. Henri Chatelain, pour sa publication du *Mistère Saint-Quentin*.

M. Homolle communique une lettre, datée de Salonique, 26 mai, où M. Le Tourneau annonce qu'il a pu enlever l'enduit qui recouvrait les mosaïques existant encore dans cinq arcades de Saint-Démétrius. — Dans la basilique d'Eski-Djouma, des travaux importants ont été entrepris par le gouvernement ottoman sous la direction officieuse de M. Le Tourneau. A la courbe des arcades de la galerie inférieure, M. Le Tourneau a trouvé de belles mosaïques décoratives à fond d'or, datant du v^e^ siècle ; elles seront complètement remises au jour lorsque les gros travaux de restauration seront achevés.

La commission du prix de linguistique Volney (prix de l'Institut) a décerné ce prix à M. Leo Reinisch, professeur à l'Université de Vienne, pour l'ensemble de ses travaux sur les langues africaines.

SÉANCE DU 11 JUIN 1909.

M. Ph. Berger communique un rapport de M. Ferdinand Scheurer sur les fouilles poursuivies par M. Lablotier et par lui dans le cimetière mérovingien de Bourogne (Haut-Rhin). Ces fouilles, faites avec un soin extrême, ont mis au jour un mobilier funéraire d'une richesse extraordinaire, bijoux, armes, plaques de ceintures d'hommes et de femmes, etc. M. Berger présente en même temps un album où M. Scheurer a reproduit en aquarelles les objets les plus intéressants.

M. Cagnat annonce que les fouilles sous-marines de M. Merlin au large de Mahedia ont donné cette semaine de curieux résultats. On a trouvé un grand nombre de marbres antiques, bas-reliefs ou fragments de statues, notamment un buste de Vénus bien conservé. Mais le plus étonnant, c'est que les scaphandriers ont ramené trois bases de marbres avec inscriptions grecques, dont une, de huit lignes, donnera sans doute, quand elle sera déchiffrée, des renseignements précis sur la provenance de tout ce chargement et sur la date du naufrage.

M. Bouché-Leclercq, président, annonce que la commission des Antiquités nationales a décerné les récompenses suivantes :

1^re^ médaille, M. Parisot, *Les origines de la Haute-Lorraine et sa première*

maison ducale; — *2e médaille*, M. Labande, *Avignon au* XIIIe *siècle*; — *3e médaille*, M. Germain de Montauzan, *Les aquedues antiques de Lyon*; — *4e médaille*, M. Villepelet, *Histoire de la ville de Périgueux et de ses institutions municipales.*

1re mention, M. Maurice Houtart, *Les Tournaisiens et le roi de Bourges*; — *2e mention*, M. Joseph Girard, *Les États du Comté Venaissin depuis leur origine jusqu'à la fin du* XVIe *siècle*; — *3e mention*, M. Louis Chatelain, *Monuments romains d'Orange*; — *4e mention*, M. le chanoine Urseau, *Cartulaire noir de la cathédrale d'Angers*; — *5e mention*, M. Claude Faure, *Histoire de la réunion de Vienne à la France* (1328-1454); — *6e mention*, M. l'abbé Petel, pour une série de mémoires relatifs surtout aux Templiers et aux Hospitaliers dans le diocèse de Troyes; — *7e mention*, M. le chanoine Métais, *L'église de N.-D. de Josaphat.*

SÉANCE DU 18 JUIN 1909.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, communique une lettre de M. Alfred Merlin, annonçant que, dans les fouilles sous-marines faites au large de Mahedia, on a découvert de nouveaux fragments avec inscriptions grecques et une statue en bronze représentant un faune.

M. Antoine Thomas étudie trois gloses latines du haut moyen âge, qui permettent de donner l'étymologie de trois mots usités dans les patois de la langue d'oïl : *échorter*, au sens *d'avorter* (Picardie), pain *alis*, au sens de pain *azime* (Maine, Poitou et Saintonge), et *osane*, au sens de *buis* (Poitou et provinces voisines).

SÉANCE DU 25 JUIN 1909.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, lit une lettre de M. Alfred Merlin qui donne de nouveaux détails sur les fouilles sous-marines faites au large de Mahedia (Tunisie).

M. Philippe Berger signale un ex-voto découvert à Carthage par le R. P. Delattre et qui, au lieu d'être gravé sur une stèle, l'a été sur une sorte de socle qui devait être la base d'une statue.

Le R. P. Lagrange expose les résultats généraux d'une nouvelle mission dans l'Arabie du Nord confiée aux PP. Jaussen et Savignac par la Société des fouilles archéologiques. Il insiste sur la découverte d'un temple au centre du petit royaume arabe de Lyhyân qui succeda à l'empire des Nabatéens et dura jusqu'aux temps qui précédèrent l'hégire. — MM. de Vogüé et Dieulafoy présentent quelques observations.

M. Babelon annonce que la Commission du prix Allier de Hauteroche a décerné ce prix à M. Eugène Cavaignac, pour ses deux volumes intitulés : *Etudes sur l'histoire financière d'Athènes au* Ve *siècle.*

M. de Mély fait une communication sur le manuscrit des Heures d'Anne de Bretagne conservé à la Bibliothèque nationale. Barbet de Jouy le considérait comme une œuvre collective, sortie de l'atelier de Jean Poyet de Tours, qui, en 1497, aurait reçu le prix des 23 premières miniatures d'un volume de *Petites*

Heures, tandis que le reste n'aurait été exécuté que postérieurement au mariage d'Anne avec Louis XII (1499). Un mandement de 1507, attestant le paiement à Jean Bourdichon de 600 écus d'or pour un volume de *Grandes Heures*, fit regarder le manuscrit de la Bibliothèque comme l'œuvre de ce dernier peintre. On appuyait cette attribution sur l'importance du prix qui ne pouvait avoir été payé que pour un manuscrit unique, comme celui-là, dont le format d'ailleurs ne pouvait être celui de *Petites Heures*, et enfin sur son rapprochement avec le manuscrit des *Heures d'Aragon*, signé I B, initiales de Jean Bourdichon. M. de Mély affirme que la dénomination de *Petites Heures* s'applique aussi bien à un grand in folio, que *Grandes Heures* à un livret de poche, puisque c'est un terme liturgique qui désigne des prières spéciales. Le manuscrit n'est pas unique: car M. de Mély apporte un autre mandement de paiement à Bourdichon, de 600 écus d'or, pour un livre décrit dans les mêmes termes. Enfin, les initiales I B, des *Heures d'Aragon* doivent en réalité se lire I R. La question reviendrait ainsi à son point de départ. Or, au premier feuillet des *Heures* de la Bibliothèque, on aperçoit le sigle I P, en lettres grecques, un peu plus loin *Demersay*; enfin la 24e miniature, celle qui doit commencer la seconde partie postérieure à 1499, porte la date de 1501. — MM. de Lasteyrie, Durrieu et S. Reinach présentent quelques observations.

L'Académie se forme en comité secret et nomme associé étranger M. Adolf Tobler, professeur à l'Université de Berlin, en remplacement de M. Whitley Stokes, décédé.

SÉANCE DU 2 JUILLET 1909.

M. Bouche-Leclercq, président, annonce le décès de M. Champoiseau, correspondant de l'Académie 1889.

M. Perrot, secrétaire perpétuel, annonce qu'à la demande de l'Académie, le prix de Chénier pourra être désormais décerné à tout ouvrage relatif à l'histoire de la littérature grecque.

M. Heron de Villefosse communique, au nom de M. l'abbé Bonnel, curé du Kef (Tunisie), un petit poème de 21 vers, gravé sur une plaque de marbre blanc qui est conservée chez Sidi-Sakat, caïd du Kef. C'est une invocation au printemps et au dieu Silvain qui pouvait être placée au-dessous d'une statue. Comme il arrive souvent pour ces petites poésies d'amateur, la qualité des vers n'est pas toujours de premier ordre, mais les idées sont assez jolies. On y remarque l'emploi des mots archaïques et des tournures de phrases qui paraissent spéciales au latin d'Afrique.

M. Noël Valois donne lecture du rapport sur le concours des Antiquités de la France.

M. Henri Cordier communique une lettre de M. le commandant de Lacoste, datée d'Ourga, 8 juin 1909, annonçant que sa mission est prête à se mettre en route pour visiter les anciennes capitales des Tou-Kiou, des Ouïgouro (Kara Belgazoun) et des Mongols (Kara Koroum) et se rendre à Ouliassoutaï et Kobdo.

M. Louis de Vos communique un mémoire sur le mode d'élection de Julien à

la dignité d'empereur. En donnant la traduction et le commentaire d'un texte d'Ammien Marcellin, M. Luc de Vos essaie d'établir que l'acclamation des soldats fut confirmée d'abord par le décret de la Curie de la République des Parisiens, et ensuite par une assemblée des légats de toute la Gaule réunis à Paris. Sans ces votes, Julien serait resté isolé, impuissant et aurait péri avant même d'avoir pu franchir les Alpes. Ce furent ces votes qui donnèrent au nouvel empereur les ressources nécessaires à la guerre qu'il était obligé d'entreprendre contre son rival l'empereur Constance.

M. Salomon Reinach reçoit et communique un télégramme de M. le commandant Espérandieu, annonçant la découverte d'un buste en bronze, à Alésia, dans les fouilles pratiquées sur un terrain acquis par M. Espérandieu lui-même.

M. B. Haussoullier fait une communication sur l'instruction primaire à Milet, d'après une inscription du IIe siècle a. J. C environ, récemment publiée par M. Kenyon.

M. Cagnat, au nom de la commission de la médaille Paul Blanchet, fait connaître que la médaille a été décernée, cette année, à M. le commandant Ordioni, pour l'ensemble de ses fouilles et de ses découvertes en Tunisie depuis quinze ans.

SÉANCE DU 9 JUILLET 1909

M. Salomon Reinach annonce, au nom de la commission du prix Chénier, que ce prix a été décerné à M. Hubert Pernot, pour son ouvrage sur *la Phonétique et les parlers de l'île de Chio*.

M. Luc de Vos continue la lecture de sa communication sur le mode d'élection de Julien à l'Empire. — MM. Théodore Reinach, Bouché-Leclercq, Paul Viollet et René Cagnat présentent quelques observations.

M. Paul Durrieu fait une communication sur les petits chiens du duc Jean de Berry. Des images de ces petits chiens se trouvent dans deux des plus beaux livres d'heures du duc Jean. M. Durrieu signale encore leur présence dans l'ornementation d'une Bible glosée, en deux volumes, qui est conservée à la Vaticane depuis le XVe siècle (ms. lat. 50 et 51). Ces petits chiens sont figurés tenant dans leurs gueules un phylactère ou est écrit le mot : *Alegret*, qui est le nom d'un des plus fidèles serviteurs du duc, son médecin Simon Allegret.

(*Revue critique.*) Léon DOREZ.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 31 MARS 1909

M. P. Monceaux communique des inscriptions chrétiennes de Ksar Ouled-Zid (Cercle de Tebessa), inscriptions découvertes par M. le commandant Guénin et gravées sur des linteaux ou corniches d'églises.

M. Vitry communique la photographie d'une Vierge gothique de bois (fin du XIV^e^ siècle ou commencement du XV^e^) qui est récemment entrée au Musée du Louvre et qui provient d'Espagne. Elle témoigne d'une influence très caractérisée de l'art français.

M. Costa de Beauregard communique une lettre de Colbert écrite en 1667 qui se rapporte à un interessant projet de tapisserie où devaient figurer des marines.

M. Héron de Villefosse lit une note sur diverses antiquités (vases, lampes, fresques récemment trouvées à Vienne (Isère).

SÉANCE DU 7 AVRIL 1909

M. Paul Durrieu entretient la Société de la nouvelle organisation de la Pinacothèque Vaticane.

M. Martroye signale un texte de Procope relatif au naufrage d'un navire vandale chargé du butin de Rome et se demande si ce navire ne serait pas celui dont on vient de retrouver les débris en face de Mahdia dans les eaux tunisiennes.

SÉANCE DU 14 AVRIL 1909

M. Paul Durrieu signale l'entrée récente à la Biliothèque Vaticane d'un livre d'Heures exécuté en Flandre qui porte à l'intérieur l'étiquette de Stuvaert et qui a conservé sa reliure originale.

M. Germain Bapst signale un contrat de 1545 relatif à des cartons de peintures commandés à Jean Cousin et à Louis Dubreuil par les chanoines de Saint-Germain-l'Auxerrois.

M. Marquet de Vasselot annonce que le Musée du Louvre, grâce au concours de sept donateurs anonymes, a pu acquérir les principales pièces de la collection Gay.

M. Paul Monceaux communique des inscriptions chrétiennes d'Afrique trouvées à Henchir Bou Saïd à l'ouest de Tebessa, par M. le commandant Guénin.

SÉANCE DU 21 AVRIL 1909

M. Vitry présente les photographies de plusieurs culs-de-lampe gothiques

originaires de Bourges qui viennent d'être acquis par le Musée du Louvre. Ces sculptures paraissent dater du commencement du XV^e^ siècle, elles ont sans doute appartenu au palais du duc Jean de Berry.

M. Paul Monceaux communique des inscriptions chrétiennes d'Afrique trouvées à Henchir Zoura, au sud-ouest de Tebessa, par M. le commandant Guénin.

M. Marquet de Vasselot montre à la Société un monument célèbre qui faisait partie de la collection Gay et qui vient d'être acquis par le Musée du Louvre. C'est une croix émaillée de Limoges qui date du XII^e^ au XIII^e^ siècle et qui est signée de Johannes Garnerius.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1909

M. de Mély fait une communication sur les miniatures de Loyset Lyedet, maître miniaturiste du XV^e^ siècle et sur la marque de son atelier.

M. Paul Monceaux communique des inscriptions chrétiennes d'Afrique trouvées à Henchir-el-Abiod (à l'ouest de Tebessa) par le commandant Guénin.

SÉANCE DU 5 MAI 1909

M. de la Tour donne lecture d'un mémoire de M. Mowat sur un buste sculpté de Béatrix, femme de Robert I^er^, comte d'Eu.

M. Marquet de Vasselot fait communication sur une tapisserie conservée au Musée du Louvre et qui représente l'histoire de Jephté.

M. Marquet de Vasselot annonce encore l'acquisition par le Musée du Louvre de douze émaux peints de Monvaerni (2^e^ moitié du XV^e^ siècle).

M. Pallu de Lessert lit une note de M. Merlin, directeur du Service des Antiquités de Tunisie, sur une inscription qu'on vient de découvrir près du lazaret de Carthage et qui mentionne un proconsul d'Afrique.

M. Stein étudie les sculptures de la clôture du chœur de la cathédrale de Chartres et présente des observations sur la biographie de sculpteur Jean Soulas (XVI^e^ siècle).

M. Monceaux, de la part du R. P. Delattre, présente des objets du Moyen-Age qui ont été récemment trouvés à Carthage et qui ont été identifiés par M. de la Tour, du Cabinet des Medailles.

SÉANCE DU 12 MAI 1909

M. Paul Durrieu entretient la Société d'un manuscrit appartenant au duc de Devonshire qui a fait partie de l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne. Ce manuscrit est un exemplaire du *Mystère de la Vengeance de N.-S. Jésus-Christ*. Un compte des archives de Lille atteste que les vingt miniatures et l'ornementation sont l'œuvre de l'enlumineur flamand Loyset Lyedet.

M. Blanchet étudie un moule circulaire en schiste de la collection Gay récemment entrée au Musée du Louvre. On y voit un guerrier et une inscription. C'est la représentation d'une scène d'un roman du Moyen-Age, le roman de Boef de Haumtone.

M. de Mély entretient la Société d'une devise qui se lit sur le frontispice du

Térence des ducs « de bien en mieux ». Il cite une poésie de Jean Marot adressée à Anne de Bretagne dont le refrain est identique à cette devise.

M. Lefèvre-Pontalis, au nom de M. Socard, peintre verrier, présente une curieuse restitution d'un panneau vitré d'une châsse carlovingienne découverte par M. Pilloy dans le cimetière de Sery-les-Mézières près Saint-Quentin. Ce panneau est fort intéressant pour l'étude de la technique.

M. de Villenoisy lit une note de M. de la Sizeranne sur des pierres sculptées qu'on vient de trouver à Saint-Vallier (Rhône).

SÉANCE DU 19 MAI 1909

M. Max Prinet étudie une série de sceaux du Moyen Age (du XIIIe au XVI siècle) sur lesquels les armoiries de deux conjoints sont réunies dans un même écu.

M. de Loisne signale une charte où figure un mode particulier de datation d'après la « Blanche Pâques » (Albam Pascha). Cet Albam Pascha paraît être le dimanche des Rameaux. M. Tardif cite un texte de l'année 1301 qui semble confirmer cette interprétation.

M. Marquet de Vasselot annonce que M. Piet Lataudrie, récemment décédé, a fait des legs importants aux Musées du Louvre, du Cabinet des médailles de Cluny, des Arts décoratifs et de Sèvres (pièces du Moyen Age, de la Renaissance, de l'Orient musulman).

M. Dumuys entretient la Société de la découverte d'un panneau peint signé et daté de 1394.

M. J. de Baye, de la part de M. de Loë, annonce la découverte récente d'un casque dans une sépulture de la nécropole franque de Trivières (Hainaut).

SÉANCE DU 26 MAI 1909

M. Martroye achève la lecture du mémoire de M. de Baye sur un casque récemment découvert dans la nécropole franque de Trivières (Hainaut).

M. Monceaux lit une note du R. P. Delattre sur un plomb de bulle byzantin qui a été découvert en Syrie à Tyr.

M. Monceaux communique encore des inscriptions chrétiennes inédites récemment trouvées à Ksar Tebinet (près Tebessa) par M. le commandant Guénin.

M. Emile Chenon annonce la découverte à Châteumeillant (Cher), l'ancien *Mediolanum Biturigum*, d'un nouveau puits romain. Il donne quelques détails, sur cette découverte.

M. Coutil fait une communication sur les trouvailles de monnaies gauloises en Normandie.

SÉANCE DU 2 JUIN 1909

M. de Loisne présente la photographie d'un lion colossal du XVIe siècle, d'une technique curieuse, placé jadis au sommet du beffroi d'Arras et conservé actuellement au Musée de cette ville.

M. Bruston donne un essai de traduction de l'inscription hébraïque archaïque découverte récemment à Guezer (Palestine).

M. de Charencey complète sa communication antérieure sur le nom de la Trappe.

M. le commandant Lefebvre des Nouettes présente une série de photographies de monuments gothiques de style flamboyant où figurent des animaux.

M. Ravaisson-Mollien étudie les sculptures de trois sarcophages antiques du Vatican et donne une explication nouvelle des scènes représentées.

SÉANCE DU 9 JUIN 1909

M. Monceaux communique des inscriptions chrétiennes d'Algérie récemment trouvées près de la frontière tunisienne par M. le commandant Guénin.

M. Pallu de Lessert lit un mémoire de M. L. Poinssot sur les intailles antiques du Musée du Bardo près Tunis.

M. Héron de Villefosse communique une note de M. Fernand Blanchard, conservateur du Musée de Soissons, sur un fragment d'inscription latine qu'on vient de découvrir à Soissons.

M. Marquet de Vasselot présente à la Société une plaque d'ivoire récemment offerte au Musée du Louvre. Cette pièce importante qui represente la Multiplication des pains et des poissons par le Christ est une œuvre allemande de la seconde moitié du x^e^ siècle.

M. Heron de Villefosse communique encore le texte d'une inscription récemment entrée au Musée de Saint-Germain, qui provient sans doute des environs de Reims. Elle renferme le nom d'une nouvelle divinité celtique.

M. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne, fait une communication sur deux châteaux-forts du Midi de la France, le Castrum de Caumont (Ariège) et le Castelas de Belvezet (Gard).

M. Joseph du Teil présente des fragments du tombeau du Guillaume Fillastre provenant de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

NÉCROLOGIE

On annonce la mort de M. *Léon Morel* (1828-1909), archéologue à Reims. Il avait formé une belle collection (surtout d'objets de La Tène I, découverts dans la Marne), qui fut achetée très cher par le British Museum [1]. Cette collection est décrite dans le catalogue du grand Musée anglais; elle l'avait été déjà par Morel dans son ouvrage *La Champagne souterraine*, avec 42 planches en couleurs, lequel est malheureusement épuisé et à peu près introuvable.

*
* *

Charles-François-Noël Champoiseau, mort le 29 juin dans sa 80e année, avait eu le bonheur, en 1863, de découvrir la *Victoire* de Samothrace; seize ans plus tard, en 1879, il rapporta au Louvre la base en forme d'avant de navire de cette statue célèbre, qui est un des plus beaux ornements de notre Musée. Champoiseau, qui avait débuté dans le service consulaire, était ministre plénipotentiaire en retraite et correspondant de l'Académie des Inscriptions.

S. R.

Ad « Revue », 1909, I, p. 286.

Erravi, attamen erravisse gaudeo. M. Smirnow est bel et bien de ce monde et, si les superstitions courantes en Russie ont quelque fondement, ce que j'ai écrit à la légère sera pour lui un brevet de longévité.

L'Ermitage a perdu, le 12 juin, *M. Somow*, l'excellent conservateur des peintures, auquel nous devons les beaux catalogues de cette collection (1889-1893). Il fut de ceux qui, stimulés par l'exemple de Villot, ont su publier des inventaires raisonnés à la hauteur de la science. Le Louvre en a donné le modèle; mais, aujourd'hui, il aurait besoin de s'inspirer à son tour de ceux qui ont heureusement imité son ancien conservateur.

S. R.

---

1. La collection Morel a été plusieurs fois offerte au musée de Saint-Germain, mais à un prix qu'il eût été extravagant de payer, vu qu'elle aurait fait double emploi, pour les neuf dixièmes, avec les collections de même provenance que possède aujourd'hui le musée (Le Laurain, Fourdrignier, Counhaye, Moreau, J. de Baye). Une autre grande collection marnienne, celle de feu Nicaise, est aujourd'hui, m'assure-t-on, dans une grande ville de l'Ouest.

Le vase d'Alésia et le général de Galliffet.

Dans la nécrologie du colonel Stoffel, publiée ici il y a deux ans (*Revue*, 1907, I, p. 330), j'écrivais ce qui suit : « Stoffel, officier d'ordonnance de l'empereur, eut désormais la direction des recherches (à Alise Sainte-Reine). Bertrand m'affirmait qu'il les avait dirigées d'un peu loin, préférant à la plaine des Laumes le séjour de Dijon ou de Semur. Ce qui est certain, c'est que le fameux vase d'argent d'Alésia fut découvert en son absence (septembre 1862). Comme cette trouvaille semblait faire honneur au flair archéologique de Stoffel, elle éveilla des jalousies qui se traduisirent par une légende malveillante. Stoffel aurait acheté le vase en question à Paris. » Et j'ajoutais en note : « Je connais à ce sujet une histoire piquante, mais que je ne puis encore raconter ».

Je tiens cette histoire du général de Galliffet, qui vient de mourir dans sa quatre-vingtième année (1830-1909). Il ne m'avait pas recommandé le secret ; mais j'ai cru plus convenable, après l'avoir notée à l'époque, de ne la point divulguer de son vivant.

« Stoffel, me dit le général à la date du 18 juin 1899[1], était détesté de ses camarades, parce qu'il se poussait par tous les moyens. Je ne l'aimais pas non plus et, quand il eut découvert son vase d'argent, je résolus de lui faire une bonne farce. J'allai chez l'orfèvre Mellerio et je lui dis : « Vous me connaissez « bien, n'est-ce pas ? Faites-moi le plaisir de me donner une facture acquittée en « blanc. » Mellerio me la donna ; j'y fis écrire par mon ordonnance : « Reçu du « capitaine Stoffel la somme de 2.000 francs pour un vase d'argent imitation « antique » — et je la perdis sur un billard à Compiègne! Le bruit se répandit que le vase était faux ; Stoffel fut furieux. » On l'eût été à moins.

Quand j'entrai au Musée de Saint-Germain, en 1886, Alexandre Bertrand me dit qu'il croyait le vase d'Alésia parfaitement authentique, mais qu'au moment de la découverte on avait fait courir de mauvais bruits à ce sujet. Le général de Galliffet m'en donna l'explication. Resté très enfant, à soixante-neuf ans, il riait aux éclats en me racontant ce « tour de page » ; il en avait bien d'autres à son compte et ce n'est pas seulement à cause de sa brillante valeur à la guerre qu'on l'avait surnommé « le lieutenant *Qu'a-t-il fait* ».

S. R.

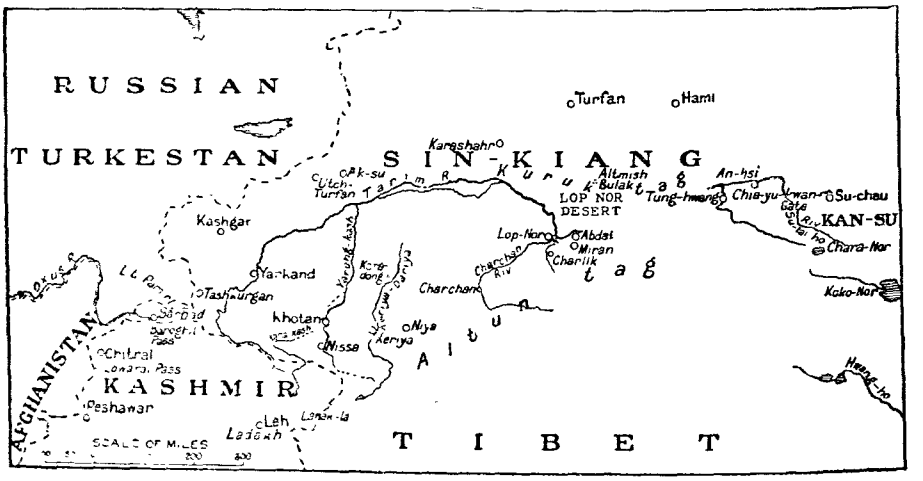
Les recherches de M. A. Stein dans l'Asie centrale[2].

Revenu, en 1901, de son premier voyage dans le Turkestan chinois, M. Au-

1. C'est la première fois et la seule que je causai avec le général de Galliffet. J'avais été prié de lui porter, dans un château où il vivait près de Rambouillet, une lettre autographe de Waldeck-Rousseau, par laquelle ce dernier, chargé de former un cabinet dans des circonstances critiques, annonçait à son ami qu'il comptait prendre le portefeuille de la Guerre et lui demandait d'être son chef d'état-major. Galliffet accepta, mais la combinaison échoua et, peu après, il devint ministre lui-même dans le long cabinet Waldeck-Rousseau.

2. *The Times*, 9 mars 1909. — Sur les résultats linguistiques de la mission Le Coq et Grünwedel dans le Tourfan, voir G. A. Hückel, *Une ancienne langue indo-européenne retrouvée*, in *Revue des Etudes anciennes*, 1909, p. 260-273.

reliis Stein presenta, en 1904, au gouvernement de l'Inde le plan d'une nouvelle expédition plus étendue. Au mois d'avril 1906 il quitta le Cachmir ; le 3 mai il était au pied du passage difficile de Lowarai (10.200 pieds), d'où, par une profonde vallée, il gagna Chitral. Le voyage se poursuivit à travers des difficultés nouvelles : passage de Darkot (15.400 pieds), de Baroghil dans l'Hindou-Koush (12.300 pieds), puis le long de l'Oxus debordé jusqu'à Kashgar (8 juin) et Khotan (9 septembre). De Khotan, la mission aborda le désert vers le nord-est et commença à y récolter de « vieux papiers », manuscrits en sanscrit, en chinois, dans la langue inconnue du Khotan, en tibétain. Quelques grands rouleaux portent, d'un côté, la traduction chinoise d'un ouvrage bouddhique et, de l'autre, la traduction du même texte dans la langue nouvelle. Des



reliefs en stuc, des fragments de fresques ayant orné des murs de temples furent également recueillis sous le sable : ce sont des œuvres bouddhiques de la deuxième moitié du VIIIe siècle, date confirmée par la découverte de pièces de monnaies chinoises enfilées. Au nord, sur un emplacement déjà visité par lui en 1901, M. Stein acquit de très nombreuses tablettes avec écriture *kharoshthi*, en particulier dans une petite maison ensevelie sous trois pieds de sable (vers 250 ap. J.-C.). Nombre de tablettes étaient encore ficelées et quelques-unes munies de leurs cachets où des intailles grecques avaient marqué les types d'Heraklès et d'Eros. Une construction voisine, plus grande, livra des tablettes chinoises avec noms géographiques, dues peut-être à la petite garnison chinoise du lieu.

D'autres explorations, conduites au delà du Tarim, révélèrent un poste fortifié chinois qui gardait la route de Tun-Huang (Su-chau), vers l'ouest. A Miran, on retrouva les salles qui avaient abrité la garnison tibétaine au VIIIe et au IXe siècle, avec quantité de textes sur papier et sur bois, la plupart en tibétain, quelques-uns en turc primitif. Partant de là pour Tun-Huang, par la route qu'avait suivie jadis Marco Polo, M. Stein découvrit toute une série de for-

tins, reliés par des murs, qui ont fait partie d'un système de défense chinois; d'après les textes recueillis, ce *limes* remonterait à la fin du IIe siècle av. J.-C., date de la première expansion chinoise vers l'Asie centrale sous l'empereur Wou-ti. L'ennemi qu'il s'agissait alors de tenir en respect était cet agrégat de tribus hunniques qui, quelques siècles plus tard, devaient abreuver leurs chevaux dans le Pô et dans la Seine. M. Stein a ramassé sur les lieux plus de 2.000 textes chinois, relatifs, la plupart, à la vie militaire (rapports officiels, lettres à des officiers, etc.). D'intéressants témoignages du commerce qui se pratiquait à l'abri de ce rempart sont des pièces de soie avec inscription *kharoshthi* et *brahmi*, ainsi que des lettres sur papier, soigneusement fermées, avec caractères ressemblant à l'araméen.

En 1902, le professeur hongrois L. de Loezy avait appelé l'attention de M. Stein sur les cavernes bouddhiques dites « grottes des mille Bouddhas », au nord-est de Tun-Huang. M. Stein y trouva une série de belles inscriptions chinoises sur marbre, prouvant qu'une grande partie de ces sanctuaires datent de l'époque des Tang (VIIe-IXe siècle). Dans un des temples, gardé par un prêtre taoïste, était un amas de manuscrits mesurant près de 500 pieds cubes. Au premier examen, M. Stein reconnut qu'un long texte *brahmi* était inscrit au revers d'un rouleau chinois, preuve que le dépôt datait d'une époque où l'écriture indoue et quelques connaissance du sanscrit subsistaient dans les sectes bouddhiques de l'Asie centrale Un des documents les plus importants est un texte sanscrit sur feuilles de palmier, contenant un ouvrage du Canon bouddhique du nord ; c'est le plus ancien manuscrit sanscrit connu. Vingt-quatre caisses pleines de manuscrits et de débris de peintures ont été rapportées à Londres par la mission.

Près de Karashar, l'emplacement dit *Mingoi* (les milles maisons) fut l'objet de fouilles systématiques et donna de beaux spécimens de stucs, des panneaux peints à fresque, etc., où se révèle l'influence des modèles gréco-bouddhiques introduits du nord-ouest de l'Inde dans le pays.

Sur la route du retour, M. Stein eut les pieds gelés : il fallut amputer tous les doigts de son pied droit. Il a donc payé un lourd tribut à la science ; mais son nom ne sera jamais oublié parmi ceux des explorateurs de l'Asie centrale.

S. R.

Fouilles en Grèce (1908)[1].

1° *Athènes.* Il est question de construire un boulevard tout autour de l'Acropole. En attendant, on restaure discrètement les Propylées et on consolide les colonnes du temple de Zeus Olympien. Quelques fouilles aux environs du Théseion ont fait reparaître des fondations d'édifices, mais n'ont pas donné de résultats intéressants

2° *Attique.* A Sunium, M. Staïs a reconnu la route conduisant du port au temple ; elle était bordée de maisons. Sur une colline à l'est du temple on a

1. D'après la *Gazette de Francfort*, 29 décembre 1908.

trouvé les restes d'un petit édifice *in antis* du VIIe siècle av. J.-C., contenant la base (non inscrite) de la statue d'une divinité.

3° *Béotie.* A Thèbes, au nord de la ville, MM. Burrows et Ure ont exploré une nécropole où des vases géométriques sont associés à des vases mycéniens. M. Sotiriades, dans la plaine de Chéronée, a trouvé un tumulus où un homme et un enfant étaient ensevelis dans l'attitude repliée.

4° *Etolie.* Le même savant a déblayé un sanctuaire de l'Aphrodite syrienne, dans le voisinage présumé de la ville de Phistyon, qui reste à découvrir.

5° *Delphes.* Des recherches de détail ont été pratiquées sur les lieux par MM. Karo et Pomtow, en vue d'éclaircir les problèmes topographiques.

6° *Thessalie.* M. Arvanitopoulos a continué ses recherches à Pagasae et fouillé également sur l'emplacement de la Thèbes de Phthiotide. Les couches préhistoriques y sont très riches et ont livré des centaines de haches de pierre, des objets en os, de grands vases avec ossements incisés et remplis de couleur blanche.

7° *Olympie.* M. Doerpfeld a mis au jour une couche préhistorique entre le Pelopion et l'Heraion. Il y a là les restes de quatre maisons de forme elliptique. La preuve est faite qu'il a existé une Olympie longtemps avant l'ère des Olympiades. On a aussi retrouvé les fondations d'un édifice en forme de navire.

8° *Pylos.* Grâce aux fonds fournis par Guillaume II et par le Hollandais Goekoop, deux tombes à coupole ont été déblayées ; les objets, peu nombreux, appartiennent au Bas-minoen III.

9° *Samikon.* On a localisé la forteresse d'Arene, sur la colline de Klidi, entourée d'une muraille cyclopéenne. A Kombothekra, un périptère dorique a été identifié, par les inscriptions, avec celui d'Artémis Limnatis.

10° *Corinthe.* Continuation des fouilles américaines sur l'agora.

11° *Sparte.* Continuation des fouilles anglaises à l'entour du temple d'Artémis Orthia. A une grande profondeur on découvrit l'autel archaïque, dont l'orientation diffère de celui du temple plus récent. Les découvertes de petits objets ont été très nombreuses.

12° *Phigalie.* Les travaux de restauration du temple ont été poursuivis par MM. Rhomaeos et Eugenidès. On a retrouvé des fragments du temple qui précéda celui d'Ictinos, temple sans doute en bois, mais orné de terres-cuites peintes bien conservées. Quelques nouveaux fragments de la frise ont également été recueillis.

13° Près de Tégée, M. Rhomaeos a trouvé les restes d'un temple, probablement celui d'Athena Soteira et de Poseidon que mentionne Pausanias.

14° M. Adamantiu travaille à consolider les constructions du moyen âge à Mistra et à Geraki.

15° *Leucade.* M. Doerpfeld croit avoir retrouvé les fondations d'un édifice dépendant du palais royal d'Ulysse. Tout auprès étaient cinq sépultures rondes, peut-être royales, qui avaient été pillées. Ailleurs, une grande sépulture renfermait dix corps accroupis et des vases néolithiques (?). Près de la chapelle de H. Kyriaki on mit au jour de nombreuse terres-cuites archaïques, ex-voto déposés dans un temple.

16° *Céphallénie.* M. Cavvadias a exploré, à Masarakata, une nécropole prémycénienne contenant 72 tombes intactes, avec des poteries très primitives.

17° *Eubée.* Près de Carystos, M. Papabasileios a exhumé un édifice du IIIe ou du IVe siècle av. J.-C. ainsi que les restes d'un petit périptère ionique.

18° *Naxos.* M. Stéphanos a trouvé les colonnes d'un petit portique dorique.

19° *Délos.* Le déblaiement de l'enceinte d'Apollon a été achevé par l'École française (voir les *Comptes rendus* de l'Académie).

20° *Pergame.* M. Doerpfeld a commencé l'exploration de l'enceinte de Déméter et continué celle des Thermes.

21° *Milet.* La mission allemande déblaye la basilique, où elle a rendu à la lumière un très beau pavé de mosaïque.

22° *Éphèse.* La mission autrichienne travaille à l'Odéon et aux conduites d'eau. S. R.

Fouilles à Populonia.

Autour d'un grand tumulus, déjà exploré en 1797, on a trouvé une cinquantaine de tombes avec objets du IVe et du IIIe siècle av. J.-C. La sépulture d'une jeune fille renfermait un diadème en or, composé de feuilles d'olivier, avec une grande rose au milieu et une tête d'Ammon à l'extrémité. Un autre tombeau livra trois pièces d'*aes rude*, sous le crâne du mort, et une intaille avec un type nouveau d'Athéna Promachos. La porte d'entrée du tumulus fut dégagée, mais on constata qu'il avait été violé depuis longemps; on y recueillit pourtant une belle statuette de bronze archaïque, représentant le suicide d'Ajax, qui avait formé le manche d'une ciste. Dans les environs du tumulus sont des tombes plus anciennes (IXe-VIIe siècle) et les ruines d'un temple avec fragments de vases et d'inscriptions. Suivant M. Milani, les destructions violentes dont témoignent ces restes seraient l'œuvre de Denys de Syracuse, qui, en 384, dévasta les côtes de l'Étrurie, ravagea Caere et rapporta en Sicile un grand butin[1].

S. R.

Dolmens de Sardaigne.

On a dit souvent qu'il y avait des dolmens en Corse, mais non en Sardaigne. Cela n'est pas vrai. M. Duncan Mac Kenzie, accompagné de M. Thomas Ashby, en a découvert plusieurs, analogues à celui de Birori que l'on citait presque seul jusqu'à présent. Près du village d'Arustis est un dolmen d'un type particulier, qui forme la transition entre le dolmen et la « tombe des géants ». Un autre est couvert d'un monolithe mesurant 13 × 17 pieds; un autre encore est taillé en partie dans un rocher et construit partiellement en pierre. Les explorateurs ont relevé de nouveaux types de « tombes des géants », moins longues qu'à l'ordinaire et avec une façade convexe, formée de plusieurs rangs de pierres superposées. L'antériorité des dolmens sur les « tombes des géants » et les *nuraghes* est, à leur avis, indubitable[2].

S. R.

1. *Gazette de Francfort*, 3 janvier 1909.
2. *The Nation*, 1er avril 1909, p. 342-3.

A l'Institut allemand de Rome.

Depuis la retraite de M Helbig (1887), qui coïncida avec la réorganisation de cet Institut dans un sens opposé à celui de ses illustres fondateurs, la grande école allemande du Capitole fut dirigée par deux secrétaires, M. Petersen et M. Huelsen. En 1905, M. Petersen prit sa retraite. On croyait généralement que le second secrétaire en fonctions succéderait au premier ; mais M. Huelsen resta second secrétaire et l'on appela à Rome M. Körte (de Rostock). Deux ans après, nommé à la chaire d'archéologie de Gœttingen, M. Körte quitta Rome (août 1907). Le poste de premier secrétaire resta vacant et, pendant deux ans, les affaires de l'Institut furent administrées par M. Huelsen, qui put être considéré comme le directeur en fait. Celui-ci ayant entrepris une tournée scientifique aux États-Unis, la direction fut provisoirement confiée à M. Studniczka (de Leipzig). On ne pouvait cependant pas se contenter d'expédients, ni laisser un fardeau si lourd sur les épaules d'un seul homme. M. Huelsen, à son retour d'Amérique, apprit la nomination — encore à titre provisoire — d'un jeune *privat-dozent* de Berlin, M. Delbrück, chargé en outre de la Bibliothèque, dont M. Huelsen avait eu la direction depuis vingt-deux ans. Ainsi M. Delbrück recevait des pouvoirs jusque-là répartis entre deux secrétaires et la monarchie semblait succéder à la dyarchie. Comme plusieurs savants étrangers — anglais, américains, belges et autrichiens — m'ont fait part de l'étonnement que leur causait cette nomination, je leur ai répondu que nous étions sans doute mal informés ; nous ne connaissons que les titres scientifiques de M. Delbrück, ce qui explique notre sentiment, mais non ses titres administratifs, qui doivent être de premier ordre. « Je n'en sais rien, mais j'en suis sûr », comme disait Letronne. Ce qui est plus sûr et ne surprendra personne, c'est que M. Huelsen a donné sa démission le jour même de son retour des États-Unis.

S. R.

Le 150e anniversaire du British Museum[1].

C'est le 15 janvier 1759 que le public fut admis pour la première fois dans ce grand établissement, dont le premier fonds est dû à Sir John Cotton, qui légua en 1700 à l'État britannique sa précieuse collection de manuscrits et de livres. Ces trésors, d'abord placés à Ashburnham House, y furent gravement endommagés par un incendie. A la mort de Sir Hans Sloane, successeur de Newton à la présidence de la Société Royale, ses collections de livres, d'œuvres d'art et d'histoire naturelle devinrent également propriété nationale pour la somme de 500 000 francs (le quart de ce qu'elles avaient coûté). Le Parlement résolut alors d'acquérir un local et jeta son dévolu sur Montague House ; l'argent nécessaire à cette acquisition fut le produit d'une loterie. Le Musée naissant comprit trois départements, manuscrits, livres et objets d'histoire naturelle. Le poète Pope se moqua un peu des « papillons » de Sloane ; mais son dédain ne fit heureusement pas école. Le Musée s'accrut

1. Voir *Daily Telegraph*, 13 janvier 1909.

dans de telles proportions qu'il fallut, en 1883, construire un édifice immense, à South Kensington, pour abriter les collections biologiques et géologiques. Entre temps, sur les plans de Sir Robert Smarke, s'était élevé le palais actuel de Blomsbury, devenu d'ailleurs insuffisant.

Voici la liste des principaux dons et des principales acquisitions qui ont enrichi le Musée Britannique :

Bibliothèque Cotton, legs	1700
Collections de Sir Hans Sloane	1754
Bibliothèque hébraïque de Solomon Da Costa	1759
Antiquités de Sir W. Hamilton	1772
Bibliothèque Musgrave	1790-5
Bibliothèque Cracherode	1799
Antiquités égyptiennes, don de Georges III	1801
Marbres de Towuley	1805
Marbres d'Elgin	1816
Collection archéologique de Banks	1818
Bibliothèque de Georges IV	1823
Fossiles de Mantell	1839
Marbres lyciens de Sir C. Fellows	1845
Bibliothèque de Thomas Grenville	1847
Bibliothèque chinoise de Morrison	1847
Collections assyriennes de Layard	1851-60
Marbres d'Halicarnasse et de Cnide	1855-60
Musée Blacas (payé 1 200.000 francs)	1866
Collection Slade	1868
Collections assyriennes de Georges Smith	1873
Antiquités élamites du colonel Ross	1876
Collection préhistorique de Grenwell	1879
Collection Ferdinand de Rothschild, dite *Waddesdon Bequest*, estimée 7 500.000 fr.	1899
Reproduction d'un diplodocus, don Carnegie	1905

Il faudrait ajouter les manuscrits des fonds Egerton, Arundel, Cureton, Hardwicke, etc. ; mais le nombre des donations moins importantes est presque infini.

La Bibliothèque, un peu moins riche que la Nationale, mais d'un usage plus facile, compte plus de 2.000.000 de volumes. La salle de lecture, œuvre d'Antonio Panizzi, l'ami de Mérimée, est unique en Europe ; la coupole qui la surmonte, de 106 pieds de haut sur 140 pieds de diamètre, est la plus grande connue après celle du Panthéon de Rome.

Le dépôt légal est organisé depuis 1843 au profit du British Museum, de la Bodleienne d'Oxford, de Trinity College Library à Dublin et de l'Advocates Library à Edimbourg. En 1908, 7.512 livres ont été, de ce chef, déposés au British Museum, outre plus de 4.000 journaux et périodiques. Le Musée ne conserve plus que les collections des journaux de Londres ; les autres ont été envoyés à Hendon, au *Newspaper Repository*.

Depuis 1753, les bibliothécaires en chef ont été Gowin Knight, Maty, C. Morton, J. Planta, H. Ellis, Antonio Panizzi, Bond et Maunde Thompson (*vivat !*).

Il est inutile de parler ici des sections archéologiques du Musée ; le jour n'est pas loin où il faudra trouver un autre emplacement pour les collections d'objets du moyen âge, de l'Extrême Orient, de l'Amérique, etc. La série des catalogues publiés par le Musée Britannique est unique en Europe; le dernier paru — *Sculptures en ivoire depuis l'ère chrétienne*, par Dalton — est un modèle à ajouter à beaucoup d'autres. Les frais de ces publications, souvent très coûteuses, sont faits par les *Trustees*, sur les fonds généraux du Musée ; on n'a pas à compter, comme au Louvre, avec l'esprit de sacrifice d'un éditeur, à qui l'on ne peut demander équitablement de se ruiner.

Les collections d'histoire naturelle ont été réunies en 1856 sous la direction d'Owen et, depuis leur transfert au Natural History Museum, administrées par Owen, Flower, Ray Lankester et Fletcher. L'arrangement des objets est admirable et ils sont pourvus de notices imprimées qui constituent de vrais guides pour le public.

Le nombre des visiteurs aux deux musées a oscillé, de 1902 à 1907, entre 646.000 et 954 000 (maximum en 1904). Ils sont ouverts tous les jours et le dimanche dans l'après midi. La Bibliothèque reçoit plus de 200.000 lecteurs par an ; elle est moins largement ouverte que la Nationale, où d'excellentes places sont trop souvent occupées par des oisifs qui feuillettent de vieux volumes du *Charivari*. Le budget total atteint 4.400.000 francs, dont 1.430.000 pour le Musée d'Histoire Naturelle. On trouvera, dans *Minerva* (ouvrage publié par Trübner à Strasbourg), les chiffres des traitements qui, comparés aux nôtres, sont énormes ; mais le travail imposé aux fonctionnaires est accablant et nuit parfois à leur santé, sinon à leur activité scientifique.

S. R.

Acquisitions d'antiques à Munich[1].

Le Musée s'est enrichi d'un magnifique cratère de bronze (haut., 0m,64), découvert en Campanie et conservé jusqu'à présent en Angleterre; c'est une œuvre chalcidienne du VIe siècle, que M. Sieveking a publiée et commentée dans le *Münchner Jahrbuch* (1908, II, p. 1 et suiv.). Il est orné d'une Gorgone anguipède d'un style vigoureux, dont le pendant existe au Louvre (*Gazette arch.*, t. XII, pl. 33). Une autre belle acquisition est une stèle attique décorée d'une élégante loutrophore en très bas relief et de restes de couleurs à l'encaustique; les personnages représentés étaient ceux dont les noms sont inscrits sur la stèle, Παραμύθιον et Φειδιάδης. M. Wolters signale encore un important relief attique sur lequel figurent une jeune fille assise et une servante debout, œuvre d'un sentiment très délicat qui sera placée à la Glyptothèque (première moitié du IVe siècle). L'inscription donne le nom de Mnésarète fille de Socrate ; il y a les restes d'une autre inscription peu lisible sur l'épistyle.

S. R.

Druides et druidesses.

« Les druides — chefs de peuples — suivis de leur ouailles, étaient enfin

1. P. Wolters, *Munchner Neueste Nachrichten*, Beilage, n° 150.

parvenus aux forêts du centre et du midi de l'Europe. Là, ils trouvèrent des nègres qui, immédiatement, cherchèrent à les embrigader pour l'exécution de magnifiques travaux. Les blancs résistèrent... Un jour vint où les blancs furent décimés par une maladie plus terrible que la guerre : la phthisie. En vain, les druidesses sacrifièrent des milliers d'hommes. C'est alors que l'esprit-gardien de l'humanité blanche, « Aescheyl-hopa », apparut à un certain druide, Ram, et lui dit, dans un songe, qu'une certaine plante — appelée depuis *gwyd* en kymrique ou gallois, et *gui* en français, — mélangée avec le jus de la vigne, était seule capable de combattre le fléau. L'application de ce remède donna de merveilleux résultats, etc. »

L'ellébore a du bon, elle aussi. On voudrait la prescrire à haute dose aux auteurs, lecteurs et auditeurs de ces sornettes. Le passage que j'ai cité fait partie de la « Quatrième conférence du Dr Papus », faite le 13 février 1908, sous ce titre : Les Races et la Terre ». Il serait fâcheux qu'il n'en restât point de souvenir.

S. R.

Excelsiora.

Les tours de Cologne et la pyramide de Gizeh ne sont plus, depuis quelques années, les monuments de pierre les plus élevés du globe; ils sont dépassés de 45 mètres par un immeuble à 50 étages de Wall street (New-York), qui s'élève à 200 m. de hauteur. En ce moment l'*Equitable* de New-York, compagnie d'assurances bien connue, va faire construire un *sky-scraper* (« gratte-ciel » de 300 mètres, pour y loger ses bureaux et beaucoup d'autres. Il y aura 62 étages, 6.000 chambres, 8.000 fenêtres, 38 ascenseurs. La préférence a été donnée aux plans d'un ingénieur de Chicago, M. Burnham, dont les bureaux sont au 18e étage d'un immeuble de cette ville. Ces faits intéressent trop l'histoire de l'architecture au xxe siècle pour n'être pas brièvement signalés ici.

S. R.

Côme.

Au cours d'une récente excursion, j'ai pris trois notes qui pourront intéresser nos lecteurs :

1° Des fresques giottesques dans le chœur de l'église San Abbondio, il existe de bonnes photographies réunies en un petit album du prix modeste d'une lire.

2° Dans l'église San Fedele est conservée, sous verre, une Vierge tenant l'enfant entre deux saints, fresque qui rappelle Foppa et mériterait d'être photographiée (elle l'a peut-être été déjà sans que je le sache).

3° L'église Saint-Pierre, du xviiie siècle, possède une copie ancienne et de grandeur naturelle du chef-d'œuvre de Titien brûlé à Venise en 1867, le *Martyre de Saint Pierre de Vérone.*

S. R.

Le Maître des femmes à mi-corps.

On appelle *Meister der weiblichen Halbfiguren*, faute d'un autre nom, un peintre hollandais du xvie siècle dont le chef-d'œuvre est à Vienne, dans la col-

lection Harrach. Cette designation a été mal traduite en français : on dit souvent « le maître des demi-figures de femme », ce qui est absurde, au lieu de « le maître des femmes à mi-corps ». Mais voici que les « demi-figures » évoquent le souvenir du célèbre roman de Marcel Prévost. Je trouve libellé comme suit le tableau n° 35, dans un catalogue de vente du mardi 29 juin 1909 (Me Henri Baudoin, commissaire-priseur) :

« *Le Maître des demi-vierges.* Portrait de Patricienne. Représentée à mi-corps, presque de face, etc. ».

On fait souvent, dans les catalogues de vente, des découvertes réjouissantes. Par exemple la notice du n° 99 de la vente Lizé (Rouen, 25-28 mars 1901) :

« 99. — Groupe en bois sculpté de personnage assis, supposé être Louis XI, ayant à ses pieds deux personnages terrassés représentant la Féodalité. XVe siècle. »

Ce sculpteur du XVe siècle était bien en avance sur son temps ; il rappelle le héros de Ponson du Terrail, s'écriant : « Nous autres hommes du moyen âge ! .. »

S. R.

Echange d'armes et serment.

Dans les civilisations primitives, quand deux hommes se lient par le serment, ils reçoivent chacun, comme gage de foi, un objet appartenant à l'autre : cheveu, pièce de vêtement, etc. Ce gage donne, en effet, une *prise magique* sur le prochain : si celui-ci viole son serment, la magie vengeresse peut entrer en jeu, le cheveu ou le vêtement peuvent être brûlés. Ces idées ont été constatées en Afrique, notamment au Maroc ; elles expliquent peut-être l'échange des armes entre Glaukos et Diomède au sixième livre de l'*Iliade*. Quand aurons-nous un Homère commenté par l'ethnographie[1] ?

S. R.

Mœurs africaines.

« Une coutume singulière (chez les Téboués) veut que les jeunes filles qui se marient en dehors de la tribu soient conservées dans leur pays le plus longtemps possible après leur mariage ; elles sont offertes aux étrangers de passage et ne rejoignent parfois leurs maris qu'après deux ou trois enfantements[2] ».

Chez les Tebos, dans la même région :

« Ils se circoncisent et font subir l'excision aux femmes. Nous avons vu précisément à Doguia quelque jeunes filles qui venaient de se conformer à cette coutume ; la figure et les membres blanchis à la craie, elles étaient isolées dans un groupe de cases séparé du reste du village par une barrière qu'il était interdit à tous de franchir. Les mêmes pratiques existent dans toutes les tribus que nous visiterons »[3].

1. Richard Lasch, *Der Eid.*, Stuttgart, Streiker, 1908 (cf. L. Deubner, *Gazette de Francfort*, 3 janvier 1909).

2. *Mission de M. Joulet dans le Haut-Cavally* (Renseignements coloniaux et documents publiés par le Comité de l'Afrique française, n° 6, page 117).

3. *Ibid.*, page 118.

« Chaque arbre est protégé de la convoitise des paysans par un fétiche ; nul n'ose passer outre. Je n'ai jamais vu aucun de mes hommes oser aventurer une main sacrilège vers les fruits si désirés (il s'agit de *kolas*) que gardait un objet sacré, caillou, morceau de bois ou paquet de feuilles[1] ».

— *Sommaire de la Gazette des Beaux-Arts du 1er mai 1909* : *Les Salons de 1909* (1er article), par M. Pierre Goujon. — *La Collection Victor Gay aux Musées nationaux*, par M. Gaston Migeon. — *Peintres-graveurs contemporains*. Carl Larsson aquafortiste, par M. Edouard Andre. — *Les Portraits d'Isabelle de Portugal épouse, de Charles Quint*, par Mme Roblot-Delondre. — Correspondance de Rome, *La nouvelle Pinacothèque du Vatican*, par M. Maurice Pernot. — Trois gravures hors texte : *Ange*, statue en marbre, art toscan ou pisan, XIIIe siècle ; — *La Vierge et l'Enfant*, statue en chêne, art français, commencement du XIVe siècle ; — *Vierge de l'Annonciation*, statue en marbre, art pisan, XIVe siècle (Musée du Louvre) : heliotypie Fortier-Marotte. — *Modèle se chauffant*, eau-forte originale de M. Carl Larsson. — *Scènes de la vie de la Vierge*, par Benozzo Gozzoli (Pinacothèque du Vatican) : héliotypie Fortier-Marotte. — 58 illustrations dans le texte.

— *Sommaire de la Gazette des Beaux-Arts du 1er juin 1909*. — *L'Exposition d'études, dessins et pastels de M. Dagnan-Bouveret à la Société Nationale des Beaux-Arts*, par M. Georges Lafenestre, membre de l'Institut. — *Exposition de cent portraits de femmes du XVIIIe siècle*, par M. Maurice Tourneux. — *Les Salons de 1909* (2e article), par M. Pierre Goujon. — *Les « Nymphéas » de M. Claude Monet*, par M. Roger Marx. — Correspondance d'Espagne : *Exposition d'œuvres du Greco, à l'Académie de San Fernando, à Madrid*, par M. Paul Lafond. — *Bibliographie* des nouveaux ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les Beaux-Arts et la Curiosité pendant le premier semestre de l'annee 1909, par M. Auguste Marguillier. — Cinq gravures hors texte : *Portrait de Mme de Sorquainville*, par J.-B. Perronneau (coll. de M. David Weill) : heliotypie Fortier et Marotte. — *Portrait de vieille femme*, par Memling (Musée du Louvre) : lithographie de M. A Toupey. — *Enfant assise*, par M F. Guignet (Salon de la Société nationale des Beaux-Arts) : photogravure. — *Portrait de Mme J. D.*, par M. Ernest Laurent (Salon de la Société des Artistes français) : photogravure — *Les Nymphéas*, paysage d'eau (n° 3), par M. Claude Monet : héliotypie Fortier et Marotte. — 38 illustrations dans le texte.

— *Sommaire de la Revue historique, n° de juillet-août 1909* (34e année) : *H. de Genouillac*, Une cité du Bas-Euphrate au quatrième millénaire. — *François-Ch. Roux*, La Russie et l'alliance anglo-française après la guerre de Crimée. — *Henri Monod*, La version du duc d'Anjou sur la Saint-Barthélemy. — *Frédéric Barbey*, Les Mémoires de Fauche-Borel. — *Bulletin historique* : *Histoire*

1. *Ibid.*, page 121. — Tous ces usages, il est à peine besoin de le dire, peuvent être rapprochés de coutumes non moins singulières signalées par les écrivains de l'antiquité.

de France, Moyen âge, par Louis Halphen et Ph. Lauer. — *Antiquités latines, Publications étrangères*, par Ch. Lécrivain. — *Histoire de Suisse. Publications des années 1905-1908*, par Victor Van Berchem. — *Histoire d'Allemagne, Moyen âge. Publications des années 1905-1906*, par F. Vigener ; *fin*. — *Correspondance*. A propos des tarifs de la loi salique, par Théodore Reinach. — *Comptes-rendus critiques*. — *Recueils périodiques et sociétés savantes*. — *Chronique et bibliographie*. (Hongrie, par I. Kont).

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 juin 1909. — Texte : *Les Cent portraits de femmes*, par M. P.-André Lemoisne. — *La Sculpture italienne du XV^e^ siècle, d'après un ouvrage récent* (fin), par M^lle^ Louise Pillion. — Les Salons de 1909 : *L'Architecture*, par M. Louis Bonnier. — *La Peinture* (fin), par M. Raymond Bouyer. — *Les Arts décoratifs*, par M. Henry Havard. — *Au Mont Saint-Michel, eau-forte originale de M. B. Kriéger*, par M. E. D. — *Correspondance de Florence : les Appartements du duc Cosme I^er^ au Palais-Vieux*, par M. Ernest Forichon. — *Bibliographie*. — *Tables semestrielles*. — Gravures hors texte : *M^me^ de Sorquainville*, peinture de J.-B. Perronneau (collection de M. David Weill), héliogravure. — *La Marquise de X...*, peinture de A. Roslin (collection de M. Louis Adam), photogravure. — *Lady Milnes*, peinture de George Romney (collection de M. le comte de Crewe), héliogravure. — *Galatée*, peinture de M. Antonin Mercié, photogravure. — *Portrait de Mrs. George Keppel*, peinture de M. François Flameng, photogravure. — *Au Mont Saint-Michel*, eau-forte originale de M. B. Kriéger. — *Le Passage de la Mer Rouge*, fresque de Bronzino (Florence, Palais-Vieux), photogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXXI, 39^e^ session, 3^e^ séance. 10 mars 1909. — A. H. Sayce, *Les inscriptions hittites découvertes par Sir William Ramsay et Miss Bell sur le Karadagh* (2 planches). — C. H. W. Johns, *Empreintes du pouce sur des tablettes babyloniennes* (planche). — Henry H. Howorth, *Quelques vues indépendantes sur le texte de la Bible* (VIII). — F. Ll. Griffith, *Le papyrus Dodgson* (4 planches). — S. Langdon, *Etudes lexicographiques*. (V). — M. Gaster, *le livre samaritain de Josué et les Septante*. — F. Legge, *Khasekhmui a-t-il été appelé Ména?* (2 planches). — A. H. Sayce, *Note sur les graffiti du Sinaï*.

— *Proceedings of the society of biblical archæology*, t. XXXI, 39^e^ session, 4^e^ séance, 13 mai 1909. — H. R. Hall, *Les découvertes faites en Crete et leurs relations avec l'histoire de l'Egypte et de la Palestine* (3 planches. Article intéressant, où les synchronismes sont bien établis). — M. Gaster, *Le livre samaritain de Josué et les Septante* (suite). — A. H. Sayce, *Un ostracon araméen d'Eléphantine*. — Henry H. Howorth, *Quelques vues indépendantes sur la Bible* (VIII, à suivre). — R. Campbell Thomson, *Une lettre babylonienne de la dernière période* (deux planches). — A. F. R. Platt, *Les anciennes méthodes égyptiennes du travail des pierres dures* (3 planches. Renseignements fournis par un curieux qui a étudié les procédés avec le concours des gens du métier).

G. P.

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, t. XXXI, 39e session, 5e séance, 9 juin 1909. — A. H. Sayce, *Inscription grecque d'un roi (?) d'Axoum trouvée à Méroé* (4 planches). — F. Legge, *Les palettes à décoration sculptée et les découvertes de la dernière saison* (2 planches. Premier article. Voit dans les images sculptées sur ces palettes les emblèmes totémiques des différentes tribus dont la réunion a formé l'Égypte primitive et qui se sont survécu dans la division en nomes). — H. R. Hall, *Les découvertes en Crète et leurs rapports avec l'histoire de l'Egypte et de la Palestine*, second article (suite de cet intéressant travail, où il y a beaucoup d'idées, de rapprochements qui paraissent fondés, de synchronismes bien établis). — F. Ll. Griffith, *Les plus anciens contrats de mariage égyptiens*. — C. J. Ball, *Jours de côté sur le summérien* (II). — F. W. Green, *Notes sur quelques inscriptions du district d'Etbai, près d'Elkab, en Égypte* (II. 5 planches). — W. L. Nash, *Notes sur quelques antiquités égyptiennes* (V. Une planche).

— *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma* XXXVIe année (1908). Quatrième fascicule. — P. Bigot, *Recherche des limites du Grand Cirque* (pl. X-XV et deux figures dans le texte. Ce qui fait l'intérêt de l'article, c'est qu'il expose les résultats des fouilles qui ont été exécutées par l'auteur sur ce terrain). — G. Farina, *L'obélisque de Domitien dans le cirque agonal* (première traduction complète qui ait été donnée des inscriptions hiéroglyphiques de cet obélisque d'époque tardive). — V. Castiglioni, *D'une stèle funéraire avec inscription hébraïque récemment découverte à Rome* (l'inscription est du dix-septième siècle). — G. Gatti, *Notes sur des découvertes récentes d'antiquités faites à Rome et dans sa banlieue* (six figures dans le texte). — L. Cantarelli, *Découvertes archéologiques faites en Italie et dans les anciennes provinces romaines*. — *Bibliographie*. — *Actes de la commission*.

— *The Journal of hellenic studies* t. XXIX, 1re partie, 1909. — Mme Arundell Esdale, ὁ ἀφ' Ἑστίας, *Deux statues d'un adolescent attaché à la célébration des mystères d'Eleusis* (Pl. I. Copies assez soignées d'un type qui, selon l'auteur, remonterait à Calamis). — W. Hasluck, *Les îles de Marmara* (Pl. II-IV, figures dans le texte. Description très minutieuse de tous les restes de constructions antiques et byzantines que renferme cet archipel). — H. R. Hall, *Mursil et Myrtilos* (cherche à établir une liaison entre le nom d'un roi Hétéen retrouvé sur une des tablettes de Boghaz-keui et le nom que la tradition grecque donnait au cocher de Pélops. Un roi hétéen aurait poussé ses conquêtes jusqu'en Grèce (?). — G. E. Fawcus, *L'armée athénienne en 431 avant notre ère* (évalue les forces dont Athènes disposait au commencement de la guerre du Péloponnèse et arrive à des chiffres qui ne diffèrent pas sensiblement de ceux auxquels Bœckh s'était arrêté). — F. G. Kenyon, *Deux tablettes d'écoliers grecs* (pl. V-VI. Toutes les deux contiennent des exercices de grammaire). — J. Wells, *La question de l'authenticité du* Γῆς Περίοδος *d'Hécatée* (se prononce, avec Cobet et contre Diels, contre l'authenticité des fragments donnés comme provenant du livre d'Hécatée). — Mlle Hutton, *Une collection d'esquisses dues à C. R. Cockerell* (Pl. VII. Analyse le contenu de ce recueil qui vient d'être

donné au Musée Britannique. Il se compose de trois volumes, qui ont pour titres : Turquie, Grèce et Asie Mineure. — J. B. Wace et R. Traquair, *La base de l'obélisque de Théodose* (démontre que les bas-reliefs qui décorent le piédestal sont antérieurs à l'érection de l'obélisque et à l'inscription qui la commémore. Ils dateraient du règne de Constantin. Figures dans le texte). — H. Awdry, *Note sur les murs de l'Epipole*, à Syracuse (Figures dans le texte). — Scott-Moncrief, *Sur le traité de Plutarque intitulé* Περὶ Ἴσιδος καὶ Ὀσίριδος (montre comment l'idée que Plutarque s'est faite de la religion osirienne de l'Égypte a été influencée et faussée par le syncrétisme qui avait prévalu à Alexandrie). — Baker-Pessoyre et Marcus N. Tod, *Inscriptions de Thasos* (Figures dans le texte. Rien d'important). — H. B. Walters, *Hischylos* (Pl. VIII-XII. Etudie avec plus de détail qu'on ne l'avait fait jusqu'ici l'œuvre d'Hischylos et ajoute plusieurs pièces inédites ou mal décrites à la liste que Klein avait donnée des vases signés par Hischylos). — J. B. Bury, *La marche de Mutasim a travers la Cappadoce en l'an 838 de notre ère.* — H. Vincent, *Une inscription de Side en Pamphylie.* — *Notes sur divers livres.*

G. P.

— *Società reale di Napoli. Atti della reale Accademia di archeologia, lettere e belle arti*, t. XXV, 1908. In 4°. Partie I. Giulio de Pietra, *Le Sirene del mar Tirreno* (étude sur les traditions relatives à la fondation de Naples). G. Patroni, *la forma originaria dell'antica colonna etrusca e delle colonne del tempio su foro triangulaire in Pompei* (polémique contre Mau. P. est d'ailleurs d'accord avec lui pour reconnaître l'importance et l'interêt de cette colonne qui prouverait que l'influence étrusque a dominé à Pompei pendant toute une période, celle ou on y employait le tuf dans les constructions. Deux planches). — Antonio Sogliano, *Il mons e la colonna Trajana* (combat l'interprétation que Comparetti a donnée de l'inscription célèbre et croit qu'il y avait sur l'emplacement où s'est élevée la colonne un monticule semblable au *monte Testaccio*, formé comme lui de débris que l'on déchargeait là depuis des siècles). — Elia Lattes, *Le annotazioni del Torpalla grande iscrizione etrusca di S. Maria di Capua.* — Gennaro Aspreno Galante, *I nuovi scavi nelle catacombe di San Gennaro in Napoli* (trois planches, figures dans le texte. Mémoire intéressant). — Partie II. Vito Maraglino. *Cama e gli ultimi scavi* (nombreuses figures dans le texte Decouverte d'un village préhistorique sur l'emplacement de Cumes. Admet, d'après les observations auxquelles se prête la céramique de la nécropole indigène, la date reculée que la tradition assignait à l'arrivée des colons grecs). — Luigi Visconti, *Il primo trattato di filosofia morale cristiana* (il *De Officiis di S. Ambrogia e di Cicerone*). — G. Castaldi, *Atella. Questioni di topografia storica della Campania* (recherches sur la topographie et l'histoire de l'ancienne Atella). — Raffaele Onorato, *Analisi et psicologia dell'Iliade.* — Giuseppe Scopa, *Sulle fonti del « mondo creato » di Torquato Tasso.* — Nino Quarta, *La casa e i giardini del Petrarca a Valchiusa.* — Fr. Carolus Wick, *Vindiciæ carminum Pompeianorum* (étude très bien conduite sur les vers ou fragments de vers que nous ont conservés les murailles de Pompéi). — Ant. Sorrentino, *La basilica*

constantiniana a Napoli e notizia di due suoi sarcofagi (1 planche) — Comme appendice à ce gros volume, la Société royale a aussi publié, sous le même millésime et sous le titre de *Rendiconto*, un cahier in-8° qui contient deux articles de Galante sur *La catacombe de S. Vito* et sur *Quelques cryptes de cimetière à Naples*, un de Pascal *Sur la composition du troisième livre de l'Iliade* et un de Brouwer sur *Trois nouvelles crétoises* de Giovanni Damverghis, dont il donne une traduction italienne.

G. P.

— *American journal of archæology*, 2e série, t. XIII. Cahier 1, janvier-mars. Institut archéologique d'Amérique. *John Henry Wright* (notice nécrologique). — John C. Rolfe, *Deux miroirs étrusques* (Figures dans le texte. Sujets : la lutte de Thétis et de Pélée. Trois jeunes hommes nus, coiffés du bonnet phrygien. — Jesse Benedict Carter, *La mort de Romulus* (examine et discute les traditions relatives à cette mort. — David M. Robinson, *Une œnophore qui appartient à l'université John Hopkins* (figures dans le texte. Poterie romaine, en terre rouge, à reliefs). — A. L. Frothingham, *Bas-relief pseudo-romain aux Offices, Ouvrage de la Renaissance.* (Figure. Ce pastiche représente une scène de sacrifice). — Ch. Hülsen, *L'incendie de Rome sous Néron* (selon lui, l'incendie n'aurait été allumé ni par les chrétiens, ni par Néron. Le feu aurait pris par accident. Néron y aurait trouvé l'occasion de manifestations théâtrales, et la rumeur publique aurait ensuite inculpé les chrétiens, dont quelques-uns avaient peut-être prononcé des paroles imprudentes). — *Réunion générale des membres de l'Institut archéologique d'Amérique, à Toronto.* Il est donné des analyses de toutes les communications faites au congrès, dont les séances ont occupé quatre journées. Nous ne signalerons qu'un de ces mémoires, celui par lequel M. Frothingham entreprend de démontrer que la grande cuve de porphyre du musée du Vatican, qui est connue comme la tombe de l'impératrice Hélène, femme de Constantin, n'est autre chose que le sarcophage de Marc-Aurèle. Constantin l'aurait emprunté au mausolée d'Adrien et les artistes qu'il employait n'y auraient pas fait d'autre changement que de modifier quatre des bustes qui le décoraient, de les accommoder, tant bien que mal, en portraits de Constantin et d'Hélène). — *Nouvelles archéologiques. Notes sur les fouilles et les découvertes récentes.* (Le nouvel éditeur, M. William N. Bates, rédige cette chronique avec autant de soin que le faisait son prédécesseur, M. Paton.)

G. P.

BIBLIOGRAPHIE

WEILL (Raymond). **Les origines de l'Égypte pharaonique.** *Première partie : la IIe et la IIIe dynasties.* Paris, E. Leroux, 1908. In-8 de VIII-515 p., avec planches. — *La presqu'île du Sinaï, étude de géographie et d'histoire.* Paris, H. Champion, 1908. In-8 de IX-380 p., avec cartes et planches.

Dans une branche de l'archéologie où l'on a surtout publié des textes et des catalogues, c'est toujours avec plaisir que l'on salue l'apparition de deux gros volumes où l'éternelle analyse est enfin remplacée par un peu de synthèse. Le capitaine Weill n'est pas un inconnu pour nos lecteurs. C'est ici même qu'il a publié son important travail sur les monuments égyptiens des premières dynasties découverts au Sinaï; ses articles furent bientôt suivis d'un recueil des inscriptions hiéroglyphiques du Sinaï, excellent spécimen de ce que devra être, un jour, le *Corpus inscriptionum aegyptiacarum*. Un voyage en Égypte et au Sinaï (1905) permit à M. Weill de connaître *de visu* les régions et les monuments qu'il avait étudiés de seconde main. Sa thèse sur la presqu'île du Sinaï n'est donc pas une compilation, mais le résultat d'observations personnelles et de relevés exécutés sur le terrain.

Géographiquement et géologiquement, le Sinaï forme une région bien définie que l'on peut étudier en l'isolant des pays limitrophes. Je ne veux pas insister sur l'importance que présente le mémoire de M. Weill pour la géographie physique de la péninsule; je renverrai donc au livre même le lecteur curieux de connaître en détail la « zone calcaire », la « marge occidentale de la zone gréseuse », la « zone de faille du sud-ouest », et le « grand horst du versant occidental ». Je recommanderai aussi les excellents chapitres sur l'orologie, l'hydrographie, la faune et la flore sinaïtiques, pour en arriver sans retard aux importantes monographies concernant les deux stations égyptiennes de Magharah et de Sarbout. Le capitaine Weill a pris la peine de dresser une carte au 1/20000e des environs de Magharah et une autre au 1/30000e des environs de Sarbout. Nous constatons, à l'examen de ces relevés, que si la première station est dans une vallée, la deuxième est au contraire sur un plateau rocheux, entouré de profonds ouadis aux falaises verticales. Magharah n'est plus ce qu'il était autrefois : les mines, conservées intactes depuis l'époque pharaonique jusqu'à la première année du XXe siècle, ont été détruites en totalité par le vandalisme d'une société minière anglaise ». Dans le vain espoir de découvrir des turquoises, on n'a pas hésité, en 1901, à briser en morceaux un bon nombre de ces bas-reliefs égyptiens que cinquante siècles avaient respectés. La récente expédition de M. Petrie a sauvé ce qui avait survécu; à l'exception d'un seul bas-relief, sculpté à mi-hauteur de la falaise, toutes les sculptures qui existaient encore ont été transportées au Musée du Caire. Le temple de

Sarbout, situé loin de tout lieu habité, n'a point eu à souffrir de la main des hommes. A en croire tous les voyageurs, on ne pouvait y arriver qu'en grimpant le long de la falaise, par un sentier des plus difficiles ; en fait, les Égyptiens y avaient accès par un chemin bien moins pénible et que retrouva, en 1904, l'expédition anglaise : c'est celui du Ouadi Ajraf, profonde vallée qui ne figurait encore sur aucune carte.

M. Weill a étudié avec non moins de soin les abords du couvent de Sainte-Catherine, énuméré et décrit les vallées qui y aboutissent, montré à la suite de quelles circonstances le Gebel Mousa fut identifié de bonne heure avec le Sinaï de l'Exode, raconté la fondation du monastère et son histoire depuis le haut moyen-âge jusqu'à nos jours[1].

Enfin, dans un excellent chapitre de géographie historique, M. Weill étudie le témoignage des très nombreux voyageurs qui ont visité le Sinaï, depuis les géographes grecs jusqu'aux touristes les plus récents. Cette liste n'a pas la prétention d'être complète. Je ne crois pas inutile de noter ici quelques additions.

P. 259 M. Weill ne croit-il pas que l'auteur anonyme de la *Peregrinatio* dite de Sainte-Sylvie pourrait être cette Etheria à laquelle l'attribue dom Férotin? Ne fallait-il pas au moins mentionner cette conjecture? Deux excellents mémoires de M. Lumbroso sur les descripteurs italiens de l'Égypte (*Mem. Accad. Lincei*, t. III, 1879 et X, 1892) lui auraient fourni un certain nombre de notices à ajouter à celles qu'il avait recueillies :

Au rapport de Franco Sachetti (*Novelle* 60) le Sinaï aurait été visité dès le XIV^e^ siècle par Fra Taddeo Dini qui y aurait vu le corps de sainte Catherine ; puis en 1557 par Filippo Pigafetta, qui raconte son voyage dans son *Viaggio dal Cairo al Monte Sinai*, publié en 1857 à Venise d'après le codex Ambrosianus D. 433, dans les *Viaggi vicentini inediti e compendiati da Giovanni da Schio*. M. Lumbroso en a trouvé un ms. dans la bibliothèque de l'*Archivio di Stato* à Turin (J. B. IX, 12). Cf. *Mem. accad. Lincei*, III (1879), p. 459, ou M. Lumbroso note que Pigafetta parle des « romiti del Monte Sinai » dans ses *Annotazioni nella Canzone del sig. Gio. Batt. Helicona nelle sponsalitie di Madama Serenissima Maria Medici e del Christ^mo^ Henrico IV re di Francia e di Navarra* (Roma, Mutio, 1600), p. 45.

M. Lumbroso ajoute (p. 468) : « Tomaso Granato da Spoleto visitâ l'anno 1615 il convento di Santa Catterina sul Monte Sinai, giusta l'iscrizione riferita da Vitaliano Donati nel *Giornale ms. del viaggo fatto in Levante l'anno 1759* (Biblioteca del Re in Torino), t. II, p. 38. »

Et encore p. 469 :

« Lelio Loschi fece tra il 1618 et 1620 il pellegrinaggio a Gerusalemme ed al Monte Sinai e ne lasciava una relazione manoscritta, che a dire del Bressan (P. Amat di San Filippo, *Bibliografia dei viaggiatori italiani*, 2^a^ ed., p. 200), serbasi nell' Archivio Loschi (XX, n° 423) a Vicenza. Ne feci ricerca ma invano ».

En 1622 environ le P. Tomaso Obicino da Nonio de Novare, copia des inscriptions sinaïtiques (*ibid.*, p. 470).

1. Ajouter à ses renvois la mention d'un article de Röhricht sur le couvent a l'époque des Croisades (*Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins*, t. X, 1887, pp. 237-239).

Le Sinaï fut visité vers 1630 par le consul vénitien Alvise Corner (César Lambert, *Relation*, p. 42, cité par Lumbroso, *l. c.*, p. 474) et en 1636 par son collègue Giovanni Donà, sur lequel je cite encore Lumbroso (*l. c.*, p. 474) :

« Da un iscrizione riferita nell' inedito *Giornale di Viaggio* di Vitaliano Donati (t. II, p. 38) nella Biblioteca del Re in Torino, rilevo che il console veneto Giovanni Donà fece anch' egli il viaggio al Monte Sinai, ove trovossi il 22 maggio 1636 ».

Il eut comme compagnon Giovanni Battista Bonagente, médecin de Vicence, qui raconte le voyage dans une lettre du 25 novembre 1635 dont M. Lumbroso donne un extrait (p. 475) où figure la liste des voyageurs composant la petite caravane : « un tal Eccmo sig. Giacomo Ricchi da Corfù medico et amicissimo del Segalla ; il sig. Paolo Damiani dragomanno vecchio della natione venetiana, un tal P. Andrea da Arco capellano, eletto poi nel 1637 guardiano di Gerusalemme ».

En 1640 nous y trouvons l'architecte vénitien Tito Livio Burattini (*apud* de la Chambre, *Discours sur les causes du débordement du Nil*, Paris, 1665, in 4) que je cite d'après Lumbroso, p. 481 :

« Io me partii dal Cairo il giorno delli 12 settembre 1640 per andare al Monte Sinai in compagnia di tre italiani mei amici, e per andar sicuri prendessimo un Capo di Arabi, il quale ci diede li Cameli necessarî per il viaggio et la sera dormissimo nel deserto, che conduce al Suez ».

En 1639 Arcangilo Carradori décrit en quelques lignes le voyage du Sinaï qu'il ne fit probablement pas (*Relatione*, ed. Lumbroso, *Mem. accad. Lincei*, X, 1892) : « Dal Cairo al Monte Sinaï si va in dodici giornate con camelli con spesa di venticinque o trenta scudi ; questo viaggio è pericoloso de gl' Arabi, ma si va con li Caloieri, o frati greci quali portano la provisione alli monaci greci del Monte Sina, quali son' monaci di San Basilio... » etc.

Je lis encore dans Lumbroso, *Mem. accad. Lincei*, III (1879), p. 496 :

« Maurizio Beolchi medico Milanese, trovossi in maggio 1756 nel Monastero de' Calogero sul Monte Sinai, giusta un' iscrizione referita dal Donati *Giornale di Viaggio ms.*, II, p. 18. Ho invano cercato altre notizie di lui ».

En janvier 1721, André Scandar fit avec le P. Sicard le voyage du Sinaï (*Lettres édifiantes*, éd. de 1789, t. V, pp. 381 398).

En 1761 nous y trouvons le voyageur italien Vitaliano Donati dont l'importante relation manuscrite (Bibl. Royale de Turin, t. II, pp. 1-62) contient une bonne description du Monastère de Sainte-Catherine. Près d'un siècle avant Tischendorf et quarante ans après Sicard il en explorait la bibliothèque. Voici, à titre de curiosité, les paragraphes que Sicard[1] et Donati[2] consacrent à cette célèbre collection de manuscrits :

« Nous désirions particulièrement entrer dans la Bibliothèque pour l'examiner à loisir. Les Religieux avoient quelque peine à nous l'ouvrir, parce qu'ils prétendent que c'est toujours avec perte de quelques uns de leurs Livres qu'ils la font voir. On dit en effet qu'ils en ont beaucoup perdu : malgré cependant les pertes dont ils se plaignent, leur Bibliotnèque est encore très nombreuse, elle est riche surtout en manuscrits Grecs, Russiotes, Arabes, Syriaques, Abyssins et autres

1. Sicard (1720), *Lettres édifiantes*, éd. de 1780, t. V, p. 387-388 ; éd. de 1819, t. III, p. 400.

2 Vitaliano Donati, *Giornale ms.*, t. II, p. 27, cité ici d'après Lumbroso, *l. c.*, p. 501.

mais tous ces livres, soit manuscrits, soit autres, ont été si souvent remués qu'ils sont aujourd'hui dans une confusion générale. Il nous eut fallu plus de temps que nous en avions pour en prendre une connoissance parfaite. »

« In questo monastero [di S. Caterina] ritrovai una quantità grandissima di codici membranacei, molti de' quali sono riposti in una Libreria, ed altri alla rinfusa in un pessimo magazzino. Quasi tutti sono membranacei per la maggior parte greci ; vi sono molti Santi Padri, ed Espositori Biblici, vari codici di Vite de' Santi, alcuni storici, e pochi scrittori di altre materie ; ve ne sono alcuni che mi sembrarono anteriori al settimo secolo, ed in ispecie una Bibbia in membrane bellissimo, assai grandi, sottili, e quadre, scritta in carattere rotondo e bellissimo ; conservano poi in chiesa un Evangelistario greco in carattere d'oro rotondo, che dovrebbe pur essere assai antico. Oltra i codici Greci ne hanno moltissimi altri di Arabi, Soriani, Caldei, Illirici[1], Etiopi, ed in altre lingue ; non ne vidi però alcuno di latino. Fra i detti codici asservai alcuni trattati greci di musica antica, e molti volumi lunghissimi per uso liturgico ».

La Bible vue par Vitaliano Donati en 1761 est sans doute ce même *Codex Sinaiticus* que Tischendorf fut si fier de découvrir quatre-vingts ans plus tard. Personne n'a encore remarqué qu'elle eût été aperçue dès le XVIII[e] siècle.

***

La deuxième thèse de M. Weill est plus strictement égyptologique que la première : c'est, sauf erreur, le premier travail un peu considérable que l'on ait encore consacré à une période définie de l'histoire égyptienne. L'auteur a été singulièrement heureux dans le choix de son sujet. Si la première dynastie égyptienne appartient encore par plus d'un côté à la préhistoire, si, d'autre part, la quatrième dynastie, celle des Kheops et des Khephren, nous est bien connue depuis un bon demi siècle, l'époque intermédiaire, qui constitue véritablement les origines de l'Égypte pharaonique, échappait encore en grande partie à notre vision. On ne la connaissait que par des monuments et des textes non seulement dispersés, mais encore, à ce que l'on croyait, contradictoires ; les noms royaux que révélaient les monuments contemporains ne se laissaient pas identifier sans peine avec ceux qu'énuméraient les tables d'Abydos et de Saqqarah, le papyrus de Turin, les abréviateurs de Manéthon ; on signalait, sans les expliquer, les divergences que présentaient entre elles ces listes plus tardives ; l'archéologue et l'historien travaillaient, chacun de leur côté, à dater les monuments qui ne portaient point de cartouches ; l'épigraphiste, enfin, méprisait les quelques inscriptions qui nous étaient parvenues, si bien qu'à part une copie sommaire donnée jadis par M. Pierret, *l'inscription de la statue de Sepa au Louvre était encore inédite en 1908*.

M. Weill s'est montré à la fois archéologue, historien et épigraphiste ; archéologue, il a étudié l'évolution des types tant en sculpture qu'en architecture : il s'est efforcé de dater les tombes d'après leur construction, les bas-reliefs d'après leur composition, les statues d'après leur attitude ; historien, il a comparé les listes grecques et pharaoniques avec les données des monuments ;

1. *Illirici*. Lire *Iberici*, c'est-à-dire Géorgiens.

épigraphiste et paléographe, il a étudié l'évolution de l'écriture égyptienne; il s'est efforcé de déchiffrer les signes peu connus qui fourmillent dans ces textes archaïques dont le premier il a tenté la traduction.

Une série de planches, que complètent de très nombreux croquis dans le texte, forme un *corpus* provisoire des monuments et des inscriptions de cette époque. On sera heureux de trouver réunis ici tous ces documents dont beaucoup étaient peu accessibles et quelques-uns inédits. Combien de bibliothèques provinciales possèdent le grand album de la collection Barracco?

Nous ne voulons pas chercher des chicanes de détail. Qu'importe si la stèle de Sehel, avant d'avoir été *découverte* par Wilbour en 1890 (p. 55), avait déjà été copiée en partie par Hay (1840?)[1]. Qu'importe encore si M. Weill (p. 17) paraît ignorer pour la Chronique d'Eusèbe l'excellente édition de Schoene (1867) et renvoie encore à Aucher et à Zobrab (1818)? Il me paraît vraisemblable que le *Nofirkêre*, placé par la table d'Abydos à la fin de la IIIe dynastie, est le protolype du *Kerpherês* que signale à cette place la liste manéthonienne. De même, *Snofirοui* me semble correspondre plutôt au *Sephouris* qu'au *Sôris* de Manéthon. Je me demande si le *p* final du nom royal *Merbap* n'est pas le déterminatif rectangulaire du mot *ba* et s'il ne faut pas lire tout simplement *Merba*. Je soumets d'autre part aux égyptologues l'identification possible de l'Horus *Perabsen* et du Roi *Sendi* (p. 5-35); rien dans l'inscription de Shiri n'interdit à mon avis cette identification[2]. Attendons avec impatience la suite de cet important ouvrage et souhaitons à M. Weill d'avoir bientôt rédigé les chapitres relatifs à la dynastie qui nous a donné les Pyramides[3].

SEYMOUR DE RICCI.

A. Loisy. *La religion d'Israël.* Chez l'auteur, à Ceffonds, 1908. Deuxième édition revue et augmentée, 299 p. in-8. — L'auteur a donné en 1901, chez Letouzey et Ané, un petit livre de 88 p. intitulé ; *La religion d'Israël*, réimpression d'articles publiés ou non publiés (à cause d'une interdiction épiscopale) dans la *Revue du clergé français*, sous le pseudonyme d'A. Firmin. Le volume que nous annonçons, beaucoup plus considérable, est une refonte très libre de l'original. « La préoccupation d'adapter le catholicisme à l'esprit moderne étant désormais étrangère à l'auteur, il s'abstient naturellement de considerations qui tendraient a interpréter l'enseignement de l'Eglise selon les exigences de la pensée contemporaine ». A cela près, la méthode de M. L. n'a pas changé ; il est resté prudent, hostile aux hypothèses radicales, aux essais de synthèse qu'il juge tous prématurés. Toutefois, les tenants de la méthode anthropologique n'ont pas lieu de le trouver rétrograde, témoin les passages

1. Cf. ses papiers au British Museum.

2. Les dessins anciens du fragment d'Aix qu'a vainement cherchés M. Weill au Cabinet des Estampes, se trouvent dans un album d'antiquités ayant appartenu à Peiresc.

3. Les fouilles récentes de M. Reisner près de la pyramide de Mycérinos ont amené la découverte de quelques nouveaux objets portant des noms royaux des IIe et IIIe dynasties.

suivants : « Les premières lois ont été, ce semble, des *tabous*, l'indication des choses qui ne se font pas. La sanction accompagnait l'interdiction. . La morale individuelle, domestique et sociale était aussi une morale religieuse, et une morale aussi rudimentaire que la religion » (p. 74). — « L'état des témoignages ne permet pas, ce semble, d'affirmer que les tribus sémitiques aient traversé une période de *totémisme* proprement dit, où chaque clan aurait eu le culte d'une espèce animale avec laquelle il se serait cru spécialement apparenté. Cependant, il ne convient pas de pousser trop loin le scepticisme sur ce point, ni de contester que rien d'analogue ait pu se rencontrer chez les ancêtres d'Israël[1]. Si la Bible a raison de rattacher au souvenir de Moïse le serpent d'airain qui fut l'objet d'un culte particulier dans le temple d'Ézéchias, il faudrait en conclure, le récit des *Nombres* (21, 6-9) touchant les guérisons opérées par le fétiche n'étant qu'un mythe explicatif du culte traditionnel, que la tribu de Moïse regardait le serpent comme un animal sacré ; que le serpent d'airain avait été un symbole de Jahvé, comme le taureau en fut un au temps des rois d'Israël ; et que Jahvé lui-même pourrait avoir eté à l'origine un dieu-serpent »[2] (p. 81-82). Il est à peine besoin de dire que ce livre est très bien écrit et qu'il s'y rencontre nombre de pasages memorables, où la félicité de l'expression rehausse à propos celle de la pensée. Mais je ne comprends pas qu'on publie un ouvrage savant sans prendre la peine d'y ajouter un index[3].

S. R.

Mayer Sulzberger. *The Am-Haaretz. The ancient Hebrew Parliament.* Philadelphia, Greenstone, 1909. In-8, 96 p. — Dans le récit de la chute d'Athalie (II *Rois*, 11), on lit, après le succès de la révolte militaire (20) : « Tout le *peuple du pays* se réjouit et la ville fut en repos. » L'hébreu porte *am-haaretz* ; est-ce bien l'équivalent de la traduction reçue : « peuple du pays ? » M. Sulzberger le nie ; il considère les *am-haaretz*, dont le nom revient 49 fois dans la Bible, comme signifiant non pas le peuple de la ville, ni les campagnards, mais une délégation du peuple, un Parlement. L'ancêtre lointain de ce parlement juif est l'assemblée générale ou *Edah* dont il est question dans le Pentateuque ; plus tard, la même institution s'appela *Gerousia*, *Grande Synagogue* et *Sanhedrin*. La Judée serait donc la vraie *Mater Parliamentorum*. « Entre le IX^e^ siècle et l'époque de Jérémie, je veux démontrer qu'à côté du roi, du prêtre et du prophète, il y avait, dans l'état juif, une grande puissance de direction, sinon de contrôle, et que ce corps, analogue à nos parlements, avait des pouvoirs exécutifs, politiques et judiciaires » (p. 17). « Il est probable qu'à l'origine de la monarchie le roi présidait lui-même les *am-haaretz* réunis aux *sarim* (ou princes), formant comme une Chambre haute. Plus tard ce rôle fut dévolu à l'héritier presomptif et, pendant certaines périodes, au grand-prêtre » (p. 75). Le terme d'*am-*

1. C'est précisément ce que j'ai dit et même redit.
2. Cf. *Orpheus*, p. 267-269.
3. Sauf quelques renvois à Meyer, il n'y a pas de références aux auteurs modernes. Il en résultera que beaucoup de lecteurs, contrairement à la volonté certaine de l'auteur, lui attribueront les résultats du vaste travail collectif dont il s'est fait l'interprète élégant et judicieux.

haaretz (littéralement : fils de la terre), qui, en hébreu moderne, a fini par signifier « nigaud, propre à rien », aurait donc eu, il y a deux mille ans, celui de « député ». Je ne sais si la thèse de M. Sulzberger sera admise ; mais voilà un phenomène piquant de sémantique. S. R.

F. Noack. *Oculhaus und Palast in Kreta, ein Beitrag zur Frühgeschichte des Hauses*, 1 vol in-8° 70 p. ; 1 pl. et 7 fig. Leipzig, Teubner, 1908. — Ce petit livre apporte un complément aux précédents travaux de l'auteur sur l'architecture préhellénique, et spécialement aux pages des *Homerische Paläste* concernant les palais crétois. La première partie de l'ouvrage a trait au débat qui s'éleva naguère entre M. Dorpfeld et M. Mackenzie. Dans l'ensemble, M. Noack se range à l'avis de ce dernier savant et réfute quelques-unes des raisons invoquées par le premier. Les seconds palais de Knossos et de Phaestos sont purement crétois et ne sauraient être attribués à des constructeurs « achéens » venus du continent. C'est un fait qui désormais paraît hors de doute. La démonstration porte sur les points suivants :

1° Après qu'on eut reconnu dans le soi-disant *mégaron* de Phaestos (68, 69) un simple portail, prolongé par un puits de lumière, M. Dörpfeld a voulu le comparer au propylon de Tirynthe. Les deux constructions n'offrent que des analogies superficielles et procèdent de principes nettement opposés.

2° La cour à péristyle continu et la salle à piliers de Phaestos (74, 93), n'ont, de même, aucun rapport avec la cour à portiques du palais mycénien, sur laquelle s'ouvre le *megaron*.

3° La ruine la plus récente d'H. Triada, où se lit le plan d'un bâtiment pareil au *mégaron*, n'est point contemporaine du second palais de Phaestos, mais beaucoup plus tardive. A ce palais correspond, sur le site d'H. Triada, la ruine la plus ancienne, qui est du plus pur style crétois. Les constructions de Tirynthe, dont les dernières fouilles obligent d'abaisser la date, sont trop récentes pour avoir servi de modèles aux seconds palais crétois. C'est seulement dans le sens contraire que le courant d'influences à pu se produire ; mais les continentaux n'ont jamais renoncé au type monumental que leur imposait déjà une très ancienne tradition.

Dans un autre chapitre, M. Noack se retourne contre M. Mackenzie, pour réfuter sa théorie de l'origine du *mégaron*. Nous lui donnons volontiers raison et il semble bien que, sur ce point encore, l'unanimité soit faite. Le *mégaron* et l'habitation crétoise diffèrent par tant de traits, qu'il n'a pu suffire, pour avoir l'un, d'adapter l'autre aux exigences d'un climat plus froid. Dire que les continentaux ont pris aux Crétois le modèle de leur maison, mais qu'ils en ont dû modifier toutes les dispositions principales, que d'une salle peu profonde, ouverte à tous vents, juxtaposée à d'autres salles et communiquant avec elles, ils ont fait un logis profond, soigneusement isolé, n'est-ce pas convenir qu'ils ont créé, de toutes pièces, un type d'habitation nouveau ?

En terminant, M. Noack traite de la maison elliptique découverte à Chamaizi-Siteia. Il attribue à cette trouvaille une importance exceptionnelle. Elle nous révélerait comment s'est opéré en Crète le passage du plan curviligne

au plan quadrilatéral et aussi d'où procédent les dispositions complexes du palais crétois. Cette opinion sera certainement discutée et se fonde sur des raisons peu convaincantes. Les premiers exemples de constructions quadrilatérales, comme la maison néolithique de Magasa, sont antérieurs à l'édifice de Chamaizi. L'origine orientale de l'architecture à murs droits garde pour elle une vraisemblance que ni les découvertes de Crète, ni celles d'Orchomène n'ont diminuée. Quant au plan du palais crétois, avec cour centrale, il n'était guère besoin pour être conduit à un parti si naturel d'imiter les divisions intérieures de la maison elliptique.

G. Leroux.

Gournia, *Vasiliki and other prehistoric sites on the isthmus of Hierapetra (Crete).* Excavationes of the Wells-Houston-Cramp Expedition, 1901-1904, by Harriet Boyd Hawes, Blanche E Williams, Richard B Seager, Edith H. Hall. Published by the American Exploration Society, Free Museum of Science and Art, Philadelphia. In-fol. oblong, VII-60 p., avec 25 planches et 44 gravures dans le texte. — Le site de Gournia, au nord-est de la Crète (peut-être la *Minoa* de Strabon), a été signalé en 1902 par M. Hogarth comme méritant une exploration approfondie. Cette exploration a été poursuivie, de 1901-1904, avec celle de quelques emplacements voisins, par plusieurs savants américains des deux sexes. Les fouilles ont révélé une ville minoenne bien conservée, avec un palais, de nombreuses maisons, des magasins; la récolte de poteries et d'instruments de bronze a été très riche. Tout cela est publié avec un luxe qui n'exclut pas la précision scientifique; les planches de vases en couleurs sont admirables et plusieurs d'entre elles reproduisent des types nouveaux, d'un grand intérêt pour la préhistoire de la céramique. Mais le format adopté est insensé; c'est encore pis et plus incommode que l'in-folio. Le texte est fort érudit, mais vise trop parfois à être une sorte d'encyclopédie de la Crète minoenne; ces longues pages, dont la moitié se compose de notes, sont bien difficiles à lire. Il manque un exposé général des resultats de la mission, qui eût pu tenir en deux cents lignes; les auteurs auraient dû y consacrer l'espace occupé par la préface, où on lit que Sittl était « a distinguished German archaeologist » et où on lui fait gravement honneur d'un propos digne de Joseph Prudhomme. Voici les divisions de l'ouvrage : 1° Introduction générale : la civilisation minoenne; les Minoens et les Mycéniens; les problèmes homériques à la lumière des découvertes crétoises; 2° Découvertes américaines en Crète, 1901-1904; Gournia, la ville et les constructions; les objets usuels; les outils et armes en pierre, en terre cuite, en bronze; les vases de pierre; le premier style de céramique (minoen moyen); le « style de la ville » (*town style* = bas Minoen I); le style de la « réoccupation » (bas Minoen III); les objets de culte, idoles, autels, cornes, double hache, tête de taureau, statuettes, fouilles à Vasiliki; 3° Appendices : la religion des Minoens; les cachets en pierre; l'écriture et le costume; ensevelissements de l'âge du bronze dans l'isthme de Hiérapétra; poterie de la couche minoenne III; flore printanière de la région de Kavousi; notes sur deux crânes. — On voit qu'aucune face du sujet n'a été négligée et que le zèle

des rédacteurs ne mérite pas moins d'hommages que celui des explorateurs, parmi lesquels Mme Harriet Boyd Hawes doit être citée en première ligne, comme directrice des fouilles et de la publication.

S. R.

R. Kekulé et H. Winnefeld. *Bronzen aus Dodona in den Koniglichen Museum zu Berlin.* Berlin. Verwaltung der Museen, 1909. In-fol., 45 p., 6 planches d'héliogravure et 10 héliogravures dans le texte. Prix : 50 mark. — Publication de grand luxe (et de bon goût, à la viennoise), dédiée à l'empereur Guillaume à l'occasion de son anniversaire. Ce n'est pas une raison pour faire payer 50 mark ce qui en vaut 20; mais on finit par s'habituer à ces procédés, qui trouvent des imitateurs un peu partout. Parmi les bronzes publiés ici pour la première fois, il y en a de tout premier ordre, comparables aux merveilles de Paramythia que possède le Musée Britannique : un Zeus marchant (pl. I), une Ménade (pl. III), un Poseidon (pl. IV) — ce dernier un des plus beaux bronzes grecs du monde. Le texte est instructif pour l'histoire (encore à écrire) des fouilles de M. Carapanos à Dodone. Ce banquier grec avait employé à ses travaux un ingénieur polonais, Sigismund Mineyko, que la publication de 1878 ne nomme qu'une fois en passant (comme elle fait le silence sur Gautier de Claubry, l'*inventeur* du site de Dodone). Mineyko attaqua vivement M. Carapanos (*Nuova Antologia*, 1879) et fut appuyé dans ses réclamations légitimes par le brave amateur autrichien Alexander von Warsberg, qui visita Dodone en 1883. Warsberg vit alors et décrivit sommairement, dans son journal de voyage intitulé *Eine Wallfahrt*, l'importante collection que Mineyko avait formée pour son propre compte. Puis le silence se fit sur ces trouvailles qui subitement, en 1904, reparurent dans une collection privée de la Prusse occidentale et furent acquises par le Musée de Berlin. L'exposé de MM. Kekulé et Winnefeld est, avec intention, très discret; on ne dit pas ce qu'est devenu Mineyko, ni quel est le seigneur prussien qui possédait ses trésors. Mais ce sont de vrais trésors, que tous les Musées peuvent envier. — A la p. 32, intéressante dissertation sur la patine; les auteurs, d'accord avec M. Lechat, n'admettent pas l'hypothèse d'une patine artificielle.

S. R.

G. von Kieseritzky und **C. Watzinger,** *Griechische Grabreliefs aus Südrussland.* In-fol., XI-148 p., avec 56 planches de phototypie. Berlin, Reisner, 1909. — Il y a vingt-cinq ans, Gangolf de Kieseritzky, conservateur de l'Ermitage, fut chargé par l'Institut archéologique allemand de préparer le *Corpus* des stèles grecques trouvées dans la Russie méridionale. Kieseritzky se hâtait lentement; malgré un voyage qu'il fit en 1889 dans la région de Kertch, son travail restait toujours à l'état d'ébauche. Quand il mourut, en 1904, l'Institut allemand confia la publication à M. Carl Watzinger, qui vient de la mener à bonne fin. Environ 800 stèles ont été reproduites (assez mal) et décrites avec beaucoup de précision; les inscriptions sont données *in extenso*; la bibliographie est très soignée. Au point de vue de l'art, une seule de ces stèles est remar-

quable et on a bien fait de la publier à grande échelle (pl. XXXI) ; mais il n'est pas sûr qu'elle ait été trouvée en Russie et peut avoir été importée de Grèce au XIXe siècle. Le classement adopté est rationnel et commode : 1° stèles sans représentations figurées ; 2° stèles avec représentations figurées, à savoir : *a*) femmes assises, *b*) femmes debout, *c*) hommes debout, *d*) cavaliers, *e*) banquets funèbres ; 3° statues funéraires et demi-figures, *a*) masculines, *b*) féminines ; 4° bustes féminins. — Il est permis d'exprimer l'opinion que les *bas-reliefs de la Gaule* du commandant Espérandieu sont une publication plus commode que celle-ci, parce que les figures y sont tirées dans le texte, et non réunies sur des planches hors texte. Ces planches alourdissent inutilement le volume et en augmentent le prix sans profit pour les lecteurs, ou plutôt au détriment de la rapidité des recherches et même de l'aspect artistique de l'ensemble.

S. R.

Th. Ashby. *The Villa d'Este at Tivoli and the Collection of classical sculptures which it contained*. Londres, 1908 (extr. de l'*Archaeologia*). In-4°, 38 p., avec plans et gravures. — Depuis que le cardinal de Hohenlohe, locataire de la villa d'Este, est mort en 1896, cette admirable demeure, construite par le cardinal de Ferrare (Ippolito d'Este, 1549), est restée inhabitée ; les murs se lézardent, les jardins redeviennent des bois. On s'imagine difficilement aujourd'hui qu'elle abrita autrefois un vrai musée de sculptures antiques, dont le Capitole, le Vatican, le Louvre et deux collections anglaises se sont partagé les meilleures. A l'aide des anciennes gravures, de la description soignée de Del Re (1611) et d'autre documents, M. Ashby à reconstitué toute l'histoire de la villa et le catalogue des richesses d'art antique qu'elle contenait. C'est un travail solide et qu'une illustration aussi soignée qu'abondante rend fort agréable à consulter.

S. R.

Evangiles avec peintures byzantines du XIe *siècle. Reproduction des* 361 *miniatures du manuscrit grec* 74 *de la Bibliothèque nationale*. 137 pl. avec notice de M. Omont. Paris, Imprimerie Berthaud. — Les amis de l'art byzantin avaient salué, il y a quelques années, la publication des « Fac-similés des miniatures des plus anciens manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale ». Voici, dans un format plus modeste et à un prix plus réduit, la reproduction du n° 74. De dimensions trop exiguës, les miniatures disposées sans fond, à même le texte, présentent des figures longues et grêles, d'un dessin médiocre. Souvent la composition est animée, dans les scènes de miracles, dans les paraboles : le détail familier y est traité de façon très pittoresque. Souvent aussi l'ensemble est raide ; les personnages sont distribués en groupes serrés où l'air manque : c'est le cas de ces petits tableaux trop nombreux pour n'être pas monotones, où le Christ nous est montré parlant à ses apôtres[1]. Du seul point de vue de

1. Sur ce manuscrit, cf. Labarte : *Histoire des arts industriels*, t. II, p. 185 ; Bordier : *Description des peintures et autres ornements contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, p. 133 ; Kondakoff : *Histoire de l'art byzantin considéré principalement dans les miniatures* (traduction Trawinski), t. II, p. 138.

la valeur artistique, nombre de nos évangéliaires byzantins méritaient de passer avant celui-là. Mais aucun ne l'égale pour la richesse de l'illustration. Nulle scène, tant soit peu importante n'est omise : nous avons là un véritable « évangile en images ». C'est la raison qui a déterminé le choix de M. Omont et nous ne pouvons que l'approuver.

A quand le 70 et le 64? G. J.

H. von Fritze et **H. Gaebler.** *Nomisma*, Berlin, Weidmann, 1908. Ier et IIe fasc. in-4°, 35 et 50 p., 3 et 4 planches. — Les recherches que H. von Fritze et H. Gaebler se proposent de publier sous ce titre en un fascicule annuel sont particulièrement destinées à servir à la préparation du *Corpus Nummorum* dont ces savants sont les principaux ouvriers. Malgré ce caractère spécial, les archéologues n'y trouveront pas moins à glaner que les numismatistes, comme le fera voir un résumé des six mémoires parus :

I. Un décret des gens de Sestos en l'honneur de leur concitoyen Ménas (Dittenberger, *Or. gr.*, 339) apprend que cette ville, qui faisait partie du royaume de Pergame tout en conservant son autonomie, chargea, vers 150 40, Ménas de faire frapper une monnaie de bronze au coin de la ville (τῆς πόλεως χαρακτῆρα). C'est forcer le sens de ce terme que de le traduire par *Stadtwappen*). Il ne paraît pas designer des armoiries publiques comme celles qu'on trouve sur d'autres monnaies étudiées par MM Perdrizet et Macdonald; ce serait plutôt la divinité tutélaire de la ville figurant sur le sceau public [1].

Le groupement des pièces qui appartiennent à cette émission semble indiquer que la grande divinité de la cité était alors Déméter Sestia; 150 ans auparavant les monnaies montrent surtout la tête d'Hermès, 150 ans plus tard la lyre d'Apollon.

II. Un examen critique de la monographie consacrée par K. Regling aux monnaies de Terina (66e *Berliner Winckelmannsprogramm*, 1906) amène à révoquer en doute plusieurs de ses conclusions : notamment, le pinson figuré sur une série de pièces ne serait pas un φρύγιλος, emblème parlant du graveur sicilien Phrygillos; sur une autre série, la Nikè assise ou nouant sa sandale ne serait pas inspirée par celle de la balustrade du temple de l'Acropole.

III. Le classement des monnaies de Béroia permet de reconnaître que cette métropole de la Macedoine n'a reçu le droit de frapper monnaie qu'à trois occasions rapprochées : pour les *Alexandria-Olympia* célébrés en 242 et en 246 et pour la session du κοινὸν Μακεδόνων tenue en 244 en l'honneur de l'empereur Philippe.

1. Ce que M. v. F. dit de l'autorité qu'Attalos I aurait déjà exercée en Thrace ne peut reposer que sur l'interprétation erronée du texte relatif à la *Kainé* que j'ai signalée *Rev. arch.*, 1908, II, p. 249. — Malgré l'autonomie reconnue en 188 à Sestos par les Attalides, je ne crois pas ni qu'elle ait été étendue à toute la Chersonnèse, ni qu'elle ait comporté le droit de prendre part à un traité à côté de Pergame; aussi les Χερρονησίται que Polybe XXVI, 6) nomme parmi les cités autonomes qui auraient participé au traité conclu entre Pergame et Pharnakès de Pont doivent-ils être ceux de la ville de ce nom dans la Chersonnèse taurique.

IV. Depuis le travail de Klügmann (*Philologus*, 1870) les monnaies représentant des Amazones n'ont jamais été soumises à une étude approfondie. De celle qu'esquisse Imhoof-Blümer, il résulte ceci : les monnaies amazoniennes se trouvent surtout dans les villes eolo-ioniennes qui font dériver leur nom de celui d'une Amazone (Pitané, Kymé, Myrina, Aigai, Phocée, Éphèse, Smyrne) ; Kymé étant la seule à frapper des monnaies amazoniennes dès l'époque hellénistique, les siennes ont dû servir de modèle; un type différent élaboré à Smyrne s'est imposé à Magnésie et à Thyateira et d'autres variantes paraissent à Kotiaeion, Ancyre, Kibyra, Amisos et Sinope (dans les deux dernières, la guerrière coiffée d'une tête de loup serait l'Amazone *Lykastia* ; le combat d'Héraklès avec Hippolyté se retrouve à Tomes, Périnthe, Héraclée, Alexandreia Troas.

V. Wroth (*Numism. chron.*, 1882) a reconnu il y a longtemps que l'Asklépios représenté sur toute une série de monnaies de Pergame s'inspirait de la statue de l'Asklépieion de Pergame. Plus récemment Amelung (*Röm. Mitt.*, 1903) a voulu retrouver la statue que Phyromachos avait sculptée pour ce sanctuaire dans l'Asklépios qu'une de ces monnaies montre de face, la main gauche sur la hanche, la droite appuyée au long bâton où s'enlace le serpent. H. von Fritze croit, au contraire, que Phyromachos s'était inspiré de l'Asklépios assis que Thrasymédès avait sculpté pour Épidaure, type qui se retrouve sur une pièce unique frappée au nom de Philétairos, le fondateur de la dynastie, au début du règne d'Euménès II qui employa Phyromachos. Comme on sait que la statue de Phyromachos fut enlevée par Prusias II, il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'on ne la trouve pas reproduite plus tard à Pergame ; la monnaie montre d'ailleurs imberbe l'Asklépios assis. On ne le retrouve tel que dans le Péloponnèse (Gortyne d'Arcadie, Sicyone, Phlionte) et cette imitation d'un type aussi rare ne se comprend bien qu'au lendemain du transfert du culte d'Épidaure à Pergame. Dans la plupart des monnaies où le dieu est représenté barbu et debout dans son attitude classique, il serait conçu comme un des empereurs qui lui furent assimilés. Marc Aurèle, et Commode; dans la Hygie qui accompagne Asklépios-Marc Aurèle, on reconnaîtrait les traits de sa femme Faustine. — Il me semble pourtant que le prototype de ce groupe est plus ancien et il est regrettable que H. v. F. n'ait pas cru devoir examiner de près l'hypothèse de Bursian selon laquelle le groupe d'Asklépios et d'Hygie du temple de Concordia à Rome viendrait de Pergame. Comme je crois que le sculpteur Nikératos, qui est donné comme l'auteur de ce groupe, a fleuri vers 250, l'hypothèse que la plus ancienne statue du dieu à Pergame serait celle où il était représenté assis et imberbe deviendrait difficile à soutenir[1].

VI. Réfutation des objections — très sérieuses à mon sens — faites par M. L. Strack (*Gött. Gel. Anz.*, 1908) à la méthode de publication adoptée à Berlin pour le *Corpus nummorum*.

A. J. R.

1. Il y avait, d'ailleurs, à Pergame, un temple d'Asklépios Sôter, différent de l'Asklepieion, voisin du gymnase (*Ath. Mitt.*, 1908, p. 390).

Albrecht Haupt. *Die aelteste Kunst, insbesondere die Baukunst der Germanen.* Leipzig, Degener, 1909. In-8, VIII-289, p., avec 190 gravures. — La question de l'originalité artistique des Germains prêtera longtemps à controverse, tant par suite de l'insuffisance des matériaux que parce que la nature et l'importance des influences orientales subies par les Germains ne peuvent encore être définies avec rigueur. A côté des nombreux ouvrages et mémoires de M. Josef Strzygowski, champion des influences orientales, on lira avec intérêt ce livre d'un historien très expert de l'architecture, qui fait abstraction desdites influences. Pour lui, comme pour Courajod, il y a un génie germanique autochthone, qui s'est développé par la pratique du travail du bois; si, pour les périodes les plus anciennes de cet art, les œuvres métalliques ont seules survécu, c'est toujours en songeant à l'origine ligneuse du style qu'il faut essayer d'en comprendre les caractères. M. Haupt ne nie pas les apports de l'Orient; il fait plus, il les néglige et M. Strzygowski a pu demander, en rendant compte de son livre, si vraiment *Kleinasien, ein Neuland der Kunstgeschichte* avait été publié en 1903. L'architecture visigothique de l'Espagne a particulièrement occupé l'auteur, qui en fait ressortir, souvent avec bonheur, les caractères germaniques. « Partout, au milieu du IX^e^ siècle, survit l'antique tradition d'un travail du bois dont le développement nous est rendu sensible par la construction en pierres qui s'en inspire. Ce que la technique du bois a produit en Norvège, du XII^e^ au XIV^e^ siècle encore, nous donne une idée de ce que les Germains ont dû réaliser à cet égard dans le sud de l'Europe » (p. 208). Le livre de M. Haupt est très richement illustré, bien que d'une plume parfois peu adroite : s'il n'est pas facile à lire, malgré les sous-titre imprimés en marge, cela tient en partie à la difficulté du sujet[1]. La bibliographie imprimée à la fin est peu correcte et ne mentionne pas — oubli inexcusable — les trois volumes des *Leçons* de Courajod.

S. R.

S. Gsell. *Atlas archéologique de l'Algérie,* 6^e^ fascicule, 8 cartes avec Notices. Alger (Jourdan) et Paris (Fontemoing), 1909. — M. Gsell poursuit avec une régularité exemplaire la publication de son excellent *Atlas archéologique de l'Algérie*, qui fera époque dans l'histoire des études africaines, et qui, par la sûreté de l'information comme par la rigueur de la méthode, pourra servir de modèle aux travaux de ce genre. Le sixième fascicule, qui vient de paraître, est de tous points digne des précédents. Il comprend huit cartes, qui correspondent aux régions d'Akbou (feuille 15), de Bou-Taleb (26), de Batna (27), de Sebdou (42), de Saïda (43), de Zemina (45), de Djelfa (46), de Gafsa (51). Chacune des cartes est accompagnée d'une Notice très complète, où l'auteur a resumé pour chaque localité toutes les recherches historiques, topographiques, archéologiques, avec une très riche bibliographie; bien souvent, il apporte des vues personnelles sur l'identification des cités antiques avec les

1. L'auteur aurait pu s'épargner des phrases « à la Gobineau » sur les *races* et des naïvetés sur le « premier couple humain ».

localités modernes. La plupart des feuilles dont se compose le nouveau fascicule se rapportent à des régions qui sont restées toujours à demi barbares : on y trouve relativement peu de ruines, mais les relevés minutieux de M. Gsell permettent d'y mesurer l'extension de la domination romaine. L'une des feuilles, celle de Batna, a une importance particulière : elle correspond en effet, à l'un des pays où la colonisation antique a été le plus intense. Plusieurs des Notices que l'auteur consacre aux villes de cette région sont de précieuses monographies : celles de Lambèse et de Timgad, qui offrent un intérêt général, sont des chefs-d'œuvre de précision.

Selon toute apparence, l'achèvement de l'*Atlas archéologique de l'Algérie* ne tardera guère : avec le prochain fascicule se terminera cette grande œuvre dont s'honorera la science, et qui fournira une base si solide aux études sur l'Afrique romaine ou byzantine.

Paul Monceaux.

E. Dunant. *Catalogue raisonné et illustré des séries gallo-romaines du Musée épigraphique cantonal de Genève*, Genève, 1909, 4°, 209 p. et 168 clichés. — En 1854, Mommsen, publiant les *Inscriptiones confoederationis Helveticae*, constatait l'état déplorable des collections épigraphiques de Genève, « l'état lamentable du Musée qui excite la risée et l'indignation des étrangers ». Bien qu'il date de plus de 50 ans, ce reproche est encore mérité. Le Musée épigraphique n'est qu'un hangar ouvert à tous les vents, dans un coin d'une cour humide de la Bibliothèque publique, où les pierres sont entassées pêle-mêle.

C'est dans ce fouillis qu'a travaillé M. E. Dunant, et c'est à sa patience que nous devons le Catalogue des inscriptions romaines trouvées à Genève et aux environs immédiats. Le manuscrit, que sa mort a laissé inachevé, a été revisé et complété par son père, M. le professeur P.-L. Dunant, et l'on ne peut que remercier celui-ci d'avoir voulu rendre ce dernier hommage à la mémoire de son fils, puisque nous obtenons ainsi un précieux recueil épigraphique de plus. Sans doute, les inscriptions décrites et commentées avec soin sont pour la plupart déjà connues, publiées entre autres par Mommsen (*op. l.*), et dans le *C. I. L.*, XII ; toutefois, c'est le premier catalogue méthodique qui en ait été donné, d'une grande utilité pour l'histoire de Genève sous la domination romaine.

Je n'adresserai que de légères critiques au travail de M. Dunant. Je lui reprocherai de s'être borné, dans sa bibliographie, à renvoyer aux ouvrages d'auteurs locaux, et de n'avoir pas cherché dans les grands périodiques et les publications étrangères à Genève les mentions des inscriptions qu'il décrit [1]. On

1. Les références bibliographiques pourront être complétées en plusieurs points. Au hasard de mes fiches, j'ajoute :

N° IV, p. 33. Morel, *op. l.*, p. 540, note 1 ; Galiffe, *Genève archéologique*, p. 196, note 2 ; Saglio-Pottier, *Dict. des Ant.*, s. v. Legio, p. 1084 ; Cumont, *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra*, II, p. 165, n° 506 ; I, p. 257, note 4, 267, note 4. Erreur de dire que le Genius loci mentionné dans cette inscription semble être Mithra (sur Mithra à Genève, Saglio-Pottier, s. v. Mithra, p. 1946 ; Cumont, *op. l.*, I, p. 267) ; la dédicace est adressée à deux divinités

sent là l'effet d'une érudition un peu trop locale, pas assez ouverte aux influences du dehors, comme c'est souvent le cas chez les savants de province. Les rapprochements sont inspirés uniquement par des objets similaires trouvés en Suisse, et cela même quand il s'agit de motifs courants de l'art romain (par ex. les griffons, p. 51, 188). Ce sont encore quelques puérilités : est-il besoin de nous dire (p. 71) que *Vallinsae* est le datif de *Vallinsa*, comme *Vallensi* de *Vallensis*?

Aux documents épigraphiques sont joints quelques fragments de sculpture et d'architecture. Mais ils ne valaient vraiment pas la peine d'être reproduits, car ils n'ont d'autre mérite que d'avoir été trouvés à Genève. Une simple mention suffisait. Là encore, le patriotisme archéologique conduit à prêter une grande valeur à des fragments informes par la seule raison qu'ils ont été découverts dans le pays. Dire de pareils morceaux (p. 197) qu'ils sont « d'une sculpture très fine et très pure », est vouloir faire prendre des vessies pour des lanternes [1]. Enfin, je constate avec regret l'absence d'un index des noms propres, nécessaire à toute publication épigraphique, si l'on veut qu'elle soit facilement utilisable.

W. Deonna.

Musée de Boston. *Rapport pour 1908*. Cambridge, 1909. In-8, 135 p. — Voici la liste des principales acquisitions : 1° six fragments d'une stèle funéraire archaïque d'éphèbe (Béotie), 2° Nikè gréco-romaine, bronze, 3° Lécythe blanc attique (deux femmes), 4° Silène sur une mule, terre cuite béotienne, 5° 31 monnaies de la collection Warren, publiées par Regling (*Die Griechischen Munzen der Sammlung Warren*). La collection de céramique japonaise a été augmentée et pourvue d'un local spécial. En somme, année un peu maigre, par suite sans doute de la crise commerciale aux États-Unis. Sur un budget total de 550.000 francs environ, dont 400.000 de revenu fixe, le Mu-

distinctes (cf. *Anzeiger fur Schweiz. Alterthumskunde*, 1908, p. 228), à Mithra (deo invicto) et au Genius loci (cf. Saglio-Pottier, s. v. Genius, p. 1491). Du reste la formule *Deus Invictus* n'était pas exclusivement réservée à Mithra (Cumont, *op. l.*, I, p. 49), et M. Cumont dit seulement qu'elle est *probablement* mithriaque, *ibid.*, p. 257, note 4.

N° XI, p. 40. Commentée tout au long par Thédenat, Saglio-Pottier, s. v. Cura, p. 1613; Morel, p. 552, note 5; *Rev. arch.*, 1884, I, p. 383-4.

N° XII, p. 42. Morel, p. 511, note 4; Saglio-Pottier, s. v. Ratiarus, p. 812.

N° XIII, Morel, p. 470, note 12.

N° XLIII, Galiffe, p. 196, note 2.

N° LVI, *Mitt. Zurich.*, XV, 5, 1865, p. 215, n° 54; *Mém. Soc. Hist.*, XV, p 113.

N° LXII, Mommsen, n° 70.

N° LXXV. Rigaud, *Renseignements sur les Beaux-Arts à Genève* (2), p. 19.

1. Les références manquent pour la plupart des objets, qui cependant ont été décrits par divers auteurs genevois. L'acrotère, p. 194, n° 48 a été mentionné par l'auteur même de cet ouvrage, dans l'*Anzeiger*, 1898, p. 14; p. 158, chrisme, Blavignac, *Histoire de l'architecture sacrée*, pl. I, 3; p. 192, n° 46, *ibid.*, pl. I, n°s 1-2, p 12-3; p. 198, n° 55 : le personnage est Pan et non Priape, auquel ne conviennent pas, quoi qu'en dise l'auteur, les cornes très visibles sur la tête.

sée a dépensé en acquisitions 150.000 francs, dont 80.000 pour l'art chinois et japonais, 35.000 pour l'art classique et 28.000 pour la peinture moderne. Les entrées payantes ont rapporté 23.000 francs, la vente des catalogues et des moulages plus de 10.000.

S. R.

P. Banéat. *Catalogue du Musée archéologique et ethnographique de la ville de Rennes.* 3e éd., Rennes, 1909. Gr. in-8, XIX-493 p. — Ce catalogue détaillé est un remaniement de celui qu'avait publié M. A. André en 1876. On sait que le Musée archéologique de Rennes est un des plus complets qui existent en province ; l'Égypte, la Grèce et Rome, le Moyen Age, la Renaissance, l'Extrême-Orient y sont richement représentés, comme le préhistorique. Parmi les objets reproduits, il en est un d'une importance considérable à cause de sa rareté (n° 1529, pl. à la p. 114) : c'est une danseuse ou une *Aura*, peinte à la détrempe sur mur, provenant de la collection de Robien (1698-1756). Il n'y a pas d'indication de provenance ; mais je crois bien que ce joli morceau doit compter parmi les plus anciennes trouvailles faites à Herculanum ou à Pompéi.

S. R.

Julius Jüthner. *Philostratos über Gymnastik.* Leipzig, Teubner, 1909. In-8, VIII-336 p. — Bien connu par ses recherches sur la gymnastique des anciens, M. Jüthner était particulièrement désigné pour donner une édition définitive de l'ouvrage du second Philostrate. Longue et savante introduction, texte critique, traduction allemande, commentaire détaillé, irréprochable, index, rien ne manque à cet excellent travail. L'introduction contient l'histoire des écrits relatifs à la gymnastique chez les anciens et ajoute ainsi un chapitre à l'histoire littéraire de l'antiquité. M. Jüthner admet que le traité de Philostrate a été écrit vers 235 ; cette date approximative est fournie par la mention de l'athlète phénicien Hélix, dont il est également question dans Dion Cassius, à propos des jeux de 219. Or, le texte de Philostrate implique qu'au moment où il écrivait Helix était un athlète retraité, ou du moins un vieil athlète. La *Gymnastique* paraît postérieure, mais de très peu, aux *Vies des Sophistes*, dont Münscher a fixé la date entre 230 et 238[1]. S. R.

Táin bó Cúalnge. *Enlèvement du taureau divin et des vaches de Cooley, la plus ancienne épopée de l'Europe occidentale.* Traduction par H. d'Arbois de Jubainville. Deuxième livraison, avec la collaboration de M. E. Bibart. Paris, Champion, 1909. In-8, p. 85-190. — Cette seconde livraison d'une traduction longtemps désirée comprend les chapitres VIII-XX. Malgré l'ineptie foncière du texte, elle se lit avec grand intérêt, car elle soulève quantité de problèmes, en même

1. La *Gymnastique* a été publiée et traduite en français par Ch. Daremberg (1858). M. Jüthner (p. 85) rend hommage au mérite de cette édition, postérieure de six ans à la publication *princeps* de Mynoïde Mynas qui avait découvert et dérobé le manuscrit à la bibliothèque du Sérail.

temps qu'elle fournit des analogies curieuses à l'étude des littératures classiques. Nombre d'épisodes se terminent par une phrase comme celle-ci (p. 115) : « Alors Cûchulainn lança son petit javelot, cette arme atteignit Redg... « Ce bijou, dit Redg, nous est arrivé bien vite. » Et sur le gué son âme se sépara de son corps. En sorte que le gué s'appela depuis *Gué du Rapide Bijou*. Et le bronze du javelot fut jeté dans le cours d'eau qui, depuis, reçut le nom de *Ruisseau de Bronze*. » La Bible et les auteurs grecs et latins offrent beaucoup de passages analogues, d'où il ressort que bien des légendes sont des explications, d'ailleurs stupides, de désignations toponymiques. Voir, par exemple, *Juges*, XV, 17 : « Quand Samson eut achevé de parler, il jeta la mâchoire d'âne et nomma ce lieu-là *Ramath-Léchi* (*la mâchoire jetée*). Pressé par la soif, il pria Dieu qui fendit le rocher qui est à Léchi, et Samson but ; c'est pourquoi ce lieu a été appelé jusqu'à ce jour *En-Hakkoré* (*la source de celui qui invoque*) ».

L'armement des guerriers irlandais est disparate, parce qu'il y a des rédactions d'époques différentes. Je signalerai (p. 15) une épée enveloppée de toile (on en trouve à l'époque de Hallstatt) ; plus loin (p. 101) une épée à poignée d'ivoire (également de type hallstattien), une fibule d'argent (plus récente), un casque à crête « à quatre angles entre quatre surfaces planes » (type fort ancien), des chevaux cuirassés du front à la cheville des pieds (équipement postérieur à notre ère), etc. Ces deux dernières mentions se trouvent dans une « intercalation chrétienne » (p. 138), où il est question d'un manteau en plumes de corbeau fait par Simon le Druide (*Simon magus*) pour Darius (ou Néron), roi des Romains ; mais si je comprends quelque chose à la description du casque, elle s'applique à un modèle archaïque et que l'Irlande chrétienne ne connaissait plus.

S. R.

Harald Brising. *Quinten Matsys*. Upsal, Almquist, 1909. In-8, 157 p., sans illustrations. — L'intérêt de cet ouvrage n'est pas seulement dans le fait qu'il nous apporte des renseignements inédits, des listes critiques des tableaux de Metsys et de son école ; l'auteur, visant plus haut, a cherché à préciser, dans l'art de Metsys, l'origine de l'italianisme de l'art des Pays-Bas au XVI^e^ siècle, le début de cette invasion d'un idéal nouveau qui, après avoir détruit la tradition gothique, ne devait fleurir, grâce à une synthèse nouvelle, qu'avec Rubens. M. Brising a beaucoup lu, beaucoup vu, beaucoup voyagé ; on voudrait qu'il eût rendu plus facile l'étude de son livre en ne citant jamais un tableau sans renvoi à une publication ou à une photographie accessible. On procède ainsi, depuis longtemps, dans les travaux sur l'art antique, œuvres de philologues ; pourquoi ceux qui écrivent sur l'art de la Renaissance ne suivraient-ils pas ce bon exemple ? — P. 30, le prétendu « Sir Robert Fry » s'appelle « M. Roger Fry ». — P. 94, le tableau de P. Cristus n'est plus à Cologne, si du moins M. de Fourcaud a raison d'en faire la propriété de M. Pierpont Morgan (Michel, *Hist. de l'art*, t. III, p. 239). — P. 124. L'interprétation des caractères sur la bordure d'un vêtement d'une tapisserie de Cluny est évidemment inadmissible. — P. 146, note 1, lire « Aynard ». — P. 149. A la liste des tableaux de Metsys

en France, il manque une charmante petite Vierge, autrefois à Versailles, actuellement chez M. L... à Paris, qui, acquise à l'unanimité, au prix dérisoire de 3.500 francs, par le Comite du Louvre, fut refusée par le Conseil des Musées « parce que le Louvre a déjà des Metsys »[1].

S. R.

P. R. von Bienkowski. *Die Darstellungen der Gallier in der Hellenistischen Kunst.* Vienne, A Hölder, 1908. In-4°, VIII, 151p., avec 161 fig. et un album de 9 planches. — Ce beau volume, dont la couveture porte le titre plus bref. *Celtarum Imagines*, I, forme le 1er volume du *Corpus barbarorum* annoncé il y a plus de dix ans par l'auteur dans sa dissertation *De simulacris barbarorum gentium.* Il faudra encore au moins un volume aussi considérable pour épuiser les figurations des Gaulois. Ils méritaient, en effet, d'être l'objet d'une étude plus développée que celle que S. Reinach leur a consacrée dans son mémoire sur *Les Gaulois dans l'art antique* (*Rev. arch.*, 1888-9).

Voici comment M. de B. a groupé les monuments relatifs aux Gaulois :

1° Statues en marbre copiées sur les grandes statues de bronze élevées par les rois de Pergame en commémoration de leurs victoires sur les Galates : *a*) le « gladiateur mourant » du Capitole. — M. de B. refuse — à tort je crois — d'y voir le *tubicen* d'Épigonos ; — *b*) un torse de Dresde analogue à celui du « gladiateur » ; *c*) le groupe Ludovisi. — M. de B. admet que le bras qui tient le poignard à été mal restitué ; mais, contrairement à Michaëlis qui élève le bras pour encadrer la tête, il l'abaisse légèrement pour qu'elle paraisse par dessus ; — *d*) une tête de la galerie Chiaramonti avec barbe, moustaches et cheveux hérissés ; *e*) une tête imberbe très mutilée trouvée par M. de B. dans les magasins du Musée des Thermes.

Après avoir rejeté, sans raisons bien convaincantes, l'hypothèse de S. Reinach qui voit, dans l'Amazone gisante un enfant à ses côtés, la *mater interfecta infante miserabiliter blandiente* que Pline nomme, avec le *tubicen*, comme le chef-d'œuvre d'Épigonos — il aurait montré la Gauloise morte en face du Gaulois mourant, — M. de B. groupe un certain nombre de têtes et de torses de guerriers grecs que leur style paraît rapprocher du Gaulois de Pergame : ce seraient les Pergaméniens vainqueurs. Mais il me semble que pour aucun de ces 14 morceaux de sculpture si disparates, on ne peut alléguer de raison décisive pour y voir uné des copies des bronzes de Pergame. On regrettera que l'auteur n'ait pas consacré plutôt son effort à distinguer ce qui, dans les copies des monuments pergamémiens, doit être rapporté à chacun des deux ex-voto qui y commémorèrent des victoires galatiques : entre celui d'Attalos I élevé vers 225 et celui d'Euménès II élevé vers 165, il n'a pu manquer d'exister des différences appréciables.

2° C'est avec raison que M. de B. a fait un groupe à part de la tête de Gaulois du Musée du Caire, du torse exhumé à Délos par S. Reinach et de la tête découverte depuis dans la même île : on peut considérer comme établi par les

1. On ferait un album de chefs-d'œuvre sous ce titre : « Œuvres d'art refusées, depuis sa création, par le Conseil des Musées »

mensurations et par l'examen des marbres, d'une part que la tête appartient au torse du guerrier tombé sur le genou droit, d'autre part, que la base où une épigramme porte le nom du sculpteur Nikératos (que Wolters avait rapportée au Gaulois de Délos) ne convient pas plus à la plinthe qui le porte que la base signée d'Agasias. La base de Nikératos se rapportait à un autre monument, commémoratif des victoires sur les Gaulois d'un Philétairos que je crois être le fondateur de la dynastie et non le frère de son 3e successeur. Le monument aurait été élevé vers 270, l'épigramme n'aurait été inscrite que vers le milieu du IIe siècle et le monument aurait représenté tout un groupe de personnages. M. de B., grâce à l'obligeance de M. Holleaux, a pu publier la tête, inédite jusqu'ici, conservée au Musée de Mykonos; mais, n'ayant pas vu les originaux, il n'a pu arriver aux conclusions que nous venons de résumer[1]. Pour la tête du Musée du Caire, il n'a pu tenir compte des doutes exprimés par M. Maspero dans la dernière édition (anglaise, 1908) de son *Guide* sur sa provenance égyptienne; elle serait venue avec un lot d'antiquités trouvées, au temps d'Ismaïl, dans les propriétés khédiviales de Rhodes ou de Thasos. Il est vrai que M. Schreiber se déclare en état de prouver que la tête a été trouvée dans le capitale du Fayoum. En tout cas, elle appartient à un groupe qui se ressent plus de l'influence d'Alexandrie que de celle de Pergame, groupe auquel ressortent encore une tête trouvée à Délos que M. Leroux doit publier dans le *B. C. H.* et quelques petites pièces en bronze, en terre cuite et en marbre encore inédites. Je compte les faire connaître prochainement avec les douze stèles peintes représentant des Galates trouvées à Alexandrie, stèles que M. de B. n'aurait pas dû négliger.

3° M. de B. réunit ici les figures moins grandes que nature qui appartiendraient, selon lui, à l'ex-voto élevé par Attalos I sur l'Acropole d'Athènes. En dériveraient *certainement* : les 3 statues de Venise (Gaulois imberbe gisant, Gaulois imberbe tombant à la renverse, Gaulois barbu tombé sur le genou gauche), une de Naples (le Gaulois moustachu et casqué), une du Louvre (le Gaulois blessé, agenouillé, se défendant encore). En dériveraient *probablement* : un Gaulois assis, autrefois dans les Jardins Torrigiani à Florence; un torse assis du Musée du Berlin; un torse etendu du Musée d'Athènes; un torse agenouille de la Glyptothèque Ny-Carlsberg; la « testa di Laoconte », de Bologne. Enfin, tandis que M. de B. répudie la statuette de la collection Saveuse d'Amiens comme fausse, ainsi qu'une femme barbare vue au XVIIIe siècle à Naples qui serait identique à l'Amazone gisante, il propose d'ajouter au groupe de l'Acropole 6 statuettes[2]. Sauf le guerrier moustachu et agenouillé du Musée Torlonia, aucune de ses identifications nouvelles n'entraînera, je crois, la conviction. Mais le groupement indiqué par M. de B. n'en reste pas moins très

1. Il faut ajouter que l'on a retrouvé à Délos les bases de deux autres monuments qui ont du représenter des Galates : l'ex-voto d'un prince pergaménien (*BCH.*, 1905, p. 77) et la statue élevée par Attalos à son général Épigénès (*BCH*, 1907, p. 345), qui avait dédié une statue au roi à Pergame.

2. N'est-ce pas à ce groupe qu'il faudrait rattacher l'original d'une jolie statuette de bronze, le *regulo frigio-galato* publié par Milani, *Mus. topogr. dell Etruria*, p. 9 et par Paribeni, *Ausonia*, 1908, p. 271 ?

intéressant et l'on regrettera qu'il n'ait pas tenté une restauration de l'ex-voto de l'Acropole. D'après le texte de Pausanias (I, 25, 2), on a longtemps discuté s'il s'agissait de statues ou de reliefs ; pour M. de B., il s'agirait de statues hautes de deux coudées se détachant comme des reliefs sur un fond uni, à la façon des figures d'un fronton. Ne peut-on penser alors à un portique qu'auraient dominé les statues colossales d'Euménès et d'Attalos dont parle Plutarque (*Ant.* 60, 2)[1].

4° Dans l'etude des urnes et sarcophages trouvés en Italie et surtout, en Étrurie et qui représentent des combats avec des Gaulois, — l'obligeance de MM. G. Körte et K. Robert a permis à M. de B. d'en publier bon nombre d'inédits — l'auteur distingue un premier groupe qui s'inspirerait des compositions pergaméniennes. Il les divise en deux séries : le barbare tombé sur un genou est achevé par un fantassin ; dans plusieurs des monuments invoqués c'est un cavalier qui achève le barbare, motif bien connu et qui devait être celui des Gaulois de Délos (n. 33-42) ; un barbare, fuyant devant un cavalier, est blessé dans le dos (n. 43-4) ;

5° Un autre groupe est formé par les Gaulois en train de piller : on retrouve ce motif sur des médaillons *caléniens* ; sur la remarquable frise en terre cuite de Civitta Alba, que M. de B. n'interprète pas comme Brizio, qui l'a reconstituée au Musée de Bologne (*Notizie*, 1896, p. 283)[2] ; sur une série d'urnes et de sarcophages. — M. de B. remarque avec raison que ce groupe de monuments implique l'existence de peintures représentant les Gaulois pillant un temple. Lolling a cru retrouver dans une inscription recueillie au temple d'Athena Nikè le souvenir de peintures que les Étoliens y auraient consacrées en souvenir de leur victoire sur les Gaulois après le pillage de Delphes ; mais Kœhler (GI., II, *suppl.* 371 *b*) a montré qu'il s'agissait, non des Étoliens, mais d'Antigonos Gonatas : la peinture se rapportait donc à la victoire de ce roi sur les Galates à Lysmacheia[3]. Des peintures de ce genre n'ont-elles pu exister ailleurs qu'a Delphes ? A Pergame, notamment, sous les murs de laquelle les Galates paraissent avoir pillé l'Aphrodision vers 240, n'aurait-il pas fallu rappeler que Pausanias mentionne (I, 4, 6) une peinture représentant une victoire sur les Galates ? M. Helbig a pensé que l'auteur du sarcophage Ammendola s'est inspiré de cette fresque et je crois en avoir retrouvé un motif sur un relief en calcaire du Musée du Caire.

1. M. de B. donne 201 comme date de l'ex-voto. Il pense évidemment qu'il fut élevé lors du passage triomphal d'Attalos I à Athènes : il s'agirait alors de l'hiver 200/199. Mais dès 229/8 un décret athénien fait mention de certaines générosités d'Attalos I (*IG*, II, 384) et au moment du passage d'Attalos I, Polybe (XVI, 25) parle de la reconnaissance des Athéniens pour ses εὐεργήματα antérieurs.

2. M. de B. ne paraît pas connaître le chapitre que lui a consacré M. Deonna dans ses *Sculptures en terre cuite* et, pour l'origine de ce type, il semble qu'il aurait pu tirer parti des fragments de frise en terre cuite trouvés au théâtre du Pirée qu'il signale dans ses *Addenda*.

3. J'ai fixé cette victoire au printemps 277 (*Revue celtique*, 1908, p. 57) et W. S. Ferguson a placé en 274/3 la date où était agonothète le personnage qui consacra comme tel les peintures commémoratives (*Klio*, 1908, p. 350).

6° Ce chapitre groupe toutes les urnes, stèles et gemmes non comprises dans les deux précédents, réparties suivant cinq types : *a*) barbare enfonçant son glaive dans le ventre du cheval qui fonce sur lui ; *b*) barbare jeté à terre par le cheval et se défendant encore ; *c*) barbare tombé la tête la première et que le cavalier transperce dans le dos ; *d*) barbare assis se défendant contre un hoplite ; *e*) barbare tombé en arrière et se défendant contre un cavalier.

7° Ce dernier chapitre est consacré aux œuvres hellénistiques, mais non pergaméniennes : les deux Gaulois cuirassés de la villa Albani, une tête féminine du Musée des Thermes, trois figurines venant de Caere, de Rome et de Kertch. On regrettera que M. de B. n'ait pas cru devoir y comprendre la « Thusnelda » de la Loggia dei Lanzi. Depuis qu'on en a reconnu le type sur les monnaies de César (cf. M. Jatta, *Le rappresentanze figurate dei Provinze romane* 1908, p. 150), on ne peut plus douter qu'il ne soit contemporain de la Gauloise du groupe Ludovisi et de l'admirable tête retrouvée par M. de B. aux magasins du Musée des Thermes.

Cette identification tant discutée de la « Thusnelda » amène à se demander comment on distinguera les barbares sur les monuments antiques quand des indices chronologiques ou ethniques certains font défaut. C'est une des questions auxquelles le *Corpus* entrepris par M. de B. permettra sans doute de répondre. Mais on regrettera qu'il n'ait pas, dès maintenant, indiqué les principes qui le guident : ainsi la tête barbue du Musée Chiaramonti se rapproche moins des autres têtes publiées dans le volume que des Daces du British Museum qui paraissent provenir d'un arc de triomphe d'Alexandrie. Pour le grand sarcophage du Musée des Thermes, les glaives courbes des barbares et leurs bonnets coniques ne doivent-ils pas faire pencher aussi en faveur des Daces?

Quant aux lacunes inévitables, il sera facile à M. de B. de tenir son œuvre au courant par des suppléments, et en attendant la publication du second fascicule qui doit montrer comment les Gaulois se sont représentés eux-mêmes, on ne peut que remercier M. de B. de cette belle monographie sur les Gaulois dans l'art grec par laquelle il a brillamment inauguré son *Corpus Barbarorum*.

A. J. Reinach.

S. Reinach. *Répertoire de Reliefs grecs et romains*. Tome I. Les Ensembles. Paris, Leroux, 1909. Gr. in-8, II-493 p. — Voici le premier volume d'un recueil annoncé depuis longtemps. On y trouvera des dessins au trait d'après tous les bas-reliefs du Parthénon, du Théseion, de Delphes, d'Ephèse, d'Halicarnasse, de Pergame, de Trysa, des arcs de triomphe romains, des colonnes Aurélienne et Trajane, des trésors de Berthouville, de Boscoreale, d'Hildesheim, de Nagy, etc. A 10 francs, ce n'est pas cher.

X.

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS — IMPRIMERIE BURDIN ET C^ie^, RUE GARNIER.

BRONZES DU LAC DE NÉMI

(Pl. XI et XII)

J'ai vu en 1908, chez MM. Spink, antiquaires à Londres, et je publie ici avec leur aimable autorisation une belle statue de bronze, haute d'un mètre environ (trois pieds), qui a été découverte — MM. Spink en ont la certitude — dans une des « galères » du lac de Nemi.

En même temps que la statue et au même endroit, on a recueilli sept petites figures de bronze, dont trois représentent des hommes et quatre des femmes. Toutes tiennent à la main des patères ; les hommes portent des couronnes radiées, les femmes de hautes coiffures avec diadèmes. Le type des figures masculines est celui que l'art romain prête d'ordinaire aux Lares et aux Génies ; le type des figures féminines est celui des prêtresses. Sur nos deux planches XI et XII, exécutées d'après des photographies faites pour MM. Spink, les petites figures ont été disposées *en chœur* autour de la grande. Cela, bien entendu, n'est qu'un arrangement conventionnel ; mais ces huit bronzes proviennent d'une même trouvaille et ont certainement fait partie de la décoration d'un petit sanctuaire, probablement d'un laraire impérial.

Debout, drapée avec une sévérité qui n'exclut pas l'élégance, les deux bras infléchis et portés en avant, la grande figure est ornée d'un diadème dans les cheveux et, au cou et aux poignets, de bracelets ouverts, affectant la forme des *torques* gaulois à boulettes terminales. Le style et le travail de cette statue sont caractéristiques de l'époque du haut Empire, d'une correction froide, d'une distinction un peu grêle. Elle a été moulée en neuf pièces, à savoir : le haut du crâne, la tête et le cou, les bras, le haut et le bas du torse, l'extrémité infé-

rieure du manteau et les pieds. Un examen attentif de la surface révèle, en particulier sur le revers, quelques défauts de fonte qui ont été réparés par l'insertion de petites pièces rectangulaires, procédé familier aux fondeurs antiques et dont la présence permet souvent de distinguer leurs œuvres des imitations qu'on en a faites aux temps modernes[1]. La patine est admirable et affecte des teintes variées, depuis le bleu sombre jusqu'à des nuances délicates de vert émeraude, de gris olive et de gris ardoise sur les draperies et les parties découvertes du corps ; les bras sont traversés de veines d'un ton brun. Cette variété de la patine s'explique sans doute par le fait qu'une partie de la statue était ensevelie dans la vase du lac, tandis que l'autre était exposée à l'action de l'eau. Ainsi s'explique encore l'excellence de la conservation. Sauf une petite brisure au dos et quelques taches d'oxyde bleu sur la moitié droite du visage et le pied droit, le grand bronze est absolument intact. Les mains, l'une et l'autre charmantes, n'ont pas subi la moindre mutilation.

*
* *

Que représente cette figure ? L'attitude est celle d'une prêtresse; mais l'absence d'attributs ne permet guère d'en dire davantage. Peut-être est-elle au moment de déposer de l'encens sur un autel. Les traits ne sont pas assez individuels pour qu'on soit obligé d'y reconnaître un portrait. L'hypothèse a pourtant été émise que ce serait Drusille divinisée ; on sait, en effet, que cette sœur chérie de Caligula, morte en l'an 38 à vingt et un ans, fut élevée par lui au rang des déesses, qu'elle eut une statue dorée sur le Forum, une chapelle particulière, à laquelle étaient attachés vingt prêtres et prêtresses, des fêtes annuelles à Rome

1. C'est une des raisons qui font admettre, de ceux du moins qui se sont donné la peine de le voir (Furtwaengler, Bulle, Pollak, de Morgan, A. H. Smith), l'authenticité de l'admirable bronze du musée de Saint-Germain, copie antique du *vulneratus deficiens* de Cresilas (*Gazette des Beaux-Arts*, mars 1905, p. 193). L'attribution de ce chef-d'œuvre à un faussaire « du premier Empire » est, à mon avis, une hérésie archéologique (*Chronique des Arts*, 1905, p. 156).

et dans tout l'Empire[1]. On pourrait citer, à l'appui de cette désignation, une statue du musée du Latran[2], qui représente Drusille en prêtresse, tenant dans la main un coffret d'encens ; malheureusement, dans cette figure, dont le nom est assuré par une inscription, la tête est étrangère au corps. M. Bernoulli a montré que nous ne savons rien de précis sur l'aspect physique de Drusille, dont les rares monnaies sont inutilisables pour l'iconographie[3]. Depuis la publication de son ouvrage, M. le commandant Espérandieu a signalé une tête de jeune femme découverte en 1787 à Avignon et conservée au Musée Calvet[4]; il a proposé, sous réserves, d'y voir un portrait de Drusille, parce qu'une dédicace à cette princesse a été trouvée en 1840 près du même endroit[5]. Le portrait d'Avignon étant réaliste, tandis que la tête du bronze de Nemi est idéalisée, il est difficile d'affirmer qu'elles se rapportent à un même original; cela est possible, mais possible seulement.

Comme les divinités sont parfois figurées sous l'aspect des prêtres ou des prêtresses de leur culte, on pourrait penser que notre statue représente Diane, la *Diana nemorensis* du sanctuaire voisin de Nemi, dont le nom moderne n'est autre que le mot latin *nemus*[6]. Parmi les divinités féminines, Caligula semble avoir préféré Diane et Hécate, que le syncrétisme d'alors identifiait ; nous savons d'ailleurs qu'il s'occupa de donner un successeur au prêtre du sanctuaire de Nemi[7]. Les fouilles exécutées au temple de Diane ont fait découvrir des statuettes de prêtresses long-vêtues, tenant une torche et une patère[8], que l'on peut comparer à la figure qui nous occupe ; mais les images

1. Dion Cassius, LIX, 11.
2. Garrucci, pl. 7; *Répertoire*, II, p. 655, 8.
3. Bernouilli, *Rom. Ikonographie*, t. II, p. 325.
4. Espérandieu, *Reliefs de la Gaule*, t. III, n° 2549 (*sous presse*).
5. *Corp. inscr. lat.*, t. XII, 1826.
6. Voir Pauly-Wissowa, art. *Diana*, p. 328. Le lac s'appelait aussi *speculum Dianae* (Serv., *ad Aen.*, VII, 515).
7. Suet., *Calig.*, 35.
8. *Répertoire*, II, p. 655, 2.

de Diane recueillies au même endroit sont celles de la déesse chasseresse et court-vêtue[1]. Ce n'est donc pas la Diane de Nemi, mais peut-être une prêtresse de son culte. D'autres suppositions s'offrent encore à l'esprit. Caligula lui-même s'était fait bâtir un temple et avait institué, pour le desservir, des prêtres et des prêtresses, entre autres son oncle Claude et sa propre femme Caesonia[2]; il a donc *pu* placer, dans la chapelle de sa demeure flottante, l'image d'une prêtresse du culte qu'on lui rendait. Dion raconte aussi qu'il proclama son aïeule Antonia prêtresse d'Auguste et qu'il lui attribua, comme à ses sœurs, tous les privilèges des Vestales[3]; on pourrait donc voir ici Antonia divinisée au lieu de Drusille. Mais il est inutile de nous arrêter sur ces suppositions, toutes indémontrables pour l'instant; le seul fait certain est le caractère religieux de la grande statue, comme celui des jolies figurines de types courants qui ont été recueillies au même lieu.

***

Les « galères » de Nemi ont une longue histoire, qui commence au XV^e^ siècle et n'est pas encore achevée à l'heure actuelle[4]. Comme les pêcheurs du lac retiraient dans leurs filets des fragments antiques, qu'ils croyaient avoir appartenu à *deux* navires, le cardinal Prospero Colonna chargea en 1446 le célèbre architecte Leon Battista Alberti de pratiquer des fouilles à l'endroit désigné par les pêcheurs. Alberti construisit un radeau soutenu par des rangées de tonneaux vides, et y installa des machines puissantes munies de crochets en fer que des plongeurs, appelés de Gênes, fixèrent aux flancs de l'épave la plus voisine

1. Wallis, *Classical antiquities from the temple of Diana*, n^os^ 615 et sq.; *Rép.*, III, p. 316, 3.

2. Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. I, p. 151.

3. Dion, LIX, 3.

4. Maes, *La nave di Tiberio*, Rome, 1895; *L'originale della nave di Nemi*, Rome, 1896; Malfatti, *Le navi romane del lago di Nemi*, Rome, 1905; E. Borghi, *La verità sulle navi romane del lago di Nemi*, Rome 1901; Barnabei et Malfatti, *Notizie degli Scavi*, 1895, p. 361, 461; 1896, p. 188; Ghislanzoni, *Ausonia*, t. I, p. 103; Petersen, *Röm. Mitth.*, 1896, p. 189; Assmann, *Arch. Anz.*, 1896, p. 139; Wilamowitz, *ibid.*, 1901, p. 220.

du bord. Cette tentative de relèvement ne réussit pas ; seule, une partie de l'avant fut retirée de l'eau ; le reste se brisa sous l'effort de la traction. Girolamo Mancini, dans sa biographie d'Alberti (1882), a donné des détails sur ces travaux ; il avait noté, sur les tuyaux de plomb ramenés à la surface, des marques qui lui firent attribuer l'épave à l'époque de Tibère, alors qu'Alberti pensait à celle de Trajan. Les auteurs du temps, qui ont parlé de ces fouilles sous-marines, se sont complus à en enjoliver le récit de détails imaginaires. Ainsi l'on a dit, et le pape Pie II répéta que les plongeurs avaient vu un véritable palais, encore debout sur le pont du navire. Ligorio fut le premier à contester qu'il s'agît d'un navire ; suivant lui, c'étaient les ruines d'une villa impériale, bâtie sur un îlot factice aux bords du lac. De nouvelles tentatives furent faites en 1535 par l'architecte De Marchi et un certain Guillaume de Lorraine, inventeur d'une sorte de cloche pour l'exploration du fond de l'eau. La relation de De Marchi fut publiée dans son *Architecture militaire* (lib. II, cap. 82) et traduite en français par Brotier, qui l'amplifia (1776). Plus heureux que ses prédécesseurs, A. Fusconi, en 1837, ramena à la surface beaucoup d'objets d'art et des éléments considérables de la structure. Une partie de ces trouvailles fut acquise pour le Vatican ; le reste passa aux mains des Torlonia. Parmi les objets achetés pour le Vatican étaient un chapiteau en métal, deux plaques de terre cuite ornées, un fragment de grillage où l'on crut lire le nom de Tibère[1], deux tuyaux en terre cuite, une poutre longue de 14 palmes, percée de 14 clous de cuivre à tête dorée, des clous de cuivre et de fer, des fragments de porphyre et de serpentine ayant fait partie d'un luxueux pavement. Alessandro Torlonia eut, pour sa part, 40 plaques de terre cuite qui servirent à décorer un cabinet de travail, des fragments de marbres et de bois rares ; une grande poutre, avec 20 clous, fut acquise par les Jésuites pour le Collège romain.

1. Cet objet n'a jamais été retrouvé, bien que De Rossi l'ait cherché partout.

Enfin, en 1895, un marchand d'antiquités, M. Eliseo Borghi, conclut une convention avec la famille Orsini, propriétaire du lac de Nemi, et institua des recherches, qui, au mois d'octobre de la même année, donnèrent des résultats importants. C'est alors que furent découverts de superbes bronzes, ornements terminaux de grandes poutres — têtes de lion, de loup, de Méduse — qui furent d'abord déposés dans la villa du prince Orsini à Genzano[1], puis transportés dans diverses villes, notamment à Paris, où l'on en demanda, sans succès, un prix exorbitant. Ces objets retournèrent finalement en Italie, où ils furent acquis pour le Musée des Thermes à Rome[2]. M. Borghi avait recueilli aussi des morceaux de mosaïque, d'émail, de serpentine, de porphyre; les plaques de porphyre et de serpentine sont des lamelles d'une incroyable finesse, qui doivent avoir appartenu à un pavement en *opus sectile*, où des pâtes de verre rehaussaient l'éclat des marbres. Sur l'un des tuyaux de bronze qui, de la rive, amenaient l'eau potable sur la « galère », on lut ces mots : C . CAESARIS . AVG . GERMANICI. qui désignent l'empereur Caligula (37-41 de notre ère) et fixent ainsi la date de l'épave. La même indication chronologique est fournie par quelques marques doliaires; c'est un résultat définitivement acquis[3].

L'état des restes enfouis dans le lac ne laisse guère d'espoir de les ramener tous à la surface. Le bâtiment voisin du bord de l'eau avait 60 mètres de long sur 18 de large; on en a déterminé les dimensions et la forme à l'aide de petits flotteurs, fixés sur différents points du pourtour, qui, par un temps calme, ont dessiné sur l'eau la silhouette de la carcasse immergée. L'avant décrit une courbe prononcée, tandis que l'arrière (tourné vers la terre) est presque horizontal. La partie inférieure, la mieux conservée, est enfoncée dans un lit de sable; le milieu, en mauvais état, est dans la vase; enfin, la partie supérieure est

1. *Athenaeum*, 14 déc. 1895.
2. *Wochenschrift für klass. Philol.*, 4 juillet 1906.
3. *Notizie*, 1895, p. 394-5.

dans l'eau et le bois en est presque entièrement pourri. Les objets métalliques, les mosaïques et les marbres paraissent avoir très peu souffert, sinon par l'effet des tentatives brutales qui ont été faites pour les retirer.

Le 20 novembre 1895, un des plongeurs reconnut l'existence de la seconde épave dont il est question dans les récits de la Renaissance; elle est à la distance d'un demi mille de la première et par 22 mètres de profondeur. On en retira une tête de poutre en bronze, ornée d'une main ouverte[1], des antéfixes de terre cuite, des morceaux de marbre, de porphyre et de mosaïque. Ce second « navire » est beaucoup plus profondément enfoncé que le premier; il est enseveli dans la vase sur plus de la moitié de sa longueur et n'est accessible que par la proue. La partie visible mesure 30-40 mètres de long; on assure que la structure est bien mieux conservée que celle du premier bâtiment.

*
* *

Que faut-il penser de ces épaves? Deux opinions ont été émises et restent en présence. M. Barnabei croyait d'abord qu'il s'agissait de radeaux; il a changé d'avis, lors des fouilles de 1895, parce que les fragments de bois retirés de l'eau lui révélèrent les courbures caractéristique des navires anciens. De Marchi admettait déjà que le premier bâtiment était un vaisseau pourvu d'une quille; telle est également l'opinion de M. Barnabei, du colonel du génie naval M. Malfatti, de M. Ettore Ghislanzoni et d'autres savants italiens. En revanche, les savands allemands ont adopté le sentiment déjà exprimé au XV^e^ siècle par Ligorio. M. Assmann ne veut pas qu'il s'agisse d'une galère de grand luxe et de dimensions énormes, comparable au célèbre vaisseau de Ptolémée Philopator[2]. En effet, alors que les navires anciens étaient au moins sept fois plus longs que larges, le bâtiment mesuré n'a que trois fois et demie sa longueur. Celle-ci, de 18 mè-

1. *Notizie*, 1895, p. 461.
2. *Arch. Anz.*, 1896, p. 139.

tres, est égale à celle des plus grands cuirassés d'aujourd'hui ; une pareille masse n'était pas capable d'évoluer. On n'a d'ailleurs trouvé aucune trace de mâts, ni d'un gouvernail, ni d'un éperon. La profondeur de la carcasse, qui ne dépasse pas deux mètres[1], convient mal à un bâtiment d'un très grand poids et très lourdement chargé. Un autre argument à l'encontre de l'opinion commune, c'est que les tuyaux métalliques, destinés à amener l'eau potable du rivage, sont absolument inexplicables dans un navire appelé à se déplacer. A cela, M. Barnabei a répondu d'abord qu'un dock avait été construit pour ce vaisseau sur le bord du lac et qu'il pouvait, au moyen de tuyaux, s'approvisionner d'eau à son port d'attache ; plus tard, à la suite de M. Malfatti, il allégua que les tuyaux en question ne servaient qu'à l'abduction des eaux souillées et n'étaient pas en communication avec le bord[2]. Quoi qu'il en soit de cette difficulté, M. Assmann conclut qu'il s'agit de gros pontons en bois, sans quille ni agrès, qui constituaient des îles artificielles et immobiles, avec maisons de plaisance, temples et jardins. M. Petersen, à l'appui de la même thèse, allègue la présence de colonnes de marbre et d'une base de marbre de $0^{m},59$ de diamètre[3]. *Villa gallegiante,* avait déjà dit Fusconi, et De Marchi lui-même avait pensé moins à un vaisseau qu'à un bâtiment portant un palais : *palazzo che qui era edificato sopra questa barca*[4]. En somme, il semble que la désignation de *pontons* soit préférable à celle de *navires,* bien que les formes extérieures de ces pontons aient pu imiter celles des navires de haute mer. On songe volontiers à ce luxueux établissement de bains dit *La Samaritaine,* amarré le long de la Seine à Paris et que l'amiral Jurien de la Gravière citait jadis comme un exemple d'un vaisseau-monstre qui pouvait flotter, mais non naviguer.

1. *Notizie,* 1895, p. 472.
2. *Notizie,* 1896, p. 189.
3. *Rom. Mitth.,* 1896, p. 192 (*Notizie,* 1895, p. 464). C'est aussi le sentiment de M. de Wilamowitz (*Arch. Anz.,* 1901, p. 220).
4. *Notizie,* 1895, p. 384.

***

Il est vrai que Suétone, énumérant les extravagances de Caligula, décrit des navires de mer qui répondent assez à ce que nous savons de ceux du lac de Nemi [1] : « Il fit même fabriquer des liburnes à dix rangs de rames, avec des poupes ornées de pierreries et des voiles de diverses couleurs, pourvus de bains chauds, de galeries et de salles à manger très spacieuses et d'une grande variété de vignes et d'arbres fruitiers. C'est là qu'assis à table, en plein jour, au milieu de chœurs de danse et de symphonies, il parcourait les côtes de la Campanie. » Que de pareilles îles flottantes aient pu affronter les périls de la mer, c'est ce dont le témoignage de Suétone ne suffit pas à nous persuader Caligula, qui était poltron et ne savait pas nager [2], n'était pas homme à tenter ainsi le courroux de Neptune. Il me semble que Suétone a dû confondre deux traditions, l'une relative aux pontons du lac de Nemi, qu'il se trouve décrire assez exactement, l'autre concernant le pont de bateaux construit par Caligula entre Pouzzoles et la rive opposée, dont Suétone lui-même a parlé, ainsi que Josèphe, mais qui nous est surtout connu par le récit de Dion [3]. « Caïus, ne voyant rien de grand à conduire un cheval sur la terre ferme, désira traverser la mer à cheval en jetant un pont entre Puteoli et Baïes... Pour former ce pont il réquisitionna des chalands et en fit construire d'autres tout exprès. On ne se contenta pas de joindre les deux rives pour former un passage, mais on ménagea, sur le parcours, des lieux de repos et de séjour *où coulait de l'eau potable*. . Les amis et les familiers de l'empereur l'accompagnaient sur des chars, ainsi que l'armée et le reste de la foule... Il fallait bien, après un tel exploit, haranguer l'armée ; Caïus monta donc sur une tribune, construite, elle aussi, sur des bateaux, au milieu du pont, disant à ses soldats qu'ils

1. Suétone, *Calig.*, 37.
2. Suétone, *Calig.*, 54.
3. Dion, LIX, 17 (trad. de Gros et Boissée, un peu modifiée).

avaient la gloire d'avoir marché sur la mer[1]. Après quoi il demeura lui-même sur le pont, comme il l'aurait fait dans une île, avec son armée sur d'autres vaisseaux tout autour, et le reste du jour et la nuit entière se passèrent en festins, éclairés par une lumière éclatante qui sortait du pont même et des montagnes voisines. »

Un autre passage de Dion nous montre chez Caligula le goût des navires, sans celui de la navigation :[2] « Caïus célébra des jeux dans les *Septa*, qu'il avait fait creuser entièrement et remplir d'eau afin d'y amener un unique navire. » Voilà encore un navire de luxe qui n'a pas dû affronter les coups de vent.

*
* *

Bien que les fouilles de M. Borghi, en 1895, aient éveillé assez d'intérêt pour que le gouvernement italien y fît participer un ingénieur de sa marine, elles ont été brusquement interrompues. M. de Wilamowitz, à la Société archéologique de Berlin (novembre 1901), exprimait, à ce sujet, des regrets qu'ont partagés tous les archéologues[3]. Le projet demandé par le Ministère à l'ingénieur Malfatti a été rédigé, mais non exécuté, et l'entrepreneur de M. E. Borghi a dû cesser ses travaux, parce qu'on lui interdisait (non sans raison) d'y procéder par des moyens mécaniques[4]. Si des recherches ont été faites depuis, elles ont été clandestines et je ne crois pas que le second bâtiment ait été l'objet d'une tentative de relèvement, ni même d'un examen sérieux.

Toutes les antiquités découvertes dans les pontons du lac de Nemi ne sont pas conservées au Vatican, au musée des Thermes et dans les palais inaccessibles des Torlonia. Un bronze inté-

1. *Inde* Marc, VI, 48? Dieterich a déjà cherché l'origine de l'épisode de l'Adoration des mages dans l'histoire des mages venus avec Tiridate pour présenter leurs hommages à Néron (Dion, LXIII, 2; Pline XXX, 16). Cf. Usener, art. *Nativity*, dans *Encycl. Bibl.*, p. 3351.
2. Dion, LIX, 10.
3. *Arch. Anz.*, 1901, p. 220.
4. *Notizie*, 1895, p. 387, 469.

ressant de cette provenance est entré au Musée du Louvre [1]; le Musée de Berlin a reçu, avec l'admirable collection formée par M. de Lipperheide, un beau casque d'apparat en bronze, ayant servi d'applique décorative, qui, au dire de donateur, fut retiré du lac de Nemi [2]. J'ai lieu de croire que la statue et les statuettes de la collection Spink ne sont pas les seules antiquités sauvées des eaux qui aient gagné l'Angleterre. Mais avec les lois qui régissent les fouilles en Italie, il est inévitable que les beaux objets, découverts et transportés en cachette, n'avouent que tardivement leur état civil, quand ils ne le perdent ou ne le modifient pas en chemin. Voilà les résultats, affligeants pour la science, d'une législation d'apparence draconienne, tempérée d'ailleurs par la négligence et d'autres causes, qui interdit les recherches régulières aux sociétés savantes de l'étranger, même lorsqu'elles s'engagent à ne pas revendiquer leurs trouvailles, pour laisser le champ libre à des chercheurs moins désintéressés qui, en exhumant et en emportant les trésors du passé romain, ne font, après tout, que leur métier.



Profil de la dame de Nemi.

Salomon REINACH.

1. *Arch. Anz.*, 1902, p. 126.
2. *Ibid.*, 1905, p. 15 et 24.

LES BASILIQUES CYPRIENNES

Dans un article publié par la *Revue archéologique*[1], M. Monceaux a admis l'existence de trois basiliques consacrées à saint Cyprien. L'une aurait été élevée au début du v^e^ siècle sur le lieu que sanctifia son supplice, et sur lequel déjà se trouvait une *mensa*; l'autre, vers la même époque aurait orné l'endroit où reposait son corps Ces deux basiliques, situées à l'extérieur de la ville, seraient, suivant M. Monceaux, postérieures à celle que la piété édifia à l'intérieur des remparts, au bord de la mer et « non loin du port[2] ». La question ainsi résolue a revêtu un caractère de certitude définitive.

Cependant des confusions subsistent, qui ne rendent pas inutile un nouvel examen; d'autant plus que l'abondance des documents et des indications topographiques, en paraissant nous offrir la vérité toute proche, exaspère, pour ainsi dire, notre inquiétude. — La *mensa* ou lieu du supplice se trouvait dans l'*Ager Sexti*[3]. On ne saurait douter de la situation de ce jardin qui se creusait « dans un vallon » que de nos jours encore « des arbres épais entourent de toute part »[4]. Mais c'est sur l'emplacement réservé aux « Areae Macrobii » en même temps que sur la légitimité de l'assertion qui suppose l'exis-

1. Appendice au t. II de l'*Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, Paris, 1902, in-8°, p. 371 et sq.

2. P. Monceaux, *op. cit.*, p. 381.

3. *Acta Procons.*, ap. *Corpus Script. Eccles. Lat.*, III, 3; Augustin, *Sermo* CCCX, 2.

4. « Ipse locus *convallis* est, ubi pati contigit, ut arboribus ex omni parte « densatis sublime spectaculum praebeat » (Pontius, *Vita Cypriani*, 18, ap. *Corpus Script. Eccl. Lat.* III, 3). — A noter les versions « *qui vallis* » et « *aequalis* »; « *convallis* » est de Hartel, *Cypr. opera*, pars III, *praef.*, p. CVIII; cf. Appien, *Punica*, 117.

tence d'une troisième basilique que convergent nos doutes. En effet, M. Monceaux situe les « Areae » aux environs de la Malga sur le Koudiat-Soussou, exactement[1]. Dès lors, pour justifier les textes de saint Augustin et de Procope[2], il se voit obligé de songer à une troisième basilique qu'il place, très gratuitement, à l'intérieur de la ville. Cependant on pourrait ne rapporter ces deux derniers textes cités qu'à la basilique du tombeau de saint Cyprien. A vrai dire, il est fâcheux de voir planer une ombre d'incertitude sur la croix orgueilleuse dont le cardinal Lavigerie édifia le marbre au-dessus du tombeau présumé de son fameux prédécesseur et maître.

La colline du Koudiat-Soussou rassemblait tous les suffrages des érudits par l'accord de sa position avec les désignations des textes. Elle est bien « juxta Piscinas »[3] si l'on envisage les citernes de la Malga ; « près de la voie des Mappales », si le tracé de celle-ci se développe de la Malga à Sidi-bou-Saïd. Elle constitue bien le « Monticulus » dont parlent les *Actes de Maximilien*[4] ; et, en se donnant la peine de forcer la topographie d'obéir à l'imagination, le « Palatium » que citent les mêmes *Actes* n'est guère éloigné : ce serait Byrsa, l'Acropole.

Cependant, dans l'ouvrage qu'il a consacré à Carthage, M. Audollent conçoit des doutes et émet des hypothèses qui procèdent d'une meilleure connaissance de la topographie[5]. Et

1. Monceaux, *op. cit.*, p. 374; Delattre, *Cosmos* du 7 oct 1889, p. 19; Babelon, *Carthage*, p. 148; Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, Paris, 1884, p. 38; Lavigerie, *Lettre à l'Acad.*, II, pp. 416 et 414. Paris, 1896.

2. Procope, *De Bello Vand.*, I, 21, p. 397 de l'éd. de Bonn; Augustin, *Confess.*, V, 8, 15.

3. *Acta Procons.*, 2, ap. C. S. E. L., III, 5. « Inde per noctem sublatum cum « cereis et scolacibus *ad areas Macrobii Candidiani* procuratoris, quae « sunt *in Via Mappalensi, juxta Piscinas*... deductum est ». Cf. Delattre, *Epigr.*, p. 144 et *Tunisie*, I, p. 374. Tissot, *Géographie comparée*, I, p. 660; Lavigerie, *Miss. cath.*, p. 370. Noter le texte du miracle de Megetia : *De Miraculis Sancti Stephani, ad Ecclesiam*, II, 2, 9, ap. P. L. XLI, p. 868 : « Ut voto solvendo beato martyri Cypriano in Mappaliæ secum pergeret... »

4. *Acta Sancti Maximiliani*, 3. (Ruinart, p. 301, éd. de 1713.)

5. Audollent, *Carthage Romaine*, Paris, 1901, p. 377.

c'est précisément de cette connaissance des lieux que nous voudrions faire jaillir une lumière nouvelle qui éclairerait sous un autre jour tout un quartier de la Carthage du Bas Empire.

II

Les défauts des hypothèses admises proviennent en effet d'inconséquences topographiques. Après avoir posé que les *Areae Macrobii* se trouvaient *en dehors des remparts*, on circonscrivait leurs limites à un quartier de la ville propre, *à l'intérieur* de ces mêmes remparts[1]. M. Monceaux, après avoir refusé de reconnaître les *Piscinæ* dans les citernes de Bordj-Djedid « parce qu'elles étaient dans l'enceinte de Carthage »[2], accorde l'identification aux citernes de la Malga. C'est donc les juger extérieures à la ville et adossées aux fortifications ; ce qui paraît peu probable, non seulement parce que l'inspection du terrain donne la presque certitude du contraire, mais encore à cause de la considération des principes de Vitruve[3] qui n'ont nulle part été aussi strictement appliqués qu'en Afrique. C'est d'ailleurs l'avis incontesté des géographes de Carthage. Il y a déjà lieu de croire que les Piscines dont parlent les Actes ne sont pas les citernes de la Malga.

D'autre part, le simple bon sens, s'exerçant sur le texte même des Actes de saint Cyprien, nous montre l'impossibilité d'avoir fait pénétrer le corps du martyr à l'intérieur de l'enceinte. Il est dit qu'après avoir dissimulé le cadavre vénérable pour le soustraire à la curiosité des païens, on l'emporta, tard dans la nuit, à la lueur des torches, dans les *Areae Macrobii*. Cette manifestation lugubre a pu se dérouler dans les jardins de Mégara, sans troubler la sauvage grandeur des arbres endormis, en éveillant à peine des chiens de garde,

1. V. De Vita, *Persec. Vand.*, 1. 5, 16 : « Sed etiam *foris muros* quascumque voluit occupavit, et præcipue *duas* et egregias et amplas sancti martyris Cypriani, *unam* ubi sanguinem fudit, *aliam* ubi ejus sepultum est corpus, qui locus *Mappalia* vocitatur. »

2. Monceaux, *op. cit.*, p. 373, note 3.

3. Vitruve, *De architectura*, VIII, 7.

au fond des maisons enfouies, loin des rues, parmi la verdure épaisse, tandis qu'il eût été subversif d'entrer à Carthage du côté de la Malga, en cette pompe sinistre, et de promener à travers les rues étroites — que sans doute, en ces endroits de brusque dénivellation, coupaient des escaliers, — un cadavre décapité, sous des clartés livides. Des veilleurs eussent arrêté le cortège aux portes de la ville.

III

Pourquoi a-t-on limité la signification de Mappalia à la Malga? La présence des « piscines » en cet endroit a exercé sans nul doute une forte séduction, mais il y avait ailleurs des Piscines — si toutefois on peut assimiler à des réservoirs d'eau, à des citernes ce que les anciens appelaient piscines. Le cardinal Lavigerie traduit « VIA MAPPALENSIS » par « Rue de la Malga ». La parenté des deux mots est incontestable et on ne saurait nier la métathèse. Il y a lieu de croire que les Arabes, trouvant un quartier de la ville dont le nom répondait dans leur idiôme à la situation pittoresque des maisons « suspendues » (El-Moalaka) aux flancs de la hauteur, ont maintenu cette appellation. Mais ils auraient du même coup restreint le champ auquel elle s'appliquait. Les remparts probablement côtoyaient la face Nord des citernes de la Malga ; immédiatement au-delà de ces remparts, c'était le faubourg de Mégara sans limites précises, étendu dans la plaine jusqu'à la Sebka-Erriana, s'éloignant sur les ondulations du Djebel-Kawi et de Sidi Bou-Saïd. Il se peut qu'après la dernière destruction de Carthage, les Arabes ayant élu domicile dans les parages des citernes — peut-être dans les citernes elles-mêmes — ne se soient plus trouvés séparés du faubourg des Mappales (Magaria-Magalia) que par un vestige de l'ancienne muraille et par les tronçons du grand aqueduc. Alors, dans la riche plaine où avaient fleuri « les jardins et les arbres qui produisent des fruits en été », ou les « haies vives » rede-

venaient sauvages et où les norias n'alimentaient plus les « ruisseaux aux cours sinueux »[1], nul ne prononça le nom du bourg fameux. Son extension se trouva réduite aux proportions pitoyables des masures qui s'effritent autour des citernes sans eaux. Le mot « Magalia » qui survivrait dans « Malga » serait donc le dernier en date et n'offrirait que la corruption du mot « Magaria », transformé lui-même de l'appellation indigène et primitive des Mappales[2]. Ou plutôt les désignations de Mappalia et de Magaria seraient demeurées contemporaines et parallèles de tout temps; mais la première se serait exclusivement appliquée à la Via et la seconde au Faubourg. A l'époque de la ruine arabe, une survivance du mot « Magal », rendu plus cher aux envahisseurs par sa ressemblance avec « El-Moalka », aurait ramené et confondu en une même désignation la Rue et le Quartier; et ils n'auraient appliqué cette désignation qu'au lieu tout proche, riche en pierres et en demeures, où est le village actuel. Seule, l'hypothèse admettant que l'état délabré des remparts ne mit plus de barrière entre le faubourg et le quartier de la ville propre, peut ramener aux masures de la Malga la gloire d'un nom qui s'étendait sur des champs plus vastes que le territoire de Carthage. Il n'en demeure pas moins vrai que la Via Mappalensis n'a rien de commun avec la Malga et que c'est dans Mégara seule — c'est-à-dire hors des remparts — que nous devons la rechercher.

Et d'abord, est-il logique de faire de cette rue des Mappales le chemin qui reliait Sidi Bou-Saïd à la Malga? Cette voie semble avoir été d'une certaine importance et d'une assez grande notoriété pour qu'un auteur la désigne comme point de repère universellement connu. Or, on ne voit pas qu'une rue aboutissant aux citernes ait pu acquérir une telle réputation. En effet

1. Appien, *Punica*, 117.

2. Cette forme est restée dans les « *Mappalia Siga* » d'Henchir-el-Mettich; cf. Toutain, *l'Inscription d'Henchir-el-Mettich*, p. 19, dans *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, II, 1897, et Ed. Cuq, le *Colonat partiaire d'après l'inscript. d'Henchir-el-Mettich*, *ibid.*, p. 83.

ces fortifications forment en cet endroit un nœud puissant. En admettant que Carthage ait été ouverte du côté de la plaine, il paraît impossible que les citernes n'eussent pas été défendues par un système spécial de murailles qui eussent mis à profit l'élévation de la colline au-dessus de la plaine. Et même, il devait demeurer là un imposant bastion, car à l'époque punique trois murailles s'y joignaient et s'y croisaient fortement : celle qui descendait du Dj.-Kawi, celle qui serpentait jusqu'au Kram, la dernière qui séparait encore à l'époque impériale Carthage de son faubourg. Ce n'était assurément pas là le cœur de la cité. Tandis que si l'on place la voie des Mappales non pas même à la Porte-du-Vent (Bab-el-Rih), mais plus à l'est, vers la mer, elle devient le boulevard élégant de ceux qui vont aux maisons patriciennes dominant le golfe, sur les falaises d'argile. C'est par là aussi qu'entrent les maraîchers de Mégara, qui apportent au marché de l'Odéon ou au Forum la nourriture quotidienne de Carthage. Là aussi chaque jour les soldats de la Garde Prétorienne, casernés sur la « Platea Nova », passaient pour aller relever les sentinelles veillant sur le « Palatium » de l'Acropole. Enfin, pour toute la jeunesse des nobles cossus ou des gais viveurs, c'est le chemin le plus court pour se rendre aux thermes, aux théâtres, au forum ou bien aux salons du Proconsul.

J'oserais même proposer un tracé exact de cette voie. Pendant que l'on creusait la profonde tranchée où passe la ligne ferrée Tunis-Goulette-Marsa et dont l'existence est si néfaste à la connaissance de Carthage en même temps qu'à la beauté du site, j'ai remarqué certains indices particuliers qui pourraient faire conclure à la présence d'une rue débouchant dans le faubourg à l'endroit où la ligne du tramway pénètre dans la tranchée. En effet, la trace des remparts, contournant le flanc nord de la colline de l'Odéon, se dirige sur un parcours de 300 mètres de l'ouest à l'est. Puis, à la hauteur de la piste carrossable qui se détache de la route militaire desservant le fort et monte vers Sidi-Bou-Saïd, les fortifications forment un angle

droit brusque et se déroulent vers le nord sur un parcours de 60 à 100 mètres. De là, elles reprennent leur direction primitive vers la mer, par le thalweg d'un vallon séparant la colline de la Platea Nova de celle de Sainte-Monique. La piste carrossable dont nous parlions est donc sur un certain parcours parallèle aux remparts; la tranchée du tramway Tunis-Goulette-Marsa a effacé cette piste et a ouvert un large chemin creux. De chaque côté de ce chemin s'étagent des stratifications très denses de cendres et de débris. Mais, du côté droit, lorsqu'on remonte vers Sidi-Bou-Saïd, c'est-à-dire du côté de l'est, des tronçons de mur jaillissent et semblent crever la couche sinueuse des pierres effritées — tandis que du côté gauche on n'aperçoit que de la terre meuble sans une trace de mur. C'est qu'à cette hauteur les maisons faisaient place à la rue dont le côté gauche était ainsi longé par le rempart dont nous avons dit la déviation. A cet endroit des remparts s'ouvrait une porte donnant accès à la voie des Mappales. Cette assertion s'appuie encore sur ce fait que les pistes de Carthage, suivant une observation faite par Falbe, vérifiée mathématiquement depuis, maintiennent le tracé des voies antiques. Au temps où elles n'étaient pas ensevelies, il était plus facile de les suivre; il est probable que l'esprit conservateur et traditionnel des Arabes a continué la routine des mêmes sentiers jusqu'à nos jours. Qu'il nous soit donc permis de voir là cette voie fameuse où passèrent les générations pieuses qui allaient s'agenouiller à la *memoria* de l'évêque martyr.

D'après l'hypothèse qui lui ferait relier Sidi-Bou-Saïd à la Malga, la voie des Mappales ne traverse aucune nécropole punique; elle limiterait même vers l'Ouest le champ de ces nécropoles, car celles-ci occupaient la portion qui borde les falaises et la mer. Je ne serais pas éloigné d'émettre l'hypothèse suivante : Salluste nomme Mappales des habitations ayant la forme de carènes renversées. Il se peut que cette description ne soit pas tout à fait étrangère à l'étymologie même du mot « Mappales ». Les découvertes du R. P. Delattre ont mis à jour sur toute la superficie de la nécropole de Sainte-Monique plusieurs monuments

funéraires de l'époque punique, qui présentent absolument l'aspect de barques renversées. En se résolvant à distinguer dans quelque mesure les mots Mapalia et Magara — sans leur refuser une parenté — on pourrait admettre qu'à une époque suffisamment récente pour permettre au nom d'être transmis aux périodes romaines, l'impression générale de la nécropole traversée par la voie ait fourni l'occasion de dénommer celle-ci Voie des Mappales. Ce n'est assurément là qu'une subtile hypothèse à laquelle seule une vérification philologique pourrait apporter quelque force. — Or, parmi les jardins qui enveloppaient le temple de Cérès (autrefois temple de Tanit du Liban et d'Astoreth) et qui noyaient les villas patriciennes, sans doute quelques monuments funéraires avaient été conservés, les uns oubliés, les autres enfouis, certains entretenus par curiosité ou superstition. A ces cippes étranges, les habitants de Mégara, instruits dans les belles-lettres latines et cultivés dans la connaissance de Salluste, un peu leur compatriote, et dont la popularité fut toujours très grande [1], attribuèrent le nom que leur apprenait la guerre de Jugurtha. Ils le perpétuèrent ainsi, non comme une survivance, mais comme une résurrection précieuse d'érudition. D'ailleurs, même à l'époque impériale, la voie des Mappales fut bordée de tombeaux; nous ne citerons que les vastes *areae* qui attenaient au côté Est de Damous-el-Karita et les sépultures dont on a découvert une indication sur un marbre digne de border les voies triomphales aux portes des grandes villes. D'autre part, si la voie des Mappales eût suivi le parcours qu'on lui attribue, elle eût franchi les parages de la « Basilica Major », et les historiens n'auraient pas manqué de rappeler un aussi illustre voisinage. Le cortège se serait peut être même arrêté auprès de la Mémoire des Saintes de Carthage (Mçidfa).

Des considérations climatologiques s'opposent à ce qu'on place la villa du procurateur Macrobe aux environs de la Malga. Il est inadmissible qu'un personnage aussi considérable ait édi-

1. Monceaux, *op. cit.*, p. 86 et sqq.

fié sa villa de plaisance en un tel endroit. Il n'est pas, en été, de lieu plus chaud que ce vallon exposé au soleil depuis l'heure la plus torride du jour jusqu'à la nuit. Durant les autres saisons, le sous-sol humide devient très insalubre à cause de la stagnation des eaux que l'absence de pente laisse croupir dans la verdure et les sillons, tandis que l'hypothèse que nous proposons fait de la voie des Mappales le plus beau site de l'Afrique. Ce n'est pas le le lieu de faire du lyrisme, mais il convient de constater que c'est là, que c'est plus haut jusqu'aux escarpements du cap de Carthage où expira l'autre grand saint, le Roi de France, que se dressait la demeure de Macrobe. Tandis que du côté de la Malga débordaient les potagers et les cultures maraîchères, dans les vallons riches en eau et en terres arables, vers l'Est, vers la mer, l'opulence patriarcale des vieilles familles entassait les somptueuses terrasses et les colonnades colossales devant le golfe et l'horizon immense. De nos jours encore, sur la voie des Mappales, au trot de leurs mules aux colliers de mailles de cuivre, vont les patriciens arabes qui demeurent à Mégara. Ils logent dans leurs palais, au bord de la falaise; mais ils possèdent, au bas des même falaises, parmi les jardins, d'autres demeures où ils descendent se baigner. — Pourquoi la demeure de Macrobe ne dominerait-elle pas aussi le promontoire que le R. P. Delattre dénomme des « *Larmes de Sainte-Monique* »[1]? Là, un général arabe avait édifié une première habitation; à ses pieds, deux autres de ceux qui furent puissants (Si Baccouch et Si Khaznadar) ont perpétué la tradition du patriciat local[2].

1. Delattre, *Cosmos*, 28 déc. 1889.

2. Je me permets d'émettre deux hypothèses relatives à Mégara : 1° Ce nom, d'importation phénicienne, serait né du culte de *Melkart*, comme les noms d'une foule de villes colonisées par les Phéniciens, à Rhodes, à Lesbos, en Crète, en Eubée (cf. *C. R. Acad. Inscript.*, 1899, p. 71). A rapprocher de *Makareus*, *Makar*, en Attique et en Messénie, et de *Makaria*. A Thasos, *Makar*. A Thèbes le quartier dit : « *Iles des Makares* » (cf. Olshausen, *Rhein. Museum*, VIII p. 329. Pour les νῆσοι Μακάρων, cf. Lycoph., *Alexand.*, I, 204. De même la ville de *Makara*, en Sicile, devenue *Minoa*, la crétoise. — 2° Les sanctuaires *souterrains* consacrés à Déméter prennent le nom de « Μέγαρα ». Or *Tanit* peut être identifiée à la déesse des Moissons, à partir du contact plus étroit de Carthage avec la Grande-Grèce et l'assimilation des cultes de Déméter et Persé-

IV

Il s'agit maintenant de concilier les assertions avec l'indication « *juxta Piscinas* » que nous apporte le texte. Nous proposerions ici deux solutions.

D'abord, on a écarté un peu arbitrairement l'opinion qui s'appuyait sur les citernes de Bordj-Djedid ; la distance n'est pas grande entre celles-ci et le promontoire de Sainte-Monique. Elle est encore moindre si l'on rattache dans le texte directement « juxta piscinas » comme qualificatif de « Via Mappalensis ». Celle-ci, comme nous l'avons vu, ne pénètre pas dans Carthage à la hauteur immédiate des Citernes, mais borde et limite du côté de l'ouest le quartier que nous n'hésiterions pas à dénommer « *Vicus ad Piscinas* ». Nous avons, non loin de là, un exemple qui fonderait notre assertion, dans l'existence d'un quartier « Ad Thermas (Antonini) » révélée par la désignation « Dermèche ».

Nous ne saurions cependant adopter cette opinion, lui préférant la suivante, plus plausible, s'accordant mieux avec les données archéologiques et plus neuve aussi, croyons nous. On ne voit nulle part le mot « Piscina » désigner des citernes, mais plutôt des vasques d'eau renouvelable servant à un usage immédiat, soit à l'élève du poisson, soit aux besoins de propreté corporelle, ce qui le fait appliquer parfois aux Thermes [1]. Cette

phone. Une inscription, en faisant mention d une divinité parèdre de Poseidon, la dénomme *Sed-Tanit-Megharat*. Or, il a été découvert à Carthage, au quartier dit de Mégara, sur la colline de *Platea Nova*, la dédicace a deux déesses identifiées à Déméter et à Perséphone (Clerm.-Ganneau, *Études d'Arch. Orient.*, Tanit-Penè-Baal). — Cf. l'inscription à *Tanit du Liban et à Astarté*, et la découverte en ce même lieu de la dédicace des **MEMMI · CEREALES**. Voir Gsell, *Mélanges*, 1899, p. 11, sqq. ; *C. R. Acad. Inscrip.*, 1898, p. 99, 100, 153 ; Delattre, *Mém. Antiq. de France*, LVIIII ; *C. R. Ac.*, I., 1898, p. 557-629 ; *Bull. Ant.*, 1898, p. 227. Ce que nous venons de proposer s'appuierait d'une théorie, depuis longtemps rejetée, émise par Quatremère, *Journ. des Savants*, 1857, p. 134. Megara dériverait de *Meharah*, caverne, grotte.

1. *C. I. L.*, VII, 828 ; *Bull. arch.*, 1893, p. 209, nos 12-13 ; Cagnat, *Rev. arch.*, XXIV, 1899, p. 410, n° 51 ; cf. Varron, *De Re Rustica*, 3, 17, 2, ou se trouve une définition : le même, 3, 3, 2 ; 10. — Colum., 1, 6, 21 ; Cicer., *Parad.*, 5, 2 ; *Ad Attic.*, 2, 1, dans le sens de *vivier* ; dans le sens de *bain* : Plin., *Ep.*,

critique écarterait aussi bien les citernes de la Malga que celles de Bordj-Djedid.

Il existait probablement, dans les gorges qui séparent Sainte-Monique de Sidi-Bou-Saïd, des sources qui, aujourd'hui, fournissent encore un léger débit[1]. On en retrouve deux traces : l'une en un filet d'eau entouré de murs dont nous n'oserions affirmer la haute antiquité, mais dont l'édification, trop savante pour l'impéritie des Arabes, ne saurait être attribuée qu'à une initiative ancienne. L'eau y est assez abondante pour être utilisée pour les besoins domestiques des femmes arabes. Plus bas, se trouve une source d'eau saumâtre, à peu de distance de la mer; à l'heure présente, elle est captée à l'aide de travaux dont l'ancienneté est indubitable. L'eau en est potable et une briquetterie exploitant les argiles des falaises l'utilise sans parcimonie. Les travaux d'extraction opérés par cette briquetterie ont amené la découverte de canalisations dont la présence est fort bien justifiée par l'existence de sources. Ces canalisations sont d'un assez beau travail; moi-même j'en ai pu voir détruire des tronçons. Elles sont voûtées, mesurant environ $0^{m},60$ de hauteur et $0^{m},50$ de largeur. D'ailleurs, M. Renault, architecte du service topographique, a pu voir les plans qu'en avait faits M. Vernaz, dont la compétence, en ce qui concerne les travaux hydrauliques de Carthage, n'est pas discutée. Ces canalisations révèlent par leur importance l'abondance des sources et des courants souterrains. Les Piscines qu'elles desservaient devaient être le plus bel ornement des *Areae Macrobii*. Il n'y aurait plus ici nécessité de forcer le texte. Il suffirait de se tenir aux données topographiques — que ne viennent malheureusement pas confirmer les découvertes épigraphiques.

Un texte de Victor de Vita, venant à l'appui de notre opinion, nous oblige d'abandonner les citernes de la Malga aussi

5, 6; 2, 17; Suet., *Nerva*, 27; Lampr., *Elag.*, 19; Martial, 3, 44; dans le sens de *réservoir pour abreuver les animaux*, Colum. 1, 5, 2; 1, 6, 21.

1. Vict. de Vita, *Pers. Vand.*, III, 15; P. Vellard, *Carthage aujourd'hui, Carthage autrefois*, p. 20.

bien que de Bordj-Djedid : « Huneric ordonna de saisir tous les évêques... On les dépouille de leurs vêtements et on les chasse *hors des remparts*... Il arriva que ce roi impie *sortit pour aller aux Piscines* ».

Il reste maintenant à faire concorder cette situation avec les indications précises des « Acta Maximiliani »[1]. Il est dit qu'une certaine Pompeiana de Theveste fit déposer le corps du martyr Maximilien « au pied du monticule, près du martyr Cyprien, le long[2] du Palais (ou de la *Platea Nova*) ». Ce monticule, on a été unanime à y reconnaître le Koudiat-Soussou. M. Audollent est, je crois, le premier qui se soit refusé à admettre cette hypothèse[3]. En effet, si l'on situe l'Area Macrobii sur cette colline, il faudrait soutenir que la voie des Mappales reliait, non plus la Malga à Sidi-Bou-Saïd, mais à Bordj-Djedid, de l'ouest à l'est et non plus du sud-ouest au nord-ouest. Ceci est en contradiction avec ce que les partisans de l'ancienne hypothèse ont eux-mêmes établi à la base de leur argumentation. — Ensuite, le Koudiat-Soussou n'est pas situé hors des remparts. Bien au contraire, il se dirige en promontoire, en dedans, vers l'acropole et l'axe de sa crête forme un angle droit avec la direction des fortifications, direction dont les vestiges assez considérables ne nous permettent pas de douter. L'inconséquence est encore évidente. D'ailleurs, la dénivellation du Koudiat-Soussou, en exceptant ce que l'accumulation des ruines et les apports des monuments voisins ont dû y ajouter en hauteur, n'est pas de proportion à justifier l'appellation de Monti-

1. *Acta Maximiliani*, 3. « Et ita mox passus est (Maximiliamus). Et Pompeiana « matrona corpus ejus de judice eruit, et imposito in dormitorio suo, produxit « ad Carthaginem — et SVB MONTICVLO, juxta Cyprianum Martyrem, SECVS « PALATIVM CONDIDIT » (Ruinart, p. 301).

Ici se place une remarque importante. Les éditions antérieures à Ruinart portent PLATVM, que le grand éditeur remplaça par PALATIVM. *Platum* ne signifiait rien. Ne pouvait-on pas se permettre la lecture *plateam*, qui s'accorderait avec le voisinage immédiat de la *platea nova* ?

2. Audollent, *Carth. Romaine*, p. 177, trad. « *au-delà* » du Palais.

3. L'avis du R. P. Delattre semble flottant. Comparez : *Tunisie*, I, p. 374 et *Cosmos*, 28 décembre 1899.

culus. Il est probable qu'il est constitué de terre meuble provenant du creusement des citernes de la Malga. Cela expliquerait l'absence totale de ruines qu'on y remarque. Le *Koudiat-el-Hofsia* près des Ports offre la même formation artificielle, dont un exemple frappant vient d'être dernièrement fourni par les travaux de déblaiement. On a rasé en effet, au niveau de la plaine, au lieu dit El-Gsour, un amoncellement de terre (le Koudiat-el-Heurma), vierge de pierres et de constructions[1], aux alentours des lieux où furent creusées les arènes du Cirque et de l'Amphithéâtre. Ce n'était assurément pas sur ce sol meuble qu'on pouvait édifier un Palatium. — Quant à l'identification du Palatium avec la demeure proconsulaire, M. Audollent a réfuté les données qui l'appuyaient.

Il est plus simple de voir, dans le *Monticulus*, le promontoire de Sainte-Monique. Sur l'emplacement actuel de l'orphelinat se dressait le palais de Macrobe. Les jardins, ombrageant les sentiers en lacets sur le flanc de la falaise, couvraient, sur l'espace compris entre le pied de cette même falaise et la mer, les *Areae Macrobii*.

Maintenant, pourquoi veut-on qu'il existe à tout prix une troisième chapelle, « au bord de la mer, à l'intérieur de la ville, près des Ports »? N'avons-nous pas trouvé l'endroit d'où saint Augustin put s'embarquer pour l'Italie[2]? Les *Areae Macrobii* ne sont-ils pas un lieu propice à la consommation de la ruse? Les textes concordent pour ne pas distinguer de la basilique de Macrobe la *Memoria* dont parle saint Augustin. Qu'est-ce que la *Memoria*, sinon le lieu où a été inhumé le corps d'un martyr? Augustin lui-même définit la *Memoria* comme un édifice commémoratif élevé sur les cendres d'un saint[3]. Ail-

1. On a trouvé, au cœur du monticule, un cippe de pierre dépourvu d'inscription.

2. August., *Confess.*, v. 8, 15. « Et tamen recusanti (Monicae) sine me redire, vix persuasi ut in loco qui proximus nostrae navi erat *Memoria beati Cypriani* maneret ea nocte. Sed ea nocte clanculo ego profectus suus: illa autem remansit orando et flendo ». Le fragment se place en 383.

3. A Carthage on a découvert l'inscription suivante :

HIC . SVNT. MEMORIÆ. SANCTORVM, dans un cimetière à Bir-Fthoua. (Rossi, ***Bull.***

leurs, il distingue l'église de la *Memoria*, mais l'église protège la *Memoria*. De plus, il n'est dit nulle part que saint Augustin s'embarqua de l'intérieur de la ville. Procope, au contraire, déclare expressément que la *Memoria* de saint Cyprien est en avant de la ville[1]. Cette expression de « *en avant* », on ne peut la ressentir que sur les lieux; spontanément, on regarde, depuis Byrsa, vers le golfe, vers Sidi-Bou-Saïd, vers le Nord. C'est bien dans cette direction que nous situons les *Areae Macrobii* et la *Memoria*.

A cet endroit, la côte offre un site propice au refuge des barques. Si l'on place la basilique à l'intérieur de la ville, les indications « au bord de la mer » et celle « *locus nostrae navi proximus* » nous interdisent de songer aux ports, qui auraient été spécifiés[2]. D'autre part, le reste des quais de Carthage n'offre pas d'endroit propice à un embarquement. Ces quais se développent sur la mer, largement épanouis. Comme le vent d'Est domine à Carthage, la mer déferle assez violemment pour ne pas permettre aux barques de se tenir sans danger accostées aux quais, tandis qu'à l'Area Macrobii la côte s'incurve profondément en une baie que protège, contre les grandes lames du large, le promontoire de Sidi-Bou-Saïd. Là, comme de nos jours, les barques allaient se réfugier. C'était un abri provisoire. On y trouvait aussi sans doute des patrons de felouques, qui pour quelques *folles* conduisaient à la Marsa, aux alentours de la villa de Galère, ceux qui voulaient regagner par mer leur villégiature. C'est en ce lieu, éloigné de la tourbe des débardeurs et des portefaix, dans le recueillement dont les jardins entouraient les cendres de l'Évêque martyr, qu'Augustin conduisit sa mère; ce sont là les Larmes de Sainte-Monique. Il y existe, à l'heure présente, des substructions importantes : voûtes où la

ant., p. 227 ; *C. I. L.*, VIII, 1437; Monceaux, *Mémoires de l'Ac. des Inscript.*, t. XII, 1re partie, p. 179.)

1. Procope, *Bell. Vand.*, I, 21, p. 397 de l'éd. de Bonn : Κυπριανὸν, ἅγιον ἄνδρα, μάλιστα πάντων οἱ Καρχηδόνιοι σέβονται — καὶ αὐτῷ νεών τινα λόγου πολλοῦ ἄξιον πρὸ τῆς πόλεως ἱδρυσάμενοι παρὰ τὴν τῆς θαλάσσης, etc.

2. Monceaux, *op. cit*, 581, croit pouvoir interpréter par les « Ports ».

mer s'engouffre, mosaïques grossières, vasque où l'on descend par deux gradins, murs de fort appareil, amorces d'abside. Un cimetière des Sœurs de Sainte-Monique recouvre pieusement l'endroit où la sainte mère pleura l'abandon de son fils [1].

***

Le texte des *Acta Maximiliani* se trouve confirmé. Le corps du Martyr de Theveste a fort bien pu être déposé au pied du *monticule* qui serait l'élévation couronnée par le palais du Procurateur. Si on ne peut songer au palais proconsulaire de Byrsa, il serait permis d'admettre que la demeure des Macrobii fut rachetée, à une époque postérieure, au profit du proconsul, et qu'on désigna cette nouvelle demeure « foris Muro » sous le nom de *Palatium*. C'était là une villégiature assez voisine de la ville pour ne pas éloigner le gouverneur suprême des affaires dont il était le directeur. Pour justifier la présence du mot *secus*, il faut rappeler que le Palatium se trouvait être sur des falaises d'argile, sujettes aux infiltrations et aux glissements de terrains : ces dangers nécessitaient de grands travaux de soutènement. On trouve précisément d'énormes blocages qui ne semblent pas avoir eu d'autre destination. Ces travaux de maçonnerie s'étendent même jusqu'au lieu où nous avons préconisé l'existence de la *Memoria Cyprani*. C'est *le long* de ces contreforts, qui faisaient au Monticulus comme une cuirasse de pierre, que fut rangé le corps du saint martyr Maximilien, auprès des cendres du saint évêque Cyprien. Ainsi tous nos textes trouvent une application concordante qui exclut l'hypothèse d'une troisième basilique.

CH. SAUMAGNE.

Carthage. Septembre 1908.

1. Delattre, *Miss. cath.*, 1863, p. 370 ; cf. *C. I. L.*, VIII, 1072, Addenda.

CHARLES PERRAULT, CRITIQUE D'ART

Dans son beau livre, *Histoire de la querelle des anciens et des modernes* (1856), Hippolyte Rigault a longuement analysé les quatre volumes publiés en 1688 par Charles Perrault, de l'Académie Française (et de l'Académie des Inscriptions) : *Parallèle des anciens et des modernes, en ce qui regarde les arts et les sciences.* L'année précédente, à l'occasion de la convalescence de Louis XIV, Charles Perrault, contrôleur général des bâtiments du roi, frère de Claude Perrault, l'architecte de la colonnade du Louvre[1], avait lu, dans une séance solennelle de l'Académie Française, un poème intitulé : *Le siècle de Louis le Grand,* débutant par ces vers qui en font assez connaître l'esprit :

> La belle antiquité fut toujours vénérable,
> Mais je ne crus jamais qu'elle fût adorable.
> Je vois les anciens sans plier les genoux :
> Ils sont grands, il est vrai, mais hommes comme nous,
> Et l'on peut comparer, sans crainte d'être injuste,
> Le siècle de Louis au beau siècle d'Auguste.

Les « partisans des anciens » furent fort irrités, et Boileau plus que les autres. Perrault se décida à redire en prose ce qu'il avait dit en vers. Pour cela, il choisit la forme du dialogue ; les interlocuteurs sont un Président, un Abbé et un Chevalier ; l'Abbé exprime les idées de Perrault.

Sainte-Beuve[2] et Rigault[3] n'ont pas insisté sur les pages du

1. Je rappelle que Charles Perrault est l'auteur des admirables *Contes* qui ont fait vivre et conserveront son nom.
2. *Lundis*, t. V, p. 206-221.
3. *Histoire de la querelle des anciens et des modernes*, p. 174-208.

Parallèle qui ont pour objet de comparer l'art ancien à celui de la Renaissance et à l'art du siècle de Louis XIV ; la critique littéraire de Perrault les a naturellement plus intéressés[1]. Je crois qu'on n'a pas assez remarqué, dans ce *Parallèle* plus célèbre que lu, des textes qui, à défaut d'autre mérite, nous donnent une idée des jugements portés sur l'art gréco-romain près de cent ans avant Winckelmann[2]. Je reproduis ici, d'après l'édition de 1692, les passages qui peuvent apprendre quelque chose aux archéologues et me contente de résumer ce qui concerne l'art de la Renaissance, que Perrault sacrifie sans hésiter à celui de Le Brun et de Girardon.

T. I, p. 150 : « Il y a des curieux si entêtés de ces beaux secrets d'optique et si aises de les débiter que je leur ai ouï soutenir qu'une des jambes de la Vénus [de Médicis], celle qui est un peu pliée, était plus longue que celle qui est droite et sur laquelle la figure se soutient, parce que, disent-ils, elle fuit à l'œil et que le sculpteur judicieux lui a rendu ce qu'elle perd pour être vue de cette sorte. Je les ai mesurées toutes deux fort exactement et je les ai trouvées telles qu'elles m'ont toujours paru, je veux dire parfaitement égales et en longueur et en grosseur. Je vois encore tous les jours d'autres curieux qui assurent que les bas-reliefs du haut de la colonne Trajane sont plus grands que ceux du bas de la même colonne, parce que cela devrait être ainsi, suivant les beaux préceptes qu'ils débitent ; cependant on peut voir au Palais Royal, où sont tous ces bas-reliefs[3], qu'il n'y a aucune différence des uns aux autres pour la hauteur. L'œil n'a pas besoin d'être secouru en pareilles rencontres ; de

1. Le bibliophile Jacob (Paul Lacroix) a réimprimé, dans la *Revue universelle des Arts* (t. XVII, 1863, p. 257, 312), la partie de l'ouvrage de Perrault relative aux arts ; il a fait précéder cette réimpression de quelques lignes, mais ne l'a accompagnée d'aucun commentaire.

2. On songe naturellement à Winckelmann et à sa théorie de l'imitation de l'antique quand on lit ces lignes de Perrault (t. I, p. 11) : « Je soutiens qu'on fait tous les jours des choses très excellentes sans le secours de l'imitation ». Cela pour répondre au « Président », suivant lequel la beauté de Versailles ne tenait qu'aux antiques qu'on y avait transportés ou imités : « Ses plus grandes beautés consistent dans l'amas précieux des figures antiques et des tableaux anciens qu'on y a portés. . ; le surplus de ce Palais ne peut être considérable qu'autant que les ouvriers qui y ont travaillé ont eu l'adresse de bien imiter dans leurs ouvrages la grande et noble manière des anciens » (t. I, p. 10).

3. Les moulages exécutés par ordre de Colbert ; voir plus bas.

quelque loin qu'on voie un homme on juge de sa taille... (p. 158). Je suis persuadé que les anciens n'ont jamais pensé à la moitié des finesses qu'on leur attribue et que le hasard a fait plus des trois quarts des beautés qu'on s'imagine voir dans leurs ouvrages ».

T. I, p. 177 : « Nous avons des figures antiques d'une beauté incomparable et qui font grand honneur aux anciens... Mettez autour de vous l'Hercule, l'Apollon, la Diane, le Gladiateur, les Lutteurs, le Bacchus, le Laocoon et deux ou trois encore de la même force... (*L'Abbé.*) L'avis est bon, mais il ne faut pas y en appeler d'autres; car, par exemple, si vous y mettiez la Flore dont la plupart des curieux font tant de cas, il serait aisé de vous forcer de ce côté-là... C'est une figure vêtue; aussi il en faut regarder la draperie comme une partie principale. Cependant cette draperie n'est pas agréable et il semble que la déesse soit vêtue d'un drap mouillé... Si c'était une nymphe des eaux, à la bonne heure, encore cela serait-il bizarre; car il faut supposer que les vêtements de ces sortes de divinités sont de la même nature que le plumage des oiseaux aquatiques, qui demeurent dans l'eau sans se mouiller. Le sculpteur n'y a pas fait assurément de réflexion; il a mouillé la draperie de son modèle pour lui faire garder les plis qu'il avait arrangés avec soin et ensuite il les a dessinés fidèlement. Rien n'étonne davantage que de voir un morceau d'étoffe qui, au lieu de pendre à plomb selon l'inclinaison naturelle de tous les corps pesants, se tient collé le long d'une jambe pliée et retirée en dessous. La même chose se voit encore à l'endroit du sein, où la draperie suit exactement la rondeur des mamelles. Il y a d'autres manières plus ingénieuses que celles-là pour marquer le nu des figures et faire valoir leurs justes proportions... La plupart des anciens n'y trouvaient point d'autre finesse que de serrer les draperies contre le nu et de faire un grand nombre de petits plis les uns auprès des autres. Aujourd'hui, sans cet expédient, on fait paraître la draperie aussi mince que l'on veut, en donnant peu d'épaisseur aux naissances des plis et aux endroits où ces mêmes plis sont interrompus...

« Les anciens n'ont pas excellé de ce côté-là et il en faut demeurer d'accord[1], comme il faut convenir qu'ils étaient admirables pour

1. C'est ce que répétera Falconet, le sculpteur, qui reprit la thèse de Perrault (contre Winckelmann) dans des articles aujourd'hui trop oubliés (*Œuvres concernant les arts*, Didot, 1787, t. III, p. 42.) — M. Edmond Hildebrandt a publié récemment une biographie illustrée de Falconet (*Leben, Werke und Schriften des Bildhauers Falconet*, 1715-1791 ; Strasbourg, 1908).

le nu des figures. Car j'avoue que dans l'Apollon (du Belvédère), la Diane (de Versailles), la Vénus (de Médicis), l'Hercule (Farnèse), le Laocoon et quelques autres encore, *il me semble voir quelque chose d'auguste et de divin, que je ne trouve pas dans nos figures modernes*; mais je dirai en même temps que j'ai de la peine à démêler si les mouvements d'admiration et de respect qui me saisissent en les voyant naissent uniquement de l'excès de leur beauté et de leur perfection, ou s'ils ne viennent point en partie de cette inclination naturelle que nous avons tous à estimer démesurément les choses qu'une longue suite de temps a comme consacrées et mises au-dessus du jugement des hommes[1]. Car quoique je sois toujours en garde contre ces sortes de préventions, elles sont si fortes et elles agissent sur notre esprit d'une manière si cachée que je ne sais si je m'en défends bien. Mais je suis très bien persuadé que si jamais deux mille ans passent sur le groupe d'Apollon, qui a été fait pour la grotte du palais où nous sommes[2] et sur quelques ouvrages à peu près de la même force, ils seront regardés avec la même admiration et peut-être plus grande encore ».

« *Le Chevalier.* Sans attendre deux mille ans, il serait aisé de s'en éclaircir dans peu de jours; on sait faire de certaines eaux rousses qui donnent si bien au marbre la couleur des antiques qu'il n'y a personne qui n'y soit trompé; ce serait un plaisir d'entendre les acclamations des curieux qui ne sauraient pas la tromperie et de voir de combien de piques ils les mettraient au-dessus de tous les ouvrages de notre siècle.

« *L'Abbé.* Nous savons le commerce qui s'est fait de ces sortes d'antiques, et qu'un galant homme que nous connaissons tous[3] en a peuplé tous les cabinets des curieux novices. Un jour que je me promenais dans son jardin, on m'assura que je marchais sur une infinité de bustes enfouis dans la terre qui achevaient là de se faire antiques en buvant du jus de fumier. J'ai vu plusieurs de ces bustes; je vous jure qu'il est difficile de n'y être pas trompé.

« *Le Chevalier.* Pour moi, je n'y vois pas de différence, si ce n'est

1. On voit assez que ce n'est ni à Caylus, ni à Winckelmann, ni aux fouilles de Pompéi qu'il faut attribuer l'engouement pour l'antique, ou, comme disait énergiquement Falconet (*Œuvres*, t. III, p. 61) : « le *credo* ultramontain : *l'antique ne peut avoir tort* ».

2. A Versailles. La description du palais et des jardins de Versailles, dans le *Parallèle*, mérite d'être lue avec attention.

3. Qui? La discrétion de Perrault pose ici un problème que je suis incapable de résoudre.

que les faux antiques me plaisent davantage que les véritables, que la plupart ont l'air mélancolique et font de certaines grimaces où j'ai de la peine à m'accoutumer.

« *L'Abbé.* Si le titre d'ancien est d'un grand poids et d'un grand mérite pour un ouvrage de sculpture, la circonstance d'être dans un pays éloigné et qu'il en coûte pour le voir un voyage de trois ou quatre cents lieues, ne contribue pas moins à leur donner du prix et de la réputation. Quand il fallait aller à Rome pour voir le Marc-Aurèle, rien n'était égal à cette fameuse figure équestre, et on ne pouvait trop envier le bonheur de ceux qui l'avaient vue. Aujourd'hui que nous l'avons à Paris[1], il n'est pas croyable combien on la néglige, quoiqu'elle soit moulée très exactement et que, dans une des cours du Palais Royal où on l'a placée, elle ait la même beauté et la même grâce que l'original. Cette figure est assurément belle; il y a de l'action, il y a de la vie, mais toutes choses y sont outrées. Le cheval lève la jambe de devant beaucoup plus haut qu'il ne le peut et se ramène de telle sorte qu'il semble avoir l'encolure démise, et la corne de ses pieds excède en longueur celle de tous les mulets d'Auvergne.

« *Le Chevalier.* La première fois que je vis cette figure, je crus que l'empereur Marc-Aurèle montait une jument poulinière, tant son cheval a les flancs larges et enflés, ce qui oblige ce bon empereur à avoir les jambes horriblement écarquillées.

« *Le Président.* Plusieurs croient que l'original s'est ainsi élargi par le ventre pour avoir été accablé sous la ruine d'un bâtiment.

« *L'Abbé.* Comment cela peut-il avoir été pensé? Et qui ne sait que de la bronze (*sic*) fondue se cassserait cent fois plutôt que de plier?... »

T. I, p. 188. « *L'Abbé.* La sculpture est, à la vérité, un des plus beaux arts qui occupent l'esprit et l'industrie des hommes; mais on peut dire aussi que c'est le plus simple et le plus borné de tous, particulièrement lorsqu'il ne s'agit que de figures de ronde bosse. Il n'y a qu'à choisir un beau modèle, le poser dans une attitude agréable et le copier ensuite fidèlement... Les anciens ont donc pu exceller dans les figures de ronde bosse et n'avoir pas eu le même

1. Nous savons par Falconet (*Œuvres*, t. III, p. 136) que le moulage du Marc-Aurèle n'existait plus de son temps : « Sa perte n'a excité aucun regret parmi les artistes. » Un premier moulage de cette statue, fait pour François Ier, figura longtemps dans une cour de Fontainebleau, qui s'appelle encore *cour du Cheval blanc* (*ibid.*, p. 138.) Falconet a longuement démontré l'incorrection du cheval de Marc-Aurèle (*ibid.*, p. 49-145).

avantage dans les ouvrages des autres arts beaucoup plus composés et qui demandent un plus grand nombre de réflexions et de préceptes. Cela est si vrai que, dans les parties de la sculpture même où il entre plus de raisonnement et de réflexion, comme dans les bas-reliefs, ils y ont été beaucoup plus faibles. Ils ignoraient une infinité de secrets de cette partie de la sculpture dans le temps même qu'ils ont fait la colonne Trajane, où il n'y a aucune perspective ni aucune dégradation[1]. Dans cette colonne les figures sont presque toutes sur la même ligne; s'il y en a quelques-unes sur le derrière, elles sont aussi grandes et aussi marquées que celles qui sont sur le devant; en sorte qu'elles semblent être montées sur des gradins pour se faire voir les unes au-dessus des autres.

« *Le Chevalier.* Si la colonne Trajane n'était pas un morceau d'une beauté singulière, M. Colbert, dont je vous ai ouï louer plus d'une fois le goût exquis pour tous les beaux arts, n'aurait pas envoyé à Rome mouler cette colonne et n'en aurait pas fait apporter en France tous les moules et tous les bas-reliefs moulés chacun deux fois, ce qui n'a pu se faire sans une dépense considérable.

« *L'Abbé.* Il paraît à la vérité que M. Colbert a donné en cela une grande marque de son estime pour la sculpture des anciens; mais qui peut assurer que la politique n'y eut pas quelque part[2]? Pensez-vous que de voir, dans une place où se promènent sans cesse les étrangers de toutes les nations du monde, une construction immense d'échafauds les uns sur les autres autour d'une colonne de six-vingt pieds de haut, et d'y voir fourmiller un nombre infini d'ouvriers, pendant que le Prince qui les fait travailler est à la tête de cent mille hommes et soumet à ses lois toutes les places qu'il attaque ou qu'il menace seulement — pensez-vous, dis-je, que ce spectacle, tout agréable qu'il était, ne fût pas en même temps terrible pour la plupart de ces étrangers et ne leur fît pas faire des réflexions plus honorables cent fois à la France, que la réputation de se bien connaître aux beaux ouvrages de sculpture?...

« Je veux bien que le seul amour des beaux arts ait fait mouler et venir ici la colonne Trajane; voyons-en le succès. Lorsque les bas-reliefs furent déballés et arrangés dans le magasin du Palais Royal, on courut les voir avec impatience; mais comme si ces bas-reliefs eussent perdu la moitié de leur beauté par les chemins, on

1. Ces critiques ont été reprises et développées par Falconet (*Œuvres*, t. III, p. 286-300.)

2. Par une rencontre singulière, on a dit la même chose à Rome lorsque la colonne Aurélienne y fut moulée aux frais de l'empereur allemand.

s'entreregardait les uns les autres, surpris qu'ils répondissent si peu à la haute opinion qu'on avait conçue[1]. On y remarqua à la vérité de très beaux airs de tête et quelques attitudes assez heureuses, mais presque point d'art dans la composition, nulle dégradation dans les reliefs, et une profonde ignorance de la perspective. Deux ou trois curieux, pleins encore de ce qu'ils en avaient ouï dire à Rome, s'épanchaient en louanges démesurées sur l'excellence de ces ouvrages; le reste de la compagnie s'efforçait d'être de leur avis, car il y a de l'honneur à être charmé de ce qui est antique; mais ce fut inutilement et chacun s'en retourna peu satisfait. Les bas-reliefs sont demeurés là, où ils occupent beaucoup de place, où personne ne les va copier et où peu de gens s'avisent de les aller voir.

« *Le Chevalier.* Je me souviens qu'un de ces curieux zélés pour l'antique, voulant faire valoir quelques-uns de ces bas-reliefs, passait et tournait la main dessus en écartant les doigts et disait : « Voilà qui a du grand, voilà qui a du beau! » On le pria d'arrêter sa main sur quelque endroit qui méritât particulièrement d'être admiré; il ne rencontra jamais heureusement. D'abord ce fut sur une tête qui était beaucoup trop grosse, et il en demeura d'accord; ensuite sur un cheval qui était beaucoup trop petit. Cependant il persista toujours à soutenir que le tout ensemble en était admirable.

« *L'Abbé.* Si l'on examine bien la plupart des bas-reliefs antiques, on trouvera que ce ne sont point de vrais bas-reliefs, mais des reliefs de ronde bosse sciés en deux du haut en bas, dont la principale moitié a été appliquée et collée sur un fond tout uni. Il ne faut que voir le bas-relief des danseuses; les figures en sont assurément d'une beauté extraordinaire, et rien n'est plus noble, plus svelte et plus galant que l'air, la taille et la démarche de ces jeunes filles qui dansent; mais ce sont des figures de ronde bosse, sciées en deux, comme je viens de dire, ou enfoncées de la moitié de leur corps dans le champ qui les soutient. Par là on connaît clairement que le sculpteur qui les a faites manquait encore de cette adresse... par laquelle un sculpteur, avec deux ou trois pouces de relief, fait des figures qui non seulement paraissent de ronde bosse et détachées du

1. Tout cela est intéressant et tout à fait nouveau pour moi; du reste, il semble que les éditeurs de la colonne Trajane n'en ont rien su. M. Froehner (t. I, p. XIX de l'éd. in-fol.) dit que les moulages de la colonne se voyaient au Louvre en 1706 dans la salle des Cent-Suisses; les creux, d'après une tradition orale, auraient servi à combler la Cour carrée sous le premier Empire.

fond, mais qui semblent s'enfoncer les unes plus, les autres moins dans le lointain du bas-relief. Je remarquerai en passant que ce qu'il y a de plus beau au bas-relief des danseuses a été fait par un sculpteur de notre temps, car lorsque le Poussin l'apporta de Rome en France, ce n'était presque qu'une ébauche assez informe, et ç'à été l'œuvre des Anguiers qui lui a donné cette élégance merveilleuse que nous y admirons[1].

Ce qui suit (t. I, p. 197) concerne la peinture, dont l'abbé cherche à montrer les progrès depuis Apelles jusqu'à Raphaël et depuis Raphaël à Le Brun. Pour se convaincre du « peu de beauté des peintures antiques », il suffit de rappeler l'histoire des raisins de Zeuxis, où un simple trompe-l'œil est célébré comme une merveille, celle du rideau de Parrhasius et celle du « trait délié » d'Apelles, qui n'est pas plus méritoire que l'O de Giotto. « Il y a déjà longtemps que ces sortes d'adresses ne sont plus d'aucun mérite parmi les peintres ». Suit un passage curieux sur les *primitifs* :

T. I, p. 208 : « Quelques années avant Raphaël et le Titien, il s'est fait des tableaux, et nous les avons encore, dont la beauté principale consiste dans cette finesse de linéaments; on y compte tous les poils de la barbe et tous les cheveux de la tête de chaque figure. Les Chinois, quoique très anciens dans les arts, en sont encore là. Ils parviendront peut-être bientôt à dessiner correctement, à donner de belles attitudes à leurs figures et même des expressions naïves de toutes les passions; mais ce ne sera pas de longtemps qu'ils arriveront à l'intelligence parfaite du clair-obscur, de la dégradation des lumières, des secrets de la perspective et de la judicieuse ordonnance d'une grande composition »[2].

1. Il s'agit évidemment des *Danseuses Borghèse* (*Rép.*, t. I, p. 58), mais non de l'original, qui n'entra au Louvre que sous le premier Empire. M. R. Eisler (*Burlington Magazine*, sept. 1904, p. 597) a cité un passage de la vie du Poussin par Bellori d'où il résulte qu'en 1641 Poussin fit mouler à Rome, au jardin Borghèse, *alcune vergini che ballano*; c'est ce moulage qui dut être reproduit en bronze et retouché par un des Anguier. Le bronze en question est probablement celui de la collection Wallace, où M. Claude Philipps vit un ouvrage italien du XVI^e^ siècle et M. Bode un travail français du XVIII^e^; M. Michon opina avec raison pour le XVII^e^ (*Mon. Piot*, t. XII, p. 170). Le passage de Perrault, resté inaperçu, tranche la question.

2. Il y avait déjà des objets d'art chinois dans la collection de Mazarin;

Perrault distingue trois choses dans la peinture : la représentation des figures, l'expression des passions et la composition de tout l'ensemble. « Il y a aussi trois parties dans l'homme par où il en est touché : les sens, le cœur et la raison ». A son avis (p. 214) :

« Il a suffi aux Apelles et aux Zeuxis, pour se faire admirer de toute la terre, d'avoir charmé les yeux et touché le cœur, sans qu'il leur ait été nécessaire de posséder cette troisième partie de la peinture, qui ne va qu'à satisfaire la raison ; car bien loin que cette partie serve à charmer le commun du monde, elle y nuit fort souvent et n'aboutit qu'à lui déplaire. En effet, combien y a-t-il de personnes qui voudraient qu'on fît les personnages éloignés aussi forts et aussi marqués que ceux qui sont proches, afin de les mieux voir, qui de bon cœur quitteraient le peintre de toute la peine qu'il se donne à composer son tableau et à dégrader les figures selon leur plan, mais surtout qui seraient bien aises qu'on ne fît point d'ombres dans les visages et particulièrement dans les portraits des personnes qu'ils aiment !

Là-dessus le Chevalier raconte l'histoire d'une dame qui prenait pour une tache et reprochait à son peintre l'indication, sur son portrait, de l'ombre portée par son nez. Les amis de la dame « haussaient les épaules sur la fantaisie qu'ont tous les peintres de barbouiller les visages avec leurs ombres ridicules et impertinentes ». Puis il raconte une autre histoire amusante :

T. I, p. 216. « Quand on porta à Saint-Étienne-du-Mont la pièce de tapisserie où le martyre de ce saint est représenté, les connaisseurs en furent assez contents, mais le menu peuple de la paroisse ne le fut point du tout. Je me trouvais auprès d'un bon bourgeois qui avait dans ses Heures une petite image de saint Étienne sur vélin. Ce saint était planté bien droit sur ses deux genoux avec une dalmatique rouge cramoisi, bordée tout alentour d'un filet d'or ; il avait les bras étendus et tenait dans l'une de ses mains une grande palme d'un vert d'émeraude. « Voilà un saint Étienne, disait-il, en parlant à ses deux voisins ; il n'y a pas d'enfant qui ne le reconnaisse. Eh, mon Dieu ! que messieurs les peintres ne peignent-ils comme

mais je ne connais pas de texte antérieur à celui-ci où le style des artistes chinois soit apprécié.

cela! ».... Il y a bien de prétendus connaisseurs à Paris qui s'expli queraient comme ce bon bourgeois s'ils ne craignaient d'être raillés. Généralement, ce qui est de plus fin et de plus spirituel dans tous les arts a le don de déplaire au commun du monde. Cela se remarque particulièrement dans la musique; les ignorants n'aiment point l'harmonie de plusieurs parties mêlées ensemble; ils trouvent que tous ces grands accords et toutes ces fugues qu'on leur fait faire, en quoi consiste pourtant ce qu'il y a de plus charmant et de plus divin dans ce bel art, ne font qu'une confusion désagréable et ennuyeuse; en un mot, ils aiment mieux, et ils le disent franchement, une belle voix toute seule. »

On devine ce que Perrault aurait pensé du dessin au trait, sans aucune ombre, que l'esthétique de Winckelmann mit à la mode. Ce goût du linéarisme a été considéré comme un effort d'abstraction philosophique; à en croire Perrault, dont la comparaison avec la musique est très ingénieuse, ce serait plutôt un retour à l'esthétique un peu naïve des « bourgeois ».

T. I, p. 219. *L'Abbé* : « Je peux encore prouver le peu de suffisance des peintres anciens par quelques morceaux de peinture antique qu'on voit à Rome en deux ou trois endroits; car quoique ces ouvrages ne soient pas tout à fait du temps d'Apelles et de Zeuxis, ils sont apparemment dans la même manière, et tout ce qu'il peut y avoir de différence, est que les maîtres qui les ont faits, étant un peu moins anciens, pourraient avoir su quelque chose davantage dans la peinture. J'ai vu celui des Noces qui est dans la vigne Aldobrandini et celui qu'on appelle le Tombeau d'Ovide. Les figures en sont bien dessinées, les attitudes sages et naturelles et il y a beaucoup de noblesse et de dignité dans les airs de tête; mais il y a très peu d'entente dans le mélange des couleurs et point du tout dans la perspective ou dans l'ordonnance. Toutes les teintes sont aussi fortes les unes que les autres; rien n'avance, rien ne recule dans le tableau, et toutes les figures sont presque sur la même ligne, en sorte que c'est bien moins un tableau qu'un bas-relief antique coloré[1]; tout y est sec et immobile, sans union, sans liaison et sans cette mollesse des corps vivants qui les distingue du marbre et de la bronze (*sic*) qui les représentent. »

1. C'est la formule même qu'on a souvent appliquée aux grands tableaux de David, conformes à l'esthétique néo-grecque de Winckelmann.

Suit la comparaison, déjà citée par Sainte-Beuve, des *Pèlerins d'Emmaüs* de Paul Véronèse avec la *Famille de Darius* de Le Brun, l'un et l'autre dans l'antichambre du grand appartement du Roi à Versailles[1]. Un prélat italien avait dit que le tableau de Le Brun était très beau, mais qu'il avait le malheur d'avoir un méchant voisin, « voulant faire entendre que, quelque beau qu'il fût, il ne l'était guère dès qu'on venait à le comparer avec celui de Paul Véronèse ». Tel n'est pas l'avis de l'abbé (Perrault) : « Les Français, dit-il, ne sont pas moins portés à mépriser les ouvrages de leur pays que les Italiens sont soigneux de relever à toute rencontre le mérite de ceux de leurs compatriotes. Je ne doute pas que ce bon mot n'ait été reçu avec applaudissement et que plusieurs personnes ne se fassent honneur de le redire, pour faire entendre qu'ils ont un goût exquis et un génie au-dessus de leur nation ». Puis il critique en détail la peinture de Véronèse, où il trouve « trois tableaux différents » plutôt qu'un seul, et exalte celle de Le Brun, « un véritable poème où toutes les règles (d'Aristote!) sont observées » (p. 226).

La discussion porte ensuite sur deux tableaux de Raphaël qui étaient à Versailles, le petit *Saint Michel* et la petite *Sainte Famille*. L'abbé les qualifie de « chefs-d'œuvre incomparables »; mais il fait aussitôt des réserves (p. 233) :

> Raphaël a si peu connu la dégradation des lumières et cet affaiblissement des couleurs que cause l'interposition de l'air, en un mot ce qu'on appelle la perspective aérienne, que les figures du fond du tableau sont presque aussi marquées que celles du devant, que les feuilles des arbres éloignés se voient aussi distinctement que celles qui sont proches, et que l'on n'a pas moins de peine à compter les fenêtres d'un bâtiment qui est à quatre lieues que s'il n'était qu'à vingt pas de distance.

1. Cf. Falconet, *Œuvres*, t. III, p. 268, qui réfute ce jugement de Voltaire : « La famille de Darius qui est à Versailles n'est point effacée par le coloris de Paul Véronèse qu'on voit vis à vis. » Voltaire, bien que favorable aux « anciens », a fait plus d'un emprunt au *Parallèle* de Perrault.

Perrault parle ici de l'action du temps, qui embellit les tableaux « en amortissant ce qui est trop vif ». L'événement ne lui a pas donné raison quand il écrit :

T. I, p. 235 : « Qui sait le degré de beauté qu'acquerront la Famille de Darius, le Triomphe d'Alexandre, la Défaite de Porus et les autres grands tableaux de cette force quand le temps aura achevé de les peindre et y aura mis les mêmes beautés dont il a enrichi le Saint Michel et la Sainte Famille ! Car je remarque que ces grands tableaux de M. Le Brun se peignent et s'embellissent tous les jours .. »

Ces grands tableaux sont devenus si hideux qu'ils déparent une des plus belles salles du Louvre ; leurs qualités, qui sont pourtant réelles, ne peuvent plus être appréciées que dans les admirables gravures de Girard Audran.

A la fin du premier volume de la *Querelle* — le seul dont je veuille m'occuper ici — est réimprimé le poème que Perrault avait lu à l'Académie en 1687, mélange de bons et de très mauvais vers. Le passage sur la sculpture est intéressant à cause d'une critique justifiée du *Laocoon*, que Perrault n'a pas répétée dans le *Parallèle* :

Si du Laocoon la taille vénérable
De celle de ses fils est par trop dissemblable,
Et si les moites corps des serpents inhumains
Au lieu de deux enfants enveloppent deux nains;
Si le fameux Hercule a diverses parties,
Par des muscles trop forts un peu trop ressenties,
Quoique tous les savants de l'antique entêtés,
Érigent ces défauts en de grandes beautés,
Doivent-ils nous forcer à ne voir rien de rare
Aux chefs-d'œuvre nouveaux dont Versailles se pare,
Que tout homme éclairé, qui n'en croit que ses yeux,
Ne trouve pas moins beaux, pour n'être pas si vieux ?

Dans l'énorme (et excellente) bibliographie qui fait suite à la description du Laocoon par M. W. Amelung[1], il n'y a pas de renvoi à Perrault ni à aucun auteur français antérieur, à

1. Amelung, *Die Sculpturen des Vaticanischen Museums*, t. II (1906), p. 202.

l'exception de G. Audran (*Les proportions du corps humain*, Paris, 1683). M. Amelung n'omet naturellement pas de signaler l'erreur très souvent reprochée au sculpteur du Laocoon, « le dessin fautif des fils, qui ne sont pas représentés comme des enfants, mais comme des adolescents de dimensions réduites ». Il rappelle, comme il l'avait fait en 1905[1], que déjà certains groupes pergaméniens présentent la même particularité, le personnage principal étant à plus grande échelle que les personnages accessoires ; mais « cela ne constitue pas une explication et cette erreur de proportions paraît encore plus étrange à une époque (vers 50 av. J.-C.) où il y avait plutôt excès que défaut dans l'observation et dans le savoir ». Je voudrais pouvoir dire à quel connaisseur remonte la critique dont Perrault s'est fait l'écho et dont je ne trouve pas trace dans l'histoire de l'art de Winckelmann[2] ; sans doute elle se transmettait de bouche en bouche à Rome, dans le monde des sculpteurs et des peintres qui étudiaient le Laocoon.

Salomon REINACH.

1. *Römische Mitteilungen*, 1905, p. 220.

2. M. Amelung m'a fait observer que la critique de Perrault a été citée par Justi, *Winckelmann* (1re éd., t. I, p. 473 ; 2e éd., p. 471). Voltaire, à l'article *Enchantement* des *Questions sur l'Encyclopédie*, écrit que Laocoon est représenté « comme un géant et ses grands enfants comme des pygmées. » Ce jugement, inspiré de Perrault, a été combattu par Falconet (*Œuvres*, t. III, p. 275 et suiv.) ; à ce propos, Falconet décrit un petit groupe de bronze du Laocoon, qu'il vit dans le cabinet de Smeth à Amsterdam, fort différent du marbre du Vatican et que Falconet croyait antique (« il fut apporté de Grèce par un voyageur qu'on m'a dit s'y bien connaître », p. 284). Il y a bien d'autres détails curieux dans les écrits de Falconet sur les arts.

RECHERCHES SUR LES PROPORTIONS

DANS LA

STATUAIRE FRANÇAISE DU XII[e] SIÈCLE

d'après les moulages du Musée de Sculpture comparée[1].

IV

LES CONDITIONS (*suite*) : L'ARTISTE, L'ÉCOLE, LA DATE

En éliminant les causes de variations que nous avons précédemment étudiées, c'est-à-dire en ne considérant que des figures analogues par leur rôle iconographique et monumental, on obtient déjà une certaine constance dans les proportions. Il s'en faut encore de beaucoup, cependant, que nos séries de rapports soient toutes d'une égale cohésion.

Les meilleurs groupements sont fournis presque toujours par l'ensemble des quatre chapiteaux du chœur de Notre-Dame-du-Port (Mus. Sc. comp., n[os] 117-120). N'est-ce pas parce que ces chapiteaux sont, de toute évidence, l'œuvre d'un même ouvrier, ce sculpteur Rittibitus, dont, par une chance trop rare, la signature est parvenue jusqu'à nous ? Il y aurait avantage à pouvoir poser le problème sous la forme suivante : des œuvres de ce Rittibitus, même prises dans des monuments différents, conserveraient-elles plus de parenté, au point de vue des proportions, que des œuvres d'artistes différents prises dans un même monument ?

1. Voir *Revue archéologique*, 1907, I, pp. 436-459 ; 1908, I, pp. 331-359, et 1909, II, pp. 74-93.

Or il se trouve que notre sculpteur paraît avoir travaillé dans une autre église auvergnate. On lui attribue sans réserve plusieurs chapiteaux de Saint-Nectaire[1], notamment celui qui est consacré au repas chez Simon (Mus. Sc. comp., n° 51). Il semble évident, par contre, qu'il a eu dans ce dernier chantier des collaborateurs : le chapiteau des miracles de Saint-Nectaire, dont nous avons le moulage au Trocadéro (n° 52), ne peut pas être de sa main. Que l'on accepte ces attributions et nous aurons l'occasion de résoudre expérimentalement le problème posé plus haut.

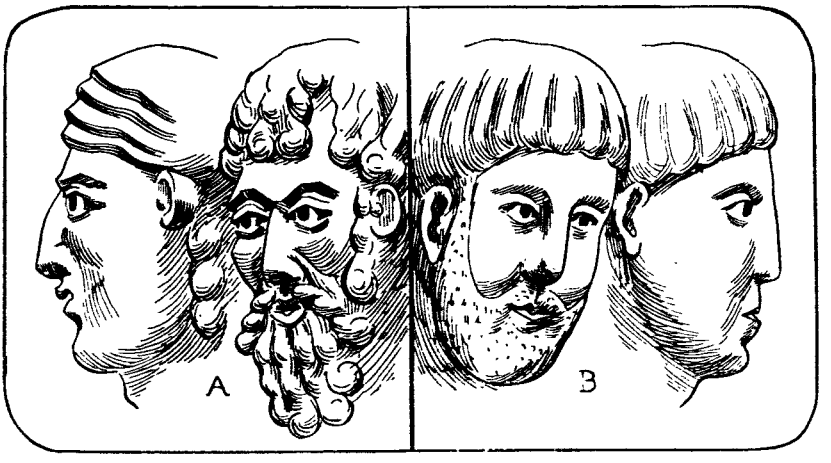


Fig. 1. — A. Type des chapiteaux de N.-D. du Port et du Repas chez Simon (Rittibitus). — B. Type du chapiteau des Miracles de Saint-Nectaire.

Si l'histoire pouvait nous fournir le moindre texte pour délimiter l'œuvre d'un sculpteur quelconque de l'époque romane, il serait préférable de ne pas partir de comparaisons techniques dans des recherches qui mettent en cause la valeur même d'une comparaison. Mais il faut bien, par nécessité, faire ici crédit à la méthode archéologique. Il est peu de cas d'ailleurs où elle puisse conduire à des conclusions aussi nettes : au point de vue de l'exécution, il y a identité presque absolue entre Notre-Dame-

1. A. Michel, *Histoire de l'art*, t. I, 2e partie, p. 603.

du Port et le chapiteau du Repas chez Simon (dans celui-ci on pourrait relever seulement un peu plus de hâte ou de négligence dans le travail) ; le second chapiteau de Saint-Nectaire, au contraire, est d'une exécution sensiblement plus soignée et plus habile ; les formes sont moins sèches et moins rudes, plus enveloppées.

Pour laisser aussi peu de place que possible à des impressions personnelles, voici, sous forme de tableau comparatif, quelques traits — faciles à contrôler — du signalement des figures de chaque groupe.

Caractères communs à Notre-Dame du Port et au chapiteau du Repas chez Simon.	*Caractères propres au chapiteau des Miracles.*
Le visage est ordinairement très aplati quand il se présente de face. Les pommettes sont complètement écrasées.	Le visage s'arrondit insensiblement des oreilles au milieu de la face.
Il arrive souvent que les deux moitiés du visage ne soient pas d'ensemble ; dans les trois-quarts, en particulier, la moitié antérieure est vue de profil ; l'autre moitié est vue de face.	Le visage reste symétrique dans les trois-quarts.
Le profil du front est assez fuyant. Quand il est suffisamment découvert, il forme parfois en son milieu un angle rentrant. La racine du nez est, le plus souvent, très nette, angulaire. Le profil du nez est légèrement convexe.	De la naissance des cheveux au bout du nez, le profil donne une ligne droite, assez peu fuyante, sans nulle incisure à la racine.
Le dos du nez est mince, presque angulaire.	Le dos du nez est large, légèrement arrondi.
Les sourcils ont un relief propre ; ils forment une sorte de bourrelet au profil angulaire, au tracé également angulaire ; ils se soudent par un angle à la racine du nez.	Les sourcils n'ont pas de relief propre ; ils se rattachent insensiblement à la racine ; leur tracé et le profil de l'arcade sont arrondis.
Le globe des yeux est particulièrement saillant, de forme sphérique, laissant un vide assez profond aux angles des paupières. La paupière supérieure a un tracé souvent angulaire ; elle est souvent parcourue par deux rides horizontales (elle semble un peu plus proéminente — en capote — au chapiteau du Repas chez Simon).	La saillie du globe est relativement acceptable ; il est mieux enchâssé dans l'orbite. Les paupières ont un tracé et un profil arrondis.
Les pommettes, très hautes et très larges, sont souvent soulignées par un sillon.	Les pommettes sont très basses, se confondant avec les joues.

Caractères communs à Notre-Dame du Port et au chapiteau du Repas chez Simon.	*Caractères propres au chapiteau des Miracles.*
L'oreille, implantée à la hauteur de l'œil, est rudimentaire, ordinairement en contrevent : de profil dans un visage de face C'est une sorte de demi-sphère ; la face plane, placée en avant, porte en bordure un bourrelet ; le tragus est représenté par une boulette.	L'emplacement, la direction, l'épaisseur, le modelé de l'oreille sont relativement corrects.
Court sillon naso-labial.	Un sillon étroit et long rejoint le nez à la lèvre supérieure.
La bouche est entr'ouverte.	La bouche est pincée.
La lèvre inférieure est ordinairement proéminente, gonflée en forme de poche.	La lèvre inférieure est triangulaire.
Le menton est long et saillant avec une forte houppe arrondie, parfois bilobée.	Le menton est ordinaire.
La moustache et la barbe, bien détachées, d'un relief très marqué, sont composées soit de cordelettes aux stries fortement marquées, soit de boulettes juxtaposées.	La moustache et la barbe sont indiquées seulement par une légère croûte qui épaissit la lèvre et le menton ; de petits trous sont marqués de place en place avec le coin du ciseau.
Les membres dépassent les limites acceptables de l'asymétrie ; leurs attaches sont souvent défectueuses. Plusieurs personnages ont l'épaule à la hauteur du sein. Ève a l'épine iliaque à la hauteur du pubis. L'humérus subit souvent une déviation en demi-cercle. Les genoux et les poignets sont disloqués, sans préjudice des fractures des phalanges. Le Christ de la Punition d'Adam a la main gauche littéralement à l'envers.	Pas de fautes grossières dans le dessin des membres. Les mains sont presque remarquables (en particulier la main gauche de Saint Nectaire ressuscitant un mort).

Impression d'ensemble et analyse détaillée entraînent la même conviction : les chapiteaux de Notre-Dame du Port et le chapiteau du repas chez Simon doivent être de Rittibitus ; le chapiteau des Miracles est incontestablement d'un autre ouvrier. Nous pouvons donc laisser maintenant la parole aux chiffres.

On se souvient que nous avons tenté une hiérarchie des différents rapports suivant leur aptitude à caractériser l'homogénéité d'un groupe [1]. En suivant l'ordre indiqué, le premier

1. Ci-dessus, *Revue*, 1908, I, p. 357.

rapport qui soit représenté ici par un nombre suffisant d'observations est $\frac{L}{l}$ (*largeur des épaules* comparée à la *largeur du visage*).

Les chapiteaux de Notre-Dame du Port seuls donnent pour $\frac{L}{l}$ la *moyenne* 1,56, *l'écart probable* pour 20 observations étant de 10 centièmes.

Si nous joignons à ces quatre chapiteaux celui du Repas

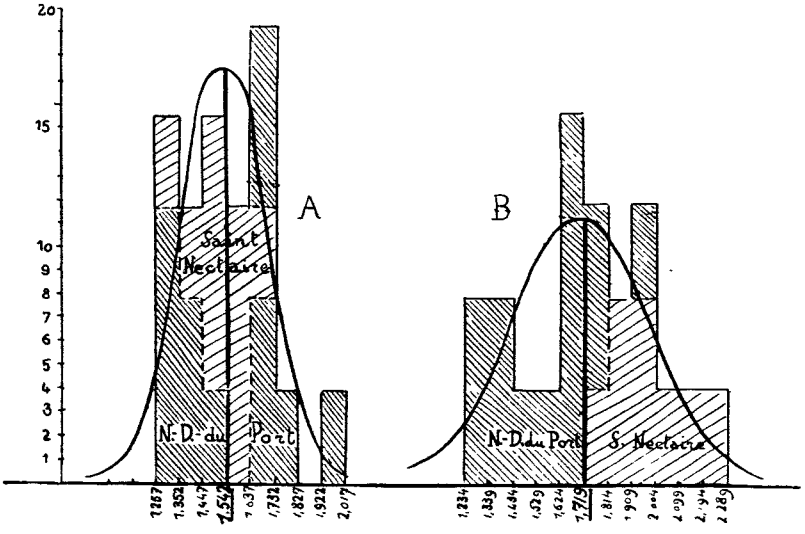


Fig. 2. — Groupement du rapport $\frac{L}{l}$. (*Module* = 0,095). — A. Figures d'un même ouvrier : N.-D. du Port et chapiteau du Repas chez Simon à S.-Nectaire. — B. Figures de deux ouvriers différents : N.-D. du Port et chapiteau des Miracles de S.-Nectaire.

chez Simon, à Saint-Nectaire, la *moyenne* se déplace à peine : 1,54, et l'*écart probable* pour 20 observations ne s'augmente qu'insensiblement : il devient de 11 centièmes.

L'homogénéité du groupe s'est donc modifiée par l'addition de figures sculptées dans des conditions différentes de temps et de lieu; mais elle s'est modifiée aussi peu que possible.

Continuons l'expérience en joignant à Notre-Dame du Port

non plus le chapiteau du Repas chez Simon, mais celui qui raconte les miracles de Saint-Nectaire.

Aussitôt la *moyenne* se déplace sensiblement : elle devient 1,72, et l'*écart probable* pour 20 observations s'étend jusqu'à 15 centièmes.

La représentation graphique de ces deux mélanges (fig. 2) fait bien ressortir cette différence. La courbe du dernier groupement (avec le même module et à la même échelle) est beaucoup moins convergente. Les rectangles proportionnels au nombre réel des observations permettent en outre de voir que dans le second cas il n'y a pas fusion entre les deux monuments : les deux groupes de rapports sont simplement juxtaposés.

Réunissons enfin les deux chapiteaux dissemblables de Saint-Nectaire. La *moyenne*, 1,74, et l'*écart probable*, 16 centièmes, sont presque identiques à ceux du cas précédent.

Pour résumer, le meilleur groupement est fourni par Notre-Dame du Port seule. Viendrait ensuite de très près un ensemble composé des figures de Notre-Dame du Port et du chapiteau de Rittibitus à Saint-Nectaire. Nous avons au contraire des groupements relativement mauvais en plaçant à côté des chapiteaux de Notre-Dame du Port le chapiteau des miracles de Saint-Nectaire, aussi bien qu'en réunissant les deux chapiteaux dissemblables de Saint-Nectaire.

Les variations du rapport $\frac{o' - o}{2}$ (proportions propres de l'œil), qui devrait être examiné en second lieu, se produisent dans le même sens. Le tableau de la page suivante résume cette double expérience sur la comparaison des *moyennes* et des *écarts probables* dans des groupes de composition différente.

Si tout se passe comme dans l'exemple étudié, nous avons le droit d'admettre que les œuvres d'un même artiste, quoique provenant de monuments différents, sont nettement plus voisines, au point de vue des proportions, que les œuvres d'artistes différents travaillant ensemble dans un même monument.

	MONUMENTS	RAPPORT $\frac{L}{l}$			RAPPORT $\frac{o' - o}{2\,d}$		
		Nombre de cas observés	MOYENNE	Écart probable en centièmes pour 20 observations	Nombre de cas observés	MOYENNE	Écart probable en centièmes pour 20 observations
Figures d'un même ouvrier.	Notre-Dame-du-Port	11	1,56	10	17	2,16	13
	Notre-Dame-du-Port et chapiteau du Repas chez Simon.	19	1,54	11	27	2,16	16
Figures de deux ouvriers différents.	Saint-Nectaire (les 2 chapiteaux) . . .	16	1,74	16	19	2,25	17
	Notre-Dame-du-Port et chapiteau des Miracles de Saint-Nectaire . .	19	1,72	17	26	2,23	18

*
* *

D'après ce qui précède, nous devons nous attendre à rencontrer une homogénéité assez faible dans les ensembles trop vastes pour être l'œuvre d'un même ouvrier. C'est ce qui se produit en effet au portail occidental de Chartres. Dans les petites figures de ce portail, l'*écart probable* est passable pour le rapport $\frac{L}{l}$; mais pour le rapport $\frac{H}{L}$, il est plus mauvais que dans un groupement fourni par Saint-Gilles et Saint-Trophime réunis; pour $\frac{o' - o}{2\,d}$, plus mauvais que dans la réunion de tous nos chapiteaux auvergnats.

Il est vraisemblable que si nous pouvions disposer d'un plus

grand nombre de mesures, nous verrions se dessiner plusieurs groupes parmi les figures de Chartres, et que l'étude seule des proportions pourrait nous fournir des présomptions suffisantes pour indiquer la part des différents ouvriers. Contentons-nous pour le moment de l'indication suivante. On sait que la composition de notre portail se présente à nous avec quelques désordre. Les figures des Gémeaux par exemple (nos 166 et 167) figurent, on ne sait pourquoi, au portail de la Vierge, où elles n'ont que faire. Il est curieux de constater que leurs proportions les distinguent de leurs voisins, aussi nettement que leur signification inconographique. Ils se rapprochent au contraire (autant que permet de l'affirmer le nombre de nos comparaisons) des figures de la porte de l'Ascension, à laquelle ils ont dû appartenir à l'origine.

RAPPORTS	PORTE DE LA VIERGE (moyenne)	LES GÉMEAUX (moyenne)	PORTE DE L'ASCENSION (moyenne)
$\frac{E}{L}$	4,86	4,05	»
$\frac{H}{L}$	6,03	5,00	»
$\frac{L}{l}$	1,70	2,08	2,08
$\frac{H}{h}$	5,70	6,08	»
$\frac{o' - o}{2\,d}$	2,37	1,98	2,10

*
* *

Autre exemple analogue à Saint-Trophime. Rien n'est plus typique que la facture du plus grand nombre des statues du portail. Leur aspect général, à la fois brutal et mou, lourd et plat, leur manque d'unité et de construction, chaque partie étant traitée séparément et comme détachée de l'ensemble, se font remarquer à première vue. Les petits détails caractéristiques abondent : les diverses parties du visage, par exemple, le nez, les paupières, la chevelure, la barbe, forment des saillies détachées, cernées par un sillon parfois profondément labouré dans les chairs.

Dans la partie moulée au Musée de sculpture comparée, un chapiteau qui supporte une des extrémités du linteau de la porte centrale fait nettement exception dans l'ensemble. Il est moins païen, moins gallo-romain, plus roman que la plupart des statues provençales. Le relief est plus ferme, plus lisse, le nez plus droit et plus mince. L'oreille est ici rudimentaire, alors que sa longueur atteint parfois, dans les autres figures, les 4/5 de la largeur du visage. Les paupières sont moins gonflées; la mâchoire supérieure moins proéminente. Il n'y a plus de sillon autour des saillies. Les pieds s'abaissent verticalement.



Fig. 3. — A. Un ange de la frise de S.-Trophime. — B. Ange du chapiteau d'angle de S.-Trophime. — C. Un ange de N.-D. du Port.

Si l'on compare, en particulier, le petit ange qui est à l'angle de ce chapiteau avec l'ange de la frise qui apporte une âme dans le sein d'Abraham (fig. 3), on sera invinciblement conduit à penser qu'ils proviennent de deux artistes d'éducation différente. Il faudrait aller jusqu'en Auvergne pour trouver des figures d'un art analogue.

Par une coïncidence singulière, notre petit ange, qui se distingue plus nettement encore par ses proportions que par les autres caractères de toutes nos statues provençales, rentre au contraire très facilement dans le groupe auvergnat, où il se place même toujours non loin de la moyenne.

RAPPORTS	MOYENNE des petites figures de Saint-Trophime	AN·E du chapiteau	MOYENNE des petites figures de l'Auvergne
$\frac{H}{L}$	4,34	4,63	4,82
$\frac{H}{h}$	5,30	4,67	4,56
$\frac{L}{l}$	2,45	1,72	1,66
$\frac{o' - o}{2\,d}$	3,40	2,19	2,20

Ce n'est pas suffisant pour conclure qu'un ouvrier auvergnat se soit égaré dans le chantier de Saint-Trophime. Nous noterons seulement une fois de plus que les proportions se montrent aptes à indiquer avec beaucoup de sûreté dans un groupe la présence de quelques œuvres étrangères par leur inspiration et leur facture.

*
* *

Les œuvres fournies par un même atelier ou par des ateliers voisins, comme les ensembles que nous venons d'étudier, conservent cependant une unité relative. Les figures de Notre-Dame-du-Port et de Saint-Nectaire se distinguent entre elles, nous l'avons vu, mais par des nuances. Si on les examinait, pour ainsi dire, avec un moindre grossissement, elles se grouperaient très convenablement entre elles. C'est ce qui ressort de la courbe ci-contre (fig. 4); construite sur les mêmes données (et à la même échelle) que celles de la figure 2, mais avec un module un peu plus grand.

En répartissant toutes les statues de nos tableaux en cinq grandes divisions, correspondant aux écoles de l'Auvergne, du Languedoc, de la Bourgogne, de l'Ile de France et de la Provence, nous obtiendrons toujours des ensembles beaucoup plus serrés que si nous prenions au hasard des statues de toutes provenances.

Si l'on se reporte, en effet, aux tableaux de sériations[1], on

1. Ci-dessus, 1908, I, pp. 335-339.

constatera que les monuments d'une même région ont une tendance à se rapprocher les uns des autres. C'est dire que, si l'on considère l'art roman comme suffisamment représenté au Musée de sculpture comparée, on peut, d'après nos mesures définir le canon de chaque école.

L'école de Bourgogne est une des mieux caractérisées. Ses monuments se placent d'ordinaire à l'une des extrémités de

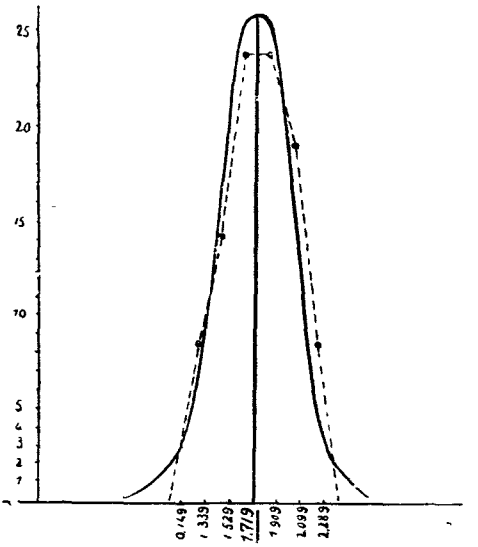


Fig. 4. — Groupement du rapport $\frac{L}{l}$. (*Module* = 0,190), dans les quatre chapiteaux de N.-D. du Port et les deux chapiteaux de S.-Nectaire.

chaque tableau. C'est la Bourgogne qui offre les statues les plus longues, les épaules les plus étroites et (sauf exception pour quelques grandes statues de Chartres) les têtes les plus petites.

L'Ile-de-France présente les mêmes caractères, mais atténués ; elle voisine toujours avec la Bourgogne. Elle est moins sensible à l'influence de la dimension.

La Provence offre le contraste le plus net avec les écoles du Nord. C'est elle, dans les grandes figures en particulier, qui

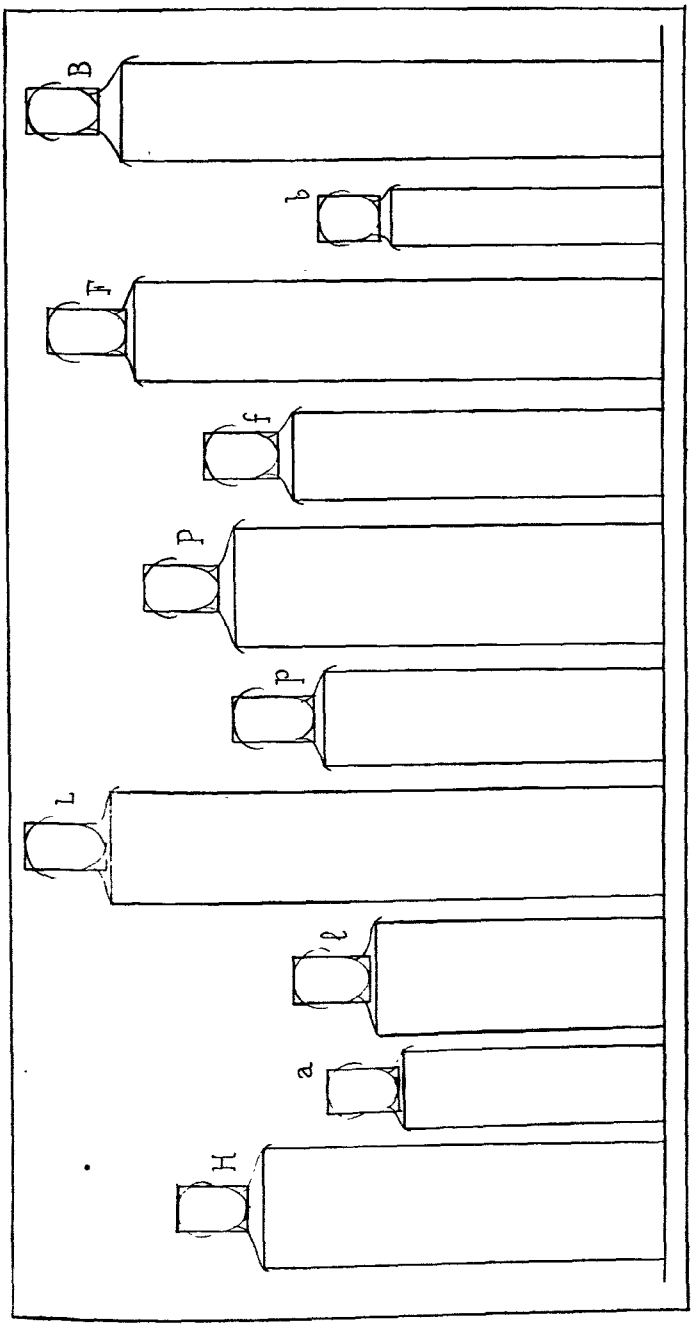


Fig. 5. — Schéma des proportions dans les principales écoles de sculpture romane (la largeur du visage prise comme unité). — H, l'homme de 30 ans, d'après Quételet. — *a*, moyenne de 20 petites figures de l'Auvergne. — *l*, moy. de 18 petites figures (assises) de Moissac; — L, moy. de 13 grandes figures du Languedoc. — *p*, moy. de 8 petites figures provençales; — P, moy. de 13 grandes figures provençales. — *f*, moy. de 25 petites figures de l'Ile-de-France; — F, moy. de 12 grandes figures de l'Ile-de-France. — *b*, moy. de 24 petites figures bourguignonnes; — B, moy. de 13 grandes figures bourguignonnes.

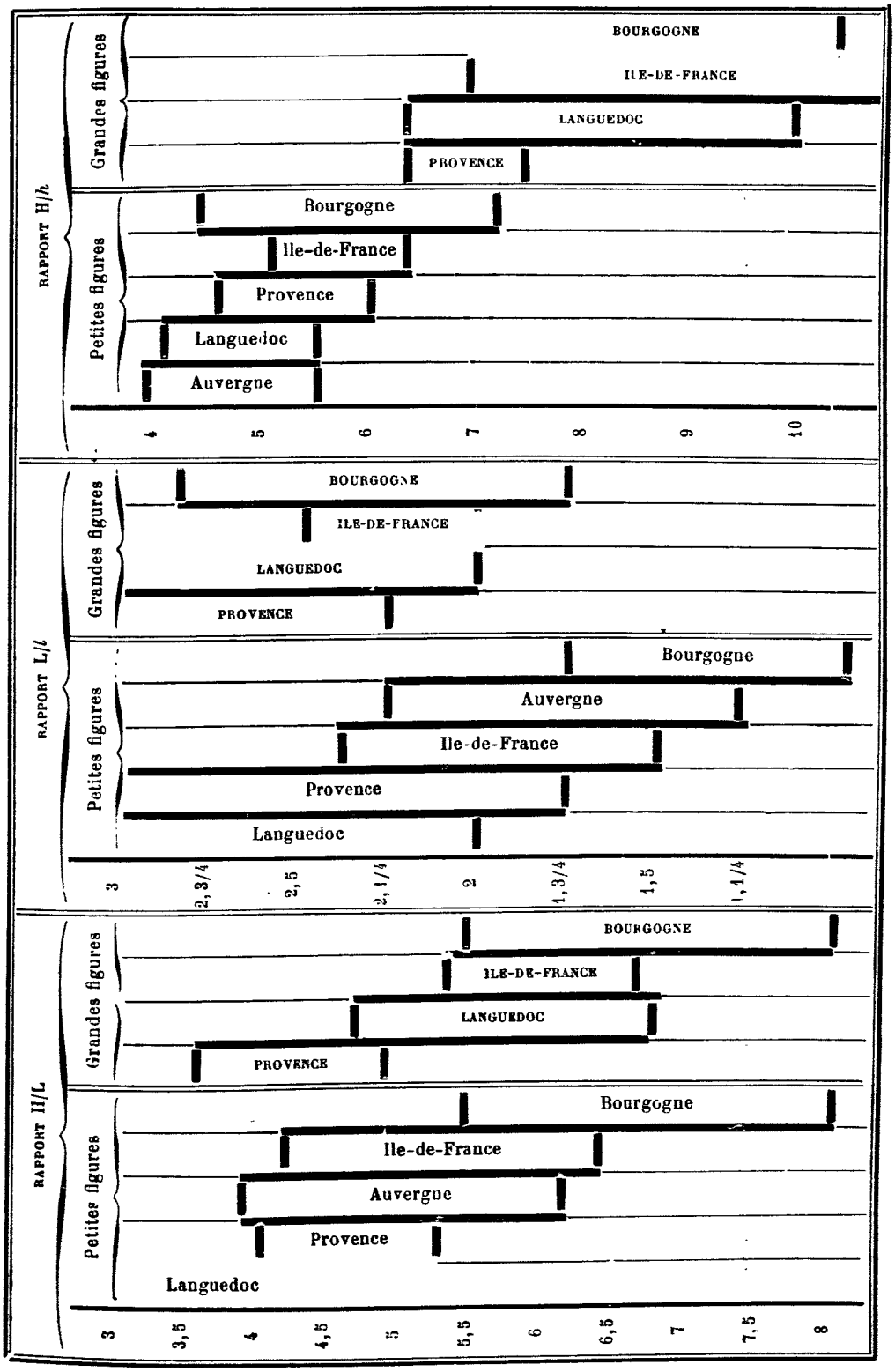
fournit les statues les plus courtes, les épaules les plus larges, les têtes les plus grosses. Si l'on ajoute que les yeux y sont remarquablement allongés pour l'époque romane et si l'on néglige les mesures de profondeur, on verra que nos statues provençales ont des proportions presque toujours voisines de celles des statues gothiques.

Les petites figures de l'AUVERGNE sont caractérisées surtout par les dimensions énormes de la tête.

Les monuments du LANGUEDOC, enfin, s'échelonnent d'ordinaire d'un bout à l'autre des tableaux, et il semble un peu arbitraire de les réunir en un seul groupe. D'une façon générale, on peut dire que les statues languedociennes, principalement les plus petites, ont les proportions assez ramassées, le corps trapu, les épaules larges, la tête grosse, comme les statues provençales; certaines grandes figures, au contraire, s'allongent comme les statues du nord, dont elles ne se distinguent alors que par leurs épaules plus larges, plus hautes, plus carrées. Cette différence peut être d'ailleurs très typique.

Il serait avantageux de posséder des données statistiques assez étendues pour pouvoir remplacer ces épithètes par des chiffres. Si nous résumons en un tableau (page 229) les observations dont nous disposons pour le moment, nous obtenons pour chaque école un domaine assez distinct.

On peut voir qu'un seul rapport suffit dans certains cas pour marquer la place d'une figure dans cette classification. Toute grande statue, par exemple, qui donne $\frac{H}{L}$ plus grand que 6,8 est bourguignonne. Si $\frac{H}{L}$ est plus petit que 4, 6 elle est provençale. Mais ces cas extrêmes sont naturellement les moins nombreux; le plus souvent, il sera nécessaire de connaître plusieurs rapports pour classer une statue.


RAPPORT H/h
Grandes figures
BOURGOGNE
ILE-DE-FRANCE
LANGUEDOC
PROVENCE
Petites figures
Bourgogne
Ile-de-France
Provence
Languedoc
Auvergne
4
5
6
7
8
9
10
RAPPORT L/l
Grandes figures
BOURGOGNE
ILE-DE-FRANCE
LANGUEDOC
PROVENCE
Petites figures
Bourgogne
Auvergne
Ile-de-France
Provence
Languedoc
3
2, 3/4
2, 5
2, 1/4
2
1, 3/4
1, 5
1, 1/4
RAPPORT H/L
Grandes figures
BOURGOGNE
ILE-DE-FRANCE
LANGUEDOC
PROVENCE
Petites figures
Bourgogne
Ile-de-France
Auvergne
Provence
Languedoc
3
3, 5
4
4, 5
5
5, 5
6
6, 5
7
7, 5
8

Prenons à titre d'exemple, parmi les petites figures de Chartres, un des beaux vieillards de l'Apocalypse (Mus. sc. comp., n° 92) : le rapport $\frac{H}{L}$ est 5,77. Nous avons le choix entre l'Auvergne, l'Ile-de-France et la Bourgogne. Mais le rapport $\frac{H}{h}$ est aussi 5,77, ce qui élimine l'Auvergne, et le rapport $\frac{L}{l}$ est 1,97, ce qui élimine la Bourgogne. Il ne reste que l'Ile-de-France.

Pour conclure, il peut être délicat, même avec trois ou quatre rapports, de distinguer quelques statues bourguignonnes de quelques statues de l'Ile-de France ou du Languedoc. Mais certaines écoles sont distinctes les unes des autres dans toute leur étendue : nous n'avons pas une seule statue bourguignonne, par exemple, qui puisse entrer dans un groupe auvergnat ou provençal[1].

***

On peut penser que, si l'on réunissait des monuments plus nombreux que ceux qui figurent ici, ces conclusions ne seraient pas très sensiblement modifiées. En parlant d'écoles, nous ne cherchons pas à définir le type moyen des œuvres d'art qui couvrent telle ou telle région ethnographiquement ou géographiquement déterminée. La recherche aurait sans doute son intérêt pour l'esthétique, puisqu'elle permettrait de mettre en lumière le rôle de certains facteurs, comme la race et le pays, dont l'importance n'est peut-être pas hors de discussion; mais, pour l'archéologue, les limites d'une école ne sont pas tracées *a priori* d'après des cartes : ce sont avant tout les limites d'in-

(1) Dans chaque région, on semble avoir adopté non seulement des proportions analogues, mais la même échelle monumentale. Les apôtres de Saint-Gilles et de Saint-Trophime ont de 1m,80 à 1m,95 de hauteur. Les figures de Corbeil, qui ont 2m,20 pourraient figurer aux piédroits de Chartres, et le Christ assis du tympan de Chartres (les mesures de la Vierge nous manquent malheureusement) se rapproche étonnamment par ses dimensions de la Vierge assise de la porte Sainte-Anne. Les dimensions absolues des statues sont un élément sur lequel il peut être utile d'attirer l'attention.

fluence de quelques monuments typiques. Il faudrait donc se servir ici avec prudence de la méthode des statistiques. On n'aurait aucun droit, pour définir une école, de considérer les monuments qui se trouvent à ses limites, toujours fort indécises, on le sait. C'est au centre de chacun de ces groupes que l'on aura les monuments bien caractérisés, ces divers centres étant reliés entre eux par des chaînes de transitions insensibles.

Ces monuments *de pure race* sont en somme relativement rares, par rapport aux innombrables croisements qui en dérivent. Que peut-on proposer, par exemple, comme sculptures vraiment provençales, quand on a ajouté à Saint-Gilles et à Saint-Trophime la frise de Notre-Dame-des-Pommiers à Beaucaire ou les quatre apôtres de Saint-Barnard de Romans ?

Il semble, autant qu'on en peut juger de sentiment, que les quelques monuments caractéristiques qui ne figurent pas au Trocadéro se comportent, à peu de chose près, comme les nôtres. Dans une école fermée comme celle de l'Auvergne, où l'on rencontre partout des types analogues, les chapiteaux de Mozac, de Royat, du Puy, de Brioude, de Saint-Saturnin, de Trizac, de Riom, Cheylade, Bezons, Aurillac, Saint-Martin-Cantalès, Ydes, Saint Amandin, Mauriac, Riom-ès-Montagnes, etc. ne s'éloignent pas plus par les proportions, à ce qu'il semble, de Notre-Dame du Port que notre second chapiteau de Saint-Nectaire.

Ce qu'une étude plus complète des monuments, classés par régions, pourrait surtout mettre en lumière, ce serait le jeu des influences et la voie par laquelle elles se sont transmises.

*
* *

Le tympan de Sainte-Croix de la Charité nous fournit une occasion assez favorable d'étudier un de ces monuments que plusieurs écoles peuvent se disputer. Groupons en deux tableaux, suivant leur taille, les quelques figures qu'il nous présente et

rapprochons-le des figures de même taille empruntées à des monuments plus ou moins voisins.

RAPPORTS	AUTUN 2 figures de 94 cm. en moy.	LA CHARITÉ 3 figures de 92 cm. en moy.	CHARTRES 6 figures de 95 cm. en moy.	Pte Ste-ANNE 2 figures de 95 cm. en moy.
$\frac{H}{L}$	7,42	5,91	5,53	4,95
$\frac{E}{L}$	6,23	4,91	4,46	4,15
$\frac{H}{h}$	3,18	5,94	5,91	6,22
$\frac{L}{l}$	1,69	2,01	1,99	1,99

RAPPORTS	VÉZELAY 5 figures de 65 cm. en moy.	AUTUN 18 figures de 67 cm. en moy.	LA CHARITÉ 5 figures de 53 cm. en moy.	CHARTRES 27 figures de 68 cm. en moy.
$\frac{H}{L}$	6,03	6,44	4,71	5,75
$\frac{E}{L}$	4,82	5,29	4,01	4,58
$\frac{H}{h}$	5,28	5,84	4,98	5,25
$\frac{L}{l}$	1,37	1,48	1,80	1,91

On peut voir que, par les propoptions, Sainte-Croix s'éloigne toujours assez nettement de l'école bourguignonne, à laquelle elle devrait géographiquement se rattacher. Elle se place parfois entre la Bourgogne et l'Ile-de-France, non loin de Chartres ($\frac{H}{L}$ et $\frac{E}{L}$ des figures moyennes; $\frac{L}{l}$ des petites figures); elle coïncide parfois avec des monuments de l'Ile-de-France $\frac{L}{l}$ et $\frac{H}{h}$ des figures moyennes); parfois même, elle s'éloigne plus de la Bourgogne que les monuments de l'Ile-de-France eux-mêmes ($\frac{H}{L}$, $\frac{E}{L}$ et $\frac{H}{h}$ des petites figures). D'après le tableau précédent, on serait amené à ranger, selon l'ordre même

des chiffres, les cinq monuments représentés dans l'ordre suivant : 1° Vézelay et Autun ; 2° la Charité et Chartres ; 3° Porte-Sainte-Anne — c'est-à-dire qu'on retrouverait précisément l'ordre chronologique ou tout au moins l'ordre logique qui paraît s'imposer [1].

***

Si nous réunissons maintenant les cinq écoles que nous venons de considérer séparément, nous nous trouvons dans l'impossibilité presque absolue de résumer en un seul canon les proportions typiques de la statue romane. Même si les écoles étaient moins différenciées, nous avons affaire à un art si changeant et si variable qu'il faudrait des milliers de chiffres pour obtenir des *moyennes* valables.

Cette variabilité, assurément, s'est montrée très inégale suivant les caractères envisagés. Alors que les proportions générales et les proportions du corps étaient d'une instabilité extrême, certains rapports, comme les proportions propres de l'œil, fournissaient avec une centaine de cas seulement des groupes à la fois très homogènes et très caractéristiques [2].

En général, les formes du visage ne variaient que dans les limites normales en hauteur, largeur et profondeur. Dans la dimension même, la tête restait relativement constante pour les statues les plus diverses. Peut-être est-ce une loi générale. Il semble cependant qu'elle ait trouvé ici un terrain particulièrement favorable. Les formes du visage n'ont pas été modifiées parce qu'elles sont elles-mêmes peu variables dans la nature ; aussi parce qu'elles sont trop importantes et par suite trop connues, à cause de leur rôle d'interprètes de la vie intérieure. Quand la surface et le relief lui sont limités, l'ouvrier renonce à réduire proportionnellement les dimensions du visage, parce qu'il n'aurait plus la place d'exprimer clairement ce qu'il a à

1. Voir notamment les conclusions de M. R. de Lasteyrie, *Études sur la Sculpture française du moyen âge*, 1902 (*Monuments Piot*, VIII, p. 78-79).
2. Voy. ci-dessus, 1908, I, p. 348-351.

dire dans sa langue un peu fruste. C'est le corps qui est alors sacrifié parce qu'il est ici jugé plus accessoire. Il n'en serait probablement pas de même dans un art préoccupé de la beauté physique plus que de la vie morale, ou, tout au moins, moins libre et plus soucieux de correction.

Faute de *moyennes* aptes à résumer l'ensemble du XII^e^ siècle, nous pouvons cependant noter des indices qui distinguent assez aisément une statue romane de toute autre et en particulier d'une statue gothique. Cette variabilité que nous venons de constater fait précisément que chacune de nos figures présente quelque exagération caractéristique. Si l'on fait exception pour la Provence, qui a une tendance remarquable à se rapprocher de l'art du XIII^e^ siècle, la plupart de nos rapports oscillent dans des limites doubles, on l'a vu, de celles des XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles réunis. On ne rencontrera qu'exceptionnellement, à partir du XIII^e^ siècle, ces proportions allongées ($\frac{H}{L}$ supérieur à 5,5), ces épaules étroites ($\frac{L}{l}$ inférieur à 2), ces têtes tantôt énormes ($\frac{H}{h}$ inférieur à 5,25), tantôt très petites ($\frac{H}{h}$ supérieur à 8), ces pieds minuscules (d'une longueur inférieure aux 7 dixièmes de h), ces yeux très grands, toujours supérieurs à la moyenne normale ($\frac{l}{o' - o}$ inférieur à 1,9) et surtout très ronds ($\frac{o' - o}{2\,d}$ inférieur à 2), ces poitrines très plates enfin, en un mot ces disproportions qui se constatent sinon toujours réunies, tout au moins isolément dans chaque statue du XII^e^ siècle.

Certains traits, comme les yeux très grands et très ouverts, les pieds très petits, paraissent se rencontrer de préférence dans les plus anciens des monuments romans. Mais le petit nombre des monuments étudiés ici et l'incertitude de leur chronologie ne permettent pas de chercher dès maintenant à exprimer en chiffres l'évolution de chaque rapport au cours du XII^e^ siècle.

Tout au plus peut-on essayer d'esquisser la direction générale de cette évolution.

***

Au point de départ de chaque école, nous trouvons assez bien marquée l'influence des arts antérieurs. Le midi de la France est resté fidèle le plus souvent aux traditions gallo-romaines. La figure du Bon Pasteur, dans le sarcophage de La Gayolle, pourrait être auvergnate ($\frac{H}{L} = 4{,}34$; $\frac{L}{l} = 1{,}89$; $\frac{H}{h} = 4{,}83$). Dans une dizaine d'autres figures empruntées aux stèles de Sens, à l'autel de Paris, à l'autel de Reims. les proportions générales, la largeur des épaules font prévoir les statues de la Provence et aussi quelques petites figures languedociennes (en moyenne, $\frac{H}{L} = 4{,}02$; $\frac{L}{l} = 2{,}43$). La tête est à peine un peu moins grosse que dans les petites statues romanes du midi de la France (moyenne $\frac{H}{h} = 6{,}00$).

Quelques mesures prises sur des moulages d'ivoires[1], sur des photographies de mosaïques et de peintures, à la collection chrétienne byzantine de l'École des Hautes-Études, permettent d'autre part d'entrevoir le rôle des modèles importés d'Orient. Les rapports ainsi obtenus pourraient appartenir à quelque grande figure du Languedoc. (La moyenne de 20 figures donne : $\frac{H}{L} = 4{,}92$; $\frac{E}{L} = 4{,}09$; $\frac{H}{h} = 7{,}66$; $\frac{L}{l} = 2{,}98$). Les figures byzantines conservent en effet les épaules beaucoup plus larges que dans notre art septentrional. Ce que les écoles du Nord ont surtout retenu de l'art byzantin, c'est la tendance assez fréquente à exagérer la longueur du corps et la petitesse de la tête ($\frac{H}{h}$ atteint

1. On peut les consulter, malgré leur petite taille : ils paraissent très peu sensibles à la loi de l'échelle.

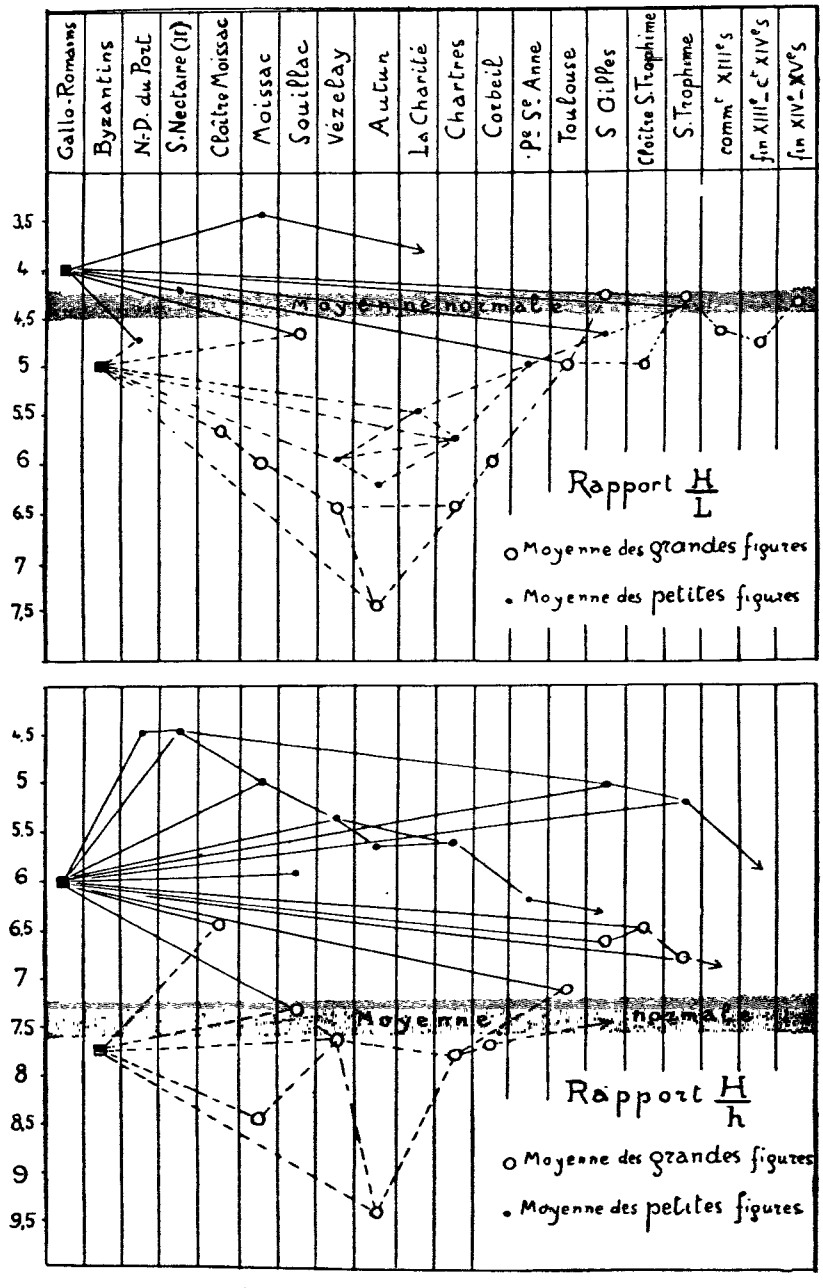


Fig. 6. — Évolution des proportions à l'époque romane.

8,5 dans l'ivoire du couronnement de Romain IV et d'Eudoxie, à la Bibliothèque Nationale; on trouverait même 9,5 dans les mosaïques de Ravenne).

Dans les deux schémas précédents, qui essaient de représenter cette généalogie des proportions, les seuls éléments de fait sont les moyennes de nos rapports, figurées par des cercles et des points. Les lignes qui marquent la filiation entre les divers groupes, comme le rang assigné à chaque monument, ne prétendent exprimer qu'une pure hypothèse, répondant à titre provisoire au besoin de trouver quelque enchaînement dans les faits constatés.

Sauf pour quelques grandes figures du Languedoc, qui sont entièrement byzantines, il ne paraît y avoir eu qu'exceptionnellement dans l'art roman imitation littérale de ces modèles gallo-romains ou byzantins. Selon les régions, c'est l'une ou l'autre mode qui a prévalu, mais ces modes ne se sont jamais figées et réduites en formules immuables. Il semble bien que chaque école se soit empressée tout d'abord de continuer, en les exagérant progressivement jusqu'aux limites du possible, les caractères et les tendances des modèles adoptés.

Autun serait le point extrême de l'allongement du corps, de la petitesse de la tête, comme conséquence des modes byzantines ; les petites figures de Moissac, celles de l'Auvergne montreraient au contraire jusqu'où l'on pouvait conduire les tendances gallo-romaines à grossir la tête et à écraser les proportions générales.

Dans la seconde moitié du siècle, soit que ces deux forces divergentes se soient neutralisées, soit que l'influence du modèle vivant n'ait pas tardé à se faire sentir chez des artistes nés observateurs et réalistes, les deux courants ont tourné insensiblement pour prendre une direction convergente et se rejoindre au XIII^e^ siècle non loin de la moyenne normale.

CONCLUSION

Il me serait beaucoup plus agréable de laisser au lecteur le soin de dresser lui-même le bilan des recherches qui viennent d'être exposées. C'est ce que j'avais fait dans la première rédaction de ce travail ; mais la méfiance systématique aussi bien que la confiance excessive qui ont accueilli des essais de la même nature me paraissent reposer sur des malentendus qu'il peut être utile de dissiper.

Qu'il me soit permis de rappeler d'abord quel était le but de ces recherches, tel qu'il a été indiqué dès les premières lignes. La statuaire romane n'est représentée ici que par 230 figures ; chaque figure ne se prête pas à la mensuration des huit dimensions adoptées dans ce travail ; si bien qu'en fin de compte, pour chacun de nos rapports, on ne peut réunir, en ce qui concerne le XII^e^ siècle, que 120 observations environ. Il n'est pas nécessaire d'être très versé dans les études statistiques pour comprendre que, dans ces conditions, on ne pouvait prétendre ici à des conclusions définitives sur la statuaire romane. En tout cas, si l'on eût espéré faire des révélations sensationnelles sur cet art, le terrain eût été mal choisi : il serait vraiment bien extraordinaire qu'il restât beaucoup à dire sur des statues cent fois interrogées par tous les archéologues. Si, chemin faisant, l'on a essayé cependant de mettre en lumière quelques faits nouveaux, de préciser ou de rectifier quelques opinions sur la sculpture du XII^e^ siècle, c'était avant tout pour montrer que la méthode n'était pas stérile et pouvait, même dans des conditions défavorables, conduire à quelques résultats immédiats. Mais la statuaire romane ne venait ici qu'à titre d'exemple. L'objet du travail était la méthode même et sa portée.

Les procédés pratiques de mensuration rencontrent des difficultés que l'on ne paraît pas avoir soupçonnées. Lorsqu'ont

paru, de notre temps, les mémoires déjà cités sur les proportions des statues grecques, quelques-uns des plus autorisés parmi les archéologues européens ont jugé ces tentatives d'assez haut ; dans leur empressement à contester d'après les résultats l'opportunité des mensurations, ils ont passé fort rapidement sur l'examen des mensurations elles-mêmes.

Nous avons vu cependant que le plus méritoire de ces travaux, celui de Kalkmann, prêtait à ce point de vue à de graves critiques : mauvais choix des monuments, nombre trop faible d'observations pour la vaste période de l'histoire envisagée, procédés insuffisamment déterminés, repères mal choisis et mal définis, instrument incapable de donner correctement les mesures qu'il prétend donner, mesures proportionnelles sans valeur (l'unité choisie étant la plus incertaine et la plus arbitraire de toutes les dimensions mesurées), adoption exclusive des rapports les plus inexpressifs de tous, enfin absence de toute méthode, mathématique ou autre, pour grouper ou interpréter les résultats obtenus. Or, la technique est précisément la seule partie du travail qui ait eu l'approbation de Furtwaengler ; si bien que sa discussion s'applique, à son insu, à des faits dont pas un n'est établi par des procédés acceptables. Cela me gêne quelque peu, je l'avoue, dans mon admiration pour son réquisitoire déjà classique.

J'en veux plus encore à M. Lechat [1]. Il affirme son « droit de parler avec sévérité » du principe de nos recherches, et il use largement de ce droit, en se basant uniquement sur les conclusions de Winter ; mais nous ne savons rien de la méthode de Winter, sinon qu'il mesurait — le malheureux ! — au dixième de millimètre.

Cette question préalable des procédés de mensuration est au contraire la seule qui me laisse quelque inquiétude. Si l'on arrive à s'entendre sur une méthode correcte, uniformément applicable, comme il faut le souhaiter, à toutes les époques de l'art, les autres problèmes me semblent aisés à résoudre avec un peu

1. Voir *Bull. de Corresp. hell.*, p. 524, note 1.

de bonne volonté. On ne rencontrera malheureusement pas toujours les avantages énormes qu'avaient, dans la pratique, les statues romanes : rigidité des figures, qui atténue les différences d'attitude entre les statues, et surtout extrême variabilité des proportions, qui enlève leur importance aux imperfections inévitables de la méthode. Il suffit d'avoir touché une fois en sa vie un instrument de mesure pour savoir qu'une erreur est toujours possible ; bien plus, pour savoir qu'à proprement parler tout chiffre est une *erreur*. Mais, dans la pratique, le danger de l'*erreur probable* ne s'évalue que par comparaison avec l'étendue des variations à mesurer. Un « centimètre » de couturière serait un instrument plus précis qu'il n'est nécessaire pour classer des longueurs de l'ordre des décimètres. Dans notre cas, les phénomènes étudiés étaient assez gros, semble-t-il, pour que les chiffres pussent être considérés comme établis par des procédés suffisamment rigoureux. Ce que l'on ne peut affirmer, avant d'avoir tenté l'expérience, c'est que les mêmes procédés soient applicables à toutes sortes de monuments.

Supposons résolue la question des procédés et essayons d'apprécier la portée des résultats qu'ils peuvent fournir. Encore faut-il se défendre une fois pour toutes d'une illusion si singulière qu'on s'étonne de la voir gravement discutée. A-t-on pu s'attendre réellement à ce que deux chiffres et une division pussent nous apprendre la date d'une statue, sa provenance et le nom de son auteur? Winter et Kalkmann n'étaient pas cependant tout à fait éloignés de l'espérer et ils ont été raillés avec raison de leur confiance : rien n'autorise, M. Lechat le déclare avec raison, « à prendre l'étude des proportions de la tête, mesurées à un dixième de millimètre près, pour règle première et dernière de la critique archéologique ».

Il serait illégitime, c'est entendu, d'attribuer deux statues à un même auteur, au mépris du style ou des textes, simplement parce qu'elles auraient le même nombre de têtes ou la même largeur d'épaules. Exactement aussi illégitime (ni moins, ni plus) que d'attribuer à Scopas toutes les arcades sourcilières creusées

d'une certaine façon, ou à Mantegna toutes les oreilles ourlées d'une certaine manière, ou que de naturaliser ioniens tous les visages égayés par un certain sourire pointu....; la liste de ces abus de méthode s'allongerait aisément en parcourant bien des travaux archéologiques qui ne contiennent cependant aucun tableau de chiffres.

Les proportions ne sont qu'un caractère parmi tant d'autres que l'analyse peut isoler dans une œuvre d'art. En dehors des facilités exceptionnelles qu'elles présentent pour l'étude en tant que quantités, elles n'ont aucune vertu magique leur permettant de se substituer à toutes les autres données de l'observation. De même qu'on ne peut prétendre réduire l'histoire de l'art à des monographies sur la chevelure ou les plis du costume, à des listes de signatures ou même à des recueils de textes, il serait ridicule de vouloir, suivant le mot de M. Lechat, « faire tenir l'histoire de la sculpture grecque tout entière en quelques alignements de chiffres ».

Est-on en droit de déclarer là-dessus que ces alignements de chiffres sont incapables de rien nous apprendre? Cette conclusion est aussi peu fondée que les illusions de Winter et de Kalkmann [1]. Parce que l'on a fait dire plus d'une fois à un texte plus qu'il ne contenait, devons-nous renoncer à utiliser des textes?

Si nous étions parfois tentés d'oublier ce principe que les différences ou les ressemblances entre deux œuvres ne se produisent pas d'un seul bloc, il suffirait précisément de jeter les

1. Tout le monde n'a pas adopté sur cette question de l'intérêt des mesures le système du tout ou rien. Voici notamment les réserves par lesquels M. Edm. Pottier tempérait sa méfiance : « Je m'associe aux observations présentées sur ce sujet par M. H. Lechat. Pourtant je ne crois pas inutiles ou perdues les recherches très conciencieuses qui ont été faites dans ce sens. Pour établir les proportions générales d'une œuvre et les comparer à une autre, j'estime le système des mensurations excellent et propre à rendre les plus grands services. Mais en cherchant à lui faire rendre plus qu'il ne pouvait et en descendant au calcul des infiniment petits, on a été conduit à des conclusions aussi paradoxales que fausses. » (*Bull. de Corresp. hell.*, 1896, p. 447, note 1).

Voir aussi Joubin, *La Sculpture grecque entre les guerres médiques et l'époque de Périclès*, Paris, 1901, p. 39-40.

yeux sur une courbe ou un tableau de chiffres pour être mis en garde contre cette erreur et pour se refuser à fonder une attribution sur un indice unique, quel qu'il soit et si rigoureusement qu'il ait été noté.

Grâce à une confusion de mots, on en a conclu, avec une apparence de logique, que le sentiment se montrait toujours supérieur aux procédés de mesure les plus rigoureux. Entend-on par la méthode du sentiment (si l'on peut accoler ces deux termes) la synthèse inconsciente des impressions de tout ordre reçues en présence d'une œuvre d'art? En ce sens, nous aurions sans doute à faire plus d'une réserve, parce que cette méthode s'appuie sur des cas typiques et non sur des moyennes, parce qu'elle résume une foule de remarques dont le détail est soustrait à la discussion, parce qu'elle vaut en résumé ce que valent l'expérience, la sagacité, la sûreté de coup d'œil de celui qui l'emploie ; mais nous avons déjà accordé qu'elle peut être souvent préférée à la méthode plus incomplète encore qui se bornerait à l'analyse exclusive d'un certain caractère. La première s'applique, bien ou mal, à cette somme qu'est l'œuvre d'art; la seconde n'envisage qu'un des éléments de cette somme. La partie est trop inégale pour qu'il y ait intérêt à opposer de cette manière, comme on le fait volontiers, le sentiment au chiffre.

En bonne justice, il faudrait placer en face du sentiment l'ensemble des observations méthodiques qui peuvent être faites sur une œuvre d'art. L'utilité de ces dernières ne sera pas contestée. Personne, par exemple, n'a analysé plus fructueusement que M. Lechat le parti des draperies, le détail de la coiffure, les nuances de l'expression et jusqu'au grain du marbre. « Dans l'étude des procédés archaïques, répète-t-il avec M. Heuzey, rien n'est à négliger. Les moindres détails de l'exécution deviennent des indications utiles pour reconnaître les habitudes propres à chaque atelier et pour suivre la tradition des écoles »[1].

1. Heuzey, *Bull. de Corresp. hell.*, 1884, p. 333, cité par Lechat, *La sculpture attique*, p. VI. M. Homolle, après l'analyse la plus minutieuse de quelques

Qu'après avoir ainsi examiné une œuvre, pour ainsi dire, à la loupe, on se recule ensuite pour laisser la parole au sentiment d'ensemble, rien de mieux; mais sa voix sera d'autant plus autorisée que l'analyse préalable aura été faite de plus près.

Dans la partie de cette analyse qui concerne les proportions, je crois fermement que le compas et le chiffre reprennent sur l'œil et le sentiment tout l'avantage. Que l'on me demande, avec M. Lechat, si le système des mesures « ne serait pas purement et simplement une manière pédantesque de consigner des observations très simples qui pourraient être exprimées en peu de mots aussi bien qu'en beaucoup de chiffres », je prendrai, pour répondre, le premier exemple venu. Voici une de ces observations très simples, que nous avons faite à propos des chapiteaux de Rittibitus et que nous pouvons formuler en une ligne :

Rapport : $\frac{L}{l}$. Nombre de cas : 19. *Moyenne* : 1,54.

Essayez de renoncer aux chiffres et de traduire cette constatation exactement et « en peu de mots. »

Si l'on entre parfois dans le détail et si l'on donne à côté d'une *moyenne*, en guise de références, le tableau des observations qui l'ont fournie, c'est précisément que les chiffres permettent de le faire en cent fois moins de place que des adjectifs. Rien n'est aussi absurde, assurément, que de s'imaginer avoir fait œuvre scientifique par le simple emploi de chiffres et de formules. Pourquoi en conclure que tout tableau de chiffres suppose du pédantisme? Lorsqu'il s'agit de pures quantités — c'est notre cas —, les chiffres ne sont pas seulement

statues, écrivait de son côté : « Ce ne sont que détails; mais on ne saurait négliger les particularités de costume et de facture: on peut presque dire que plus ils sont ténus, plus ils sont à considérer, car ils ne s'imposaient pas comme une nécessité. La parenté des œuvres où on les relève en devient plus probable. » (*Bull. de Corresp. hell.*, 1900, p. 461.)

On sait enfin les services rendus à l'histoire de la peinture italienne par la méthode dite de Morelli, qui est en train — c'est de règle — de tomber dans le discrédit, simplement parce qu'on l'a accueillie d'abord avec trop d'enthousiasme.

le moyen d'expression le plus sûr, le plus clair et le plus commode; ils sont aussi le plus naturel et le plus modeste. Et puis, est-il prudent, entre archéologues, de parler trop haut de pédantisme? Chacun n'est-il pas voué, par nécessité, à cette forme du pédantisme qui consiste à ne pas pouvoir sacrifier bien des fiches dont l'utilité est problématique? Sommes-nous bien sûrs que tous ces entassements de comparaisons, d'appréciations, de descriptions des œuvres, que tous ces *corpus* d'inscriptions, que toutes ces montagnes d'états-civils, d'inventaires et de procès-verbaux que nos bibliothèques n'arrivent plus à contenir serviront au seul but qui vaille la peine d'être poursuivi : faire mieux aimer ou mieux comprendre l'œuvre d'art, expliquer les lois de son invention et de son imitation? Lorsque le moment sera venu de débarrasser l'histoire de l'art, en connaissance de cause, de tout le poids mort qu'elle traîne après elle, lorsqu'il sera permis d'envoyer au pilon toutes celles des « pièces justificatives » qui n'auront pas trouvé de conclusion à justifier, ce n'est pas la revision de quelques colonnes de chiffres qui allongera la besogne d'une façon appréciable.

Mais, demande-t-on enfin, et demande en particulier M. Lechat, « qu'est-ce que le compas nous a appris d'intéressant que nous ne fussions à même de constater en regardant tout simplement avec nos yeux? »

Je crois que nous n'avons rien à perdre à juger nos propres sens avec plus de modestie que n'en comporte cette interrogation et je vais essayer, pour terminer cette discussion, de le montrer par des exemples.

Les premiers navigateurs qui abordèrent dans le sud de l'Amérique notèrent dans leur journal de voyage que la Patagonie était peuplée par des géants. Aujourd'hui, les anthropologues, après avoir multiplié les mesures et les calculs, nous font savoir que la taille moyenne est plus élevée de quelques millimètres en Patagonie qu'en Europe. Cela n'apprend rien de plus, si l'on veut. Cela apprend même beaucoup moins, et c'est ce qui justifiait dans ce cas le recours à la toise anthropométrique.

L'œil, qui peut se montrer instrument de synthèse assez délicat, est moins heureux dans l'analyse d'un système complexe de formes. Il n'est pas nécessaire de rappeler ces erreurs invincibles, signalées sous le nom d'illusions d'optique dans tous les manuels. A un degré plus ou moins grand, nous sommes toujours victimes d'illusions de cet ordre. Pensez aux statues du portail occidental de Chartres; l'impression qu'elles laissent n'est-elle pas celle de figures élancées jusqu'à l'exagération ? On croit ordinairement que le rapport de la tête à la taille, le nombre de têtes qui, pour la plupart des gens, caractérise l'allongement d'une figure, est dans ces statues très élevé. Mesurez : vous trouverez que toutes ces figures (à l'exception des personnages des piédroits) ont des épaules très étroites, mais ont moins de 6 têtes 1/4 (en moyenne : 5, 86), c'est-à-dire qu'elles sont en ce sens ridiculement courtes. Je sais bien que lorsque le compas a parlé, le sentiment se reprend aussitôt et déclare aussi ces statues très courtes; mais le sentiment est comme les faiseurs de prophéties ; il s'exprime en termes assez obscurs pour pouvoir s'écrier, quoi qu'il arrive : « C'est bien ce que je vous avais dit ! »

On se souvient de cette *loi de l'échelle* établie par nos mesures. Elle a des effets considérables, puisqu'au XII^e^ siècle elle admet des écarts de près de deux têtes pour une différence d'échelle de 60 centimètres ! Son domaine est extrêmement étendu et elle est, je crois, un caractère beaucoup plus universel de l'art archaïque que la célèbre *loi de frontalité* de Lange. L'œil est donc plus paresseux qu'on ne nous l'affirme, puisque, à ma connaissance, cette loi n'avait jamais été formulée Sa continuité ne peut d'ailleurs être mise en évidence que par le compas et par des tableaux de chiffres ou des diagrammes.

Mais, là encore, on pourrait admettre que l'œil était capable de nous donner par avance quelques indications[1], et surtout

1. On a noté par exemple que, dans certaines figures archaïques de l'école auvergnate, les imagiers « mesurant aux difficultés de l'entreprise les dimensions des parties à traiter », ont grandi « les têtes, les yeux et les mains hors

qu'il lui suffit d'être prévenu pour constater grossièrement, à son tour, ce qu'a révélé le compas. Regardons maintenant côte à côte le Charles V d'André Beauneveu à Saint-Denis et celui des Célestins au Louvre[1]. Tous ceux qui ont examiné ces deux portraits ont été frappés de leur dissemblance et je m'attendais, je l'avoue, à un complet désaccord entre les mesures des visages de l'une et l'autre effigie. Le compas accuse cependant des chiffres si rapprochés pour les principales *dimensions* qu'une coïncidence fortuite est absolument inadmissible et que les deux sculpteurs ont incontestablement dû recourir à des mensurations de leur modèle. Ici le sentiment est nettement contredit par le compas. N'est-ce pas à celui-ci qu'il appartient, dans ce cas particulier, de dire le dernier mot?

Toutes les fois que nous voudrons de même rechercher si une œuvre est la libre réplique d'une autre ou une répétition exécutée au compas[2], toutes les fois aussi que nous voudrons déceler l'emploi d'un canon, la recherche sera impossible pour l'œil le plus exercé. C'est le compas lui-même qui aura seul le droit de nous donner une réponse catégorique.

Pour la statuaire romane, on l'a vu, cette réponse a toujours été négative. Au point de vue des proportions, on ne pouvait rencontrer un art moins épris d'artifices que celui du XII^e^ siècle : insoucieux plus que tout autre de régularité et de symétrie, préservé par sa naïveté des préceptes et des canons, assez vivant pour se dégager des modèles qui l'ont inspiré à ses débuts, il se montre enfin d'une indépendance extrême vis-à-vis de la nature. C'est l'exemple aussi net que possible d'un art obéissant à l'instinct sans contrainte. Mais spontanéité veut-il dire désordre et caprice? Suffit-il que les sculpteurs n'aient pas consciemment obéi à certaines lois pour échapper à toute loi? Devrons-nous donner raison à tous ceux qui disent à l'historien et au critique :

de toute proportion. » Cf. André Michel, *Histoire de l'art*, t. I, 2^e^ partie, pp. 597 et 600.

1. *Musées et monuments de France*, 1906, pl. 36.
2. C'est le cas notamment pour plusieurs bustes de Voltaire par Houdon.

« Vous n'avez pas le droit d'enfermer les chefs-d'œuvre dans des catégories et de réduire le développement de l'art en formules; l'individualité de l'artiste est une puissance libre, se jouant en toute fantaisie au milieu des conditions d'hérédité et de milieu, bouleversant toutes les conclusions que l'on peut tirer des influences et des comparaisons? »

Nous voyons au contraire, et cela d'autant plus nettement que nous pouvons embrasser d'un seul coup d'œil un nombre plus considérable de faits, qu'il est aussi interdit à un artiste de se renouveler entièrement que de se répéter exactement; nous voyons que tout effort heureux d'invention dans l'art, pour grand pour important qu'il puisse être, est précédé par des tentatives moins hardies, suivi par des imitations plus ou moins conscientes, si bien que, dans un milieu donné, une forme n'apparaît jamais comme isolée, mais comme environnée d'un cortège de formes semblables; c'est ce qui légitime les catégories et les comparaisons.

L'étude du *groupement* des rapports, la recherche des facteurs du *groupement* et des variations nous a amenés à saisir le lien qui relie nécessairement les formes aux conditions techniques, historiques, etc. du travail. Contrairement à ce que pensent volontiers les artistes eux-mêmes, la liberté, ou, si l'on veut employer un mot plus concret, l'individualité de l'artiste joue un rôle relativement modeste parmi ces conditions.

Ce n'est pas une découverte; c'est le postulat implicitement contenu dans toute recherche archéologique. Des expériences analogues à celles qui précèdent ne peuvent que fournir dans une langue nouvelle une confirmation nouvelle de ce principe. Leur avantage est de nous faire toucher du doigt à la fois l'existence de ce déterminisme et sa remarquable complexité.

L'examen de nos groupes de mesures nous a suggéré cette formule pour résumer la loi générale de ce déterminisme : *tout se passe comme si la cohésion mathématique d'un groupe était en raison directe de l'homogénéité originelle de ce groupe.* C'est-à-dire, en d'autres termes, que des œuvres sont d'autant plus

voisines qu'elles ont été créées dans des conditions plus voisines.

En isolant tour à tour certains de ces facteurs, nous avons pu les prendre, pour ainsi dire, sur le fait et noter quelques cas particuliers de la loi précédente. Nous pouvons ainsi poser en principe qu'*on obtient des groupes plus serrés avec* n *statues* :

D'un même auteur qu'avec n *statues d'auteurs différents* ;
D'une même école..... ..... d'écoles différentes ;
D'une même époque..... .... d'époques différentes;
D'un même rôle iconographique..... de rôles différents ;
D'un même rôle monumental..... de rôles différents ;
D'une même échelle..... .... d'échelles différentes;

On vu qu'un des éléments les plus importants de nos recherches était le nombre des cas, et que les lois étaient suivies d'autant plus rigoureusement que ce nombre était plus grand. Cela permet d'entrevoir la possibilité de préciser davantage dans la suite l'importance et le rôle des facteurs que nous venons d'énumérer. Pour l'étude de certains d'entre eux, d'autres époques se montreront infiniment préférables au XII^e^ siècle, où les occasions sont bien rares, en ce qui concerne notamment l'auteur et la date, d'aller du connu à l'inconnu.

On a vu aussi que ces lois étaient d'autant plus aisées à saisir que ces facteurs pouvaient être notés avec plus de précision. Ici encore aucune langue ne s'est montrée plus précise et plus souple que le chiffre. La *loi de l'échelle* en fournit la démonstration la plus frappante. Sa rigueur et sa continuité n'ont pu être mises en lumière que parce que nous pouvions noter à la fois les variations quantitatives du facteur, l'échelle, et du caractère, le rapport $\frac{H}{h}$. Il semble donc bien que les phénomènes perdent leur aspect capricieux et fantasque chaque fois que nous sommes en possession des moyens d'étude et de la langue aptes à enregistrer leur jeu en dépit de sa mobilité.

Il n'est donc pas chimérique d'espérer que la continuation de ces recherches pourra conduire à un double résultat, qui paraît

inaccessible par toute autre voie : fournir à l'historien la possibilité de noter objectivement un des caractères de l'œuvre d'art et de connaître la valeur pratique, le coefficient de probabilité, des conclusions fondées sur l'étude de ce caractère. Fournir à l'esthéticien l'occasion d'étudier les variations les plus insensibles de ce caractère en fonction de n'importe quel facteur, historique, géographique, technique, dont il voudra mesurer l'influence.

Parce que des sentiments obscurs jouent un grand rôle dans la création des œuvres d'art, parce que, pour goûter ces œuvres et aussi — jusqu'à nouvel ordre — pour les apprécier et discuter de leur valeur, nous devons faire appel à des sentiments obscurs, il ne faut pas en conclure que l'étude de l'art relève du sentiment seul. Nous avançons à tâtons à l'aide d'instruments imparfaits qui se contrôlent l'un par l'autre. Le sentiment a son rôle. L'analyse méthodique a le sien. Quand, par exception, leurs contradictions ne se résolvent pas d'elles-mêmes, je crois qu'aucun homme de bonne foi ne peut décider sans examen et une fois pour toutes de quel côté doit se trouver l'erreur. Rien n'est plus loin de ma pensée que de croire préférable à toute autre la méthode qui a inspiré ces recherches. Leur but sera largement atteint si j'ai démontré que la condamnation de leur principe avait été trop hâtive et qu'il peut être utile de les continuer.

Jean LARAN.

UN NOUVEAU SCEAU DU SCRIBE UR-ENLIL

FILS DE KA-ŠÂ(G)-AB [1]

(PLANCHE XIII)

L'époque des rois d'Ur, au deuxième millénaire avant l'ère chrétienne, est caractérisée en glyptique par deux scènes principales qui se reproduisent presque indéfiniment. L'une d'elles fut connue dès 1752 par le sceau de Puria, fils d'Abanum[2], que publia Anne de Caylus dans le premier volume de son *Recueil d'Antiquités*; l'autre a paru pour la première fois au début du XIX^e^ siècle quand, en 1820, Dorow fit connaître, d'après un dessin de Rich, le cylindre de Haśhamer[3], patési d'Iśkun-Sin et vassal de Ur-Engur) le fondateur de la dynastie d'Ur.

Au premier groupe appartient le sceau de Ur-Enlil, fils de Kaśâ(g)-ab, publié par le P. Scheil dans ses *Notes d'Épigraphie et d'Archéologie*[4] et par M. Léon Heuzey dans les *Découvertes en Chaldée*[5] (fig. 3)[6]; au second groupe, un autre cachet du même scribe dont j'ai relevé plusieurs empreintes sur deux *enveloppes* (fig. 1 et 2) de la collection de M. J. Bessonneau qui m'a fort gracieusement autorisé à le faire connaître. En combinant les diverses traces du cylindre, on peut rétablir le sujet tout entier. Vers un dieu, assis de profil à gauche, la main ouverte

1. D'après une communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 17 septembre 1909.

2. Bibliothèque nationale, n° 105. Reproduit par J. Menant dans la *Revue archéologique*, t. XIV, 1889 : *Le cylindre de Urkham au Musée britannique*, fig. 3.

3. Musée britannique, n° 89.126. Cf. J. Menant, *ibid.*, fig. 1.

4. LIII, 4. *Recueil de travaux...* sous la direction de M. Maspéro, année 1900.

5. Page 309 (1906).

6. Musée du Louvre, AOT. c. 38.

de face, s'avance une divinité qui élève la main gauche de face et de la main droite conduit, en le tenant par le poignet gauche, un personnage à la tête soigneusement rasée qui élève la main droite de profil devant sa figure. Dans le champ, en haut, devant le dieu assis, le croissant surmonté d'un disque dans lequel est inscrite une étoile à quatre branches avec faisceaux de trois rayons ondulés entre deux branches successives; entre les deux autres personnages, l'aigle léontocéphale. Ce qui fait l'intérêt particulier de ce cachet c'est, d'une part, le siège du dieu; d'autre part, l'emblème dressé devant lui.

D'ordinaire, le siège est une sorte de cube au côté formé parfois de plusieurs panneaux, un tabouret recouvert de coussins de kaunakès, une chaise ou un fauteuil. Ici, c'est un animal, une chèvre à la tête de laquelle paraît attaché un lien qui part de la main gauche du dieu et passe sur son épaule. On n'a encore signalé aucun exemple analogue[1]; mais il importe de le constater, en Babylonie on a représenté certaines divinités debout sur le dos d'un quadrupède tenu par un lien, tel le dieu de la foudre au-dessus d'un taureau (fig. 4)[2]; d'autres fois, la divinité est caractérisée par un animal posé sous ses pieds et également tenu par un lien : la déesse guerrière est souvent ainsi accompagnée d'un lion[3]. Sur une enveloppe inédite de la même époque (fig. 5)[4], une chèvre-poisson sert d'estrade au siège de la déesse caractérisée par le vase à long col et comme sur le sceau de Ur-Enlil l'animal est de profil, la tête derrière la divinité. Ailleurs (fig. 6)[5] un quadrupède fantastique supporte le degré sur lequel le dieu pose les pieds. Au siècle des rois d'Ur, des conventions analogues existaient déjà. Dans une

1. Cet article était à l'impression lorsque j'ai remarqué sur un bas-relief de Nippur, sculpté avant l'époque des rois d'Ur, une divinité qui paraît assise sur un oiseau. Cf. W. H. Ward, *Altars and Sacrifices in the primitive art of Babylonia*, fig 12.
2. Bibliothèque nationale, nº 166.
3. Musée Guimet, nº 68; cf. Bibliothèque nationale, nº 228.
4. Musée du Louvre, AO, 1651.
5. Bibliothèque nationale, nº 132.

scène semblable à celle de notre cachet, une chèvre-poisson sert d'escabeau au dieu assis[1]; sur les sceaux du prêtre Ur-Dun et de Ur-nigin-gar, serviteur du patési Ur-Lama, publiés par M. Heuzey dans les *Découvertes en Chaldée*[2], ainsi que le premier sceau connu de Ur-Enlil, un ou deux animaux se profilent sur le siège du dieu; enfin, sur un cylindre inédit du Musée historique de l'Orléanais, c'est à l'intérieur même du siège que figure un quadrupède... En ce temps-là, d'ailleurs, on sculptait déjà des trônes et on les ornait de figures animales; j'en rappellerai un seul exemple, également emprunté à la glyptique : les pieds postérieurs du fauteuil gravé sur le cylindre de Hašhamer sont en forme de pieds de biche. Sur le sceau d'Ur-Enlil rien d'analogue, je suppose; si la chèvre n'était qu'un ornement, comment s'expliquer le lien attaché à sa tête? Il n'est pas plus extraordinaire de rencontrer une divinité assise sur un quadrupède que la déesse guerrière, à l'époque babylonienne, debout au-dessus de deux lions (fig. 7)[3].

L'emblème dressé devant le dieu assis est une tige accompagnée à la partie supérieure de cinq globes. Elle figure, de chaque côté de l'image même de la stèle, parmi les symboles gravés sur l'une des sept stèles de Gudéa récemment publiée par M. Heuzey[4]. C'est le même objet que tient entre ses pattes antérieures le lion gravé derrière le dieu sur l'autre sceau de Ur-Enlil, bien que, dans ce dernier cas, les globes ou disques ne soient pas tangents les uns aux autres. Ailleurs, on le retrouve dans la main du dieu principal, et, plus tard, légèrement modifié, avec sept ou même onze globes[5].

Autant que j'en suis informé, on n'a pas signalé pour la période des rois d'Ur deux cylindres ayant servi au même per-

1. Collection de Clercq, n° 106.
2. Pages 306 et 307.
3. Bibliothèque nationale, n° 233; cf. n° 228.
4. *Fondation Piot. Monuments et mémoires*, t. XVI.
5. Cf. L. Delaporte, *Un emblème de l'époque de Gudéa* (*Revue d'Assyriologie et d'Archéologie orientale*, t. VII, 1909).

sonnage; nous en avons ici le premier exemple. A une époque antérieure le patési Lugalanda avait usé de trois sceaux au moins et le colonel Allotte de la Fuye, en les faisant connaître, se demandait : « Ces sceaux étaient-ils employés en même temps, en affectant chacun d'eux à une catégorie spéciale de documents, ou bien faut-il penser que, pour une époque déterminée, le patési n'avait qu'un sceau unique et qu'il fit usage successivement de ceux que nous connaissons? Cette dernière conjecture nous semble la plus plausible et peut-être y a-t-il une corrélation entre les sceaux et les notations chronologiques que nous trouvons portées sur les tablettes de cette époque, ce qui nous conduirait à admettre un changement de sceau annuel[1] ». Un contemporain de Lugalanda, le scribe Eniggal, a possédé au moins deux sceaux, mais sa situation sociale s'était modifiée : après avoir été attaché à la « maison des femmes », il était devenu scribe de la déesse Bau. Les deux cachets de Ur-Enlil portent une même légende et rien ne peut nous guider pour former des hypothèses. Sans qu'il y ait une ligne de démarcation bien nette, il semble que la scène figurée sur le sceau de Hašhamer s'est reproduite surtout dans la première partie du siècle des rois d'Ur, tandis que la scène de sceau de Puria paraît s'être répandue plutôt à la fin de cette période; il eût donc été séduisant de penser qu'un changement de règne ou quelque autre important événement avait déterminé le scribe à se faire graver un cylindre ; une telle conjecture ne saurait mais s'appuyer sur un seul exemple.

L. DELAPORTE.

1. *Les sceaux de Lougalanda patési de Lagasch* (*Sirpourla*) *et de femme Barnamtarra* (*Revue d'Assyriologie et d'Archéologie orientale*, t. VI, 1907).

LA PORTE NOIRE DE BESANÇON

Les sculptures de l'arc romain de Besançon, connu sous le nom de *Porte Noire*, ont été fort maltraitées par le temps. Les



Fig. 1. — Vue d'ensemble de la Porte Noire.

dessins que Chifflet en a publiés dans son ouvrage *Vesontio* sont en grande partie de fantaisie et inutilisables. La belle plan-

che d'ensemble de Laborde (*Les Monuments de la France*, 1816, t. I, pl. 109) est loin d'être aussi précise et détaillée qu'on le voudrait ; l'auteur nous avertit lui-même que « un instant seulement avant le coucher du soleil, les rayons qui glissent obliquement permettent de distinguer les nombreux ornements dont il [l'arc] est chargé » (p. 90). Malgré son imperfection, la planche de Laborde est la seule que citent les deux derniers archéologues qui ont dressé la liste des arcs de triomphe romains, MM. P. Graef[1] et Curtis[2].



Fig. 2. — Bas-reliefs entre les colonnes, à gauche du spectateur. (*Répertoire*, p. 78-79.)

En préparant le tome Ier de mon *Répertoire de Reliefs*, qui est consacré aux « Ensembles », j'ai été embarrassé de trouver de bons modèles d'après lesquels M. Paride Weber pût dessiner au trait les reliefs de l'arc de Besançon. Il est vrai que des moulages de ces reliefs existent au Musée de la ville, où M. le commandant Espérandieu les a photographiés ; mais, sur ces photographies de moulages presque frustes, il est

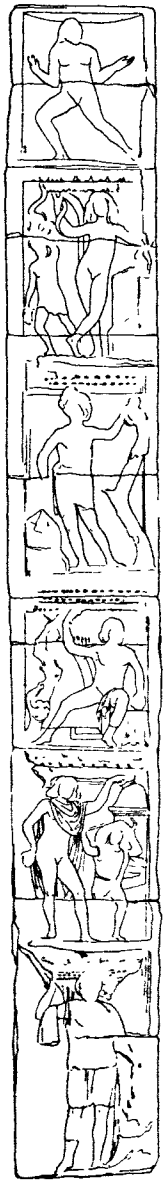


Fig. 3. — Sculptures développées du pied droit n° 7. (*Répertoire*, p. 78, 79.)

1. Art *Triumphbogen* dans les *Denkmäler* de Baumeister.

2. *Papers of the American school in Rome*, t. II.

impossible de suivre un contour. J'écrivis à mon camarade Léon Vernier, professeur à l'Université de Besançon, pour le prier de faire exécuter pour moi des dessins sincères, par un *artiste* qui n'eût pas les idées préconçues d'un *archéologue* sur le sens des diverses scènes représentées. M. Vernier s'adressa à M. Spitz, professeur de dessin au lycée de Besançon, qui voulut bien se charger de ce travail. Malheureusement, l'hiver de 1908-9 fut très dur, le printemps tardif ; je dus me tirer d'af-

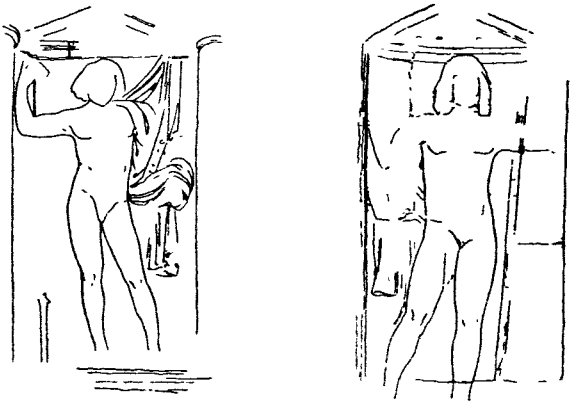


Fig. 4 et 5. — Deux figures (la seconde moderne) à gauche et à droite de la voûte. (*Répertoire*, p. 78, 79.)

faire sans attendre les dessins qui n'arrivaient pas. Je combinai, à cet effet, des lithographies naïves, mais certainement honnêtes, publiées en 1875 par M. l'architecte Marnotte (Académie de Besançon) avec les dessins partiels, dignes de toute confiance, qui illustrent deux brochures de M. Vaissier, conservateur du Musée archéologique[1] : *Les colonnes à figures de la Porte Noire à Besançon*, 1902 (extr. des *Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs*, 7e série, t. VI) et *Porte Noire, l'arc antique de Besançon et ses commentateurs*, Besançon, 1903 (*ibid.*, t. VII). Les pages 78-82 du tome Ier de mon *Répertoire*, publié au mois d'août 1909, donnent les dessins exécutés par M. Weber d'après les sources que je viens d'énumérer. Tout cela était gravé quand je reçus les

1. M. Vaissier est mort au mois de mai 1909.

excellents dessins de M. Spitz ; j'ai promis (*Répertoire*, p. 78) de les publier dans la *Revue* et je le fais avec d'autant plus de plaisir qu'en confirmant, dans leur ensemble et dans la plupart des détails, ce qu'ont vu Laborde, Marnotte et Vaissier, ils apportent un témoignage indépendant au déchiffrement de sculptures qui sont restées à peu près inconnues des archéologues.

Les dessins originaux de M. Spitz, exécutés à la mine de plomb, sont déposés au Musée de Saint-Germain ; les calques à la plume que je publie sont dus à M. Champion. Je range ces dessins dans l'ordre suivi par le *Répertoire*, afin de faciliter les comparaisons.

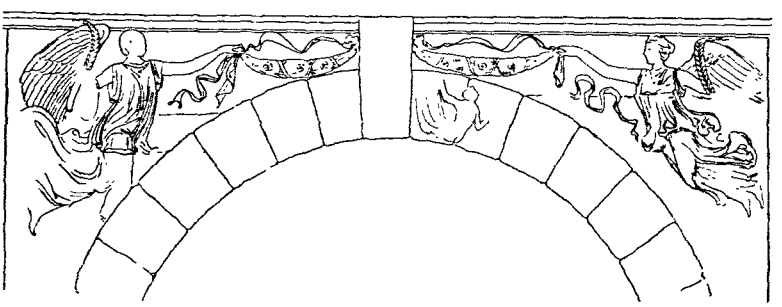


Fig 6. — Les Victoires au-dessus de la voûte. (*Répertoire*, p. 78, 79.)

« Sur les seize colonnes que comportait le monument à double façade, écrivait en 1902 M. Vaissier, il n'en reste plus que six, dont trois, décorées de scènes figurées, attendent depuis longtemps une exacte lecture ».

Les archéologues ont maintenant sous les yeux tous les éléments *déchiffrables* de cet ensemble, à l'exception des sculptures que M. Vaissier signale comme il suit dans sa brochure de 1902 (p. 12) : « En raison de l'effritement déjà ancien, mais toujours croissant de la pierre, ainsi que de la hauteur inaccessible, il ne nous est pas possible de décrire les quatre bas-reliefs de la petite colonne de l'étage supérieur. J.-J. Chifflet a cru y reconnaître Atlas supportant le monde, la Renommée avec sa trompette, Saturne avec sa faux et Esculape tenant un serpent de chaque main. Ce témoignage est de peu de valeur, attendu que

le prétendu Atlas fait partie d'un groupe de trois figures élevant

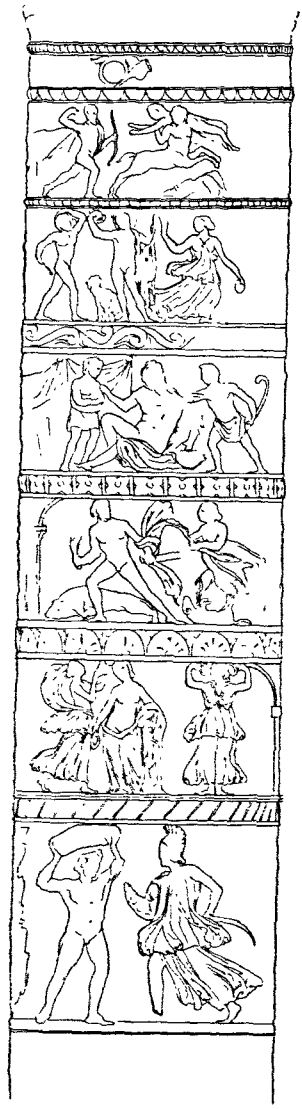


Fig. 7

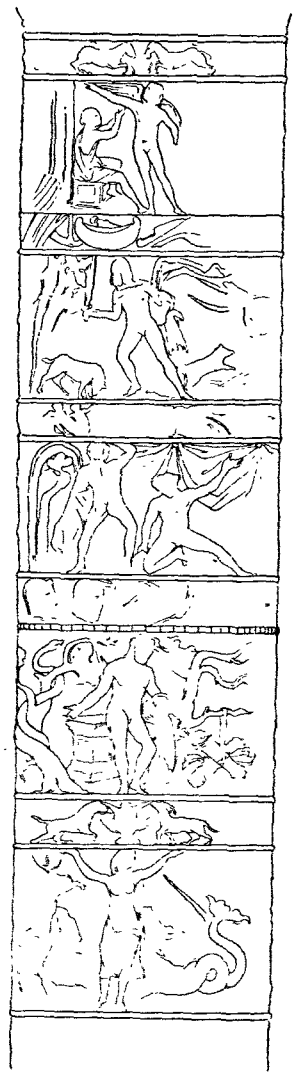


Fig. 8.

Fig. 7. — Vue d'ensemble, avec dessins développés, des sculptures de la colonne située derrière la porte à droite. (*Répertoire*, p. 80.) — Fig. 8. — Développement des sculptures de la colonne 6, sur la gauche. (*Répertoire*, p. 81.)

les bras en manière de cariatides décoratives, et que les com-

partiments suivants comptent chacun au moins deux personnages ».

Voici quelques observations touchant l'interprétation des reliefs dont je viens de réunir les dessins.

Fig. 2. — Hercule à la partie supérieure, Niké en dessous. Je ne saisis pas la signification des petites figures.

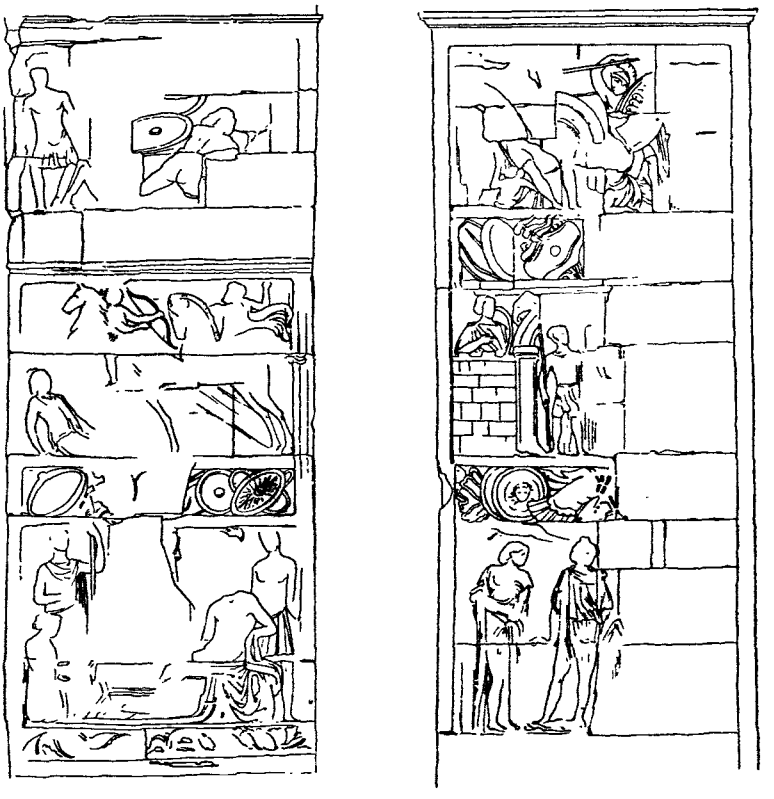


Fig. 9 et 10. — Reliefs sur le retour des pieds-droits, nos 8 et 9. (*Répertoire*, p. 81.)

Fig. 3. — Dans sa brochure de 1903, M. Vaissier voit dans ces six figures des symboles des mois : Hercule chasseur (juillet) ; la Vierge (août) ; un éphèbe cueillant des fruits (septembre) ; Bacchus tenant une grappe (octobre) ; offrande de prémices agricoles (novembre) ; un paysan rapportant chez lui les

provisions de l'hiver (décembre). Ces interprétations valent certes bien mieux que celles de Chifflet (par exemple, pour le n° 5, Romulus et Aurélien !); mais elles laissent subsister des difficultés. Je ne pense pas que le signe de la Vierge ait jamais pu être figuré au IIe siècle comme on le voit sur le n° 2.



Fig. 11. — Reliefs de l'entrecolonnement derrière la porte. (*Répertoire*, p. 82.)

Fig. 4 et 5. — On a voulu reconnaître ici les Dioscures; la seule figure antique représente certainement Hercule.

Fig. 7. — I. Nessus, Déjanire, Hercule (Vaissier, 1902, p. 10). — II. Bacchus avec panthère, Bacchant et Bacchante (*ibid.*). — III. « Silène ivre et roulant à terre; deux gais compagnons s'empressant à lui porter secours » (*ib.*). Il peut s'agir d'un épisode de la fable, par exemple de celui de Mercure et Argus (A. J.-Reinach). — IV. « La reine des Amazones remettant sa ceinture à Hercule » (Vaissier, p. 11). Je crois qu'A. J.-Reinach a justement reconnu la folie d'Ajax, c'est-à-dire le héros avec Lyssa. — V. « Ariane entre une suivante qui la couronne et une danseuse ». (Vaissier, p. 11.) M. A. J.-Reinach a songé à Pandore. — VI. « Minerve et un géant ». (Vaissier, p. 11.)

Fig. 8. — I. « Aurélien offrant le *donativum* » (Chifflet); Dédale ajustant les ailes d'Icare (Hettner, puis Vaissier, 1902, p. 5). — II. « Hercule occupé à terroriser des animaux ». (Vaissier, p. 7.) C'est bien plutôt, comme au n° IV du précédent, la folie d'Ajax. — III. « Un centurion menaçant un rebelle » (Chifflet); Thésée et le Minotaure (Vaissier). — IV. « Un condamné attendant son supplice » (Chifflet); « un Druide » (Delacroix); « apothéose d'Hercule » (Vaissier). Ce dernier savant, qui a publié un dessin soigné du relief n° IV, croit distinguer le héros offrant sa dernière flèche sur un autel allumé. Cela n'est pas dans l'esprit de l'art romain. — V. Andromède ou Hésione (Vaissier,

p. 9 ; *Hermione* est une erreur typographique), M. Vaissier distingue sur la gauche un coffre dont le couvercle est levé et qui contiendrait le trésor sous la garde du dragon (p. 9). Ce coffret, visible sur les dessins de 1875 (*Répertoire*, p. 81), n'a pas été reproduit par M. Spitz.

Fig. 9 et 10. — Scènes de combat et de siège ; je ne crois pas qu'on puisse en expliquer les détails.

Fig. 11. — De ces deux figures, M. Vaissier a donné une photographie bien retouchée, en frontispice de sa brochure de 1903. Dans le même mémoire, on trouvera des similigravures des trois numéros inférieurs de la figure 7.

J'ajoute, puisque l'occasion s'en présente, qu'une peinture de M. Albert Girard, représentant la Porte Noire de Besançon, décore une des tourelles du Musée de Saint-Germain.

Salomon Reinach.

VARIÉTÉS

Sur l'Acropole.

« Il y a un lieu où la perfection existe. » Tous les visiteurs de l'Acropole ont répété ce cri de Renan. La célèbre *Prière* du grand Breton, agenouillé devant le miracle grec, a été commentée à l'infini. M. Henri Lechat, professeur d'archéologie à l'université de Lyon, estime, avec raison, que ce thème d'enthousiasme est inépuisable. En un aimable et savant petit livre[1], il résume à son tour la leçon d'harmonie et de sagesse que donne « le monument qui tient le plus au cœur de l'humanité civilisée ». Cet érudit a la sensibilité d'un poète. C'est, il nous en souvient, une rare fortune que de l'avoir pour guide sur le rocher de Phidias. Les cent pages que vient d'écrire M. Lechat serviront de bréviaire non seulement aux heureux qui partent pour Athènes, mais aussi, mais surtout aux pauvres gens qui sont réduits à faire oraison en demeurant dans les villes barbares. La *Prière* de Renan est incomparable pour exalter le souvenir. Le livre de M. Lechat, plus intime, sera la consolation des exilés.

L'ancienne critique se bornait, comme disait La Harpe, « à renchérir sur le sublime ». Les étudiants d'autrefois recevaient, du haut de la chaire, un ordre formel et despotique d'admirer. Les règlements scolaires les dispensaient d'intelligence. La jeunesse d'aujourd'hui s'entend dire sans cesse qu'aimer, c'est comprendre. « Il faut, écrit M. Henri Lechat, il faut aimer la Grèce ancienne, non pas de cet amour un peu convenu, emphatique, et assez mal éclairé au fond, qui fut longtemps à la mode; il faut l'aimer en la connaissant bien, débarrassée de la fausse pompe de jadis, l'aimer telle qu'elle était, avec ses rayons et ses ombres, moins académique de langage et d'attitude qu'on se la figurait autrefois, mais plus vraiment noble, plus simple et plus grande, plus vivante surtout et plus humaine. » Il sied donc, devant le Parthénon, de faire un effort d'intelligence et d'amour pour remettre le chef-d'œuvre dans la vie. Ce travail de restauration, qui serait scélérat tenté par un architecte, le rêveur doit l'essayer et le parfaire. J'entends bien. Pourquoi ai-je secrètement peur de l'image que me renverrait ce rêve audacieux?

Oui, l'impression que donne l'Acropole reste unique. Là peut-être, là sûrement, est le seul lieu du monde qui satisfasse absolument la Raison. Nulle part ailleurs ne triomphe aussi parfaitement l'alliance entre la matière vierge et

1. [Il est bon d'avertir que ce livre n'est pas dans le commerce. — *Réd.*].

celle qu'a su animer le génie humain. M. Lechat le dit excellemment : « Il y a quelque chose qui est plus beau que le plus beau de tous ces temples ; c'est l'ensemble dont il n'est qu'une partie. » On arrive là, si palpitant, si entraîné, si grisé d'avance, qu'on redoute douloureusement d'être déçu. La sensation qui vous envahit dépasse l'espérance. Et cette plénitude de joie spirituelle n'est accordée à l'homme que dans ce petit coin de l'univers.

Mais sommes-nous sûrs que nos raisons d'adorer cette merveille dévastée soient les mêmes que les raisons qui inspiraient ses créateurs? De savantes voix nous conseillent de tenter la résurrection mentale du spectacle antique, de rendre l'œuvre sans égale à la vie. Et si le secret de notre extase était non point dans la vie, mais dans la mort? Cette symphonie de blancheurs, qu'ont dorées des siècles de soleil, enchante nos yeux de raffinés vieillis. Pas une tache plus vive que les autres ne blesse la vision, et tout est caresse aux regards comme à l'esprit, en ce poème de marbre et d'azur. Alors, malgré vous, il vous vient une idée coupable, impie, mauvaise, obsédante : peut-être était-ce moins beau quand c'était vivant.

Elle épouvante, l'évocation du Parthénon, tel qu'il devait être le jour de son inauguration! Et d'abord, alors que je me sens enivré de solitude, il me faut, par l'esprit, repeupler la colline. Toute une démocratie s'y est ruée dès l'aube. Pour m'imaginer le public d'Athènes, n'ai-je point la frise de Phidias, avec le cortège des prêtres, la théorie des canéphores et la chevauchée des éphèbes? Un artiste suprême a fixé le portrait de cette foule dont chaque figurant ressemble à un dieu. Un noble et chimérique esprit, l'admirable Louis Ménard, affirmait hautement qu'il voyait, en fermant les yeux, défiler la procession des *Panathénées*, exactement pareille au songe de Phidias. Sans doute, mais il y a beauconp de monde dans une procession, et des gens d'anatomies diverses. Toutes les vierges de l'Attique ne pouvaient pourtant point être aussi belles que les caryatides de l'Erechteion. Parmi les prêtres d'Athêna, il devait y avoir d'obèses fantoches, et dans l'entourage de Périclès, plus d'un archonte bedonnant. Ces Orientaux aimaient les couleurs voyantes. Nous ne parvenons point à comprendre comment et dans quelle mesure étaient peints les marbres et les statues. L'idole chryséléphantine nous effrayerait si elle surgissait devant nous. Des boucliers d'or éclataient sur la pureté des temples ; des tapis rutilants pendaient aux colonnes. Il y avait de l'écarlate, et du bleu, et du jaune, et des cris de populace, et du vacarme, et de la poussière, dans ce qui n'est plus aujourd'hui que blancheur, lumière et silence.

Comment oublier que ces témoins de la première procession de l'Acropole, les auditeurs du discours inaugural de Périclès, sont de quelques années seulement les aînés des personnages d'Aristophane, frères et sœurs de ces êtres bruyants et injurieux qui nous ressemblent désespérément? On voit mal ce peuple de turbulence s'aligner en cortège selon les lois de l'eurythmie. On ne

voit pas mieux le Parthénon, décoré pour la circonstance, avec les rehauts rouges de ses métopes et ses triglyphes bleuis, étincelant au soleil dans son orgueil de bâtiment neuf. Eux, les contemporains, ils le voyaient et l'admiraient ainsi, mais avec une autre âme que la nôtre et d'autres yeux. Ils ne se trompaient point. Nous non plus. Laquelle vaut mieux, de la fête qu'ils contemplèrent ou de celle que nous offre la paix des ruines?

Il est une phrase d'Anatole France, une phrase éloquente et découragée, que doit méditer l'humaniste : « J'ai détourné mes yeux du spectacle du monde antique, après avoir senti jusqu'au malaise l'impossibilité de me bien figurer les anciennes formes de la vie. »

Qu'importe au surplus, puisqu'au delà de l'heure, au-dessus des mœurs et des modes, persiste un exemple d'immortelle beauté! Notre part est peut-être la meilleure; nous jouissons de la spiritualité du chef-d'œuvre, dépouillée de ce qu'elle avait de périssable. Ne restaurons rien, ni par la truelle, ni par la pensée. Le plus vieux pèlerin de l'Acropole, Renan, a dit encore cette profonde parole : « *Noli me tangere.* C'est le mot de toutes les grandes amours. »

(*Le Temps*, 13 septembre.) Henri Rouon.

Les dimensions de l'amphithéâtre de Nîmes.

Comme cet édifice est de construction romaine, il est naturel de penser qu'une mesure romaine a été appliquée à sa construction.

Cette mesure est le pied romain *drusique*, ainsi nommé pour avoir été employé par Drusus au partage des terres entre les légions.

Ce pied est en relation directe avec le *centupondium* romain, poids de cent livres romaines qui équivaut à 32 kilos 340 grammes.

A ce dernier poids correspond, en effet, un volume d'eau de 32 litres 34 centilitres. Or, le côté d'un cube qui renferme ce volume d'eau est de 319 millimètres 6. Telle est la longueur du pied romain drusique.

***

Dans la *Description de l'amphithéâtre de Nîmes*, par Auguste Pelet (Nîmes, in-8, troisième édition, 1866), les dimensions suivantes sont données comme le résultat du relevé des mesures de l'édifice :

A) Hauteur de la muraille extérieure : 21m,32.

B) Grand axe de l'ellipse extérieure : 133m,36.

C) Petit axe : 101m,38.

D) Double épaisseur des constructions : 63m,04, soit 31m,52 pour une épaisseur.

E) Double avant-corps de 59 centimètres sur le grand axe : 1m,18.

F) Grand axe de l'ellipse intérieure (piste) : 69m,14.

G) Petit axe : 38m,34.

Examinons quels sont les rapports de ces mesures avec le pied *drusique* de 319mm,96.

Si on suppose que la hauteur est de 66 2/3 de ces pieds (soit de 800 pouces, puisque le pied comprend 12 pouces, ou des 2/3 de 100 pieds), on obtient 21m,30 2/3, au lieu des 21m,32 donnés par la mesure. L'écart n'est donc que de 1 cent. 1/3, soit absolument insignifiant.

Si, de la longueur du grand axe extérieur	133m,30
l'on retranche celle du petit axe	101m,38
il reste une différence de.	31m,98

Or, cent pieds, à 319mm,6 l'un, font 31m,96. Il s'agit donc bien de cent pieds pour la différence entre la longueur du grand axe et celle du petit axe, calculés, l'un et l'autre, sur le bord extérieur du mur d'enceinte.

La différence de 2 centimètres entre la dimension calculée (31m,96) et celle qui a été mesurée (31m,98) différence qui provient de la mesure seule du petit axe, est tellement faible qu'elle ne fait que confirmer l'exactitude du calcul.

Pour nous, l'écart de cent pieds entre les deux axes, se calculerait comme suit :

Grand axe : 416 pieds 2/3 ou 5000 pouces, soit 133m,166 2/3.
Petit axe : 316 pieds 2/3 ou 3800 pouces, soit 101m,206 2/3.
Différence : 100 0 1200 31m,96 c.

Entre ces dimensions calculées et celles des mesures, l'écart est de 20 centimètres, en moins, sur le grand axe et de 18 centimètres, aussi en moins, sur le petit axe. Il devrait être porté à 20 centimètre, sur ce dernier également, si l'on tient compte de l'écart de 2 centimètres relevé plus haut, entre les dimensions calculées et celle mesurée des 100 pieds de la diffférence de longueur entre le grand et le petit axe.

Cela veut dire que 4 pouces (10 centimètres 65 1/3), soit 10 centimètres en chiffre rond, dans chaque épaisseur du mur d'enceinte (soit 20 centimètres au total) n'entrent pas dans le compte de l'épaisseur du mur. Il s'agit là, évidemment, d'une saillie de 4 pouces sur tout le pourtour qui n'a pas été comprise, par l'architecte constructeur, dans le calcul de son ellipse.

Passons aux axes intérieurs et examinons d'abord la longueur du grand axe.

Dans l'ouvrage cité elle est établie comme suit :

Longueur mesurée du bord extérieur du mur d'enceinte au bord extérieur opposé 133m,36

Double avant-corps de 59 cent. à déduire 1 18

Reste 132 18

Encore à déduire, longueur mesurée de la piste intérieure . 69 14

Reste pour la double épaisseur des constructions 63 04

Après déduction de la saillie hors calcul de 20 centimètres, l'on a :

Longueur mesurée du grand axe extérieur 133m,16

Double épaisseur des constructions, à déduire 62m,84

Reste. 70m,32

Double épaisseur de l'avant-corps à déduire. 1m.18

Reste, longueur de la piste intérieure . . 69m,14

En pieds *drusiques* ces dimensions se traduisent comme suit :

416 pieds 2/3 ou 5000 pouces, grand axe extérieur . . . 133m,166 2/3

196	2/3	2360	épaisseur des constructions .	62m,854 2/3
210	0	2640		70m,312 0
3	2/3	44	double épaisseur avant-corps	1m,171 8
216	1/3	2596	piste intérieure	69m,140 2

Ainsi se trouve exactement justifiée la longueur mesurée de 96m,14 pour le grand axe de la piste intérieure.

En ce qui concerne le petit axe de la même piste, le décompte s'en présente comme suit :

Longueur mesurée extérieure 101m,38, moins 20 c. hors calcul 101m,18

Épaisseur des constructions 63m,04, 20 62m,84

Reste petit axe intérieur 38m,34, 38m,34

En pieds, ces dimensions se traduisent comme suit :

316 pieds 2/3, soit 3800 pouces, petit axe extérieur . . . 101m,206 2/3

196	2/3,	2360	épaisseur des constructions.	62m,854 2/3
120	0	1400	largeur petite piste . . .	38m,352

La concordance est aussi exacte que possible. En effet, l'écart entre la dimension mesurée : 38m,34 et la dimension calculée : 38m,35, n'est que d'un centimètre.

Observations.

Au point de vue de la technique architecturale, notons que

1° La longueur du grand axe extérieur, 5000 pouces, est de 6 fois 1/4 la hauteur de l'édifice : 800 pouces.

2° L'écart de longueur entre le grand et le petit axe *extérieur* est de 100 pieds, soit de une fois et demie la hauteur de l'édifice.

3° Un même écart de cent pieds existe entre les longueurs du grand et du petit axe *intérieurs*, avant déduction, sur le grand axe intérieur, de l'épaisseur des avant-corps.

4° Le petit axe de la piste intérieure est de 120 pieds. L'écart entre la longueur du petit axe extérieur (316 pieds 2/3) et la double épaisseur des constructions (196 pieds 2/3), est également de 120 pieds.

Ces concordances par nombres ronds de pieds, comme les parités démontrées ci-dessus entre les dimensions calculées et mesurées, prouvent, à l'évidence, que la mesure employée à la construction des arènes de Nîmes est le pied *drusique* et que ce pied mesure bien les $319^{mm},6$ indiqués par la théorie.

D'autre part, l'extrême insignifiance des écarts entre les dimensions mesurées et celles calculées fournit, aux arènes de Nîmes, un exemple frappant de l'exactitude apportée, par les Romains, à appliquer les mesures à la construction. Cette exactitude est ici poussée tellement loin que si l'on n'eût connu qu'approximativement la longueur du pied romain *drusique*, cette mesure eût pu être déterminée, avec précision, par l'étude des dimensions des arènes.

A tous ses autres mérites cet édifice ajoute donc celui de constituer un immuable étalon de mesure pour la fixation des bases de la métrologie antique, dont le pied romain *drusique* (qui est, en même temps, le pied babylonien) est l'une des plus importantes.

J.-A. Decourdemanche.

Musées, Bibliothèques et Hypogées.

Le goût de recueillir ou d'exposer les monuments du passé pour l'instruction ou la délectation du présent est devenu une passion générale au XIX^e^ siècle ; elle s'est encore développée dans les premières années du XX^e^. L'été dernier, au cours d'un voyage sur les bords du Rhin, j'ai vu partout de nouveaux musées, de nouvelles bibliothèques; à Cologne, par exemple, il existe aujourd'hui un musée de peinture et de sculpture, un musée préhistorique, un musée des arts décoratifs, un musée d'ethnographie (admirable) et un musée de l'histoire de la ville, tous, sauf le premier, de création récente, tous pourvus de bibliothèques spéciales. Et je ne parle ici que des collections qui se rapportent aux sciences historiques; il y en a eu d'autres pour les sciences naturelles et les sciences appliquées.

Cette grande part faite au passé dans la société moderne n'est pas sans éveil-

ler quelques résistances. « Musées, cimetières ! Identiques vraiment dans leur sinistre coudoiement de corps qui ne se connaissent pas ! Dortoirs publics où l'on dort à jamais côte à côte avec des êtres haïs ou inconnus ! Férocité réciproque des peintres et des sculpteurs s'entre-tuant à coups de lignes et de couleurs dans le même musée ! » Ainsi parle l'Italien Marinetti, grand pontife du *Futurisme* — une doctrine iconoclaste — dont il a publié le manifeste tapageur dans le *Figaro* du 20 février 1909 et dans beaucoup d'autres périodiques trop complaisants. Les gens qui se disent *futuristes* (appelons-les, pour abréger, les *gens-futuristes*) veulent forcer l'attention du public par des insanités comme celles-ci : « Viennent les bons incendiaires aux doigts carbonisés ! Les voici ! Les voici ! Et boutez donc le feu aux rayons des bibliothèques ! Détournez le cours des canaux pour inonder les cavaux des musées ! Oh ! qu'elles nagent à la dérive, les toiles glorieuses ! A vous les pioches et les marteaux ! Sapez les fondements des villes vénérables, etc. ». Il faut sourire de ces juvéniles fureurs[1] ; mais il n'est pas de sottise où l'on ne puisse reconnaître un signe des temps. Ailleurs que dans les cerveaux fumeux d'Érostrates ivres de réclame, on sent parfois comme l'impatience d'un passé envahissant et quelque peu oppresseur. Cela ne tient pas au grand nombre de musées (personne n'est obligé d'y mettre les pieds) mais à leur encombrement, qui en rend l'étude si laborieuse. C'est sur ce point que je voudrais soumettre quelques idées à nos lecteurs, en particulier aux directeurs de collections.

Le musée s'adresse au grand public et aux spécialistes, c'est-à-dire à deux classes de personnes dont les besoins sont tout à fait différents. Plus le spécialiste est à l'aise dans une collection, moins le grand public en jouit et en profite. L'abondance des répliques, des variantes, des exceptions réjouit l'un et ahurit l'autre. Cela est particulièrement vrai pour les musées ethnographiques et préhistoriques ; mais on peut observer le même phénomène dans les grandes collections d'antiques et de tableaux. Une personne sans instruction spéciale, qui parcourt les galeries d'antiques du Louvre, ne peut distinguer entre quelques œuvres admirables, typiques, significatives et la grande masse des documents dont l'intérêt est purement archéologique. Loin que son goût puisse profiter de cette promenade, il s'y pervertit et s'y égare, oscillant entre l'admiration de commande et une indifférence résignée. Ma conclusion, c'est qu'il faut, dans chaque musée, séparer les pièces typiques des simples documents, ne pas les présenter en bloc au public. J'ai constaté récemment un effort dans ce sens au nouveau musée archéologique de Darmstadt, où l'on distingue les salles d'exposition (*Schauzimmer*) des salles d'étude (*Studierzimmer*). Au British Museum, un grand nombre de marbres sont exposés à l'écart dans une partie basse de l'édifice (*Basement room*). A Dresde, les peintures de second ordre sont accu-

1. On a mis au *carcere duro* bien des travailleurs aigris, pour en avoir dit moins que ce *dilettante* oisif.

mulées à un étage supérieur de la galerie. Ailleurs, à Berlin par exemple, on empile les œuvres inférieures dans des *magasins*. Mais ce ne sont encore là que des essais timides dans la voie qui s'imposera de plus en plus. Là où on ne dispose ni de caves bien éclairées, ni de combles facilement accessibles, c'est-à-dire dans la grande majorité des cas, il faut recourir à l'*exposition souterraine*, éclairée, mais non d'une manière permanente, à la lumière électrique. Ainsi, au Louvre, rien n'empêcherait de creuser, sous les cours, une série de galeries propres et spacieuses analogues à celles du Métropolitain, qui auraient, entre autres avantages, celui de mettre en évidence les fondations de l'ancien château féodal. Ces galeries, presque indéfiniment extensibles, ne s'éclaireraient que pour les spécialistes autorisés, qui pourraient y travailler sans surveillance. J'imagine qu'on y placerait avec avantage, outre les tableaux conservés en magasin, deux ou trois cents peintures, deux ou trois cents marbres et un bien plus grand nombre de petits objets (égyptiens, susiens, grecs), qui encombrent actuellement les salles. Les trois quarts des antiquités rapportées de Suse y seraient mieux à leur place que dans les grandes salles du bord de l'eau, sans parler des collections d'Extrême-Orient, où s'impose, dans l'intérêt même des chefs-d'œuvre, un sévère triage. Ce qui est vrai du Louvre l'est plus encore du musée de Cluny et du musée Guimet. En un mot, je suis hostile aux « envois en province », sauf en ce qui concerne les œuvres modernes, et plus encore à l'accumulation d'objets dans les magasins ; il faut exposer tout ce qui est instructif à un titre quelconque, mais ne pas exposer dans les mêmes locaux et dans les mêmes conditions de luxe et d'apparat ce qui est typique et ce qui est simplement instructif. Distinguer entre ces deux séries d'objets n'est pas facile et les plus experts s'y trompent ; la pièce considérée aujourd'hui comme presque négligeable pourra s'élever demain à la dignité d' une « tête de série ». Mais si elle reste en magasin, ou si on l'a expédiée à Carpentras, personne ne s'en doutera ; il n'en sera pas de même si elle est toujours accessible aux spécialistes. Un quart d'heure suffira pour la retirer des souterrains et la transférer au grand jour.

L'encombrement des bibliothèques comporte la même solution. L'an dernier, j'ai visité avec soin les dépôts d'une grande bibliothèque de province, riche et bien classée. En parcourant les rayons, je faisais observer au bibliothécaire que *pas un livre sur cinquante* n'était de nature à rendre un service quelconque. Toute la littérature théologique, scientifique, géographique, polémique, antérieure aux trente dernières années, constitue un poids mort, dont la place est dans des souterrains, non sur les rayons. Un simple astérisque, dans le catalogue, suffira à avertir le bibliothécaire que tel ouvrage, demande à titre exceptionnel par un lecteur — préparant, par exemple, l'*historique* d'un sujet — doit être cherché dans les catacombes. Je voudrais qu'on fît le compte, dans la grande salle de la Bibliothèque nationale, des volumes qui garnissent les rayons à perte de vue et dont pas un n'a été demandé depuis dix ans. Une brochure

publiée l'an dernier par un savant considérable mérite plus d'être à portée des bibliothécaires qu'une série d'in-folio publiés il y a cinquante ans. Bien entendu, il y a d'autres éléments d'appréciation que la date d'un ouvrage; mais, entre deux bibliothécaires instruits, placés en présence de mille volumes, il n'y aura guère de différence d'opinion sur le sort qui convient aux uns et aux autres. On appelle *enfer*, à la Bibliothèque, un espace, d'ailleurs fort réduit, où l'on cache les livres obscènes dont le public ne peut obtenir communication. Je ne demande pas la suppression de cet enfer-là, mais la création d'une région infernale beaucoup plus vaste, pouvant être agrandie, de décade en décade, à coups de pioche, où iront dormir les centaines de milliers de volumes qu'il faut conserver par piété, par esprit scientifique, sans nuire pourtant à la commodité de ceux, bibliothécaires et lecteurs, qui distribuent et qui consomment les matériaux du savoir vivant.

Salomon Reinach.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 16 JUILLET 1909

M. Paul Gauckler, correspondant de l'Académie, expose les résultats des dernières recherches que, grâce au concours de la Société immobilière du Janicule, il vient de reprendre dans le sanctuaire syrien du *Lucus Furrinæ*, à Rome. Sous les ruines superposées du temple le plus récent improvisé au temps de Julien l'Apostat et du somptueux édifice que, 200 ans plus tôt, le *cistiber Gaïonas* avait construit en l'honneur de l'avènement de Commode, M. Gauckler a retrouvé les restes d'un troisième sanctuaire, plus ancien encore, que les particularités de son appareil permettent de dater du 1er siècle p. C. Le culte syrien s'était donc implanté à Rome beaucoup plus tôt qu'on ne le supposait jusqu'ici. De ces trois édifices, celui qui occupe le niveau supérieur et qui est complètement déblayé offre dans son architecture un curieux mélange d'éléments païens et chrétiens ; mais il présente aussi certaines particularités qui ne se retrouvent pas ailleurs. Les temples des deux étages inférieurs s'étendent en majeure partie dans une propriété voisine de celle qu'on fouille actuellement ; mais leurs amorces déjà reconnues permettent de se faire une idée de l'ordonnance de leur ensemble. Très différents du monument qui les remplaça au temps de Julien, les sanctuaires construits au 1er et IIe siècle p. C. paraissent, au contraire, calqués sur le même plan. Ils se composent d'un téménos carré, divisé en deux galeries transversales se croisant à angle droit dans le milieu. Au point d'intersection de ces deux artères devait se dresser un grand autel à ciel ouvert où l'on immolait les victimes. En amont, du côté de l'occident, était installée la fontaine sacrée qu'alimentait la source des nymphes *Furrinæ*. En aval, à l'orient, le *delubrum* réservé aux ablutions rituelles. D'étranges murs d'amphores couchées et des alignements de jarres dressées marquent les limites et les principales divisions du sanctuaire. Toutes ces dispositions n'ont rien de romain. Le mobilier sacré avait, lui aussi, un caractère exotique.

Dans la *favissa* du temple de Gaïonas, parmi des milliers de fioles à couvercle, de types inédits, qui servaient aux libations de vin, de lait et de miel, M. Gauckler a retrouvé de curieux spécimens de faïences émaillées, jaune, vert émeraude et bleu foncé, qui sont certainement de fabrication babylonienne ou chaldéenne, et dont on constate pour la première fois la présence à Rome dans un monument de l'époque impériale. Ainsi se précise, à mesure qu'avancent les

fouilles, le caractère oriental du sanctuaire du Janicule. Les derniers coups de pioche donnés dans les ruines viennent d'ailleurs de faire sortir de terre un autel votif dédié par un officier des milices équestres libéré du service, *M. Helvius Rusticus a militiis*, au *numen* de *Jupiter Heliopolitanus*, c'est-à-dire au prête-nom romain du grand Baal de Syrie, Hadad. — MM. Bouché-Leclercq, Clermont-Ganneau, Perrot, Pottier, Cagnat et Dieulafoy présentent quelques observations.

SÉANCE DU 23 JUILLET 1909

M. Henri Cordier communique un télégramme du général de Beylié annonçant que les photographies des sculptures d'Angkor Vat sont terminées.

M. le commandant Espérandieu communique les premiers résultats des fouilles qu'il fait exécuter sur le Mont Auxois, dans un terrain que lui a procuré M. le Dr Epery, ancien maire d'Alise. On a rencontré là de nombreuses substructions; mais la découverte la plus intéressante est celle d'un temple de source, de forme octogonale, d'où l'on a retiré des ex-voto de bronze représentant des yeux et autres organes. Il y a une analogie complète entre ce temple et celui des sources de la Seine. D'autre part, ces deux sanctuaires et le temple de la forêt de Compiègne, exploré il y a une cinquantaine d'années, sont probablement les seuls en France qui aient fourni, en quantité, des ex-voto de bronze. M. Espérandieu signale encore et montre les originaux d'un buste de bronze et d'un manche de patère avec dédicace à Apollon.

M. Edmond Pottier achève la lecture d'un mémoire sur quelques vases grecs du Louvre décorés de sujets homériques et montre que la composition et la chronologie de ces peintures permettent de comprendre quelle connaissance générale les industriels avaient des poésies d'Homère dans la seconde moitié du viie siècle et le début du vie a. C. On y peut trouver aussi un moyen d'affirmer que certains passages des textes homériques considérés comme des additions assez tardives, par exemple dans la *Doloneia* et le *Catalogue des vaisseaux*, étaient au contraire connus dès cette époque. — MM. Bréal et Paul Girard présentent quelques observations.

M. l'abbé Scheil communique, au nom de M. Naville, associé étranger de l'Académie, un mémoire sur la découverte de la Loi sous Josias. — MM. Bréal, Clermont-Ganneau, Pottier et Dieulafoy présentent des observations.

M. S. Reinach offre, au nom de M. S. de Ricci, la copie d'une lettre inédite de Champollion le jeune à Nestor Lhoste, conservée à la Bibliothèque nationale.

SÉANCE DU 30 JUILLET 1909

M. Salomon Reinach commente un texte de Vincentius, prêtre du midi de la Gaule vers 450, d'où il résulte que l'arc d'Orange, dont la date a été si discutée, fut élevé en mémoire des victoires de Jules César sur les Marseillais et leurs alliés les Albiques. La construction de cet édifice fut ordonnée par le père de Tibère, ancien légat de César; le nom de son fils, devenu empereur après Auguste, fut inscrit sur l'arc vers l'an 21.

M. Henri Cordier lit un rapport de M. Jean Vuillet sur l'exploration, exécutée à l'aide d'une subvention de l'Académie, de la grotte de Moriabougou (Haut-Sénégal et Niger), où avaient été signalés des vestiges préhistoriques.

M. Naville achève la lecture de son mémoire sur la découverte de la Loi sous Josias. Il montre par le Livre des Rois que ce document (le Deutéronome), trouvé dans les fondations du temple de Jérusalem où il avait été placé, date au plus tard de Salomon, le premier constructeur du temple. De plus, il semble que le prêtre Elkiah ne put pas lire ce document retrouvé ; le scribe royal Sçaphan dut en faire le déchiffrement au roi. M. Naville conclut de là que les caractères d'écriture de la rédaction devaient être particuliers, archaïques, peut-être cunéiformes. — MM. Th. Reinach, Dieulafoy et Clermont-Ganneau présentent quelques observations et objections.

SÉANCE DU 6 AOUT 1909

M. le commandant Espérandieu expose le résultat de ses fouilles personnelles sur le mont Auxois et annonce la découverte d'un sanctuaire d'Hygie ou de Déméter. Le déblaiement de ce sanctuaire a fait retrouver, dans une piscine encore en parfait état, la tête diadémée, couronnée d'épis, et la main gauche, tenant un serpent, d'une statue de la déesse. On a retiré des mêmes fouilles un enfant emmailloté en bas-relief, de nombreuses monnaies, surtout d'Antonin le Pieux, des ex-voto de bronze représentant des yeux, et beaucoup d'autres menus objets, dont une lamelle de plomb qui porte une inscription celtique.

M. l'abbé Scheil communique un mémoire sur la langue anzanite.

SÉANCE DU 13 AOUT 1909

M. Cagnat communique et commente plusieurs inscriptions trouvées par M. le commandant Donau au N. du Chott-el-Fedjej, en Tunisie. Il résulte de leur comparaison que le pays qui s'étend au N.-E. de ce Chott était habité à l'époque romaine par une tribu berbère, que le géographe Ptolémée appelle les *Nygbeni*, et que les découvertes de M. Donau prouvent s'être appelés *Nygbenii*.

M. Chavannes commente quatre inscriptions chinoises de la province de Yunnan dont les estampages ont été rapportés par M. le commandant d'Ollone. L'une d'elles, qui date du premier siècle de notre ère, montre l'influence chinoise déjà fortement implantée dans une région qu'elle s'était annexée peu de temps auparavant. Les trois autres inscriptions, datées respectivement de 405, 458 et 971, fournissent des renseignements intéressants sur l'histoire des peuplades indigènes de la Chine méridionale.

(*Revue Critique.*) LÉON DOREZ.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 16 JUIN 1909

M. Pallu de Lessert termine la lecture du mémoire de M. L. Poinssot sur les intailles antiques du Musée du Bardo.

M. Durrieu propose une attribution nouvelle pour les célèbres peintures du retable de Saint-Bertin aujourd'hui au musée de Berlin. Il montre que ce retable est probablement l'œuvre de Jean Hennecart, peintre en titre et valet de chambre des ducs Philippe le Bon et Charles le Téméraire.

M. Ravaisson-Mollien signale un texte de Léonard de Vinci, écrit à Rome avant la fin de 1492, et rattache ce texte à la tradition sur l'énigmatique excursion de l'artiste à Naples; il montre aussi que Léonard paraît s'être rendu plus tard à Otrante.

SÉANCE DU 23 JUIN 1909

M. de Mély présente les photographies de diverses miniatures; il revient à ce propos sur la question des signatures de miniaturistes.

M. Lefèvre étudie un vitrail de l'église Notre-Dame d'Étampes où est représenté le groupe des Sibylles.

M. Monceaux communique des dédicaces chrétiennes récemment trouvées par M. le commandant Guénin au sud de Tébessa près de la frontière tunisienne.

M. de Loisne présente la photographie d'une vierge gothique en pierre qu'on a découverte à Hallines (Pas-de-Calais) en creusant les fondations de la nouvelle église. Cette statue est un intéressant spécimen de la sculpture franco-flamande du commencement du XIV^e^ siècle.

M. Max Prinet étudie un sceau de la ville de Bordeaux, appendu à une charte de 1297.

M. Guebhard présente les photographies en grandeur naturelle d'une perle en verre qui a été trouvée dans une nécropole de Münsingen (Suisse) et qui porte une inscription en caractères inconnus.

SÉANCE DU 30 JUIN 1909

M. Michon rappelle qu'il a signalé jadis les alignements de menhirs de Pagliano en Corse; il donne quelques indications complémentaires.

M. de Mély entretient la Société des monuments antiques découverts en Sardaigne.

M. Ravaisson-Mollien compare la copie de la Joconde, de Bourg en Bressie, au dessin original de la collection Vallari et à la figure d'une fresque de Luini.

M. J. de Baye annonce la découverte en Crimée d'une basilique du VIIIe siècle qui fut fondée par le Goth Johamé et qui fut le principal sanctuaire des Goths de Crimée.

M. Monceaux communique une inscription chrétienne qui a été récemment découverte par M. le commandant Guénin à Henchir El Ogla (Cercle de Tébessa) et qui est la dédicace d'une basilique donatiste.

SÉANCE DU 7 JUILLET 1909

M. Lauer étudie un buste byzantin d'impératrice de la collection Camondo. Il en rapproche d'autres sculptures conservées dans divers musées ou collections.

M. Martroye entretient la Société de la législation relative à la compétence de la juridiction épiscopale au commencement du Ve siècle et de son interprétation dans la pratique à cette époque d'après des lettres de saint Augustin.

SÉANCE DU 21 JUILLET 1909

M. Max Prinet étudie les origines de la réduction à trois du nombre des fleurs de lys dans les armes de France. Il signale des sceaux au XIIIe siècle, le plus ancien de 1228, où l'écu de France ne porte que trois fleurs de lys. Cette réduction semble avoir pour origine la difficulté qu'éprouvait le graveur à figurer d'une façon claire un grand nombre de fleurs sur un champ exigu.

M. Bruston essaie d'expliquer les obscurités que présentent les deux inscriptions de Gaionas découvertes récemment au Transtévère et l'épitaphe du même personnage connue depuis longtemps.

M. Dumuys annonce la découverte, près d'Issoudun, d'un cimetière gallo-romain renfermant des tombes à bas-reliefs, des stèles à personnages, etc.

M. de La Tour communique à la Société le dessin à grande échelle d'un camée récemment acquis par le Cabinet des Médailles qui représente un Gaulois vu de face.

SÉANCE DU 28 JUILLET 1909

Le Président annonce la mort du Dr A. Monteil.

La date de la séance de vacances est fixée au 15 septembre.

M. Stein fait hommage, au nom de M. Mirot, de la Chronique de Morigny publiée par ses soins.

M. Enlart donne lecture d'un mémoire de MM. Banchoud sur des vestiges d'un château du XIIIe ou XIVe siècle, récemment découverts à Valenciennes.

M. Enlart communique une étude sur la cathédrale de Gênes et fait ressortir les nombreuses ressemblances de sa façade avec celles des cathédrales de Rouen et de Lisieux et d'autres édifices de Normandie; il démontre qu'elle fut commencée par un ou plusieurs maîtres de cette région vers le milieu du XIIIe siècle.

M. Gauckler étudie les sarcophages anthropoïdes découverts à Carthage par le R. P. Delattre; il émet l'opinion que ce ne sont pas des œuvres puniques, car ils sont d'un maître étranger et l'on en a découvert de tout semblables à Corneto. Il suppose que les uns et les autres ont pu être fabriqués en Sicile.

M. Michon discute divers points de la communication de M. Gauckler. Il croit que les effigies répondent sinon à la ressemblance, du moins à la condition des défunts et remarque que la question d'origine reste douteuse et que l'importation aurait pu être faite d'Afrique en Étrurie.

M. Ch. Ravaisson-Mollien lit et commente des notes de Léonard de Vinci sur l'aviation dans le *Codice Atlantico*.

M. Maindron fait hommage de deux études sur l'arsenal de Malte et remarque que le portrait d'Adolphe de Vignacourt attribué à Caravage au Louvre reproduit une armure ancienne de cet arsenal qui figure dans d'autres portraits de grands maîtres.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

NÉCROLOGIE

Notre ami et collaborateur *Richard Engelmann* est mort subitement à l'âge de 65 ans, frappé d'une attaque d'apoplexie au Congrès des philologues de Gratz. Après une longue carrière de professeur de gymnase, il avait pris sa retraite et passait ses hivers à Rome, où il s'occupait avec zèle et intelligence d'archéologie figurée. Engelmann fut un vulgarisateur fécond et un très ingénieux exégète. On lui doit des atlas ou recueils de gravures pour la lecture d'Homère et d'Ovide (1889, 1890), de nombreux articles dans le *Lexikon* de Roscher, le *Jahrbuch des Instituts* et d'autres périodiques, enfin et surtout les *Archäologische Studien zu den Tragikern* (1890), une *Griechische Mythologie* (1895), un petit livre illustré sur Pompéi, qui a été traduit en anglais, et la nouvelle édition de l'ouvrage classique de Guhl et Koner, *Das Leben der Griechen und Römer* (1893). Il venait de terminer une traduction allemande du *Guida del Museo di Napoli*, dont la publication est toute prochaine, et travaillait à une édition des caricatures de Pierleone Ghezzi, pour laquelle il avait réuni plusieurs centaines de clichés [1].

S. R.

***

Auguste Choisy, mort subitement le 18 septembre 1909, dans sa soixante-neuvième année, a rendu des services de premier ordre à l'étude de l'architecture antique. Ancien professeur à l'École Polytechnique et à l'École des Ponts et Chaussées, il porta, dans ces recherches, avec la compétence d'un technicien hors ligne, celle d'un dessinateur merveilleusement habile et d'un interprète sagace des textes littéraires. Ses livres sur l'art de bâtir des Égyptiens, des Romains et des Byzantins, ses études épigraphiques sur l'architecture grecque, sa grande Histoire de l'architecture (en deux volumes) sont des ouvrages aujourd'hui classiques, qui n'ont pas encore porté tous leurs fruits. La Société des architectes britanniques lui avait décerné, à juste titre, sa grande médaille d'or. S'il ne fut pas de l'Académie des inscriptions, c'est que, modeste à l'excès, il n'y posa jamais sa candidature. Raison de plus pour qu'on modifie un régime suranné qui, s'il ne décourage pas souvent le vrai mérite, lui impose toujours le pénible devoir de solliciter.

S. R.

1. Voir *Der Cicerone*, oct. 1909, p. 615 616.

Le 16 juillet 1909 est mort à Athènes le Cobet de la Grèce moderne, *Constantin Contos*, fondateur et président, pendant de longues années, de la Société scientifique d'Athènes, dont l'organe est le recueil *Athéna* (tome XXI, 1909). Contos était un excellent helléniste, curieux des moindres détails de la lexicographie et de la syntaxe; il avait une lecture énorme et ses écrits, qui sont surtout des *Adversaria*, seront longtemps consultés à cause des rapprochements ingénieux dont ils fourmillent. La perte de la vue ne l'empêcha pas de travailler jusqu'à la fin. A une époque où les études archéologiques, encouragées par la faveur du grand public et, d'ailleurs, plus faciles, portent préjudice à la notoriété des philologues *stricto sensu*, l'activité inlassable d'un Contos eut quelque chose de presque héroïque; les philologues déserteurs, qui ont passé à l'archéologie, ne doivent pas être les moins empressés à lui rendre hommage.

***

Un autre grammairien de marque, mort au printemps de 1909 au cours d'un voyage à New-York, est le Crétois *Antonios Jannaris*. Né en 1852, il enseigna d'abord au gymnase de la Canée, puis devint professeur de littérature grecque à l'Université d'Athènes (1889). Il quitta cette situation pour travailler à la libération de sa patrie, fut proscrit et se réfugia à Londres; de retour en Crète, il fut nommé membre de l'Assemblée crétoise (1897) et inspecteur général de l'instruction publique dans l'île (1907). Ses travaux sur la grammaire historique de la langue grecque et le folklore crétois lui ont assuré une solide réputation.

S. R.

***

Johanna Mestorf, morte récemment à Kiel, âgée de près de 81 ans, avait, jusqu'en 1908, dirigé le Musée archéologique de cette ville (Musée de Schleswig-Holstein). Elle a attaché son nom à de nombreuses publications sur les antiquités du nord de l'Europe et à la traduction allemande du grand ouvrage d'Undset. Guillaume II, en 1899, lui conféra le titre de « professeur »; c'est la première femme, en Allemagne, qui ait porté ce titre. Mlle Mestorf avait été liée avec Alexandre Bertrand et n'a jamais cessé de témoigner son intérêt au Musée de Saint-Germain.

S. R.

Nouvelles découvertes mycéniennes.

Les tombes à coupole explorées en Triphylie, près de Kakovatos, avaient été malheureusement pillées. En revanche, d'importants fragments mycéniens, notamment des briques enduites de plâtre avec traces de fresques et une nouvelle variété de céramique locale, ont été découverts par l'école anglaise à Sparte, au-dessous du Ménélaion actuel, dont les fondations datent du ve siècle. Il est donc démontré qu'il existait une Sparte mycénienne. Un peu au-dessous du Ménélaion, on a recueilli une collection d'offrandes en bronze et en plomb, paraissant dater du viie siècle, y compris des haches, des fibules et des terres

cuites archaïques. Les débris de poterie exhumés autour du Ménélaion s'échelonnent de l'époque mycénienne jusqu'aux environs de l'an 400[1].

S. R.

Nouvelles de Crète[2].

M. Evans ne fouillera pas à Cnossos cette année, mais consacrera son temps (il s'est démis de la direction du Musée Ashmoléen) à la préparation de son grand ouvrage (et aussi, dit-on, à la politique). Sa dernière découverte, faite auprès de la tombe royale, est celle d'une chambre sépulcrale en pierre, datant, à en juger par la poterie qu'elle contenait, du milieu du Minoen III. La tombe, bien qu'anciennement violée, renfermait encore quelques objets importants, en particulier une intaille montée en or représentant un chien molosse avec deux hommes et une bague en or sur laquelle sont figurées quatre danseuses analogues à celles d'une des petites fresques de Cnossos. Il est probable que l'emplacement de cette tombe marque celle d'une nécropole antérieure à celle qui a déjà été explorée. Dans le petit palais vers l'ouest a été trouvée la partie inférieure d'un vase égyptien en diorite, de la XIII[e] dynastie, sous les restes d'une inscription hiéroglyphique où il paraît être question d'un fonctionnaire chargé d'exploiter des mines.

S. R.

Olympie néolithique.

Au cours des dernières fouilles de M. Doerpfeld à Olympie, on a découvert une couche sablonneuse contenant des débris de vases incisés dont l'analogie avec les poteries néolithiques est, paraît-il, incontestable. Les mêmes recherches ont mis au jour, à l'entour du Métroon et des Trésors, les restes de petits sanctuaires extrêmement anciens. Il est désormais certain que la légende a raison de faire remonter l'origine d'Olympie au delà de l'invasion dorienne. On sait que la même conclusion s'impose aujourd'hui pour les emplacements sacrés de Delphes, d'Olympie et de Délos.

S. R.

Une loi ionienne antérieure à Solon.

Sous le titre de *Nordionische Steine*, M. de Wilamowitz a publié et commenté une série d'inscriptions intéressantes découvertes par M. Paul Jacobsthal à Chios et à Erythrée (*Abhandlungen* de l'Académie de Berlin, 1909). Parmi ces documents, le plus précieux, bien qu'il soit tristement mutilé, est gravé sur une colonne de trachyte rouge haute de 0[m],72, exhumée au village de *Tholopotami* près de la ville de Chios. Les caractères, très archaïques et gravés

1. *The Nation*, 1909, I, p. 613.
2. *Ibid.*, 1909, II, p. 85.

boustrophédon, ne sont pas postérieurs à l'an 600. Il serait peu utile de transcrire ici ce qui reste du texte ; une restitution complète est impossible, *a fortiori* une traduction. Mais le peu qu'on lit avec certitude est d'une grande importance, que M. de Wilamowitz a fait ressortir en ces termes : « Nous ne connaissons pas le nombre des tribus de Chios, mais elles sont représentées dans le Conseil du peuple comme dans la constitution de Clisthène à Athènes, et c'est ce conseil qui dit le droit... Ainsi le tribunal populaire existe dès lors à Chios et l'on commence à comprendre comment cette institution put apparaître à Athènes en même temps que le Conseil du peuple. Ce Conseil dut se réunir une fois par mois et il dut s'occuper des affaires publiques ; par suite, intervenir dans l'administration. La tendance hellénique si générale, qui consiste à lier le fonctionnaire à l'exécution des volontés du peuple, au lieu de le laisser agir librement cemme un homme de confiance, se montre ici clairement... Un mouvement démocratique se dessine à l'époque de Pittakos et de Solon. C'est là peut-être ce qu'il y a de plus important, car nous ne sommes pas habitués à parler de lois ioniennes ni, à propos de la législation Solon, à en chercher l'origine chez les cousins plus civilisés des Athéniens, sur l'autre rive de la mer Egée. Les Grecs de l'époque classique ne connaissaient plus les lois de l'Ionie ; ils ne savaient que peu de chose touchant l'histoire des cités ioniennes. Pour démocratiser sa constitution, Solon pouvait chercher des leçons en Ionie ; dans ce pays, les luttes politiques, comme celles dont la religion et les mœurs étaient l'objet, ont précédé les luttes analogues à Athènes. Nous ne pouvons que faiblement espérer de savoir un jour comment les constitutions politiques se sont élaborées en Ionie ; mais une trouvaille comme celle de Chios en stimule du moins le désir. Surtout, cette conviction doit nous pénétrer — bien qu'un regard borné à Hérodote et à Thucydide ne voie rien de tel — que les fondements de l'organisation de la société grecque et de l'état grec ont été jetés en Ionie, non moins que ceux de la poésie et de la philosophie ». Ce n'est pas une petite affaire de traduire M. de W. ; je crois pourtant avoir donné le sens général de sa conclusion.

S. R.

La Vénus de Milo.

L'*Evening Standard* et, à sa suite, la *Rassegna d'arte* (juin 1908, p. III) se sont fait peu d'honneur en insérant sérieusement la lettre d'un ingénieur anglais anonyme qui raconte l'absurdité que voici. Vers la fin de 1898, quelques ouvriers, fouillant près de Sidon, découvrirent à fleur de terre un morceau de métal de 90 × 35, qui fut acquis par un collectionneur italien et remis, pour être nettoyé, à l'auteur de la lettre. Celui-ci, après un an de travail, en dégagea une statue de bronze haute de $0^{m},60$, qui représenterait la Vénus de Milo complète, dont l'original du Louvre ne serait qu'une copie a grandie (!). Vénus est debout, ayant à ses pieds un petit Eros, les ailes déployées ; le bras droit de la déesse est étendu pour caresser la tête de l'Eros ; l'autre bras descend vers la draperie. On ajoute que le propriétaire de ce chef-d'œuvre est un riche collectionneur

qui n'a nulle intention de le vendre. A-t-il du moins celle de mystifier le monde, ou seulement de se rendre ridicule ?

S. R.

Les églises de Salonique.

L'Institut russe de Constantinople vient de publier les résultats des recherches exécutées à Salonique de 1907 à 1908, en particulier dans les églises de Saint-Demetrios, de Sainte-Sophie et de Saint-Georges [1]. Les mosaïques de Saint-Demétrios, recouvertes de chaux par les Turcs, ont été momentanement mises à nu au cours des travaux de restauration ; M. Ouspensky les a étudiées avec grand soin. S. Demetrios, le saint patron de Salonique, y paraît une douzaine de fois en diverses attitudes. Une fois, il est représenté dans une niche en forme de coquille, portant une robe blanche brodée d'or et décorée d'une large bande rouge. Auprès de lui sont le préfet d'Illyrie Leontios et l'évêque Eusebios. Les *icones* de la Vierge, également nombreuses, rappellent les plus anciennes représentations de ce genre, comme celle de l'église de Kitti près de Larnaca (Chypre). La Panaghia paraît dans tous les groupes qui commémorent les cures miraculeuses de S. Demetrios, bien que les légendes relatives à ces cures ne la mentionnent pas. Les fonds sont constitués par des paysages, des détails d'architecture et des objets de culte. Une série de médaillons offrent des effigies de saints.

On sait que la basilique de S. Demetrios fut incendiée au VII[e] siècle; mais M. Ouspensky pense que les mosaïques remontent, en partie, à une époque plus ancienne, preuve que la destruction de l'ancien édifice ne fut pas complète. Une inscription nous apprend que la restauration fut effectuée sous Léon l'Iconoclaste (première partie du VIII[e] siècle). Le caractère essentiel des mosaïques est leur réalisme. Les scènes sont celles de la vie journalière, sans mysticisme ni symbolisme. Le dessin est vigoureux ; les visages, généralement de face ou de trois-quarts, sont énergiques. Le bleu prévaut dans les fonds; l'argent est toujours employé dans les nimbes; il n'y a pas de nacre dans les draperies. La mosaïque se compose de petits cubes, dont les dimensions sont extrêmement réduites dans les visages.

Amis jeunes Turcs, montrez que vous êtes vraiment des civilisés et des artistes; faites enlever le badigeon qui recouvre les mosaïques byzantines, tant à Salonique qu'à Constantinople et ailleurs. Laissez l'intolérance aux Byzantins et devenez philosophes.

S. R.

Au Sinaï.

Un jeune savant russe, M. Benesevic, est revenu du Sinaï avec une riche moisson de 1.200 clichés. Il a découvert 926 mss. grecs, surtout hagiogra-

1. La publication russe (avec titres des chapitres en français) a été résumée dans la *Nation* du 27 mai.

phiques et médicaux, qui manquent à l'inventaire publié par Gardthausen. Parmi ses trouvailles, on signale un Évangile de 1242 avec les portraits de Michel et de Jean Paléologue ; ce dernier, collé dans le volume à une date postérieure, révélerait une influence italienne ou aurait même été exécuté en Italie.

S. R.

La « zone monumentale » à Rome[1].

En 1908 le Parlement italien vota 600.000 livres pour l'acquisition et l'exploration de la « zone monumentale ». C'est un espace compris entre l'arc de Constantin, la Porta S. Paolo (Porta Ostiensis) et la Porta Latina, comprenant les Thermes de Caracalla, les pentes intérieures du Mont Cœlius et de l'Aventin. On pouvait craindre que ce terrain ne fût envahi par les constructions modernes et il était urgent de l'exproprier. Le 24 juin M. Boni soumit un plan de campagne que la commission s'empressa d'adopter. Auprès de l'arc de Constantin les fondations d'édifices plus anciens seront mises au jour ; la Via Triumphalis (Via di S. Gregorio) sera élargie. Au sud du Palatin on cherchera les restes du monument de Septime Sévère, où l'ancien plan sur marbre de Rome indique des fontaines. Au Cirque Maxime on déblaiera la Via Antoniniana et la Porta Pompae, construite en 81, près de la courbe du Cirque. Vers la Porte Capène, les anciennes voies, qu'on distingue encore, seront transformées en avenues, plantées de lauriers et de myrtes, parures du sanctuaire de Vénus Verticordia. On essaiera de déterminer l'emplacement exact de la Porte Capène, ce qui obligera de fouiller jusqu'au roc autour des Thermes de Caracalla Près de cette porte on espère trouver le tombeau des Horaces, les arcades de l'aqueduc Appien de 312 av. J.-C., les restes du temple de Marcellus et l'autel d'Honos et Virtus, élevé par Auguste en l'an 19.

On reconnaîtra ensuite l'origine de la Voie Appienne, avec les tombeaux qui la bordent, et on explorera les fondations des arcs de Verus, Trajan et Drusus. La partie urbaine de la Voie Latine sera élargie pour inclure les tombes en bordure et la municipalité sera priée de transformer cette route en avenue pour les promeneurs. Vers la Porta Metronia, devenue une simple poterne au moyen âge, convergent trois voies romaines d'une largeur totale de 140 mètres. Ce doit donc avoir été une porte monumentale, dont la Commission recherchera l'aspect primitif. Elle achètera aussi le triangle entre les Voies Appienne et Latine, qui comprend beaucoup de tombes patriciennes du temps de la République. Sur toute l'étendue de la zone monumentale, les restes de sculpture et d'architecture resteront en place, des arbres seront plantés et les anciennes fontaines rétablies. Il y a là du travail pour plusieurs années.

Sur le Forum, M. Boni a exploré les deux dernières tombes de la nécropole préhistorique. On y a trouvé de grandes jarres contenant des urnes-cabanes, elles-mêmes remplies d'os et de cendres. Ces tombes sont attribuées au VIII[e] et même au XII[e] siècle av. J.-C.. La basilique Emilia a été presque entiè-

1. *The Nation*, 1909, II, p. 62.

rement déblayée, et l'on a commencé l'étude d'un puits sacré découvert sur la Summa Sacra Via, entre l'arc de Titus et le Colisée, au-dessous de l'église de Saint-Césaire. Ce puits appartient à l'époque républicaine; on y accède par un escalier construit au moyen-âge. Un grand *dolium* avait été introduit dans le puits pour élever le niveau de l'eau. M. Boni pense que l'eau ainsi obtenue était employée à des cures miraculeuses.

S. R.

Un nouveau torques d'or.

Un laboureur du comté de Somerset (Angleterre) a trouvé un très beau torques d'or qu'il a vendu à la Société archéologique de Somerset pour 1.000 francs. Par la suite, les autorités voulurent assimiler cette trouvaille à une découverte de trésor (*treasure trove*). Une enquête a eu lieu en septembre ; le coroner de Yeovil et une commission ont rendu un jugement déclarant que le torques n'était pas caché et que, par conséquent, on ne devait pas le considérer comme un trésor. Il restera donc la propriété de la Société archéologique de Somerset.

On assure qu'un collectionneur avait offert 25.000 francs de ce torques.

A. B.

Calendrier visigothique.

Notre collaborateur, M. Bonsor, a découvert à Carmona le plus ancien calendrier visigothique connu (avant 633, suivant le P. Fidel Fita, qui a publié deux articles à ce sujet, *Boletin de la Real Academia*, 1903, p. 34, 273). Ce texte est gravé sur une colonne de marbre de la cour des Orangers dans l'église de Sainte-Marie, laquelle occupe l'emplacement d'une ancienne mosquée. La colonne, probablement romaine, fut utilisée ensuite par les Visigoths et les Arabes. L'inscription a été découverte en deux parties qui, réunies, donnent le calendrier liturgique du 25 décembre au 24 juin. Les saints espagnols dont il y est fait mention sont saint Vincent de Valence et les martyrs de la Bétique (la Vierge sainte Treptis, l'évêque saint Crispin d'Astigi et saint Félix de Séville). Voici les lectures et les restitutions du Père Fita.

VIII. Kalendas Januarias. Nativitas Domini Nostri J. C., secundum carnem.
VII. Kalendas Januarias. Sancti Stefani.
VI. Kalendas. Joannis Apostole.
XII. Kal. Februarias. Sanctorum Fructuosi episcopi, Augurii et Eulogii diaconum.
XI. Kal Feb. Sancti Vincentii diaconi.
VI. Nonas Maias. S. Felici diaconi.
IIII. Nonas Maias. Sancte Treptetis virginis.
III. Idus Maias. S. Crispini et Muci martyrum.
XIII. Kal. Julias. Sanctorum Gervasi et Protasi martyrum.
VIII. Kal. Julias. Sancti Joannis Baptiste.

Le début de l'inscription se lit : INCIP..... SCRVM..... RVMINS..... AVLA CL..... TER EXP..... TVR. Le P. Fita restitue dubitativement : *Incipit ordo*

sanctorum martirum; *insuper aula cluens ter exprimitur*. Je ne vois pas d'autre restitution; mais le sens de celle-ci m'échappe. *Cluens* est certainement inadmissible. S. R.

Le Fogg Museum.

Fondé par Elizabeth Fogg de New-York, en mémoire de son mari, et établi dans un édifice sur le terrain de l'université de Harvard, le Fogg Museum est aujourd'hui une collection importante, dont une description sommaire, illustrée de bonnes gravures, a paru dans le *Museum of Fine Arts Bulletin* (Boston, nº 39, juin 1909).

Tableaux. Spinello Aretino, *La Vierge et l'Enfant avec des anges* (suivant Oswald Sirén, panneau central du grand tableau d'autel peint par Spinello pour le monastère de Monte Oliveto Maggiore en 1335; le reste est à Sienne, Budapest et Cologne). — Benozzo Gozzoli, *Vierge et Enfant*. — Filippo Lippi et Fra Diamante, *Saint Jérôme*. — Raphaël (Crowe et Cavalcaselle) ou Albertinelli (Ch. Loeser), *Caïn et Abel*. — Antoniazzo Romano, *La Vierge, l'Enfant et Saint Jean*. — Nicolo de Foligno, *Triptyque. La Vierge et l'Enfant avec S. François et S. Sébastien*. — Taddeo di Bartolo (signé), *Vierge et saints avec anges*. — Cosimo Tura, *Adoration des Mages*. — G. Bellini (signé), avec Rondinelli, *Vierge et Enfant*. — R. van der Weyden, *Diptyque. Vierge et Enfant, donateurs et évêque*. Chef-d'œuvre; la Vierge semble plutôt être de Bouts. — Zeitblom, *La Visitation*.

Marbres antiques. — Ecole de Scopas, *Méléagre* (*Rép.*, II, p. 555, 6). — Un Narcisse (non figuré). — Aphrodite hellénistique (type *Rép.*, II, p. 334,4). — *La célèbre tête colossale autrefois chez Ponsonby* (*Recueil de têtes*, pl. 227)[1].

Autres objets. — Importante collection de bronzes antiques prêtée par M. James Loeb, entr'autres un magnifique trépied et le Poseidon Fejervary (*Rép. stat.*, II, 28, 6); un Harpocrate en or; le vase d'Apollon et Tityos (*Rép. des Vases*, I, p. 249, 3); la série de poteries d'Arezzo publiée en 1908 par M. Chase pour M. Loeb.

On ne lit pas sans envie la notice sur l'immense collection de photographies *tenue au courant*, qui est à la disposition des visiteurs du Musée. A Paris, un musée de photographies reste toujours un *desideratum*; où trouver, comme à Harvard « 175 spécimens des préraphaélites anglais » ou « 149 vues de l'Alhambra »? Mais on sait que M. Doucet, l'éminent collectionneur, s'occupe de créer à Paris une bibliothèque d'histoire de l'art où toutes les photographies existant dans le commerce — et bien d'autres aussi — seront accessibles.

S. R.

Le nouveau tarif américain.

Il y a peu d'années encore, M. Bode s'exprimait avec quelque dédain sur l'absorption d'œuvres d'art ancien par l'Amérique; la seule collection Dutuit, écri-

1. J'apprends que la fameuse tête de marbre dite de *Pastoret*, dont les moulages sont très répandus, a également passé aux États-Unis.

vait-il, vaut plus que toutes les conquêtes américaines. Depuis, la formation de collections prodigieuses comme celles de Pierpont Morgan à New-York, de Johnson et de Widener à Philadelphie, de Mme Gardner à Boston, etc., l'ont obligé à changer d'avis. A cela s'ajoute que le nouveau tarif américain, destiné en partie, semble-t-il, à faciliter le transport du reste de la collection Morgan au Nouveau Monde, supprime tout droit sur les œuvres d'art vieilles de plus de vingt ans. Cette fois, M. Bode pousse un cri d'alarme dans le *Cicerone* et demande des mesures contre l'exportation des chefs-d'œuvre. Malheureusement, l'expérience a montré que des mesures de ce genre sont toujours inefficaces et ne profitent qu'aux amateurs de *pourboires*. En second lieu, les États-Unis sont aujourd'hui plus à la portée des voyageurs que ne l'était Florence des Londoniens ou des Parisiens en 1850. Enfin, le jour n'est pas loin où, grâce à la plaque Lumière perfectionnée, les chefs-d'œuvre seront partout accessibles à ceux qui voudront les étudier, même dans les menus détails de leur coloration. Qu'un pays défende les fresques et les sculptures attachées à ses monuments historiques, rien de mieux; mais une législation qui voudrait *vinculer* ce qui reste, chez les particuliers, de Titien ou de Rembrandt, n'opposerait qu'une vaine barrière à l'action des lois économiques. S. R.

Opérations des Musées nationaux en 1908.

Le *Journal officiel* du 23 juillet dernier a publié le rapport annuel de M. Léon Bonnat, président du Conseil des Musées nationaux, sur les opérations de ces musées pendant l'année dernière.

Le budget des dépenses s'élevait à 489.372 fr. 35. Sur cette somme, il a été dépensé 477.083 fr. 06, dans lesquelles les acquisitions nouvelles entrent pour les chiffres suivants :

Département des peintures et des dessins

Un tableau et des dessins de Corot (vente Robaut) . .	53.878	35
Un tableau du Greco (*Christ en croix*)	25.000	»
Un portrait de femme par Memling	200.000	»
Un lot de dessins d'Ingres	5.000	»
Une peinture d'Ingres	6.600	»

Département des objets d'art du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes

Une coupe en faïence persane	3.000	»
Un pot en faïence	2.400	»
Un plat en faïence espagnole (XVIe siècle)	4.500	»
Un bronze de la Renaissance (*Tireur d'épine*)	15.400	»
Un verre arabe	21.500	»
Deux statuettes en bois (Flandres, XVe siècle)	1 200	»

Département de la sculpture du Moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes

Une statue en bois (école espagnole)	1 747	»
Une sculpture (*Vierge et Enfant*, fragment d'un groupe).	2.500	»
Une maquette de tombeau, par Caffieri	2.000	»

Département des antiquités égyptiennes

Deux bronzes égyptiens	3.000	»
Un *Faucon* en calcaire	12.000	»
Deux groupes (*Singes*)	45.000	»

Département des antiquités grecques et romaines

Deux bronzes antiques	1.800	»

Département des antiquités orientales et de la céramique antique

« Trône d'Astarté »	2 000	»
Un lot d'inscriptions hymiarites	2 000	»

Musée de Cluny

Tête de Christ en bois (commencement du XVIII[e] siècle)	3.600	»
Une dentelle de Venise (XVI[e] siècle)	200	

Divers départements

Objets dont le prix d'acquisition a été inférieur à 1.500 fr.	20.156	87

Musée de Versailles

Portrait de Chateaubriand, par Girodet (vente Cheramy)	2.343	»

Collection Grandidier

Un vase chinois	6.000	»

Le rapport se termine par l'énumération des dons et legs faits aux Musées nationaux au cours de l'année 1908.

(*Chronique des Arts.*)

La vieille femme de Memling.

Le Louvre a payé 200.000 francs cet admirable portrait (*Rép de peint.*, I, p. 337), qui, après avoir paru en 1884 à la vente Meazza (Milan), appartint successivement à MM. Warneck et Leo Nardus. On l'avait hautement apprécié, en 1902, à l'exposition de Bruges. « Le costume, d'accord avec le style sévère et le dessin vigoureux, indique une époque relativement ancienne. Ce tableau bien conservé doit avoir été peint peu après 1460, comme partie d'un diptyque ou d'un triptyque, avec un portrait d'homme de grandeur pareille que la galerie de Berlin acquit en 1896 dans l'Allemagne du nord. » (Friedlaender, *Meisterwerke der niederl. Malerei*, p. 13). — « Un des chefs-d'œuvre du maître, montrant son art dans ce qu'il a de plus intime et de plus personnel, de plus indépendant de l'influence de Rogier van der Weyden. » (Hulin, *Catalogue critique*, p 17). Cela n'empêche pas M. Thiébault-Sisson (*Temps*, 5 septembre 1909) d'écrire ceci : « Quant au Memling, c'est de l'art honnête, sans plus. Ce morceau de pratique courante de l'époque — morceau qui est loin d'être intact — manque à un degré prodigieux de caractère. En regard de cette marionnette falote, placez la *Vierge au donataire* du plus jeune des Van Eyck!... Délicieux dans la peinture religieuse, Memling est secondaire dans le reste et il fait piètre figure dans le portrait... Gardons-nous de tout fétichisme à l'égard des réputations établies et quand il s'agit de meubler le Louvre de quelque chef-d'œuvre nouveau, pe-

sons d'abord le chef-d'œuvre. On n'a pas pesé le Memling[1] ». Pesons, s'il vous plaît, l'opinion de M. Thiébault-Sisson avec celle d'un Hulin ou d'un Friedlaender, ou plutôt ne pesons rien et contentons-nous de sourire; c'est moins malsain que de se fâcher. S. R.

L'auteur du retable de Saint-Bertin.

Parmi les œuvres les plus remarquables de la peinture flamande au XV^e^ siècle se rangent les deux volets, aujourd'hui au musée de Berlin, du célèbre retable de Saint-Bertin. Ces volets ont été exécutés pour l'abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer, en Artois, du temps où cette abbaye avait pour chef Guillaume Fillastre, à la fois abbé de Saint-Bertin, évêque de Toul, puis plus tard de Verdun et de Tournai, et en même temps chancelier de l'ordre de la Toison d'Or, et président du Grand Conseil du duc de Bourgogne Philippe le Bon. Un superbe portrait de Fillastre, en attitude de donateur, est peint sur un des volets mêmes.

L'attribution des volets du retable de Saint-Bertin a donné lieu à une longue discussion, encore ouverte à l'heure actuelle. Jadis on avait mis en avant le nom de Memling. M^gr^ Dehaisnes a proposé d'attribuer ces peintures à Simon Marmion, et cette opinion a été généralement suivie. Cependant M. Hénault, archiviste de Valenciennes, a démontré que, en somme, l'opinion de M^gr^ Dehaisnes n'était appuyée par aucun document probant[2].

J'ai enregistré, je l'avoue, avec grande satisfaction cette conclusion de M. Hénault. En effet, ayant étudié la question d'ancienne date, je suis arrivé, depuis bien longtemps déjà, à la conviction qu'il y a lieu de proposer pour les volets de Saint-Bertin, au moins à titre d'hypothèse très plausible, une autre attribution.

Un fait m'avait frappé : c'est que les volets de Saint-Bertin, par la manière dont sont poussés certains détails, semblent trahir la main d'un artiste habitué à peindre non seulement des tableaux, mais aussi des miniatures. D'ailleurs plusieurs des érudits qui se sont attachés au problème, notamment M. Salomon Reinach dans l'étude, d'une si prudente critique, qu'il a consacrée à l'exemplaire des *Chroniques de France* de Saint-Pétersbourg[3], ont dû avoir implicitement la même pensée, car ils ont cherché à établir des rapprochements entre le retable et les illustrations de certains manuscrits de la même époque.

Or, ayant obtenu la faveur, il y a près de vingt ans, d'examiner les volets de Saint-Bertin alors qu'ils étaient encore à La Haye chez le prince de Wied, j'en ai rapporté l'impression que l'auteur de ces énigmatiques volets devait être très probablement le même artiste qui a exécuté trois miniatures d'un manuscrit de l'*Instruction du Jeune Prince* par Georges Chastelain, conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal, ms. n^o^ 5104.

1. M. Sisson ajoute qu' un an plus tôt on aurait pu avoir ce Memling pour 30.000 francs, Ψεύματα ! comme on dit à Athènes.
2. Cf. *Chronique des Arts*, 1908, p. 388 et 396.
3. Voir *Gazette des Beaux-Arts*, avr., juil. et nov. 1903.

Une étude plus approfondie, reprise en diverses occasions, n'a fait que confirmer ce sentiment.

Entre les peintures des volets et les miniatures de l'Arsenal, il y a naturellement la différence qui résulte forcément de l'emploi de procédés techniques dissemblables et surtout d'une tout autre échelle de proportions. Mais le sentiment général, pour la pose et le dessin des personnages, l'expression des physionomies, le rendu des architectures, le modelé des étoffes, est identique ; certaines figures de jeunes gens debout se retrouvent pareilles dans les deux œuvres. Il se dégage même, d'une confrontation prolongée, cette observation que, tandis que dans la peinture du retable la propension à la minutie semble trahir le miniaturiste, inversement, dans les miniatures de l'Arsenal, les têtes sont traitées avec une largeur de facture presque un peu rude, une manière de sacrifier les détails à l'effet d'ensemble, qui indiqueraient un artiste habitué à peindre à l'occasion des personnages de plus grande dimension, tels qu'il s'en rencontre dans des tableaux ; si bien qu'on pourrait dire que les deux œuvres d'art, quoique de nature différente, tendent en quelque sorte l'une vers l'autre, par ce commun caractère hybride.

Le catalogue des manuscrits de l'Arsenal, dressé par M. Henry Martin, indique que le ms. n° 5104 a été exécuté pour le duc de Bourgogne Charles le Téméraire, dont il porte les armoiries, les chiffres et la devise.

J'ai pu aller beaucoup plus loin encore. En tenant compte de toutes les particularités matérielles, nombre des images et des lettrines ornées, grandes ou petites, présence d'un « roux compas » (c'est-à-dire d'un médaillon circulaire à fond rouge), contenant la devise du duc, etc. ., j'ai découvert, et même brièvement signalé dès 1889[1], qu'on pouvait identifier sûrement le volume de l'Arsenal avec un des deux exemplaires de l'*Instruction du Jeune Prince*, auxquels se rapporte une quittance du 20 septembre 1470, conservée en originaux aux archives du Nord, à Lille, série B, n° 2081. Cette quittance, dont le texte a été publié pour la première fois par le marquis de Laborde (*Les Ducs de Bourgogne*, t. II, p. 223, n° 4033), nous apprend que les miniatures du volume sont dues à « Jehan Hennecart, valet de chambre et peintre de Monseigneur le duc de Bourgogne ».

Les trois miniatures du manuscrit de l'Arsenal étant indubitablement de Jean Hennecart, c'est à ce même Jean Hennecart que je proposerais d'attribuer, à cause de la similitude de style que je crois constater, et sauf découverte ultérieure, les deux volets du retable de Saint-Bertin[2].

Jean Hennecart ou Hennequart est un artiste aujourd'hui totalement oublié, et dont personne n'a jamais songé à s'occuper. Mais, dès maintenant, les rares documents qui ont été publiés concernant ce maître concourraient tous à fortifier ma proposition par l'appui d'une extrême vraisemblance.

1. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1889, p. 403.

2. J'indique en passant un rapprochement très intéressant qu'il y aurait à faire entre la troisième miniature du manuscrit 5104 de l'Arsenal et les miniatures de présentation contenues dans les *Chroniques de Hainaut* de Bruxelles, le *Gérard de Roussillon* de Vienne et les *Chroniques de France* de Saint-Pétersbourg.

Trois choses, en effet, ressortent de l'examen des volets. C'est :

1° Qu'ils sont l'œuvre d'un artiste de très grand talent ayant dû, par conséquent, jouir de l'estime de ses contemporains ;

2° Que cet artiste devait être à la fois peintre et miniaturiste, condition qui conviendrait, il est vrai, à Simon Marmion, mais qui n'est aucunement particulière à ce seul artiste ;

3° Que la peinture a été exécutée pour Guillaume Fillastre. Un chronogramme, que l'on pouvait voir avant la Révolution française sur le retable, indiquait en outre que celui-ci avait été dédié en 1459, d'où cette conclusion que les volets ont dû être peints aux environs de 1459 et, en tout cas, pas après cette date.

Or, l'hypothèse d'une attribution des volets de Saint-Bertin à Jean Hennecart s'harmonise admirablement avec ces données :

1° A l'époque où le retable de Saint-Bertin fut exécuté, c'est-à-dire un peu avant 1459, Jean Hennecart était indubitablement un peintre très estimé dans les États flamands. En 1454, il avait été appelé à travailler à Lille, pour les fameuses fêtes du Vœu du faisan, et parmi les artistes employés en cette occasion, sauf un seul, Jacques Daret, dont la situation était alors hors pair, Hennecart fut le maître dont on paya la coopération au prix des plus gros gages. Encore l'écart entre les gages de Daret et ceux d'Hennecart n'était-il pas bien grand, Daret recevant vingt sous et Hennecart seize sous par jour, tandis que la plupart de leurs collaborateurs ne touchaient que six ou huit sous. (Archives du Nord, à Lille, série B, n° 2017.)

Trois ans plus tard, en 1457, nous trouvons Hennecart installé en pied à la cour de Philippe le Bon, comme peintre et valet de chambre du duc, c'est-à-dire honoré du même titre que Philippe le Bon avait jadis octroyé à Jean van Eyck (de Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*, t. I, p. 466). Il conserva cette haute position à la cour de Bourgogne jusque sous Charles le Téméraire (Archives du Nord, série B, nos 2064, 2068, 2087, 2088, 2096, 2098 ; de Laborde, *op. cit.*, t. I, p. 500 et 503 ; et t. II, p. 226, 229, 322, 360, 367, 375, 379, 381).

Ces gros prix qui sont payés à Jean Hennecart, cette situation qui lui est accordée par les ducs de Bourgogne, sont autant de preuves du cas que l'on faisait de son talent ;

2° Hennecart, bien que qualifié de peintre proprement dit, s'adonnait également à des travaux relevant de l'enlumineur et du miniaturiste : le fait est attesté par plusieurs documents s'espaçant de 1457 à 1470 (de Laborde, *op. cit.*, t. I, p. 466-467, nos 1799-1807 ; et t. II, p. 223, n° 4035) ;

3° Le retable de Saint-Bertin a été exécuté pour Guillaume Fillastre, dans la période qui précède immédiatement l'année 1459. A cette époque, Fillastre se consacrait avant tout à ses fonctions de conseiller du duc Philippe le Bon et de chancelier de l'ordre de la Toison d'or. Il avait assisté au Vœu du faisan en 1454, et, dans les années qui suivirent, il fut très fréquemment à la cour de Bourgogne. Les circonstances l'ont donc alors rapproché de Jean Hennecart employé au *Vœu du faisan* et, à partir de 1457, peintre en titre de la cour de Bourgogne.

Attachés en même temps à la maison du même prince, appartenant par con-

séquent ensemble au même milieu, quoi de plus naturel que Fillastre ait songé à Jean Hennecart pour confier à ce maître en faveur auprès du duc Philippe le Bon, à cet artiste au double talent de peintre et de miniaturiste, sans parler peut-être de l'illustration de certains manuscrits, la commande des volets du retable de Saint-Bertin ?

Paul DURRIEU [1].

L'archéologie locale dans le sud-ouest de l'Allemagne.

Au mois de septembre 1909, la Société archéologique de l'Allemagne du sud s'est réunie à Worms, sous la présidence de M. Anthes (de Darmstadt), avec les sociétés historiques allemandes. Les séances eurent lieu dans le Paulus-Museum, justement célèbre par sa riche collection de verreries. J'emprunte à la *Gazette de Francfort* l'indication de quelques lectures intéressantes. M. Lehner a découvert, à Mayen, dans l'Eifel, un *oppidum* néolithique très important. MM. Schliz à Heilbronn et Goessler, sur l'Alb (Wurtemberg), ont étudié des stations hallstattiennes. La preuve paraît faite que beaucoup d'enceintes (*Ringwälle*) de l'Alb ne sont pas celtiques, mais remontent à l'époque de Hallstatt. En revanche, c'est au premier siècle av. J. C. qu'appartiennent les grands retranchements du Dünsberg près de Giessen, qu'étudie le conservateur du musée de Wiesbaden, M. Ritterling. Dans les forêts près de Lorsch, M. Anthes a examiné une série de fossés qui remontent au moins à l'époque de La Tène. M. Köhl a traité la question du rapport entre le style décoratif de Gross-Gartach et d'autres variétés de la céramique rubanée néolithique. M. Sprater (de Spire) a signalé près de Deidesheim un village gaulois avec petites maisons de construction irrégulière, qui ressemblent aux cabanes du mont Beuvray.

L'époque romaine n'est pas étudiée avec moins de zèle. A côté des deux camps romains de Haltern et d'Oberaden, on explore activement le double camp de Vetera sur le Fürstenberg à Xanten ; il atteint les dimensions colossales de 920 × 630 m. M. Lehner (de Bonn), a prouvé que ce camp remonte au règne de Claude et que les légions V et XV y ont travaillé. M. Wolff (de Francfort) a établi les dimensions du camp de Heddernheim (430 × 300). Le camp de Vindonissa remonte probablement à l'époque de Tibère. A Augusta Rauracorum (Augst) on a trouvé une tour du mur d'enceinte, épaisse de 17 m., qui fut plus tard remplacée par un théâtre. M. Wolff a signalé de longues caves sous plusieurs ruines de villas romaines au Wurtemberg, preuve, suivant lui, que la fabrication du vin est plus ancienne sur la rive droite du fleuve qu'on ne l'a cru. M. Krüger a décrit les souterrains de l'amphithéâtre de Trèves, qui sont parfaitement conservés. A Mayence, sur l'emplacement du vieux cloître de S. Alban, MM. Lindenschmit et Neeb ont découvert un cimetière chrétien dans le voisinage d'une nécropole romaine des bas temps.

1. *Chronique des Arts*, 31 juillet 1909.

Au cours d'un voyage dans la vallée du Rhin, entrepris avec M. le commandant Espérandieu, j'ai revu des musées qui se sont prodigieusement accrus en ces derniers temps. Celui de Mayence, en cours de réorganisation, est d'une richesse telle pour la céramique préhistorique et protohistorique que toute étude de ces questions devra désormais le prendre pour point de départ. Le Musée de Darmstadt, également réorganisé, est merveilleusement disposé pour le travail. A Cologne, le nouveau musée préhistorique du *Bayenthum* renferme d'importantes séries françaises, notamment de La Micoque et des cavernes du Périgord. Le Musée Wallraff-Richartz, dans la même ville, a encore accru ses admirables collections de verreries, par suite des fouilles méthodiques qui se poursuivent dans les nécropoles romaines de Cologne. Je n'avais pas vu Trèves depuis vingt-trois ans. Le Musée, dirigé aujourd'hui par M. Krüger, avec Mlle Elvira Fölzer comme *Assistentin*, est installé dans un vaste bâtiment nouveau et offre une réunion de sculptures gallo-romaines dont Mayence même ne possède pas l'équivalent. Dans la cour on a dressé un moulage complet du monument d'Igel, qui peut être vu et étudié des fenêtres du Musée, aux deux étages (prix du moulage : 10.000 mark). Le seul Musée que j'aie trouvé dans un état lamentable est celui de Luxembourg; il est honteux pour une grande ville de laisser de beaux monuments dans une cave. Le Musée archéologique de Metz, par lequel j'ai terminé ma tournée, a été très bien arrangé par M. Keune, quoique le local réservé aux antiques ne réponde pas à tous les besoins. Parmi les tableaux, nombreux et remarquables, il y a une ancienne copie d'un grand Jérôme Bosch, que je veux signaler ici aux *Boschisants*.

Je dois encore dire un mot du camp romain de la Saalburg, près de Hombourg. On a souvent prétendu que les restaurations de monuments, auxquelles on a procédé en cet endroit pour satisfaire un caprice impérial, n'ont pas de caractère scientifique. Je puis donner un démenti à cette opinion et je sais que mon impression a été aussi celle de M. Espérandieu. Tout ce qu'a fait M. Jacoby à la Saalburg est non seulement intéressant, mais inspiré de la meilleure méthode, du savoir archéologique le plus exact. C'est à peine si l'on peut parler de *restaurations*, tant le rôle de la fantaisie a été restreint. C'est proprement un camp romain, adossé au *Limes*, avec un musée d'antiquités recueillies sur place, classées et étiquetées avec un soin minutieux. Parmi ces antiquités, il y a beaucoup de fers à cheval, alors que toute trace d'occupation franque ou médiévale fait défaut, alors que l'évacuation du camp vers 280 paraît hors de doute. Il faut en conclure que la ferrure des chevaux a bien été inventée en pays gaulois et qu'elle était très usitée, du moins au IIIe siècle, dans la vallée du Rhin.

S. R.

Notes d'Allemagne.

1. Dans la série des *Kunstdenkmäler der Rheinprovinz*, volumes remplis de documents archéologiques très bien reproduits, a paru en 1906 le t. I de *Cologne romain* par M. J. Klinkenberg. Cet ouvrage est désormais indispen-

sable aux études d'archéologie gallo-romaine. Il est fâcheux que le prix élevé de la série, publiée sous la direction de M. Clemen, en décourage quelque peu la diffusion.

2. A la bibliothèque de Mayence, j'ai vu un in-folio manuscrit contenant la liste des peintures concédées en 1803 au musée de la ville par le gouvernement français (n° 3089). Ces 64 tableaux avaient été « mis en état » sous la surveillance de Vivant-Denon, directeur général du Musée central. Le n° 168 (Vierge et Enfant) est attribué à Mantegna. Voici la notice du n° 344 : « Ancien maître français. Le Christ au pied de la croix, les Marie, S. Bruno et un autre saint à genoux; tableau sur bois très sale et difficile à nettoyer; nettoyé, ôté les repeints, fini plusieurs parties... Avoir fait beaucoup de restaurations; donné l'accord et verni. » Autre mention bonne à transcrire : « Sept tableaux refusés et restés au musée Napoléon. Tintoret, *Un martyr sur le bûcher*; Nattier, *Portrait de femme en pied de grandeur naturelle*; Pérugin, *Saint Barthélemy*, sur bois, de forme ronde. Ces tableaux médiocres et en mauvais état ont été jugés (dignes d')être abandonnés. » Vivant-Denon avait payé 1972 fr. à un certain Michou pour avoir passé 77 jours à restaurer les tableaux expédiés de Paris à Mayence; le reçu est libellé du brave Lavallée, auquel le Louvre, en 1815, dut la conservation de ses primitifs italiens.

3. Il y a d'autres documents manuscrits français sur la formation du musée de Mayence (MN B, 21). Le préfet, Jean-Bon Saint-André (celui qu'on appelait *Jambon de Mayence*), s'en occupa avec zèle; il trouva un auxiliaire dévoué dans le professeur Lehne. Sur ce dernier, qui connut Gœthe, voir Börckel, *Goethe und Schiller in ihren Beziehungen zu Mainz*, 1904, p. 27.

4. Le musée historique de Francfort expose une ancienne copie, donnée par M. von Gwinner (Berlin), de la belle Descente de croix du Louvre, attribuée à Rogier van der Weyden ou à Bouts. L'intérêt de cette copie est qu'elle a conservé ses volets, qui manquent au tableau de Paris; on y voit en grisaille Saint Pierre et Sainte Catherine.

5. Le savant F. X. Kraus, autrefois à Fribourg, a légué sa collection d'objets d'art et de tableaux au musée de la ville ou *Rothes Haus* (distinct du musée archéologique) à Trèves. J'y ai noté une Vierge et Enfant siennoise (probablement de Matteo da Giovanni) et une Crucifixion sur fond d'or attribuée à Giottino. Une tête du Christ en marbre, réaliste et douloureuse, paraît avoir été sculptée dans l'Italie du nord vers 1400. Ce petit musée, sur lequel je n'ai encore rien lu, mériterait d'être visité par des connaisseurs. Il s'y trouve aussi un bas-relief de Canova, représentant Socrate qui morigène Alcibiade; c'est un prétentieux, mais bien médiocre morceau. S. R.

L'affaire des primitifs colonais.

M. Fridt, restaurateur de tableaux à Cologne, s'est aperçu que le célèbre retable dit *Clarenaltar*, conservé au dôme de cette ville, avait été en grande partie repeint; sous les repeints il a trouvé des figures du XIV^e^ siècle, dont M. Firmenich-Richartz fait honneur au maître Wilhelm. Le style de ces repeints, attribués

par M. Fridt au XIXe siècle, alors qu'ils datent des débuts du XVe, rappelle exactement celui de quelques tableaux colonais de cette dernière époque. Là dessus, le conservateur du Musée de Cologne, M. Poppelreuter, a affirmé qu'un des *primitifs* les plus populaires de ce musée, la *Vierge à la fleur de pois*, était un faux et que plusieurs autres *primitifs* de la même série avaient également été fabriqués au XIXe siècle, à la faveur de la Renaissance romantique en Allemagne. Ces « révélations » ont produit un vif émoi ; c'était, après tant d'autres faillites bruyamment annoncées, celle de la critique d'art appliquée à la plus ancienne école allemande. M. Bode, homme prudent, s'est hâté de protester ; il a même offert d'acquérir le tableau incriminé pour le Musée de Berlin. Nous connaissons, en effet, quantité de peintures « romantiques » exécutées à Cologne vers 1820 ; aucune ne ressemble aux panneaux mis en suscipion, aucune n'en approche. Le style de ces panneaux se rattache à celui de l'école française de Charles V et de Charles VI, à celui des miniaturistes parisiens de 1400 ; que savait-on de ces écoles à Cologne en 1820, puisqu'on ne commence guère à s'en occuper que depuis quinze ans? Assurément, tant à Munich qu'à Cologne, les primitifs allemands ont été quelque peu retouchés ; les frères Boisserée ont gâté leurs admirables tableaux, aujourd'hui à Munich, en les faisant frotter et repeindre pour leur donner l'éclat de vitraux ; mais de là jusqu'à postuler une école de faussaires (comme l'a fait M. Hansen renchérissant sur M. Poppelreuter), il y a loin. Je me hâte d'ajouter que l'une des objections de M. Poppelreuter n'a pas encore reçu de réponse satisfaisante : la draperie sur la droite de la *Vierge à la fleur de pois* est semée de craquelures analogues à celles que produit, au XIXe siècle, l'emploi du bitume. Il faut donc admettre, soit une retouche partielle, soit l'emploi d'un dangereux vernis. Cette discussion a déjà eu pour effet d'encourager les recherches sur la technique des tableaux du XVe siècle ; elle n'aura donc pas été soulevée en vain[1].

S. R.

*Sur la « préhistoire » de l'*Albertinum.

Je lis dans les charmants *Souvenirs* du chevalier de Cussy (Paris, Plon, 1909, t. II, p. 26) : « Avant de quitter Dresde (1826), je voulus parcourir une dernière fois ses beaux environs et revoir tout ce que cette ville renferme de curieux. Je retournai donc au Palais Japonais, ainsi nommé parce qu'il contient une splendide collection de vases de la Chine et du Japon, mais qui renferme d'autres choses, telles que des marbres et des plâtres reproduisant les plus belles statues antiques de Florence, de Naples, ou du Vatican, et qui, à Dresde, par décence, portent un petit tablier !... O bon Roi de Saxe !... Je revis aussi le trésor de la Couronne au château où se trouvent tant

1. Voir surtout *Der Cicerone* (Leipzig), 1909. p. 136, 198, 330, 437 ; *Monatshefte für Kunstwissenschaft*, 1909, p. 369, 429 ; *Kölnische Volkszeitung*, 4 avril 1909 ; *Kölnische Zeitung*, 10-13 janvier 1909 (très intéressants articles de J. Hansen sur les premières recherches relatives à l'école de Cologne), etc. Les articles de M. Poppelreuter ont paru dans la *Zeitschrift für christliche Kunst*, 1909.

de choses rares, curieuses et du plus grand prix, et j'admirai encore une fois, longuement, les collections d'antiquités et d'armures, de cette splendide galerie de tableaux du musée de Dresde où le souverain saxon, qui affecte cependant de protéger les arts, n'a jamais mis les pieds. »

S. R.

Totems africains[1].

« L'étape du 8 avril nous conduit à Béblaébli, premier village des Toubaos (fraction des Blaos), très heureusement situé sur une colline qui domine le Cavally. Le chef m'offre un beau mouton, en me priant de ne pas le faire tuer sur le territoire de sa tribu, qui est, pour ainsi dire, consacrée à cet animal et en porte le nom. Je note ici cette coutume qui se retrouve d'ailleurs presque partout en pays noir, où chaque individu, souvent chaque famille, a un animal consacré qu'il lui est interdit de tuer et de manger.

« Chez les Kroubés, au petit village d'Ibayo, sur les bords du Cavally, les animaux sacrés étaient des poissons rouges, dont nous avons trouvé une quantité considérable à un coude du fleuve, au pied du village. Plus loin, c'était un singe d'une espèce particulière, que l'on me signala dès mon arrivée, en me priant de ne pas le prendre comme cible. Plus loin, à Bagoubli, mon vieil ami Kana me recommandera, après les souhaits de bienvenue, de ne pas permettre à mes hommes, s'ils ont apporté de la viande de mouton dans leurs bagages, de la manger sur le territoire de son village, où cet acte serait considéré comme un sacrilège. M. Laurent à également signalé cette coutume aux environs de Danané, dans l'intéressante étude qu'il a publiée sur les Diolas, dans le *Bulletin de la Société de Géographie de l'Afrique Occidentale Française*. Enfin, il n'est pas un Africain qui n'ait eu à son service un petit domestique à qui la chair de la poule blanche ou du coq noir, par exemple, était interdite. Et il faut remarquer que ces sortes d'interdictions ne comportent aucune dispense, même payée. »

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er août 1909 : *Un Caricaturiste au temps du roi Jean : Piérart dou Tielt*, par M. Henry Martin. — *Les Portraits de Dürer* par lui-même, par M. Louis Réau. — *Artistes contemporains. — Henri Le Sidaner*, par M. Henri Marcel. — *L'Art religieux de la fin du Moyen âge*, à propos d'un livre récent, par M. Émile Bertaux. — *Les Origines de la Villa Médicis*, par M. Camille-Georges Picavet. — Trois gravures hors texte : *Portrait d'Albert Dürer* par lui-même (1498) (Musée du Prado, Madrid) : héliotypie Fortier et Marotte. — *La Maison au clair de lune*, lithographie originale de M. H. Le Sidaner. — *Le Grand Canal à Venise*, par M. H. Le Sidaner : héliotypie Fortier et Marotte. — 56 illustrations dans le texte.

1. *Renseignements coloniaux et documents publiés par le Comité de l'Afrique française* (n° 7, juillet 1909, page 138). Extrait du rapport de M. Joulia, administrateur des colonies, sur sa mission dans le Haut-Cavally.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er septembre 1909 : *Les « Heures d'Anne de Bretagne » et leurs signatures* (Jean Bourdichon ou Jean Poyet?), par M. F. de Mély. — *Un Caricaturiste allemand : Wilhelm Busch*, par M. Jean Chantavoine. — *La Galerie Querini Stampalia à Venise* (2e et dernier article), par M. Émil Jacobsen. — *Les Salons de* 1909 (4e et dernier article), par M. Pierre Goujon. — Bibliographie : *Les Quatrocentistes catalans* (S. Sanpere y Miquel), par M. C. de Mandach. — Quatre gravures hors texte : *Miniatures des « Heures d'Anne de Bretagne »* (Bibliothèque Nationale, Paris) ; — *Miniature d'un « Boèce »* (Collection Dutuit, Musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris). — *Frontipice du « Bréviaire da roi René »* (Bibliothèque de l'Arsenal, Paris) : héliotypie Fortier et Marotte. — *Berger debout*, statue en pierre, par M. E. Nivet (Salon de la Société des Artistes français) : photogravure. — *Petite chapelle à Bruges*, eau-forte originale de M. Émile Lequeux. — *Éventail, coupe-papier et boîtes en nacre ciselée*, par M. Georges Bastard (Salon de la Société des Artistes français) : héliotypie Fortier et Marotte. — 41 illustrations dans le texte.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er octobre 1909 : *Les Lampes romaines du Musée Alaoui*, par L. Hautecœur. — *Artistes contemporains : Hans von Marées*, par M. J. Meier-Graefe. — *La sculpture en ivoire au commencement de l'ère chrétienne et de l'époque byzantine* (1er article), par M. Alfred Maskell. — *Quelques notes sur les Peintres américains*, par M. Walter Pach. — *Correspondance de Belgique*, par M. Henri Hymans. — *Correspondance d'Allemagne : L'Exposition internationale des Beaux-Arts de Munich*, par M. William Ritter. — Trois gravures hors texte : *Les Hespérides*, triptyque, par Hans von Marées (Galerie de Schleissheim) : héliotypie Fortier et Marotte. — *Une rue à New-York*, eau-forte originale de M. John Sloan. — *L'Enfant au miroir*, par Miss Mary Cassatt : héliotypie Fortier et Marotte. 71 illustrations dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne*. Sommaire du numéro du 10 août 1909. — Texte : *Richard Parkes Bonington* (I), par M. A. Dubuisson. — *Une statue découverte à Délos : « Apollon vainqueur des Galates, »*, par M. Gabriel Leroux, membre de l'École française d'Athènes. — *Les Maîtres de Petitot. Les Emaillistes de l'école de Blois*, par M. Henri Clouzot. — *Dessins et monochromes antiques*, par M. Pierre Gusman. — *La Naissance de la peinture laïque japonaise et son évolution du* XIe *au* XIVe *siècle* (fin), par M. Georges de Tressan. — *Le Portrait de Christine de Danemark, par Holbein*, par M. P. A. — *Correspondance de Bucarest : Théodor Aman*, par M. Marcel Montandon. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *La Cathédrale de Rouen vue des quais, avant* 1822, lithographie originale de R. Ph. Bonington, photogravure. — *Le Parterre d'eau à Versailles*, peinture à l'huile de R. P. Bonington (musée du Louvre), héliogravure. — *Apollon vainqueur des Galates*, statue en marbre découverte à Délos, photogravure. — *Jeunes filles jouant aux osselets*, gravure de M. Pierre Gusman, d'après une peinture antique sur

marbre provenant d'Herculanum (Naples, Musée national). — *Aphrodite, Peitho et Erôs*, peinture antique sur stuc provenant de la villa Farnésine (Rome, Musée des Thermes), photogravure. — *Portrait de l'empereur Go-Shirakawa*, peinture japonaise de la fin du XII^e^ siècle (collection du Myôko-inde Kyôto), photogravure. — *Christine de Danemark*, peinture de Hans Holbein (Londres, National Gallery), héliogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— *La Revue de l'Art ancien et moderne.* Sommaire du numéro du 10 septembre 1909. — Texte : *La Sculpture à Wurzbourg au début du* XVI^e^ *siècle : Tilmann Riemenschneider* (1468-1531), par M. Louis Réau. — *Une exposition de portraits anglais anciens au Burlington Fine Arts Club*, par M. Louis Dimier. — *Route de la Butte-aux-Aires* (*Fontainebleau*), *eau-forte originale de M. Th. Chauvet*, par M. E. D. — *Richard Parkes Bonington* (II), par M. A. Dubuisson. — *Rubens et Delacroix, à propos de deux tableaux de la collection de S. M. le roi des Belges*, par M. Louis Hourticq. — *Fantin-Latour, sa vie et ses amitiés*, par M. Raymond Bouyer. — *Correspondance de Nancy : les Congrès d'art*, par M. Gaston Varenne. — *Bibliographie.* — Gravures hors texte : *L'Assomption de la Vierge*, partie centrale du « Retable de la Vierge », par Tilmann Riemenschneider (église de Creglingen, Wurtemberg), photogravure. — *Le Christ en Croix*, partie centrale du « Retable de la Croix », par Tilmann Riemenschneider (église de Detwang), héliogravure. — *Thomas More*, peinture de Hans Holbein (collection de M. Huth), photogravure. — *Route de la Butte-aux-Aires* (*Fontainebleau*), eau-forte originale de M. Th. Chauvel. — *Les Quais de Paris* (*vers* 1824), peinture de R. P. Bonington (collection de M. Hocklifte), photogravure. — *Noce hollandaise*, peinture de Jan Steen (collection de S. M. le roi des Belges), photogravure. — *Miracles de saint Benoît*, peinture de P. P. Rubens (collection de S. M. le roi des Belges), héliogravure. — Nombreuses illustrations dans le texte.

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXIX^e^ année, fasc. I-IV, janvier-juillet 1909. — G. Nicole et G. Darier, *Le sanctuaire des dieux orientaux au Janicule* (pl. I-XV, 42 figures dans le texte. Étude très intéressante et très richement illustrée des deux temples superposés que ces belles fouilles, dues à l'initiative de M. Gauckler et exécutées aux frais de M. Darier, ont successivement mis au jour). — L. Chatelain, *Théories d'auteurs anciens sur les tremblements de terre* (textes réunis avec soin et bien commentés). — A. Piganiol, *Les origines du forum boarium* (un plan. Revient à la théorie de Bunsen et d'Urlichs d'après laquelle l'enceinte dite de Servius n'aurait pas atteint le Tibre et l'ancien Forum boarium aurait été presque tout entier en dehors de cette enceinte. Apporte à l'appui de sa thèse des raisons dont plusieurs paraissent très dignes d'attention). — P. Bourdon et R. Laurent-Vibert, *Le Palais Farnèse d'après l'inventaire de 1653* (fruit de longues recherches dans les archives et musées de Parme et de Florence, pl. XVI-XIX). — H. Frère, *Le Memmianus de Lucrèce* (conjectures sur l'histoire et la valeur d'un manuscrit perdu). — R. Michel, *Les premières horloges du palais*

pontifical d'Avignon. — C. Cochin, *Une lettre inédite de Benvenuto Cellini.* — P. Arbelet, *Une lettre inédite de Stendhal au prince Odescalchi* (nouvelle preuve du goût que Stendhal avait pour les déguisements et les petites fourberies). — P. Gauckler, *Le couple héliopolitain et la Triade solaire dans le sanctuaire syrien du lucus Furrinæ à Rome* (2 figures dans le texte. Considérations intéressantes sur l'histoire des cultes orientaux à Rome).

G. P.

— *The Annual of the British school at Athens*, t. XIV. Session 1907-1908 : LACONIA. I. *Fouilles à Sparte*, 1908. Planches I-VI. Nombreuses figures dans le texte. — R. M. Dawkins, § 1. *Les résultats de la campagne.* — § 2. *Le sanctuaire d'Artémis Orthia.* — J. P. Droop, § 3. *La poterie.* (Il ne nous semble pas, quoi qu'en pense le directeur de l'école, M. Dawkins, que M. Droop ait fait la preuve de sa théorie, d'après laquelle les vases dits cyrénéens seraient de fabrication laconienne. La coupe d'Arkésilas, au Cabinet des antiques de notre Bibliothèque nationale, suffirait à réfuter cette assertion, qui prête à beaucoup d'autres objections. Tout au plus a-t-il prouvé que l'on fabriquait à Sparte une poterie à fond blanc qui présente quelques-uns des caractères de la poterie cyrénéenne). — § 4. J. Farnell, *Les terres cuites archaïques du sanctuaire d'Artémis Orthia* (rien qui ait une valeur d'art). — § 5. A. M. Woodward, *Les inscriptions* (sont à peu près toutes de l'époque romaine). — § 6. G. Dickins, *Le Hiéron d'Athéna Chalkioikos* (les fouilles de cette année n'ont guère servi qu'à confirmer les résultats des fouilles de l'année précédente). — § 7. A. J. B. Wace, *Une tête de marbre du troisième siècle avant notre ère* (original en marbre laconien. Se rapproche du style de l'école de Pergame). — II. *Topographie* : A. J. B. Wace et F. W. Hasluck, *La Laconie du sud-est.* — D. G. Hogarth, *Hiérapolis en Syrie* (notes prises dans une visite rapide. Quelques indications à relever). — A. J. B. Wace, J. P. Droop, M. S. Thomson, *Fouilles à Zérélia, en Thessalie* (exploration bien conduite d'un site préhistorique. Poterie qui rappelle celle du Ptoion, 19 figures dans le texte). — W. Vollgraff, *Notes sur la topographie de la Phthiotide.* — R. M. Burrows et P. N. Ure, *Fouilles à Rhitsona en Béotie* (pl. VII-XV. 23 figures dans le texte. Relation très circonstanciée des fouilles de la nécropole de Mycalessos. Les tombes ouvertes décrites une à une, avec inventaire complet du mobilier pour chacune d'elles. Étude utile pour l'histoire de la céramique béotienne). — M. M. Vassits, *Éléments sud-orientaux dans la civilisation préhistorique de la Serbie* (14 figures dans le texte. Cherche à démontrer que la civilisation primitive de la Serbie a été influencée par la civilisation égéenne plutôt que par celle de l'Europe centrale. Tout cela reste encore bien obscur, bien douteux). — D. Mackenzie, *Les palais crétois et la civilisation égéenne.* IV. (21 figures dans le texte. Étude sur la maison primitive dans le bassin de la Méditerranée. Les conclusions de ce mémoire paraissent justifiées, mais, par l'extrême abondance et la minutie du détail, il est fatigant à lire. L'auteur aurait peut-être pu se dispenser de reproduire toutes les notes qu'il a recueillies). — Meeting annuel des souscripteurs. Compte-rendu financier. Donations et souscriptions. Liste des souscripteurs.

Liste des directeurs, des anciens membres et des asssciés. Plan d'études suggéré. Règlement de l'école anglaise d'Athènes. Index. G. P.

— *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, t. 33, fasc. 2 : O. Franke, *Les Suttanipâta-Gâthâs et leurs parallèles.* — Oldenberg, *Recherches védiques.* — Horten, *La théorie du mode métaphysique de Abou Hâchim.* — Bloch, *L'inscription d'Asoka à Bairat.* — Seybold, *Notes de lexicographie et d'épigraphie arabes*[1]. — V. A. Smith, *Identification de la colonne d'Asoka au N. E. de Bénarès, décrite par Hiouen Tsang.* — Berriedale Keith, *Les participes équivalents des verbes définis.* — Seybold, *Hispano-arabica.* — Ochser, *Le texte de la Michna d'après les manuscrits du Talmud de la Vaticane.* — Fischer, *Le personnage proverbial Mou'aïdi.* — Bibliographie.

— *Miteilungen des k. d. arch. Institutes, Athenische Abteilung*, XXXIV, cahier 1-2, janvier-juin 1809. — F. Mie, *Sur les termes* διὰ πάντων ὁ ἐπινίκιος *dans les inscriptions agonistiques* (l'ἀγὼν διὰ πάντων était un ἀγών qui terminait la célébration des jeux musicaux et où paraissaient tous les artistes engagés dans les concours précédents. L'ἐπινίκιος ἀγών aurait eu à peu près le même caractère). — C. Friedrich, *De Samothrace* (Description et image de quelques terres cuites et petits bronzes qui proviennent de Samothrace. Neuf clichés). — Fr. W. von Bissing, *Monuments de ma collection.* III. *Tête d'un Libyen.* Marbre cristallin. Morceau d'une excellente exécution, qui daterait du commencement de notre ère. Pl. I). — A. D. Keramopoulos, *Sur l'aurige de Delphes* (reprend l'opinion tout d'abord exprimée par Homolle, que cette figure proviendrait d'une offrande de Gélon et appuie son hypothèse sur une nouvelle lecture de l'inscription première, des traces laissées par les mots effacés. Un cliché). — J. Sundwall, *Inscriptions d'Athènes* (divers textes plus ou moins fragmentaires entrés récemment au musée). — P. Friedlænder, *L'histoire primitive de l'Héræon d'Argos* (cherche à démontrer que, d'après toutes les analogies, il a dû y avoir, à l'époque dite mycénienne, sur la terrasse naturelle qui domine celle où a été plus tard construit le temple, une forteresse et un palais semblables à ceux de Mycènes et de Tirynthe. Les matériaux en auraient été employés plus tard dans les constructions de l'Héræon). — H. G. Pringsheim, *Notes prises à Gonnos, en Thessalie* (quelques bas-reliefs et quelques inscriptions sans grand intérêt). — A. Reichel, *Le jeu du taureau dans les monuments de la civilisation créto-mycénienne* (Pl. II. Treize clichés. Catalogue des monuments où sont figurées des scènes qui ont trait à un sport dont le goût et la pratique paraissent avoir été très répandus dans le monde dit achéen. C'est de la Crète que ce sport aurait passé sur le continent. Ne pas confondre ces courses de taureaux avec les ταυροκαθαψίαι thessaliennes, où les ταυροκαθάπται

1. En ce qui concerne l'évolution sémantique du mot arabe *sultan*, il convient d'ajouter le phénomène parallèle que nous offre le nabatéen pour la forme araméenne שולטן = שולטן (Cf. *Recueil d'Arch. Orient.*, VII, 245). — [Cl.-G.]

étaient des cavaliers). — M. Gothein, *Le jardin grec* (pl. III-IV. Il est plus longuement question dans cet article des gymnases, dont les abords étaient plantés d'arbres, que des jardins proprement dits. Pendant bien longtemps, les Grecs n'ont guère connu, en fait de jardins, que le verger de campagne. L'étroitesse de leurs villes ne laissait pas de place pour les jardins. C'est seulement sous les successeurs d'Alexandre que le goût des jardins s'est développé, dans la Grèce hellénistique, à l'imitation des *paradis* orientaux). — Heberdey, *Le trésor des Cnidiens à Delphes* (pl. V. Cherche à prouver que, dans la restauration du trésor des Cnidiens, telle que l'a présentée Homolle, sont entrés des fragments de trois édifices différents. Discute aussi le placement des deux paires de caryatides que les fouilles ont données. 2 clichés). — G. Karo, *L'assemblée des dieux et la gigantomachie du trésor des Cnidiens* (pl. V. 2 clichés. Critique l'arrangement qui a été adopté par Homolle pour les fragments de la frise et les noms qu'il a donnés à plusieurs des personnages. Fait de même pour la gigantomachie, dans laquelle il voit la copie libre de quelque fresque). — H. G. Pringsheim, *La citadelle de Kalydonia* (appartiendrait à l'époque anté-dorique). — N. Politis, *Épigramme de Skyros*. — Hiller von Gærtringen, *Trouvailles à Andros* (quelques fragments d'inscriptions). G. P.

— *Bulletin de correspondance hellénique*, 33e année, III-VII. Mars-juillet 1909. — W. Vollgraff, *Inscriptions d'Argos* (textes importants, dont les uns sont inédits, les autres complètent des inscriptions déjà publiées ou en donnent une meilleure lecture. Ils datent du ier ou du IIe siècle avant notre ère et ont trait à l'oracle argien d'Apollon pythien. Étude sur les noms des *phylés* et des φάτραι argiennes — G. Caro, *En marge de quelques textes delphiques* (pl. IV-VI. Article des plus intéressants et très suggestif, qui aura une suite. La partie publiée se divise ainsi : I. *Les trésors de Corinthe et d'Akanthos*. II. *L'Ion d'Euripide et le trésor de Cnide* (croit que, dans le premier chant du chœur où sont visées des sculptures qu'admirent les chanteuses, ce n'est pas à des métopes hypothétiques du temple d'Apollon que celles-ci feraient allusion ; ce qu'elles regarderaient, ce qu'elles décriraient, ce seraient les caryatides et la frise du trésor de Cnide, ainsi que des groupes placés sur l'esplanade du temple). III. *Le Monument d'Aegospotamos*. — G. Leroux, *La prétendue basilique de Pergame et les basiliques hellénistiques* (rien n'autorise a croire que, avant l'époque impériale, le nom de *basilique* ait, en Grèce, désigné, selon les cas, des édifices du genre *salle* et du genre *galerie*. Dans les premiers exemples qu'on en trouve, il n'est qu'une transcription du latin). — Mendel, *Catalogue des monuments grecs, romains et byzantins du musée impérial ottoman de Brousse* (90 figures dans le texte, pas toutes très bonnes. Les descriptions sont très précises). — B. Dragoumis, *Un prétendu monument cappadocien*. — H. Grégoire, *Note sur le même sujet* (il s'agit d'un texte éleusinien qui a été copié — et mal copié — dans la fabrique de fausses inscriptions qui a son siège à Césarée). — Kéramopoulos, Δευτεραι φροντιδες (revient sur l'inscription d'un chaudron de bronze trouvé à Delphes).

G. P.

— *American journal of archæology*, série II, t. XIII, 2e cahier. — Walter Dennison, *Inscription des Labicani Quintanenses* (stèle sur laquelle ont été gravées successivement trois inscriptions d'époques différentes. Musée de Frascati). — Henry A. Sanders, *Age et ancien domicile des manuscrits bibliques de la collection Freer* (paraissent provenir du désert nitrien, du Fayoum ou du Sinaï). — Mary Hamilton Swindler, *Un autre vase du maître de la coupe de Penthésilée* (à Philadelphie. Coupe dont l'intérieur représente un jeune homme qui poursuit une femme. A l'extérieur, une scène de départ, jeunes hommes, homme barbu, un cheval. Figures dans le texte.) — William N. Bates, *Tête d'Héraclès dans le style de Scopas.* (Dans une collection particulière à Philadelphie. Original ou très fidèle copie, pl. IV. Figures dans le texte). — Elizabeth M. Gardiner, *Série de sculptures de Corinthe*, I. *Bas-Reliefs helléniques* (pl. V, stèle représentant un jeune homme avec son chien. Figures dans le texte). — Esther Boise van Deman, *Les prétendus rostres flaviens à Rome* (dans une partie de cette construction, il faudrait voir un reste des rostres juliens, dans une autre partie, celui des rostres d'Auguste. Traces d'une restauration très postérieure. Figures dans le texte). — W. Bates, *Discussions archéologiques. Sommaires d'articles originaux, publiés surtout dans les recueils périodiques. — Bibliographie des livres d'archéologie publiés en 1908.*

G. P.

— Ἐφήμερις ἀρχαιολογική, 3e série, 1909, cahiers 1, 2, 3. — Déonna, *Thasiaca* (n'ajoute pas grand'chose, ni pour la description des monuments, ni pour les inscriptions, aux relations antérieures, surtout à l'essai de Mendel. 6 clichés). — Arvanitopoulos, *Tombeau voûté près de Larisse en Thessalie* (3 clichés. C'est un monument du genre de ceux que Heuzey et Daumet ont jadis étudiés sur le champ de bataille de Pydna. Je le croirais plus moderne que ne le pense l'auteur ; il appartiendrait à l'époque hellénistique). — Rédiadis, *Quelle est l'île Psyttalie des anciens?* (ce serait l'île appelée aujourd'hui Lypsocoutala, celle où est le lazaret). — Kéramopoulos, *La maison de Cadmos* (pl. I-III, 20 clichés. A retrouvé et dégagé, dans la partie haute de la ville de Thèbes, les restes d'un édifice de l'âge mycénien, dans lequel il croit pouvoir reconnaître l'habitation de la plus ancienne dynastie royale, de celle que personnifiait, dans la tradition, le nom de Cadmos. Curieux débris de fresques du genre de celles qui ont été découvertes dans les palais crétois, à Mycènes et à Tirynthe). — Kastriotis, *Bas-reliefs funéraires à la poupée* (pl. IV, 4 clichés. On a tort de vouloir chercher une image de l'âme dans la poupée que, sur six stèles funéraires attiques, la jeune morte tient en main ou qui lui est présentée par une survivante. Celle-ci, dans deux des exemplaires, tire la poupée de la boîte à bijoux et à jouets si souvent figurée sur ces stèles. Il n'y a là qu'une allusion aux jeux de l'adolescence interrompus par une mort prématurée). — Svoronos, *Ianiscos Asclépios nouveau-né, une fille d'Asclépios, Andriscos* (pl. V-VI, 15 clichés, Reprenant une hypothèse émise par S. Reinach, Sv. cherche à prouver que les représentations, si fréquentes, de *l'enfant à l'oie* ne sont pas, comme on l'admet généralement, de pures *figures de genre*. L'oie était consacrée à Asclépios, souvent

figurée dans les bas-reliefs qui se rapportent au culte de ce dieu. Il y a dans cet essai, avec bien des longueurs, des arguments qui rendent très vraisemblable la conjecture présentée par S. Reinach. Je doute fort de la correction proposée pour le texte de Pline sur la figure célèbre de Boëthos). — Xanthoudidis, *Notes crétoises*, VI. (6 clichés. Plat d'albâtre de l'époque minoenne. Il a la forme d'un cœur. Tout autour, sur le rebord, est gravée une inscription, dont les caractères, non encore déchiffrés, appartiennent à cette écriture primitive que l'on connaît par beaucoup de monuments qui sont dus aux fouilles d'Evans et Halbherr. Les formes des lettres sont très nettes, elles sont plus régulièrement tracées que dans beaucoup d'autres documents du même alphabet. Du sens de l'inscription, on ne peut encore rien dire. La forme de l'objet suggère l'idée d'une sorte de patère, destinée aux libations : on peut supposer dans ce texte une dédicace ou une invocation à quelque divinité).

G. P.

BIBLIOGRAPHIE

C. H. W. Johns. *Ur-Engur. A bronze of the fourth Millennium in the library*

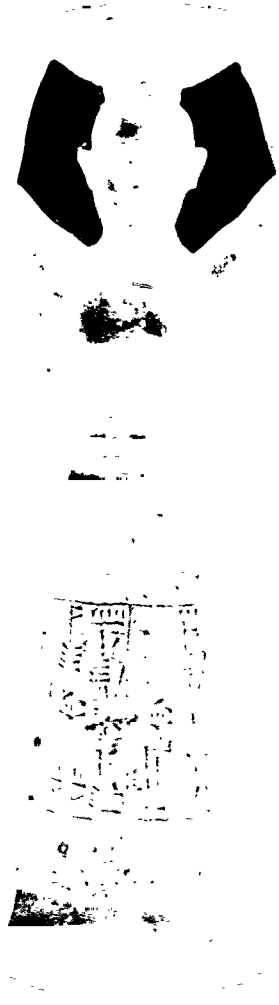


Fig. 1. — Statuette de Nippur.

of J. Pierpont Morgan. New-York, Fairchild Sherman, 1908. In-12, 39 p., avec 20 héliogravures. Ne se vend pas. — Le type et l'office des canéphores

ou porteuses de paniers ne sont pas seulement grecs. On trouve des figures analogues, mâles et femelles, dans l'art oriental ; quelques-unes, remontant à la haute antiquité chaldéenne, sont au Louvre, au British Museum et à Berlin ; mais la plus belle de toutes est celle que M. Pierpont Morgan a acquise à Paris en 1907. La provenance indiquée est Nippur ; elle est d'autant plus vraisemblable que la statuette en question, haute de 0m,33 environ, porte une dédicace au dieu de Nippur, Ellil, par Ur-Engur, fondateur de la dynastie d'Ur. Elle représente sans doute le roi lui-même, remplissant l'office de *canephoros* dans quelque cérémonie, peut-être la dédicace du temple d'Ellil. Ce chef-d'œuvre a été rapproché par M. C. H. W. Johns de toute une série de sculptures analogues, grecques et babyloniennes, qu'il a reproduites en héliogravure. On doit déplorer qu'un travail aussi intéressant n'ait été tiré qu'à 250 exemplaires et ne soit pas dans le commerce. Il en est de même de toutes les publications relatives aux merveilles d'art qu'accumule, au prix des plus grands sacrifices, le Mécène américain ; ce Mécène est vraiment mal conseillé quand il s'agit de la publication de ses trésors [1].

S. R.

D. Fimmen. *Zeit und Dauer der Kretisch-Mykenischen Kultur.* Leipzig, Teubner, 1909. In-8, 107 p Prix : 3 mk. — Ceux qui s'occupent de la Grèce préhistorique et des synchronismes gréco-achéo-égyptiens ne manqueront pas de lire ce solide ouvrage, dont l'information est fort étendue et qui est très clairement disposé. Voici, en résumé, les conclusions de l'auteur : *1re période, jusqu'en 3000 av. J.-C.* : époque prédynastique de Negada, dynasties I et II ; néolithique en Crète et en Grèce (Dimini, Sesklo) ; *2e période, 3000-2000* : dynasties III-V (2900-2500), VI-XI (2500-2000) ; époque du bronze en Crète (Minoen I, 1. 2. 3) et en Grèce (idoles de marbre, spirales, Troie I et II, Yortan) ; *3e période, 2000-1700* : dynasties XII (2000-1788) et XIII (1788-1660) ; Minoen II, 1. 2 ; floraison de la poterie de Camarès ; palais de Cnossos et de Phaestos ; Philakopi (Melos) I et II ; céramique d'Aphidna ; tombes à fosse 4 et 5 de Mycènes ; *4e période, 1700-1550* : Hycsos (1675-1580), commencement de la XVIIIe dynastie ; Minoen II, 3 et Minoen III, 1. 2 ; palais de Cnossos, Phaestos, Haghia Triada ; Philakopi II ; début de la période mycénienne, tombes à fosse, épées incrustées d'or qui furent imitées en Égypte ; *5e période, 1550-1400* : XIIIe dynastie (Thouthmosis III, 1501-1447) ; Minoen III, 2, style dit *palatial* ; Philakopi III ; 2e époque mycénienne, palais de Mycènes et de Tirynthe ; Vaphio ; *6e période, 1400-1250* : XVIIIe-XIXe dynasties (1411-1375, Aménophis III ; 1375-1358, Aménophis IV) ; destruction des palais de Cnossos et de Phaestos ; Minoen III, 3 ; troisième période mycénienne ; Philakopi III ; palais de Tirynthe et de Mycènes ; Troie VI et VII : Enkomi (Chypre) ; *7e période, 1250-1000* : XXe dynastie ; en Grèce, âge du fer, décor géométrique, fibules, style du Dipylon ; en Palestine, céramique philis-

1. J'ai vu à la bibliothèque royale de Windsor une série de fastueux volumes où les peintures de la collection Morgan sont reproduites et commentées ; ces volumes sont introuvables à un prix quelconque.

tine. — Je n'ai fait qu'abréger l'utile tableau synoptique, pourvu de références aux pages du livre, qui termine la dissertation de M. Fimmen. On remarquera qu'elle fournit des arguments nouveaux, tirés des découvertes archéologiques, en faveur de la chronologie dite réduite, qui place la XII^e^ dynastie vers 2000 (et non vers 3000) et resserre en moins d'un siècle l'époque des Hycsos. S. R.

A. Köster. *Das Pelargikon, Untersuchungen zur aeltesten Befestigung der Akropolis von Athen.* Strasbourg, Heitz, 1909. Gr. in-8, 42 p., avec 6 planches. Prix : 3 mk. 50. — L'auteur soutient, en particulier, les thèses suivantes : « La plus ancienne forteresse égéenne sur l'Acropole comprenait seulement le plateau supérieur de la colline, qui fut entouré de murs ; à une époque plus tardive, une partie du versant vint s'y ajouter, de sorte que la forteresse, telle que nous la trouvons à l'époque historique, représente une forme postérieure et considérablement élargie de l'ancienne. »... « Alors qu'à l'époque historique on monte à l'Acropole par l'ouest, la vieille citadelle des Pélasges était fermée de ce côté et l'entrée principale était au nord. »... « L'Enneapylon, auquel s'attacha plus tard le nom de Pelasgikon, n'est pas un travail destiné à fortifier l'accès de l'Acropole, mais seulement à agrandir l'espace que la forteresse pélasgique occupait d'abord ».

S. R.

Alex. Th. Philadelphiôs. ΑΗΔΟΣ. Ἱστορικὴ καὶ ἀρχαιολογικὴ περιγραφή. Athènes, 1909. 40 p. in-8. — Accompagnée d'une carte et illustrée de quatre gravures, cette brochure ne sera pas inutile à ceux qui trouveront trop sommaires les descriptions de Baedeker et de Joanne. Une édition française ou anglaise répondrait à un besoin des touristes. Je ne sais ce que l'auteur veut dire (p. 19) en attribuant à M. Foucart des recherches à Délos, antérieures à celles d'Albert Lebègue. Ce qu'il dit du « φιλελληνικώτατος Burnouf » est également erroné.

S. R.

Pericle Ducati. *I Vasi dipinti nello stile del ceramista Midia.* Extrait des *Mem. dell' Accad. dei Lincei.* Rome, 1909. In-4°, 87 p. avec 5 planches. — Ce mémoire était déjà écrit lorsque parut celui de M. Nicole (*Meidias et le style fleuri*, Genève, 1908). M. Ducati reprit et corrigea son travail ; il a bien fait de le publier, car on le lit avec profit, même après celui de son concurrent. On peut donner raison à M. Ducati sur la date de l'activité de Midias (420-400, non plus tard) et l'approuver aussi d'avoir qualifié son style de *miniaturiste*, ce qui est plus juste et plus expressif que *fleuri*. Ce style précieux a été préparé par des artistes plus anciens, comme Épilykos et Sotadès ; il s'est continué dans une belle série d'œuvres, comme le célèbre vase de Kertch, où la grâce, opposée au grand style inspiré de Polygnote, dégénère un peu en mièvrerie. M. Ducati a également raison de rapprocher ce style de celui de l'Aphrodite à la draperie transparente ; mais il ne devrait plus écrire que la statue du

Louvre a été découverte à Fréjus, puisqu'il est sûr qu'elle vient de Naples, et je ne comprends pas qu'il s'obstine à en faire honneur à Alcamène, dont la manière était toute différente, à en juger par les autres œuvres qu'on peut lui attribuer aujourd'hui. Comme son maître M. Milani, M. Ducati est assez amoureux de ses idées et revendique « la priorité » même quand il renvoie à un travail manuscrit. C'est fort bien, mais à condition de respecter les droits d'autrui. Il déclare, en terminant, qu'il voit dans Praxitèle un descendant artistique d'Alcamène et que l'Aphrodite *in coa veste* de Praxitèle se rattache à l'Aphrodite des Jardins. *A mio avviso*, dit M. Ducati. S'il ouvre la *Gazette archéologique*, 1887, p. 284, il s'apercevra que ces mots sont de trop et qu'une référence n'eût pas été superflue.

S. R.

Jules Berchmans. *L'esprit décoratif dans la céramique grecque à figures rouges.* Bruxelles, Vromant, 1909. In-8, 112 p., avec 77 fig. dans le texte (extr. des *Annales de la Soc. d'arch. de Bruxelles*, t. XXIII) — Fondée sur cette mine de savoir — et de savoir pas ennuyeux, de « gai savoir » — qu'est le Catalogue des Vases du Louvre de M. Pottier, l'aimable étude de M. Berchmans est d'un artiste autant que d'un antiquaire; elle se lit avec le plaisir que l'auteur a dû ressentir en l' écrivant. « La peinture des vases témoigne de qualités tellement personnelles, tellement logiques et surtout si bien appropriées à leur objet, qu'on peut affirmer, en l'absence même des œuvres du grand art, qu'elle forme par elle-même un tout complet, indépendant, sinon dans ses éléments, du moins dans son esprit, des domaines les plus élevés de l'art attique ». C'est cette vue très juste que l'auteur a précisée par de nombreux exemples et de légers croquis bien venus. En louant comme il convient le talent des dessinateurs de vases (car M. B. a raison de ne point vouloir les traiter de peintres), l'auteur n'a pas cru devoir taire leurs « grossières négligences » (p. 49), leurs « erreurs » (p. 70), leur « dédain de la forme naturelle » (p. 79); c'est une idée trop répandue, depuis Hancarville et David, que les céramistes grecs dessinaient impeccablement. Il faut montrer le revers de la médaille. S. R.

Martin P. Nilsson. *Timbres amphoriques de Lindos.* Copenhague, 1909 (5e fasc. de l'*Exploration archéologique de Rhodes*, extr. du *Bull. de l'Académie*, 1909, nos 1 et 4). — Les épigraphistes feront bien de noter cette dissertation approfondie, reposant sur l'étude directe de près de 3.000 timbres d'amphores rhodiens; elle annule tout ce qui a été écrit à ce sujet et autorise des conclusions nouvelles. L'une d'elles présente un intérêt général : c'est l'assimilation des amphores timbrées aux briques et tuiles. Les timbres d'amphores ne sont pas des marques apposées par l'État, mais par les fabricants eux-mêmes; ils dérivent du timbrage des briques, où l'indication du nom du client, du fabricant et celle de la date répondent à un besoin commercial. Ces indications ont passé aux timbres des amphores, bien qu'elles y paraissent moins à

leur place. — P. 121, le calendrier rhodien; p. 154 et suiv., attributs et symboles des timbres (entr'autres la double hache, la double corne d'abondance et une statue drapée où l'auteur reconnaît le fameux colosse de Rhodes).

S. R.

Chandler R. Post. *The development of motion in archaic greek sculpture.* Extrait des *Harvard Studies in classical philology*, t. XX (1909). In-8, p. 95-164. — L'auteur s'est proposé d'être « concret à la façon de Ruskin », d'éviter la vaine phraséologie des « belles lignes », des « draperies gracieuses », de la « delicatesse de touche. » Il a insisté longuement et d'une façon intéressante sur l'expression progressive du mouvement dans les reliefs d'Assos, les types primitifs de Niké, les reliefs de Sélinonte, de Delphes, d'Égine, d'Olympie, pour s'arrêter à ceux du Parthénon, qui marquent le point culminant de l'évolution. Çà et là, des observations personnelles; partout, de l' « objectivité » et du bon sens.

S. R.

Eugen von Mercklin. *Der Rennwagen in Griechenland.* Erster Theil. Leipzig, Radelli, 1909. In-8, 67 p., avec 4 planches. — En 1904, M. O. Nuoffer publia une dissertation sur les chars de l'Égypte et de la Syrie. Trois ans après, M. Studniczka étudia les chars syro-phéniciens dans le *Jahrbuch* (t. XXII). L'auteur du présent mémoire, qui est une thèse de doctorat, s'occupe des chars en Grèce à l'époque mycénienne et à celle du style géométrique; le char homérique avait déjà été l'objet des recherches de M. W. Reichel (*Homerische Waffen*, p. 120 et suiv.), avec lequel M. von M. n'est pas toujours d'accord. Je signalerai ici ce qui concerne le sarcophage d'Haghia Triada, publié en 1908 seulement, qui appartient non pas au Minoen III, 1, comme l'a pensé M. Barrows, mais à la dernière phase du Minoen. « Pendant toute la période mycénienne, où commence l'adoption du bige syrien, les formes des chars en Grèce sont presque exclusivement orientales; les éléments spécifiquement mycéniens sont très rares » (p. 29). En revanche, « les monuments de la période géométrique offrent deux types différents : le plus ancien, connu par des trouvailles d'Olympie et un vase attique, est apparenté au plus ancien type égyptien; le second, qui paraît déjà sur des monuments de la fin du mycénien — char « a étrier » (*Bügelwagen*) et à plan rectangulaire — est l'ancêtre direct du char de la Grèce classique. » (p. 65-67). Sur la pl. II sont représentés deux chars de ce dernier type, empruntés à une amphore de style dipylien encore « dans le commerce ». L'étude est bien conduite et les listes de monuments ont été dressées avec soin.

R. S.

G. van Hoorn. *De vita atque cultu puerorum monumentis antiquis explanato.* Amsterdam, J. H. de Bussy, 1909. In-4, 98 p., avec 37 gravures. — L'excellent article *Educatio* du *Dictionnaire des Antiquités* faisait regretter l'absence d'un exposé plus détaillé du même sujet. M. van Hoorn a voulu remplir cette lacune, du moins en ce qui concerne la vie et les jeux de l'enfance. L'ouvrage est divisé en quatre chapitres : 1° La naissance de l'enfant,

les premiers soins dont il est l'objet, le berceau, l'allaitement ; 2° La coiffure et le vêtement de l'enfant ; 3° les jeux de l'enfance ; 4° La vie de l'enfant, tant religieuse que littéraire ; la maladie et la mort ; la puberté. L'auteur connaît bien les textes, beaucoup moins les monuments ; son latin n'est pas toujours correct[1], ni son exposition bien conduite. Aux p. 43 et 45 il a publié une tête d'enfant du musée de Bonn, découverte, dit-on, à Delphes. M. van Hoorn écrit à ce sujet : « *Quamvis summatim sculptum sit, tamen gratia est plena.* » Je suis de son avis ; mais il fallait écrire *plenum*. S. R.

F. Studniczka. *Zur Ara Pacis.* Extrait des *Abhandlungen der sachsischen Gesellschaft*, t. XXVII. Gr. in-8, 46 p., avec 7 planches et 5 gravures. Leipzig, Teubner, 1909. — La continuation des fouilles sur l'emplacement du palais Fiano étant imminente, il faut en attendre les résultats pour reprendre, dans son ensemble, le travail déjà vieilli de M. Petersen (1902). L'accord paraît complet pour éliminer de l'*Ara Pacis* les reliefs encastrés dans la villa Médicis ; en revanche, l'importance du fragment conservé au Musee des Thermes, où l'on reconnaît Auguste avec des licteurs, n'est plus contestée. Dans les deux plaques des Offices, qui figurent le cortège, la dénomination des personnages (Tibère, Drusus, Antonia, les enfants de la famille impériale) reste douteuse. Le beau vieillard dit successivement Auguste, Lépide, Agrippa serait peut-être Messalla. La tête de Mars, conservée à Vienne, doit figurer en haut à gauche d'une plaque dont le fragment avec le *ficus ruminalis* (aux Thermes) occuperait la partie supérieure à droite. La tête du jeune dieu au palais des Thermes (Honos ?) serait en haut à gauche d'une autre plaque, où se placerait, en bas à gauche, le fragment de la figure drapée de Rome (aux Thermes). Sur un des reliefs Médicis, la tête surmontée d'un *apex* où l'on reconnaissait autrefois Auguste serait celle de Claude ; ce fragment et les autres, conservés au même endroit, appartiendraient à une *Ara Pietatis Augustae* dédiée par Claude en 43-44. L'identification de ce portrait de Claude, proposée par M. Studniczka, me paraît définitivement établie.

S. R.

A. J. B. Wace. *Studies in Roman historical reliefs.* Extrait des *Papers of the British School at Rome*, vol. IV, n. 3. Londres, Macmillan, 1907. In-8, p. 229-276, avec les pl. XX-XXXVII. — Si l'on juxtapose la scène d'extipiscine (*Rép. stat.*, I, p. 83) et la réunion d'hommes drapés devant le temple de Jupiter Capitolin (*ibid.*, p. 45), en complétant le fronton du temple par un dessin du manuscrit du Vatican (Lat. 3439, F. 83), on obtient un ensemble très important, auquel s'ajuste encore une Victoire tenant un *vexillum* connue par le même manuscrit et par Pierre Jacques. Les parties conservées de cet ensemble

1. P. 36, note 1, ligne 4, *exhibeant* (subj.) est incorrect ; à la même ligne, l'abréviation *confer* exige l'accusatif ; p. 37, note 3, je ne crois pas qu'on puisse écrire : *de amore et amicitia in monumentis expressa* (lire *expressis*) ; p. 1, 2, ligne 2, *collexit*, malgré l'autorité de Victor Cousin, est un barbarisme. J'ai noté bien des fautes en quelques pages ; le latin s'en va !

ont passé du Capitole à la villa Borghèse, puis au Louvre. M. Wace a démontré, au moyen d'un texte de Sangallo (Lanciani, *Storia degli Scavi*, II, p. 124), que le tout a été découvert en 1540 sur le forum de Trajan, tout près de l'hémicycle oriental. La signature de l'auteur, conservée par Pierre Jacques (pl. 18 de mon édition), est celle d'un affranchi de Trajan, M. Ulpius Orestes. Le sujet est un sacrifice offert par Trajan (dont la tête a disparu), probablement avant le départ de l'empereur pour la guerre contre les Daces. — On trouve d'autres hypothèses intéressantes dans le même mémoire. Ainsi le relief du Palais Sacchetti (*Monumenti*, 1854, pl. II ; ici pl. XXXIV) représenterait la proclamation de Caracalla comme *imperator destinatus*, en présence de Septime Sévère et du Sénat. Les reliefs de la frise de l'arc de Constantin ne seraient constantiniens qu'en partie (p. 270). Il y a cinq scènes, qui, jusqu'à présent, ont été interprétées comme il suit :

	VENUTI	NIBBY	BESCHREIBUNG	MONACI
A.	Bataille du P. Milvius.	De même.	De même.	De même.
B.	Siège de Vérone.	Siège de Suse.	Siège de Vérone et triomphe de Crispus sur Licinius et les Goths.	Siège de Suse et triomphe de Constantin.
C.	»	»		
D.	Congiarium.	De même.	De même.	»
E.	Allocutio.	De même.	Discours sur les Rostres.	»
F.	»	»	Triomphe de Constantin sur Maxence.	Triomphe de Constantin.

Sur quatre reliefs, B, D, E, F, est représenté un empereur ; en B il a conservé sa tête ; dans les trois autres elle est perdue, mais il semble que les têtes disparues en aient remplacé d'autres plus anciennes. Voici les interprétations de M. Wace :

A. Défaite de Maxence au pont Milvius.

B. Siège de Vérone.

C. Triomphe de Dioclétien sur les Perses.

D. *Congiarium* accordé par Dioclétien après son triomphe de 303.

E. Dioclétien faisant une proclamation du haut des Rostres ; au fond, à droite, l'arc de Septime Sévère ; à gauche, l'arc de Tibère et la Basilique Julia.

F. Triomphe de Dioclétien.

Ainsi Constantin aurait détruit un monument élevé à Dioclétien et aurait remplacé la tête de cet empereur par la sienne. Il en était bien capable.

S. R.

Vittorio Macchioro. *Il simbolismo nelle figurazioni sepolcrali romane. Studi di Ermeneutica.* Napoli, Cimmaruta, 1909. In-4°, 143 p. (extr. des *Memorie della R. Accademia di Napoli*). — Travail considérable, mise en œuvre d'nne masse énorme de *schede* et qui sera consulté avec fruit par ceux mêmes qui trouveront l'auteur un peu trop porté vers le symbolisme. Mais il est certain que beaucoup de motifs devenus décoratifs ont été significatifs à l'origine et il est légitime, quand on les étudie, d'en rechercher le sens primitif. Voici, en abrégé, l'ordre des matières : 1° Le symbolisme dans l'art, conscient ou inconscient; 2° Symboles de l'âme séparée du corps : papillon, Eros et Psyché, oiseau, cigale; 3° Symboles du voyage de l'âme vers les enfers : le char, le navire, le dauphin; 4° La porte des Enfers : urnes cabanes, sarcophages à colonnes; 5° Symboles du rafraîchissement de l'âme : l'oiseau buvant, la colombe et le vase; 6° Symboles de la condition de l'âme après la mort : masques, scènes dionysiaques, raisins, paniers, coq, lièvre, serpent, banquet funèbre; 7° Symboles de l'apothéose : héroïsation, nimbe, paon, aigle. — Il n'y a pas d'illustrations, mais les notes sont très abondantes et les index complets. J'ose à peine, sachant assez mal l'italien, reprocher à M. Macchioro de dire les choses trop longuement; mais il me sera permis de regretter qu'un mémoire si utile soit parfois d'une lecture un peu pénible.

S. R.

R. Pagenstecher. *Die Calenische Reliefkeramik.* Berlin, Reimer, 1909. In 4°, XII-194 p., avec 27 planches et 54 gravures dans le texte (8e vol. complémentaire du *Jahrbuch*). — Ce n'est pas seulement un *corpus* de la céramique à reliefs de Calès, mais un véritable trésor de beaux motifs grecs que nous a donné là M. Pagenstecher. Ce volume est désormais indispensable, au même titre que les *Vases ornes* de M. Déchelette et le beau catalogue de la poterie du British Museum publié par M. H. B. Walters. L'auteur ne s'est pas contenté, d'ailleurs, de décrire et de publier des monuments; il en a cherché la filiation, qu'il résume lui-même clairement dans une page bonne à traduire. « Pendant mille ans nous pouvons suivre ce style de décoration dans le monde méditerranéen et en pays rhénan. Le début est marqué par cette jolie coupe attique à fond blanc qui montre, en léger relief, la figure d'Artémis (*Ath. Mitt.*, 1880, pl. 10). Mais la véritable origine de la décoration cultivée à Calès doit être cherchée en Grèce et à Alexandrie, d'où elle se répandit en Asie Mineure, dans la Russie méridionale, et trouva de bonne heure accès en Campanie et en Apulie. En Campanie surtout, sous l'influence de la tradition étrusque, le vernis noir avec sa gracieuse décoration put se maintenir jusqu'à l'époque romaine. Les fabricants de Calès et de Capoue fournirent des vases à toute l'Italie, en particulier à l'Étrurie, et suscitèrent naturellement des imitateurs. Tandis que, en Campanie, on cherchait, par le vernis noir, à rendre l'éclat du métal, tandis que Ruvo et Canosa au sud, Orvieto au nord s'efforçaient d'obtenir le même résultat par des revêtements d'argent ou d'or, il se développa plus à l'est, en Asie Mineure, un nouveau style, qui se libéra de l'imitation de modèles toreutiques par le vernis et ne se rattacha plus au grand art que par la

qualité des reliefs. Une fabrique campanienne et une fabrique toscane l'adoptèrent; Puteoli et Arezzo l'emportèrent bientôt sur Calès. Dès lors, la couverte rouge domine. En Asie Mineure, en Grèce, dans la Russie méridionale, en Égypte, cette technique trouve son expression la plus parfaite, puis subit diverses évolutions qui la conduisent jusqu'à la *fausse sigillata* Cette dernière fut déjà fabriquée à Rome au IIe siècle, le terrain ayant été préparé par les coupes d'argile augustéennes. Au IIIe et au IVe siècle, devenue la céramique de tout le monde romain, elle se rencontre depuis l'Égypte jusqu'aux bouches du Rhin. D'une technique de plus en plus mauvaise, la *fausse sigillata*, avec des ornements non plus en relief, mais imprimés, se prolongea péniblement jusqu'au VIIe siècle. »

Calès s'appelle aujourd'hui *Calvi Risorta*. Il y aurait lieu, comme le dit M. Pagenstecher, d'y pratiquer des fouilles, avec l'espoir de découvrir les restes des fabriques et d'apprendre à en distinguer les produits. Même longues et coûteuses, elles mériteraient d'être entreprises; *ne sperne sigillum*. C'est par ces modestes coupes, il ne faut pas l'oublier, qu'une bonne partie des idees plastiques de l'hellénisme a pénétré dans le monde romain et, protégée par la pauvreté de la matière, s'est conservée jusqu'à nous.

S. R.

Publications of the Princeton University. Archaeological Expedition to Syria in 1904-1905. — Division II : *Ancient Architecture in Syria*, by Howard Crosby Butler ; Division III: *Greek and latin Inscriptions in Syria*, by William Kelly Prentice. Section B. Northern Syria. Part 2. Il-Anderîn-Kerrâtîn-Ma'râtâ ; — Part 3. Djebel Riḥâ and Djebel Waṣṭaneh. Gr. 4°, p. 47 à 148 et 43 à 118, illustr. 41 à 162 et pl. 8 à 18. Leyden, Late E. J. Brill. 1909. — La publication des documents archéologiques recueillis en Syrie par la mission de l'Université de Princeton ne chôme pas, témoin les deux nouveaux fascicules qui viennent de paraître simultanément.

La partie archéologique est du plus haut intérêt. Dans le fascicule II, on trouve la description richement illustrée (fig. 41 à 121, 1 plan et 4 pl. hors texte) du district d'Anderîn, Kerrâtîn et Ma'râtâ. Signalons en particulier le vaste champ de ruines (1 mille carré) d'*Androna*. Dans cette ville fortifiée, ceinte de murailles, flanquée de tours, pourvue d'une caserne (κάστρον), le plan de *dix* églises ou chapelles de types divers se laisse nettement relever. *Tarutia*, dont les inscriptions et les monuments attestent la prospérité au Ve siècle, présente des ruines encore plus étendues où l'on distingue encore l'entassement des maisons et les rues étroites.

Le fascicule III, consacré au Dj. Riḥâ, n'est pas une description complète de la region, si connue depuis la *Syrie centrale* de M. de Vogüé ; on s'est contenté d'y choisir quelques ruines moins étudiées ou plus représentatives des constructions de ces montagnes. Serdjilâ, avec son église, ses bains somptueux 473 J.-C.), son « café » (*sic*), ses maisons à colonnades, ses tombes variées, a paru l'exemple le plus suggestif. Cette notice très instructive et abondamment illustrée est complétée par l'examen de quelques sites secon-

daires : Kaṣr il-Benât, où M. B. propose de reconnaître un πανδοχεῖον, Ruwêḥâ et son église d'un type tout à fait à part dans la région, Dallôzâ et Kôkabâ avec leurs belles villas, les plus somptueuses que l'on rencontre en Syrie.

La richesse des monuments forme contraste avec la pauvreté relative des inscriptions (nos 909-1072). C'est toujours le même genre de textes déjà signalés (*Rev. archéol.*, 1908², p. 328) : sentences scripturaires, doxologies, extraits de liturgies, invocations pieuses, simples dates, quelques textes métriques, en partie déjà connus. Noter l'inscription des bains d'Anderîn (918), le καταφύγιον τοῦ Ἀρχαγγέλου (921), plusieurs indices de la dévotion locale aux archanges (913, 920, 921, 929, 1050, 1052, 1058), une tombe où se lit... τοῖς δέ γε εὐσεβῶς ζήσασιν ἱεροῦ προπύλεα παραδίσσου (1043), la mention d'un νομογράφος, quelques noms intéressants, comme Ἐδιδόαροῦχος (948)... Quelques audaces de restitution (v. f. 913, 1033) laisseront le lecteur sceptique. Αὐξίτως Ἀλιρο... (938) est impossible; lire : αὐξίτω Σαλιρο... (?); cf. *Rec. d'Archéol. orient.*, VII, p. 210-211 et *Mélanges de la Fac. orient.* de Beyrouth, III, p. 741; — M. P. fait à tort de Βαρσημεα (985) un n. pr. de femme; — n° 997, lire : ὑπὲρ μν(ε)ίας [καὶ ἀ]ναπαύ[σεως]; — n° 1070, au lieu de ΒΩΑΛΑ, lire ΒΩΛΛΑ comme à Palmyre, *Rec. d'Archéol. orient.*, II, p. 86; — n° 1071, à lire : Βασιλείδ[η χ]ὲ Γεννέῳ (= Γενναίῳ).

L. Jalabert.

R. E. Brünnow et A. v. Domaszewski, *Die Provincia Arabia*. Dritter Band. Gr. 4°, xiv-404 p., avec 4 planches doubles, 102 photogr. et 156 dessins ou plans. Strassburg, K. J. Trübner, 1909. Prix : 60 marks. — Avec ce troisième volume s'achève la somptueuse monographie, consacrée par MM. B. et v. D. à la province d'Arabie. Grâce à leurs voyages (1897 et 1898), grâce surtout à la savante élaboration des matériaux déjà réunis par leurs devanciers ou recueillis par eux, cette province, une des plus délaissées et des moins connues, se trouve actuellement une des plus richement dotées. Le premier volume contenait la description de la voie romaine de Madaba à ʿAḳaba par Pétra et Odruḥ, ainsi que celle des cités desservies par la grande route de pénétration. On se souvient de la magistrale étude consacrée aux monuments de Pétra. Le *limes* oriental ainsi que le réseau de voies rattachant Maʿan à Boṣra formaient la matière du second volume. Le dernier épuise la partie descriptive et présente, dans une dernière section, un coup d'œil sur l'histoire de la province d'Arabie.

Ne pouvant entrer dans le détail, il suffira de renvoyer le lecteur aux chapitres les plus importants, notamment à ceux qui contiennent la description de Boṣra, capitale de la province (p. 1-84) de Suwêdâ (p. 88-101), de Ḳanawât (p. 107-144), de Śuhba, la ville d'origine de Philippe l'Arabe (p. 145-178), etc. Boṣra, avec ses portes monumentales, ses colonnades corinthiennes, son arc de triomphe à triple baie, ses thermes, ses réservoirs, son grand temple, ses églises, sa cathédrale dédiée aux saints Sergios, Bacchos et Leontios, son magnifique théâtre; — Suwêdâ et ʿAtîl, avec leurs temples; — Ḳanawât, avec ses temples, sa colonnade, son « séraï » imposant et luxueusement décoré, son hippodrome, son odéon, son nymphaeum et ses tombeaux : toutes ces cités

donnent une idée très précise de ce que fut une ville provinciale florissante du IIe et du IIIe siècle. Aussi ces belles ruines, trop imparfaitement connues, méritaient-elles d'être l'objet d'un examen attentif et d'une description détaillée. MM. B. et D. y ont mis tous leurs soins. Grâce à l'heureuse idée qu'ils ont eue de réunir autour de chaque monument les témoignages des anciens voyageurs, en les lisant on entend leurs devanciers. Tour à tour ils complètent et rectifient ce qu'ils ont d'insuffisant ou leur empruntent des renseignements précieux sur l'état ancien des ruines que, de nos jours, la main des hommes éprouve plus encore que le temps. Le texte voit sa valeur accrue par l'abondance extrême et le choix heureux de l'illustration graphique : photographies, plans, coupes, profils, restaurations, dessins cotés, détails d'ornementation font de ce volume un album infiniment précieux.

A la réserve de deux dissertations, l'une sur le camp de Dumir (p. 187-199), où campèrent la *coh(ors) I Fl(avia) Chal(cidenorum) eq(uitata sag(ittariorum)* puis l'*ala p(rima) Vo(contiorum)*, l'autre sur les ouvrages d'attaque des Romains devant Masada (p. 221-224), dues à von Domaszewki et où se reconnaît la maîtrise de l'homme qui connaît le mieux les questions militaires de l'antiquité romaine, tout ce volume est l'œuvre à peu près exclusive de M. Brünnow. Assyriologue éminent qui s'est laissé prendre aux attraits de l'archéologie, il a apporté à sa tâche, avec une conscience scrupuleuse, une méthode dont personne ne méconnaîtra la rigueur et des connaissances archéologiques et épigraphiques qui feraient honneur à un spécialiste. Ces qualités, alliées à une forme critique et à une étude approfondie des sources, se manifestent à un degré spécial dans le tableau historique qui termine le volume (p. 248-360) et couronne l'œuvre.

On sait à quoi se reduisait, il y a quelques années, ce que nous savions de la province romaine d'Arabie. Cela tenait dans quarante-cinq lignes (sans compter les notes) de Marquardt et quelques dissertations. M. B. a repris cette étude par la base. Un premier paragraphe (p. 249-263) sur les provinces orientales, leurs diverses répartitions, les sources qui nous renseignent sur leurs modifications et leurs distributions successives pose le problème. Les frontières de la province creée par Trajan, leurs divers tracés au IIe et au IIIe siècle sont ensuite déterminés avec le plus grand soin à l'aide de critères précis (voies de communication, inscriptions mentionnant des gouverneurs, indications de corps de troupes, emploi de telles ou telles ères), dont les données convergentes, minutieusement contrôlées, permettent d'atteindre au maximum de probabilité p. 264-270). Trois questions secondaires, mais en étroit rapport, la création de l'*Augusta Libanensis*, la scission de l'Arabie en deux tronçons et l'incorporation de sa moitié méridionale à la *Palaestina*, l'érection de la *Palaestina Salutaris* (p. 271-280) achèvent l'esquisse des multiples transformations de l'Arabie de Trajan et de son histoire territoriale du début du IIe siècle à l'époque byzantine. Après la province, le gouverneur. M. B. étudie (p 281-286), à la lumière des sources littéraires et des inscriptions, les divers fonctionnaires qui ont présidé tour à tour aux destinées de cette marche-frontière : légats prétoriens, *praesides ducis...*, dont les titres divers, surtout au bas empire, sont précisés

avec sagacité. Suit une liste (p. 287-302) qui constitue la prosopographie de la province, depuis 105 jusqu'à la fin du VI^e^ siècle, avec table de concordance des gouverneurs d'Arabie, de Palestine et de Syrie. Un dernier paragraphe (p. 303-307) groupe ce que nous pouvons savoir des ères employées dans la province, ères de la province, des Séleucides, de Pompée, d'Actium ou computs municipaux et l'étude se termine sur un tableau chronologique (p. 308-360) dans lequel sont échelonnés, de 37 av. J.-C. à 785 J.-C., avec synchronismes par noms d'empereurs, de gouverneurs, de rois sassanides et de califes, tous les textes épigraphiques datés qui forment la matière première qu'aura à mettre en œuvre l'historien de l'Arabie. Mais l'heure n'est pas encore à cette rédaction définitive. Il est à croire que le millier de textes recueillis par l'expédition de Princeton University, dont la publication est à peine commencée, nous réserve des surprises. Attendons que les nouveaux documents viennent prendre place dans le cadre si fermement tracé par M. B.; alors il faudra que ce savant, après l'esquisse provisoire, écrive le livre qui devra rester. D'ici là, son *Ueberblick* rendra d'éminents services, d'autant que l'exécution matérielle en est de tout point parfaite. Les faits sont résumés ou interprétés en paragraphes très clairs, au dessous desquels s'alignent en bel ordre les documents et les textes, imprimés en caractères plus petits; des addenda et des tables excellentes (p. 361-403) terminent le volume. Les additions ou rectifications que je suis en mesure d'apporter à l'œuvre de M. B., — peu nombreuses du reste et d'importance très secondaire, — feront l'objet d'une note spéciale dans les *Mélanges de la Faculté orientale* de Beyrouth.

L. JALABERT.

J. Puig y Cadafalch. Antoni de Falguera. J. Goday y Casals. ***L'arquitectura romanica a Catalunya.*** Vol. I. ***L'arquitectura romana. L'arquitectura cristiana prerromanica.*** Institut d'estudis catalans. Barcelone, 1909. Petit in-4°, 471 p., avec 500 gravures (en dépôt à Paris, chez Champion, 5, quai Malaquais). — Une admirable activité scientifique se manifeste depuis quelques années à Barcelone et se traduit par la publication d'une série d'ouvrages abondamment illustrés; celui que nous annonçons n'est pas le moindre. Il forme un véritable *corpus* des monuments de l'art décoratif de la Catalogne avant l'époque romane, édifices, bas-reliefs, mosaïques, etc. Beaucoup de ces monuments étaient inédits ou connus seulement par des publications locales. Les intitulés suivants du livre I donneront une idée de la richesse de ce beau volume, dont l'illustration est excellente, la documentation abondante et précise: 1. La Catalogne au moment de la conquête romaine; villes et évêques; Sagonte, Numance, Tarragone, etc. 2. Caractères de l'architecture romaine en Catalogne. 3. Donateurs et constructeurs de monuments. 4. Organisation du travail, collèges, curateurs. 5. Temples romains en Catalogne. 6. Monuments funéraires. 7. Sarcophages et urnes. 8. Arcs de triomphe, statues commémoratives. 9. Théâtres. 10. Amphithéâtres. 11. Cirques. 12. Thermes. 13. Maisons. 14. Aqueducs. 15. Ponts. 16. Cités et murailles. 17. Matériaux. 18. Modes de construction. 19-22. Ordres d'architecture. 23. Mosaïques.

24. L'art rustique. — Le livre II concerne l'architecture chrétienne, cimetières, sarcophages, basiliques, baptistères, etc., avec l'analyse détaillée de leurs éléments décoratifs. Le dernier chapitre est relatif aux débuts de la période musulmane et à l'architecture du VIIe siècle. Le tout se termine par deux index (bibliographique et analytique).

Le même *Institut des études catalanes* a publié les volumes suivants : 1° *Peintures murales en Catalogne* ; 2° *Monnaies catalanes* ; 3° *Documents pour l'histoire de la civilisation catalane au moyen âge* ; 4° *Annuaire* de 1907 (avec un très grand nombre d'illustrations). L'Annuaire de 1908 est sous presse et d'autres volumes de la même série sont en préparation. C'est toute une encyclopédie historique et archéologique de la Catalogne que nous devrons ainsi au zèle éclairé des savants barcinonais.

S. R.

Colonel Van den Bogaert. *Recherches sur l'histoire primitive des Belges. Les Saga scandinaves.* Bruxelles, Guyot, 1903. Gr. in-8, II-191 p. — Je suis en retard avec le colonel V. de B. ; mais ce serait dommage de ne pas lui faire ici une petite place. « Les traductions, à nouveau, des *Saga* islandaises révèlent qu'elles ne traitent en rien de cosmogonie, ni de mythologie, comme on le croyait, et que ce sont des récits historiques écrits par des Belges et pour des Belges, bien avant l'arrivée des Romains ». « *Treviri*, Tréviriens ; *tré* signifie « bois » comme matière » ; *ver*, installation de pêche. *Tréver* signifiait, dans son ensemble, « installation de pêche en rondins ». — On trouvera ce beau livre à la bibliothèque du Musée de Saint-Germain, section des *Deliramenta celtica*.

S. R.

G. F. Hill. *Historical Roman Coins*, from the earliest times to the reign of Augustus. Londres, Constable, 1909. In-8, XVII-191 p. — M. Hill, du British Museum, est un connaisseur hors ligne qui a, par surcroît, le don de la vulgarisation. Il y a trois ans, il nous donnait un ouvrage intitulé *Historical Greek Coins*, recueil et description des monnaies grecques qui éclairent ou reflètent des evénements historiques, depuis les origines du monnayage jusqu'à l'époque d'Auguste. Le livre que nous annonçons, concernant les monnaies romaines jusqu'à la même date, fait pendant au précédent et le complète. L'expression « monnaie historique » peut être comprise de deux manières : ou bien il s'agit de pièces contemporaines des événements auxquels font allusion leurs légendes, ou bien ce sont des pièces frappées plus tard en commémoration de certains événements. On trouvera réunies ici et parfaitement reproduites des monnaies proprement historiques et des monnaies commémoratives ; le choix de l'auteur s'est porté de préference sur les premières. Le commentaire n'est pas seulement descriptif ; on y trouve des idées nouvelles et des faits nouveaux.

S. R.

Em. de Stoop. *Essai sur la diffusion du manichéisme dans l'Empire romain.* Gand, Goethem, 1909. In-8, VIII-152 p. — Ce solide mémoire est sorti du *sémi-*

naire de M. Franz Cumont, qui prépare lui-même, dit-on, un grand ouvrage sur le manichéisme, pour remplacer le chef-d'œuvre vieilli de Beausobre. Le manichéisme occidental n'est connu que par les polémistes du parti adverse qui, naturellement, en ont beaucoup médit; mais comme ils s'en sont occupés avec passion, les informations qu'ils nous fournissent sont très abondantes, en particulier sur la question qui a occupé M. de Stoop, la diffusion de cette dangereuse doctrine partie de la Babylonie et qui, comme le christianisme lui-même, visait à devenir une religion universelle. L'auteur se demande d'abord pourquoi le manichéisme s'est répandu dans l'empire et l'explique tant par son syncrétisme que par son austérité morale, qui prétendait dépasser celle du christianisme. Il recruta ses plus nombreux adhérents parmi les gnostiques, c'est-à-dire à l'extrême droite de l'Église. Ses tendances pessimistes et antisociales lui attirèrent de bonne heure l'hostilité des pouvoirs publics. M. de Stoop étudie ensuite la diffusion du manichéisme en Orient et en Occident (notamment en Afrique); il admet que ces idées survécurent obscurément au moyen âge, pour se ranimer, au XII^e^ siècle, sous l'influence des Pauliciens et des Bogomiles de Bulgarie et refleurir dans l'hérésie des Cathares.

S. R.

Otto Seeck. *Geschichte des Untergangs der antiken Welt*. Tome III. Berlin, Siemenroth, 1909. In-8, 444 pages. — Le troisième volume de cet ouvrage considérable est consacré tout entier à la religion, comme en témoigne cette énumération des chapitres : *Les mystères, la philosophie, la religion de l'Empire romain, les hommes crus divins, le christianisme, l'Église et l'hérésie, les persécutions, le donatisme, Mélitiens et Ariens, le Concile de Nicée*. Les indications de sources et les discussions sont reléguées dans un fascicule qui peut se relier avec celui-ci.

L'auteur n'est pas plus bienveillant que Gibbon pour le christianisme. S'il y eut des vertus dans la primitive Église, ce fut par l'effet des persécutions, qui éliminèrent les faibles et les médiocres; mais, avant et après les persécutions, les chrétiens ne valurent pas mieux que les païens et, bien ou mal, vécurent sur les mêmes préjugés. La prohibition de l'avortement et de l'infanticide, d'où résulta un relèvement de la population dès la fin du III^e^ siècle, est à peu près le seul bienfait incontesté de ce qu'on appelle la morale chrétienne. Voici un échantillon du style et des idées de M. Seeck (p. 14) : « La moralité s'éleva, dans le monde antique, en raison de l'affaiblissement des croyances religieuses, non pas que ces croyances soient nuisibles par elles-mêmes, mais parce que le progrès de la civilisation, qui élevait la moralité, retrécissait progressivement la religion, rudiment de la science primitive. N'avons-nous pas vu la même chose dans les temps modernes? La piété enfantine du moyen âge s'accommodait des chevaliers pillards et des chambres de torture. Plus cette piété diminua, plus le monde devint meilleur, et aujourd'hui les classes sociales dont la moralité est la plus haute sont aussi, sinon dans tous leurs représentants, du moins en grande majorité, les moins croyantes. » Des phrases comme celles-là seront très vivement contestées; de quel instrument de précision disposons-nous donc

pour mesurer la moralité des hommes et leur plus ou moins d'attachement aux religions?

M. Seeck a beaucoup d'idées, beaucoup d'esprit, beaucoup de savoir. Son style a quelque chose d'agressif, de coupant (*schneidig*), quelquefois de moderne et d'anachronique à plaisir, qui fait tressauter le lecteur (ce que semble précisément désirer l'auteur). Un jour que je faisais à Mommsen l'éloge du tome I de cet ouvrage, il me répondit presque avec colère qu'il ne pouvait pas lire cela sans perdre patience et que Seeck était un journaliste. N'est pas journaliste qui veut, parmi les érudits qui savent recourir aux textes. M. Seeck m'agace parfois[1], mais il m'instruit souvent et ne m'ennuie jamais; c'est assez pour que je recommande la lecture de son livre et que je lui souhaite même un traducteur.

S. R.

Hans Schrader. *Archaische Marmorskulpturen im Akropolis Museum zu Athen*. Vienne, Holder, 1909. In-4°, 87 p. et 76 figures. — Voici le plus beau cadeau qu'aient reçu depuis longtemps les archéologues. Au prix de recherches qui se sont espacées sur quinze ans — recherches manuelles et non livresques — M. Hans Schrader a réussi à compléter plusieurs des statues archaïques les plus célèbres du Musée de l'Acropole en y ajoutant des fragments restés sans emploi; quelques figures ont été entièrement *créées* par lui, grâce à la juxtaposition de morceaux encore négligés. L'étude qu'il a publiée, à l'occasion de la réunion des philologues à Gratz, n'est qu'une esquisse d'un grand catalogue illustré des marbres de l'Acropole, dont la préparation prendra encore quelques années; mais ce qu'elle nous apporte — la fleur des découvertes de l'auteur — est vraiment réjouissant, et elle nous l'offre sous une forme irréprochable, en héliogravures et similigravures qui seraient difficilement égalées ailleurs. J'ajoute expressément que cette publication est un in-4° modeste et que M. S. n'a pas cédé à la tentation du charlatanisme à la mode; remercions-le, ainsi que l'Institut archeologique de Vienne, qui a pris ce beau travail sous son patronage. Je voudrais pouvoir reproduire ici quelques-unes des admirables reconstitutions de M. Schrader; mais il faut inviter tous les amis de l'art à les chercher dans son livre.

S. R.

G. Mendel. *Catalogue des figurines grecques de terre cuite du Musée Impérial Ottoman*. Constantinople, A. Ihsan, 1908. Gr. in-8, x-663 p., avec 15 planches en phototypie. — Avec ses 3.554 objets, dont la plupart sont des figurines, le Musée de Constantinople est l'un des plus riches du monde en terres-cuites de provenances certaines. J'ai vu les modestes débuts de cette collection à Tchinly-kiosk; aujourd'hui, dans le nouveau Musée (Tchinly étant réservé aux antiquités musulmanes), elle remplit une grande salle. M. Mendel en a publié un catalogue qui répond à toutes les exigences : des-

1. Par exemple quand il veut faire montre de connaissances demi-mondaines et écrit *chambres séparées*, qui n'a pas de sens, au lieu de *cabinets particuliers* (p. 169).

criptions soignées, index très complets, bonnes et nombreuses illustrations, on y trouve toutes les informations nécessaires, dont les moins utiles ne sont pas les savantes notices qui précèdent les séries géographiques : Rhodes (Lindos), Cos, Chalké, Nisyros, Lesbos, Troade et Mysie, Bithynie et Pont, Ephèse, Notion, Smyrne, Priène, Myrina, Cymé, Aïdin, Coula, Philadelphie, Magnésie, Tarse, Alabanda, Césarée, la Chalcidique et la Macédoine, Tripoli d'Afrique, Grèce et Grande Grèce, Palestine. Les terres cuites chypriotes seront décrites à part, avec les autres antiquités de Chypre, que doit étudier M. Nicole ; les terres cuites architectoniques trouvées récemment à Larissa d'Éolide et aux environs de Samsoun, ainsi que les figurines mésopotamiennes et phéniciennes restent en dehors du présent catologue, pour être l'objet d'une publication ultérieure. Les artistes auront plaisir à feuilleter les planches de ce volume et les archéologues seront reconnaissants à M. Mendel de leur avoir fourni un instrument de travail aussi commode.

S. R.

Franz Studniczka. *Das Archäologische Institut* (extrait de la *Festschrift zum 500 jährigen Jubiläum der Universitat Leipzig*). Gr. in-8, 37 p. et 6 pl. — L'Institut archéologique que dirige M. Studniczka et dont il a retracé les humbles débuts ne possède pas seulement de riches collections de moulages, de photographies, de positifs pour projections; grâce à des donations, pour la plupart récentes, il peut s'enorgueillir d'une collection d'environ 900 originaux, dont quelques spécimens sont publiés ici pour la première fois. — *Marbres.* Stèle attique à deux personnages ; petite tête d'Alexandre le Grand ; tête de jeune fille ; deux beaux portraits romains. — *Bronzes.* Une figurine sarde, un groupe d'Héraklès combattant le lion, une petite tête d'Epicure. — *Terres-cuites.* Deux charmantes Tanagras, un torse d'Artémis polymammaire, un grotesque de Smyrne. — *Peintures.* Deux portraits du Fayoum. — *Vases peints.* Le plus beau, jusqu'à présent inédit, est un cratère attique à sujet bachique (pl. V, 4) ; dès 1841, Becker avait acquis le cratère de Ruvo relatif au mythe de Persée (Jahn, *Ber. der. sächs. Ges.*, 1847, p. 287). Les dons les plus importants sont dus à l'amateur américain M. E. P. Warren, dont on connaît la féconde activité pour l'enrichissement du Musée de Boston.

S. R.

P. Albert Kuhn, O. S. B. *Allgemeine Kunstgeschichte*, 6 volumes in-4°, avec 5.572 gravures. Einsiedeln, Benziger et C°, 1900-1909. — De toutes les histoires illustrées de l'art, voici la plus considérable, du moins par le nombre de pages et de gravures. L'auteur est un compilateur consciencieux, qui a consulté de bonnes monographies, les a résumées et en a transcrit des passages intéressants, quitte à ne dire presque rien des sujets que les auteurs de monographies n'ont pas abordés. C'est aussi un bénédictin d'Einsiedeln, très respectueux des mœurs. Parmi ces 6.000 figures, vous chercherez vainement une nudité ; la Vénus de Médicis est exclue, celle de Milo n'est représentée que par sa tête ; de Corrège, de Watteau, de Boucher, de Fragonard lui-même, il n'y a

que des specimens très « vertueux »[1]. Non seulement l'auteur moine (mais qui donc oblige un moine à publier une histoire de l'art?) a éliminé de son livre toute statue sans voiles

Quaecumque alterius sexus imitata figuram est[2]

mais jusqu'aux statues à draperies transparentes (*tenuitate vestium nudae*, comme dit saint Jérome[3]). Quant aux dieux et athlètes, ils sont tous ornés d'énormes feuilles de vigne; que de peine il a fallu pour interpoler ainsi les photographies qui ont été reproduites par la similigravure! Dans la préface du premier volume, il n'est question que de cela, et le R. P. Kuhn croit encore devoir s'y défendre contre l'*erschreckliche Prüderie* de certains, qui lui reprocheront d'en avoir trop laissé voir. Enfin, voici une histoire de l'art pour le parti allemand qu'on appelle le *Centre*; elle est pour vue de tous les voiles discrets qu'exige le juste milieu.

S. R.

A. Bouché-Leclercq. *Leçons d'histoire romaine.* Paris, Hachette, 1909. In-8, VIII-295 p. — Pendant bien venu des *Leçons d'histoire grecque* du même auteur. M. B.-L. n'est pas seulement un savant très informé; il sait présenter les questions avec art et sous un jour nouveau. On lira avec un intérêt particulier les chapitres sur le principat d'Auguste et sur les trois premiers siècles de l'Empire, sur les causes nombreuses, mais encore en parties obscures, d'une décadence qui se prononce dès l'époque des Antonins. M. B.-L. n'oublie pas la cause religieuse : « Il est certain que le christianisme, avant de s'être réconcilié avec l'État romain et peut-être même après, a été pour lui un dissolvant » (p. 236). Mais il n'exagère pas cette influence et en met bien d'autres en lumière. « Rome a succombé, me disait un jour Mommsen, non parce qu'elle est devenue chrétienne, mais parce que les Romains ne voulaient plus être soldats ». De quel ramassis se composait l'armée de Stilicon?

S. R.

1. Cet ouvrage, qui vaut près de 200 francs, n'est pourtant pas destiné aux enfants des écoles, mais à leurs parents.
2. Juvénal, VI, 341.
3. Hieron., c. *Helvid.*, 20.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Mai-Août.

1° PÉRIODIQUES

AMERICAN JOURNAL OF PHILOLOGY, 1909.

P. 61 et suiv., 153 et suiv. Harry Langford Wi son. Inscriptions latines de l'Université de John Hopkins.

P. 62. A Rome. Fragment qui complète deux autres fragments publiés dans les *Notizie degli Scavi*, 1906, p. 300 et 334 :

91)

C · ALLIVS · C · L · NIGER · SCRIB · LIBR · EX
III·DECVR·QVAESTOR·DECVR·II·HONORE·VSVS·SIBI
ET·HELVIAE·Ↄ·L·ASTERIONI·VXORI·QVAE·SECVM·VIXIT
ANNIS·XXXXII·SVISQVE·OMNIBVS·POSTERISQVE·EORVM
AVIDIAE·SEX·L·PRIMAE·VXORI·ET·C ALLIO·C·L·PHILONICO·PATRI
Θ PATRONO·ET·ALLIAE·C·L·NYSAE·MATRI·ALLI·NIGRI
SALVIDAE·T·L·CHARMOSYNAE·SOCRVI·MATRI · HELVIAE·ASTERIONIS
C · ALLIO · C · L · HERMOGENI · FRATRI Θ NATALI · L
T·SALVIDIO·T·L·GALLO·FRATRI·HELVIAE·ASTERIONIS Θ PHYLLIDI·L
CINCIAE·L·L·CALLIOPAE·VXORI·GALLI·BENEMERITAE·ÁB·SÉ
NICEPHORO · L
LEVCENI · L
AMIANTHO · L
TYCHENI · L
HEROINI · L
AMPHIONI · L
RVFO · L
PHILEROTI · L
HABILI · L
PRIMO · *L*
THALASSO · *L*

L. 1 et 2. *scrib(a) libr(arius) ex tribus decur(iis) quaestor(ius), decur(ialis) bis.*

P. 66, 67, 69. Nouvelles copies améliorées de textes funéraires perdues provenant de Rome.

P. 154. A Rome.

92)

D M

A · SERG · HELIODORVS · QVI · PETIT ·
A PONTIFICIB · C V · VTI SIBI PERM
ITTERETVR IN MONIMENTO IV
RIS SVI TECTVM VETVSTATE DILA
PSVM RESTITVER QVOD EST · VIA FLAM
INI · MIL · II · ET · III · EVNTIB·AB VRBE · PA
RTE · DEXTR · IN ADFIN · HEDVLEIAM
C · F · APHRODISIAM · ET · HERMEN ·
AVG · LIB · TAB · ET · TREBIAM · ALBINAM
FECIT · SIBI · ET · VLPIAE · HELIADI VXORI
ET·LIB·LIBQ POSTQE·H·M·H·N·S·H·M·D·A·M

L. 8. *in(ter) adfines Heduleiam c(larissimam) f(eminam)* etc.;

L. 12. *H(oc) m(onumentum) h(eredem) n(on) s(equitur); h(uic) m(onumento) d(olus) a(besto) m(alus).*

P. 154. En dehors de la Porta Pia, près de S. Agnese.

93)

SÓTERIDI · IVLIAE
EPIPHANIAE · SER · V · A · XXX
BENEMERENTI · SPERATVS
CONTVBERN · EX · HORREIS
FAENIANIS · FECIT

P. 166. A Rome.

94)

D M
PETRONIO CASTORI ·
EQ R QVI VIXIT ANN·
LXXX DIEBVS XXX
PATRI B M FECIT
VAL·ANATOLIVS·MIL·
LEG · II · HERCVLIAE

P. 169. En dehors de la Porta Pia.

95)

C FVTIVS·C·L
PHILARGYRVS
DOC · VEL

L. 3. *Doc(tor) vel(itum).* C'est un gladiateur.

P. 170. Même provenance.

96)

C · FVTIVS · FVTIA·C·L·
HYACINTVS· PHILVRA ·
DOCT · OPL · FECIT

L. 3. *Doc(tor) cpl(omachorum).*

ANALECTA BOLLANDIANA, 1909.

P. 145-200. H. Delehaye. Sens et valeur du mot *sanctus*, en

particulier dans les inscriptions païennes (p. 148-161) et chrétiennes (p. 165-184)

O. Archeologo Português, 1908.

P. 283. Leite de Vasconcellos. A Panoias.

97) C·IVLIVS·BOVTI·F
·LETONDO

Letondo est un nominatif.

Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete, V, 1909.

P. 156-169. O Rubensohn. Inscriptions grecques d'Égypte (quelques-unes de l'époque impériale).

P. 170-180. G. Zereteli. Ostraka du musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg; 40 numéros; un certain nombre de ces textes sont datés par les années de règne des empereurs (deux premiers siècles ap. J.-C.).

Berliner Philologische wochenschrift, 1908.

Col. 510. F. Bücheler. Sur l'inscription de Rome reproduite dans l'*Année épigr.*, 1908, n° 110. Elle concerne Hostius Quadra, mentionné par Sénèque (*Natur. Quaest.*, I, 16). Les sigles *mag. ser.* signifient *magister scripturae*.

Bulletin archéologique du Comité 1908.

P. 412 et suiv. Lr Carton. Inscriptions de Thuburnica et de Chemtou. Stèles dédiées à Saturne et funéraires.

Bulletin de Correspondance hellénique, 1909.

P. 402 et suiv. G. Mendel. Inscriptions du musée de Brousse. Celles qui ont trait à l'antiquité romaine ont déjà été publiées.

Bulletin de la Société archéologique de Croatie (vjesnik hrvatskoga archeoloskoga drv-tva), X, 1908-1909.

P. 151. Suite du recueil des monuments lapidaires du musée d'Agram. Toutes connues ou à peu près.

Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie 1908.

G. Lefebvre. L'inscription de l'*Ann. épigr.*, 1903, n. 370, publiée d'après une copie moderne (provenance, le Fayoum), porte en réalité (voir au dos) :

P. 321 et suiv. Seymour de Ricci. Inscriptions diverses d'Égypte.

Classical Philology, IV, n° 2, avril 1909.

P. 190-198. B. L. Ullman. D'après le mss. Vaticanus-Ottobonius 1550, nouvelles lectures et corrections pour des inscriptions du *C.I.L.*, VI (nos 391, 1714, 1936, 8580, 12772, 17830, 20226, 21703, 21757, 23716) et deux du *C. I. L.*,

98) ΥΠΕΡ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟC ΚΑΙCΑΡΟC ΤΙΤΟΥ ΑΙΛΙΟΥ ΑΔΡΙΑΝΟΥ
ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ CΕΒΑCΤΟΥ ΕΥCΕΒΟΥC ΚΑΙ ΤΟΥ CΥΝΠΑΝΤΟC ΟΙ
ΚΟΥ ΑΥΤΟΥ ΕΠΙ CΕΝΠΡΩΝΙΩΙ ΛΙΒΕΡΑΛΙΩΙ ΕΠΑΡΧΩΙ ΑΙΓΥΠΤΟΥ
ΑΜΜΩΝΙ ΘΕΩΙ ΜΕΓΑΛΩΙ ΓΑΙΟC ΟΥΑΛΕΡΙΟC ΚΟΤΤΟC ΟΥΑΤΡΑΝΟC ΛΟ
ΓΙΩΝΑΡΙC Γ ΚΥΡΑΝΑΙΚΗC ΑΝΟΙΚΟΔΟΜΗCΕΝ ΤΟ ΙΕΡΟΝ ΙΔΙΑΙC ΔΑΠΑΝΑIC ΥΠΕΡ ΕΑΥΤΟΥ
ΚΑΙ ΤΗC ΓΥΝΑΙΚΟC ΓΑΙΑ ΟΥΑΛΕΡΙΑ ΚΑΙ ΤΩΝ ΤΕΚΝΩΝ ΕΠΑΓΑΘΩΙ Γ[illegible]ΚΑΝΔΡΟC ΕΓΡΑΨΕ

XI (nos 3336, 3338). Deux textes inédits de Rome :

P. 193. Au Célius, près de S. Maria in domnica.

99) SILVANO
SACRVM
DONATVS
CAES·N·SER
5 OFICINATOR
D · D ·

Ibid. Auprès du Colisée, via Merulana.

100) *imp. caes.* L · AVRELIO VERO
*au*G·ARM·MEDIC·PART
MAX · COS · III
..... *aug. l. cur.* COLL · SALVTARIS NOMENCLA
5 *torum s. p.* D · D

A rapprocher du *C.I.L.*, VI, n° 1013, dédicace à Marc Aurèle, de rédaction analogue et de semblable provenance; date : 167-169 p. C.

COMPTES RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, 1909.

P. 12. Besnier et Michaux-Bellare. Inscriptions de Tanger (plus haut nos 71 et 72).

P. 16 et suiv. J. Loth, remarques sur l'inscription 2494 du t. XIII du *Corpus*. On y la phrase : *omnibus tricontis ponendam... sic ut petrudecameto consumatur. Tricontis* = mois de trente jours et *petrudecameto* = le 14e jour.

P. 91 et suiv. Merlin. Inscriptions de Tunisie.

P. 91. A Medeina.

101)

C · IVLIVS · Q · F FELIX ·
AVRVNCVLEIANVS · AED ·
OB · HONOREM · AEDILITATIS · SIGNVM
MARSYAE·QVOD·EX·HS·$\overline{\text{II}}$ CCCC·$\overline{\text{N}}$ · CVM·
LEGITIMA·SVM·TAXAVERAT·ADIECT·
AMPLIVS · PEC · POSVIT ET DEDIC·
D · D IDEMQ · PRIMVS · LVDOS · DEDIT·

P. 93. A Henchir-Cheraga (*C.I.L.*, VIII, p. 31 = Henchir el-Garrat).

102)

IMPP ⌀ AVGG
L · SEPTIMIO ⌀
SEVERO · PER
TINACI · AVG
ET · M · AVREL
LIO · ANTONI
NO ⌀ AVG ·
ARAM ' GENS
MVSVNIOR
REGIANORVM
CVRANTE ⌀
THVLVLEM
FVE · FLAMI
NEM · AVGG ·
D D ⌀ P P ⌀

L. 11-13. *Curante Thululem Fue (filio).*

P. 94. Même localité.

103)

NVMINI
[illegible]
fili
[illegible]
IMP CAES L·SEP
TIMI SEVERI PII
PERTINACIS
AVG ARABICI
ADIABENI · PAR
MAXI·FRATR*is*
IMP CAES·M·AV
RELLI · ANTO
NINI · AVG · PII
FELICIS PRINCI
PIS IVVENTVTIS
GEN*s* · REGIVO
rum FECERVNT

P. 98. A Siaoun (entre Foum-Tatahouine et Djeneien).

104)

PROSALVTE IMPP NN
LSEPTIMSEVERPERTINAC
EMAVRELANTONINAVGG
ELSEPTIGETAE CAESARS
QANICIVSFNSTVSCSD
PRAESIDVMPONIVSSTSV
CVRAAEMLEMERITDC·AL·
PR·APOSITCHIIFLARENCL

Pro salute imp(eratorum) n(ostrorum) L(uci) Septimi Severi Pertinac(is) et M(arci) Aureli Antonini Aug(ustorum) et L(uci) Septimi Getae Caesaris, Q(uintus) Anicius Faustus, co(n)s(ul) de(signatus), praesidium poni jussit

su[b] cura Aemili Emeriti, de-c(urionis) al(ae), praepositi coh(ortis) II Fl(aviae) Afr(orum) et n(umeri) Col(onorum?).

P. 130. S. Reinach et M. Miloje Vassits. Diplôme militaire de *Tricornium* (fac-simile).

Face intérieure.

105) IMP · CAESAR DIVI TRAIANI PAR
THICI F · DIVI NERVAE NEPOS
TRAIANVS HADRIANVS AVG ·
PONTIF · MAXIMVS TRIBVNICIA
POTESTAT · IIII COS III
PED·QVI MIL IN COH I FL·BESSOR QVAE EST
IN MACEDONIA SVB OCTAVIO ANTONINO
QVINQ · ET VIGINTI STIP · EMERIT · DIMISS ·
HON · MISS · QVOR NOM · SVBSCRIPTA
*sun*T IPSIS LIBER · POSTERISQ · EOR · CIVITA
*tem dedi*T CONVB CVM VXORIB·QVAS TVNC
habuissent CVM EST CIVIT·IIS DATA AVT SI

Face extérieure.

IMP·CAESAR DIVI TRAIANI PARTHICI *f. divi ner-*
VAE NEPOS TRAIANVS HADRIANVS *Aug pont.*
MAX · TRIB · POTEST · IIII COS III
PEDITIBVS QVI MILITAVERVNT IN COH *i flavia*
BESSOR·QVAE EST IN MACEDONIA SVB *Octavio*
ANTONINO QVINQVE ET VIGINTI STIPEN*dis eme-*
RITIS DIMISSIS HONESTA MISSIONE QVO*rum*
NOMINA SVBSCRIPTA SVNT IPSIS LIBERIS POS
TERISQVE EORVM CIVITATEM DEDIT ET CONVBI
VM CVM VXORIBVS QVAS TVNC HABVISSENT
CVM EST CIVITAS IIS DATA AVT SI QVI CAE
LIBES ESSENT CVM IIS QVAS POSTEA
DVXISSENT DVMTAXAT SINGVLI SINGVLAS
A · D · III K · IVL
C·PVBLICIO MARCELLO L·RVTILIO PROPINQVO COS·
COH I FLAV·BESSOR CVI PRAEST
A · AELIVS SOLLEMNIANVS
EX PEDITE

M·ANTONIO TIMI F · TIMI · HIERAPOL
ET DOROTVRMAE DOTOCHAE FIL · VXORI EIVS TRICORN·
ET SECVNDO F · EIVS
ET MARCELLINAE FIL · EIVS
DESCRIPTVM ET RECOGNITVM EX TA
BVLA AENEA QVAE FIXA EST ROMAE
IN MVRO POST TEMPLVM DIVI AVG ·
AD MINERVAM

Date : 29 juin 120.

P. 146. Seymour de Ricci.

L'inscription d'Alexandrie (plus haut, n° 33 *b*) doit se lire :

106) IOVI CAESAR VINCAS

Le premier fragment est au musée du Caire.

P. 147. Seymour de Ricci. A Assouan.

107) IOVI·O·M·HEL·
I . Ɔ . . . . . E
S·RIS.....PAS..II
AVG....R·AIST
JAP·R..... S
BERY.....TAS

L. 1. *Iovi O(ptimo) M(aximo) Hel(iopolitano).*

P. 148. Même localité.

108)
SALVISDDDNNN
VALENTINIANOVALENTEET
GRATIANOSEMPERAVGVSTOS (*sic*)
FL·MAVRICIVS V C·COM·ETDVX
RENOVARIIVSSITHVNCLOCVMFLTRAIANVSPP
CVMTHEB · MIL · REPARAVIT

L. 3 : *Fl(avius) Mauricius v(ir) c(larissimus) com(es) et dux.*

L. 4 : *Fl(avius) Traianus p(rae)-p(ositus) cum Theb(anis) mil(itibus) reparavit.*

P. 189. Vaglieri. A Ostie, dans un sanctuaire oriental.

109)

a) L AEMILIVS
FVSC · EX · IMPERIO · IOV
IS SABAZI VOTVM · FECIT

110)

b) NVMINI · CAELESTI
P · CLODIVS · FLAVIVS
VENERANDVS
VI · VIR · AVG
SOMNO · MONITVS · FECIT

KLIO, BEITRAEGE ZUR ALTEN GESCHICHTE, 1909.

111)

P. 253-259 B. Filow. Observations sur l'inscription de Sofia

reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1908, n° 3. Restitue aux lignes 5 et 6 : [*sodalicium*] *verna*[*culorum*].

P. 376. G. Teglas. Dans les mines de fer romaines d'Also Telek (en Dacie, près d'Apulum).

112)

NVMINI
DOMINI
M·AVR·ANTONN
PII·FEL·AVG·
C·GAVR·GAVRI
ANVS SACERD·©L·
APVL·ET FL·SOTERICVS
AVG·COL·SARM·COND
FERRAR

Date : règne de Caracalla. — L. 5 : *C. Gaur*(*ius*). — L. 6 et 7 : *sacerd*(*os*) *col*(*oniae*) *Apul*(*ensis*). — L. 8 et 9 : *aug*(*ur*) *col*(*oniae*) *Sarm*(*izegetusae*) *cond*(*uctores*) *ferrar*(*iarum*).

P. 377-378. A. Merlin. Observations sur l'inscription d'Aïn-Ouassel (*Ann. épig.*, 1892, n^{os} 90 et 124; 1894, n° 77).

Face I. Nouvelle restitution du début :

113)

*pro salute imp. caes. l. septimi severi pii pertinacis aug. et imp. caes m. aureli antonini pii aug. et l. septi*MI SEVERI GETae *caes.et iuliae d*OMNAE AVG MATRis *cast*RORVM ARAM *etc.*

Face III Début :

(4 ou 5 lettres) *qui* EA LOCA NE*glecta a conduc*TORIBVS

Restitution suggérée par l'inscription d'Aïn-el-Djemala (*Ann. épigr.*, 1907, n° 196), III, 2.

MÉLANGES DE LA FACULTÉ ORIENTALE DE BEYROUTH, III (1909).

P. 513 et suiv. Jalabert, Remarque sur les inscriptions de Syrie publiées par M. Kelly Prentice (*American arch. expedition to Syria*). Cf. *Ann. épigr.*, 1908, n^{os} 271 et suiv.

P. 535 et suiv. P. R. Mouterde. Inscriptions de Syrie.

P. 541. A Deir-el-Kalaa.

114)

I O M B
HELENIVS
BASSVS PRO Sa
LVTE SVA ET
VXORIS

J(*ovi*) *O*(*ptimo*) *M*(*aximo*) *B*(*almarcodi*).

P. 543. Sur un chapiteau à Gebeil.

115) M K·ACAΠΟΛΥΠ

Ce qui signifierait : M. Κα*σ*(σίου) Απολ(λεινα*ρ*ίου) ὑπ(ατεύοντος)

MEMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, LXVIII, 1908.

P. 185-214. Héron de Villefosse. Inscription trouvée, avant juillet 1893, à Vendœuvres-en-Brenne (Indre) et conservée au Musée de Châteauroux.

116) *num. aug.*ET · DEAE
. . . . . *usibusq*VE · VICANOR
. . . . . *victo*R · IIVIR · BIS · FLAM
rom. et aug. . . . . . eT · EX DECRETO · ORDIN
. . . . . *flam. rom. et* aVG · BASILICAM · CVM SV
is ornamentis . . . . . *b*ASILICAS · DIRIBITORIA · POR
ticas quibus thermae cinguntur ET A FORO · ADEVNTVR
*s.p. fecerunt et titulu*M · POSVERVNT

Cf. *C. I. L.*, XIII, nos 1376-1377 (inscription de Néris, en deux exemplaires). — L. 2 : le nom de la déesse manque. — L. 6 : le mot *basilicae*, au pluriel, désigne des constructions annexes dont la nature exacte nous échappe, et qui dépendaient peut-être des thermes; cf. *C. I. L.*, IX, n° 3162; XIII, nos 950-954; *Vita Gordiani*, 32, 2. Les *diribitoria* servaient peut-être à la distribution des eaux; cf. *C. I. L.*, XIII, nos 1132 et 1378.

MITTHEILUNGEN DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, RÖMISCHE ABTHEILUNG, 1908.

P. 263-267. A. Mau. Observations sur trois inscriptions métriques de Pompéi ou des environs (*C. I. L.*, IV, *Suppl.*, nos 6842 et 4556; Wick, *Vindiciae*, n° 42).

PHILOLOGUS, 1909.

P. 271-317. O. Haberleitner. Études sur les *Acta imperatorum romanorum*, 1re partie : les formules dans les édits et les lettres des empereurs, depuis Auguste jusqu'à Hadrien; un grand nombre de ces textes sont connus par les inscriptions. Aux p. 310-317 : tableau chronologique des titres portés par les empereurs des deux premiers siècles.

RECUEIL DES NOTICES ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE, XLII, 1908.

P. 111-116. Abbé Gauthier. Notes sur la région de Constantine. Inscriptions d'époque byzantine dans la chapelle de Thamallula.

P 115. Près de la Mechta Aïn-Zer'aba.

117) L·T·SANC
TI · RO
GATIANI
MARIVRIS

P. 193-236. P. Monceaux. Inscriptions chrétiennes du cercle de Tébessa, découvertes par le commandant Guénin : 49 numéros.

P. 195. A Aïn-Ghorab, au S. O. de Tébessa.

118)

AD HANC DO
MVM DEI TR
IBVNAL BASI
LICAE DOMI
NAE CASTAE
SANCTAE AC
VENERANDE
MARTIRI (*palme*)
SABINIANVS
VNA CVM CON
IVGE ET FILIS
VOTVM PER
FECIT (*deux palmes croisées*)

Date : IVe siècle. L. 2-3 : *Tribunal basilicae* désigne sans doute une abside secondaire dans une nef latérale de l'église.

P. 207. A Henchir-bou-Saïd. Clef de voûte d'une abside :

119)

VOTVM COM
PLETVM DEO
GRATIAS À
GAMVS EX
OFFICINA
FORTVNI
ET VICTO
RIS FILI

P. 209. A Kemellel, entre Tébessa et Khenchela. Clef de voûte :

120) MERIA ARMIGERORVM
BOTVM CONPLEBIT DOGS

.....[*nu*]*meri*⟨*a*⟩ *Armigerorum botum conplebit D*(*e*)*o g*(*ratia*)*s.*

Les *Equites armigeri juniores* tenaient garnison en Afrique.

P. 227. A Henchir-Rouïs.

121) ☩ LABORAVIT CA IVLIA DI *m*ATVR IANVA
MONNICA F EX OFICIN ADRIANI

Lire : *ca*(*lendas*) *iulia*(*s*) *D*(*e*)*i* [*m*]*a*(*r*)*tur Janua rius*).

P. 233. A Henchir-Djenen-Khrouf, au S. de Tébessa, inscription gravée au pointillé :

122)

III IDVS IV
NIAS NAT
ALE SC VA
RAGI ET CO
MIT IVS

III idus iunias natale s(*an*)*c*(*ti*) *Varagi et comit*(*um*) [*e*]*ius.*

P. 237-240. A. Robert. Vestiges anciens dans la commune mixte des Maadid. Fragments de dédicaces impériales et funéraires.

P. 239. A la Mechta El-Khreb, au N. de Bordj-bou-Arréridj.

123)

N V N D I N A
ANNV QVOD
PRAECEPIT
IOVIS ET IV
BA ED GENIVS
V · ANIS NESI
QVOD PRECEPE
RVNT DH INCI
ROZO CHZVV

Copie douteuse.

P. 271-286. A. Vel. Inscriptions trouvées en 1908 dans la pro-

vince de Constantine. Nombreuses funéraires.

P. 272. A Constantine :

124)

/IRAG AVG SAC ⌀
BILIVS ⌀ MIRO
COL (serpent) LEG
D O D O (autel)

.irag [plutôt que *Drac(oni)*] *Aug(usto) sac(rum)*, *Bilius Miro colleg(io) do(no) d(e)d(it)*.

Ibid. Fragment :

125)

EQVO PVBLICO AED·QVAST·III VIR
PRAEF·I·D·COL·MINERVIA CHVLLV
FLAMEN.

P. 279. A Bernell. Trouvée en 1900.

126)

PLVTONI·AVGVSTo
IMP · CAES · M · AVRELIO PII F ANTONNO
AVG·MEDI GER·MAX·TR pOT·PATRI PATRIAE
TEMPLVM PER VETVSTAtem DILABSVM CVRA
EIVS·A SOLO AMPLIATO dE SVA PEC·RESTIVit
IDEM·Q·DE·DIC

P. 281. A Perigotville, nouveau fragment d'une inscription métrique déjà connue (*C. I. L.*, VIII, n° 20.267 . A l'avant-dernière ligne on lit le mot : *Satafis*; il s'agit de la restauration d'un aqueduc.

P. 282. A Tocqueville.

127)

CAELESTIA (*sic*)
SAC ·
IVLIVS VICT
IVLIVS FELI
IVLIVS MONO

P. 286. A Bkira, près de Constantine.

128)

F R V G I
A V G · S
EX TEST
A M E N
CL · MA

Frugi(fero) Aug(usto) s(acrum).

P. 287-306. J. Maguelonne. Chronique archéologique : découvertes faites en 1908 dans le département de Constantine, en dehors de la Société; textes épigraphiques déjà reproduits ici.

REVUE DE PHILOLOGIE, 1909.

P. 17. Haussoullier. Inscription de Chios, publiée par Zolotas dans l'Ἀθηνᾶ, XX, 1908, p. 239, n° 55.

129)

Τ]ραιανὸς Σαβεῖνος
α]ὐεθῆκεν Βελλιανῶι
Τ]ε[ρ]εντατῶι καὶ Σαλουι[ῶι
Ἰ]ουλιανῶι ὑπατοις

Date : 148 ap. J-C.

P. 71-78 D. Serruys. A propos de deux inscriptions de Philae (nos 596 et 597 du *Recueil des*

inscr. grecques chrétiennes d'Egypte, par G. Lefebvre); interprétation nouvelle des indications chronologiques qu'elles renferment.

P. 112-161. P. Monceaux. L'épigraphie donatiste. Étude d'ensemble sur un groupe important d'inscriptions latines d'Afrique : 1° inscriptions où figure la devise des donatistes (*Deo laudes*) ou la réponse des catholiques (*Deo gratias*) au cri de guerre des dissidents; 2° inscriptions monumentales où s'expriment les aspirations des donastistes ou les aspirations contraires des catholiques; 3° inscriptions relatives aux martyrs de l'Eglise donatiste; 4° épitaphes des donatistes.

RÖMISCH-GERMANISCHES KORRESPONDENZBLATT, 1909.

P. 23. F. Haug. A Baden-Baden.

130)

C · VETVR | Vs
C · F · VETVRia
DEXTER · PLA
CEN · ML · COh
XXVI · VOL · C · R
VICTORIS · An
XXXX · STIP · XVi
H · F

L. 4-5 : *mil(es) coh(ortis) XXVI vol(untariorum) c(ivium) r(omanorum)*. Date probable : 1er siècle ap. J.-C.

P. 36. Von Domaszewski. A Il-Kefr (Hauran).

131)

F M HER P IVSSO A
VIDI CASSI COS
PER FAONIVH PRI
OREM PRAEFEC
TVM

F(ines) M(arci) Her(ennii) P... iusso Avidi(i) Cassi(i) co(n)s(ularis) per Fa(v)oniu[m] Priorem praefectum.

Borne terminale d'un grand domaine. Faonius Prior devait être *praefectus castrorum* de la *legio III Cyrenaica* à Bostra. Avidius Cassius fut gouverneur d'Arabie sous Antonin le Pieux.

P. 37. A Bostra.

132)

I · FLAVIVS M *f*
COL · MARCIANVS
DOMO · PHILAP · OP
HAST · LEG · VI FERR · SIIV
IVLIA MATIR ET FLA
IALLA SOROR IEREMS

L. 1 : [*T(itus)*] *Flavius*. — L. 3 : *Phil[ip]op(oli)*. — L. 4 : *hastatus leg(ionis) VI Ferr(atae) si(bi) [vi, vus)]*. — L. 5 : *mat[e]r et Fla(via)*. — L. 6 : *[h]ere[de]s*.

P. 37-39. Körber. Inscriptions de Mayence.

P. 37.

133)

cla
*u*DIA RVSTI
*c*VS · TEVRN
*i*A · MIL · LEG
iiii MAC Nn
. . . . . .

L. 5 : *Mac(edonicae) ann(orum)*...

134) CAECILIO·SEPTIMINI Ɔ·LEG·*xxii pr. p.* F AVRELIVS
SERVATVS Ɔ COLLEGA · E · AM*icus cor*PVS · SIBI · AB
EO COMME*n*DATVM · COND*endum sa*RCOFAGO
RECONDI *c*VRAV*i*T IMAGINE*mque* IN *eius*DEM
SARC*ofago sep*T*i*MINI·S*culpsit* X

L. 1 *c(enturio) leg)ionis).*

P. 39.

135) *i*N H D *d*[illegible]
*an*NVSON · CONSTITVTV*s*
[illegible]·DIVIT·GORDIAN
*ref*ERENS · PIO ET COS
*ob i*MMVNITATEM · MV*nerum*
*omni*VM *publicor*VM · DO*natam post regressum (?)*
SV*um a vi*KANIS.....
VG II
C S

L. 1 : [*i*]*n h(onorem) d(omus)* [*d(ivinae)*]. — L. 2 : [*An*]*nuso-n(ius).* — L. 3 : [*signifer? n(umeri exploratum)*]*Divit(iensium Gordia-n(orum).* — L. 4 : *Pio et (Pontia-no) co(n)s(ulibus)*, 238 ap. J.-C.

P. 57-59. E. Kruger. Observations sur le monument d'Igel (*C. I. L.*, XIII, n° 4206).

TRANSACTIONS OF THE AMERICAN PHILOLOGICAL ASSOCIATION, XXXVIII, 1908.

Clifford H. Moore. Article de 42 pages, sur la distribution des cultes orientaux dans les Gaules et les Germanies, d'après les inscriptions (suite d'un article du même auteur sur la distribution des cultes orientaux en Bretagne, paru dans les *Harvard Studies in classical Philology*, XI, 1909). 260 textes groupés par ordre géographique.

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

A. Mau et C. Zangemeister. Corpus inscriptionum latinarum, vol. IV, Supplementum, pars posterior Berlin, 1909.

Contient les graffiti et les inscriptions sur vases découvertes à Pompéi depuis la publication du 4e volume du Corpus (1871).

E. Diehl. Lateinische christliche Inschriften, mit einem Anhang jüdischer Inschriften. dans les Kleine Texte für theologische und philologische Vorlesungen de H. Lietzmann), Bonn, 19.8.

Choix de textes avec notes explicatives.

Dunant. Catalogue raisonné et illustré des séries gallo-romaines du musee epigraphique cantonal de Genève, 1909.

E. Duprat, L'inscription de Casarie. Aix, 1908.

Correction au *C. I. L.*, XII, n° 1045; les dix vers qui précèdent l'inscription funéraire métrique de Casarie (587) ne sont pas authentiques, comme le croyait Le Blant; c'est une falsification de Polycarpe de la Rivière (1715).

Th. Fitzhugh Carmen Arvale seu Martis Verber or the tonic laws of latin speech and rhythm Charlottesville, 1908.

Fac-simile du *carmen*. Transcription et traduction en anglais. Tableau des rapports de l'accent tonique latin avec le rythme poétique, et tableau de l'évolution des rythmes en latin.

G. Lefèvre. Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Égypte. Le Caire, 1907.

800 textes, dont une trentaine sont datés (le plus ancien serait de 148/149 ap. J.-C.).

William Kelly Prentice. Archaeological expedition to Syria in 1904-1905. (Division III, section B, Part. 2).

P. 43 et suiv.; p. 114 et suiv. inscriptions chrétiennes. Rien qui intéresse les antiquités romaines.

Et. de Ruggiero, Dizionario epigrafico di Antichitaromane, vol. II, fasc. 52 et 53.

Ces deux fascicules sont entièrement consacrés aux articles Denarius (fasc. 52) et Dendrophori (fasc. 53).

K. Stuhl. Das altrömische Arvallied ein urdeutsches Bittgangebet. Wurtzbourg, 1909.

Veut expliquer le chant des Arvales par l'allemand primitif.

Franc. Zilken. Inscriptiones latinae graecae bilingues. Leipzig, 1909.

Le premier volume contient les textes, le second le commentaire et les tables.

R. Cagnat et M. Besnier.

Le Gérant : Ernest Leroux.

Angers — Imprimerie Burdin et Cie, rue Garnier.

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

DES MONUMENTS PRIMITIFS DES ILES BALÉARES

« Mon ouvrage ne peut être utile qu'à la condition de provoquer des recherches et de soulever des discussions parmi les érudits ».

C'est en m'autorisant de cette observation de M. Cartailhac que j'ai entrepris de coordonner les notes recueillies au cours de mon séjour aux îles Baléares, pendant les mois de février, mars et avril de l'année 1909.

Je suis parti pour Majorque sans aucune théorie préconçue et sans avoir pris connaissance des nombreuses publications françaises et espagnoles concernant ces îles fortunées; à mon retour, seulement, j'ai lu les ouvrages écrits sur ce sujet.

Abandonnant la classification communément adoptée[1] et qui, suivant leurs formes, répartit en genre les monuments, je considérerai les sites antiques dans leur ensemble, quelles que soient les constructions qu'ils renferment; j'observerai seulement, et ce sera le principe de ma classification, que les époques d'édification sont différentes et que les monuments se rapportent à des civilisations successives selon les règles qui les groupent ou la technique architecturale qui les caractérise. Aux îles Baléares, je me hâte d'ajouter que, pour des raisons que je vais indiquer, on ne saurait faire état des objets découverts dans le sol pour déterminer l'ordre chronologique des constructions.

En effet, dans ces contrées privilégiées à d'autres égards, les sources sont rares et leur débit est variable; trop sou-

1. E. Cartailhac, *Monuments primitifs des îles Baléares*; A. Vivès, *El arte egeo en España.*

vent même, elles tarissent complètement en été et leur disparition momentanée réduisait à ces époques reculées les conditions d'habitabilité du pays. Si les premiers colons en recherchaient le voisinage, aucun indice ne permet de supposer qu'ils se soient livrés à des travaux hydrauliques pour en modifier le régime.

La présence de l'eau, du reste, n'était pas suffisante pour motiver, de leur part, le choix d'un emplacement; ils devaient aussi trouver sur place, et d'une extraction facile, la pierre nécessaire à leurs monuments.

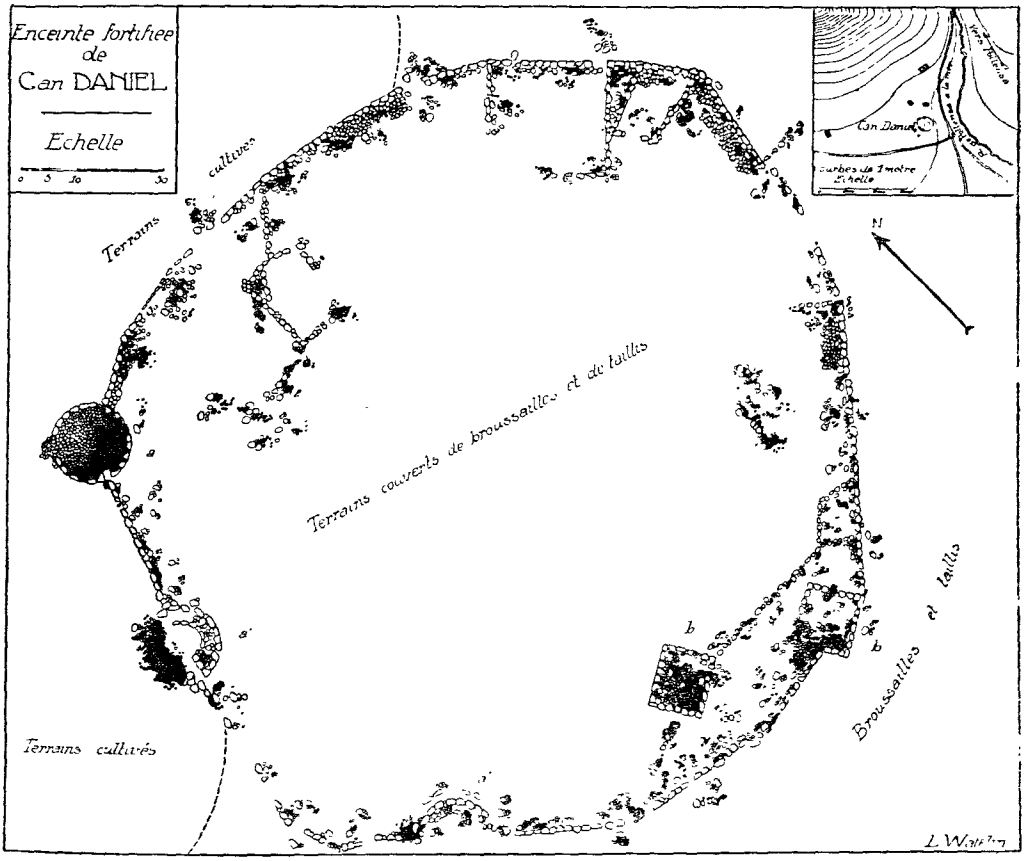
Il apparaît ainsi que toutes les agglomérations antiques sont situées dans la plaine à proximité de l'affleurement des bancs rocheux, et dans la montagne près des lieux où la désagrégation des roches fournissait des matériaux à pied d'œuvre.

Ces deux conditions essentielles définissaient, à n'en pas douter, pour les constructeurs les sites habitables, exception faite, bien entendu, des ouvrages isolés construits dans des positions stratégiques déterminées et des cités relativement récentes où l'on rencontre des citernes.

Ces déterminations se sont imposées à toutes les colonies qui ont occupé les mêmes territoires, car elles se sont toujours fixées aux mêmes points. Les constructions se sont transmises aux divers occupants, perdant ou conservant leur destination, et les objets qui s'y trouvaient se sont mêlés dans une confusion regrettable. Il devient donc difficile d'établir que les bronzes où la céramique soient contemporains des édifices qui les abritent et, dans ce cas, il vaut mieux ne point tirer de conclusion de leur présence[1].

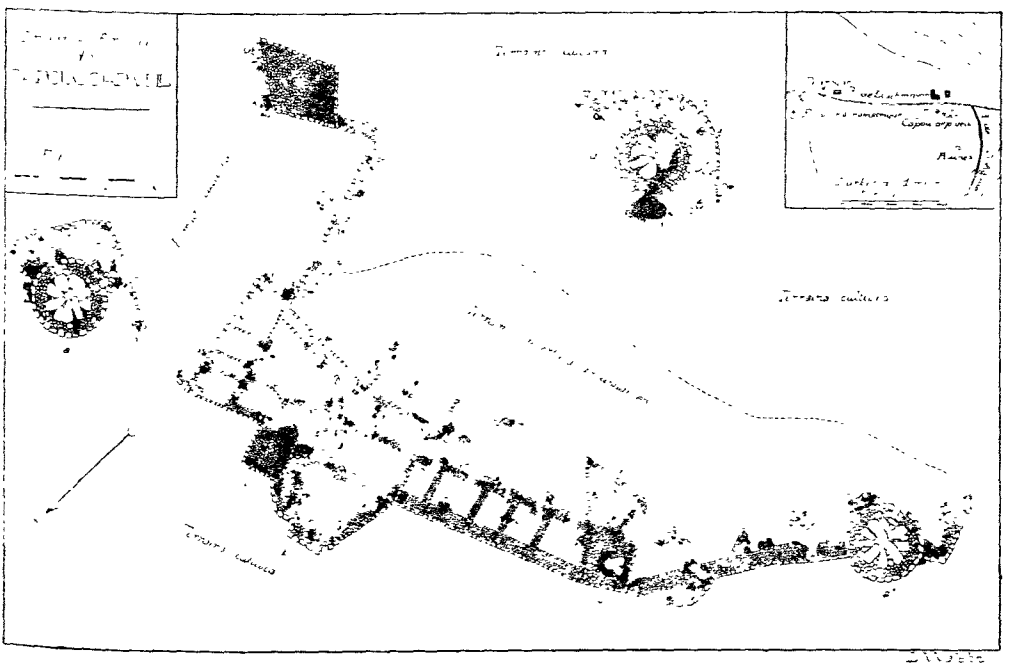
Avant d'entreprendre l'étude des monuments, je dois dire qu'on trouve les traces d'un âge de la pierre à Majorque; j'ai recueilli quelques éclats de silex à Costig, à Llubi, mais aucune construction ne me paraît se rapporter à cette période. Les

1. Les merveilleuses têtes de taureaux du Musée de Madrid ont été mises au jour à Costig dans un talayot de la première époque remanié et modifié.



Plan de Can Daniel.

a, *a'*, *a''*, *b*, *b'* — Talayots de la 1re époque.



Plan de Capoucorp Vell.

a, *a'*, *a''* : Talayots de la 1re époque — *b*, substruction d'un talayot rectangulaire de la 1re époque — *c*, *c'* Talayots de la 3e époque.

plus anciens vestiges seraient donc contemporains du premier état du bronze ou de l'état du cuivre, si on en admet l'existence[1].

J'indiquerai, d'ores et déjà, les divisions de l'étude qui va suivre.

1° Constructions de la première époque : talayots isolés de forme ronde ou rectangulaire.

2° Constructions de la seconde époque : enceintes fortifiées; villes; postes isolés.

3° Constructions de la troisième époque : enceintes fortifiées en petit appareil; talayots carrés à intérieur rond.

4° Constructions de la quatrième époques : talayots de l'île de Minorque; taulas; constructions hypostyles; naus ou navetas;

6° Constructions d'époque indéterminée.

CONSTRUCTIONS DE LA PREMIÈRE ÉPOQUE.

Talayots isolés de forme ronde et rectangulaire.

Dans le district de Pollensa, au nord de l'île de Majorque, on peut observer avec précision les groupements qui caractérisent cette première époque. Ils comprennent des monuments de deux formes différentes, indistinctement connus sous le nom de *talayots* (du majorquin *talaya*, tour).

Leur mode de construction est trop connu sous les noms de cyclopéen, pélasgique, mycénien, égéen pour qu'il me soit permis d'y insister. Les blocs extraits sur place sont employés directement et, s'il existe des dissemblances entre les appareils de deux emplacements voisins, elles s'expliquent, toutes proportions gardées, par la nature différente des affleurements auxquels ont été empruntés les matériaux.

En dehors de leur forme, ces monuments se différencient par un point essentiel : seuls les talayots ronds possèdent une porte et un pilier central pour soutenir les dalles du faîte. (Nous verrons

1. Voir : *Les premiers âges du métal dans le Sud-Ouest de l'Espagne*, de MM. L. et H. Siret (*Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme*, série III, t. V, p. 177).

par la suite que les portes percées dans les talayots rectangulaires constituent une altération du monument) (fig. 1). Au contraire, les édifices rectangulaires sont massifs et leur nombre est toujours supérieur à celui des constructions rondes autour desquelles ils sont groupés. Les uns et les autres peuvent se présenter isolés.

Ces observations principales permettent de distinguer, par comparaison, l'attribution de ces deux espèces de monuments.

Talayots ronds. — Quelle était leur destination? Leur massivité, leur nombre restreint dans chaque groupe, un à Ponterró,



Fig. 1. — Talayot rectangulaire.

un à Vilaretz, un à Can Lleïda, trois à Can Daniel, les dimensions de leur cavité intérieure, 5 mètres de diamètre en moyenne, l'absence d'orifices autres que la porte nous suggèrent deux hypothèses : sanctuaires ou fortifications (fig. 2).

La première me semble infirmée par le fait que j'ai observé à Son Sureda, à Capdepera, àComesema, à S'Estelrica etc.

Là ils sont bâtis dans des positions éminemment stratégiques. A Capdepera, où il y en à deux, ils commandent la baie; à Comesema, la tour est édifiée en pleine montagne à environ 800 mètres d'altitude, dominant une trouée à travers laquelle la vue plonge dans la plaine d'Alaró; enfin, au sommet du mont de Santa Magdalena, isolé dans la plaine d'Inca, se dresse un talayot rond. Ces points culminants, en communication optique, apparaissent

comme quelques-uns des nœuds d'un réseau qui couvrait l'île tout entière Leur défaut d'accessibilité suffirait du reste à leur dénier toute attribution religieuse.

Je ne crois pas davantage qu'on leur doive appliquer le nom d'habitation au sens littéral du mot, car s'il est à supposer que le groupement des individus qui constituait chaque bourgade était suffisant pour élever ces constructions dont l'importance exigeait l'emploi de bras nombreux, la population était trop dense pour pouvoir se loger commodément dans ces constructions, sans lumière et sans air. Elles offraient plutôt un abri



Fig. 2. — Talayot circulaire.

dans lequel les habitants, abandonnant momentanément huttes et cabanes, venaient se réfugier en cas de surprise ou d'alerte, à l'avertissement du guetteur stationnant sur la terrasse [1].

Je ne m'arrêterai pas à l'idée qu'elles aient pu constituer des tombeaux, quoiqu'on ait retrouvé dans la plupart d'entre elles des ossements; elles ont été employées plus tard à cet usage, comme l'ont prouvé les découvertes de poteries et de monnaies romaines qui accompagnaient les inhumations.

1. MM. A. Baux et L. Gouin tendent au même but dans l'explication qu'ils proposent sur la destination des nuraghes de Sardaigne (*Matériaux*. série III, t. I, p. 194.

Talayots rectangulaires. — Les talayots rectangulaires[1] sont toujours, dans chaque agglomération, en nombre supérieur à celui des monuments précédents. Quand les talayots ronds apparaissent en plaine, actuellement isolés, comme dans les groupes de Can Chanet, de la Canova, de Muró, c'est que les constructions rectangulaires qui les accompagnaient ont été détruites, ainsi qu'en font foi les substructions visibles dans tous ces points.

Ils sont construits de façon identique et présentent la même masse imposante; leurs dimensions varient de 9 à 12 mètres de côté, leur hauteur atteint un maximum de 4 mètres. La situaqu'ils occupent les uns par rapport aux autres n'offre aucune orientation bien définie.

Les groupes les plus importants que j'ai visités se trouvent à Ponterró, où il en reste cinq, et à Llubi, où l'on en compte quatre.

Quel pouvait être leur rôle? Ni l'une ni l'autre des deux hypothèses étudiées dans le paragraphe précédent ne leur est applicable. Ils n'étaient pas habités, car ils ne renferment aucune cavité; au surplus, les fouilles que j'ai opérées à Can Velá et les observations que j'ai faites à Can Marina nous éclaireront sur leur usage.

A Can Velá j'ai trouvé en place, après un déblai considérable, des cendres, des ossements et de nombreux fragments de poteries. Aucun objet de métal n'a été mis au jour. La netteté des différents lits rencontrés au cours du travail m'a donné l'assurance que les monuments n'avaient subi, depuis leur fondation, aucun remaniement et que leur destination première de tombeaux n'avait pas été altérée. J'ajouterai d'autres preuves : le nombre actuellement peu élevé de ces constructions semble indiquer que lorsque le pays est passé aux mains de nouveaux maîtres, ceux-ci n'ont point trouvé à en tirer un profit direct en les utilisant comme habitation ou derechef comme sépultures après les avoir vidées[2]. Ils ont préféré les

1. M. E. Cartailhac ne mentionne qu'incidemment des talayots carrés (*op. cit.*, p. 23)

2. Les fouilles sont très pénibles, car il faut briser un conglomérat formé de

démolir pour en employer les matériaux ou pour s'emparer des objets qu'ils pouvaient renfermer. Ils ont conservé, au contraire, les monuments ronds aptes à leur rendre encore des services par leur disposition même; cependant, chaque fois que les blocs concourant à la construction des talayots rectangulaires étaient à peu près réguliers, suivant la formation des bancs d'où ils étaient extraits, ils les ont utilisés; ils ont facilement percé des portes dans l'épaisseur de leurs murailles sans nuire à la solidité après avoir vidé l'intérieur; le fait est visible à Son Serra (fig. 1), à La Canova et à Costig.

Enfin, on les rencontre isolés en des endroits privés de toute qualité stratégique ou habitable.

Toutes ces remarques me paraissent tendre vers le même but et d'une importance suffisante pour qualifier leur usage : ils ne pouvaient être et n'étaient que des tombeaux.

Ces centres étaient donc composés d'abris-forteresses et de tombeaux; nous les attribuons à la première époque, car ceux qui sont parvenus jusqu'à nous dans leur homogénéité ne décèlent aucune trace de remaniement ou d'altération successive.

CONSTRUCTIONS DE LA SECONDE ÉPOQUE.

Enceintes fortifiées, villes, postes isolés.

Limités sur le choix des emplacements habitables, les représentants de la seconde époque ont été naturellement amenés à établir leurs demeures aux points sur lesquels étaient construites celles de la première époque en les appropriant à leurs besoins. Au sortir de la lutte qui les avait rendus maîtres du pays, totalement ou en partie, ils ont compris la nécessité de nouvelles et de plus complètes défenses; ils se sont appliqués à les réaliser en tirant parti des nombreux monuments qu'ils avaient sous la main.

pierres agrégées par la chaux provenant de la décomposition des roches calcaires sous l'action du feu.

Comment y ont-ils réussi et quels sont les arguments qui militent en faveur de cette opinion?

A Can Daniel, ils ont édifié une enceinte constituée de blocs énormes selon des dispositions déjà décrites [1]. Elle présente un tracé dont le développement porte à croire qu'aucun plan défini n'a présidé à son édification. Au contraire, les architectes primitifs ont paru préoccupés d'employer au mieux de leurs *desiderata* les monuments antérieurs en les utilisant comme points d'appui.

Afin d'éviter des combinaisons compliquées, ils ont condamné les portes des talayots ronds qui tombaientdans l'alignement. Celles-ci se retrouvent enclavées partiellement dans la muraille. Les tours à l'intérieur desquelles elles donnaient accès avaient perdu leur destination première (voir p. 335).

Quant aux constructions rectangulaires, elles sont conservées chaque fois que par leur masse elles contribuent à la fortification du lieu.

A Pujols, près d'Artá, l'enceinte se développe suivant un dessein imprévu pour englober les monuments préexistants.

Enfin, à Capoucorp Vell, où se voient des ruines appartenant à toutes les époques, la présence de certaines avancées implique des explications analogues. Il n'existait à cette époque ni bastions, ni tours d'angle, ni redans; ce serait donc pure hypothèse que d'affirmer le contraire.

C'est toujours le désir d'utiliser les constructions antérieures qui a guidé les représentants de la seconde période. Travaillant d'après des données établies, ils savaient l'effort nécessaire pour édifier de telles constructions; il est donc naturel qu'ils aient pensé à l'éviter. Ils l'ont reporté sur la construction, à l'intérieur de la place, de demeures en pierre pour remplacer les huttes de branchage autrefois disséminées dans les champs.

Postes isolés. — Dans l'étude de ces points stratégiques nous trouvons les mêmes règles; les talayots ronds qui en forment

1. P. Paris, *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive*, t. I, p. 12 et suiv.

l'ouvrage principal sont restés tels qu'ils avaient été bâtis et l'importance de leur rôle de vedettes a persisté; une enceinte circulaire en a perfectionné la défense. Son Jordi près de Son Cervera, la Canova de Morell, S'Estelrica nous fournissent des exemples très nets.

A Ses Planetes, à Son Morell, à Son Sollerich ces fortins isolés semblent construits d'une seule venue et contemporains de la seconde époque[1]. Ils sont établis très sommairement, car leur position naturelle est une garantie suffisante de sécurité. Aucune trace de remaniement n'est visible. La rareté des fragments de céramique épars sur le sol donnerait à penser que les occupants n'y ont point séjourné longtemps.

En résumé, l'existence d'une seconde période dans la civilisation de l'île peut se justifier par les observations suivantes : apparition des enceintes fortifiées, utilisation des monuments déjà créés, destruction des édifices qui ne correspondaient plus au même but, extension des postes-vigies.

CONSTRUCTIONS DE LA TROISIÈME ÉPOQUE.

Enceintes fortifiées en petit appareil. Talayots carrés à intérieur rond.

L'étude des monuments de cette période est plus compliquée, car il en reste peu de témoins Ils se sont écroulés peu à peu sous l'effort des racines s'insinuant entre les blocs ou ils ont fourni des matériaux d'un transport facile pour la construction des habitations modernes.

C'est à l'Hospitalet, entre Manacor et Felanitz, et dans la région de Lluch Mayor qu'il faut aller pour examiner ces ruines.

Les murs empruntent un aspect différent et plus régulier aux matériaux qui atteignent à peine la moitié du volume de ceux qui concourent à l'édification des monuments antérieurs. Il semble que l'énergie des constructeurs se soit disciplinée et

1. Du premier la vue s'etend sur toute la plaine d'Artá; le deuxieme commande les routes qui menent a la vallee d'Alcaria Vella ; Son Sollerich garde le col d'Orient.

qu'ils aient enfin compris que le poids des quartiers n'est pas un facteur nécessaire de la solidité. Néanmoins ils ont aussi fait preuve du souci d'utiliser à leur tour les abris qu'ils rencontraient. Ils ont modifié les fortifications qui les gênaient et complété la défense par de nouveaux ouvrages.

Autant qu'on peut en juger malgré la désolation du lieu, les talayots qu'ils ont construits s'appuyaient à la muraille.

Ces édifices, dont le meilleur représentant est à Capoucorp Vell, s'élèvent suivant une conception nouvelle. La cavité intérieure ménagée dans la masse du talayot, dont l'extérieur est carré, est établie sur un plan circulaire.

La face extérieure du mur présente un fruit assez marqué et atteint une hauteur de 5m,50. Les éboulements survenus m'ont empêché de voir si une porte donnait accès à l'intérieur, ce que je crois, et si les dalles de la toiture étaient soutenues par une colonne, comme je l'ai indiqué sur le plan.

Les portes de la cité n'existent plus et nous devons visiter le site voisin d'El Pedregar pour en examiner un spécimen. Elles ne se composent plus, comme à Las Paises d'Artá, de trois monolithes; seul le linteau reste d'une seule pièce et repose sur les assises du mur régulièrement disposées.

Je n'ai rencontré ni à Pollensa ni à Artá des monuments similaires; ils ne me paraissent exister que dans l'est de l'île. Devons-nous en déduire que les représentants de cette époque se sont cantonnés dans les contrées où ils avaient débarqué? Ils apportaient en tous cas des procédés différents et plus raffinés et cette constatation suffisait pour leur assigner une place spéciale dans la classification de ce travail.

CONSTRUCTIONS DE LA QUATRIÈME ÉPOQUE

Talayots de l'île de Minorque, taulas, constructions hypostyles, naus ou navetas.

La richesse de l'île de Minorque en monuments mégalithiques ne surpasse pas celle de Majorque; on a pu affirmer le con-

traire par la raison qu'étant groupés sur un espace plus restreint et en un territoire peu boisé, ils paraissent ainsi plus nombreux.

Leur aspect frappe le voyageur par sa diversité, par sa conservation; leur caractère spécial s'impose à l'attention et leur originalité reste gravée dans son esprit, effaçant le souvenir qu'il a pu conserver des édifices cependant remarquables de la grande Baléare.

Il ne semble pas douteux que les deux îles, si peu distantes l'une de l'autre, n'aient été en même temps aux mains des mêmes maîtres; mais il est incontestable que la quatrième période s'est développée à Minorque avec un éclat incomparable, dont on ne retrouve dans la terre voisine aucun reflet.

Les talayots des 1re, 2e et 3e époques ont été absorbés par les ouvrages de la dernière occupation et leurs assises inférieures ont servi de soubassement aux constructions postérieures, ainsi qu'il est aisé de le distinguer à Turo et à Torello par la différence des appareils. A Corma, la porte du monument primitif subsiste encore, légèrement en contrebas du niveau du sol et surmontée de la nouvelle entrée.

Les dimensions de ces constructions d'un tracé circulaire sont plus vastes, leur hauteur atteint en moyenne 8 mètres, le diamètre de leur base est d'environ 10 mètres, le fruit du mur est extérieurement très prononcé.

Parmi les matériaux qui les composent, figurent, pour la première fois, des pierres dégrossies et équarries; les linteaux des portes, situées quelquefois au sommet de l'édifice, présentent des faces parfaitement taillées; si le principe de leur aménagement intérieur repose encore sur l'établissement d'un pilier central, ils peuvent contenir, comme à Torre Nova de Lozano, deux cavités superposées ou des galeries d'une irrégularité inexplicable, ainsi qu'à Biniatzem[1].

Les monuments sur lesquels les nouveaux venus ont exercé

1. D'après les photographies que j'ai eues sous les yeux, les nuraghes de Sardaigne me paraissent se rapporter à cette époque.

le plus habilement leur art dans la taille de la pierre sont les *taulas* ou tables. On comprend sous cette désignation des monuments bilithes en forme de T dont on ne constate la présence qu'à Minorque ; on ne pourrait, en effet, expliquer qu'ils aient

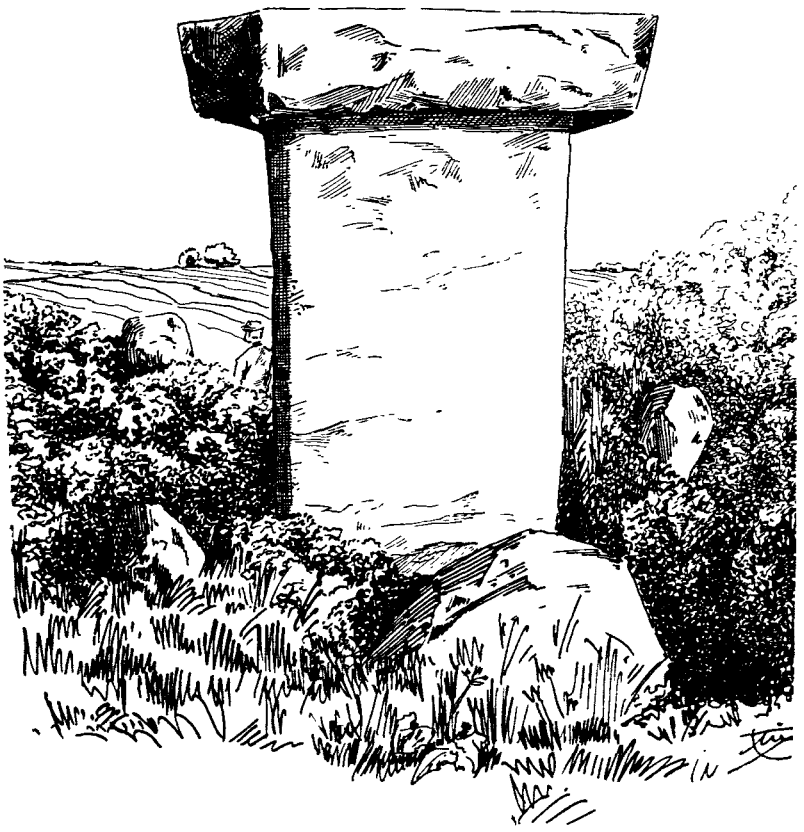


Fig. 3. — *Taula* ou table.

tous été détruits à Majorque, où l'on n'en rencontre aucun exemplaire.

Ces bilithes occupent un point quelconque d'une aire circonscrite par une rangée de monolithes espacés et reliés entre eux par un mur dont ils émergent. La pierre horizontale, taillée à arêtes vives, est souvent enchâssée légèrement dans le support.

Quelquefois, à Torre Troncada et à Talati de Dalt, la taula s'orne d'un pilier supplémentaire, surmonté lui aussi d'une pierre, mais qui ne la déborde pas. Cette addition est attenante au pied de la taula dans le premier cas et la touche suivant un angle dans le second; elle ne consolide d'aucune façon le monument. A Torrauba d'En Salort, le support et la table possèdent latéralement sur la plus grande dimension un renflement, *nervio*.

On n'a pas émis d'hypothèses satisfaisantes pour expliquer ces particularités. J'en proposerai une qui n'a que le mérite de la simplicité. Comme la barre supérieure du T est trapézoïdale (fig. 3) et que la petite base repose sur le pied en le débordant à 3 mètres du sol en moyenne dans les monuments précités, on ne pouvait accéder à la plate-forme sans ces constructions adjacentes. A Torre Llafuda, à Sa Comerma de Sa Garrita, etc., où les bilithes ont un mètre de haut, ils ne présentent aucun ajoutage. Les taulas jouaient donc dans la vie de ces peuples un rôle actif[1]. Les observations suivantes tendront à déterminer cette hypothèse : chaque agglomération ne renferme qu'une taula; jamais la taula n'est isolée; leur orientation est presqu'uniforme, est-ouest; l'accès de leur plateau est toujours possible et la table de pierre d'une taille très soignée.

Peut-on supposer que tant de soins auraient été pris pour des monuments d'un usage vulgaire? Peut-on leur refuser un caractère rituel religieux ou une attribution civique? Pour ma part, j'emprunterai « cette voix et je broderai sur ce thème[2] » et je retomberai dans de vieux errements en leur attribuant la désignation d'autel ou de tribune.

Les enceintes fortifiées fréquentes à Minorque offrent les dispositions que nous avons déjà étudiées dans celles de Majorque; mais la construction des habitations qu'elles enclavent té-

1. M. Cartailhac avance (*op. cit.* p. 19 et suiv.) que la taula est le pilier principal d'un monument soutenant les dalles de couverture, opinion vivement combattue, à juste titre, par M. Vivès (*op. cit.*, p. 12 et suiv.).
2. E. Cartailhac, *op. cit.*, p. 19.

moigne d'un progrès certain. En effet, alors que nous ne saurions concevoir pour les maisons de Capoucorp Vell, un des centres de la troisième époque, un autre mode de toiture que des branchages chargés de terre, nous constatons que les représentants de la quatrième période font un emploi constant des dalles en guise de toiture. Ils les maintiennent au moyen de piliers monolithes ou composés de plusieurs éléments. Les dimensions des pièces à couvrir ne sont pas un obstacle à cette nouvelle combinaison, puisqu'à Sa Comerma de Sa Garrita vingt piliers sur vingt-cinq sont encore dressés. Les habitations les plus petites, aménagées dans l'épaisseur des remparts de l'époque précédente, possèdent leurs colonnes et les talayots mêmes ont été agrandis suivant ce principe, comme on le remarque à San Augusti.

Le dernier genre d'édifice qui peut se rapporter à cet âge porte le nom de *nau* ou *naveta*. Il tire cette appellation de la forme de bateau renversé qu'il affecte. La naveta d'Es Tudons, si connue et bien souvent décrite, est le plus beau spécimen de cette catégorie de monuments. Je n'ai point disposé d'assez de temps pour étudier comme je l'aurais désiré les navetas; je préfère donc n'en point parler.

Si je les ai rapportées à cette époque, c'est qu'on a fait appel pour leur construction à des combinaisons plus savantes, soit que l'on considère la double porte du couloir qui sert d'accès, les dispositions de niches et d'entablement de l'intérieur (Rafal Rubi), soit que l'on tienne compte de la difficulté que comporte l'exécution du dessin d'un profil si compliqué.

Je réserverai aussi pour des études à venir la description des habitations souterraines que je n'ai pas eu le loisir de visiter.

Quelle que soit l'attribution qu'on propose pour ces différents monuments, il est difficile de ne pas reconnaître aux ouvriers une connaissance plus approfondie dans l'art de bâtir. Ils nous montrent dans les taulas qu'ils manient le ciseau avec habileté et qu'ils savent suivre un plan pour édifier les navetas. Ils nous surprennent par des formes nouvelles correspondant à des

usages encore inconnus; ils attirent notre attention par la diversité de leur industrie. Ils franchissent une étape dans la civilisation. C'est ce degré plus élevé que j'ai voulu marquer par cette dernière division : un peuple différent entre en scène dans la protohistoire.

CONSTRUCTIONS D'ÉPOQUE INDÉTERMINÉE.

Abris du val de Boca ; substructions des environs d'Artá.

Je classerai dans ce chapitre deux groupes de constructions dont j'ai observé des exemples locaux, et qu'il m'est impossible de comprendre dans l'une des divisions précédentes sans faire appel à des hypothèses aventureuses.

Le val de Boca s'ouvre à la hauteur du port de Pollensa, à Majorque, entre deux chaînes de montagnes dont l'une constitue l'arête principale du Cap Formentor. A l'entrée de cette vallée, sur le versant méridional, s'élèvent des abris qui affectent la figure d'un fer à cheval allongé et qui sont bâtis très grossièrement avec des blocs pris sur place dans les éboulis aux endroits où, parmi les rochers, le niveau du sol est à peu près horizontal; les sites forment terrasse sur la pente. Le mur qui retient la terre descend extérieurement, suivant la déclivité du terrain, jusqu'à 4 mètres; il ne dépasse pas une hauteur de 1^{m},50 à l'intérieur de la chambre. Dans la plupart des cas, la paroi verticale du rocher sert parallèlement de second mur. Le grand axe de ces constructions atteint une longueur de 30 mètres; la plus grande largeur est de 4 mètres entre le mur et la roche; la porte située à l'extrémité du grand axe est orientée vers le sud. J'ai trouvé sur le terrain quelques fragments d'une céramique unique très grossière, dont la présence semblerait fixer à une époque reculée la construction de ces abris.

Les monuments d'Artá n'apparaissent que par leurs substructions ; le groupe le plus intéressant est situé aux portes mêmes de la ville, dans le predio du Pujols, entre deux collines sur lesquelles s'élèvent des talayots de la 1re et de la 2^{e} époque. L'en-

semble comprend huit chambres mitoyennes également en forme de fer à cheval et dont l'entrée s'ouvre exactement au sud. La technique de leur architecture spéciale, retrouvée sur des monuments à S'Aguila près de Lluch mayor, me permet d'en décrire la construction.

Les murs sont composés de deux files de pierres plates dressées parallèlement et dans chaque file aussi jointives que le permettaient leurs contours naturels ; elles servaient à contenir un amas de petites pierres tassées par des quartiers posés à plat. La largeur des chambres varie de $3^{m},50$ à $5^{m},50$ et la longueur de 20 à 30 mètres. Il n'y a pas de divisions intérieures. L'épaisseur du mur est de $1^{m},50$. A S'Estelrica, à la Canova de Morell, à Capoucorp Vell se trouvent des substructions analogues ; peut-être en a-t-il existé dans tous les centres? La destruction en était trop aisée pour qu'elles aient pu parvenir jusqu'à nous.

Conclusions.

Je n'aurai pas l'ambition de tirer de la brève étude qui précède et que j'espère développer un jour des conclusions longues et compliquées.

Des savants autorisés se sont essayés à fixer l'origine des races qui sont arrivées aux Baléares ; MM. H. et L. Siret les croient aryennes[1] ; elles sont liby-sémitiques suivant M. de Rougemont[2] ; les Ibères sont venus coloniser les îles, selon l'opinion de M. Paris[3]. Quelle que soit leur origine, elles ont laissé des traces intéressantes de leur passage, jalonnant chaque étape de monuments différents. De même qu'au Caucase on observe quatre techniques distinctes dans l'édification des dolmens *renfermant des objets de leur époque*, j'ai noté à Majorque et à Minorque quatre périodes dans la civilisation des peuples.

1. H. et L. Siret, *op. cit.*, p. 181.
2. De Rougemont, *L'Age du bronze*, p. 271.
3. P. Paris, *op. cit.*, p. 28 et suiv.

Que ceux-ci aient vécu victorieux ou vaincus, autonomes ou esclaves, améliorant sur place leurs conditions d'existence ou recevant les bienfaits d'une civilisation étrangère, ils ont été de progrès en progrès. Ont-ils accepté les conseils qui leur étaient apportés, ou leur a-t-on imposé par la force de nouvelles habitudes ? J'inclinerais vers la seconde alternative.

Le premier état du bronze (ou du cuivre), les deuxième et troisième états du bronze et l'état du fer correspondraient à mes divisions.

J'ajouterai enfin qu'une telle étude ne sera complète qu'après avoir établi la corrélation qui existe entre les talayots de l'archipel Baléare, les nuraghes de Sardaigne, les Sesi de Pantellaria, les enceintes cyclopéennes de Malte et les ruines même de Mycènes.

Examiner sur place ces monuments, coordonner les idées qui ont pu présider à leur édification, est une tâche qui vérifiera, peut-être un jour l'une des hypothèses émises sur l'origine de ces peuples.

L. Ch. WATELIN.

REPRESENTATIONS OF DANCING

ON EARLY GREEK VASES

The object of this paper is to make a few suggestions which may help to clear some of the problems which confront us in dealing with the dance in Ancient Greece. I make no pretence of bringing new data in connection with the subject, but I merely wish to indicate how a *new method* for the study of the Greek dance may be derived from data already ascertained. It seems time to substitute for the old uncritical admiration of Greek dancing — simply because it is Greek — a scientific examination into its origins and sources. The Greek dance has been idealised, and considered as an isolated phenomenon, whereas we should grasp its significance far more closely if we helped ourselves by the comparative methods which have been so fruitful of results in the field of art and in that of Greek religion. That these methods may be applied with success to the primitive Greek dance, with its obvious similarities to the rude and coarse dances of primitive and savage communities, is beyond doubt. For instance, certain gestures and movements which constantly recur as designs on early Greek vases, are used in the dances of other peoples, and I here propose to giv a few examples of these particular dance forms. I wish t show that they are not, as has hitherto been supposed, the exclusive property of the Greeks, but that, like the emotions which prompt them, they have a spontaneous existence amongst the most various peoples and in periods most widely separated.

*
* *

In the absence of any precise literary or historic evidence, the primitive Greek dance has to be studied almost entirely from vase-paintings. As archæologists, however, have cautioned me against the danger of over-confidence in the accuracy of these paintings, I will give the reasons which have led me to believe that, to a large extent, the pictures of dancing on vases may be accepted as fairly accurate. It must be remembered that in studying the dance movements from the vases we are looking at a highly conventionalised art (for the dance in Greece undoubtedly became crystallised very soon into fixed forms and types) through the medium of another conventional art, i. e. vase-painting. The phenomenon differs in degree from that which takes place in the other representation of the plastic and figurative arts, for (a) the dance is already a formula, it is an artistic interpretation of movement, and (b) the picture is a further formula, interpreting the first. The relation between the representation and the thing represented is more complicated and difficult to interpret than in those cases where the elements which are used by the artist have not already been combined and co-ordinated into an artistic formula. If we remember the methods adopted by the vase-painter (how he strives for orderly arrangement, for symmetry and balance and for decorative beauty) and consider the strangely incongruous, and contorted attitude of some of the figures on the vases — especially on the early vases — which resulted from technical limitations on the part of the artist, and from that instinct observed in all primitive peoples, of presenting an object in its greatest breadth[1], and composing their figures frontally[2] we are at first tempted to reject altogether the evidence of vase-painting in regard to the dance; the struggle between the profile and the full face view must for obvious reasons

1. Emmanuel Loewy, *Nature in Greek Art*, p. 6.
2. For doctrine of frontality see J. Lange, *Darstellung der Menschen*, p. xi.

have been specially difficult in representation of dancing, where several figures are to be combined in the common action of a dance. Certainly, for the grouping of figures, or the number of male and female figures in a particular dance, the vase-painter's version cannot be trusted, nor can the details and *enchaînements* of the postures and steps ever be anything but conjectural.

But, bearing these restrictions and objections in mind, there are other reasons which are sufficiently strong to leave little doubt that much may be learnt from vase-painting concerning the general principles of the Greek dance. And the reasons are these. Like all primitive artists the Greek vase-painter worked, not directly from actual living models, or from reality, but from his « memory images ». He retained in his mind the most striking and characteristic aspects of an object, and he painted his picture or composed his statue from these memories. The part played in all primitive art by « memory images » has been thoroughly discussed by Dr E. Loewy in his « Nature in Greek Art », a book which has been of the greatest help to me throughout this paper, and to which I wish to acknowledge my full indebtedness. Dr Loewy [1] explains how « not all the images of objects even of those frequently seen are equally retained by the memory, which prefers rather to make a selection. The aspect which is selected by the memory is that which shows the form with the property that differentiates it from other forms, makes it thereby most easily distinguishable, and presents it in the greatest possible clearness and completeness of its constituent parts..... The unpractised memory, however, is a very limited one. It embraces, in fact, only the simplest forms. Most objects, being more or less complex, leave behind them only an indistinct image of their general appearance. To make this image clearer the imagination proceeds as follows : it brings the component parts one by one into consciousness,

1. Dr E. Loewy, *Nature in Greek Art*, p. 12.

and with these familar elements builds up the image which it cannot picture to itself as a whole. In this the imagination differs from physical reality. The latter unites and interweaves the parts in accordance with the principles of the organic formation peculiar to the object, without concern as to how they should present themselves to the eye from a given standpoint. The principle upon which mental images are built up is that the elements, viz., the spontaneous single memory pictures as explained above, are set up one beside the other in the order in which they happen to follow one another into consciousness. Thus in the mental process the organic whole of the natural object is resolved into a succession of images of its parts, each part independent of the other, and seen in its fullest aspect, in which process the closeness of combination, the acceptance, or rejection of the parts is determined entirely by the force of association in the imagination : parts which are essential organically, may be omitted because they are of indifferent importance to consciousness, whilst the imagination requires to see in its pictures everything that is inseparable from the clear consciousness of the object, though the whole thus put together may be irreconcilable with any one aspect of reality ». As the primitive artist works from memory images, composing his picture or statue from those aspects of an object which he remembers best, so we may suppose that the dance attitudes painted on the vases were those which appeared most frequently in Greek dancing, which were most characteristic of it, essential to it, and had made the greatest impression upon the mind of the vase-painter. Therefore vase pictures may be considered as giving a correct general outline of the Greek dance ; a summary, as it were, of its most striking and dominant postures and movements. That these often recurring postures were not originally mere inventions of the artist, used in the conventional decorative schemes appertaining to the art of vase-painting, is easily ascertained by comparing them to the postures and movements of savage dances

of the same type, and in some cases, to those of the modern dance : definite and well-known movements belonging to both the former and the latter may be recognised in the vase-pictures, and even in the rough sketches and crude indications on the early vases.

***

The Greek dance here selected for special consideration is represented on certain sixth and early fifth century vases. It is characteristic of the primitive dance of historic Greece and is often depicted on the Corinthian and early black figured vases, as, for instance, on three *aryballi* which are in the British Museum[1]. They represent the typically Corinthian grotesque dancers who may possibly be Dionysiac revellers, though in the case of these early vases this is open to some doubt, as they appear to belong to a period before the cult of Dionysos had been established in Corinth. I will not discuss this much debated point here, as it lies outside the present question. On later vases the same type of dance is connected with Dionysos, and Dionysiac emblems appear. The dancers are then satyrs, and no longer ordinary mortals, as on these early vases. For further details on this subject I will refer the reader to Mr. H. B. Walters' article in the *Hellenic Journal* (vol. XVIII, p. 287) and also to the clever article « Saltatio » recently published in Saglio's *Dictionary*.

On the first *aryballos*[2], figure A wearing a leopard skin — which seems to indicate that in spite of the early date of the vase, this is perhaps Dionysos himself — is in the position known as *un plié en deuxième sur la plante* ; the only dance-movement in which a succession of *pliés* could be introduced would be either a repetition of *pliés sur place*, or else *pliés* with forward

1. I am using the term « primitive » in its narrower sense and only with reference to historic Greece; I think it is not necessary to go as far back as Crete or Mycenae to find the origin of this particular dance.

2. These 3 *aryballi* have not yet been catalogued in the British Museum *Catalogue of Vases*.

leaps; both these movements are found in savage dances of the present day. In the Australian *corrobboree* it seems to be one of the most important movements and a comparison of Fig. A in n° 1 with the two figures of savages in n° 2 will show the similarity of movements. The frequent occurence of this attitude may possibly be attributed to the imitative nature of some *corrobborees* in which the actions of leaping animals,

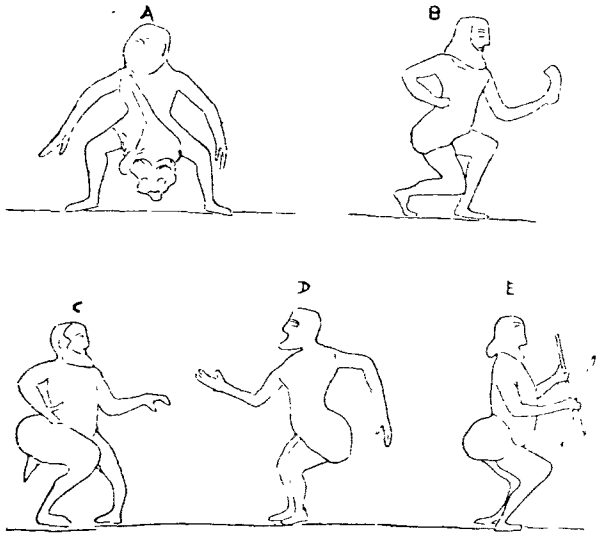


Fig. 1. — Aryballos (height 2 7/8 inches). Cumae 1884. Clay light brown. Design black and purple with incised lines.

such as frogs and kangaroos, are mimicked. I also saw this same position in the dances of the natives of French Senegambia. Fig. B in n° 1 holds a drinking horn in his hand, and is advancing with bent knees as though hopping from one leg to the other; figure C stands in a deliberately comic attitude, with his feet turned inwards and his left arm extended, as if about to gesticulate; he may possibly be performing, *sur place* or in advancing, the characteristic movement in the dance of the natives of British North Borneo : « the dancers kept slow time to the music... the toes being turned inwards and

outwards without ceasing[1] ». Figure D has both feet together, the knees slightly bent, and is in the crouching attitude which precedes leaping, his arms extended to facilitate the spring ; figure E also has the knees bent as if to jump, and holds in his hands what may be a double flute, but what appears rather to be two sticks for beating time, sticks of this kind often being used by savages in their dances for marking the rhythm.

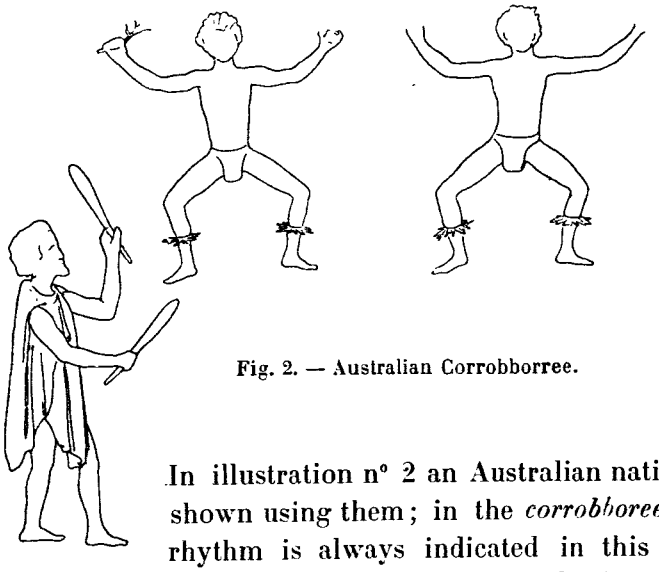


Fig. 2. — Australian Corrobborree.

In illustration n° 2 an Australian native is shown using them; in the *corrobboree*, the rhythm is always indicated in this way by either a man or a woman. The second *aryballos* (n° 3) has two pairs of male dancers. Here again the dance movement they are executing is one common to all primitive dancers. They are doing *pliés* and probably advancing by a succession of short hops, in a crouching position — a characteristic dance movement which recurs constantly on the vases[2]. Compare the figure in n° 4 with these dancers; the dance movement is the same. The Veddahs, and many other primitive and savage dancers, jump with both feet together. The third aryballos

1. H. Ling Roth, *The Natives of Sarawak and British North Borneo*, vol. I, ch. IX, p. 245.
2. Maurice Emmanuel, *La Danse grecque antique*.

(n° 5) has five figures, all in comic postures. Figure A is again in a crouching attitude, somewhat exagggerated, his arms extended, the right hand gesticulating; figure B is executing

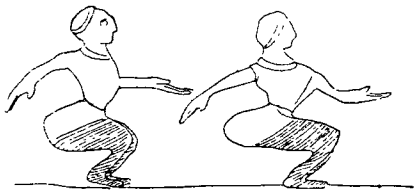


Fig. 3. — Aryballos (height 2 1/2 inches. Clay brownish yellow. Black and Purple with incised lines

the *danse accroupie*; his arms are bent at the elbow and held forward; figure C is bending forward in a comic attitude, and he looks back as if to see the effect of his posture; figures D and E are in very similar positions to E and C, and this is merely a repetition, with only slight variations, of the same dance-movement or pantomime. Crouching attitudes are common to all savage dances. N° 6 is taken from the Buffalo Dance of the North American Indians. The dances on these three *aryballi* closely correspond to the descriptions of the dance known as the κόρδαξ[1]; we get the characteristic exaggeration in the hip movement and hinder part of the body, the animated steps, the comic and erotic intention.



Fig. 4. — Buffalo Dance (from Catlin's *Indian Portfolio*).

Somewhat different are the dancers on two *situlae* from Daphnae (n° 7), also in the British Museum (B. 108-109). They are not so comic and their movements are of another kind. They dance in pairs, facing one another and are both executing

1. Saglio, *Saltatio*, p. 1043; H. B. Walters, *J. H. S.*, XVIII, p. 287.

the same steps, apparently a series of alternate hops from one leg to the other with what is called in dancing technique *relevés de cuisse*[1]. Their arms are extended, one forward and one backward, bent at the elbow, and the hands are active as if expressive gesture were about to be used. Figure 3 on Vase B. 109 is executing a forward *jeté*. These simple dance movements are common to all primitive dances[2].

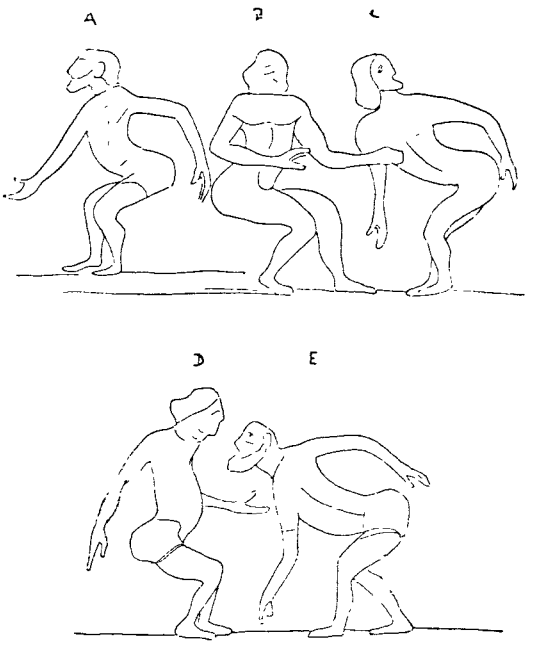


Fig. 5. — Aryballos (height 2 1/2 inches). Hamilton collection. Brownish drab clay. Designs in black and purple, with incisions.

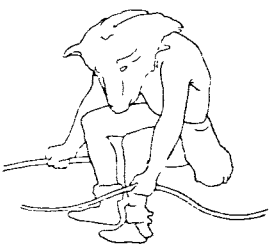


Fig. 6.
Buffalo Dance (from Catlin's *Indian Portfolio*).

These dances of men have been selected as examples of dances in which the sexes do not dance together, although, as a rule, they have some erotic significance. Now we turn

1. Maurice Emmanuel, *La Danse grecque*, p. 192.
2. Fig. 8, a Sandwich islander dancing, affords a typical illustration.

to the more symbolical dance where erotic pantomime is performed by men and women. On the fragment of the kyathos, n° 9, signed by Nikosthenes, we see two pairs of dancers, a Satyr and a Maenad, facing one another and executing the same dance movement. The Satyrs have their knees slightly

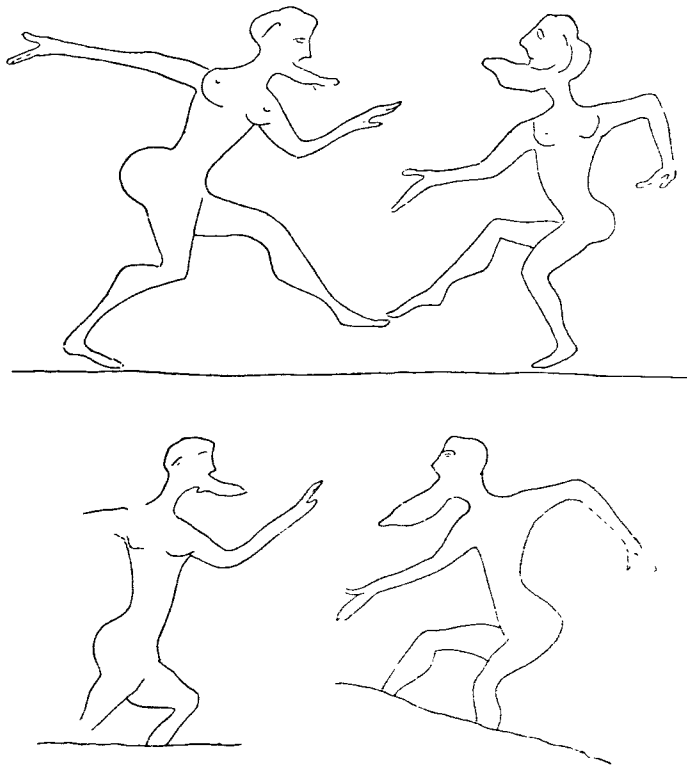


Fig. 7, A. — Fragments of a situla (height 11 3/8 inches). Daphnae, 1888. *Tanis*, II, pl. XXX, 2. Design black on buff round the lower part of the vase; purple and white accessories.

bent, and seem to be doing either short *glissés sur place*, or hopping from one leg to the other. In both cases their arms are placed in opposition to the legs[1], and their right hand

1. For « law of opposition » in dancing, see Carlo Blassis, *Traité de la Danse*, ch. IV.

touches the head of the Maenad with whom they are dancing. One maenad is doing a lively forward *jeté*, her arms are extended, and her right hand is bent back at the wrist in that curious gesture often seen in dancing figures, which is somewhat difficult of interpretation. It may be a protective gesture, or one

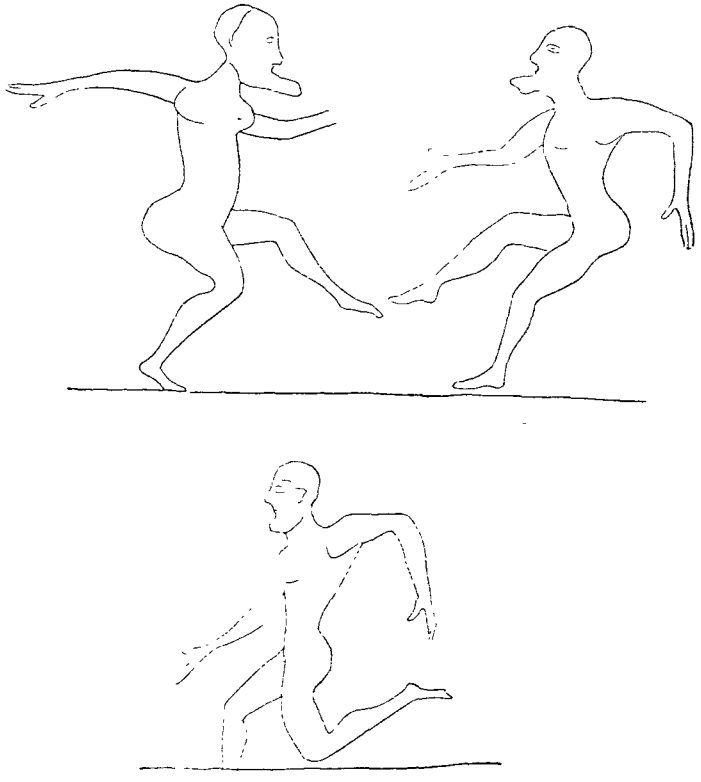


Fig. 7, B. — Fragments of a situla (height 9 3/4 inches). Daphnae 1888. As the last, but rather more of it preserved.

of offering, as is sometimes the case in the dances of savages. I think there can be little doubt that this dance is erotic It resembles very closely an erotic dance of the natives of Dahomey.

The Maenads and Satyrs who dance round the *kylix* n° 10 (B. 427) are dancing more with their arms than with their

legs. An attentive study of their attitudes and gestures will show the symbolism of their dance. I am unable to give photographs or drawings of similar savage dances, as it is obviously difficult to obtain and to publish them.



Fig. 8. — Sandwich islander dancing.

*
* *

The postures and movements described and shown in the illustrations are much alike in both the Greek and the savage dances. The type of dance is the same; the dancers are extraordinarily animated, and some joyful panic prompts them to their lively steps. How comes this similarity, and how is it that dancers on early Greek vases and savages of the present day, should have the same dance forms? The answer is to be found in considering the nature and meaning of their dance.

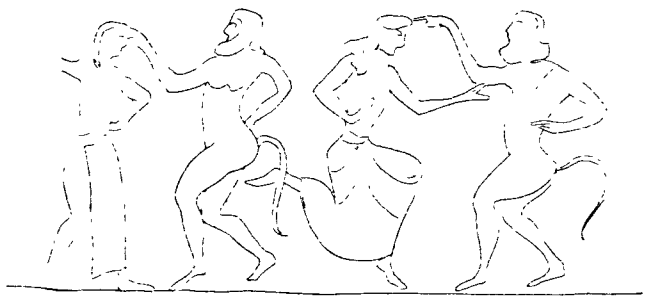


Fig. 9. — Fragments of kyathos, Attic B. B. signed by Nikosthenes from Chiusi.

Dancing is the primaeval attempt to give aesthetic expression to the emotions, i. e. to express them rhythmically and through a definite form, and marks the first stage in the genesis of aesthetic sentiments, « semi-physiological, semi-artistic, play becoming art »[1]. The chief characteristics of primitive

1. Th. Ribot, *Psychology of the Emotions*, ch. X.

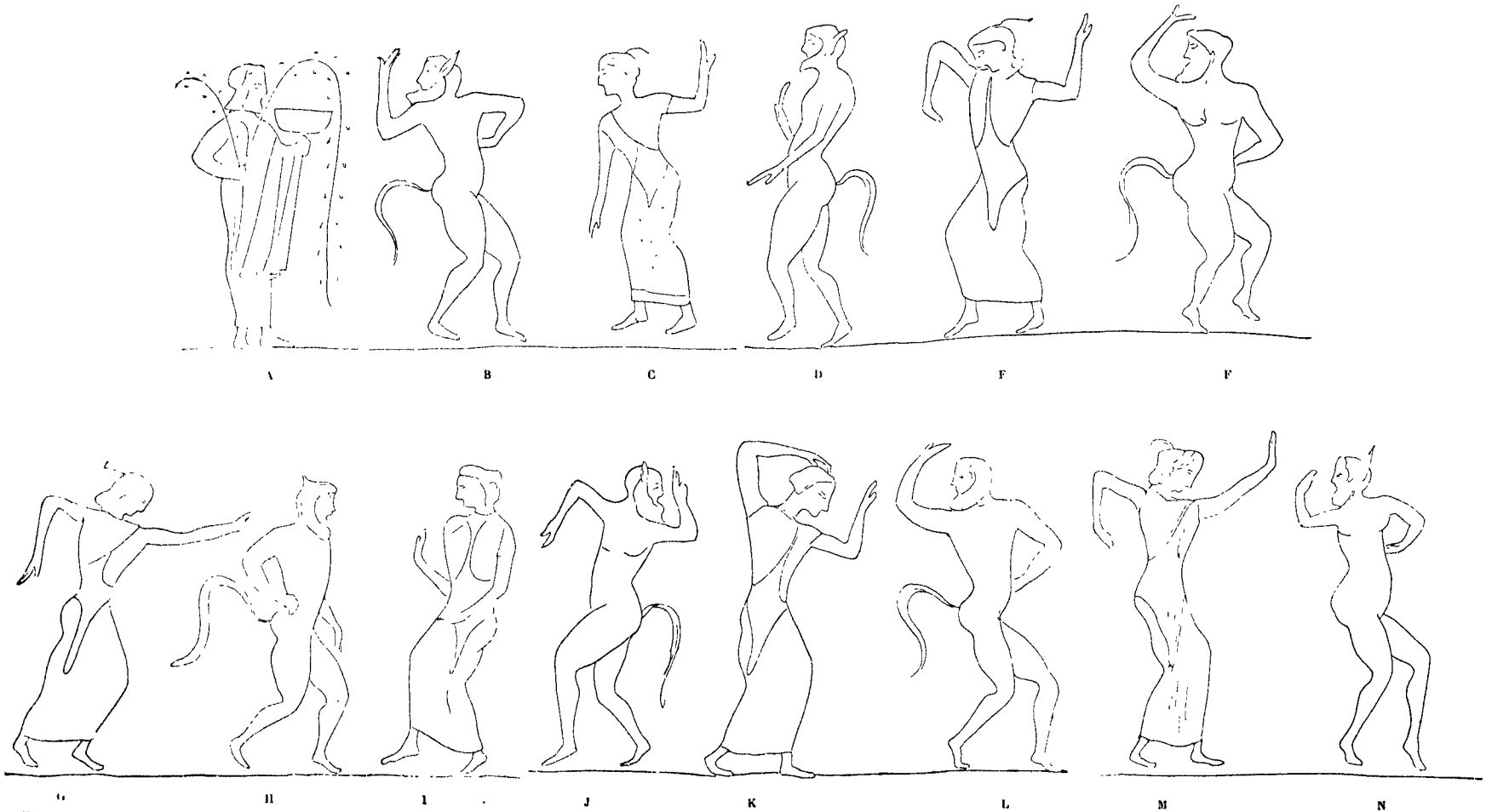


Fig. 10. — B. 427. Attic Kylix. Black figures (height 5 inches; diam. 13 1/2 inches). From Vulci. Durand Collection n. 122. *Athen. Mitth.*, 1900, p. 74. Dionysiac thiasos.

dancing are expression and the constant use of gesture[1] and rhythm[2]; and the emotions most frequently expressed in the primitive dance, are those of love and war. These facts may be ascertained by the descriptions of savage dances given by Grosse, Wallaschek and numerous works on anthropology. Now each emotion or feeling which prompts man to act has its natural and particular mode of expression, each craving its appropriate movement[3]; and therefore, in the same way, the gestures and movements and rhythms of the primitive dance are universally the same when they are used as expressions of certain feelings. Human instincts are everywhere the same, as well as the human body in its possibilities of action and movement, and therefore certain dance formulae are common to all men, whether sixth century Greeks or Australian savages.

Moreover, besides the similarity of the spontaneous modes of expression in their most rudimentary stage, the first stages of development are also the same. Primitive dancing is rarely formless, and primitive forms are everywhere alike. Form and rhythm constitute the distinction between the dance and mere random movement[4]. From its rhythmical and social character, dancing must necessarily become fixed and defined. When expression has been found for a feeling, when pleasure has been derived from a « time-sequence », and the emotions thereby relieved or stimulated, dance movements through constant practice and repetition gradually become fixed and crystallised into definite forms[5]. Individual characteristics may add to the

1. For gesture see : Elie Reclus, *Les Primitifs*, p. 105, 106; E. B. Tylor, *Primitive Culture*, ch. V, p. 162; J. M. Wheeler, *Footsteps of the Past*, p. 88.

2. See Ernst Grosse, *The Beginnings of Art*; Richard Wallaschek, *Primitive Music*: Yrjo Hirn, *The Origins of Art*.

3. William James, *Text Book of Psychology*; Th. Ribot *Psychology of the Emotions*, ch. VII; Paul Souriau, *L'Esthétique du Mouvement*.

4. Yrjo Hirn, *The Origins of Art*, p. 87.

5. For formation and adoption of types in plastic arts, see Julius Lange, *Darstellung des Menschen*, p. XIV, where he also notes that certain movements

form of an art, but in its broad outline and principle, the form once discovered and adopted remains the same. The dances of savages which, to the stranger, appear to be merely unregulated jumpings, devoid of meaning, without any logical sequence, are often dance movements and forms which have been handed down, with little change, for many generations, and there is method in the madness of the apparently wildest devil-dances. I have seen the dancing of the natives of French Senegambia, and what at first appeared to be mere random movements without any fixed sequence, I found later to be fixed dances with definite movements, which though limited in number, yet followed each other in a given order. The regularity of savage dances is obvious in *ensembles* when the dancers are numerous, and perform the movements and postures with perfect accord and precision. The dances on the vases are not, any more than savage dances, mere random unfixed movements or unregulated jumpings[1] and gesticulations; they may be recognised by the student of dancing as well known dance figures which evidently followed one another in logical sequence, just as the movements in savage dances are regularised and fixed. The Greeks, even at this early period, had already definitely adopted their dance forms, and this is hardly surprising when we consider the character of all Greek art, which always tends to become stylised. The Greeks seemed to know intuitively that the one quality which gives permanency to art is form. And the dance, from its rhythmical nature, its religious, social and governmental character[2] would, in Greece, more than any other art, be highly conventionalised. The dance forms on the vases are thus the same as those of certain savages of the

or postures in every-day life differ in various peoples and are specially characteristic of them. This national tendency towards certain postures may have helped in the adoption and fixing of dance movements.

1. For the technique of the Greek dance, see Maurice Emmanuel, *La Danse grecque*.

2. Herbert Spencer, *First Principles*, ch. XV, p. 125.

present day, because dance forms are universally the same nd to a certain stage in their evolution.

The emotions which have prompted both these particular Greek dances and the savage dances are mainly erotic, as may be seen by carefully studying their movements and gestures. Among primitive men sexual exaltation is one of the strongest feelings which occurs in life, and love is the mainspring of much primitive art[1]. No art can express erotic emotions better than the dance, nor diminish more effectually the subjective disturbance in which it originates. It is the most spontaneous and satisfactory outlet for the feelings, and combines violent physical action and relief with the means of explaining in gesture the definite emotions clamouring for expression. Amongst savages and semi-civilised peoples of the present day there are innumerable dances symbolical of the relation between the sexes, and dancing is connected with erotic manifestations of every possible description, sexual passion often being the object of the dance even when men and women do not actually dance together. Erotic inspiration is a principle of a more universal order than any purely social or religious motive[2]. And erotic dances in their primitive phase are more or less the same everywhere; the modes of manifestations are always similar. We learn from history and mythology that an important division of Greek *orchesis* was that connected with love and the reproductive forces of nature in general. The cult of Dionysos particularly was connected with erotic emotions, and the Dionysiac dances were bound to reflect them, from their lowest manifestation to the highest degree of mysticism and spirituality. The dances in the illustrations represent a very primitive and interesting phase of his worship; it is Dionysos as a nature god, especially connected with wine, enthusiasm and fertility. These dances were probably part of the exciting cere-

1. Yrjo Hirn, *The Origins of Art*, ch. XVII.
2. See works of Grosse, Wallaschek and Hirn, already mentioned; also references given by Hirn, ch. XVII, p. 233.

monial very similar to the exciting ceremonials in the religion of savages[1]. The exaggeration of posture bears much resemblance to the exaggerated movements of savage dances performed for a definite purpose. The sombre and mystic Dionysos is not the inspirer of these steps, as he is of the exalted, ecstatic dances of the Maenads; but Dionysos, the primitive god of animal life, fills the dancers with joy of life and joy of love. They are not contorted into strained and unnatural attitudes like the inspired horde of fanatic women. They seem to be merely primitive men, — the « goat men » or « horse men » excited by wine, revelling and giving vent to their pleasurable feelings in hops and jumps and expressive gestures. This type of dance expressed all the crude feelings and instincts embodied in the early cult of Dionysos. Instincts then were in harmony with life, as was also religion.

In the dances of the early Hellenes we have an adumbration of the arts of poetry, of the drama, and of music, which became so highly differentiated that it is difficult to associate them in any way with their crude and humble origin. At about the time when these vases were painted, at the end of the seventh or beginning of the sixth century B. C., the Dithyramb had made its appearance at Corinth, and was growing in importance throughout Greece — the stout vine had already entwined itself in the national life of Greece, never to loose its hold — and from what we know of the way in which it was sung and danced, and of those who took part in it, we may possibly see in these grotesque Corinthian figures, and in the animated dancers on the other vases, actual dancers of dithyrambi[2].

* * *

The Greeks were primitive beings in many respects, and their primitive phase never totally disappeared. « Ἕλληνες ἀεὶ

1. E. B. Tylor, *Anthropology*, p. 296; Wallaschek, *Primitive Music*; Y. Hirn, *The Origins of Art*, ch VII, ch. XVII.
2. E. A. Haigh, *The Attic Theatre*, p. 318.

παῖδες » the aged priest of Sais is represented as saying to Solon[1], and the remark might be especially applied to their dances, which retained to the end many primitive characteristics. The comparative methods of anthropology would reveal both in their life and in their art traits common to all primitive societies, and nowhere perhaps more than in the dance. But in order to appreciate this primitive element we must discard the false and academic interpretation that has hitherto obscured the true meaning of the Greek dance, and we must endeavour to discover its place within the range of kindred phenomena. Not science only but the aesthetic sense also would be a gainer by the process. The little figures who dance in such, lively postures and movements on the early Corinthian vases acquire indeed a fresher and more human beauty from the fact that they express those simple, though crude, emotions which as anthropology teaches us, are so powerful a factor of rhythmic movement, and indeed of all aesthetic inspiration, among primitive races. Because the Greek dance had its primary source in natural impulses, its movements came in time to inspire plastic creations that still arouse our enthusiasm ; witness the exquisite frieze of Pyrrhic dancers in the Akropolis Museum where warlike passion (with Love, twin-factor of the dance) receives sculpturesque expression ; or the veiled dancer of Tanagra in the Louvre, the rhythm of whose movements baffle modern artist and dancer alike. But the full meaning of these things will not be grasped till an historian of the dance arises who is at once anthropologist and ethnologist ; who is equally capable of handling the fragments of literary testimony and the more unconnected chain of evidence furnished by monuments and especially by vases[2], and last, but not least, is him-

1. Plato, *Timaeus*, p. 22 B.

2. Will no scholar compile for the history of dancing *Schriftquellen* such as those that Overbeck has given us for the history of art ? And will no archaeologist publish a *Corpus* of all the monuments with representations of the dance, similar to the *Répertoires* in which Mr. S. Reinach has brought practi-

self an expert in the movements he seeks to interpret. In other words, the dancing-master must become an archaeologist, and the archaeologist must become a dancing-master! If anyone smiles ironically because I would invest my historian of dancing with as many virtues as the dancer of the Satirist Lucian, I would answer that only an expert thus equipped can raise the subject to the high place it deserves among the antique disciplines.

Marcelle Azra Hincks.

London.

cally all the phenomena of antique classic art within reach of every student? I am myself preparing a « répertoire » of all the vases with representations of dancing in the British Museum and hope eventually to compile a « répertoire » of the « dancing » vases of all the Museums in Europe.

ARMOIRIES COURONNÉES

FIGURÉES SUR DES SCEAUX FRANÇAIS

DE LA FIN DU XIII^e^ ET DU COMMENCEMENT DU XIV^e^ SIÈCLE

Les érudits du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle pensaient que l'usage de surmonter les écus héraldiques d'une couronne s'était manifesté d'abord sur les monnaies des rois de France[1]. Ils le faisaient dater du temps de Charles VI, parce que c'est, en effet, sous le règne de ce prince que les monnaies royales commencent à porter des armoiries « timbrées » d'une couronne[2].

Les publications sigillographiques du XIX^e^ siècle ont permis de constater des exemples d'écus couronnés plus anciens. M. Capobianchi a donné, en 1896, d'après les indications de M. Georges de Manteyer, un résumé de l'état de la question[3]. Les plus anciennes figures d'armoiries couronnées qu'il signale se rencontrent sur le sceau secret de Jean le Bon (1353)[4] et sur un contre-sceau de Charles V (1365)[5].

Si l'on n'a pas reconnu jusqu'ici la présence de la couronne au dessus des armes de France, à une époque plus ancienne, c'est

1. Ménestrier, *Origine des armoiries*, p. 74-75 ; Durey de Noinville, *Recherches sur les fleurs de lys*, dans La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire généalogique*, t. III, p. V.

2. Monnaie d'or dite « écu couronné », frappée depuis 1384 (Hoffmann, *Les monnaies royales de France*, p. 47 et pl. XXV).

3. *Immagini simboliche e stemmi di Roma*, dans l'*Archivio della reale Società romana di Storia patria*, t. XIX (1896), p. 368, note.

4. Arch. nat., J 520, n° 22 ; Douët d'Arcq, *Collection de sceaux* des Archives de l'Empire, n° 59.

5. Arch. nat., J 616, n° 11 ; Douët d'Arcq, *op. cit.*, n° 63.

que l'on s'est borné à consulter la série des sceaux de la grande chancellerie. Le blason des rois figure sur une foule d'autres monuments sigillaires tout aussi authentiques, entre autres les sceaux des juridictions royales et ceux de diverses communes. J'y ai trouvé la preuve de l'emploi de la couronne, au dessus de l'écu, dès la fin du XIII^e^ siècle. Je ne crois utile de décrire ici que les premiers des sceaux où j'ai constaté cet usage.

I. — Sceau de la ville de Bordeaux.

Sceau rond à deux faces de même diamètre (80 millimètres).

Avers : Dans un champ ennéagonal, un grand écu aux armes de France (semé de fleurs de lis), surmonté d'une couronne entre deux petites fleurs de lis, et côtoyé de deux rinceaux.

Légende : + SIGILL... NIE BV..... SIS (*Sigillum communie Burdegalensis*) [1].

Revers : Dans un champ ennéagonal, une enceinte de murailles représentant une ville forte. La porte ouverte est flanquée de deux tours au-dessus desquelles se tiennent deux personnages sonnant de la trompe. Une grande fleur de lis surmonte cette forteresse. Dans le champ, très endommagé, on voit encore deux étoiles, une rosace à six feuilles et un croissant.

Légende : . . IGI . . . ENSIS (*Sigillum communie Burdegalensis*).

Ce sceau (fig. 1) est conservé, en un exemplaire de cire verte, qui a beaucoup souffert des injures du temps, sous la cote J 631, n° 20, aux Archives nationales. La charte à laquelle il se trouve fixé est une lettre adressée par les maire et jurats de Bordeaux à Philippe le Bel, pour recommander à sa bienveillance leurs concitoyens, établis à Toulouse et en d'autres villes, qui sont chargés de lourdes dettes. Elle est datée du jeudi avant la Sainte-Catherine (21 novembre) 1297.

Des reproductions de ce sceau ont été publiées dans le recueil

1. L'avant-dernière lettre de la légende, fort endommagée, semble bien être un I. Douët d'Arcq (*Collection de sceaux*, n° 5566), y a vu un A, ce qui l'a induit à lire : *Sigillum communie Burdegalensis ad causas*.

intitulé *Archives historiques du département de la Gironde*[1] et dans l'*Histoire de Bordeaux* de M. C. Jullian[2]. Une description en a été donnée par Douët d'Arcq dans l'inventaire la *Collection de sceaux* des Archives de l'Empire[3].

Il est à noter que la couronne qui surmonte l'écu de France n'est pas fleurdelisée. Elle est décorée de feuilles qui paraissent

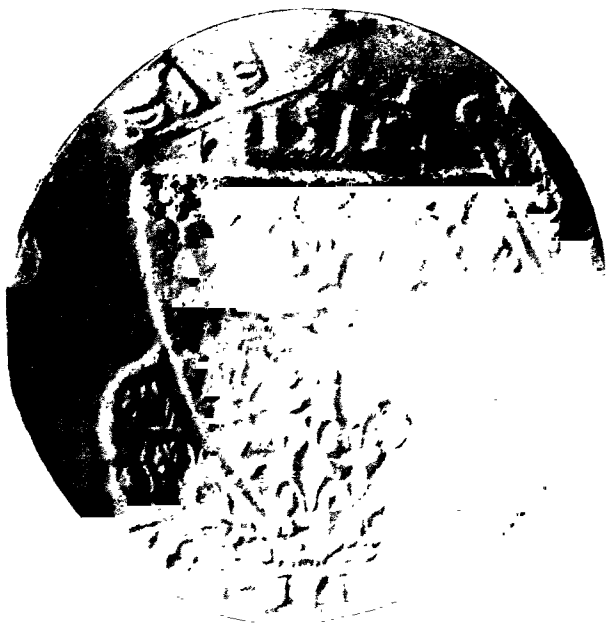


Fig. 1. — Sceau de la ville de Bordeaux (1297).

de chêne, alternant avec des feuilles plus petites, en lancette, qui ressemblent à celles de l'orme. Il se trouve, d'ailleurs, nombre de monuments où la couronne des rois de France est rehaussée de fleurons qui n'ont aucune ressemblance avec les fleurs de lis; il en est ainsi sur plusieurs des tombeaux de Saint-

1. T. I, p. 6, 7.
2. P. 169, 170.
3. N° 5566.

Denis (entre autres celui de Philippe III et celui de Philippe V)[1], sur des monnaies de Jean le Bon[2], de Charles VI[3], de Charles VII[4], sur de nombreuses miniatures[5], sur le sceau secret de Charles V[6].

On peut se demander si la matrice du sceau de Bordeaux, dont nous avons ici l'empreinte, n'a pas été gravée à une époque notablement antérieure à la date où fut apposée cette empreinte. C'est un fait bien connu que les villes se sont servies longtemps — parfois durant plusieurs siècles — du même sceau.

Le style de notre sceau bordelais suffirait à le dater de la fin du XIII[e] siècle. Mais il y a une raison historique de croire qu'il a été gravé à une époque très rapprochée de 1297. Il porte, sur l'une de ses faces, un écu fleurdelisé, et deux fleurs de lis accostent la couronne; une grande fleur de lis surmonte l'image de la ville sur l'autre face. Tous ces emblèmes de la royauté française attestent que le monument qui en est décoré a été gravé à une époque où Bordeaux appartenait à la France. Or, c'est seulement en 1294 que le connétable Raoul de Nesle[7] conquit, pour le compte de Philippe le Bel, la Guyenne et Bordeaux. Les jurats de cette ville prêtèrent serment de fidélité au roi le 22 mars 1294. Philippe IV confirma et étendit les privilèges de juridiction de la commune par l'ordonnance qu'on appelle, du nom de son auteur, « la Philippine », en décembre

1. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire du mobilier*, verbo *Couronne*. L. Courajod et P.-F. Marcou, *Musée de sculpture comparée*, p. 3.

2. Hoffmann, *Les monnaies royales de France*, pl. XX, n° 28 (gros blanc à la couronne).

3. Hoffmann, *op. cit.*, pl. XXVI, n[os] 14, 17 (gros tournois).

4. Écu à la couronne, reproduit par Hoffmann (pl. XXXI, n° 2), d'après un exemplaire de l'atelier de Saint-Pourçain. Il en existe, au Cabinet de France, un autre exemplaire, frappé à Angers.

5. Voir : L. Delisle, *Fac simile de livres copiés et enluminés pour le roi Charles V*, pl. III, VIII, XII. C; Couderc, *Album de portraits d'après les collections du département des manuscrits* de la Bibliothèque nationale, pl. VII, IX, X, XIV, XV, XXI-XXVII, XXXIII, XXXIX, XLI-XLIII, LIII.

6. Arch. nat., J 382, n° 6; Douët d'Arcq, *op. cit.*, n° 66.

7. Raoul, fils de Simon de Clermont, seigneur de Nesle, connétable des 1287, tué à Courtrai le 11 juillet 1302.

1295[1]. Mais Bordeaux rentra, dès 1303, sous la domination anglaise[2].

La matrice du sceau qui nous occupe n'a donc pu être gravée qu'entre 1294 et 1297.

Le revers du sceau est décoré d'une image simplifiée de la ville de Bordeaux qui mérite quelque attention. Elle s'est maintenue sur les sceaux gravés après la restitution de la Guyenne à l'Angleterre. Mais, alors, on substitua le léopard anglais à la fleur de lis française figurée, ici, au-dessus de la forteresse. Et cette forteresse, surmontée du léopard, d'abord motif de décoration sigillaire, a pris par la suite un caractère héraldique. Elle a constitué jusqu'à nos jours l'élément essentiel des armoiries de la ville de Bordeaux[3].

II. — Sceau du bailliage des Montagnes d'Auvergne.

Sceau rond de 53 millimètres de diamètre.

Dans un encadrement à quatre lobes arrondis, séparés par des angles saillants, un écu chargé de six fleurs de lis (3, 2, 1). L'écu est surmonté d'une couronne à trèfles, et accosté de deux autres couronnes de même forme, mais de dimensions plus petites, et de deux rinceaux.

Légende : + s' BALLIE MO. . . NA. . . ALVERGNIE (*Sigillum ballie Montanarum Alvergnie*).

Contre-sceau : Écu à une fleur de lis, accosté de deux rinceaux.

Légende : + COHTRAS' MONTANARUM (*Contrasigillum Montanarum*).

1. *Archives municipales de Bordeaux. Livre des Bouillons*, p. 25, 29, 400.
2. C. Jullian, *Histoire de Bordeaux*, p. 152, 153.
3. Voir différentes figures des sceaux et armes de Bordeaux dans l'ouvrage de M. Jullian (frontispice et p. 170, 174, 190, 337, 359, 386, 498). L'*Armorial* officiel de Charles d'Hozier décrit de la manière suivante le blason de cette ville : « De gueules à un château d'argent, massonné de sable, la porte et fenestres ouvertes et ajourées du champ, surmonté d'un lion passant d'or, et un chef semé de fleur de lis d'or » (Bibl. nat., Français 32.06, p. 584).

Un exemplaire de ce sceau (fig. 2), en cire incolore, est conservé aux Archives nationales, sous la cote J 481, n° 104[1]. Il a été décrit par Douët d'Arcq et par Ph. de Bosredon[2]. Le document qu'il authentique est un certificat, daté du vendredi après la translation de saint Benoît (12 juillet) 1303, par lequel Étienne de Nerestang[3], bailli des Montagnes d'Auvergne pour le roi, atteste que Dragonet, abbé d'Aurillac[4], retenu par une fracture de la jambe, ne peut se rendre à l'assemblée des États-Généraux con-



Fig. 2. — Sceau du bailliage des Montagnes d'Auvergne (1303).

voqués par Philippe le Bel à l'occasion du procès de Boniface VIII[5].

1. *Collection de sceaux*, n° 4618.
2. *Sigillographie de l'ancienne Auvergne*, p. 358, n° 991.
3. Bailli des Montagnes d'Auvergne dès 1301 et jusqu'en 1309; il mourut avant mai 1315 (L. Delisle, *Chronologie des baillis et des sénéchaux royaux*, dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XXIV, 1re partie, p. 209*).
4. Dragonet était encore abbé d'Aurillac en 1309 (Delzons, *Chronique des abbés d'Aurillac*, dans les *Tablettes historiques de l'Auvergne*, t. II (1841), p. 379.
5. Cette pièce a été publiée par M. Georges Picot (*Documents relatifs aux Etats généraux et assemblées réunis sous Philippe le Bel*, p. 79).

On remarquera qu'ici, pas plus que dans l'exemple précédent, la couronne royale n'est fleurdelisée.

L'écu de France ne porte que six fleurs de lis, toutes entières, au lieu d'un semé qui comprendrait, si l'on s'en était tenu à la disposition habituelle (observée dans la décoration du sceau de Bordeaux), un certain nombre de fleurs coupées par les bords de l'écu. Ce mode de simplification des armoiries de France a été très souvent usité sur les objets de moyennes et de petites dimensions[1]. Au contre-sceau, de surface exiguë, la réduction a été amenée au dernier degré possible[2].

III. — Sceau de la cour royale de Montferrand[3].

Sceau rond de 57 millimètres de diamètre.

L'écu de France à dix fleurs de lis (4, 3, 2, 1), surmonté d'une couronne et accompagné à dextre d'un château, à senestre d'une quintefeuille, le tout dans un quadrilobe.

Légende : + S'REGIVM APVD MO . . . . . DI IN ALV'NIA 9 . . . (*Sigillum regium apud Montemferrandi in Alvernia constitutum*).

Contre-sceau : Écu à trois fleurs de lis.

Légende : + CONTRA SIGILLVM.

Ce sceau (fig. 3) a été décrit par Douët d'Arcq[4] d'après un exemplaire, non daté, qu'il a trouvé aux Archives de l'Empire, dans

1. Il n'y a que six fleurs de lis dans l'écu de France sur les sceaux des prévôtés de Bourges et d'Issoudun (1277), de la sénéchaussée de Poitou (1279), du bailliage des Montagnes d'Auvergne (1285), des prévôtés de Monton et de Palluel (1294, 1300), du bailliage de Gisors (1301), conservés en moulage dans la collection de sceaux des Archives nationales (nos 4747, 4827, 4676, 4620, 4861, 4872, 4649).

2. On trouve les armes de France figurées par un écu à une seule fleur de lis, sur les contre-sceaux du bailliage de Caux, en 1274, du bailliage de Verneuil, en 1284, de la vicomté de Carentan, en 1297, de la prévôté de Caen, en 1300, de la sénéchaussée de Saintonge, la même année, de la cour de Figeac, en 1309, de la cour de Cahors, en 1317 (Sceaux de Normandie, nos 1791, 1820, 1857. Sceaux de l'Artois, no 1386. Collection des Archives nationales, nos 4693, 4925, 4927).

3. Puy-de-Dôme, commune de Clermont-Ferrand.

4. *Collection de sceaux*, no 4572.

la série M, et par Ph. de Bosredon[1] d'après un autre exemplaire conservé aux Archives municipales de Saint-Flour. Ce dernier est appendu à une expédition, donnée le 4 juillet 1315, de lettres-patentes du roi Louis X, en date du 1er avril de la même année, accordant certains privilèges aux habitants d'Aurillac, Saint-Flour, Maurs[2], Montsalvy[3], Mauriac, etc.[4].

La couronne royale est, ici, fleurdelisée selon la coutume ancienne et habituelle[5].

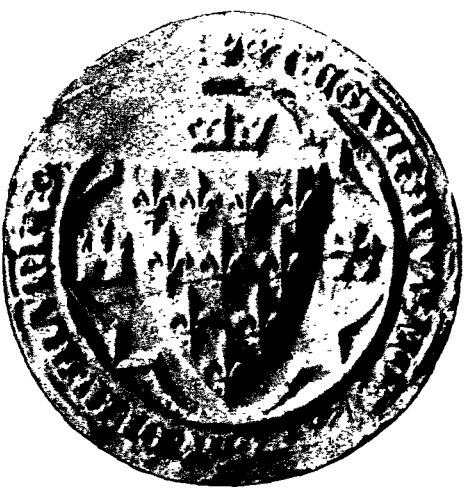


Fig. 3. — Sceau de la cour royale de Montferrand (1315).

Sur l'écu, le nombre des fleurs de lis est réduit à dix suivant

1. *Sigillographie de l'ancienne Auvergne*, p. 364, n° 1007.
2. Cantal, arr. d'Aurillac.
3. *Ibidem.*
4. Je remercie MM. de Vaissière et Bélard qui ont bien voulu examiner pour moi ce document et compléter l'analyse de Bosredon.
5. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que l'usage des couronnes fleurdelisées n'a pas été particulier aux rois de France. En Angleterre, en Ecosse, en Allemagne, en Norvége, en Hongrie, en Espagne, les souverains en ont porté de semblables (Collect. de sceaux des Archives nationales, nos 10004, 10007, 10888, 11239, 11242, 11234; C. Heffner, *Die deutschen Kaiser-und Konigssiegel*, p. 17, pl. VII, n° 79; Engel et Serrure, *Traité de numismatique du moyen-âge*, p. 835, 842, 859; J. de Forster, *Ill. Béla magyar király emlékezete*, pl. I et p. 221, 224).

le procédé de simplification que j'ai signalé plus haut[1]. Au contre sceau, on constate la réduction du chiffre des lis à trois, qui est devenu, depuis la fin du règne de Charles V, le propre des armes de France « modernes »[2].

IV. — Sceau du Parlement de Bretagne

A ces trois monuments d'authenticité certaine, qui subsistent en original, je dois en joindre un autre que je ne connais que par un dessin exécuté pour Roger de Gaignières. C'est un sceau du parlement de Bretagne, figuré dans un recueil de documents concernant cette province (*nunc* Bibl. nat., Français 22361, p. 492). La reproduction fig 4 est accompagnée d'une note indiquant qu'elle a été faite d'après un sceau appendu à un arrêt du parlement, rendu à Rennes le jeudi après *Misericordia Domini* (9 avril) 1315, et dont l'expédition originale était conservée parmi les titres du château de Nantes, armoire N, cassette B, n° 14.



Fig. 4. — Sceau du parlement de Bretagne (1315).

Ce sceau est décoré d'un écu échiqueté au franc quartier d'hermine, surmonté d'une couronne à pointes (dont sept visibles)[3],

1. On compte également dix fleurs de lis dans l'écu de France sur le sceau de la cour d'Avignon (1265), les contre-sceaux de Philippe le Hardi (1272) et de Philippe le Bel (1286), les sceaux de la cour royale de Pont-du-Château (1304), de la prévôté de Palluel (1313), de la sénéchaussée de Poitou, sièges de la Roche-sur-Yon et de Niort (1323, 1324), dont les moulages font partie de la collection de sceaux des Archives nationales (nos 4519, 45, 47, 4586, 4873, 4680, 4679).

2. La charte de fondation des Célestins de Limay (ou de Mantes), donnée par Charles V en février 1377, porte que les fleurs de lis de France doivent être « non tantum duo sed tres, ut in se tipum gererent Trinitatis » (*Bulletin du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*, t. IV (1857), p. 239.

3. Ici, comme dans les exemples précédents, la couronne est d'un diamètre notablement inférieur à la longueur du chef de l'écu.

et accosté de deux hermines qui semblent grimper le long des flancs de l'écu. La légende est : + S ' PARL · MENTI BR ... NIE (*Sigillum parlamenti Britannie*).

Les armoiries qui forment la décoration principale du champ, sont bien celles que les ducs de Bretagne portaient encore au commencement du XIV^e^ siècle : l'écu de Dreux avec la brisure de cadet que Pierre Mauclerc avait ajoutée aux armes de son père [1]. Ce n'est qu'au cours de ce siècle que la maison de Bretagne a remplacé son blason familial par un écu d'hermine plein.

Si nous pouvions faire état, en toute confiance, du dessin de Gaignières, il serait curieux de constater par cet exemple que l'usage de timbrer d'une couronne les armoiries, autres que celles des rois, était déjà pratiqué au début du XIV^e^ siècle [2].

MAX PRINET.

1. Dreux : échiquete d'or et d'azur, à la bordure de gueules. Pierre Mauclerc a brisé d'un quartier d'hermine, même avant son mariage (Lobineau, *Histoire de Bretagne*, t. I, p. 197). La bordure n'est pas indiquée dans notre dessin.

2. Le prince de Hohenlohe-Waldenburg (*Sphragistische Aphorismen*, p. 118) cite, comme le plus ancien sceau offrant une couronne au-dessus d'un écu, celui de Henri de Schwandeck (1344). On attribuait, autrefois, à la fin du XIII^e^ siècle une monnaie du sénat romain qui porte un écu timbré d'une couronne (Cahier et Martin, *Mélanges d'archéologie*, t. I, p. 241) ; en fait, cette pièce a été frappée sous le pontificat de Martin V, élu en 1417 (Capobianchi, *Le monete del senato romano*, dans l'*Archivio della r. società romana di storia patria*, t. XIX (1896), p. 88).

On peut citer quelques exemples sigillaires d'écus couronnés, à peu près contemporains des sceaux de Jean le Bon et de Charles V décrits par M. Capobianchi : contre-sceau de Jacques II, roi de Majorque, de 1349 (Arch. nat., J 340, n° 41, J 598, n° 20; Douët d'Arcq, *Collect. de sceaux*, n° 11243); — contre-sceau de la sénéchaussée de Ponthieu, de 1367 (Arch. nat., J 237, n° 113, J 642, n° 152; Douët d'Arcq, *Collect. de sceaux*, n° 4683; Supplément de la collect. de sceaux des Archives nationales, n° 406).

Douët d'Arcq a décrit, à tort, comme portant les armoiries de France timbrées d'une couronne, un sceau du sénéchal de Toulouse qu'il a daté de 1341 (*Collect. de sceaux*, n° 4707). En réalité, la figure qui surmonte, dans ce sceau, l'écu fleurdelisé, est une sorte de mascaron en forme de tête de léopard, accompagné de deux points.

SUR LES RÉPARATIONS

FAITES AU VII[e] SIÈCLE

A L'ÉGLISE DE SAINT-DÉMÉTRIUS DE SALONIQUE

Dans un numéro précédent de la *Revue archéologique* de 1909 [1], nous avons étudié, d'après quelques inscriptions publiées par M. P. N. Papageorgiou [2], la date de l'église et des mosaïques de Saint-Démétrius de Salonique. Simultanément, M. Th. I. Uspenskij publiait, dans l'*Izvjestija* de l'Institut russe de Constantinople [3], un travail remarquable sur les mosaïques de la même église.

Cependant, comme M. Uspenskij n'a point connu dans son entier le texte — en partie inédit — relatif à un incendie de ce monument, survenu au moyen âge, il n'a point abouti aux mêmes résultats que nous. Il ne serait donc pas inutile de discuter à nouveau la question et d'y apporter quelques éclaircissements complémentaires.

Dans notre précédente étude, nous avons essayé d'établir ce qui suit :

1) D'après un texte d'un manuscrit du XII[e] siècle [4] de la Bibliothèque Nationale (N° 1517), l'église ne souffrit de l'incen-

1. O. Tafrali, *Sur la date de l'église et des mosaïques de Saint-Démétrius de Salonique* (*Rev. archéol.*, 1909, 4[e] sér., t. XIII, p. 83-101).
2. P. N. Papageorgiou, *Byz. Zeitschr.*, t. XVII, 1908, p. 321-381.
3. Th. I. Uspenskij, *O vnov otkrytych mozaikach v tserkvi Sv. Dimitrija v Soluni. Izvjestija russkago archeolog. instituta v Klje*, t. XIX, 1, 1809, p. 1-61.
4. H. Omont, *Inventaire sommaire des ms. gr. de la B. Nat.*, 1898, p. 75.

die du VII^e^ siècle que partiellement. Le feu n'endommagea que les boiseries intérieures et le plafond ;

2) Le sinistre eut lieu au temps d'Héraclius, entre 629-634 ;

3) Les réparations du monument commencèrent, comme nous l'apprend le texte cité, aussitôt le feu localisé. Elles furent achevées au temps de Constant II ;

4) Ces travaux eurent lieu sous un certain Léon, d'après une inscription récemment découverte. Ce personnage fut éparque d'Illyricum.

M. Uspenskij, ayant étudié sur place l'église et ses mosaïques, confirme entièrement le premier résultat de notre discussion : l'église n'a souffert de l'incendie que dans ses parties intérieures[1].

Il résulte de cette constatation que le monument existant aujourd'hui n'est autre que celui bâti au V^e^ siècle par Léontius, préfet d'Illyricum, quoiqu'il ait, bien entendu, subi certains changements au cours des siècles.

Mais le savant russe n'est pas du même avis sur les autres trois points. Il considère que :

1° L'incendie eut lieu vers la fin du VII^e^ siècle[2], comme l'avait d'ailleurs déjà soutenu Tafel ;

2° Les réparations eurent lieu dans le premier quart du VIII^e^ siècle[3] ;

3° Léon, nommé dans l'inscription, serait Léon III l'Isaurien.

Discutons ces trois affirmations :

I

Nous avons établi, dans notre précédent article, que le récit des actes de saint Démétrius, contenu dans le manuscrit cité

1. Th. J. Uspenskij, *art. cité*, p. 26.

2. Tafel, *De Thessalonica ejusque agro*, Berlin, 1839, p. 123 et note 98 ; cf. du même auteur, *Hist. Thess.*, 1835, p. 58-59.

3. Th. I. Uspenskij, *ibid.*, p. 28. Il est question ici, bien entendu, de dernières réparations.

(1517), est l'œuvre d'un anonyme, qui vivait vers le milieu du VII^e^ siècle, et qui résume le travail, sur le même sujet, d'un contemporain, Jean, archevêque de Thessalonique[1]. Il a pour méthode de raconter les faits dans l'ordre où ils se sont déroulés. L'incendie est le dernier des événements narrés par Jean. Ensuite, l'anonyme expose ce qu'il avait vu de ses yeux, et commence par la guerre de Perbund[2], qui eut lieu, comme nous l'avons dit ailleurs, sous Héraclius, au début de la guerre contre les Arabes[3].

Or, l'incendie, décrit par l'archevêque Jean, qui n'existait plus en 649 — car à cette date un autre prélat est à la tête de l'église thessalonicienne[4] — est antérieur à la guerre de Perbund, et eut lieu dans un moment de calme, entre 629-634.

On ne saurait donc admettre qu'il remonte à la fin du VII^e^ siècle, comme l'a dit Tafel, et comme l'affirme à son tour M. Uspenskij.

II

Examinons maintenant le second point.

La restauration a-t-elle eu lieu vers la fin du VII^e^ siècle? A-t-elle été terminée dans le premier quart du VIII^e^, comme le pense M. Uspenskij?

D'après le texte sur l'incendie, le déblaiement du terrain de l'église endommagée commença aussitôt que l'on se fut rendu maître du sinistre, c'est-à-dire le jour même.

Les réparations étaient déjà finies et l'église consacrée lorsque l'anonyme écrivait son récit : « Ce qui arriva, dit-il, (la restauration), par les soins et l'aide de notre saint victorieux.

1. Tafrali, *art. cit.*, p. 93 et suiv.

2. Περὶ τῆς κατὰ τὸν Περβοῦνδον λιμοῦ καὶ ἀνενδότου πολιορκίας. Τὴν ἤδη προτεθεῖσαν μεστικῶς τῶν θαυμάτων πληθὴν τοῦ ἀηδοίμου καὶ συμράχου καὶ κηδεμόνος ἡμῶν Δημητρίου, τοῦ γνησίου θεράποντος τοῦ ἀκαταλήπτου καὶ δημιουργοῦ τῶν ἁπάντων θεοῦ, ἐν βραχεῖ λόγῳ ἐκ τῶν πλείστων διεξελθών, μετελεύσομαι εἰς τὴν καθ' ἡμᾶς προελθοῦσαν προϊεμένου μάρτυρος Δημητρίου προμήθειαν. (Ms. gr. 1517, fol. 162 v°, Bibl. Nat.).

3. Tafrali, *art. cité*, p. 94-95.

4. J. Laurent, *Sur la date des églises de Saint-Démétrius et de Sainte-Sophie à Thessalonique* (*Byz. Zeitschr.*, p. 431-2).

L'église fut consacrée telle qu'on peut la voir *aujourd'hui*, très belle et salutaire »[1].

Le texte ne dit mot sur la durée de ces réparations; elles furent probablement terminées sous le règne d'Héraclius.

Dans notre précédent article, nous avons dit que ces travaux se seraient prolongés jusque sous Constant II. Nous nous sommes appuyé à cet effet sur une inscription, malheureusement mal lue par M. Papageorgiou[2], placée au-dessous de trois figures en mosaïque qui représentent, celle du milieu, S. Démétrius à l'auréole ronde, les deux autres, les fondateurs de l'église aux nimbes carrés[3].

Or, M. Papageorgiou avait lu Κώστας au lieu de κτίστας θεωρεῖς.

M. Uspenskij ayant lu correctement, nous devons revenir sur ce que nous avons écrit sur ce point. Voici le texte de l'inscription en vers :

+ Κτίστας θεωρεῖς τοῦ πανενδόξου δόμου.
ἐκεῖθεν ἔνθεν μάρτυρος Δημητρίου,
τοῦ βάρβαρον κλύδωνα βαρβάρων στόλων
μετατρέποντος καὶ πόλιν λυτρουμένου[4] +

« Tu vois (aux côtés du saint) ceux qui ont bâti la glorieuse église du martyr Démétrius, celui qui écarte l'orage barbare des flottes barbares et qui sauve la cité », allusion à l'un des miracles du saint, qui à plusieurs reprises sauva Thessalonique du danger des Slaves, qui l'attaquaient par mer et par terre.

Or, ces mosaïques étant visiblement antérieures à la restau-

1. Ὅπερ καὶ γεγένηται, καὶ διὰ τῆς τοῦ ἀθλοφόρου σπουδῆς τε καὶ συνάρσεως, ὡς ὁρᾶται καὶ νῦν, ὁ ὑπερκαλλὴς οὗτος καὶ ἱαματοφόρος οἶκος ἀνιερώθη (Tafrali, *art. cité*, p. 86).

2. P. N. Papageorgiou, *art. cité*, p. 380.

3. Le personnage de droite est un ecclésiastique, tenant de ses mains l'Évangile. M. Uspenskij croit qu'il représente soit Eusèbe, l'archevêque qui précéda Jean à Thessalonique, soit ce dernier (*art. cité*, p. 13). L'autre personnage, tenant de la main gauche une bourse et de la droite un bâton de commandement, pourrait être Léontius, le fondateur de l'église (*Même art., ibid*; voir aussi planche XV).

4. Uspenskij, *art. cité*, p. 10, planche XV.

ration[1], l'inscription qui les accompagne n'a rien à voir avec Constant II.

Par conséquent, les travaux commencés vers 634 durent être terminés assez vite. Rien n'indique qu'ils se soient prolongés jusque sous Constant II.

III

Discutons, enfin, la question de Léon, sous lequel l'église fut réparée.

L'inscription en mosaïque, trouvée récemment et placée au dessous des trois médaillons, dit simplement ceci :

« Aux temps de Léon tu vois rajeunie l'église de Démétrius brûlée auparavant »[2].

Qui est-ce Léon?

M. Uspenskij l'identifie à Léon III l'Isaurien[3].

Or, dans le manuscrit 1517 de la Bibliothèque Nationale, en haut de la page qui contient le récit de l'incendie et les réparations de l'église, on lit, comme nous l'avons montré ailleurs, le titre suivant, écrit de la même main que le texte, en lettres dorées :

Ἐπὶ χρόνων Λέοντος ἐπάρχου[4].

Nous avons identifié le Léon de l'inscription à Léon l'éparque du manuscrit.

Cette identification est de nature à soulever des doutes. On sait que les Byzantins, en province, datent parfois un bâtiment ou une œuvre d'art d'après un haut magistrat[5], ou d'après un

1. *Ibid.*, p. 11.

2. Ἐπὶ χρόνων Λέοντος ἠβῶντα βλέπεις
Καυθέντα τὸ πρὶν τὸν ναὸν Δημητρίου.
(Uspenskij, *art. cité*, p. 28 ; cf., Papageorgiou, *art. cité*, p. 326 et planche III, 6, et Tafrali, *art. cité*, p. 84).

3. Uspenskij, *art. cité*, p. 28 et 15.

4. Tafrali, *ibid.*, p. 97.

5. Sur une étoffe, qui paraît du xe siècle on lit : + ἐπὶ Μιχαὴλ πριμι(κηρίου) κοιτ ὼνος) εἰδικοῦ.+ ἐπὶ Πέτρου ἄρχοντ(ος) τοῦ Σευξίππου ἰνδ(ικτιῶνος) ζ', (G. Schlumberger, *Nicéphore Phocas*, p. 437). Voir également Duchesne et Bayet, *Mem. sur une mission au Mont-Athos*, p. 66, etc.

archevêque[1]. Mais, alors, ils indiquent en général le titre du personnage. Tel n'est pas le cas de notre inscription.

Si donc Léon était un éparque, dira-t-on, on aurait pris soin d'ajouter son titre à côté de son nom. Or, on lit tout simplement : ἐπὶ χρόνων Λέοντος, ce qui fait plutôt penser qu'il s'agit d'un empereur. Mais, en ce cas, on a le droit de se demander : lequel?

Léon I et Léon II, ayant régné au v^e^ siècle, doivent être écartés de la discussion. Reste Léon III l'Isaurien (717-741), auquel pense M. Uspenskij.

A cela, pourtant, s'opposent plusieurs raisons. D'abord, si les réparations ont commencé vers 634, aussitôt après l'incendie, ce que nous affirme le texte cité, pour qu'elles fussent terminées sous Léon III, il faudrait admettre un intervalle de plus de 83 ans. Cela paraît assez improbable.

Mais il y a autre chose.

Léon III est un iconoclaste. Pendant les premières années de son règne, lorsque le mouvement contre les images n'avait encore pu s'affermir à la cour, on pouvait mentionner le nom de cet empereur dans une église. Mais, si l'on admet que les réparations ont été terminées sous Léon III, étant donné que l'auteur anonyme voyait de son temps l'église entièrement réparée, il faudrait également admettre que ce dernier vivait au VIII^e^ siècle. L'événement de Perbund, postérieur à l'incendie, se serait passé, lui aussi, sous Léon III ou ses successeurs, hypothèse à laquelle s'opposent les raisons invoquées plus haut. Il y a plus encore. La guerre de Perbund a certainement eu lieu sous un empereur chrétien, dévot, aimé par l'auteur anonyme, qui est, nous le répétons, un ecclésiastique. Partout où celui-ci parle du *basileus*, il l'appelle : « le fidèle », « celui qui est couronné par Dieu », « le fervent du Christ » (ὁ πιστός[2],

1. P. N. Papageorgiou, Ἑστία, 3 oct. 1893, p. 218, et J. Laurent. *art. cit.*, p. 431.

2 Tougard, *De l'histoire profane dans les actes grecs des Bollandistes*, p 150.

ὁ θεοστεφής[1], ὁ φιλόχριστος βασιλεύς[2]). Or, ni Léon l'Isaurien, ni ses successeurs ne pouvaient être ainsi désignés par un religieux.

Il faut, par conséquent, renoncer à identifier le Léon de l'inscription à un empereur, à moins qu'on ne veuille descendre jusqu'à Léon VI-le-Sage (886-911), ce qui serait encore plus invraisemblable.

Mais si Léon est vraiment un éparque, comme nous l'apprend le manuscrit cité, pourquoi n'a-t-on pas ajouté son titre à côté du nom?

Cette question est assez troublante. Il faudrait prouver que l'on avait l'habitude de dater un monument d'après un haut fonctionnaire sans indiquer sa fonction.

La numismatique nous en fournit des exemples. Sur des monnaies, sur des poids monétaires, sur des étalons de verre, on lit très souvent des noms d'éparque[3]. Mais on a aussi un poids gravé où figure le nom du fonctionnaire sans indication de titre[4].

Sur notre inscription on a peut-être omis de mettre le titre d'éparque, parce que le vers l'exigeait. On disposait d'une petite place pour l'inscription. Pour faire des vers corrects où figurât le titre ἔπαρχος, il eût fallu sans doute plus d'espace. On s'est alors contenté de mettre tout simplement Léon, ce qui était suffisant pour les contemporains.

Quant à supposer que le copiste du manuscrit a pu confondre Léon avec le Léontius du v^e^ siècle, le fondateur de l'église, cette hypothèse nous paraît inadmissible. Car il connaissait l'histoire de Léontius, qu'il avait lui-même copiée au début du manuscrit[5]. Il ne pouvait par conséquent confondre Léontius le constructeur avec Léon, sous lequel fut réparée l'église endommagée.

O. TAFRALI.

1. *Ibid.*, p. 148.
2. *Ibid.*, p. 156.
3. G. Garrucci, *Annali di Numismatica de Fiorelli*, t. I, 1846, p. 207; G. Schlumberger, *Mélanges d'archéologie byzantine*, p. 24-26, p. 319-321; etc.
4. G. Schlumberger, *ibid.*, p. 324.
5. Ms. gr. 1517 de la Bibl. Nat., fol. 8, v°.

L'INSCRIPTION D'IFIR'A

Jusqu'à présent, la plus grande partie des inscriptions libyques ont été découvertes en dehors et assez loin de la Kabylie.

Dès 1859, le général Wolf fit connaître la stèle d'Abizar signalée chez les Aïth Jennad' par le baron Aucapitaine[1]. — En 1882, M. Masqueray, sur les indications de M. Sabatier, alors administrateur à Fort-National, recueillit et publia la



Fig. 1. — L'ensemble de l'inscription d'Ifir'a.

stèle de Souamâ (Aïth Bouchâïb). Ces deux intéressants documents nous présentent, outre un dessin semblable, celui d'Abizar une inscription de quatorze lettres et celui de Souamâ un mot de trois lettres. A l'inscription des Isser (Blad-Guitoun), il faut joindre une stèle pareille à celle d'Abizar trouvée récem-

1. Cf. *Revue Africaine*, t. IV, p. 153 et p. 237; *Bulletin de Correspondance Africaine*, 1882, fasc. 1, p. 39.

ment à Bou-Djenân (douar Yâsekren) et aujourd'hui au musée d'Alger [1]. Il y a donc lieu d'attacher de l'importance à la découverte de l'inscription des Aïth R'oubri qui, bien que détériorée en partie, contient encore plus de 400 lettres. De toutes les inscriptions connues, aucune n'est aussi considérable que celle d'Ifir'a.

I

Cette inscription, d'après les renseignements qui m'ont été fournis par les habitants d'Ifir'a eux-mêmes, aurait été vue plusieurs fois par des Européens ; mais aucun de ces visiteurs ne l'a relevée [2].

M. R. Basset, directeur de l'Ecole des Lettres, ayant entendu parler de cette inscription, m'avait chargé, dès 1908, de me renseigner sur son existence et son importance. Profitant des vacances de Pâques de l'année 1909, je fis un voyage à Azazga, où j'eus la bonne fortune de rencontrer le président du douar Aïth R'oubri et aussi l'amin d'Ifir'a. Les détails qu'ils me fournirent sur l'existence de cette inscription me décidèrent à me rendre immédiatement sur les lieux. Accompagné du président, je passai, pour aller à Ifir'a, par Yakouren dans le but de voir les ruines romaines de Chebel sur lesquelles on avait attiré mon attention. Ces ruines, formées d'un amas de blocs taillés à angles droits, sont celles d'un bordj romain. Les fondations, qui sont intactes, indiquent nettement les formes du fortin (carré d'une trentaine de mètres de côté), autour duquel devaient se trouver, particulièrement du côté sud-ouest, quel-

1. Cf. *Bulletin archéologique du Comité*, 1901, p. CLII ; Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, fil. 6, n. 49.

2. M. Granger, administrateur à Azazga, aurait, il y a deux ou trois ans, mentionné, dans un de ses rapports, l'existence de cette inscription.

M. Gsell, professeur à l'École des Lettres, l'a signalée dans le *Bull. archéol. du Comite*, 1900, p. 190 et dans l'*Atlas archéol. de l'Algérie*, file 6, n° 108. Toutefois, si je suis le premier à relever et à faire connaître cette inscription, cette découverte est due aux renseignements précis donnés à M. R. Basset par M. G. Firbach, sous-préfet à Tizi-Ouzou.

ques habitations privées; là, les débris de briques, de chaux et de poteries abondent; j'y ai ramassé un morceau de verre mince et opaque; quant à des inscriptions, je n'en ai pas aperçu. Déblayer l'emplacement du fortin serait chose très facile et cette opération amènerait peut-être quelque découverte qui expliquerait le rôle et l'importance du fortin lui-même[1].

En ce qui concerne l'époque romaine, qu'il me soit permis de faire remarquer en passant que le poste-vigie de Chebel est situé sur un point appelé Ir'il Abchen, plateau d'où l'on domine toute la vallée du Sebaou et d'où l'on voit très nettement à gauche Djemâa-Sahridj (Bida) avec le col de Tizi-Ouzou au fond de la vallée, et, à droite, Abizar avec toute la crête des Aïth Jennad' et des Flissa. En portant ses regards vers le nord, on aperçoit la mer au-dessus des pitons boisés d'Yakouren et de Thamgout'.

La chaîne du Djurdjura, qui décrit un demi-cercle, l'abrite et la défend contre toute invasion étrangère de l'Est, du Sud et de l'Ouest. La plupart des incursions qui furent tentées dans cette région eurent lieu par le nord, par l'embouchure de ses principales rivières : Isser et Sebaou. L'accès facile de ces vallées a permis aux Romains comme aux Turks d'occuper les régions basses de cette Kabylie qui, tout en conservant son cachet primitif dans ses mœurs et son langage, a aussi gardé, dans une certaine mesure, les traces des civilisations passées. Les vestiges de la civilisation romaine, que l'on rencontre dans quelques régions de la Kabylie, montrent suffisamment que des routes assez nombreuses réunissaient les différents centres situés dans les vallées de l'Oued Sah'el, Sebaou et Isser. De la florissante colonie de Bida (Djemâa Saharidj), des voies importantes permettaient de communiquer avec les principaux ports : Dellys, Tigzirth, Azeffoun et Bougie[2]. Pour assu-

1. Cf. sur Chebel, De Vigneral, *Ruines romaines de l'Algérie, Kabylie du Djurdjura*, Paris, 1868, in-8, p. 59-62.

2. Voir *Revue archéologique*, 1859. p. 27; *Revue Africaine*, tome IV, p. 448;

rer la sécurité des chemins, il devait y avoir de distance en distance des fortins. Le bordj étant sans doute destiné spécialement à la garde chargée de surveiller la région, d'autres constructions avaient été élevées à proximité et sous la protection du fortin militaire. Probablement, c'est ce qui eut lieu pour la poste de Chebel où les nombreux débris de briques et de chaux provenaient sans doute des différentes bâtisses établies sur toute la partie occidentale du fortin.

Des Aïth R'oubri [1] aux Aïth Fraousen, la voie qui, venant de Bougie, descendait naturellement dans la vallée pour traverser le Sebaou, devait passer en un point de la rivière situé entre Ifir'a et Souamâ. Dans le lit même de la rivière existe un petit monticule appelé Laqser où se trouvent encore quelques ruines. D'après les renseignements que j'ai recueillis, elles semblent être romaines. Sans parler de ce qui a été emporté par les eaux ou est demeuré enfoui dans les sables de la rivière, une partie des blocs déterrés ont servi de matériaux pour la construction d'un petit monument élevé à la mémoire d'un administrateur adjoint de la commune d'Azazga, qui, il y a deux ans, se noya à cet endroit. — Un peu plus en aval, presque en face de Freh'a et sur la rive gauche, est encore une autre *Thaqsebth* où se trouveraient également des ruines. Ces deux postes, situés à proximité l'un de l'autre pour pouvoir se soutenir en cas de besoin, étaient bien placés pour surveiller la vallée. — Mais, au point de vue stratégique, Chebel me paraît être le poste le plus important de la région. On sait que les Romains, malgré leur installation dans la vallée, ont eu à lutter contre les montagnards. Chebel, par sa position, ne serait-il pas le *Turaphilum* que les auteurs romains [2] signalent comme étant le centre des opérations militaires contre le haut pays? Ce

Berbrugger, *Époques militaires de la Grande Kabylie*, Paris, 1857 Carette, *Études sur la Kabylie proprement dite*, Paris, 1848, t. I, page 441, etc.

1. Sur la tribu des Aïth R'oubri voir Devaux, *Les Kébailes du Djurdjura*, Marseille, 1859, in-12, p. 242-345.

2. Cf. *Notice sur la tribu des Aïth Fraousen*, par le baron Aucapitaine; *Revue Africaine* t. IV, p. 446; *Journ. asiat.*, n° 10, 1859.

qu'on peut affirmer, c'est qu'il ne semble pas que les Romains, dans leur installation en Kabylie, aient dépassé les régions limitées du côté sud en partant d'Iril b Ouzrou jusqu'à Chebel (de l'Ouest à l'Est) en passant par Adni Ir'il gIfri, Thizi-Rached (Aboukar), Djemâa-Saharidj et Ifir'a. Tous ces lieux et bien d'autres encore méritent d'être fouillés attentivement, pour fournir d'autres indices pouvant éclaircir d'une façon indiscutable certains points restés obscurs au sujet de la domination romaine en Kabylie.

Mais nous nous trouvons en présence de deux difficultés :

1° Cette écriture libyque est-elle un indice d'une civilisation berbère antérieure à l'époque romaine ?

2° Sans parler des inscriptions bilingues découvertes dans l'Afrique du Nord, et sur l'époque desquelles il n'y a aucun doute, pourquoi les inscriptions non bilingues, y compris celle d'Ifir'a, ne se rencontrent-elles que dans les régions occupées par les Romains ? Ce point établi, il sera relativement facile de déterminer approximativement l'époque de laquelle datent les quelques inscriptions trouvées en Kabylie, depuis celle des Isser jusqu'à celle des Aïth R'oubri ; elles se trouvent toutes comprises dans un parallélogramme, la Mitidja exclue, dont un des grands côtés part du col des Béni-Aïcha (Ménerville), aboutit un peu au nord du col d'Akfadou, pour rejoindre l'autre grand côté formé par la mer. Il est à remarquer que nous avons là l'unique voie par laquelle les différentes civilisations depuis celle des Phéniciens (?) jusqu'à celle des Arabes ont pu pénétrer dans le Djurdjura.

Parti de Chebel, j'arrivai enfin à l'Azerou n Eddelal en passant par Moqnéâa et Aourir. C'est au pied et à l'ouest de ce dernier village que se trouve le rocher portant la précieuse inscription qui me semble être la plus importante de toutes celles que nous connaissons jusqu'à ce jour.

Après avoir copié quelques phrases et fait prendre quelques vues par l'instituteur d'Ifir'a, je revins à Alger pour communiquer à M. Basset les renseignements recueillis sur cette ins-

cription qui, tracée sur la paroi d'une excavation, occupe une surface de plus de cinq mètres carrés.

II

Convaincu de l'importance d'une pareille découverte et de la nécessité d'aller relever le plus tôt possible cette inscription, M. René Basset me chargea de cette mission agréée par l'Académie d'Alger et subventionnée par le Gouvernement général[1].



Fig. 2. — Inscription d'Ifir'a, segment I.

Un congé de 8 jours (du 5 au 14 mai) m'ayant été accordé par M. le Recteur, le 6 au matin j'arrivai à Ifir'a où je descendis chez M. Morlot, directeur de l'école indigène.

L' « Ifri n Eddellal », comme l'appellent les indigènes, où se trouve l'inscription, est à une demi-heure de l'école et au nord-est du village d'Ifir'a. L'emplacement qu'il occupe et les envi-

1. Sous la proposition de M. le Directeur de l'École des Lettres, une indemnité me fut accordée par le Gouvernement général.

rons font partie des terrains du village Aourir situé au sommet de la crête d'où l'on domine Ifir'a et tout le territoire des Aïth R'oubri.

Les parages de l' « Ifri n Eddellal » sont très arides ; de tous les côtés, on ne voit que du rocher. Sur ce sol rocailleux et stérile croissent des touffes de ciste et de lentisque. A 200 mètres environ, au nord du rocher, au delà d'un champ nouvellement défriché, se trouve le chemin qui descend d'Aourir à Ifir'a. Sur la droite du chemin, au milieu d'une série de rochers émergeant de ci, de là, apparaissent quelques vieux oliviers ; en ce lieu appelé *Ikherban* (ruines), il y avait, paraît-il. un village dont il ne reste cependant aucune trace. Un peu plus haut, en remontant le chemin d'Aourir, on débouche sur un vaste plateau par un petit col que l'on désigne sous le nom de Thizi-Lbir (col du puits).

Un peu plus à droite, presque au-dessus de l'Azrou n Eddellal[1], se distingue toute une ligne continue de rochers dénudés qui remontent par degrés du N. O. au S. E. jusqu'au village d'Aourir installé sur la partie la plus élevée de la crête. Cette ligne de rochers qui domine Ifir'a et l'Azrou n Eddellal est désignée sous le nom de *Thifriouin*[2] ; sur le versant sud-ouest des Thifrouin, sont des champs où se remarquent quelques olivièrs et beaucoup de vieux frênes ; ce lieu porte le nom de Vicher (Vicheur=Bechar). Il doit aussi à l'existence de quelques sources qui existent en cet endroit le nom de « Ah'emmam ».

Parallèlement aux Thifriouin, une dernière ligne de rochers

1. Quoique les indigènes désignent ce rocher par Ifri n Eddellal, que les femmes et les enfants prononcent Ifri n Eddezaz (l=z), je n'hésite pas à remplacet le mot Ifri par Azrou, terme qui signifie rocher, pierre etc., tandis que le mor Ifri s'emploie pour désigner un précipice, une falaise, une coupure du rocher, une pente longue et raide couverte de rochers.

2. Le mot *Thifriouin*, que les habitants prononcent indifféremment *thifraouin*, *thifrouin*, est un plur. du fém. *thifrith* ; ce dernier nom est lui-même un diminutif formé de *ifri* signifiant précipice, falaise, crête formée par des rochers taillés à pic ; il existe en kabyle un autre terme à peu près semblable : c'est *Thafriouin*, *thifferaouin* qui signifie les petites ailes, les petites feuilles (de *iffer* ou *ifer*).

qui soutiennent le petit plateau de Vicher, formant au-dessus d'Ifir'a de très hautes falaises, s'abaisse insensiblement pour s'effacer complètement aussitôt après l'Azrou n'Eddellal. Étant données la déclivité du terrain et la nature du sol de cette partie du mamelon, on n'y voit que du rocher et quelques touffes de ciste. C'est seulement à quelques centaines de mètres plus bas que commencent à apparaître des terres cultivables ; les par-

Fig. 3. — Inscription d'Ifir'a, segment II.

celles défrichées aux alentours de l'Azrou sont tellement arides qu'elles ne produisent ni céréales ni arbres. Les champs nus que l'on aperçoit au-dessous de l'Azrou n Eddellal portent le nom de *Meroui*. Tous ces noms propres de lieux, sur le sens desquels nous reviendrons tout à l'heure, sont à retenir.

Les alentours d'Ifri n Eddelal étant ainsi déterminés, on remarque que le rocher est complètement isolé et qu'il occupe un point d'où l'on domine toute la Kabylie du nord. La vue s'étend non seulement sur toute la chaîne du Jurjura, décri-

vant un quart de cercle depuis le col de Chellata jusqu'au piton de Palestro (Pic Tigrimmou), mais, dans la direction de la vallée du côté de l'ouest, la ligne d'horizon se continue et se rattache aux crêtes des Mâthqa auxquelles, au delà de Tizi-Ouzou, viennent se souder celles des H'esnaoua. Après une

Fig. 4. — Inscription d'Ifir'a, segment III.

légère coupure due au Sebaou, s'élève le piton de Baloua qui permet à cette ligne de se redresser et de se rattacher par le rocher de Makouda à la crête régulière des Flissa et des Aïth Jennad'. Yâsekren, Abizar et Mira sont visibles et relativement peu éloignés.

Quant à la partie centrale de la Kabylie, les territoires des

tribus situées dans la vallée de l'Oued-Âissi nous sont cachés par les hautes crêtes des Aïth Irathen et des Aïth Yah'ia.

Devant nous, juste au delà de la vallée du Boubhir, sont, au premier plan du sud, d'abord les Illoulen et les Aïth Itsourar' aux profondes vallées couvertes de cultures jusqu'au col de Thirourd'a. Ce sont ensuite les dômes dénudés des Aïth Yah'ia, derrière lesquels lesquels se devine le centre de Michelet (Âin-Lh'ammam), chef-lieu de la commune mixte du Jurjura. Plus près, dominant le Boubhir et toute région du Haut-Sebaou, s'élève le piton de Koukou où s'était installé un chef kabyle qui lutta longtemps et avec succès contre les Turks. Ce poste n'est guère abordable par la vallée. Je doute que les Romains, qui se contentaient d'occuper les régions basses de la Kabylie, aient jamais séjourné d'une façon permanente sur ce point qui, par sa conformation et sa position géographique, leur aurait permis de pénétrer plus qu'ils ne l'ont fait dans le cœur de la Kabylie. C'est pourquoi je placerais le *Turaphilum*, centre d'opérations militaires des Romains, ailleurs qu'à Koukou.

Juste en face des Aïth R'oubri, on aperçoit dans toute leur étendue les territoires et les villages des Aïth Bouchaïb et des Aïth Khellili renommés, les premiers pour leurs beaux vergers d'oliviers et les seconds pour leurs poteries. Cette industrie, chez les Aïth Khellili, qui ne font que de la vaisselle de ménage, n'est cependant pas aussi perfectionnée que chez les Aïth Âïssi qui sont au delà des Aïth Irathen.

A la hauteur d'Azazga, la vallée qui s'ouvre du sud au nord se trouve fermée par les crêtes des Aïth Jennad'. Presque à angle droit le Boubhir, arrêté et changeant de nom, oblique vers la gauche en suivant une large vallée dans la direction de l'ouest vers Tizi-Ouzou. Quoique vues de profil, les terres touchant à la vallée, aussi bien celles des Aïth Fraousen que celles des Aïth Irathen b ouadda, se distinguent sans effort. Quant au massif des Aïth Ouagnoun qui semble occuper le milieu de la vallée, il se détache nettement de celui des Aïth Jennad' par

une large dépression qui part d'Yâsekren et s'étend jusqu'à Makouda, au bas duquel débouche le Sebaou en sortant des gorges profondes du Baloua.

Tel est donc le vaste horizon que la vue embrasse du rocher Ifri n Eddellal, qui nous apporte un nouveau et riche document sur la civilisation et l'histoire de la Berbérie.

Fig. 5. — Inscription d'Ifir'a, segment IV.

III

Aidé par M. Morlot et muni d'un appareil photographique, je fis prendre des vues d'ensemble du rocher et de ses alentours. Mais de grosses difficultés ne tardèrent pas à se présenter lorsqu'il fallut fixer et relever l'inscription au moyen de la photographie.

Les lettres, tracées avec une substance de couleur rougeâtre, se confondant avec la teinte grisâtre de la roche, n'impressionnent qu'imparfaitement les plaques. Après plusieurs essais

inutiles pour relever directement l'inscription, nous nous décidâmes, M. Morlot et moi, à procéder d'une autre manière.

Étant donnée la largeur de l'inscription (5m,50 sur 1m,50), que le champ visuel de notre appareil 9-12 ne peut embrasser d'un seul coup, nous faisons quatre visées successives et différentes pour prendre l'excavation contenant l'inscription. Développées, les plaques nous donnent des clichés où un certain nombre de lettres ont été reproduites. Quatre épreuves sur papier sont aussitôt tirées et fixées. Des points de repère arrêtés à l'avance étant nettement reproduits par la photographie (aspérités, crevasses, taches et caractères), nous remontons au rocher; sur chaque épreuve, et à la main, nous relevons aussi exactement que possible toute l'inscription sur les canevas (premières épreuves); d'après des points de repère, non seulement les lettres faiblement reproduites sont renforcées au crayon, mais toutes celles qui n'ont pas impressionné la plaque sont relevées très minutieusement avec leur forme et à la place qu'elles occupent sur le rocher.

J'ai même relevé, vers le milieu de l'inscription, certaines phrases d'une écriture assez fine qui, à distance et au premier coup d'œil, échappent aux yeux. Mais, regardées de près et après un examen attentif, elles paraissent assez visibles et sont par suite suffisamment lisibles.

Ce travail très délicat étant terminé, nous obtenons ainsi la reproduction exacte de l'inscription, avec cette seule différence que cette transcription nous donne un ensemble de lettres d'une netteté parfaite, ce qui n'existe pas toujours sur l'original. On remarquera, dans les différents placards, certains signes qui ne représentent aucune lettre, mais que j'ai cherché à reproduire tels que j'ai cru les voir.

Après avoir contrôlé sur place les quatre canevas servant de minutes, je fais photographier séparément en grandeur naturelle (9-12) les épreuves portant l'inscription tracée au crayon.

Tel est le moyen rapide et simple auquel j'ai été obligé d'avoir recours pour relever l'inscription. Quoique susceptible

d'erreurs de lecture, ce procédé m'a permis de maintenir, à l'inscription son cachet particulier, en conservant aux lettres la forme et la place qu'elles occupent sur le rocher. En examinant les différents placards, on remarquera qu'aux points d'intersection, les photographies se superposant, les mots extrêmes sont répétés sur chaque épreuve.

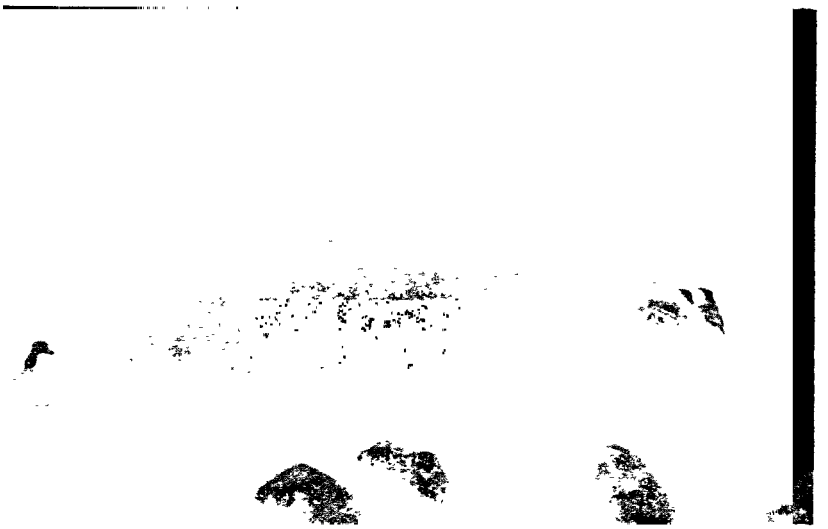


Fig. 6. — Aspect de la paroi portant l'inscription d'Ifir'a.

IV

L'Inscription d'Ifir'a aurait été un monument d'une grande importance pour la solution de l'épigraphie berbère si elle nous était parvenue dans sa forme primitive. Malheureusement la trop grande facilité d'accès sous le rocher, aussi bien pour les animaux que pour l'homme, l'orientation de l'ouverture de l'excavation (sud-ouest) ont, depuis des années, exposé et livré l'inscription à toutes sortes de dégradations. En hiver, par un temps de vent et de pluie, une bonne partie des parois portant les caractères est balayée, le suintement des eaux déposant

de ci, de là, une légère couche de calcaire sur des lettres à jamais détruites; le frottement de vêtements mouillés contre les parois, l'excavation fournissant un excellent abri aux bergers pendant l'hiver, suffit pour détériorer des caractères tracés à l'ocre. Ajoutons que l'inscription, qui est fort endommagée par les intempéries, n'a été guère épargnée par la malveillance ou simplement par les actes irréfléchis de l'homme. C'est ainsi qu'à deux mètres environ de hauteur, on remarque sur les parois des éclats de roches provoqués, semble-t-il, par le choc d'une balle. Le rocher a dû servir de cible pour essayer une arme à feu. D'autre part, l'esprit naïf des habitants a éveillé en eux la légende des trésors enfouis sous le rocher. La venue de quelques Européens, administrateurs et agent-voyer, à Ifir'a pour voir l'inscription a suffi pour attirer leur attention et pour les affermir dans leurs superstitions et leurs préjugés. Depuis ma visite de Pâques, dont la nouvelle s'est répandue aussi vite qu'une traînée de poudre, j'ai remarqué à mon retour que des gamins, bergers ou autres, avaient cherché à détruire quelques lettres situées sur la partie ouest de l'inscription. Mais ils ne tardèrent pas, fort heureusement, à abandonner leur œuvre de destruction grâce à la dureté de la roche et à la parfaite adhérence de la matière employée dans le tracé des caractères.

Toutes ces dégradations que l'inscription a subies depuis des années nous privent de plus du tiers de son contenu. Toutes les parties vides de la paroi de l'excavation ont dû être couvertes de caractères; des traces de lettres se voient d'ailleurs de ci de là; le centre vers lequel convergent toutes les parties de l'inscription se trouve être le plus endommagé. Sur une surface de plus de cinq mètres carrés, il ne devait guère rester d'espace pour un mot. C'est ce qui explique l'obligation dans laquelle se sont trouvés les derniers arrivés de tracer leurs épigraphes sur des aspérités du rocher placées à $1^{m},50$ de la partie principale de l'inscription. Ces mots isolés, éloignés du cadre principal, se remarquent particulièrement du côté de l'est, c'est-à-dire sur la droite.

Le dessin qui occupe le milieu et le bas du cadre est très vague. Il semble que par cette espèce de croix, dont la barre verticale se bifurque en sa partie inférieure à droite et à gauche, on ait cherché à dessiner un homme dont la tête se confond avec le cadre qui entoure le haut du buste (?) L'inscription, quoique satisfaisante dans son ensemble, présente dans le détail un état défectueux ; la lecture en sera assez pénible, car la plupart non seulement des phrases, mais des mots ne sont conservés qu'à moitié et la suite n'est malheureusement guère visible ; seules des taches rougeâtres indiquent qu'il y avait là des lettres.

V

En examinant la forme de certaines lettres (ⵅ ⵡ ⵜ), on reconnaît que le tracé, d'une façon générale, s'est fait de bas en haut. A ce sujet, il ne peut y avoir de doute que pour quelques mots occupant le milieu et la partie supérieure du cadre où se remarquent des phrases tracées horizontalement.

Ce qui frappe au premier coup d'œil dans l'inscription d'Ifir'a, c'est l'identité de la forme de certains caractères avec celle des Tifinar', outre l'abondance des barres parallèles, verticales et horizontales ; la lettre ⵗ (غ ou ق) s'y rencontre plusieurs fois et parfois dans une phrase renfermant même les trois barres parallèles. La voyelle ·, la tar'rit des Touareg, y est également mentionnée. Ex. : · ⵣ ⵙ ⵍⵍⵍ (voir phot. n° 2 et croquis).

Mais la lettre la plus singulière et que M. J. Halévy ne signale nulle part dans son étude sur l'épigraphie berbère[1], c'est le signe formé de deux demi-cercles fermés et coupés au milieu par deux barres ⵐ ⵒ ;

Exemple : ⵙ ≡ ⵑ ⵐ ⵒ (voir à droite et à hauteur du dessin). Il y a là une lettre (redoublée) qui n'existe ni en touareg (tifinar') ni dans aucun texte connu.

Il est généralement admis que dans les textes libyques, le

1. *Journal asiatique*, 7e série, t. III, page 73.

cercle muni d'un point au centre est un signe qui représente le b (⊙ ⊡ ⍋).

Cette forme de lettre étant très abondante dans notre inscription, qu'est donc cet autre signe ⊞, ⍝ que M. Halévy ne donne non plus ni dans son alphabet ni dans aucune des inscriptions étudiées ?

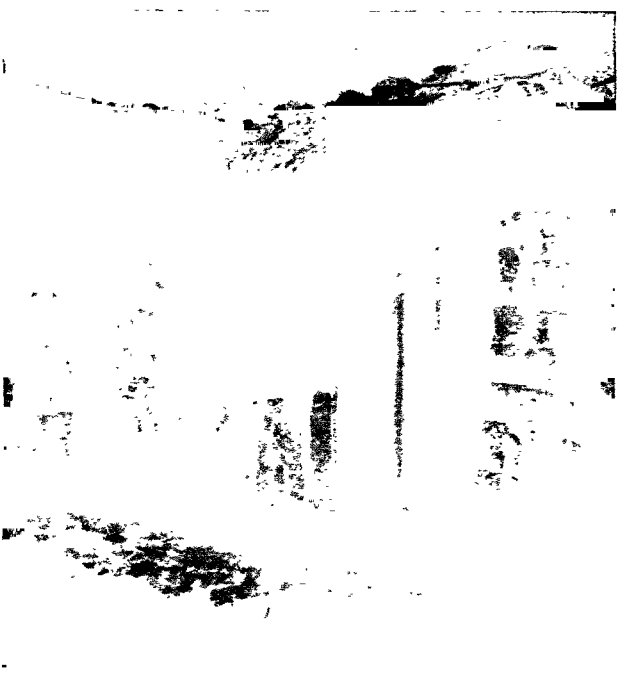


Fig. 7. — Porte où a été placée la stèle (l'enfant indique le battant qui était posé sur la dalle).

La même question se pose également pour le ⊙ et le ⍉ ⍉; si ce dernier caractère représente le s (ch), quelle lettre peut rendre le précédent ? Outre cette incertitude relative à la valeur qu'il convient d'attribuer à chaque signe de l'alphabet libyque, il me paraît inadmissible qu'une même personne ait cherché à représenter le même son par des caractères différents. Or, des phrases situées sur la partie gauche de l'inscription pré-

sentent cette anomalie. La conclusion est que les deux signes ⊙ et ⊡ doivent avoir, sans aucun doute, des valeurs différentes et, dans cette hypothèse, quels sons représenteraient le ⊡ et le ⊡, le ⵖ et le ⊙ ? Remarquons, en passant, que les difficultés d'exécution pour le graveur, obligé de creuser ses lettres sur le roc, n'existent pas ici : l'emploi de la substance rouge rend plus aisément le ⊙ et le ⊡ que le ⵄ et le ⵉ. Il doit y avoir



Fig. 8. — La stèle, avec trace circulaire du gond de battant posé sur la dalle.

des différences de sons représentées par les signes ⊙ et ⊕ comme pour le ⵖ et le ⵗ qui me paraissent, toujours pour la même raison, être des lettres distinctes, alors que M. J. Halévy leur attribue la même valeur (ⵅ = ⵇ = ⵖ = s).

Des deux lettres suivantes ⵟ et '|', conservées dans les Tifinar', la première est donnée dans les photographies n° 2 et n° 4. Dans cette dernière la forme de cette lettre un peu douteuse (ou ⵟ ?) se trouve en haut et au milieu dans le mot ⵎ ⵔ ⵜ (ou ⵣ ⵔ + + ?); quant au '|' (||), c'est une lettre qui se répète assez souvent et qui peut facilement se confondre avec le III.

Les quatre barres horizontales ou verticales se rencontrent assez fréquemment. Pour finir enfin avec l'aspect qu'ont les lettres de l'inscription d'Ifir'a, je dois signaler, outre les signes

ⵣ, L, H, cette espèce de Z français qui se présente sous différentes formes : Z = ⵣ = И = И; il faut également citer cet autre signe qui du ⵟ renversé et couché devient : Ɛ = ⵏ = ⵔ = ⵔ = ⵔ (ⵉ W M); dans une phrase isolée, à environ un mètre à droite du cadre principal, je remarque pour la première fois une lettre ayant la forme d'un V couché sur la gauche. Voici la phrase reproduite de haut en bas — — = D(?) > ⵊ > E

Dans son ensemble, l'inscription présente des lettres, des mots et des phrases même qui sont de grandeur variable; exécutées par des mains différentes, les lettres n'ont pas la même forme; selon l'habileté des artistes, les unes sont finement tracées, alors que d'autres, sans proportions, sont lourdes et grossières. Malgré cela, j'estime que, si l'inscription n'avait pas eu à souffrir des intempéries et de la main de l'homme, elle aurait été une des plus complètes, étant donnée la netteté avec laquelle elle avait été exécutée. Aussi ce qui en reste est remarquablement lisible, à part les quelques lettres qui se trouvent cachées par des lichens ou des dépôts de calcaire.

En ce qui touche le reste de l'inscription, il serait à désirer que le service des monuments historiques ou le Gouvernement général en prît possession et fît, le plus tôt possible, le nécessaire pour fermer, au moyen d'une clôture, l'entrée de l'excavation [1].

VI

M. J. Halévy, dans l'introduction de *Essai d'épigraphie libyque*, s'exprime ainsi sur le genre d'inscriptions connues jusqu'alors (1874) [2] : « Les textes libyques appartiennent *tous* à la catégorie des inscriptions funéraires. On est tenté de sup-

1. M. le Directeur de l'École des Lettres, qui vient de rentrer de Kabylie où il est allé voir l'inscription d'Ifir'a, m'assure que l'administrateur a fait faire une haie fermant l'entrée de l'excavation. Je remercie très sincèrement M. Granger d'avoir si promptement tenu compte de ma petite requête. Cette clôture faite en branchages d'olivier et de chêne devrait, pour être plus durable, être remplacée par une grille en fer ou par une muraille en pierres sèches.

2. Voir *Journal asiatique*, 7e série, t. III, page 75.

poser que les anciens Libyens employaient leur écriture nationale pour ce genre de documents seul, tandis que pour les inscriptions votives et autres ils faisaient usage du caractère néo-punique ».

Quoique je ne m'estime pas compétent pour discuter le genre de caractères employés dans l'inscription d'Ifir'a, je dois cependant faire remarquer que celle-ci ne me paraît pas devoir être rangée dans la catégorie des inscriptions *funéraires*, et cela pour deux raisons :

1° La quantité considérable de mots contenue dans l'inscription lui donne un tout autre aspect que celui d'une simple épitaphe; 2° Ni le rocher, ni le restant de la grotte au fond de laquelle se trouve l'inscription ne rappellent, par un indice quelconque, que ce lieu ait servi de demeure sépulcrale aux parents et aux amis de ceux qui ont tracé ces lettres.

A mon pemier voyage à Ifir'a, j'ai ramassé, en examinant le sol au pied même du rocher sous la voûte de l'excavation, des scories dont la présence n'a pas manqué de me surprendre.

J'interrogeai les gens qui étaient avec moi et l'un d'eux m'apprit que parmi les Européens qui sont venus visiter l'« Ifri n Eddellal », un agent voyer de la commune (qu'ils appellent ingénieur) avait fait creuser, au pied du rocher, un trou d'une certaine profondeur et que, du fond de ce trou, il n'avait rien pu retirer que des scories. La présence des scories à fleur de terre, ramassées sur le bord même de ce petit puits actuellement presque comblé, s'explique et nous amène du même coup à l'hypothèse suivante. A une époque indéterminée, sous l'Azrou n Eddellal [1], devait se trouver une vaste et profonde grotte où les premiers habitants de la région avaient installé, pour travailler des métaux, des ateliers. Ces forges n'étaient pas

1. La linguistique, qui rend de grands services dans les recherches de ce genre, semble confirmer amplement notre hypothèse. Or, nous avons fait remarquer précédemment la différence qui existe entre *azrou* et *ifri*. Ce dernier terme entrant dans le nom donné au rocher, il s'ensuit que primitivement cet accident de terrain (caverne, grotte) devait exister en ce lieu.

isolées, perdues au milieu de la forêt, ce qui serait peu logique, mais à proximité de centres importants et peuplés. Or, j'ai fait remarquer précédemment, dans la description des environs de l'Ifri n Eddellal, qu'un lieu situé au nord et à proximité du rocher porte actuellement le nom de *Ikherban*, ce qui signifie ruines, débris d'habitations disparues. Si nous poussons un peu plus loin dans la même direction, à quelques centaines de mètres au nord-ouest d'Ikherban, nous trouvons sur un plateau d'autres ruines plus importantes, que l'on appelle « Ikherban b ouarrouien. » Entre ces deux points, non loin de Thizi-Lbir, est un vaste et ancien cimetière complètement abandonné de nos jours. A quelques vingtaines de mètres plus bas s'élève un petit monticule couronné de chênes-liège séculaires, à l'ombre desquels repose Sidi Zid', un des saints vénérés d'Ifir'a, que les habitants considèrent comme étant un des compagnons du Prophète.

La forme de sa tombe, que l'on m'a signalée comme une curiosité, représente extérieurement un immense ovale de près de trois mètres de long sur deux de large, marqué par des dalles plantées verticalement. Les *chouahed* (témoins, pierres tombales), qui ne sont pas plus élevés que les autres pierres, ne portent aucun signe particulier. En somme, cette tombe n'a attiré l'attention des habitants que par son étendue et sa forme [1].

De tout ce qui précède, il résulte que les parages de l'Azrou n Eddellal ont été occupés et habités depuis les temps les plus reculés. Quant à la grotte, il est probable qu'à la suite d'un phénomène géologique elle a subi une transformation.

Les deux parois latérales s'étant affaissées avec la voûte, il ne reste actuellement que le fond représenté par une petite excavation qui forme un abri peu étendu et peu propre à garantir du vent, de la pluie et du soleil. Un coup d'œil, jeté sur l'une des

1. Cette tombe m'a été montrée pour me faire remarquer que l'espèce humaine était autrement constituée à l'époque de Sidi Zid où il n'y avait que des géants.

photographies représentant le rocher, donne le sentiment de cet éboulement du sol amassé malgré la déclivité du terrain, devant l'excavation.

L'hypothèse d'un affaissement étant admise, il est possible dès lors de concevoir l'existence d'une vaste grotte formant un excellent abri où des forgerons se seraient installés pour exercer leur industrie. Ces artisans devaient travailler non seulement le fer, mais aussi d'autres métaux plus précieux; en un mot, il y avait à l'Ifri n Eddellal des ateliers de forge et de bijouterie. Cette dernière idée m'a été suggérée par la découverte d'un petit creuset, trouvaille faite au milieu du champ appelé *Meroui* et situé à une soixantaine de mètres du rocher qui le domine.

La présence de scories sous l'Azrou n Eddellal et la trouvaille d'un creuset ramassé à quelques mètres de là, doivent, me semble-t-il, suffire pour justifier et confirmer mon hypothèse sur l'étendue et la destination de la grotte.

Déblayer l'emplacement de la grotte en dégageant le devant de l'excavation me paraît être une opération des plus importantes à tenter, car, à la suite de ces fouilles, on pourrait sans doute faire de nouvelles découvertes, sinon d'inscriptions, du moins d'outils ou d'autres vestiges des ateliers installés en cet endroit. Ces recherches pourraient peut-être aider à déterminer l'époque et le but de l'inscription.

Comme celle de Tougga, l'inscription d'Ifri n Eddellal pourrait ne contenir que des noms d'artisans ou de familles fameuses. Les stèles d'Abizar et de Souamâ n'ont été faites que pour conserver le souvenir de certains guerriers.

Au sujet du nom ⊔ O I gravé sur la stèle de Souamâ et que M. Masqueray a lu *daren* ou *diren*, je me permets de faire remarquer en passant que ce nom propre n'a rien de commun avec le *Dren* marocain (Atlas), pas plus qu'avec le mot *adrar* des Kabyles, qui signifie « montagne » et non « roche ».

Des renseignements puisés à bonne source m'ont fait connaître qu'une vieille famille de Souamâ porte encore le nom d' « Aïth

Ider ». En éliminant le mot Aïth, qui indique la descendance, la filiation, il nous reste le terme générique Ider. De ce nom employé pour désigner tous les descendants, on a formé le pluriel en ajoutant *n* à Ider. Il s'en suit que la lecture du mot ⵍⵔⵔ de la stèle de Souamâ doit être, à mon avis, rectifiée en Idren ou Idaren. D'ailleurs, des formations de pluriel dans le même genre sont d'un emploi très fréquent en Kabyle.

Ex. : *T'achi*, plur. *It'achiouen*.
Aouanech, plur. *Iouanchen*.
Ajennad', plur. *Ijennad'en*
Arath, plur. *Irathen*, etc.

En Kabylie, comme dans tous les pays de montagnes, les noms de vieilles familles se conservent et se transmettent de génération en génération. A cet effet, pensant que quelques noms propres berbers recueillis sur place pourront peut-être se retrouver dans l'inscription, j'attire particulièrement l'attention sur les noms suivants désignant :

1° Des Kharoubas ou familles d'Ifir'a.	**2° Des endroits des environs d'Ifir'a.**
Ath Baâi [1].	Afthis.
Ath Btiti (Vthithi).	Agoulmim.
Ath Khemchan	Azrif ifekhsan.
Ath Lakhousth.	Beq'nenou.
Ath Maz'ith.	Boudjemares.
Ath Nouraouth.	Challam (Chalam).
Ath Ouberkan.	Gala (Thala).
Ath Ouzgan.	Icharaouen.
Ath Oujennad'.	Ifeloui.
Ath Qichchi	Ifournan.
Ath Teh'amith.	Iged'man.

1. Les noms renfermant les sons ⵄ = â et ⵃ = h' sont généralement d'origine arabe, ces deux sons etant primitivement inconnus des Berbers. Les noms comme T'achi, Qichchi nous font penser aux noms employés chez les Touareg : T'acha, R'ichcha etc.

Ath Zrirou.
Ibah'ladhen.
Ibarachen.
Iboud'ah'en.
Ibouh'ien (vil. d'Aourir).
Ichâouthen (id.).
Ichertouken (id.).
Ifnichen.
Igoujdhal.
Ih'ifien.
Ih'rach.
Ijraren.
Ikhmam.
Ikounaien.
It'achiouen.
Iznakhen.
Igithen.
Imjadh.
Imr'adhen.
Inouga.
Iqchach.
Ir'il m Bouh'lou.
Ir'il Oufani.
Ir'ran (stèle).
Kerbidh.
Meroui (creuset).
Mgoud'a.
Mner'z'az'.
Ouchouidh.
Roui[1].
Thafourka.
Thagoudhechth.
Thasga.
Thibijouin.
Thiferskelt.
Thimgirnith, etc.

VI

Durant mon court séjour à Ifir'a, j'ai recherché vainement si, dans les légendes ou les traditions du pays il n'y aurait pas quelques souvenirs concernant l'inscription.

Malgré mes efforts, je n'ai pu obtenir des habitants aucun renseignement précis se rapportant soit à l'inscription de l'Azrou n Eddellal, connue d'eux depuis longtemps, soit à l'existence d'un autre écrit ou dessin qu'ils auraient remarqué ailleurs.

N'ayant rien pu obtenir par voie d'informations, j'ai consacré plusieurs heures à l'exploration et à l'examen des nombreux rochers et falaises des environs. J'ai même poussé mes investi-

1. On sait que les noms de lieux peuvent être des noms de personnes; en conséquence je crois retrouver ici le mot ⵔⵡⵉ de la stèle d'Ab zar et qu'il faut lire et prononcer روى *Roui* et non *Racai*, (cf. *Meroui*).

gations jusqu'au village d'Aourir, qui passe pour être le plus ancien dans la région d'Ifir'a. De la conversation que j'ai eue avec les personnes les plus âgées du village, j'ai retenu la légende suivante :

« A une époque très éloignée, alors que tout le territoire des Aïth R'oubri n'était qu'une vaste forêt, un certain personnage originaire de Tunisie (un *Atoumsi*) était venu s'installer à Aourir. Riche et puissant, il était le maître absolu dans cette région où nul étranger n'osait pénétrer. A travers la forêt, il n'y avait qu'un seul chemin qui reliait Aourir à la vallée en suivant la crête qui descend en pente douce vers la rivière. C'était par ce chemin, dont les traces sont encore visibles à Thifrouin [1], que les nombreux troupeaux du Tunisien descendaient pour aller librement paître dans la vallée dominée dans toute sa largeur par l'Aourir.

« Bien plus tard, quand le village d'Ifir'a fut créé et que tous les environs de l' « Azrou n Eddellal étaient encore couverts de bois, il arrivait fréquemment que tous ceux qui passaient à proximité étaient pourchassés par une *tseriel* (ogresse). C'est, d'après les dires des anciens, cette tseriel qui logeait précisément dans la grotte et qui, n'ayant personne à tatouer, exerçait son art en traçant sur le rocher toutes sortes de dessins dont les traces sont conservées jusqu'à nos jours. « Pour nous, m'ont-ils déclaré, ces tatouages ne peuvent avoir le moindre sens. » Cependant, si certains, et ce sont les plus nombreux, attribuent l'origine de l'inscription aux dessins tracéspar l'ogresse, d'autres pensent au contraire que les signes de l'Ifri n Eddellal représentent une écriture qui ne pourrait être déchiffrée que par ceux-là même qui l'avaient tracée. Venant de pays éloignés avec des richesses considérables, ces étrangers ont inscrit en caractères énigmatiques l'indication de leurs trésors enfouis et cachés sous

1. Ce chemin que j'ai suivi en descendant d'Aourir jusqu'à Vicher est, comme les voies romaines, quoique sur un sol rocheux et très montant, pavé en plus d'un endroit. Il devait aboutir à Thala Gala en passant par Thizi-Lbir et Alma Bouarrouien, pour descendre directement de là jusqu'à la rivière.

le rocher. Pour entrer en possession des richesses qui s'y trouvent, il faudrait non seulement lire et comprendre ce qui est écrit sur la paroi du rocher, mais aussi être bon magicien pour dompter les génies gardiens du trésor. »

DÉCOUVERTE D'UN FRAGMENT DE STÈLE A THALA-GALA.

Mes présomptions sur l'existence d'autres vestiges à Ifir'a se confirment par une heureuse découverte faite à Thala-Gala, petit hameau situé à un millier de mètres au nord du village Ifir'a.

Cette trouvaille a été provoquée par les nombreuses questions que je ne cessais d'adresser aux habitants. Mon séjour à Ifir'a, mes courses sur tous les rochers des alentours, mes demandes réitérées sur l'existence probable d'autres inscriptions ou de dessins quelconques sur d'autres rochers, ont fini par attirer et fixer même l'attention des habitants, qui, dans leurs conversations à la djemâa, ne parlaient que de mon insistance à vouloir découvrir autre chose que ce qu'ils m'avaient montré à l'Ifri n Eddellal.

C'est à la suite de l'une de ces conversations que le nommé T'achi, un ancien amin, qui m'avait déjà rendu bien des services en me guidant dans les alentours d'Ifir'a, réussit à délier les langues. Un vieux Hadj lui déclara que la famille des Aïth Sâd'i, à Thala-Gala, avait employé une dalle portant un dessin et placée à l'entrée de la porte. Connaissant la sincérité de la personne de qui provenait ce renseignement, T'achi s'empressa de me faire part de ce qu'il venait d'apprendre. Comme il faisait nuit, je lui donnai rendez-vous pour le lendemain pour aller vérifier les dires du vieillard. Ma soirée ne se passa pas sans inquiétudes ; sans parler des doutes qui se présentaient à mon esprit sur la valeur réelle de cette pierre, ce vieillard n'allait-il pas, pour une raison ou pour une autre, se rétracter et nier ce qu'il avait avancé? Les Aïth Sâd'i eux-mêmes se prêteraient-ils à mes recherches?...

Le lendemain, à cinq heures, j'étais debout et T'achi ne tarda pas à venir me retrouver. Quand je lui eus fait part de mes inquiétudes, il m'assura que les Aïth Sâd'i, qui sont alliés et amis des It'achiouen, n'opposeraient aucun obstacle à mes recherches. Quant au vieillard que je fis demander pour nous servir de guide pour retrouver et préciser l'emplacement de la dalle, il me fit dire, ainsi que je le prévoyais, qu'il était absent.

Nous nous passâmes de lui et nous allâmes, T'achi et moi, à Thala-Gala, chez les Aïth Sâd'i, où nous reçûmes un accueil assez cordial. Mon compagnon exposa d'abord en quelques mots le sujet de notre visite, puis je fis la déclaration suivante au chef de la famille qui heureusement se trouvait là : « On m'a assuré qu'une pierre écrite se trouve parmi les matériaux employés dans une de vos vieilles constructions ; mon vif désir est de voir ce que peut contenir cette pierre. Indiquez-la moi, je vous paierai les dégâts ».

Après quelques vagues hésitations du propriétaire, celui-ci nous désigna une porte donnant dans la cour d'une habitation abandonnée et dit, en repoussant l'un des battants : « Je ne me rappelle pas avoir vu de pierre écrite, à moins que ce ne soit une des dalles placées ici à l'entrée de la porte ». En disant cela, il demanda à sa femme de nettoyer un peu les pierres de l'entrée. Aussitôt que la dalle, sur laquelle était posé le gond du battant gauche de la porte, fut débarrassée de la petite couche de fumier et de terre qui la recouvrait, des lignes en creux se dessinèrent et d'un coup d'œil je pus nettement distinguer, se détachant en relief, les pieds d'un animal. N'ayant plus de doute sur l'authenticité et la valeur de la pierre trouvée, je la fis aussitôt déterrer et envoyer à l'école.

Sur une des faces de la pierre, les traits d'un cavalier à cheval sur sa bête sont très nets. Quoique le buste entier du cavalier avec le poitrail et la tête du cheval manquent, on peut présumer que, dans son ensemble, le dessin représente un guerrier dans le genre de celui que figure la stèle d'Abizar. Toutefois les pieds de devant de l'animal étant relevés et allongés vers

l'avant, cette attitude est celle d'un cheval qui galope ou qui va sauter un obstacle.

Cette image me paraît avoir quelque rapport avec le nom d'un rocher appelé « Saut du cheval » (*Thajellibth Ouâd'iou*). J'ai signalé plus haut les ruines de villages abandonnés du plateau de l'Alma b Ouarrouien. Par suite d'éboulements ou d'affaissements du sol, la partie occidentale du plateau se termine du côté de Thala-Gala, soit par des falaises abruptes, soit par des amas considérables de gros rochers écroulés d'en haut. Entre le bas de ces rochers et le hameau de Thala-Gala s'élève un petit piton, au sommet duquel se trouve l'habitation des Aïth-Sâd'i. En arrière du monticule occupé par les Aïth Sâd'i, à deux cents mètres environ vers le Nord-Est, sur le versant de l'Ir'zer Imerdan, se trouve le rocher désigné sous le nom de *Thajell bth Ouâd'iou*. La légende dit qu'à une époque très lointaine, en cet endroit, un cavalier eut une fin tragique dans les circonstances suivantes. Harcelé par les ennemis qui le serraient de près, aussi bien sur l'arrière que sur l'avant, le cavalier, se voyant sur le point d'être pris et ne voulant pas tomber vivant entre leurs mains, n'hésita pas à lancer sa monture par-dessus le rocher pour aller ensuite s'abîmer, lui et son cheval, au fond du ravin d'Imerdan.

Cette légende, dont le thème a beaucoup de rapport avec le sujet de la stèle, semble n'être qu'une simple interprétation du dessin qui devait se trouver à proximité du rocher du « Saut de cheval ». L'image a donc servi à créer la légende et à donner un nom au rocher près duquel elle avait été remarquée. D'ailleurs, la composition du nom *Thajellibth Ouâd'iou*, formé de deux termes arabes, indique suffisamment l'époque à laquelle se placent la création de la légende et la dénomination du rocher. Toutefois, il est permis de tirer de ce qui précède les conclusions suivantes : 1° D'une part, la connaissance certaine du dessin entier par ceux qui l'ont commenté et qui ont répandu ensuite la légende du cavalier sautant par-dessus le rocher situé à proximité de la stèle ;

2° D'autre part, il résulte que le reste de la roche portant la partie principale du dessin (peut-être avec des inscriptions en plus) doit être cherché entre le rocher du « Saut de cheval » et le petit col d'Ir'ran, à l'ouest duquel se trouvent les habitations des Aïth Sâd'i.

Le fragment de stèle que j'ai découvert et déposé au musée d'Alger, a été ramassé par les Aïth Sâd'i à Ir'ran même. D'après ce qui m'a été dit, cette dalle, trouvée sur le talus d'un chemin, aurait été déterrée et mise là par les terrassiers qui, il y a une vingtaine d'années, ont été employés à faire cette piste pompeusement intitulée « chemin vicinal de Souamâ à Yâkouren ». Si cette supposition est vraie, il y a lieu de croire que le restant de la stèle est peut-être encore dans le chemin, dans le sol ; ou bien, si ce dernier fragment était assez maniable, il a dû être déposé sur le talus opposé, d'où, étant donnée la déclivité du terrain, il a pu rouler et aller s'abîmer au fond du torrent d'Imerdan.

Dans tous les cas, même en n'ajoutant qu'une confiance limitée aux dires des Aïth Sâd'i qui m'ont montré l'endroit où la dalle a été ramassée, j'estime que de nouvelles recherches, dans le dessein de découvrir ce fragment, devraient être tentées à Thala-Gala et particulièrement au lieu situé entre le rocher « Saut de cheval » et le col d'Ir'ran.

Je ne souhaite qu'une chose, c'est que ces quelques indications puissent être utilisées par quelque chercheur plus expérimenté et plus compétent que moi en matière archéologique.

Conclusion.

On peut conclure de ce qui précède que la région des Beni-R'oubri, non loin de la mer, doit renfermer d'autres richesses archéologiques. Il semble, en effet, peu vraisemblable que les gens à qui l'on doit l'inscription d'Ifir'a, les stèles d'Abizar et de Souamâ, aient laissé des traces d'une civilisation purement berbère dans le Jurjura. Quant à savoir si cette civilisation a

eu ses effets également répandus dans toute la Kabylie, jusqu'à preuve du contraire, je tiens pour la négative; les flancs du massif central et ses ramifications ne nous ayant encore rien révélé sur le passé, il semble que cette région, probablement par sa conformation géographique, a été moins favorisée que celles du nord et de l'est.

Malgré les restrictions émises précédemment en ce qui concerne le centre de la Kabylie, je suis porté à croire que certaines industries encore florissantes dans le Jurjura sont des vestiges attestant l'existence et l'influence de cette civilisation ancienne. L'art de travailler les métaux chez les Aïth Yenni et les Aïth Fraousen, la céramique chez les Aïth Khellili et les Aïth Aïssi, le travail du bois au tour chez les Aïth b Oudrar et les Aïth b Ouasif, etc., sont autant d'industries qui datent peut-être des temps les plus reculés.

Si l'on admettait que les ateliers de forge installés dans la grotte d'Ifir'a sont de la même époque que l'inscription, ce qui est douteux — car celles-ci pourraient être aussi bien tracées en l'honneur d'une ou plusieurs divinités, peut-être celle de la Grotte — il faudrait supposer qu'à une époque ancienne, les forges d'Ifir'a avaient pour clients les Aïth Irathen, les Aïth Mengellath et les Aïth Yenni, tribus qui passent pour être les plus anciennes et dont les trois ancêtres, Rath (airath), Yenni et Mengellath sont indiqués par les traditions comme trois frères, les premiers venus en Kabylie.

Je m'empresse d'ajouter que tout ce qui précède, tant sur les origines des auteurs de l'inscription et de la stèle que sur l'importance du centre métallurgique d'Ifir'a, n'étant pas fondé sur des données scientifiques ou historiques précises, n'est présenté ici que sous les plus grandes réserves. Ce sont de simples déductions tirées d'une série de faits qui méritent d'être examinés et contrôlés de plus près. Aux érudits le soin de conclure sur la valeur des nouveaux documents qui viennent s'ajouter aux quelques matériaux que l'on possède sur l'épigraphie libyque.

Alger, le 1er juin 1909. BOULIFA.

VARIÉTÉS

Léonard ou Lucas?

HISTOIRE D'UN BUSTE ACQUIS PAR LE MUSÉE DE BERLIN.

Quisque suas patimur... tiaras. La « tiare » de Berlin est un buste de jeune femme, acheté par M. Bode, chez M. Murray Marks, à Londres, au prix de 200.000 francs, présenté au monde comme un chef-d'œuvre de Léonard — avec l'approbation de M. Müller Walde[1] — et qui s'est révélé comme le produit d'un sculpteur anglais nommé Richard Cockle Lucas, qui l'exécuta sur commande en 1846, d'après un tableau connu de l'école de Léonard.

Cette affaire a passionné les amateurs des deux mondes; elle a fait rire la « galerie », qui aime assister aux déconvenues des « connaisseurs », comme à la bastonade infligée au Commissaire par Polichinelle. La presse anglo-américaine et allemande a mis le buste en cire à l'ordre du jour; chez nous, il n'a paru que des articles assez brefs, généralement exacts, mais insuffisamment documentés. Ayant autrefois raconté ici, par le menu, l'histoire de la tiare de Saïtapharnès[2], je crois devoir publier un exposé de l'affaire « Léonard ou Lucas », avec des références aux publications quotidiennes et quelques illustrations indispensables. Il y a là matière à réflexion pour les archéologues de tout pays et de tout bord — peut-être aussi une contribution modeste à la psychologie de l'obstination.

Le 2 octobre 1909, le *Times* annonçait au public anglais que M. Bode, directeur-général des Musées impériaux, au cours d'une récente visite à Londres, avait acquis un objet magnifique, attribué à Léonard de Vinci lui-même. « C'est le buste en cire, de grandeur naturelle, d'une femme nue, rappelant plusieurs tableaux connus de l'école de Léonard que l'on donne parfois à son élève favori Salaïno. Les sculptures en cire de cette époque sont extrêmement rares; on peut cependant citer le fameux buste de Lille, apporté d'Italie par Wicar[3]. Le buste de Berlin, bien que n'ayant pas le charme de celui de Lille,

1. *Frankfurter Zeitung*, 24 oct. 1909.
2. *Revue archéol.*, 1903, II, p. 104-112.
3 Cette tête a été attribuée à Raphael, à Verrocchio, à Léonard (par Alex. Dumas, Arsène Houssaye, Bereuson); elle a été parfois considérée comme antique et, plus

est une très belle chose, qui date incontestablement des environs de 1500. La tête est parfaitement conservée, mais le reste a beaucoup souffert. L'histoire récente de ce buste est humiliante pour les connaisseurs anglais. Il arriva de Southampton à Londres, voici un ou deux ans, à la suite d'une vente où il fut payé un prix minime... Les conservateurs de nos Musées auraient pu l'ac-



Fig. 1. — Le buste de cire au Musée de Berlin.

quérir ; mais ils ne firent rien et c'est M. Bode qui l'a emporté à Berlin. Ce buste sera bientôt discuté et reproduit à l'envie par toutes les Revues d'art ».

Le rédacteur artistique du *Times* ne se doutait point qu'il dit si vrai !

Des photographies du buste parurent dans l'*Illustrated London News* du

récemment, comme un pastiche de la fin du XVIIIe siècle. Il est à remarquer que M. Bode n'en dit rien dans son ouvrage sur la sculpture florentine de la Renaissance ; elle a disparu aussi des *Florentine Painters* de M. Berenson, à partir de la seconde édition. M. P. Bourget l'a publiée à nouveau, avec une admirable planche, dans le numéro de Noël de l'*Illustration* (1909).

16 octobre[1]. Cette dernière reproduction tomba sous les yeux d'un commissaire-priseur de Southampton, Charles F. Cooksey, qui mit le feu aux poudres — très courtoisement, d'ailleurs — par une lettre que publia le *Times* du 23 octobre. En voici le résumé.

*
* *

Vers 1846 habitait à Londres, 40, Nottingham Place, un sculpteur nommé Richard Cockle Lucas, né à Salisbury en 1800, mort en 1883. Lord Palmerston, qui lui voulait du bien, le fit gratifier d'une pension du gouvernement. Plusieurs sculptures en ivoire de sa main sont au musée de South Kensington ; des statues du Dr Watts et du Dr Johnson, œuvres de Lucas, s'élèvent à Southampton et à Lichfield.

Lucas fut en relations avec un marchand d'œuvres d'art, Buchanan, lequel lui apporta un jour une peinture attribuée à Léonard, une jeune femme en buste couronnée de fleurs (fig. 4). Ce tableau fut copié par Albert Durer Lucas, fils et collaborateur du sculpteur, alors âgé de 18 ans (fig. 3). Albert Durer, âgé aujourd'hui de 81 ans, vit et travaille encore à Southampton. Buchanan pria Lucas de reproduire la figure *crue* de Léonard, sous l'aspect d'un buste en cire. Lucas accepta la commande, mais, par un motif inconnu, Buchanan refusa d'en prendre livraison[2] ; il remporta seulement son tableau. Bien des années après, Lucas se retira à la campagne, près de Chilworth, et y éleva une construction assez excentrique qu'il dénomma « la Tour des Vents ». C'est là que le buste resta jusqu'en 1883, époque de la mort de l'artiste.

La « Tour des Vents » et une maison voisine, habitée par Albert Durer Lucas, furent vendues par ce dernier à M. Simpson de Stonehouse ; le buste, dit alors « la Joconde », était compris dans la cession. Quand Simpson mourut, il y eut une nouvelle vente. M. Cooksey ne savait rien de plus sur la destinée du buste, mais il tenait de Lucas fils une photographie coloriée à la main, prise (vers 1860 ?) par l'artiste lui-même, comme souvenir de son œuvre ; cette photographie lui permettait d'affirmer que le nouveau Léonard de Berlin n'était autre que le buste de Lucas, exécuté d'après le tableau qu'avait prêté Buchanan. L'état de dégradation de l'objet s'expliquait par ce fait qu'il avait été, pendant des années, exposé aux intempéries dans un jardin. Notez que M. Cooksey n'a point dit que le buste de cire peinte ait été laissé *en plein air* ; il pouvait être sous un berceau ou une tonnelle, comme lui-même l'a fait observer un peu plus tard[3].

1. M. Murray Marks en avait déjà fait publier des photographies avant la vente, dans le numéro de mai 1909 du *Burlington Magazine* (pl. a la p. 113).

2. Peut-être Buchanan songeait-il à faire passer cette cire pour un travail de la Renaissance et, se ravisant, n'en trouva-t-il pas l'emploi. Je n'ai vu nulle part un motif plausible du refus de la commande par Buchanan.

3. *Times*, 26 octobre 1909. Une ancienne servante de la « Tour des Vents »

Le 30 octobre, l'*Illustrated London News* publia, en médiocres similigravures, les documents visés par M. Cooksey et quelques autres, à savoir : 1° le buste de Berlin (fig. 1); 2° le buste — drapé pour ménager la pudeur des visiteuses — d'après la photographie de R. C. Lucas (fig. 2); 3° la copie faite par A. D. Lucas du tableau de Buchanan (fig. 3); 4° une nymphe au bain, cire de R. C. Lucas; 5° une tête de Cléopâtre et un buste de Proserpine en ivoire, œuvres du même. Le public s'arracha ce numéro du grand illustré anglais; j'ai eu quelque peine à le trouver à Paris.

***

Bientôt affluèrent des informations complémentaires : 1° sur R. C. Lucas; 2° sur Buchanan et son tableau; 3° sur le sort du buste après la mort de Lucas.

1° Élève de Fuseli et de Flaxman, peintre médiocre, mais sculpteur habile en pierre, en ivoire et en coquille, R. C. Lucas n'était pas tout à fait un inconnu. Sir Robert Peel avait fait acheter par le British Museum, où on les voit encore, les petits modèles en cire exécutés par lui d'après les sculptures du Parthénon. Il était encore l'auteur d'un buste de Lord Palmerston, d'une copie soignée en relief d'après Albert Dürer, de beaucoup de menus objets, quelques-uns imités de l'antique, qui sont exposés au musée de Bethnal-Green. Son rêve, nous dit son vieil ami Whitburn, était de compter un jour « parmi les vieux maîtres »; voilà son ambition satisfaite et son nom uni à celui de Léonard[1].

Un correspondant du *Times* déclara posséder un petit buste en cire, portrait d'une dame décédée de sa famille, dont la ressemblance avec le buste de Berlin le frappa; il l'examina de près et reconnut, au dos, la signature de R.-C. Lucas. Mais ce qui parut décisif, du moins en Angleterre, fut une lettre de M. Th. Whitburn, de Guilford, conservateur honoraire du musée de cette ville[2]. Whitburn avait été l'ami intime de Lucas et se rappelait l'avoir vu exécuter le buste en terre d'après le tableau. « J'affirme, écrivait-il au *Times*[3], avoir vu plusieurs fois côte à côte, dans l'atelier de Lucas, le tableau et le buste; Lucas me raconta les circonstances de la commande; j'affirme que ni alors ni plus tard il ne posséda jamais d'autre buste en cire, rappelant un tableau de Léonard[4] ». De son côté, A. D. Lucas déclara qu'il avait aidé son père dans le travail du buste, témoignage qui fut vainement contesté par

déclare que le buste était dans une véranda qui joignait la bibliothèque à la salle de billard (*Times*, 18 nov. 1909).

1. *Times*, 27 octobre et 16 novembre 1909. Voir la reproduction de plusieurs œuvres de Lucas dans l'*Illustrated London News*, 27 nov. et 18 déc. 1909. Une vente de cires de Lucas eut lieu chez Christie en décembre et donna de très médiocres résultats.

2. *Daily Mail*, 28 oct. 1909.

3. *Times*, 11 nov. 1909.

4. Ceci en réponse à la thèse de Berlin dont il est question plus bas.

M. Murray Marks[1]. « Je puis affirmer solennellement, dit-il à son tour[2], que ni mon père ni moi n'avons jamais possédé d'autre buste de Flore ou de la Joconde que celui dont la photographie à médiocrement reproduit les traits... Aucun buste d'aucun genre n'a jamais été confié à mon père pour être copié. Je parle avec une assurance absolue, car depuis ma naissance (1829) jusqu'à



Fig. 2. — Le buste de cire photographié vers 1860, dans l'atelier de Lucas.

sa mort (1883), j'ai toujours été avec lui; j'ai reçu toute mon éducation sous son toit, j'ai partagé ses travaux et j'ai joui de toute sa confiance ».

2° Buchanan n'était pas non plus un inconnu. On rappela que William Buchanan avait publié en 1824 un ouvrage en deux volumes sur l'importation de tableaux de grands maîtres depuis la Revolution française et que cet ouvrage

1. *Times*, 28 oct. 1909.
2. *Ibid.*, 12 nov. 1909.

est encore utile à consulter pour l'histoire du commerce des œuvres d'art[1].

Le tableau apporté par Buchanan à Lucas appartenait en 1823 à Sir Thomas Baring, qui l'exposa sous le nom de Flora[2]. Avant 1846, il passa aux mains de Buchanan, qui, au témoignage d'A.-D. Lucas, vint lui-même, présenté par le capitaine Berdmore, le déposer chez Lucas. En 1846, il parut dans une vente de Buchanan chez Christie, sous le titre suivant : « Le beau portrait de Madame Jocondi (*sic*), femme de Signor Francesco Jocondi de Florence, connu dans le pays sous le nom de la Flore de Léonard ». C'est donc Buchanan qui l'avait rapproché de la Joconde, à laquelle il ressemble fort peu. En 1857, Waagen signale cette peinture chez M James Morrison et dit qu'elle a fait partie de la collection Baring ; à la vente Buchanan, elle avait été payée 640 guinées par un certain Norton. M. Herbert Cook, l'homme qui connaît le mieux les collections privées de l'Angleterre, écrivit au *Times* (2 novembre) que la Flore appartenait actuellement aux héritiers de Charles Morrison, fils de James, à Basildon Park près de Pangbourne. Exposée au Burlington Club en 1898, elle n'y avait pas été photographiée ; l'*Illustrated London News* fit les diligences nécessaires et publia une reproduction du tableau dans son n° du 6 novembre. C'est un faible ouvrage de l'école de Léonard, rappelant Gianpedrino ou Melzi. Mais l'important, en l'espèce, c'est que toute l'histoire du tableau est aujourd'hui reconstituée depuis 1823 et qu'on le trouve bien aux mains de Buchanan vers 1846, considéré comme une œuvre de Léonard. Cela explique que Lucas ait écrit de sa main, au-dessous de la photographie qu'il garda du buste : « La Joconde de Léonard ». Cela explique aussi que M. Murray Marks et, à sa suite, M. Bode aient reconnu, dans le buste, un *type* de Léonard ; mais les *types* des maîtres et la *qualité* de leur travail sont choses bien différentes. « Plusieurs connaisseurs anglais, dont moi-même, écrit M. Cook au *Times*, avions vu le buste avant son départ pour Berlin ; mais nous n'avions cru devoir rien faire pour le retenir ».

3° M. Cooksey, dans l'histoire du buste, s'était arrêté lors de la mort de Simpson ; les faits ultérieurs furent promptement rétablis. Lors de la vente des effets de Simpson à Southampton (28 juin 1904), il ne fut pas question du buste ; le catalogue porte seulement l'indication générale : « Deux bustes en plâtre et plusieurs en cire »[3]. Ce lot fut vendu cinq shillings à M. William Manne, de Southampton, qui vit encore et se souvient du buste. Il le revendit à M. Walter Long, de Southampton, qui le garda sept ou huit ans et essaya vainement de trouver un acquéreur, tant à Londres qu'en province. Enfin, il le céda pour peu de chose à MM. Spink, de Londres, qui le vendirent à M. Murray Marks. Les cinq shillings de 1904 devinrent 160.000 shillings quand le buste de

1. *Times*, 1er nov. 1909.
2. *Times*, 1er et 12 nov. 1909.
3. *Times*, 8 nov. 1909.

M. Marks passa au Musée de Berlin [1]; il est vrai que le dernier possesseur s'était mis en frais de publicité.

***

La question de la matière et de la coloration du buste éveilla l'attention dès les débuts de la controverse. R. C. Lucas avait l'habitude d'employer la cire des bouts de chandelles que lui vendaient les domestiques du voisinage; en 1846, on fabriquait les chandelles avec de la stéarine, qui se distingue aisément, paraît-il, de la cire des abeilles. Si, dit M. Cooksey, le buste était de 1500 environ, il serait en cire brune naturelle, tandis que le buste de Berlin est en cire clarifiée [2]. Là dessus, M. F. W. Lippmann cita des modèles en cire de médailles de la Renaissance qui étaient en cire légèrement teintée [3]. M.C. F. Bell rappela que la cire d'un relief de P. da Vinci (1520-1550), conservé au musée Ashmoléen d'Oxford, est en pure cire d'abeilles, matière dont le point de fusion est 64°, tandis que celui de la cire du buste de Berlin serait de 124° [4]. Ce dernier chiffre est si élevé qu'il a paru suspect à M. Bell ; j'ignore si on l'a rectifié depuis, mais il serait bon d'étudier à ce point de vue la matière de notre buste lillois.

Le rapport dû au chimiste du Musée de Berlin, M. Rathgen, ne conclut pas sur la question de la cire [5]; il affirme que « la détermination des constantes chimiques ne permet pas de conclusion sur l'origine de la matière ». Voilà qui est bien surprenant.

Quant à la coloration, dont il subsiste beaucoup plus que des traces (elle a pu être rafraîchie peu de temps avant la vente), on avait dit d'abord qu'elle était *a tempera* et que la *tempera* n'aurait pu résister aux intempéries ; mais Lucas, au témoignage de M. Cooksey [6], n'employait jamais les couleurs à l'eau pour peindre ses cires. Il se servait d'un mélange adhérent de térébenthine et de couleurs en poudre [7]. M. Bode a déclaré que le buste de Berlin, là où la surface en est intacte, offre le ton de cire brune des œuvres authentiques de la Renaissance [8]. Cette affirmation contredit celle de M. Cooksey.

Le 1er novembre, M. A. D. Lucas fit savoir au *Times* que son père avait l'habitude, pour ménager la cire, d'insérer dans ses travaux en relief des noyaux de forte dimension, parfois même des chiffons et des loques. « Ainsi, ajoutait M. Cooksey, le buste de la Joconde peut renfermer son secret dans

1. *Times*, 4 nov. et 15 nov. 1909.
2. *Times*, 26 octobre 1909.
3. *Times*, 6 déc. 1909 ; *Frankfurter Zeitung*, 4 déc. 1909.
4. *Ibid.*, 27 octobre.
5. *Ibid.*, 22 nov.
6. *Ibid.*, 26 oct.
7. Lucas, *ibid.*, 8 nov.
8. *Die Woche*, 12 nov. 1909.

son propre sein. » Le 3 novembre, il apprenait de Berlin que le buste avait été examiné et qu'on l'avait trouvé « entièrement en cire, y compris le noyau [1] ». M. Cooksey se souvenait que lorsqu'on remuait le buste de Lucas, on s'apercevait qu'il y avait quelque chose de lourd à l'interieur; il trouvait donc, non sans raison, que l'avis venu de Berlin était contradictoire, car quel besoin le sculpteur aurait-il eu d'un noyau dans un buste « entièrement en cire » ? Pourquoi,



Fig. 3. — Copie, par A. D. Lucas, de la prétendue *Flore* de Léonard, prêtée par Buchanan.

d'ailleurs, avait-on procédé a cette expertise en cachette, sans inviter des gens compétents du dehors?

***

Au moment où se produisirent les premières hésitations, M. Bode était en Italie. L'administration des Musées de Berlin calma les appréhensions de la

1. *Times*, 4 nov. 1909.

presse allemande par une note dédaigneuse : « Dans toute cette affaire, les arguments mis en avant sont si absurdes qu'aucun chercheur sérieux ne saurait s'y arrêter. La seule assertion qu'un buste de cire a pu être exposé dans un jardin permet d'apprécier l'autorité de la critique » [1]. Le directeur du Musée Frédéric, M. Koetschau, parlant à un rédacteur de la *Gazette de Francfort* [2], fut moins affirmatif. Il n'hésitait pas, il est vrai, à croire que le buste était de la Renaissance et appartenait au *cercle* de Léonard; mais la tête lui semblait un peu trop *fraîche* en comparaison des épaules et de la poitrine; le buste avait dû être retravaillé, probablement par Lucas, qui était tout à fait incapable de l'exécuter.

En présence de dénégations qui devenaient désobligeantes, M. Cooksey réclama la nomination d'une commission d'enquête qui, suivant lui, devait d'abord opérer à Southampton [3]. Mais M. Bode, revenu d'Italie en hâte, entendait s'informer tout seul. Dès les premiers jours de novembre, il fit acheter par M. Murray Marks à M. Walter Long — qui avait eu pendant sept ans le buste en magasin — la main droite manquante; suivant M. Bode, elle était, si possible, plus authentique encore que le buste lui-même [4]. M. Bode acheta aussi un album de photographies contenant les œuvres de Lucas, dont le caractère canovesque et romantique jurait, dit-on à Berlin, avec celui du buste [5]. Le 10 novembre, le Dr Posse, du musée de Berlin, fut envoyé en mission à Londres et se déclara fort étonné que la thèse de Lucas pût encore y recruter des adhérents [6]. Le 13, deux messieurs se disant envoyés par M. Bode arrivèrent à Southampton et se présentèrent chez M. A. D. Lucas ; mais celui-ci, mécontent des articles officieux des journaux allemands, leur ferma sa porte [7]. A Berlin même, on exposa, à côté de l'objet en litige, un buste et deux médaillons de Lucas, pour édifier le public récalcitrant. On n'oubliait qu'une chose, mais la chose essentielle : le tableau de Buchanan, dont une bonne photographie, encadrée à côté du buste, eût fait comprendre au plus docile des Berlinois comment un sculpteur canovesque avait pu devenir léonardesque en s'inspirant d'un élève de Léonard. Du reste, Lucas n'avait pas imité que la *Flora*; il est évident qu'il s'était aussi aidé d'une des innombrables reproductions d'un des bustes romains les plus populaires en Angleterre — la prétendue *Clytie* du British Museum (fig. 5) [8].

1. *Times*, 26 oct. 1909.
2. *Frankfurter Zeitung*, 24 oct. 1909.
3. *Times*, 26 oct. 1909.
4. *Ibid.*, 4 et 9 nov.
5. *Frankfurter Zeitung*, 11 nov. 1909.
6. *Times*, 15 nov., démentant une information en sens contraire du *Daily Mail*, reproduite par la *Frankfurter Zeitung*, 11 nov. 1909.
7. *Times*, 13 nov. 1909. C'étaient MM. Posse et Gretor.
8. *Times*, 29 nov. 1909. Cela est surtout sensible dans les cheveux, bien plus voisins de l'antique que de la Renaissance.

* * *

Les artistes de la « Sécession », qui ne sont pas les amis de M. Bode, restèrent étrangers à l'optimisme officiel. Vers le 8 novembre, les choses commencèrent à se gâter. M. Fritz Stahl, critique du *Berliner Tageblatt*[1], fit une charge à fond contre le directeur des Musées et le somma de prouver sa conviction personnelle en invitant M. Cooksey à Berlin, suivant l'exemple donné par le Louvre qui fit venir à Paris l'auteur présumé de la tiare. Il demandait aussi une enquête chimique sur la cire et les couleurs, se plaignait des confidences de M. Bode au *Daily Mail* et, abordant le fond du débat, concluait que le buste de Lucas et celui de Berlin étaient, à en juger par les photographies, « damnément pareils ». M. Bode répondit avec colère dans le *Vossische Zeitung* du 11 et dit, entr'autres, qu'il n'avait jamais fait de déclaration au rédacteur berlinois du *Daily Mail*, affirmation que cette feuille releva immédiatement, en prouvant qu'elle impliquait un étrange oubli. Chose plus grave, M. Bode accusa la presse anglaise (qui s'est montrée remarquablement courtoise en cette affaire) de donner cours à des sentiments anti-germaniques, ce qui lui attira une remontrance de la *Gazette de Francfort* (11 novembre). Entre temps, le mercredi 10, un grand secours était venu à M. Bode : *emicuit Stiliconis apex*. L'empereur passa une demi-heure au Musée, écouta son directeur, lui donna raison, le félicita et, après avoir examiné l'album de Lucas, exprima en souriant sa surprise que l'on pût identifier des « modèles auxiliaires » (*Hilfsmodelle*) avec le buste acquis par Berlin[2]. Sur quoi la *Tagliche Rundschau* fit observer respectueusement que Guillaume II, en matière de critique d'art, n'était qu'un « laïc ». Elle aurait pu rappeler le mot prêté à Charles X, quand on le sollicitait de combattre le drame romantique : « Au théâtre, je n'ai qu'une place au parterre ».

Dans un article de la *Woche* (12 novembre), M. Bode se montra plus affirmatif que jamais. Il soutint que la photographie de Lucas ne représentait pas le buste de Berlin, mais un modèle fait par le sculpteur anglais en vue de la restauration de l'original. Les deux photographies, affirmait-il, ne concordaient pas. Le buste de Berlin marque un progrès sur celui du Bargello, attribué à Verrocchio, en réalité de Léonard jeune[3]; c'est un chef-d'œuvre qui soutient la comparaison avec la Vénus de Milo (*sic*).

Trois jours après (15 nov.) parut le grand article de M. Bode dans l'*Annuaire*

1. *Daily Mail*, 9 nov. (traduction de l'article allemand).
2. *Times*, 12 nov. 1909.
3. M. Bode a toujours eu une tendance à découvrir des Léonard inconnus. Morelli lui reprocha vivement, en 1885, d'avoir attribué à Léonard un Christ avec des saints du Musée de Berlin (n. 90 B). Au cours de ces dernières années, il a donné à Léonard toute une série de sculptures (voir *Florentine sculptors*, p. 206-219). Ces erreurs, si erreurs il y a, n'empêchent pas M. Bode d'être un connaisseur, un acheteur et un organisateur de tout premier ordre; mais il était vraiment prédisposé, en l'espèce, à prendre *nubem pro Junone*.

des Musées prussiens (1909, n° 4). Cet article avait été rédigé avant la controverse; il n'en est question qu'à la fin, mais sans l'ombre d'une concession à l'évidence. Buchanan aurait possédé le buste original; il l'aurait apporté à Lucas, avec le tableau de Flore, pour faire restaurer les bras manquants. Lucas ne réussit pas et alors il garda le buste ou l'acquit (!) de Buchanan.



Fig. 4. — La prétendue *Flore* de Léonard de Vinci.
(Collection des héritiers Morrison.)

« Rien ne peut mieux établir l'authenticité de notre buste, concluait M. Bode, que les documents mis en œuvre pour l'ébranler. »

***

Au moment où paraissaient ces lignes, les expériences faites à Berlin avaient commencé à porter des fruits amers. Le 13 novembre, pour la première fois, le buste fut photographié aux rayons Röntgen; il en résulta qu'il contenait de

nombreux éléments qui ne sont pas de la cire[1]. Un communiqué, fait au public le 16 seulement[2], concéda qu'il y avait probablement de la sciure de bois dans la tête, du plâtre dans le cou et dans l'épaule droite; mais on triomphait de l'absence de chiffons, de morceaux de vêtements, que Lucas, au dire de son fils, introduisait *parfois* dans ses cires. Trois nouveaux examens eurent lieu jusqu'au 22; ils permirent de constater que le buste contenait bien des choses, entr'autres un objet analogue à une fourchette dans l'épaule droite[3]. Enfin, on eut recours à un cautère électrique; on fora un trou dans le buste et, avec l'aide de longues pincettes, on put en extraire... un gros morceau d'étoffe grise et veloutée, semblant avoir appartenu à une jaquette. « Voilà la veste! » s'écria M. le professeur Rathgen. Oui, la veste..., comme on dit sur le boulevard.

M. Bode fit face sans hésiter. « Qu'importe, dit-il à un rédacteur du *Daily Mail*[4]; l'étoffe que nous avons trouvée dans le buste a dû y être placée par Lucas quand il fut chargé de le restaurer! » Dans la base du buste, quelques jours plus tôt, on avait déjà découvert des fragments d'imprimés anglais, datant de la première moitié du XIXe siècle; encore Lucas, le maudit Lucas! « Il faut, dit tranquillement M. Bode, que les restaurations exécutées par cet artiste aient été plus considérables que je ne pensais[5]. » Et s'adressant aux témoins un peu affectés de la scène : « En tous les cas, nous tenons le buste! » s'écria-t-il, et il insista de nouveau sur la quasi unanimité des artistes qui s'accordaient avec lui pour le déclarer ancien[6].

Les expériences photographiques n'ont pas donné de meilleurs résultats pour la thèse de M. Bode. Ayant pris un cliché du buste sous le même angle et de même grandeur que la photographie de Lucas, un expert bien connu, M. Miethe, constata que les clichés étaient identiques, superposables; du coup s'effondrait la thèse commode des deux bustes et, avec elle, le *Hilfsmodell* dont l'empereur, mal conseillé par M. Bode, avait parlé « avec un sourire[7] », Se rabattre sur l'hypothèse d'un plâtre était impossible, parce que le grandissement photographique montre, dans l'épreuve de Lucas, exactement les mêmes fissures que dans le buste de Berlin. Et pourtant, la défense ne désarma pas!

*
* *

Il est bon d'indiquer les thèses de la défense, qui ont varié avec les péripéties de ce petit drame :

1. *Times*, 15 nov. 1909. Voir aussi le n° du 23.
2. *Daily Mail*, 17 nov. 1909.
3. *Times*, 23 nov. 1909.
4. *Daily Mail*, 24 nov. 1909.
5. Si le buste était en mauvais état, Lucas l'aurait simplement fait éclater en le bourrant de corps étrangers. Ces corps étrangers pouvaient servir de noyaux au modeleur, mais non au restaurateur. Cf. *The Times*, 29 nov. 1909.
6. *Times*, 23 nov. 1909.
7. *Times*, 25 nov. 1909.

1° Le buste avait été envoyé à Lucas pour être restauré, pour qu'on lui refît des mains ; à cet effet, Lucas emprunta la peinture de Buchanan et copia le buste en cire, pour y chercher *in materia vili* les restaurations appropriées. Là-dessus, le possesseur du buste (anonyme suivant M. Walter Long[1] ; Buchanan lui-même suivant M. Bode) vint à mourir et Lucas garda le buste original ; mais il photographia sa propre copie ;

2° M. Buchanan, possesseur du buste, demanda à Lucas de le copier en le drapant, pour épargner la pruderie des dames d'alors ; c'est cette copie que Lucas commença et dont il fit une photographie. Voilà ce que M. Bode paraît avoir dit le 11 novembre à un rédacteur de la *Gazette de Francfort* ; il ajouta que si Lucas avait pu exécuter un chef-d'œuvre d'après le pseudo-Léonard, Lucas serait le grand homme et Léonard le bousilleur (*Pfuscher*). Ahuri, le journaliste avoua qu'il ne comprenait pas ce raisonnement ;

3° Maintenant qu'il n'est plus permis, vu les résultats de l'expertise photographique, d'alléguer l'existence de deux bustes en cire, l'un de Léonard, l'autre copié par Lucas et perdu depuis, voici, vers la fin de l'année courante, le système adopté[2]. La photographie prouve que le buste, quand elle fut exécutée, était déjà dans le même état de dégradation qu'aujourd'hui[3], que la cire présentait les mêmes fissures. Lucas reçut, à titre de prêt, le buste de Berlin avec mission de le restaurer, de consolider la partie inférieure et de revêtir la poitrine d'une draperie pudique. Pour exécuter ce travail, il jeta sur le buste une étoffe grecque, fit émerger de cette étoffe la main droite qui existe encore et photographia, en même temps que le buste, une main gauche humaine mal placée. Il a très vraisemblablement commencé les opérations et, à cette occasion, inséré dans le buste les fragments d'argile, de colophane et d'étoffes qu'on y retrouve aujourd'hui. Il avait aussi commencé à revêtir le torse d'une draperie en cire, mais n'a pas poussé ce travail bien loin. Lucas, loin d'être l'auteur du buste, n'a fait que retravailler un peu la moitié gauche du visage et consolider le reste. Du tableau prêté par Buchanan, on parle peu et pour cause ; car ce tableau n'était plus chez Buchanan en 1846 et, à cette époque, Lucas ne pouvait faire une photographie, puisque la photographie n'était pas encore inventée.

Mais qui donc a prêté à Lucas ce buste sans prix de Léonard, pour qu'on lui refît des bras? Réponse : c'est lord Palmerston, le protecteur de Lucas, possesseur de la magnifique collection de Broadlands. A sa mort, survenue en 1865,

1. *Times*, 9 nov. 1909.

2. *Frankfurter Zeitung*, 24 nov. 1909. Voir surtout les rapports officiels publiés à Berlin le 1er décembre et reproduits dans la *Norddeutsche Zeitung* (*Times*, 6 déc.).

3. Vers 1860, disent les experts photographes ; or, le buste serait de 1846 ; il avait pu se dégrader en 14 ans. Le modèle en cire d'une chapelle gothique par Lucas, exposé à la Grafton Gallery, montre exactement les mêmes fissures (*Times*, 29 nov. 1909).

les héritiers oublièrent de réclamer le Léonard [1]. On allégua, à cet effet, les dires d'un libraire de Southampton, M. Tolfree, qui aurait raconté ce qui suit à M. Posse, délégué du musée de Berlin. A la vente d'une seconde portion des biens laissés par]R. C. Lucas en 1884, faite à la « Tour des Vents », M. Tolfree,



Fig. 5. — La prétendue *Clytie*, buste antique du British Museum.
(*Marbles*, t. III, pl. 14.)

alors auxiliaire du commissaire-priseur, mit de côté le buste parce que celui-ci lui dit qu'il n'appartenait pas à Lucas, mais probablement à son patron, lord Palmerston. Par suite de cette objection, le buste ne fut pas vendu, jusqu'à ce que M. Simpson, en 1888, acquit la maison avec tout ce qu'elle contenait. A cette époque, M. A. D. Lucas aurait dit devant M. Tolfree que l'*executor* n'avait pas le droit de vendre ce buste [2]. En Angleterre cela s'appelle *a cock and bull story*. M. Cooksey et M. Lucas ont fait immédiatement observer qu'il n'y a jamais eu de vente en 1884 et que M. Tolfree n'a pris aucune part aux transactions relatives à la Tour des Vents [3]. Ce dernier répondit par une lettre

1. *Times*. 29 nov. 1909.
2. *Times*, 6 déc. 1909.
3. *Times*, 6 déc. 1909.

ridicule, où il félicita le Musée de Berlin de sa « grande trouvaille » [1]. Ce témoignage d'un mystificateur peut aller de pair avec celui d'un habitant de Southampton, qui écrivit au chef du cabinet naval de Guillaume II qu'il avait des « preuves » de l'antiquité du buste [2]. Il est humiliant d'avoir à discuter de pareilles assertions, quand toute la « version Palmerston », qu'elle veut établir, est évidemment absurde *à priori*. Si Palmerston avait possédé à Broadlands un buste attribué à Léonard, il y en aurait trace dans la littérature archéologique. S'il y avait dans tous ces propos un atome de vérité, A. D. Lucas, Cooksey et Whitburn seraient des menteurs. Il est vrai que M. Bode a essayé de jeter le discrédit sur M. Cooksey [3], mais ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux; M. Cooksey aurait eu le droit d'en demander raison.

Il faudrait plaindre la critique allemande si elle se laissait convaincre par des romans aussi désespérés, aussi farcis de mortelles inconséquences; on ne fait pas taire des hommes comme des enfants [4]. Oui ou non, le buste est-il une imitation du tableau? Si oui — et c'est évident, d'autant plus que Lucas a écrit sous sa photographie *The Flora of Leonardo da Vinci* [5] — Lucas a exécuté le buste à l'époque où il avait chez lui le tableau, c'est-à-dire avant 1846. Il ne pouvait se servir du tableau pour restaurer ou compléter le buste à l'époque où se place sa photographie, car le tableau était alors chez Morrison, non chez Buchanan. Cette considération suffirait à trancher le débat. En somme, il n'y a même pas de difficultés. On a, d'une part, des témoignages concordants d'honnêtes gens, désintéressés dans l'affaire, Lucas fils, Cooksey, Whitburn, prouvant que le buste et le tableau ont été chez Lucas, que le buste est la copie du tableau, qu'il n'y a jamais eu de second buste; d'autre part, des affirmations bureaucratiques, des appels au sentiment esthétique, à un *consensus* des artistes qui n'existe pas [6], et aussi des réticences fâcheuses lorsqu'il s'est agi de mettre en ligne et de peser toutes les données immédiates de la question. La cause est entendue; le buste de Berlin est de Lucas, non de Léonard [7].

Salomon Reinach.

1. *Times*, 14 déc. 1909.
2. *Ibid.*, 11 déc. 1909.
3. Notamment dans une lettre singulière écrite au *Figaro* (2 déc. 1909). Ce journal, craignant, avec raison, une affaire désagréable, s'est borné à résumer les insinuations désobligeantes de M. Bode.
4. « *So scheint die Sache für Bode verloren* », écrit M. Strzygowski, dans un article plein d'ailleurs de réticences, mais qui sonne la retraite (*Frankfurter Zeitung*, 19 décembre 1909). Cf. Pauli, *Der Cicerone*, déc. 1909, p. 767.
5. Suivant M. Bode cette inscription prouve, au contraire, que le buste était de Léonard; ce serait le propre témoignage de Lucas (*Figaro*, 2 déc. 1909). Et Lucas aurait laissé un buste de Léonard dans une veranda!
6. M. Frizzoni, notamment, a vu le buste à Berlin et s'est significativement abstenu de l'admirer.
7. C'est ce que j'ai déclaré dans le *Petit Temps* du 7 décembre, après avoir étudié le dossier et les photographies. — Je dois des remerciements à Mme Strong, à M. H. Cook, à M. le duc de Loubat, à M. Blacker, à M. Büding, qui m'ont obligeamment communiqué des découpures.

Le Congrès archéologique du Caire (1909).

Le deuxième Congrès international d'archéologie classique s'est tenu en Égypte, les 7 et 8 avril à Alexandrie (pour les communications relatives à la capitale de l'Égypte gréco-romaine et à l'art alexandrin), les 12, 13 et 14 avril au Caire.

Je n'insisterai pas ici sur les discours d'ouverture[1] et de clôture, ni sur les cérémonies qui ont agréablement distrait les Congressistes. Je veux essayer seulement de mettre en lumière ce qu'ont apporté de nouveau les travaux présentés, sans m'attacher à l'ordre des communications, ni à la répartition un peu factice de ces lectures entre les sections[2].

*
* *

Sans donner au Congrès un caractère pédagogique, il convenait de lui soumettre les grandes questions qui intéressent l'enseignement de l'archéologie classique. C'est ce qu'ont fait M. *A. Thibaudet* en proposant de développer, par voie d'échange ou de prêt, le matériel photographique de cet enseignement, et M. *Zvietaïeff*, qui poursuit en Russie une campagne énergique en faveur des Musées de moulages, en demandant qu'on y fasse une large place aux arts orientaux, depuis la Chaldée et l'Égypte jusqu'à Byzance.

M. *Lambros* a exposé ses recherches préliminaires pour la préparation d'une iconographie des empereurs byzantins, dont l'exécution a été décidée au Congrès d'Athènes. M. *Seymour de Ricci* a fait connaître l'état d'avancement du

1. Ils ont été prononcés, au nom du gouvernement égyptien par M. Maspero, au nom de la Grèce par M. Cavvadias, au nom de l'Italie par M. Breccia, au nom de la France par M. Babelon, au nom de l'Allemagne par M. Crusius, au nom de l'Angleterre par M. A. H. Smith.

2. I. *Archéologie préclassique* (président M. Leite de Vasconcellos : vice-président, M. Wolters). — II. *Archéologie classique* (président, M. Cavvadias; vice-président, M. Reisch). — III. *Papyrologie et Épigraphie* (président, M. Mitteis; vice-président, M. Vitelli). — IV. *Archéologie religieuse* (président, Mgr Duchesne; vice-président, M. A. H. Smith). — V. *Archéologie byzantine* (président, M. Lambros; vice-président, M. Ouspensky). — VI. *Numismatique et Géographie* (président, M. Babelon; vice-président, M. Soutzo).

Corpus des inscriptions grecques d'Égypte qu'il prépare. Les auteurs de ces communications ne désiraient pas seulement mettre le Congrès au courant de leurs travaux. De pareilles entreprises ont besoin de concours qui ne soient pas seulement scientifiques et l'intérêt que leur marque le Congrès peut leur être précieux pour les obtenir. Il en est de même de certaines explorations particulièrement dispendieuses. Une indisposition inopportune a seule empêché M. *Flinders Petrie* de parler de celles qu'il a courageusement commencées à Memphis et qui l'ont déjà amené à dégager le palais d'Apriès [1].

M. *Steindorff* a entretenu le Congrès des fouilles que l'expédition Sieglin avait conduites auprès de la pyramide de Khéphren : la comparaison avec la pyramide de Mykérinos et celles d'Abousir lui fait considérer le temple de granit proche du Sphinx comme le « temple de la vallée » de la deuxième pyramide. Avec ses piliers monolithes, pesant jusqu'à 90.000 kilos, avec les surfaces simplement polies dont aucune sculpture ne vient interrompre les lignes, c'est, à coup sûr, le plus impressionnant des temples de ce genre. Les Congressistes n'ont pas moins admiré les merveilleuses statues de Mykérinos, en albâtre, que M. Reisner venait d'exhumer du « temple de la vallée » en briques crues de la pyramide de ce pharaon.

C'est encore aux frais de M. Sieglin qu'ont été entrepris à Alexandrie des travaux considérables dont MM. *Schreiber* et *Thiersch* ont rendu compte. Le premier, en déposant le premier volume de sa publication, relatif à la nécropole de Kôm-el-Chougafa, et en exposant les planches du prochain volume, a prononcé un vigoureux plaidoyer en faveur de la théorie dont il est le champion, qui veut qu'Alexandrie ait été, dans l'art hellénistique, le centre prédominant, sinon unique [2]; le second, après avoir commenté sa restauration du Sérapéum, a déposé l'ouvrage qu'il vient de consacrer au Phare et soutenu la thèse qu'il y développe : le Phare aurait servi de prototype aux minarets des mosquées [3]. Un dessin inédit de la colonne dite de Pompée, copié en 1798 par un chevalier de Malte, Hippolyte de Beauregard, sur un original perdu de Fauvel, présenté par le baron *Guillibert*, intéresse également les monuments de l'antique Alexandrie.

Au Caire, M. *Thiersch* a encore attiré l'attention sur les résultats obtenus par l'exploration des couches précananéennes de Tell-Moutesellim — l'antique Megiddo — due également à la libéralité de M. Sieglin [4].

1. Flinders Petrie, *Memphis*, I, 1909 (Egypt. Research Account).

2. Th. Schreiber, *Die Nekropole von Kôm-el-Schukafa* (Leipzig, in-4° 1909). Voir le c.-r. de S. de Ricci, *RA*, 1909, I, p. 430.

3. H. Thiersch, *Der Pharos von Alexandria* (Leipzig, 1909). Voir le c.-r. de S. Reinach, *RA*, 1909, I, p. 163.

4. M. Thiersch a déjà fait une conférence semblable à Stuttgart en se plaignant que les théologiens qui dirigent les fouilles de Palestine ne donnent pas assez de place à l'archéologie (cf. *Arch. Jahrbuch*, 1907, p. 275-358), reproche auquel M. Sellin, le directeur des fouilles de Jéricho, a répondu dans *Memnon*, 1909, p. 211.

M. *Cavvadias* doit à un autre Mécène, M. Goekoop, d'avoir pu explorer les tombes rupestres qui s'étendent, près de Masara-kata à Céphalonie, non loin d'une *tholos* ruinée du genre de celle d'Orchomène, connue depuis longtemps. Seize chambres de plan carré précédées d'un *dromos* contenant 83 *loculi* — dont 47 intacts — ont livré des squelettes couchés en position repliée, la tête soit au N. soit au S. Parfois on les superposait jusqu'au nombre de 6; parfois on retirait les anciens ossements avant d'introduire les nouveaux. A côté de vases, de plaquettes en or, de pointes de flèches en bronze comme on en trouve dans tout le monde mycénien, on a recueilli une curieuse céramique de fabrication indigène locale [1].

Olbia est depuis longtemps l'objet des recherches de M. *Pharmakowsky* [2]; à l'aide de quelques projections, il a retracé les grandes lignes de son histoire artistique — qui est aussi son histoire commerciale — pendant près de huit siècles. Tout à la fin de l'antiquité classique se placent les recherches de M. *Quibell* au couvent de Saint-Jérémie à Saqqarah, de M. *Clédat* aux couvents Rouge et Blanc, de M. *Kaufmann* au sanctuaire de Ménas dans le désert maréotique [3].

M. *Fougères* n'a pas fait de fouilles à Sélinonte; mais il a pu, pendant un long séjour en 1908, profiter des fouilles exécutées récemment par le gouvernement italien, et contrôler sur place, avec M. J. Hulot, la restauration des monuments et de la ville de Sélinonte dont cet architecte est l'auteur. De l'ouvrage sur Sélinonte qu'il doit publier avec lui dans la belle collection où ont déjà paru les restaurations de Pergame, d'Épidaure, d'Olympie, M. Fougères a communiqué deux chapitres. Le premier est relatif aux états successifs des fortifications de Sélinonte : celles de la ville primitive, fondée en 628, se limitant à l'Acropole, celles de la ville reconstruite en 408 par le Syracusain Hermocrate après le sac de Sélinonte par les Carthaginois, cette même enceinte enfin développée par Denys de Syracuse de 397 à 393 et fournissant le plus remarquable exemple de l'art des ingénieurs grecs au IVe siècle. Dans l'autre chapitre, M. Fougères décrit les Propylées retrouvés par lui du téménos du temple A. Ceux-ci paraissent confirmer l'explication de l'origine de ce genre de monuments donnée par Furtwaengler à propos du temple d'Aphaia à Égine : ils dériveraient du chaperon qui couvre les portes de clôture du temple, chaperon placé dans l'alignement même du mur, se présentant par conséquent en longueur avec deux frontons latéraux [4].

1. Cavvadias, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscriptions*, 1909, p. 382. M. Cavvadias a continué ces fouilles en 1909.

2. Pharmakowsky, *Fouilles d'Olbia* (en russe, St Pétersbourg, 1906).

3. Quibell, *Excavations at Sakkara* (1 vol. Publications du Musée du Caire, 1909). Le pasteur Kaufmann a publié trois rapports sur ses fouilles (Le Caire, 1906-8).

4. M. Fougères a déjà fait connaître une partie de ces résultats au *Royal Institute of British Architects*, 1908. Voir *Journal of the Inst.*, XV, 513.

L'ingénieur athénien, *E. J. Angelopoulos*, auteur d'un livre intitulé « Le Pirée et ses ports dans l'Antiquité », a dirigé des fouilles dans le port Fanari ; il expose les conclusions nouvelles auxquelles elles l'ont amené :

1° L'ancien port du Phalère doit être placé dans la petite anse de la baie du Phalère connue sous le nom de Fanari ;

2° Le port de Munychie doit être localisé à Pachalimani, qui a conservé le nom de Μουνυχία ;

3° Le port de Kantharos, avec ses 94 cales mentionnées dans les inventaires de la marine, doit être cherché sur la côte sud du grand port du Pirée ;

4° Le port de Zéa, avec ses 196 νεώσοικοι, doit être situé dans le bassin qui se trouve au nord du grand port de commerce.

A côté des exposés des résultats des fouilles récentes, l'examen des restaurations proposées pour des monuments connus depuis longtemps doit être un des objets du Congrès archéologique. Le Congrès n'a malheureusement pas entendu M. *Balanos* qui devait lui parler de la reconstruction de l'Érechteion qu'il vient d'achever. Il aurait été particulièrement intéressant de l'entendre dans le pays où M. Legrain et M. Barsanti poursuivent avec tant de succès de si prodigieuses restaurations.

M. *Cavvadias* a discuté à nouveau la question de la *tholos*, l'édifice rond dont les fondations sont divisées par une sorte de mur en spirale, un des joyaux rendus par ses fouilles d'Épidaure. Il n'accepte pas l'idée de M. *Thiersch* qui voit dans cet édifice au petit Odéon servant aux représentations musicales. M. *Svoronos* a attiré de nouveau l'attention sur les monnaies d'Épidaure qui représentent un monument rond surmonté d'une statue féminine. Ce serait la *tholos* dominée par une statue d'Hygie et elle aurait abrité dans ses replis les serpents sacrés[1].

M. *A. Hamilton Smith* a pu annoncer la découverte — en Irlande ! — d'une moitié d'une des deux demi-colonnes qui ornaient l'entrée du trésor d'Atrée. On sait que ces colonnes de calcaire gris, sculptées de petites volutes courant en triangle, formées chacune de deux blocs hauts d'environ 8 pieds, étaient déjà tombées en se brisant quand, tout au début du XIX^e^ s., Dodwell, Gell, Leake et Lusieri (l'artiste employé par lord Elgin) les virent et en dessinèrent des fragments. Dans son second voyage, en 1806, Leake constate la disparition de beaucoup de fragments (*Morea*, II, p. 374). Une colonne fut signalée à Argos en 1812 par Haller, à Nauplie en 1833 par Mure. C'est de Nauplie qu'elle a été transportée au Musée d'Athènes, ainsi que les petits fragments trouvés lorsque Stamatakis, en 1878, nettoya le trésor aux frais de la Société archéologique. Nous savons maintenant qu'à l'époque où Véli Pacha emportait sa demi-colonne — celle d'Argos ? —, il donnait l'autre demi colonne au

1. Voir H. Thiersch, *Die Antike Bauten für Musik*, dans *Ztschr. f. Gesch. der Architektur*, II, 1909, p. 27-50 et Cavvadias, *Die Tholos von Epidauros*, dans *Sitz. ber. d. Berl. Akad.*, 1909, I.

marquis de Sligo qui avait fait de concert avec lui des fouilles devant la tombe en 1811. C'est cette colonne, donnée au British Museum par l'héritier actuel des Sligo (ils l'avaient conservée jusqu'ici dans leur domaine de Westport en Irlande) qui, jointe à quatre fragments (deux donnés par lord Elgin, deux par l'*Institute of British Architects* en 1843), a permis de restaurer les deux colonnes au fond de la *Salle archaïque* du British Museum. En même temps que cet historique, M. A. H. Smith a présenté la restauration due à M. Phéné Spiers qui corrige en plusieurs points celle de Chipiez (cf. Anderson-Spiers. *Architecture of Greece and Rome*, 2e éd. 1907, p. 21).

Une autre restauration d'un monument connu depuis longtemps a été soumise au Congrès par M. *Staïs* : des morceaux d'ivoire livrés par les fouilles de Spata ont été ajustés par lui de façon à former une lyre avec boîtier agrémenté de sculptures et montants en cou de cygne. La forme de l'instrument est celle qu'on trouve, à la même époque, sur le sarcophage de Hagia Triada[1].

Avec ces communications on entre dans l'histoire de l'art proprement dite. L'art classique paraîtra peut-être sacrifié à l'art primitif. Mais comment résister en Égypte à la tentation d'examiner surtout les chefs-d'œuvre de l'art préhellénique, quand chacun d'eux soulève à nouveau la question des rapports du monde égéen avec l'Égypte? S'il est bien hardi de parler, comme l'a fait le Dr *Apostolidès*, des origines égéennes de la civilisation égyptienne[2], le problème de la relation des deux mondes se pose dès l'origine. Ainsi, la coutume du tatouage a été constatée à Mycènes et à Knossos comme en Égypte. D'autre part, les palettes à godets, qui paraissent avoir servi à cet usage en Égypte, présentent de frappantes analogies avec celles que fournissent les cavernes du midi de la France et du Portugal. Après les avoir signalées[3], M. *Cartailhac* jette un coup d'œil comparatif sur le matériel préhistorique recueilli dans le sud de l'Algérie et en Égypte et M. *Busson* indique les analogies que les antiquités de la vallée du Niger montrent à leur tour avec celles du Nil[4]. M. *Tagliaferro* apporte à la question des documents nouveaux, les poteries et les lampes de la nécropole de Hal-Saflieni à Malte, où l'école anglaise de Rome a commencé de fructueuses recherches. Quelques-uns des plus curieux monuments qu'ait livrés la Grèce primitive ont été étudiés au point de vue des analogies égyptiennes; il faut noter que les auteurs de ces trois communications, MM. *Karo*, *Fougères* et *A. J.-Reinach*, sont arrivés séparément aux mêmes conclusions. Comparant

1. Elle a été publiée, ainsi restaurée, par Staïs dans son *Catalogue du Musée National d'Athènes*, II, *Les Antiquités mycéniennes*, 1909.

2. A. Apostolidès, *Les origines égéennes de la civilisation égyptienne* (Le Caire, 1909).

3. Cartailhac, *Bull. de la Soc. Arch. du Midi*, 1906. Pour le tatouage égéen, voir Wolters, *Hermes*, 1903, p. 265 et Pernier, *Ausonia*, 1909, p. 281; pour les palettes égyptiennes, Jean Capart, *Les palettes en schiste* (Bruxelles, 1909).

4. D'après l'ouvrage du Lt Desplagnes, *La boucle du Niger* (Paris, 1908).

respectivement les poignards de Mycènes à ceux des Ahmès et des Tothmès [1], le vase des moissonneurs et les dames assises de Hagia Triada aux phallophories et aux scènes de banquets figurées sur des fresques égyptiennes, le sarcophage de Hagia Triada aux peintures analogues qu'on trouve en Égypte [2], ils ont conclu à l'originalité de l'art égéen. Sans doute, il a emprunté à l'Égypte bien des modèles et plus d'un procédé technique; mais, toujours épris de mouvement et de pittoresque, il reste plus libre et plus souple, plus près de la nature et de la vie. Comme les Japonais, disciples de la Chine et de la Corée, les Égéens ont su, tout en s'appropriant les traditions de la Chaldée et de l'Égypte, créer et développer un art original.

A côté des influences orientales, le monde égéen a subi des influences septentrionales. En suivant l'histoire de l'ornementation spiraliforme qui y a joué un si grand rôle, M. *Tsountas* croit pouvoir en fixer le centre de diffusion en Thessalie, où ses fouilles des établissements préhistoriques de Dimini et de Sesklo en ont révélé de curieux spécimens [3]. M. *E. von Stern*, qui a défendu naguère, pour l'origine de la spirale, les droits de la Russie méridionale, s'est contenté au Congrès de passer en revue ce que les découvertes faites dans les villes grecques du bord septentrional du Pont — Olbia fournit le plus de documents grâce aux fouilles approfondies que M. *Pharmakowsky* a résumées — apprennent sur leurs rapports avec l'Égypte depuis leur fondation, au VII[e] siècle, époque où le comptoir ionien de Naukratis servait d'intermédiaire, jusqu'au grand développement des cultes égyptiens aux deux premiers siècles de l'Empire [4]. Dans l'histoire de ces relations, les objets égyptiens eux-mêmes tiennent naturellement une place importante. M. *Touraïeff*, qui catalogue depuis longtemps les antiquités d'Égypte dispersées dans les Musées de Russie, a dressé une intéressante carte des localités du midi de l'Empire moscovite où ces antiquités ont été trouvées.

A l'autre extrémité de la Méditerranée, des antiquités d'Égypte ont pu être introduites d'aussi bonne heure par les colonies phéniciennes et grecques. Mais la manie égyptisante de quelques demi-savants espagnols du XVIII[e] s. ne s'en est pas contentée et M. *P. Paris* a pu reconstituer l'histoire de la fabrica-

1. M. Karo a entrepris une publication définitive des armes trouvées dans les tombeaux de Mycènes.

2. Voir mes remarques sur ce sarcophage dans la *RA*, 1908, II, p. 200 et dans la *Revue de l'Hist. des Religions*, 1909, p. 500. Parlant des mêmes peintures que M. Fougères a étudiées, M. Reichel (*Wiener Jahreshefte*, 1908, 242) et M. Collignon (*Gaz. des Beaux-Arts*, 1909, II, 10) sont arrivés aux mêmes conclusions.

3. Voir Chr. Tsountas, Δημινὶ καὶ Σεσκλο, publ. de la *Société archéologique*, 1908. M. Hall a combattu la thèse de l'origine septentrionale de la spirale en montrant des exemples de ce décor en Crète dès le Minoen Ancien III et en Égypte au temps de la XII[e] dyn., époque où commencent les relations de l'Égypte avec la Crète (*Proceedings bibl. Soc.* 1909, p. 122).

4. E. von Stern a publié une étude à ce sujet dans *Klio*, 1909, p. 110.

tion du sarcophage égyptien de Tarragone et des antiquités égyptisantes du Cerro de los Santos.

Dans les tombes gauloises de la Marne, du IVe au IIe s. av. J.-C., on trouve en abondance des perles de verre. Le verre de couleur bleue domine; vient ensuite le jaune, enfin le bleu chevronné avec des yeux de couleur noire intercalés entre les chevrons. Ces perles de verre avaient évidemment le caractère d'amulettes, car on en rencontre souvent une seule sur un squelette et le *maximum* est quinze ou seize. Ce verre, si précieux, devait être importé de loin. D'après une petite figurine en verre représentant une tête de nègre avec des yeux et des cils en émail blanc, un diadème bosselé sur le front en verre jaune et, au sommet de la tête, un petit anneau de suspension, figurine qui formait la pendeloque du bracelet d'un Gaulois (trouvée par M. Bosteaux, maire de Cernay-les-Reims, et conservée dans sa collection), Mlle *Bérillon* croit pouvoir conclure à des relations des Égyptiens et des Phéniciens avec les Gaulois. Rien n'est plus naturel, au début de l'époque hellénistique, que l'importation en Gaule par Marseille d'objets fabriqués à Alexandrie, et point n'était besoin, ce semble, de faire intervenir les Phéniciens.

Pour l'histoire même de l'art grec à l'époque hellénistique, quelques monuments nouveaux ont été présentés. M. *Staïs* a commenté un relief attique du IVe s. trouvé dans le sanctuaire des Nymphes et de Képhissos; ce relief a été dédié par une femme en remerciement d'une victoire chorégique qu'elle a remportée; la tragédie qui lui avait valu la victoire était sans doute relative à la légende d'Ion à laquelle se rapporte le relief. Autrement original est le bas-relief de bronze qu'a présenté M. *Courby*[1]. Sur cette pièce, une des plus remarquables qu'aient fournies les fouilles françaises de Délos, Hécate est représentée un flambeau dans chaque main, communiquant à l'autel le feu sacré, pendant qu'un jeune Silène souffle pour activer la flamme et qu'un autre suit la déesse portant la victime sur la tête. C'est le premier spécimen qui nous soit rendu du bas-relief hellénistique en bronze; la merveilleuse finesse avec laquelle il est ciselé sert à comprendre la genèse de cette orfèvrerie qui a produit les chefs-d'œuvre de Bosco-Reale, de Berthouville et de Hildesheim. La fontaine Minoé à Délos, d'où ce relief a été tiré, n'est pas intéressante seulement, comme l'a montré M. *Hatzfeld*, par son nom qui serait un vestige de la domination crétoise dans la mer Égée, mais par l'organisation du service des eaux telle qu'elle résulte des données des fouilles et d'un règlement de police trouvé sur place. Une autre trouvaille qui y a été faite — un bas-relief de marbre représentant trois nymphes assises drapées, une patère sur les genoux avec dédicace d'un Romain Νύμφαις Μινοΐσιν — ne permet pas seulement d'identifier la fontaine; elle

1. Le bas-relief a été publié dans les *C. r. Acad. Inscr.*, 1909, p. 415. Il faut le comparer aux deux reliefs en bronze de la collection Barberini publiés par A. della Seta, *Bullettino d'Arte*, mai-juin 1909.

fournit aussi le prototype des représentations des *Tres Matres* si fréquentes au N.-O. de l'Empire romain[1]. M. *Chamonard* a montré comment une des maisons déliennes permet d'expliquer l'agencement du péristyle rhodien. Ce péristyle, au dire de Vitruve, comporte un portique plus élevé que les autres, celui qui est exposé au midi. Comment, aux deux angles où les portiques plus bas se raccordent au portique surélevé, trouver, pour les entablements, sur un support unique — la colonne d'angle — des points d'appui à des niveaux différents? A Délos, on a résolu le problème en intercalant, à la hauteur voulue, dans la colonne, un tambour auquel était accolé un robuste corbeau; sur ce corbeau reposait l'architrave de la colonnade la plus basse et le chapiteau portait celle du portique le plus élevé.

Les deux têtes de Gaulois trouvées à Délos, qui diffèrent nettement de celles de Pergame, ont été comparées par M. *A. J.-Reinach* à des figurines d'Alexandrie qui représentent également des Gaulois et à la tête de Gaulois conservée au Musée du Caire. De ces pièces et de quelques autres qu'on doit grouper autour d'elles, on pourrait conclure à l'existence, à côté des œuvres idéalistes ou emphatiques de Pergame, d'un groupe de représentations de Gaulois subissant l'influence du réalisme alexandrin. Un relief en marbre du Caire et une terre-cuite de Naukratis fournissent respectivement les prototypes des sarcophages étrusco-romains où les Gaulois sont représentés en train de piller un temple et des cippes des bords du Rhin où un cavalier romain foule aux pieds un Germain — à Naukratis c'est un cavalier grec qui écrase un Gaulois. Ces deux séries de monuments viennent donc s'ajouter à celles qui dérivent de l'art hellénistique.

L'un des précurseurs de cet art est le sculpteur Myron. On a reconnu de divers côtés l'influence de son style sur les sculptures du Théseion d'Athènes, sur l'Athéna de Pergame au Musée de Berlin, sur les originaux d'un groupe de Niobides signalés par Furtwaengler à la Glyptothèque Ny-Carlsberg. M. *Sauer* cherche à montrer que ces différentes œuvres sont dues à Lykios d'Éleuthères, le fils de Myron et son seul disciple avéré.

Après avoir présenté un sarcophage récemment trouvé dans ses fouilles de Chatby, qui représente, de façon originale, l'abandon d'Ariane et sa découverte par Dionysos, M. *Breccia* a passé en revue les lourdes guirlandes dont ce sarcophage et ses pareils étaient chargés, et les guirlandes plus fines, fabriquées à la façon de nos couronnes mortuaires de verres de couleur et de feuillets de métal doré ou argenté, qu'on trouve posées sur les urnes funéraires; ce goût des

1. Voir *C. R. Acad. Inscr.*, 1909, p. 414. Un bas-relief où les trois nymphes sont debout (la 3e disparue par cassure), avec la dédicace Διὶ Δημαρχῶι καὶ ταῖς Νυμφαῖς X .., conservé au Musée de Mykonos, provient peut-être de Délos. (Le dégagement du relief permet de donner la lecture ci-dessus plus complète que celle de *BCH*, 1887, p. 275 et 1891, p. 626.) Le même vocable est porté par Zeus en Moesie (Skorpil, *Arch.-ep. Mitt.*, XV, p. 105).

guirlandes dont les monuments témoignent concorde avec ce que les textes nous apprennent de la *guirlandomanie* des Alexandrins [1].

Un des autres caractères qu'on attribue communément à leur art, le goût des scènes de genre, aurait été très exagéré si l'on en croit M. *Svoronos*. Étudiant, pour son Catalogue des sculptures du Musée d'Athènes, les bas-reliefs trouvés au temple d'Asklépios, il croit pouvoir affirmer que beaucoup de ces soi-disant scènes de genre figureraient des mythes peu connus. Ainsi, le fameux enfant à l'oie serait le plus jeune fils d'Asklépios et d'Épioné qui passait son temps à jouer avec l'oie sacrée et qui serrait volontiers son cou ; c'est pourquoi Hérondas a vu le groupe fameux de Boéthos à Kos devant l'autel d'Asklépios, à côté des statues des autres enfants du dieu. Le tireur d'épine ne serait qu'un autre enfant d'Asklépios, Podaleirios, spécialement affecté, comme l'indique son nom, à la gérison des pieds [2].

Ces discussions n'ont pas ébranlé la belle foi de M. *Schreiber* en la prédominance de l'art alexandrin, avec ses deux écoles, l'une réaliste, l'autre idéaliste, et il n'est que juste de rappeler ici le brillant exposé où il a défendu sa thèse à Alexandrie.

Deux points spéciaux relatifs à l'art byzantin ont été traités par MM. *Lambros* et *Diehl*. L'origine de l'aigle bicéphale qui figure encore dans les armoiries de deux des plus grands empires de l'Europe a donné lieu à bien des hypothèses. M. *Lambros* prouve qu'elle apparaît pour la première fois sous Théodore Lascaris, sur une miniature et sur une monnaie. L'aigle byzantine avait été, jusque-là, monocéphale ; comme telle, elle était devenue l'insigne de l'empire latin établi à Constantinople depuis 1204. On comprend ainsi que Lascaris, qui dirigeait de Nicée la partie de l'empire qui restait aux Grecs, ait cherché à se distinguer en adoptant l'aigle à deux têtes ; le modèle lui fut peut-être fourni par les monuments hittites d'Euyuk ou de Yasili-Kaïa. Comme symbole, les Lascaris ont pu vouloir indiquer par ce nouvel emblème qu'ils prétendaient être d'une part les maîtres de l'Asie Mineure occupée en partie par les Seldjoukides, qu'ils restaient d'autre part les légitimes souverains des provinces byzantines d'Europe usurpées par les Latins.

M. *Huart*, s'il est resté en Égypte, est complètement sorti du domaine de l'archéologie classique en étudiant la méthode à suivre pour faire servir nos connaissances sur les écoles calligraphiques arabes à la datation des monuments de l'art musulman où l'emploi décoratif de l'écriture tient une si grande place [3].

M. *Diehl* a montré qu'un beau tissu de soie conservé à Aix-la-Chapelle dans le reliquaire de Charlemagne, plusieurs fois étudié, n'avait pas été exactement

1. Ev. Breccia, *Le Musée égyptien*, 1909.
2. Svoronos, Ἐφημ. ἀρχ., 1909.
3. Voir Cl. Huart, *Les Calligraphes et les Miniaturistes de l'Orient Musulman* (Paris, 1909). Sa communication a paru dans la *R.A*, 1909, II, p. 71.

daté. En étudiant les noms de fonctionnaires qu'il porte — ce qui l'amène à parler des fabriques impériales d'étoffes à Constantinople — M. Diehl prouve que c'est à tort qu'on a supposé que le tissu avait été envoyé à Charlemagne par l'impératrice Irène qui, dit-on, avait pensé à l'épouser; il n'a pas été déposé dans la tombe de l'empereur en 814, mais quand, en l'an 1000, Otton III, fils d'une princesse byzantine, fit ouvrir le caveau [1].

Avec les peintures de Saint-Démétrius de Salonique que fait connaître M. *Ouspensky* [2], avec les fresques et les sculptures du couvent de Saint-Jérémie que M. *Quibell* a découvertes, merveilleusement conservées par les sables, au pied même d'une des pyramides de Saqqarah, par tous les problèmes que ces peintures soulèvent, on touche à la question des origines de l'art chrétien tant en Orient qu'en Occident, qui n'est pas moins controversée que celle de l'art alexandrin.

Bien avant la formation de l'art byzantin, le vieil art de l'Égypte pharaonique a pu exercer son influence sur l'art chrétien. Quiconque visite l'Égypte ne peut manquer d'être frappé de l'analogie que la distribution des temples égyptiens présente avec les cathédrales : nef centrale dominant les bas-côtés et recevant seule une lumière diffuse; isolement de l'autel au plus profond du sanctuaire ; multitude des petites chapelles obscures qui l'enveloppent. Les longues années où le christianisme s'est développé en Égypte peuvent expliquer qu'il ait conservé les marques de cette influence aussi bien dans les temples que dans les rites. M. *Mâle*, qui a tant fait pour la connaissance de l'art religieux du Moyen-Age, a cherché dans les dieux égyptiens l'origine à la fois de ces singulières images du haut Moyen-Age qui nous montrent saint Marc avec une tête de lion, saint Luc avec une tête de bœuf, saint Jean avec une tête d'aigle, et de ces autres figures où le Christ foule aux pieds un dragon ayant de part et d'autre l'aspic et le basilic. La plus ancienne de ces figurations du Christ, qui aboutira au « beau Dieu » d'Amiens, se trouvait dans une catacombe d'Alexandrie et l'on y sent l'influence de l'Horus qui, debout sur un crocodile, serre dans chaque main un serpent et un lézard.

Cette force de la tradition égyptienne dans le christianisme n'a été, on le comprend, nulle part plus forte que dans l'art chrétien d'Égypte. Aussi *A. Washby Bey* a-t-il pu montrer combien, plus que tous les autres arts chrétiens d'Orient, l'art copte est resté indépendant de l'influence byzantine. La persistance de l'art national a puissamment agi sur celui des Coptes et l'on peut même dire que, rejetant avec le paganisme les formes gréco-romaines, les Coptes ont été amenés à retrouver, toujours vivaces dans le peuple, les traditions pharaoniques.

1. Communication faite aussi à la *Société des Etudes grecques* ; cf. *Rev. d. Et. gr.*, 1908, p. 376.

2. Ouspensky, *Saint Démétrius de Salonique*, 1er fasc. du t. XIV des *Mémoires de l'Institut russe de Constantinople*. Voir Ch. Diehl, *Journal des Savants*, 1909, p. 87; Diehl et Letourneau, *C. R. Ac. Inscr.*, 1909, p. 351, 422.

Quand le même sentiment national eut creusé entre Byzance et l'Egypte le fossé du monophysisme, puis, quand la conquête arabe eut achevé de les séparer, l'art copte ne put que s'affermir dans son originalité. Ajoutons que, coupé de toute source vive, il ne tarda pas à périr de stagnation.

Toute puissante dans l'art copte, très affaiblie dans l'art chrétien de l'Occident, l'influence de l'Égypte est encore assez forte dans l'art byzantin pour que M. *Diehl* ait pu parler des *origines égyptiennes de l'art byzantin*. Historiquement cette influence s'explique parce que, dès le IIe s., l'Égypte est la métropole chrétienne de l'Orient. Elle se traduit d'abord par le goût des couleurs vives, qui conduit aux mosaïques et aux stuccatures violemment polychromes; puis par la recherche du pittoresque qui amène à donner des cadres familiers et réalistes aux scènes de la Bible ou de l'Évangile; enfin par ce soin d'exactitude qui fait attribuer à chaque saint un type particulier et qui mêle les portraits des vivants aux scènes traditionnelles.

Dans la section d'archéologie religieuse, cinq communications appartiennent en partie à l'archéologie byzantine.

Sous ce titre : « Les sanctuaires chrétiens d'Aboukir », Mgr *Duchesne* a spirituellement narré une de ces substitutions d'un culte de saints à un culte païen qui se sont produites un peu partout[1].

Jusqu'à la fin du Ve s., le culte d'Isis se continuait en secret à Menouthis (près de Canope), où la déesse avait eu un temple rival du Sérapis de Canope. Comme un monastère de la Pénitence avait pris la place du Sérapéum, une église des Évangélistes succéda à l'Iséum. Il fallut que deux Alexandrins, encore païens, crussent avoir à se plaindre du prêtre d'Isis auquel ils s'étaient adressés pour que, vers 485, le sanctuaire souterrain fût détruit et ses idoles solennellement brûlées. Deux siècles plus tard, on trouve Menouthis attirant autant de pèlerins qu'au plus beau temps de l'Iséum. Mais ce n'est plus la « Dame Isis » qu'ils invoquent avec son parèdre ; *Kyros*, avec son compagnon Jean, a supplanté *Kyra* et de Saint-Kyros — Abou Kyr —, Menouthis reçoit son nom actuel. La réputation que leurs guérisons miraculeuses valurent à ces saints fut bientôt telle que la nombreuse colonie d'Alexandrins établie à Rome ne put plus se passer d'eux; comme saint Ménas, l'autre grand saint du désert alexandrin, saint Kyr eut son église, où ses restes et ceux de son compagnon furent sans doute transportés après l'invasion musulmane : santa Pacera sur la rive droite du Tibre conserve le souvenir de « sant abba Ciro ». « Au moyen âge, le marchand d'Alexandrie que ses affaires appelaient à Rome trouvait, avant l'entrée du port, Saint-Ménas à droite, Saint-Kyr à gauche. Si Paris avait une Cannebière, disait-on jadis en Provence, ce serait un petit

1. Sa conférence a été imprimée dans le journal d'Alexandrie, *La Réforme*, 8 avril 1909.

Marseille. Rome offrait aux Égyptiens les sanctuaires de chez eux : c'était une petite Alexandrie ».

C'est au cours d'un pèlerinage au tombeau des saints martyrs Kyr et Jean qu'un ami de Théodore, évêque de Paphos, — à en croire le panégyrique de saint Spyridion composé par Théodore en 655 — aurait vu une biographie du saint où était raconté un miracle accompli par lui à Alexandrie. L'authenticité du miracle aurait été confirmée, dit Théodore, par une peinture qui se voyait dans l'église de Trimithonte, à Chypre, église dont Spyridion avait été évêque. A défaut de la peinture perdue, une étude critique des textes relatifs au miracle alexandrin de saint Spyridion pourrait apporter une utile contribution à nos connaissances sur la topographie d'Alexandrie à l'époque byzantine. Après en avoir indiqué l'intérêt, M. *Van den Ven* a promis de la donner bientôt.

Un document qu'on a présenté comme capital pour l'histoire des origines du christianisme est un anneau trouvé l'an passé à Corinthe et conservé au Musée d'archéologie chrétienne d'Athènes : il représente un athlète vainqueur, demi-nu, tenant une couronne dans la main droite. Les lettres qu'on lit de part et d'autre de la figure donnent Παυ | λου M. *Papageorgi* ne résiste pas à la tentation d'y reconnaître saint Paul et de rappeler que Corinthe a déjà rendu au jour l'inscription qui surmontait l'entrée d'une synagogue. Mais il n'est pas nécessaire que cette synagogue soit celle de saint Paul. Le serait-elle que cela ne suffirait pas à justifier une pareille interprétation de l'anneau.

Les travaux de consolidation nécessités par l'immersion qui résultera de la surélévation du barrage d'Assouan ont donné lieu à une exploration minutieuse des temples de la Basse-Nubie. M. *G. Maspero*, en même temps qu'il leur consacre une publication magnifiquement illustrée [1], a trouvé, dans leur examen, plus d'un détail nouveau à relever. Parmi ses *Notes de voyage* [2], il a choisi, pour communiquer à la section d'archéologie byzantine, deux inscriptions coptes gravées sur la porte d'entrée du temple de Kalabchéh : un prêtre du nom de Paul se vante d'avoir été le premier à prier en ce temple et à y dresser la croix. Cette transformation du temple en église n'a pu avoir lieu que dans la deuxième moitié du vi[e] s., lorsque la chute du royaume blemmye eut permis au christianisme de se répandre en Nubie. On considère généralement que l'événement qui ouvrit la Nubie à la prédication chrétienne est la destruction du temple de Philae par Narsès vers 535 et l'on a cru que le Théodore qu'on trouve comme évêque à Philae à cette date était le premier à s'asseoir sur son siège épiscopal. Mais M. *Jean Maspero* [3] a rappelé qu'un papyrus de Leyde, publié par

1. G. Maspero, *Les temples immergés de la Basse-Nubie*, t. I (Le Caire, 1909).
2. G. Maspero, *Annales du Service des Antiquités*, 1909, 80.
3. Jean Maspero, *Rev. de l'Hist. des Religions*, 1909, I, p. 299.

M. Wilcken (*Archiv für Papyrusforschung*, I, p. 399), mentionne déjà des églises à Philae sous le règne de Théodose II et un ouvrage syriaque de Jean d'Éphèse nous apprend que Théodore fut ordonné évêque dès 525. Des documents le font connaître en cette qualité en 545, 559, 575 et 577; il ne mourut sans doute qu'en 582. Si Paul est le premier à avoir prié selon le rite chrétien à Telmis, Théodore n'est donc probablement pas le premier à avoir officié à Philae; mais c'est lui qui a converti les Nobades à la foi Jacobite.

A l'histoire du christianisme primitif se rapportent encore les communications de M. *Politis* et de M. *Sam Wide*[1] : le premier montre le parti qu'on peut tirer du nom que portent les églises dans le monde grec pour établir à quel culte païen elles se sont substituées; le second rapproche des formules rituelles que présentent plusieurs textes épigraphiques, notamment la fameuse inscription relative à la fondation au Laurium du sanctuaire de Mên Tyrannos, des expressions employées par les Septante dans leur version de l'Ancien Testament. Avec M. *Touraïeff* et M. *Perdrizet*, nous restons en Égypte. Le premier commente une inscription relative au culte d'Apis à l'époque gréco-romaine; le second, prenant pour point de départ le texte de Satyros sur les dèmes d'Alexandrie, entreprend de montrer pourquoi la tribu Dionysias est devenue la première sous Ptolémée IV Philopator. Groupant tous les documents qui nous montrent la dévotion particulière de ce prince envers Dionysos, il se refuse à y voir le simple goût des plaisirs auxquels préside ce dieu. Ptolémée IV aurait tenté avec Dionysos d'achever ce que son grand-père avait commencé avec Sérapis. Autour de Sérapis, Grecs et Égyptiens s'étaient unis dans une commune adoration; le groupe juif, qui peuplait tout un quartier d'Alexandrie, restait seul à l'écart. Or, Dionysos s'appelait Sabazios chez les Thraces, aussi importants dans l'armée des Lagides que les Juifs l'étaient dans le négoce, et l'on sait que Plutarque, ayant assimilé aux Bacchanales les fêtes des Tentes et des Rameaux, en conclut que le dieu des Hébreux n'est autre que Dionysos. Comme Sabazios pouvait être confondu avec Sabaoth — la fusion paraît, en effet, avoir eu lieu plus tard dans les colonies juives du Pont — Ptolémée IV crut faire un coup de haute politique en élevant Dionysos Sabazios au rang de Zeus Sérapis. Mais cette habile tentative échoua devant l'obstination des Juifs à rester isolés; leurs écrivains n'en ont pas su plus de gré au roi que les historiens profanes. D'où la mauvaise réputation que son culte de Dionysos a value à Ptolémée Philopator.

C'est des cultes égyptiens que s'est encore occupé M. *Gsell*[2]. Dans le premier volume de son grand ouvrage, M. Toutain a étudié le sort fait aux dieux romains et gréco-romains dans l'Afrique romaine. L'histoire du culte des divinités égyptiennes dans cette province rentrera dans son prochain volume. M. Gsell, qui prépare de longue date une histoire de l'Afrique sous la domination romaine, a com-

1. Sam. Wide, *Archiv für Religionswissenschaft*, 1909.
2. Steph. Gsell, *Revue de l'Histoire des Religions*, I, 1909, p. 150.

muniqué au Congrès ce qui concerne l'expansion des cultes égyptiens en Tunisie et en Algérie. On ne peut nier que des noms théophores comme *Palosir*, *Abdosir* attestent le culte d'Osiris à l'époque punique ; certaines monnaies des ports de la Petite Syrte fournissent peut-être le même témoignage pour l'époque hellénistique. Mais l'expansion des cultes égyptiens n'a commencé véritablement qu'à l'époque impériale et, malgré le voisinage de l'Égypte, ils y sont restés peu répandus. La concurrence des divinités puniques hellénisées, — l'une d'elles est d'ailleurs le vieux dieu libyen Ammon —, implantées dans le pays depuis des siècles, y fut trop forte. Partout où l'on connaît des cultes égyptiens, des conditions spéciales expliquent leur présence. Caesarea, où ils apparurent peut-être pour la première fois, fut la capitale du roi Juba II, époux de Cléopâtre Séléné dont le fils, Ptolémaios, fut à la fois le dernier des Lagides et le dernier roi de Mauritanie ; à Carthage, le temple de Sérapis paraît avoir été fondé par des marchands d'Alexandrie ; au camp de Lambèse, le temple d'Isis et de Sérapis remonte sans doute à une époque où la légion comptait beaucoup d'Orientaux.

M. *Toutain* a jeté un coup d'œil d'ensemble sur la diffusion des cultes égyptiens dans les provinces latines de l'Empire romain. L'histoire en a été retracée il y a vingt-cinq ans par M. Lafaye (*Histoire du culte des divinités d'Alexandrie*, 1884) ; les matériaux ajoutés par les recherches ou par les découvertes récentes[1] ne modifient pas ses conclusions générales. On n'en trouve guère de traces qu'en Afrique, en Espagne, dans la Narbonnaise, en Pannonie, en Dacie, en Mésie ; leur présence s'explique, non par une popularité réelle, mais par des raisons spéciales, rapports commerciaux avec l'Égypte (Carthage, Arles, Tomes), garnisons avec forts éléments orientaux (Lambèse, Cologne, postes du Danube), ou par des circonstances plus particulières, une Lagide régnant à Césarée, une colonie d'Alexandrins transplantés par Auguste à Nîmes. Autour de ces villes, les cultes alexandrins n'ont fait nulle part tache d'huile. Au point de vue de leur diffusion sociale, comme au point de vue de leur diffusion géographique, les cultes présentent le même caractère : fonctionnaires ou soldats venus de Rome, simples particuliers d'extraction grecque ou romaine, presque pas de provinciaux ou de magistrats municipaux. Malgré le nombre de localités où l'on trouve ces cultes, on peut donc dire que les cultes alexandrins sont restés, dans les provinces latines de l'Empire, une religion exotique.

Pour trouver des fidèles dans le monde gréco-romain, les divinités orientales ont dû se transformer profondément, devenir, sinon plus pures, du moins plus conformes à l'idéal classique, laissant oublier ici le déchirement d'Osiris en quatorze morceaux, là la mutilation d'Agdistis ou d'Attis. A la fin de l'Empire, au temps de Macrobe, nouvelle transformation pour adapter ces mythes aux conceptions cosmogoniques et métaphysiques de l'époque. C'est à ce point de

1. Voir mes c.-r. des ouvrages de Clifford Moore et d'Ad. Rusch dans la *Rev. de l'Hist. des Religions*, 1909, I, p. 94; II, p. 94.

vue que M. *Toutain* a suivi l'histoire de l'évolution du mythe de Cybèle à travers les textes, depuis la version phrygienne conservée par Arnobe jusqu'à l'interprétation cosmogonique de Julien.

Un des parèdres de Cybèle en Asie-Mineure est le dieu Mên. Bien qu'il soit difficile d'affirmer son caractère lunaire primitif, M. *Grimme* veut qu'il soit l'ancêtre de l'Asklépios grec, qui n'aurait perdu ce caractère que parce qu'il aurait trouvé en Grèce la lune conçue sous la forme féminine. Cette première hypothèse ne lui suffit pas. Les rapports de l'Eschmoun phénicien et d'Asklépios-Esculape, les raisons de leur identification ont fait, il y a peu de temps, l'objet d'un mémoire de M. von Baudissin. M. *H. Grimme*, en les exposant à nouveau, a soutenu que, comme Asklépios dérivait du Mên phrygien, Eschmoun dérivait d'un Tsuun arabe, également lunaire. Il est bien malaisé pourtant de concevoir comment un dieu lunaire aurait cet attribut tout chthonien qu'est le serpent. Attribut commun au dieu phénicien et au dieu grec, qui sont avant tout des guérisseurs, le serpent qui, dans tous les folk-lores, sait le secret des simples, semble surtout avoir facilité la confusion.

Ces rapprochements, ces identifications de dieux étaient imposés aux Grecs et aux Romains, maîtres de la Syrie, par des raisons politiques et sociales. Les savants modernes ne peuvent se réclamer de motifs de cet ordre ; aussi serait-il à désirer qu'ils s'abstinssent de rapprochements aussi fragiles que ceux que M. Grimme et surtout M. *Hommel* ont présentés au Congrès. Parce que le phare d'Alexandrie portait un feu à son sommet et qu'il en serait de même des tours astrologiques de la Chaldée, conclure que le *pharos* dérive de la *ziggurat* ! Parce qu'une inscription minéenne trouvée à Délos montre que les anciens ont identifié à Apollon le Hubal-Habel des Arabes et qu'un relief du Sud de l'Arabie présente comme tant d'autres de Délos des bucrânes, M. Hommel se croit en droit de parler de l'origine arabe d'Apollon[1] ! Parce que le nom de sa mère, Létô, rappelle *Latân* ou *Al-lât*, elle ne serait qu'une copie de cette Mère des Dieux en Arabie ! Parce que, dans la religion égyptienne, on trouve que le dieu de l'air a les mêmes symboles que le même dieu en Babylonie — le tout très douteux — on se croit autorisé à conclure à un emprunt fait par l'Égypte à Babylone !

La seule communication relative à la science même des religions a été celle de M. *A. J.-Reinach* sur *Les armes des dieux, principe de classification dans la mythologie classique*. Depuis le renouvellement de l'étude des religions antiques par l'application des méthodes de l'anthropologie comparée, tout ce qui était considéré naguère comme attributs d'importance secondaire apparaît comme ce qu'il y a de plus essentiel et de plus primitif. Sur l'Acropole, la chouette et le serpent ont été adorés bien avant Athéna à la chouette et Erichthonios à

1. Clermont-Ganneau, *C.-R. Ac. Inscr.*, 1908, p. 546 ; 1909, p. 307, 611 : Hommel et Weber, *Orientalische Litteraturzeitung*, 1909, p. 61.

la queue de serpent; le chêne et la colombe de Dodone sont les formes primitives de Zeus et de Dioné, etc. Ceux qui ont fondé cette exégèse nouvelle n'ont guère tenu compte des armes, bien que, selon la matière dont l'arme est formée, l'*hoplolâtrie* dépende étroitement de la *litho*, de la *phyto* ou de la *zoolâtrie*. L'application de la méthode anthropologique et bon nombre de survivances — telles que les boucliers protecteurs des villes, *ancilia* à Rome, *palladia* en Grèce, la *quiris* d'où est sorti Quirinus, la lance miraculeuse d'Achille, le sabre adoré par les Thraces et les Scythes, la bipenne, le grand fétiche égéen qui a survécu en Thrace et en Carie — impliquent que le culte des armes a précédé celui des dieux qui en sont armés. Ce qui fait l'importance particulière de l'étude de ces attributs comme principe de classification, c'est que les armes se laissent répartir en groupes exclusifs les uns des autres : le glaive courbe de Persée et de l'Arès thrace n'appartient pas aux mêmes peuples que le poignard triangulaire de l'Heraklès primitif; dans les exploits d'Héraklès, ceux qui ont été accomplis avec la massue ne sont pas l'idéal de la même époque ou du même peuple que ceux qui ont été accomplis avec l'arc; la lance lui est étrangère alors qu'elle est l'arme des ancêtres divinisés des tribus achéennes, etc. Ainsi l'étude des armes divines servira à classer à la fois les dieux et leurs fidèles[1].

L'histoire proprement dite n'ayant pas eu de section propre, on a dû distribuer en d'autres sections les quelques communications historiques qu'il y a avantage à grouper ici dans l'ordre chronologique.

M. *Radet* s'est demandé si, avant d'être conquise par Cambyse, l'Égypte n'avait pas dû reconnaître la suzeraineté de l'empire perse comme l'affirme Xénophon (*Cyrop.*, I, 1, 4; VIII, 6, 20). Il en voit des indices dans le fait qu'Amasis dut envoyer à Cyrus, pour son harem, une princesse du sang royal, Nitêtis, et dans le passage où Hérodote (I, 153) montre, en 546, Cyrus se disposant à châtier les Egyptiens pour l'appui prêté à Crésus[2].

M. *Æginitis*, directeur de l'Observatoire d'Athènes, a étudié le rôle de la brise de mer dans la bataille de Salamine (récit d'Hérodote). Un autre récit de bataille, celui de Sellasie dans Polybe, a été rigoureusement confronté par M. *Sôtiriadis* avec les données topographiques[3]. Autant la véracité d'Hérodote gagne au premier examen, autant il résulte du second que Polybe n'avait pas une connaissance personnelle du champ de bataille de 230.

On sait, par le texte fameux de Démosthène, de quelle stupeur furent frappés les Athéniens quand ils apprirent soudain, le 23 juin 338, la prise d'Élatée. Les découvertes récentes de la papyrologie et de l'épigraphie ont permis à M. *Glotz*

1. Voir une première réunion de faits sur les cultes de la hache et du bouclier dans l'art. *Securis* du *Dictionnaire des Antiquités* et le mémoire sur *L'Inventio Scuti*, *Revue de l'Hist. des Religions*, 1909-10.
2. G. Radet, *Revue des Etudes Anciennes*, 1909, p. 201-11.
3. G. Sôtiriadis, *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 1910.

de jeter sur ces événements un jour nouveau. Depuis qu'un fragment de Philochoros nous a appris que, pendant que Philippe était enfoncé en Scythie, les Thébains avaient chassé la garnison macédonienne de Nikaia, clef des Thermopyles, on comprend et la sécurité trompeuse des Grecs ligués contre Philippe et leur surprise quand le Macédonien, tournant les défilés qui devaient l'arrêter, tomba brusquement sur Élatée en passant par la Locride. Pour gagner les Locriens, des inscriptions montrent qu'il leur avait promis Nikaia; pour séduire les Phocidiens, qui, depuis la *Guerre sacrée* (346), n'avaient plus ni assemblée fédérale, ni villes fortes et payaient à Delphes une amende annuelle de 60 talents, Philippe réduisit leur amende à 10 talents et leur permit de reconstituer leur assemblée et de relever leurs murs. Les principaux vainqueurs des Phocidiens étaient les Thessaliens, très enorgueillis de leur triomphe. Philippe sut remplacer par des hommes qui lui étaient acquis les nobles thessaliens qui, depuis sept ans, dominaient l'Amphictyonie. En même temps, par la création d'un collège national de trésoriers et l'émission d'une monnaie amphictyonique, Philippe apaisait les Delphiens et flattait les ambitions panhelléniques dont il comptait profiter.

Les inscriptions de Délos, qui devint bientôt le centre politique et religieux de l'Archipel, amènent à limiter la durée de l'hégémonie des Ptolémées que la plupart des historiens prolongent à travers tout le IIIe siècle. M. *Dürrbach*, qui prend une si grande part à la préparation du *Corpus* des inscriptions trouvées dans les fouilles de Délos, montre que l'hégémonie égyptienne ne fut absolue que de 287 à 256. Pendant les cinq années qui suivent, la victoire d'Antigonos Gonatas sur Ptolémée Philadelphe aurait assuré la prépondérance à la Macédoine, prépondérance qui, après 247, se transforme en un protectorat véritable; il ne cessera que lors de l'entrée en ligne des Romains contre Philippe[1].

L'épigraphie proprement dite n'a été représentée au Congrès que par une note de M. *Seymour de Ricci* sur la préparation de son *Corpus* des inscriptions d'Égypte, dont il a été déjà fait mention, et par les renseignements apportés par M. *Pridik* sur quelques inscriptions d'Égypte conservées au Musée de l'Ermitage. C'est par les papyrus, comme l'avait dit M. Maspero dans son discours d'ouverture, que l'Égypte a donné comme une seconde Renaissance à la littérature grecque. On pouvait croire qu'ils seraient l'objet de nombreux travaux. Mais, sauf une communication inquiétante de M. *Zucker* sur l'habileté que les faussaires déploient déjà dans cette branche, seul le papyrus de Ménandre a été l'objet de trois notes, l'une de M. *Lefebvre* qui a plus que mérité sa belle découverte par la façon dont il l'a éditée, la seconde de M. *S. de Ricci* indiquant, parmi les résultats de la collation qu'il en a faite, la mise en place de quelques fragments,

1. Que le protectorat égyptien commence en 287-6 et non en 307-6, c'est ce qu'a établi M. Dürrbach (*Bull. Corr. Hell.*, 1907. p. 219). Mais je crois, avec MM. Holleaux et Roussel (*ibid.*, p. 101 et 360), qu'il faut descendre jusqu'aux victoires d'Antigonos Doson (v. 228) pour voir celui de la Macédoine s'y substituer.

la troisième par M. *Théodore Reinach,* portant sur *la Belle aux boucles coupées* dont il se propose de donner une nouvelle édition[1].

Peu étudiés en eux-mêmes au Congrès, les inscriptions et les papyrus d'Égypte l'ont été davantage pour les renseignements qu'ils fournissent sur l'histoire même de l'Égypte ptolémaïque. Ce qu'ils nous apprennent sur les mercenaires thraces et macédoniens de l'armée des Lagides a été résumé dans une note de M. *Seure*[2]. Un travail plus développé sur ces mercenaires gaulois a été lu à Alexandrie par M. *A. J.-Reinach.* A l'épisode de la révolte des 4.000 Gaulois de Ptolémée Philadelphe en 277, connu depuis longtemps par un passage de Pausanias et une scholie de Callimaque, et au texte de Polybe qui montre les Galates figurant en 218 parmi les colons militaires, il a ajouté d'autres témoignages : celui d'un papyrus du Fayoum — c'est là probablement qu'ils avaient leurs colonies militaires — qui emploie le nom de leur arme nationale, le *gaison,* nom qu'on retrouve dans la version contemporaine des Septante; celui de la tête de Gaulois du Caire qui provient peut-être d'un monument, prototype du groupe Ludovisi, commemorant la fin tragique des révoltés de 277; celui des stèles funéraires de la nécropole de Hadra-Chatby qui attestent que la garnison d'Alexandrie comprenait des troupes gauloises au début du règne de Ptolémée III; un témoignage enfin qui est le premier document écrit de la main d'un Gaulois que nous possédions : le graffite, laissé par quelques-uns des Galates qui prirent part au siège d'Abydos en 186/5 sur un mur de la chapelle d'Horus au fond du temple de Séti I : Τῶν Γαλάτων, Θόας, Καλλίστρατος, Ἀχάννων, Ἀπολλώνιος ἦλθον ἐνθάδε καὶ ἀλώπεκα ἔλαβον ἔνθαδε[3].

Parmi le trésor de renseignements que les papyrus fournissent sur la vie politique et sociale de l'Égypte gréco-romaine, deux points de vue nouveaux ont été mis en lumière par M. *Jouguet* et par M. *Kornemann.* Le premier, d'après un papyrus d'Hermoupolis (n° 127 de Wessely) et d'autres de la collection de Lille, montre que les communes tenaient des comptes très soignés, dressaient un budget véritable établi par la *boulé,* sorte de conseil municipal. Pour les travaux d'utilité publique, un tiers des dépenses était à la charge de la commune, deux tiers à la charge de l'État. M. *Kornemann* a commenté un papyrus qui sera prochainement publié dans les *Papyri Gissenses.* Ce papyrus, du IIe s. av. J.-C., contient le plus ancien exemple de contrat de mariage après celui d'Éléphantine récemment publié par M. Rubensohn[4]. M. Kornemann insiste sur l'influence du droit égyptien sur le droit grec qu'on y percevrait mieux qu'ailleurs. Dans la discus-

1. Th. Reinach, *Hermes,* 1909, p. 630.
2. Pour les faits nouveaux fournis par l'inscription d'Hermoupolis, il a été devancé par M. Perdrizet, *Rev. d. Et. Anc.* 1908, p. 337.
3. Un résumé de cette communication a été publié dans *La Réforme* d'Alexandrie, 30 avril 1909.
4. Voir R. de Ruggiero, *Studi Storici* I, 1908, p. 165.

sion qui a suivi cette communication, M. *Th. Reinach* a remarqué que cette influence est peu probable dans des colonies militaires comme le sont les établissements grecs du Fayoum d'où provient ce papyrus : lorsque les formes juridiques s'y écartent de celles qui sont usuelles dans le droit attique, on doit penser à l'influence du droit macédonien. Ces réserves sont approuvées par M. *Mitteis*, le meilleur connaisseur des droits provinciaux sous l'empire romain.

La numismatique n'a pas été beaucoup plus favorisée que la papyrologie. Seuls MM. Babelon, Dussaud, Th. Reinach, Soutzo et Svoronos lui ont consacré quelques communications.

Il serait gros de conséquences pour l'histoire primitive d'admettre, avec le prince *Soutzo*, l'origine assyro-babylonienne de la livre romaine, qui vaut 6.912 grains chaldéens, ainsi que du *kite* égyptien qui vaut 192 de ces grains. La valeur du *kite* en douzaines de grains (16 douzaines) rattache cette unité a la même formation duodécimale des poids chaldéens que la livre romaine. Même si l'on ne voit dans l'analogie des trois systèmes chaldéen, égyptien et romain qu'un effet du hasard, on retiendra de la communication du prince Soutzo que les poids antiques ne sont pas des créations savantes comme les nôtres ; leur unité primitive est un objet naturel, le plus essentiel à l'homme, le *grain* ; suivant les peuples, les multiples et sous-multiples de cette unité ont été établis d'après le système décimal ou d'après le système duodécimal[1].

M. *Babelon* a lu un mémoire sur les monnaies de Tyr et l'ère de l'*adôn Mélakim*[2] et M. *Svoronos* a attiré l'attention sur quelques lacunes de cette numismatique des Ptolémées à laquelle il a consacré une publication magistrale.

M. *Dussaud* a signalé un bronze de Gadara daté de 161/2 de notre ère qui porte au revers Γαδαρεων | της κατ' Αιγυ | ναυμα. Il se demande si les monnaies du même type portant ναυμα et une trirème doivent être transportées de la Gadara de la Décapole à la Gadara du Sud de la Palestine, qui pourrait être dite, pour la distinguer, « Gadara proche l'Égypte ». Ou bien le territoire de la Décapole, où la domination ptolémaïque a laissé tant de noms égyptiens (Boutis, Bérénikè, Philadelpheia, etc.), serait-il cette « Petite Égypte » que mentionne Étienne de Byzance ?

Dans l'attribut en forme de croix que porte la Victoire sur les statères d'or d'Alexandre et qu'on retrouve sur celles de Démétrius Poliorcète et de la plupart des Épigones, Ch. Lenormant a vu une armature de trophée et M. Babelon une *stylis*, c'est-à-dire le pavillon à hampe cruciforme qui surmontait l'aplustre des galères. Avec L. Müller, l'auteur de la *Numismatique d'Alexandre*, M. *Th. Reinach*

1. Le prince Soutzo parait ignorer le fait nouveau si important mis en lumière par A. J. Evans (*Numismatic Chronicle*, 1909) : l'identité des mesures pondérales babyloniennes avec celles de la Crète Minoenne.

2. Sur la théorie de M. Babelon, résumée dans son *Traité de Numismatique*, voir R. Dussaud, *Rev. de Numismatique*, 1908, p. 465 et J. Rouvier, *ibid.*, 1909, p. 320.

y reconnaît un étendard ou un guidon. Quelques textes montrent que les soldats d'Alexandre et de ses successeurs ont eu pour chacune de leurs unités un porte-enseigne; aux passages où Tite-Live montre les Macédoniens perdant des dizaines d'enseignes à Cynocéphales, Magnésie ou Pydna, s'ajoutent les papyrus et les inscriptions d'Égypte qui montrent un *semeiophoros* dans chaque unité correspondant au manipule. Une peinture de Pompéi représente la Victoire nouant un trophée où figurent des casques et des boucliers gaulois en face d'un roi — évidemment un des Attalides — qui tient dans la main un véritable *vexillum*[1] : il était sans doute pourpre, ce qui explique le nom de *phoinikis* que Diodore donne à celui qui flottait au sommet du corbillard d'Alexandre. La *stylis* n'étant que la hampe d'où flottait la *taenia* ou bandelette qui servait de fanion amiral, c'est le nom de *stylis* qui convient pour les monnaies commémorant une victoire navale comme celles de Démétrius Poliorcète; mais il faut parler d'étendard quand il s'agit du vainqueur d'Issus et d'Arbèles.

***

On voit que le deuxième Congrès d'Archéologie ne l'a cédé au premier ni pour le nombre, ni pour l'importance des communications. S'il n'a pas eu tout l'intérêt de la nouveauté, l'Égypte lui a prêté l'attrait de ses monuments. La visite d'Alexandrie et du Caire suffisait déjà à donner une idée de ce monde inconnu à tous ceux d'entre eux que des études spéciales ou les loisirs du touriste n'y avaient pas encore attirés. Le voyage en Haute-Égypte qui a suivi le Congrès, aussi bien organisé que constamment favorisé par un ciel dont on n'osait espérer en cette saison pareille clémence, a fait voir aux deux cents personnes qui l'ont accompli tous les monuments célèbres de l'Égypte, Dendérah, Thèbes, Edfou, Ombos, Éléphantine et Philae. Cette visite de monuments, qu'aucune description n'est capable de faire comprendre aussi bien qu'une étude directe, a été pour la plupart des archéologues une révélation. On peut espérer que le Congrès du Caire marquera la fin de cet isolement de l'Égypte qui n'a pas été moins fâcheux pour l'égyptologie elle-même que pour l'archéologie classique. Que l'étude des choses d'Égypte, où tant de choses classiques ont leurs racines, est indispensable aujourd'hui à quiconque s'occupe d'archéologie grecque ou romaine, c'est cette conviction qui sera peut-être le résultat le plus durable du Congrès.

Il convient d'autant plus d'insister sur l'importance de cette étude des monuments égyptiens, permise ainsi à tant d'archéologues, que ce bienfait, dû au siège même du Congrès, sert à expliquer des défauts attribuables sans doute à la même cause. Déjà sensibles à Athènes, ils l'ont été plus encore au Caire et

1. *Museo Borbonico*, VII, 7. Pour les enseignes d'Alexandre et de ses successeurs, voir mon article *Signa* du *Dict. des Antiquités*.

l'on a eu d'autant plus raison d'attirer sur eux l'attention dans la séance de clôture.

Le nombre trop grand et la répartition parfois arbitraire des communications, le caractère trop académique de certaines d'entre elles, l'absence surtout de toute discussion, effet d'une hâte intempestive ou d'une courtoisie exagérée, tels ont été les défauts les plus manifestes. Sans doute, le Caire n'offrait pas d'édifice assez spacieux pour contenir tous les congressistes ; la moitié au moins des communications annoncées n'ont pas été faites ou ont été changées et remplacées au dernier moment. Ces deux circonstances expliquent en partie les défauts signalés ; mais on ne doit pas moins chercher à en éviter le retour. Réduire le nombre des sections et multiplier les séances communes, indiquer à l'avance un certain nombre de questions ou techniques ou générales qui seront soumises au Congrès, contrôler plus rigoureusement les communications admises et les grouper autant que possible, encourager la discussion et l'échange fécond des idées, c'est par ces moyens seulement qu'on assurera et qu'on accroîtra l'utilité des Congrès d'archéologie.

En félicitant les organisateurs du Congrès du Caire — surtout M. Maspero, pour lequel ce fut un triomphe si mérité — de tout ce qu'ils ont fait pour ouvrir l'Égypte à l'archéologie classique, espérons que les organisateurs du prochain Congrès, qui se tiendra à Rome en 1911, sauront profiter des enseignements et s'inspirer des exemples que leur ont donnés ses deux aînés.

A. J.-Reinach.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 20 AOUT 1909.

M. Cagnat communique, au nom de M. René Basset, correspondant de l'Académie, une note sur les inscriptions libyques d'Ifri n Eddellal (Grande Kabylie).

M. le Dr Carton donne lecture d'une note sur les fouilles qu'il a exécutées cette année dans les ruines de Bulla Regia. Au cours de ces fouilles, il a pu déterminer la destination d'un des plus importants édifices de la ville et recueillir une série de documents relatifs à l'histoire de la céramique. La découverte la plus intéressante a été celle d'une inscription, gravée sous Septime Sévère, entre 198 et 210, et relative à un fonctionnaire de la famille des *Roscii* dont le nom vient s'ajouter à la liste des *procuratores tractus Karthaginiensis*.

SÉANCE DU 27 AOUT 1909.

M. Homolle donne lecture d'une lettre où M. Adamantios Adamantiou, éphore des antiquités médiévales de la Grèce, expose les origines, l'organisation, les résultats et les projets du service auquel il préside qui a été créé pour conserver et restaurer les monuments d'époque chrétienne et néo-hellénique. Cette lettre est accompagnée de photographies.

M. Cagnat communique, au nom de M. le Dr Carton, une note sur un vase à reliefs figurés, trouvé à Thélepte (Tunisie) et représentant l'exposition d'un martyr dans le cirque. Au-dessous de l'une des scènes se trouve une inscription que l'on peut lire : *Saturninus ex (off)icin(a)*.

M. Bouché-Leclercq lit un mémoire sur l'antinomie apparente qu'offre l'histoire du peuple romain, conquérant d'humeur pacifique.

SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 1909.

M. Viollet fait une communication sur le colonel général de l'infanterie. Ce personnage considérable a été créé par François Ier qui a commencé, pour réaliser cette création, par se débarrasser du connétable Anne de Montmorency, grand chef de l'armée. Le connétable eût été une gêne très grande pour ce nouveau dignitaire. Amoindri et même dédoublé par Henri II, qui rétablit dans ses fonctions Anne de Montmorency, le colonel général reprit sa haute situation sous Charles IX et Henri III. Il fut supprimé par Louis XIV. Quelques restaurations ultérieures de cette charge peuvent être signalées; mais il s'agit alors d'un titre plutôt que d'une fonction active.

M. Maurice Croiset lit un mémoire sur la légende primitive d'Ulysse. L'objet de ce travail est de déterminer, aussi exactement que cela est possible aujourd'hui, ce qu'était cette légende avant la composition de l'*Odyssée*. La légende d'Ulysse semble contenir un élément important de réalité historique. Elle se rattache à un peuple que l'*Iliade* et l'*Odyssée* connaissent sous le nom de Képhallènes et qui semble avoir occupé d'abord Samé (aujourd'hui Sainte-Maure), Ithaque et Zante, puis Céphalonie et une partie de l'Acarnanie. Ulysse est le représentant légendaire de ce peuple. Il peut y avoir aussi quelque élément de réalité historique dans ce qui est raconté de son père Laërte. La partie de la légende relative à ses aventures après la prise de Troie paraît postérieure à l'*Iliade*. Il en est de même de ses relations étroites avec la déesse Athéné. C'est entre le temps de l'*Iliade* et celui de l'*Odyssée* que le personnage d'Ulysse grandit et que sa légende primitive se développa. Alors furent inventés les récits relatifs à son rôle dans la dernière partie de la guerre de Troie, à son retour et au meurtre des prétendants du Pénélope. Il serait possible, toutefois, qu'à cette dernière partie de la légende ait été incorporé un élément mythique plus ancien.

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1909.

Hamdi-bey, correspondant de l'Académie, assiste à la séance.

M. Maurice Croiset termine la lecture de son mémoire sur la légende primitive d'Ulysse. — M. Pottier présente quelques observations.

M. Antoine Thomas soumet à un examen critique la rubrique que porte dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale une harangue latine d'Alain Chartier destinée à ramener les Hussites à l'obéissance envers l'Église. On croyait jusqu'ici, en se fondant sur la rubrique, que cette harangue avait été prononcée à Prague même, en 1425, et répétée quelque temps après devant l'empereur Sigismond, alors en Hongrie. M. Thomas pense que dans cette rubrique on doit corriger deux mots inintelligibles (*unde rorata*), non pas, comme on l'a fait, en *iterum orata*, mais en *Bude perorata* : c'est à Bude, où séjournait effectivement Sigismond en 1425, et non à Prague, que la harangue du célèbre écrivain ambassadeur a été prononcée (et non répetée) en présence de l'empereur.

M. Henri Cordier lit un mémoire sur les Musulmans en Chine. — M. Bouché-Leclercq présente quelques observations.

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 1909.

M. Klobukowski, gouverneur général de l'Indo-Chine, adresse à M. Perrot, secrétaire perpétuel, une lettre où il annonce qu'un centre d'études va pouvoir être définitivement créé à Pnompenh (Cambodge) et que, pour attirer l'attention sur les merveilleuses ruines d'Angkor Vat, il a pensé à y organiser, de concert avec le roi Sisowath, une série de fêtes dont la date a été fixée à la fin de septembre et dans les premiers jours d'octobre. Le général de Beylié a accepté de s'occuper de la réalisation de ce projet.

M. Clermont-Ganneau communique la photographie de l'autel découvert au cours des fouilles entreprises à Délos par M. Holleaux, directeur de l'École

française d'Athènes, grâce aux subsides de M. le duc de Loubat, associé étranger de l'Académie. Cet autel porte une double dédicace en sabéen et en grec, extrêmement intéressante, dont M. Clermont-Ganneau avait donné l'explication, d'après un estampage, dans une communication antérieure.

M. Henri Cordier annonce que M. Jacques Bacot, arrivé à Saïgon au mois d'avril, s'est mis en route par la voie ordinaire du Yun-nan pour To tsien lou où devait le rejoindre son guide tibétain envoyé par la Birmanie au Tibet pour se rendre compte de l'état d'esprit des populations. Une lettre datée de la To tsien lou, 5 juillet, annonçait l'arrivée dans cette ville du Tibétain qui n'avait pu pénétrer dans la région Sud-Est du Tibet, but de son voyage, le pays étant en armes contre la Chine. Depuis lors, un télégramme de la fin du mois d'août apprenait que le voyageur serait à Tse-kou à la fin de septembre ; il semble donc qu'il aurait été obligé de renoncer à ses projets. — D'autre part, M. le général de Beylié écrit de Saïgon, le 21 août, que l'Hôtel d'Angkor est sur le point d'être terminé ; il aura un gérant chinois, faute d'entente avec la Compagnie Fluviale dont les prétentions étaient exagérées. La route carrossable de Siemreap à Angkor sera achevée le 10 septembre. On ne saurait trop louer le zèle et l'activité de M. le général de Beylié, qui va entreprendre de nouveaux travaux de débroussaillement à quatre jours au Nord de Sisophon.

M. Edmond Pottier lit un passage d'une lettre de M. Thureau-Dangin sur une tablette d'argile provenant, dit-on, de Césarée, qui permettrait de fixer la date des tablettes cunéiformes dites cappadociennes. On peut en tirer cette conclusion importante que dès le milieu du troisième millénaire, mille ans avant l'époque d'El-Amarna et plus de deux cents ans avant la fondation du premier royaume babylonien, l'écriture cunéiforme et, avec cette écriture, la langue akkadienne étaient employées en pays hittite.

M. Cagnat donne lecture d'un mémoire de M. Paul Fournier, correspondant de l'Académie, sur l'histoire de la juridiction ecclésiastique. La compétence des tribunaux d'église était faite de deux éléments : les causes des clercs dont les supérieurs ecclésiastiques étaient les juges ordinaires, et les causes intéressant les laïques parce que leur objet était d'ordre spirituel ou annexe à l'ordre spirituel. Mais depuis Philippe le Bel la royauté lutta sans relâche contre les juridictions ecclésiastiques; à la fin du XVI^e^ siècle elle avait réussi à les réduire à sa discrétion.

M. L. Delaporte communique les photographies d'un second sceau du scribe Our-Enlil, fils de Ka-sag-ab. Le premier a été publié par le P. Scheil (*Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes*, LIII) d'après une tablette lui appartenant et par M. Léon Heuzey dans les *Découvertes en Chaldée*, d'après une tablette du Musée du Louvre (fouilles de M. de Sarzec à Tello). Celui-ci est imprimé plusieurs fois sur deux enveloppes provenant de Tello et appartenant à M. Bessonneau d'Angers ; parmi les particularités qu'il présente, on remarque un dieu assis sur le dos d'une chèvre, et devant lui un symbole déjà connu, mais rare et inexpliqué. Au sujet de ce sceau de l'époque des rois d'Our (deuxième millénaire avant l'ère chrétienne), M. Delaporte expose l'état de la question des cylindres-cachets multiples utilisés par un même personnage.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1909.

M. Jean Clédat expose les résultats des recherches qu'il a pratiquées sur un point de l'isthme de Suez, au bord de la mer et à l'Ouest du lac de Baudouin appelé par les Arabes Mehemdiah. Il pense que ce point est le Mont Casios où s'élevait un temple célèbre dédié à Jupiter. Il entretient ensuite l'Académie de ses fouilles dans la ville, où il a dégagé du sable des thermes du Bas-Empire et un petit temple. Il termine par la relation de son exploration dans les nécropoles romaines et byzantines.

M. Robert de Lasteyrie fait une communication sur l'architecture à coupoles en France.

SÉANCE DU 1er OCTOBRE 1909.

L'Académie fixe au 25 novembre la date de sa séance publique annuelle.

L'Académie fixe ensuite au 5 novembre la date de l'élection d'un associé étranger en remplacement de M. De Goeje, décédé.

M. Alfred Merlin, directeur des Antiquités de la Tunisie, fait une communication relative aux découvertes sous-marines qui ont été effectuées, pendant les mois de mai et de juin derniers, près de Mahdia, où en 1907 des scaphandriers avaient reconnu la présence d'un navire antique sombré par 39 mètres de fond. Il énumère la très nombreuse serie des objets de toute nature qui ont été retirés de la mer et présente des photographies des pièces les plus remarquables : statuettes, appliques, fragments de meubles en bronze ; têtes, bustes, chapiteaux, candélabres, bas-reliefs en marbre ; inscriptions grecques ; ancre en plomb ; lampe en terre cuite. Il insiste sur la provenance du bateau coulé, qui avait pris son chargement en Attique et sur la date à laquelle le naufrage a eu lieu, qu'il convient de placer vers la fin du premier siècle a. C. — MM. Perrot, S. Reinach et Haussoullier présentent quelques observations. M. Reinach exprime l'opinion que le navire de Mahdia était chargé des dépouilles du Pirée, saccagé en 86 av. J.-C. par Sylla

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1909.

M. Clermont-Ganneau communique et explique une très intéressante inscription hébraïque faisant partie du pavement en mosaïque d'une antique synagogue récemment découverte à Sepphoris, en Galilée. C'est une dédicace remontant aux environs du IIIe siècle et donnant le nom du personnage qui a fait exécuter le travail, Rabbi Youdan fils de Tanhoum.

M. Gaston Maspero expose les principaux travaux qu'il a dirigés en Égypte dans la dernière campagne. — Comme les trois années précédentes, c'est la partie de la Nubie menacée par le relèvement du plan d'eau entre Assouan et Ouadi-Halfa, qui a été le théâtre des travaux les plus importants. Si tout marche à souhait, le service des Antiquités aura réussi à prémunir en trois ans 14 temples contre les atteintes de l'inondation entre Philæ et Ouadi-Halfa. Il restera à perfectionner les retouches et à reprendre tous les débris d'édifices anciens qui se trouvent épars entre les temples les mieux conservés ; ce sera l'affaire de deux années. — La copie des inscriptions a progressé par les soins

de MM. Blackman, Gautier et Roeder, tandis que l'exploration des cimetières confiée à M. le capitaine Lyons continuait sous la direction de M. Reisner. — C'est M. Barsanti qui, en raison de son grand talent, a été chargé d'exécuter à Philæ et à Eléphantine les réparations nécessaires pour empêcher les quais antiques de s'écrouler. — M. Maspero a visité à deux reprises les fouilles que M. Clermont-Ganneau a fait opérer par M. Gautier (de Lyon) dans les ruines de la ville d'Iebou. Les documents araméens que l'on espérait trouver là se sont dérobés à la recherche, mais les monuments égyptiens ont été nombreux, et le Louvre a eu pour sa part une douzaine d'admirables bas-reliefs de la XVIII[e] dynastie. — L'expropriation des maisons qui masquaient la façade du temple d'Esnèh est terminée après cinq ans d'efforts, et le déblaiement du pronaos va commencer. — A Thèbes, M. Legrain a conduit la reconstruction du grand pylône de Ramsès I[er] et de Ramsès II, et M. Maspero lui a donné l'ordre de commencer la consolidation de la partie Sud de la Salle hypostyle. Sur l'autre rive, M. Weigall a très habilement mené le déblaiement des tombeaux de Cheikh Abd-el-Gournah, et M. Baraize a fini, après quatre années d'un labeur très rude, le dégagement du temple et de la ville du Ramesséum. M. Maspero lui a confié le soin de remettre en état les petits temples de Thoth près Médinet-Habou et de Deir-el-Medineh : il s'est fort bien acquitté de cette tâche. — A Sakkarah, M. Quibell a continué d'affranchir des sables le Déir Amba Jeremias, et du coup il a doublé les collections coptes et byzantines du Service. — M. Perrot présente quelques observations. M. Bouché-Leclercq, président, exprime à M. Maspero les félicitations de l'Académie.

M. Robert de Lasteyrie continue la lecture de son mémoire sur l'architecture à coupoles en France.

SEANCE DU 15 OCTOBRE 1909.

M. Paul Girard donne lecture de sa notice sur la vie et les œuvres de son prédécesseur à l'Académie, M. Barbier de Meynard. — M. Bouché-Leclercq, président, exprime à M. Girard les félicitations de l'Académie.

M. Maxime Collignon communique une étude sur une série de statues funéraires grecques. Avec le luxe de sépulture qui s'introduit en Grèce et surtout en Attique au IV[e] siècle, l'usage se répand d'associer à l'effigie du mort ou de placer autour de la tombe des figures secondaires, sculptées en ronde bosse : serviteurs, gardiens du tombeau, femmes de condition servile jouant le rôle de pleureuses. Ce sont tantôt des esclaves ou des suivantes, dont la statue est groupée avec celle du mort ; tantôt des personnages qui semblent veiller sur le tombeau, comme les archers scythes qui décoraient une sépulture attique ; tantôt des pleureuses, dont on connaît pour l'Attique une courte série. Ce sont les statues de cette catégorie que M. Collignon étudie, en montrant qu'elles ont toujours gardé, dans l'ornementation sculpturale des tombeaux, une place du second rang, subordonnée à la représentation essentielle, qui est celle du défunt.

SEANCE DU 22 OCTOBRE 1909.

Le P. Scheil donne lecture de sa notice sur la vie et les œuvres de M. Hart-

wig Derenbourg, son prédécesseur à l'Académie. — M. Bouché-Leclercq, président, exprime au P. Scheil les félicitations de l'Académie.

M. Clermont-Ganneau signale la découverte, faite à Jérusalem par le P. Germer-Durand, d'une série de vases en pierre, les uns ronds, les autres rectangulaires, dont les contenances, multiples exacts les uns des autres, semblent représenter des mesures de capacité ordonnées selon le système météorologique juif.

M. Homolle communique un mémoire intitulé : « Cnide ou Siphnos? » Rapprochant le témoignage de Pausanias des résultats donnés par des fouilles, il conclut que, comme il l'avait affirmé dès 1896, le plus beau des Trésors retrouvés à Delphes est bien réellement celui de Cnide.

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 1909.

M. Philippe Berger communique une estampille relevée sur une urne cinéraire qui a été trouvée à Carthage par R. P. Delattre. Cette estampille est formée des lettres composant le nom de Baal et de l'initiale du mot qui sert à désigner les offrandes funéraires. Les lettres sont agencées de manière à reproduire la figure conique de la divinité, si fréquente à Carthage, à laquelle on a, d'une façon peut-être un peu exclusive, donné le nom de Tanit, et qui représentait aussi — cette estampille le prouve — son parèdre Baal Hammon.

M. Bouché-Leclercq, président, exprime les félicitations de l'Académie à M. le marquis de Vogüé, auquel, peu d'heures avant la séance, ses confrères et amis ont offert un volume de *Mélanges* publié en son honneur. — M. le marquis de Vogüé, dans sa réponse, rappelle qu'un seul des membres qui ont participé à son élection à l'Académie est encore vivant — M. Léopold Delisle — et dit qu'il concentre sur ce grand et si digne savant toute la reconnaissance qu'il éprouve pour ceux qui l'ont admis dans la Compagnie.

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 1909.

M. Bouché-Leclercq, président, annonce que l'Académie a élu associé étranger M. Thomsen, de Copenhague, en remplacement de M. de Goeje, de Leyde, décédé.

M. Naville communique en seconde lecture son mémoire sur la découverte de la Loi sous Josias. — MM. Philippe Berger, Théodore Reinach et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

M. Léopold Delisle expose, d'après M. Lœw, les indices paléographiques qui permettent de ne pas confondre l'écriture visigothique espagnole avec celle des manuscrits italiens du type de Nonantola.

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1909.

M. Bouché-Leclercq prononce une allocution au sujet du récent décès de M. Henri Weil, membre de l'Académie, dont les obsèques ont eu lieu le 7 novembre.

M. Senart signale deux monuments de particulière importance qui ont été découverts par le service archéologique de l'Inde. Le premier est une inscrip-

tion du IIe siècle a. C., où est cité le roi indo-grec Antialkidas ; l'autre est le reliquaire, retrouvé intact, où, vers le commencement de notre ère, des reliques du Bouddha avaient été déposées. Il a été retrouvé dans un grand stoupa qui se trouve définitivement identifié, conformément à la conjecture de M. Foucher. M. Sénart discute certains détails de la traduction donnée pour l'inscription gravée sur le reliquaire.

M. Henri Cordier donne des nouvelles de M. le général de Beylié qui a fait commencer les travaux de déblaiement à Bantéai Chmar, à 60 kil. au N. de Sisophon : c'est un temple du IXe siècle décrit par Aymonier, mais qui n'a jamais été photographié.

Le R. P. Viaud fait une communication sur les résultats des fouilles qu'il a récemment exécutées à Nazareth.

L'Académie procède à l'élection de deux commissions chargées de dresser une liste de candidats aux places vacantes de correspondants. Sont élus, pour les correspondants étrangers : MM. Senart, Collignon, Léger et Alfred Croiset ; — pour les correspondants nationaux : MM. Delisle, Héron de Villefosse, Salomon Reinach et H. Omont.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

NÉCROLOGIE



Henri Weil[1].

Henri Weil, né en 1817 à Francfort-sur-le-Mein, est mort à Paris le 5 novembre, à l'âge de 91 ans. Avec lui disparaît une des grandes figures de la philologie hellénique au XIX^e^ siècle. Elève d'Auguste Boeckh, dont il ne parlait jamais qu'avec émotion, Weil enseigna longtemps à Besançon avant d'être chargé du cours de grec à l'École Normale supérieure (1876). Bien que médiocrement doué comme orateur, il y réussit admirablement et l'on peut dire que tous les helléniste français sont ses élèves. Il savait intéresser son auditoire par la précision de sa parole et par la finesse souvent exquise de ses jugements. La musique, la métrique grecque ne lui étaient pas moins familières que la littérature. La critique des textes, notamment celle des Tragiques et de Démosthènes, lui doit une foule de petites découvertes définitives[2]. Il exposait ses idées avec une simplicité et un charme où se reflétaient la délicatesse de son esprit et sa bienveillance. Depuis quelques années, il était à peu près sourd, aveugle et impotent; mais l'intelligence était restée intacte. Le jour de son 90^e^ anniversaire, j'allai le voir; il venait de recevoir un compliment en vers grec de Wilamowitz et me dicta quatre vers grecs en réponse. On était tout étonné, quand on lui proposait une conjecture sur un texte grec difficile, de la rapidité avec laquelle il distinguait le vrai du spécieux, de l'abondance des « passages parallèles » que lui suggérait sa vaste mémoire. Aussi ne cessa-t-il, presque jusqu'au dernier jour, de perfectionner ses belles éditions d'Eschyle et d'Euripide, devenus comme ses génies domestiques. Weil fut un grand savant et un homme heureux; personne ne lui connut d'ennemi; ses amis, ses élèves et sa nombreuse famille l'entouraient d'une affection pieuse qui le soutint dans les épreuves inévitables de la vieillesse. Maintenant qu'il n'est plus, la philologie est en deuil[3].

S. R.

1. D'après le portrait publié dans la *Jewish Encyclopædia* (New-York).

2. Il a fait aussi quelques excellentes corrections à des textes latins et français (par exemple à celui d'André Chénier).

3. *De l'ordre des mots*, 1844 et 1879 (chef-d'œuvre); *Théorie de l'accentuation latine* (en collaboration avec Benloew, son camarade à l'école de Boeckh), 1855;

***

L'excellent byzantiniste n'est plus; la science des antiquités byzantines a perdu son plus illustre représentant, on dirait presque son fondateur, si l'on pouvait un instant oublier Du Cange. *Karl Krumbacher*, l'auteur de l'*Histoire de la littérature byzantine* dans la collection des *Handbücher* d'Iwan Müller, le créateur et le directeur infatigable de la *Byzantinische Zeitschrift*, est mort subitement à Munich, le 14 décembre 1909. Depuis quelque temps, il inquiétait ses amis, ayant maigri et grisonné plus que de raison; mais ils étaient loin de redouter une fin si brusque pour une existence si active et si bien remplie. Né en 1856, Krumbacher était professeur à l'Université de Munich; comme l'Académie de Bavière, dont il était membre, elle perd en lui un des hommes qui lui faisaient le plus d'honneur devant le monde. Ce fut d'ailleurs mieux encore qu'un grand savant : la simplicité, la bienveillance, la bonté même[1]. Il avait beaucoup d'amis à Paris et y sera très profondément regretté; ces sentiments seront partagés partout où fleurissent les lettres grecques. Mais n'est-ce pas un coup terrible pour elles de perdre ainsi, à quelques jours d'intervalle, deux protagonistes, deux chefs incomparables — Weil et Krumbacher? S. R.

***

Le 2 octobre 1909 est mort, à l'âge de 64 ans, l'archéologue roumain *Grégoire G. Tocilescu*, professeur à la Faculté des Lettres de Bucarest. La science perd en lui un infatigable travailleur et la Roumanie un orateur éloquent.

Sa carrière scientifique fut très belle. Envoyé à l'étranger, après quelques études sur l'histoire de son pays, entre autres *la Dacie avant Trajan* (en roumain, 1880), il étudia à Prague les langues slaves et à Paris l'archéologie et l'épigraphie. Comme directeur du musée des antiquités de Bucharest, il entreprit de nombreuses fouilles. Explorant la vallée de l'Olt, il put déterminer les stations du *limes alutanus*. Les ruines de *Drubetis* (Turnu-Severin), de *Troesmis* (Macin) etc. furent également étudiees sur place. Mais les fouilles qui le rendirent célèbre furent celles d'Adam Klissi, où s'élèvent le fameux monument circulaire de Trajan, un mausolée, ainsi que plusieurs basiliques et autres édifices de la ville voisine, *Tropaeum Trajani*. Outre ces travaux, Tocilescu pratique des fouilles à l'ancienne *Axiopolis* (Cernavoda) et étudia les trois *limes* qui, partant de cette ville, aboutissent à *Tomis* (Constantza).

Les résultats de ses découvertes furent publiés dans les *Archäol. Epigr. Mittheil.* de Vienne (1894 et suiv.), dans les *Fouilles et recherches en Roumanie* (1900), dans *Quelques monuments épigraphiques du musée de Bucarest* (1903, en roum), dans la Revue fondée et dirigée par lui sous le titre *Revista pentru istorie, archeologie si filologie* (1883 et s.), ainsi que dans *Das monument von Adam-Klissi* (1895), en collaboration avec O. Benndorf et G. Niemann (il y a

Tragédies d'Eschyle, 1861-67, 1884 et souvent; *Sept tragédies d'Euripide*, 1868 et nombreuses éd.; *Harangues de Démosthènes*, 1873, 1881; *Plaidoyers politiques de Démosthènes*, 1877, 1886; *Etudes sur le drame antique*, 1897; *Etudes de littérature et de rhythmique grecque*, 1902. Il reste, dans le *Journal de l'Instruction Publique*, la *Revue de Philologie*, la *Revue critique*, etc., beaucoup d'articles de lui qu'il serait utile de réunir.

1. Voir une lettre de M. Gust. Schlumberger dans le *Temps* du 19 déc. 1909.

aussi une éd. roumaine). Dernièrement, Tocilescu publia les inscriptions et les sculptures entrées au musée de Bucarest avant 1881 : *Monumente epigrafice si sculpturali* (I^re^ partie, épigraphie, 1902, p. 1-486; II^e^ partie, sculpture, 1908, p. 492-648).

La mort vient de l'empêcher d'achever cette œuvre, digne de sa vaste érudition et de sa puissante volonté. O. TAFRALI.

***

C'est avec un profond regret que j'annonce la mort de *Henry Charles Lea*, l'illustre historien de Philadelphie (octobre 1909). Né en 1825, il appartenait à une famille d'éditeurs lettrés. Son grand-père maternel, Matthew Carey, à la fois éditeur et écrivain, acquit une certaine réputation dès la fin du XVIII^e^ siècle. Son père, Isaac Lea, éditeur également, se distingua aussi comme naturaliste. Henry Charles entra de bonne heure dans la maison et, bien que fort riche de naissance, ne cessa pas de la diriger jusqu'en 1880. Il ne suivit les cours d'aucune Université, mais se forma lui-même. Attiré d'abord par les sciences naturelles et la poésie, puis par les études d'histoire religieuse, il réunit une vaste bibliothèque d'imprimés et de manuscrits; sa fortune lui permit de faire copier des documents dans toute l'Europe. L'activité qu'il déploya tient du prodige; ses ouvrages, tous fondés sur l'étude directe des documents, l'ont classé au rang des premiers et des plus féconds parmi les historiens. L'*Histoire de l'Inquisition au moyen âge*, que j'ai traduite en français, se compose de trois gros volumes, auxquels s'ajoutent cinq volumes sur l'*Histoire de l'Inquisition en Espagne et aux pays espagnols* (dont j'ai publié un résumé en français, Bruxelles, 1908); puis deux volumes sur l'*Histoire du célibat ecclésiastique* (une traduction française n'a pas trouvé d'éditeur), trois volumes sur l'*Histoire de la Confession auriculaire et des Indulgences*, un volume sur les Morisques d'Espagne, trois volumes de mélanges (*Studies in Church History*, *Superstition and Force*, *Religious History of Spain*) et une quantité d'articles et de brochures, dont deux ont été traduites en français par mes soins (*Histoire de la main morte; Leo Taxil et Diana Vaughan*). Dans la dernière lettre que je reçus de lui, il y a quelques mois, Lea me disait qu'il travaillait à une Histoire de la sorcellerie, sujet dont il n'avait traité que la première partie dans son Histoire de l'Inquisition au moyen-âge. Lea ne resta pas indifférent aux affaires publiques; pendant la guerre de la Sécession, il publia, au nom de l'*Union League* de Philadelphie, une foule de brochures; il contribua à organiser, en 1871, l'association pour la réforme municipale de Philadelphie; il présida le *Reform Club*, la section philadelphienne de l'*American Social Science Association*; il fut un des bienfaiteurs de la bibliothèque publique de Philadelphie et dota l'Université de Pensylvanie d'un laboratoire d'hygiène. Avec le temps lui vinrent des honneurs qu'il n'avait pas recherchés; plusieurs Universités lui conférèrent le titre de docteur; il fut élu président de l'Association historique américaine; ses compatriotes, instruits par les critiques européens, apprirent à l'admirer. Mais sa modestie était égale à son savoir. Je possède de lui une longue série de lettres où respirent le dévouement à la science et à l'humanité, qui fut l'inspiration incessante de sa belle vie. Philadelphie doit un

monument de reconnaissance et d'estime publiques à ce grand esprit, à ce noble caractère, dont je cherche, sans y réussir, le pareil ailleurs.

S. R.

*
* *

François-Anatole Gruyer, mort à 84 ans le 27 octobre 1909, avait débuté par la chimie. Il se détourna des sciences naturelles pour étudier les beaux-arts; inspecteur en 1872, il fut conservateur des peintures au Louvre de 1881 à 1889. Son départ fut motivé par une affaire de tableaux qu'un groupe de marchands, fort d'appuis en haut lieu, voulait faire entrer au Musée; Gruyer s'y opposa, les tableaux restèrent dehors, mais le conservateur indocile devint inspecteur des musées de province[1]. Fort lié avec le duc d'Aumale et membre de l'Académie des Beaux-arts depuis 1875, Gruyer fut élu, après la mort du duc, conservateur du Musée Condé à Chantilly. C'est à Chantilly qu'il a consacré ses meilleures ouvrages : *La peinture au château de Chantilly*; *les Quarante Fouquet*; *les Portraits de Carmontelle*. On lit aussi avec plaisir — car Gruyer était un remarquable écrivain — son in-4° admirablement illustré sur le Salon Carré du Louvre. Ses travaux sur les fresques, les vierges, les portraits de Raphaël, sur Raphaël et l'antiquité (1858-1881), ont rendu service, mais sont aujourd'hui bien dépassés. Gruyer appartenait encore à l'époque *pré-morellienne* de la critique; il fut un littérateur délicat plutôt qu'un grand connaisseur. Mais les titres éminents qu'il s'est acquis au Musée Condé suffiront à le sauver de l'oubli, et tant que survivront des hommes qui l'ont approché, son nom sera prononcé avec estime.

S. R.

*
* *

L'archéologie autrichienne est cruellement éprouvée. Après Hartel, Riegl, Benndorf, Wickhoff, elle vient de perdre *Robert von Schneider*, conservateur du musée des antiques de Vienne, professeur d'archéologie classique à l'Université et directeur de l'Institut archéologique autrichien depuis la mort de Benndorf (1854-1909). Schneider était doué d'un esprit très fin. Moins philologue et moins laborieux que Benndorf, il avait, comme lui, un sentiment délicat de la beauté antique et, plus que lui, le talent d'organiser des collections, tant pour la jouissance esthétique que pour l'étude. Il avait fait du Musée archéologique de Vienne, si riche en bronzes, en gemmes, en bijoux, un musée modèle, merveilleusement arrangé. Ses principales publications — trop rares au gré de ceux qui en apprécient la qualité — eurent pour objet de mettre en lumière les trésors confiés à ses soins; l'album-catalogue qu'il publia du Musée des antiques de Vienne est un ouvrage aussi agréable que savant. Dans l'*Annuaire des collections impériales*, Schneider a donné des notices, illustrées de splendides héliogravures, qui sont un régal pour l'esprit, un charme pour les yeux. C'est à lui surtout, à son influence qu'est due la beauté d'exécution vraiment incomparable qui caractérise les publications d'art

1. J'ai vainement prié l'excellent Gruyer de me donner par écrit les détails de cette histoire, qui lui avait laissé moins de ressentiment que de dédain. Le sous-secrétaire d'État aux Beaux-arts s'appelait alors Turquet.

autrichiennes. Même les petites notices populaires qu'il a consacrées aux résultats des fouilles d'Ephèse sont des modèles de goût, où pas un détail extérieur n'est négligé. Très aimable, très homme de cour — j'allais écrire : abbé de cour, tant il faisait songer aux élégants *ciceroni* du XVIII[e] siècle — il rendait la science aimable et sémillante; il savait lui concilier des protecteurs haut placés, mérite considérable dans un pays où les collections sont encore *impériales* (non *nationales*), où l'esprit aristocratique et féodal a mieux survécu que partout ailleurs. Aristocrate lui-même, viennois et *Habsbourgeois* de tout cœur, il admirait les Allemands du nord, mais les qualifiait avec un sourire de « parvenus ». Sa perte sera profondément ressentie de ceux qui l'ont vu à l'œuvre et qui savent combien d'idées à peine exprimées, de projets restés à l'état d'ébauche disparaissent avec cet excellent connaisseur.

S. R.

***

Le 17 décembre 1909 est mort à Paris, jeune encore, après des années d'une maladie lente qui n'épargnait que sa belle intelligence, un des meilleurs épigraphistes de notre temps, *Jules Delamarre*. Son nom reste attaché à l'île d'Amorgos, dont il recueillit et expliqua les inscriptions avec une étonnante perspicacité. Ses copies et ses commentaires ont été publiés par les soins de M. Hiller von Gaertringen dans le nouveau *Corpus* des inscriptions grecques des îles (*Inscriptiones Amorgi et insularum vicinarum* edidit Julius Delamarre; *I. G.*, vol. XII, fasc. 7, Berlin 1908). Cette publication, qui ne fait pas moins d'honneur au zèle désintéressé et à la libéralité scientifique de Hiller, est précédée de quelques nobles lignes de Wilamowitz sur l'auteur : « *Quantum doctrina et ingenio valeret, scripta ostenderunt mox edita... Crederes talia nisi a viro corporis viribus florente scribi non potuisse. Scripsit adulescens ab infausto morbo correptus, inter cruciatus et languores, cum animi ardor et constantia corporis infirmitatem vinceret.* » J'ajoute que l'archéologie figurée doit à Jules Delamarre la détermination, contestée à tort, de la date de Silanion.

S. R.

***

Ludwig Friedländer, l'auteur de l'indispensable *Sittengeschichte Roms*, des excellentes éditions annotées de Juvénal, de Pétrone, de Martial, est mort à Strasbourg, au mois de décembre 1909, dans sa quatre-vingt-sixième année. Gaston Boissier, qui l'appréciait à sa valeur, l'avait fait nommer correspondant de l'Académie des Inscriptions. Avec lui s'éteint un des connaisseurs les plus érudits des antiquités et de la littérature de la Rome impériale — un peu « vieux jeu », sans vues bien originales, mais avec cette curiosité passionnée du détail exact qui est une forme du génie philologique.

S. R.

Le Panbabylonisme.

J'ai déjà parlé une fois de cette doctrine (*Revue*, 1902, II, p. 319), qui me fait toujours songer au mot que colportait Oppert contre la thèse d'Halévy : « L'ou-

trecuidante insanité d'nn pansémitisme intransigeant ». Depuis sept ans, elle a continué son évolution et conquis quelques adhésions nouvelles. Il était temps qu'on l'exposât dans son ensemble, à l'usage du public non orientaliste. C'est ce qu'a fort bien fait M. Ermoni (*Revue des Idées*, 15 novembre 1909, p. 339-366). La thèse principale est définie comme il suit (p. 363) : « Tout, dans l'ancien monde, dériverait de la Babylonie. Et, comme toute la culture babylonienne n'est qu'une projection du ciel sur la terre ou un estampage de la terre sur le ciel, la civilisation tout entière ne serait qu'un assemblage de mythes sidéraux. Panbabylonisme d'un côté, Panastrologisme de l'autre, c'est tout le système ». M. Ermoni n'a guère réfuté les théories de MM. Winckler, Stucken et Jeremias ; un résumé suffisait, car, comme disait un « moderne » au XVIIe siècle de certains auteurs anciens qu'il jugeait médiocres :

C'est les traduire en ridicule
Que de les traduire en français.

S. R.

Fouilles de Samos.

M. Wiegand, l'auteur des fouilles de Priène et de Milet, vient de conclure avec la principauté de Samos un traité qui assure à l'Allemagne le monopole des fouilles dans l'île pendant dix ans. Un riche Berlinois, M. OEchelhäuser, a donné 20.000 mark pour le déblaiement du temple de Héra, où les précédents explorateurs ont laissé fort à faire.

S. R.

L'Hermès d'Olympie.

L'*Hermès* de Praxitèle inspire des inquiétudes au *Times*. Le musée d'Olympie où il est exposé a été construit par l'archéologue allemand Dœrpfeld, aux frais de M. Syngros, dont on connaît les libéralités en faveur de la Grèce. Ce bâtiment de pierre repose sur un sol doublement instable, secoué par les tremblements de terre et miné par les inondations du fleuve Alphée. Depuis sa construction, qui n'est pas très ancienne, il a été réparé deux fois aux frais du donateur ; il aurait dû l'être une troisième, mais M. Syngros s'est lassé. Il est aujourd'hui dans un tel état que non seulement la petite salle annexe où se trouve l'*Hermès*, mais encore la grande galerie qui abrite la *Victoire* de Pæonios et les frontons du temple de Jupiter, menacent de s'écrouler sur les chefs-d'œuvre qu'elles renferment. Il a été question de transporter ceux-ci au musée d'Athènes ; mais, outre que le roi Georges a fait aux habitants d'Olympie la promesse qu'on ne les déposséderait point de ces trésors, tout le monde convient qu'on doit autant que possible laisser les œuvres d'art où on les a trouvées. M. Cavvadias, éphore des antiquités helléniques, est d'avis qu'il faudrait construire un musée neuf, tout en fer, loin du fleuve, sur quelqu'une des hauteurs voisines d'Olympie. On y transporterait les marbres les plus précieux, le musée actuel demeurant réservé aux débris de moindre intérêt et aux inscriptions. La Société archéologique grecque est prête, dit le *Times*, à couvrir les frais de l'entreprise, bien que, dans son enthousiasme patriotique, elle dépense en armements

militaires et navals une bonne partie de ses revenus destinés aux beaux-arts [1]. (*Débats*, 21 nov. 1909.)

Depuis que cette note a paru dans les *Débats*, le *Temps* a annoncé (3 décembre 1909) que la réfection du Musée a été entreprise, en attendant qu'on le transporte sur un autre point.

Le Gaulois de Délos.

Rien ne vaut une bonne expérience pour trancher les dissentiments entre



Fig. 1. — Le Gaulois de Délos complété avec une tête étrangère au corps.

doctes. Le musée de Myconos possédait une tête de Gaulois (?) en marbre, récemment transférée au musée de Délos, dont Furtwaengler, je crois, affirma le premier qu'elle était celle de la belle statue découverte par moi près du Lac Sacré. M. de Bienkowski épousa d'abord cette opinion, puis la répu-

1. Cela n'est pas exact. Il y a eu seulement une loi qui attribue aux armements la plus grande partie du revenu de la loterie annuelle dont la Société archéologique avait auparavant le bénéfice exclusif.

dia ; je l'en approuvai (*Revue critique*, 1909, I, 282), mais tous les bons juges n'étaient pas d'accord. Heureusement, nous possédons à Saint-Germain, grâce à l'amabilité de M. Cavvadias, le moulage du torse et, grâce à celle de M. Holleaux, celui de la tête. Notre chef d'atelier, M. Champion, bon sculpteur autant que bon restaurateur, voulut bien essayer de combiner ces deux morceaux; il s'y prêta d'autant plus volontiers qu'il croyait fermement à la possibilité d'un ajustage. Mais il eut bientôt la preuve, mathématique et irrécusable, que la tête et le corps n'ont pas appartenu à la même figure. La restauration

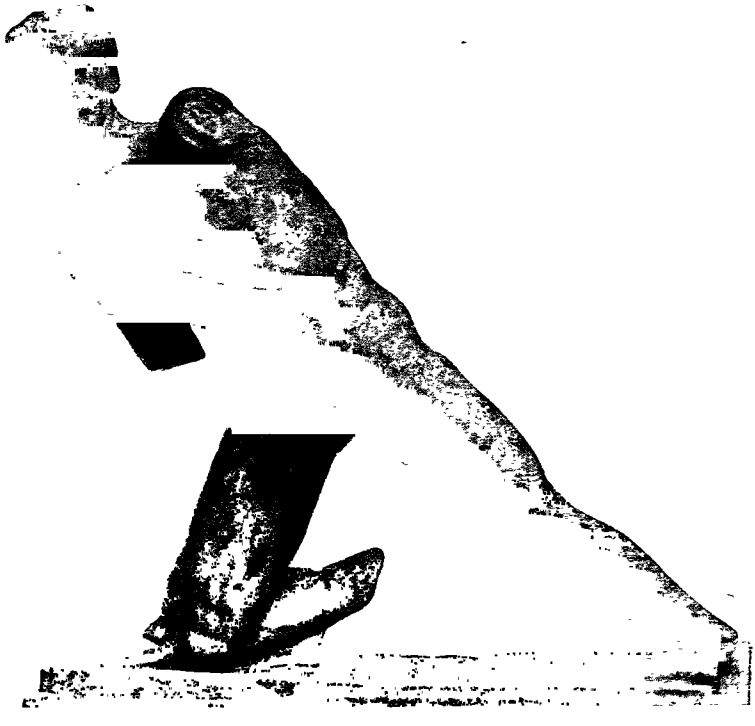


Fig. 2. — Le Gaulois de Délos complété avec une tête étrangère au corps.

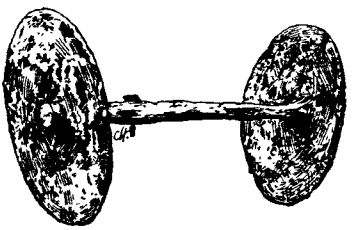
(certaine) du côté gauche de la poitrine implique celle de la naissance du cou ; or, pour placer là le cou de la tête de Myconos, il faut *tricher*, c'est-à-dire attribuer à ce Gaulois un cou de cygne, trop long d'un bon quart. Voyez les photographies. Nous n'avons pas exposé la statue ainsi restituée à Saint-Germain, mais nous avons conservé en magasin les parties ajoutées ; ceux que la vue des photographies n'aura pas convaincus, n'auront qu'à venir voir. J'ajoute que la tête est beaucoup trop petite pour le corps, même si l'on admet que le sculpteur avait exagéré le canon lysippéen.

S. R.

Une paire de petites roues en bronze de La Tène III[1].

La *Rivista archeologica della provincia e antica diocesi di Como* n'est guère connue chez nous et c'est dommage, car elle donne chaque année quelques articles archéologiques fort bien illustrés où sont décrites des antiquités qui touchent de très près aux nôtres.

L'objet que figure le dessin ci-joint semble bien représenter deux roues montées sur leur essieu ; les deux roues sont formées de disques de bronze ; les rayons sont figurés au repoussé, par des lignes de points : l'essieu est en fer, les disques ont 0,05 de diamètre. Il a été trouvé près du lac de Côme, à Per-



ledo, à l'orée de la Valsassina, dans une tombe gauloise à incinération. La tombe, faite de six dalles juxtaposées, contenait, outre des vases qui étaient brisés, une épée tordue, un fer de lance à douille, fort allongé, le bord d'un vase de bronze, un as uncial indéterminable, et une petite palette de bronze. La trouvaille est conservée aujourd'hui au Musée de Côme.

La tombe est bien gauloise, nous dit M. G. Baserga, auteur de la publication ; l'épée, la lance en font foi, incontestablement. Quant aux disques des rouelles, on les trouve à Golasecca, à Este, dans le pays de Côme, souvent enfilés sur des fibules, mais jamais attelés de pareille façon, à telles enseignes que M. Pigorini y voyait des têtes d'épingles. M. Baserga songe au vase en forme d'oiseau monté sur roues, du cimetière d'Este, et à la série des vases et objets divers de bronze ainsi montés qu'ont fournis l'Europe septentrionale et l'Europe centrale (p. 16). Mais ces objets sont beaucoup plus anciens que la tombe en question, ce qui d'ailleurs n'interdit pas la comparaison.

M. Baserga, en considération de l'as uncial qui figure dans la tombe et de son poids, la date du IIe siècle avant J.-C. et plutôt du commencement. Je suis tenté de la faire beaucoup plus jeune. En effet, la longue épée, toute repliée et contournée qu'elle est, a des caractères bien nets. C'est une épée de La Tène III, dont la lame est rectangulaire à sa partie supérieure, et non pas ogivale comme les épées plus anciennes.

H. HUBERT.

Une servante d'auberge en Égypte.

Sur un papyrus tiré du cartonnage d'une momie, au musée de Berlin, on

1. Giovanni Baserga, *Tombe galliche a Perledo* (*Rivista archeologica della provincia di Como*, 1908, p. 13-21).

a déchiffré l'histoire suivante. La dame aubergiste Taphesies a besoin d'une servante; elle touche les offres de Protarché et conclut une convention avec celle-ci. Protarché touche sur l'heure 100 drachmes; elle doit servir la patronne pendant trois ans, nourrie, vêtue et logée, après quoi elle bénéficiera d'une nouvelle prime de 40 drachmes. Elle ne doit jamais sortir sans la permission de la patronne. Si elle veut quitter avant le terme fixé, elle devra restituer les 100 drachmes augmentées des intérêts et payer une amende de 100 drachmes également. Insolvable, elle sera réduite en esclavage. Ainsi la patronne peut la remercier quand elle veut, mais la domestique est liée à elle par un contrat de servage. On ne dit pas, dans l'article que je résume[1], si cela se passait avant ou après l'ère chrétienne.

S. R.

Les Evangiles en gothique.

L'Université de Giessen a récemment acquis un fragment de parchemin trouvé en Égypte, contenant des morceaux de l'Évangile de Luc en latin et en gothique; ces derniers sont conformes à la version d'Ulphilas. On possède ainsi, à Giessen, les plus anciens spécimens connus de la littérature germanique. MM. Glaue et Helm, à qui est due cette découverte, comptent la publier prochainement.

S. R.

Bas-relief de Corstopitum.

Le bas-relief que reproduit notre figure 1, découvert récemment dans les fouilles

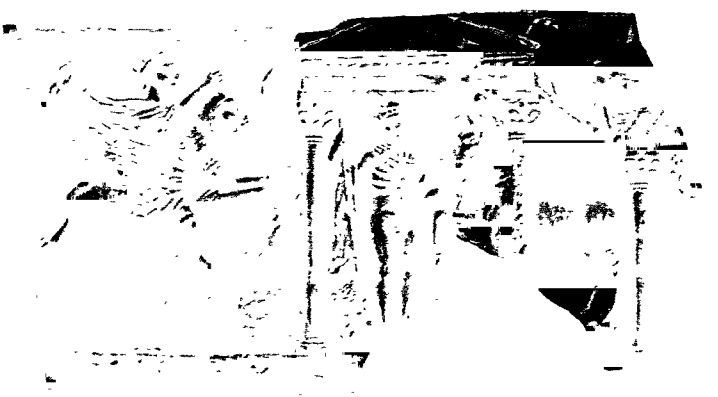


Fig. 1. — Bas-relief de Corstopitum.

de Corstopitum (Corbridge sur la Tyne, Northumberland), est un des plus intéressants qu'ait fournis la Bretagne romaine[2]. L'interprétation en est difficile. L'éphèbe tenant son cheval, sous l'édicule, paraît bien être un Dioscure; mais

1. *Gazette de Francfort*, 4 déc. 1909.
2. *Archaeologia Aeliana*, 1909, p. 7; *Archaeol. Anzeiger*, 1909, p. 238.

qui est le cavalier à couronne radiée qui, sur un cheval ailé, s'approche au galop? Pégase est bien un insigne de la *legio secunda* (voir le bas-relief de Condercum, *Lapidarium septentrionale*, p. 33) ; mais que vient faire ici Bellérophon sur Pégase? Faut-il songer, comme l'a fait M. Ritterling, à Hélios chevauchant un coursier ailé? A tout prendre, il vaut mieux associer à l'un des Dioscures le dieu Hélios que le héros Bellérophon.

S. R.

La galerie de Bonn[1].

Par le don d'une grande partie de la riche collection Wesendonck, jusqu'à présent conservée à Berlin[2], la ville de Bonn est entrée en possession d'un musée de peintures anciennes pour lequel a été construit un bâtiment spécial, comprenant une grande salle et onze petites. Le nombre des œuvres exposées s'élève à 330, y compris l'ancien fonds de la ville. Presque toutes les écoles y sont représentees. Parmi les Italiens, Lorenzetti, Lor. Monaco, Francia, Perugino, deux Bellini, Palma, Bonifazio, Cesare da Sesto, Gaudenzio Ferrari, Carlo Dolci, Sassoferrato. Parmi les Espagnols, Zurbaran, J.-B. del Marzo, Velasquez. L'école allemande compte plusieurs panneaux de l'école de Cranach, une grande *Crucifixion* de l'école de Silésie, un Amberger, un Kulmbach, un Elsheimer, plusieurs spécimens du maître colonais de Saint-Séverin. Mais la richesse principale de la nouvelle galerie est la série des Flamands et des Hollandais, Patinir, Calcar, Bosch, le maître de la vie de Marie, le maître de la mort de Marie, Jan Mostaert, Floris, Scorel, Breughel, Terbourg, Téniers, Ostade, Ruysdael, etc. Il y a aussi des toiles de Reynolds, de Poussin et de Greuze.

S. R.

Restaurations et vandalisme à Ulm.

Dans le *Münster* d'Ulm étaient les restes, tristement mutilés en 1531, d'un rétable de Hans Multscher, sculpté pour Conrad Karg, signé et daté de 1433. Malgré les protestations des savants, on a fait subir à ces restes précieux une restauration complète, aux frais d'un donateur aussi généreux que mal inspiré. Une pareille restauration, exécutée d'après des *peintures* de Multscher, n'est, à la vérité, qu'une œuvre de faussaire, comme le remarque avec raison M. Conrad Lange. Celui-ci se plaint en outre du sans-gêne avec lequel on remplit l'intérieur du *Münster* d'Ulm de statues bariolées, faites à la douzaine, des peinturlurages qu'on inflige aux boiseries, des tableaux ridicules qu'on y expose. Décidément, il n'y a pas de Béotiens qu'autour de Thèbes.

S. R.

1. *Frankfurter Zeitung*, 29 octobre 1909.

2. Il en existe un catalogue raisonné, publié à Berlin en 1883, que je dois à l'obligeance de M. de Bissing, petit-fils de Mme de Wesendonck, l'amie et la correspondante de Wagner.

L'affaire de l'éphorie athénienne.

On sait qu'Athènes, tyrannisée par une soi-disant *Ligue militaire*, est au régime de la « guillotine sèche » (en grec τρομοκρατία). On demande des têtes pour prendre des places et, pour rester en place, on réclame la tête de son voisin. Tricoupis a bien fait de mourir de maladie; à voir ces scandales, il serait mort de chagrin.

Le 24 novembre dernier, un journal terroriste, le *Chronos*, publiait une lettre où M. Svoronos, directeur du cabinet numismatique, renouvelait les accusations absurdes lancées par lui, il y a treize ans, contre M. Cavvadias, éphore général des antiquités ; ce dernier se serait approprié 80.000 drachmes, produit de la vente des catalogues des Musées (!). Dès le 22, le journal *Athéna* avait publié un manifeste de la Ligue militaire, aux termes duquel « des archéologues étrangers emploient les fonds de la *Société archéologique* au profit de leurs pays respectifs » et ajoutant que la *Société archéologique* n'avait rien fait de bon depuis quinze ans. Les savants qui dirigent les missions archéologiques à Athènes se sont aussitôt réunis pour rédiger une protestation et donner un démenti à l'accusation lancée par la Ligue. Ils ont exprimé leur gratitude à M. Cavvadias pour les facilités qu'ils ont toujours trouvées auprès de lui et ont énuméré les grandes et belles entreprises dues à la science grecque, depuis 25 ans que M. Cavvadias est éphore général. Enfin, ils ont rappelé les honneurs dont M. Cavvadias a été l'objet de la part des Académies de Berlin et de Paris, des Universités de Cambridge et de Leipzig; ces honneurs ne sont pas le prix de l'improbité, encore moins d'une trahison à l'égard des intérêts moraux de son pays.

Sur le conseil du Ministère de l'Instruction publique, M. Cavvadias a momentanément quitté la Grèce ; ses fonctions de secrétaire de la Société archéologique ont été confiées, à titre provisoire, à M. Tsountas (déc. 1909). Une réunion d'archéologues, convoquée au Musée National, a exprimé le vœu que la place d'éphore général fût supprimée et qu'on créât, en revanche, 15 nouvelles places d'éphore. C'est là l'explication de tout le mouvement : θέλω μίαν θέσιν!

Un peu plus tard, les éphores grecs, accourus à Athènes, ont fondé, sous le patronage de la Ligue militaire, une Ligue archéologique. A quand la Ligue du sens commun?

S. R.

Le banquet de la Société préhistorique.

« Une grosse question s'est agitée hier soir au banquet de la Société préhistorique. La préhistoire, officiellement reconnue comme la science de nos lointaines origines nationales, depuis le jour où M. Dujardin-Beaumetz a remplacé le sous-comité des monuments mégalithiques par un comité des monuments préhistoriques sera-t-elle ou ne sera t-elle pas définitivement consacrée par la création, au Muséum d'histoire naturelle, d'une chaire de science préhistorique?

Et M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'État aux beaux-arts, n'a pas répondu oui, car c'est une question grave, puisque financière, et dont la solution, évidemment, ne dépend pas de son initiative personnelle; mais il n'a pas non

plus répondu non. Il a même indiqué au docteur Péchadre, député de la Marne, qui lui posait cette question, l'unique moyen de la faire résoudre conformément aux vœux de la Société préhistorique. Il a invité son interlocuteur à monter à la tribune, lorsque le prochain budget de l'instruction publique et des beaux-arts sera discuté, et à présenter à ses collègues de la Chambre le vœu formulé par ses collègues et amis de la Société préhistorique.

Autre question non moins importante. La préhistoire a depuis longtemps ses musées dans les pays scandinaves. En aura-t-elle ou n'en aura-t-elle pas en France?

A cette seconde question, M. Dujardin-Beaumetz a répondu par un oui très net. Il estime en effet que les peintures des grottes préhistoriques et les gravures sur ivoire ou sur os de nos premiers ancêtres s'imposent à l'attention au même titre que les chefs-d'œuvre sculptés ou peints des grandes époques de l'histoire de l'art. Le métier en est moins varié à coup sûr, mais la recherche du caractère y est égale, et la saveur de ces créations primitives n'est ni moins pénétrante ni moins forte que celle des travaux de l'art moderne.

La préhistoire a donc droit, suivant lui, à un musée spécial dont le premier fonds serait formé par les collections préhistoriques du musée de Saint-Germain, où l'art gallo-romain régnerait en maître désormais. Où constituerait-on ce nouveau musée, destiné à une croissance rapide, et qu'enrichiraient, en même temps que les dons et les legs des collectionneurs, les découvertes qui se succèdent sans interruption dans le massif Central et dans les stations paléolithiques des Pyrénées? Actuellement, aucun édifice existant ne saurait le recevoir, mais peut-être n'est-il pas défendu d'espérer qu'en attendant une hospitalité définitive dans un musée spécial, les collections préhistoriques en trouvent une temporaire au nouveau musée du Luxembourg, dans les salles du rez-de-chaussée.

Inutile d'ajouter qu'en faisant luire aux yeux des préhistoriens ces espérances relativement fastueuses, M. Dujardin-Beaumetz a suscité parmi eux le plus sincère et le plus vibrant enthousiasme. Son allocution, d'ailleurs émaillée de mots charmants, a été saluée d'applaudissements frénétiques. Accoutumée trop longtemps au dédain, la préhistoire est reconnaissante à qui l'aime, et M. Dujardin-Beaumetz s'est acquis des titres indiscutables a sa reconnaissance.

Le sous-secrétaire d'État aux Beaux-arts n'a pas été seul, hier soir, à célébrer cette science de fraîche date et de sujets pourtant si anciens. Quantité de voix éloquentes en ont dit et redit tout le charme, en ont vanté le pittoresque et célébré l'attrait. Tour à tour, le docteur Adrien Guébhard, président encore en fonction et le docteur Péchaure, président nommé; le docteur Baudon, député de l'Oise, et M. Adrien de Mortillet se sont acquittés de cette tâche avec autant d'esprit que de finesse, et rien n'a manqué à cette fête préhistorique, pas même la présence de la femme contemporaine et le charme discret de son sourire. »

L'article qui précède, publié dans le *Temps* du 25 décembre, appelle divers commentaires. Le Musée des antiquités nationales ne peut être dépossédé, fût-ce par une loi, des collections préhistoriques qu'il tient de Lartet, de Christy, de Boucher de Perthes, de Piette, du baron de Baye et de bien d'autres donateurs. La nécessité d'un musée spécial pour le préhistorique ne se fait pas sentir, à moins qu'il ne s'agisse simplement de créer des fonctions nouvelles. Ce qui est nécessaire et même urgent, c'est d'organiser les recherches préhistoriques, les inspections, de préserver les gisements quaternaires des entreprises

de certains spéculateurs et d'un nombre bien plus considérable de dilettantes peu instruits. Ceux qui, en France, ont témoigné de qualités scientifiques sérieuses dans l'exploration des stations préhistoriques[1] ont bien voulu, jusqu'à présent, enrichir de leurs trouvailles soit les collections publiques de province, soit le Musée de Saint-Germain et le Muséum. Il n'apparaît point, d'après l'article du *Temps*, que ces travailleurs estimés de tous aient réclamé la fondation d'un musée spécial. Il sera pourtant nécessaire, semble-t-il, de consulter à ce sujet les juges compétents avant d'entrer dans une voie dispendieuse, alors que les fonds destinés à une création nouvelle seraient si utilement employés à l'acquisition de terrains et à des fouilles.

S. R.

Changement de sexe.

M^me^ A. Strong affirme, depuis octobre dernier, que la mystérieuse *fanciulla* d'Anzio (au musée des Thermes, Br. Br. 583-4) n'est pas une *fanciulla*, mais un éphèbe, probablement un *gallus*, prêtre de Cybèle. M. Simonetti, arrivé indépendamment à la même opinion, l'a publiée dans la *Tribuna* (fin décembre). Beaucoup d'adhésions se sont immédiatement produites; Rome est en émoi.

Mutavit sexum femina : χαῖρε *puer!*

J'en reparlerai dans le prochain cahier de la *Revue*.

S. R.

1. MM. Boule, Cartailhac, Breuil, Capitan, Daleau, Rivière, Commont, Chauvet, H. Martin, Lalanne, Bouyssonie, Parat, Peyrony, de Villeneuve, etc.

BIBLIOGRAPHIE

A von Domaszewski. — *Die Rangordnung des römischen Heeres.* 278 p. in-40. Extrait des *Bonner Jahrbücher* de 1908. — La hiérarchie dans l'armée romaine à l'époque impériale, les lois de l'avancement, les droits et prérogatives de chaque grade, telles sont les questions complexes que M. von D. s'est attaché à élucider dans ce nouveau mémoire, le plus considérable peut-être de tous ceux par lesquels il a déjà tant fait pour tirer, des milliers de cas particuliers que nous présentent les inscriptions, les lois et les règlements qui ont régi l'armée aux différentes époques de l'Empire. Pour faire sentir l'importance de ce travail, il suffira d'en indiquer les grandes divisions, en signalant les résultats les plus remarquables. — I. Sous le nom de *principales* sont désignés tous les militaires de rang inférieur qui, par un *beneficium*, sont affranchis du service ordinaire, *munus* ; de là leur viennent les noms de *beneficiarii* et d'*immunes*, qui font place à celui d'*officiales* quand ces bas officiers font partie d'un état-major, *officium*. Suivant leurs fonctions, on peut les répartir en différents groupes : celui des porte-enseignes (*vexillarius, imaginifer, signifer, aquilifer*, etc.) ; celui des transmetteurs d'ordres (*tubicen, cornicen, tesserarius*, etc.) ; celui des sous-officiers d'approvisionnement (*frumentarius*) ; celui des sous-officiers de campement et casernement (*magister campi, architectus, hydraularius*, etc.) ; celui des scribes et agents de bureau (*cornicularius, commentariensis*, etc.). Comme grandes divisions de l'armée, dans chacune desquelles on retrouve ces différents grades inférieurs, on peut distinguer : les corps spéciaux et privilégiés (cohortes prétoriennes, cohortes urbaines, cohortes des vigiles), les légions, les auxiliaires, les états-majors des gouverneurs de provinces militaires et de certains grands fonctionnaires, enfin les réservistes et les rengagés (*veterani* et *evocati*). — II. Les centurions. Avant de les étudier dans toutes les charges qu'ils peuvent être appelés à remplir, M. von D. dresse une intéressante statistique de leur provenance : jusqu'à Hadrien, le centurionat, c'est-à-dire l'accès aux grades plus élevés de l'armée, n'est presque ouvert qu'aux Italiens et aux citoyens des colonies militaires ; avec Hadrien, l'*Illyricum* et l'Afrique sont plus fréquemment représentés ; avec Septime-Sévère, l'indication d'origine disparaît des cippes funéraires des centurions ; c'est que la loi qui réservait ce grade aux Italiens a été abolie et que, se recrutant sur place, l'armée va devenir de plus en plus provinciale et de plus en plus barbare. — III. Les *primipili*. Les premiers d'entre les centurions forment de plus en plus la pépinière pour les commandements qui exigent une longue expérience : *praefectus castrorum* et *praefectus legionis*. — IV. Les trois commandements qui comportent le rang équestre. Ces *tres militiae equestres* (*praefectus cohortis, tribunus legionis, praefectus alae*) restent

longtemps le privilège des colonies romaines ou des grands municipes. Sous Hadrien, cette aristocratie militaire atteint son apogée, excluant quiconque n'est pas Romain ou complètement romanisé. Elle provoque la violente réaction de Septime-Sévère, dont les massacres donnent partout la place à ses Illyriens, à ses Orientaux et à ses Africains. La cause profonde des conflits qui ensanglantent l'Empire depuis sa mort jusqu'au triomphe d'Aurélien serait la rivalité entre ces trois éléments. — V. Au chapitre des *procuratores*, M. v. D. dresse les tableaux des procuratelles auxquelles peuvent accéder ceux qui ont été *praefectus alae*; il faut occuper successivement des postes appartenant aux trois catégories entre lesquelles se répartissent les officiers généraux *sexagenarii*, *centenarii*, *ducenarii*; dès Septime-Sévère, on est en pleine hiérarchie byzantine. — VI. Les postes qui confèrent le rang sénatorial (*tribunus laticlavius*, *legatus Augusti legionis*, *legatus Augusti pro praetore*). Ils sont enlevés par Septime-Sévère à l'aristocratie romaine et romanisée : tous les fils de *primipili* sont de droit *tribuni laticlavii*. Gallien fit un effort suprême pour remédier à la barbarie qui, depuis Septime-Sévère, envahissait de plus en plus l'armée. Mais il voulut aussi attacher plus directement ses soldats à la personne du prince; dans le titre de *protector divini lateris*, qui apparaît sous son règne, M. von D. veut voir un écho du principe politique de ces Germains que Gallien combattit sur le Rhin : *principes pro victoria pugnant, comites pro principe*. Ce serait le vrai début du Moyen-Age. — Le mémoire de M. von D. est complété par un appendice contenant la plupart des inscriptions discutées et d'excellents *indices* qui permettent d'en exploiter les richesses. On doit seulement regretter qu'il ait paru dans un recueil qui est loin d'être — en France du moins, — dans toutes les bibliothèques d'universités.

A. J.-Reinach.

James Henry **Breasted**. *The Monuments of Sudanese Nubia*, Report of the work of the Egyptian expedition in 1906-7, reprinted from *The American Journal of Semitic Languages and Literatures*, octobre 1908. In-8°, 110 p., 56 fig. — Dans une première campagne d'exploration, 1905-6, M. Breasted avait mené à bonne fin l'examen paléographique des temples sis entre la première et la deuxième cataracte; dans la deuxième campagne, 1906-7, il a étendu ses recherches à la Haute-Nubie en allant de la deuxième à la quatrième cataracte. Bien que la domination égyptienne n'ait jamais dépassé Napata, au pied de la deuxième cataracte, l'intérêt qui s'attache de plus en plus au royaume éthiopien [1] a décidé le savant Américain à pousser jusqu'à Méroé, puis jusqu'à Naga et Musawwarât, résidences des rois de Méroé situées à 48 milles plus au Sud, aujourd'hui en plein désert avec des temples d'époque — ou d'imitation — ptolémaïque et un petit kiosque qui rappelle celui de Philae. A son retour en Nubie, pour s'assurer si les rapides de la quatrième cataracte ne contenaient pas d'inscriptions rupestres

1. Voir, notamment, sur la langue méroïtique, l'appendice de Griffith dans l'*Areika* de Mac Iver (Oxford, 1909: cf. *L'Anthropologie*, 1909, p. 415), les inscriptions trouvées par Sayce, *Proceedings bibl. Soc.*, juin-juillet 1909 et le ms. signalé par S. de Ricci, *C.-R. Acad. Inscr.*, mai-juin 1909 (publié depuis).

comme on en voit tant dans ceux de la première, M. Breasted descendit en bateau les 140 milles qui séparent Abou Hamed de Gebel Barkal, ce qu'aucun explorateur n'avait fait depuis Caillaud. Il n'a malheureusement trouvé à y relever que quelques châteaux en briques crues a contreforts, dominant les passages difficiles, châteaux de travail certainement nubien, mais d'époque incertaine. Dans les ruines de Napata, au pied du Gebel Barkal, M. B. n'a pas davantage trouvé les traces des grands rois de la XVIIIe dyn.; mais il a pu prouver que les temples y étaient dédiés à la triade thébaine, Amon, Maut et Khons. Sur une des colonnes du temple d'Amon, une nouvelle inscription méroïtique est venue au jour; sur un relief de la cour, on voit, dans la représentation ordinaire de la barque d'Amon portée sur les épaules des prêtres, le grand-prêtre marcher en tête, agitant l'encensoir tandis que le roi le suit — curieuse confirmation du récit de Diodore sur la prédominance du sacerdoce dans la royauté nubienne. Immédiatement au S. de l'antique Méroé, son nom se retrouve sur les deux rives du Nil, Meraui sur la rive droite, Merowe sur la rive gauche; cette dernière ville est le chef-lieu actuel de la province de Dongola. On n'y voit que quelques ruines de temples; mais beaucoup de blocs épars peuvent venir de Méroé. A Bakhît, à l'extrémité méridionale de la grande courbe que décrit le Nil avant de descendre définitivement vers le Nord, apparaît la première église chrétienne remontant au royaume nubien semi-indépendant, du VIe au Xe siècle, avec textes en dialecte nubien; c'est la véritable entrée de la Nubie. Dans un séjour à l'île d'Arko, M. B. a cherché à prouver que la présence d'une statue assise de Sebekhotep ne devait pas faire conclure que ce faible roi de la XIIIe dynastie eût poussé si loin ses conquêtes en Nubie; comme le nom d'Amenembet, trouvé sur un bloc de Meraui, et comme les lions qui ont été transportés de Soleb (sous la troisième cataracte) à Napata, la statue et le bloc ont dû être rapportés de la Haute-Égypte par les conquérants éthiopiens du VIIIe siècle. Ces monuments ainsi écartés, c'est dans l'île de Tombos qu'on trouve les traces, à la fois les plus anciennes et les plus lointaines, de la domination pharaonique : Tothmès I y a élevé une stèle triomphale, où il s'intitule vainqueur de Kousch et rappelle qu'il a porté jusqu'au haut Euphrate les frontières de l'empire égyptien. A Sesebi, au pied de la troisième cataracte, l'étude du temple de Séti I a révélé de nombreux reliefs d'Aménophis IV, plus ou moins martelés; comme l'itinéraire du roi éthiopien Nastesen (v. 525 av.) a fait placer près de la troisième cataracte la ville de Gem-Aton, on doit reconnaître à Sesebi les ruines de la ville consacrée par Ikhnaton en Nubie au culte de son grand dieu solaire. Le choix de Sesebi s'explique sans doute parce que c'était le seul emplacement favorable qui se trouvait immédiatement au Sud de Soleb; son père, Aménophis III, y avait élevé un grand sanctuaire nommé *Khammat* « étincelant de vérité » où il était adoré comme dieu « Seigneur du Ciel », en compagnie d'Amon. Sur une face du pylône, qu'Aménophis III n'avait pas achevé, Aménophis IV s'est fait représenter. Ces reliefs offrent une importance historique considérable, car on y voit que, tout au début de son règne, le futur Ikhnaton se laissait figurer adorant Amon et son père Aménophis III; avant la VIe année de son règne, Amon fut effacé sur ses reliefs pour être remplacé par

Aton ; pourtant il respecta ici le nom de son père divinisé et, n'osant poursuivre sa mémoire dans le temple qui était son œuvre, il transporta à Sesebi la capitale nubienne du culte d'Aton. Sur ce même pylône, le futur Ikhnaton était figuré accompagnant son père dans une partie de la cérémonie du Heb-sed, jusqu'ici peu connue : le roi frappe successivement les 15 portes de la ville de sa masse archaïque en prononçant une formule, contemporaine pour le moins des textes des Pyramides, à en juger par ses particularités grammaticales : « J'ai cogné sur ton battant, je t'ai frappé, je t'ai forcé (?) » M. B. se demande si ce n'est pas la « fête du circuit du mur » mentionnée dès la Ire dynastie, et si l'origine n'en remonte pas à la prise de la capitale du Nord que les rois horiens continuaient ainsi à commémorer. Lefébure, dans ses *Rites Égyptiens*, y voyait seulement la fête d'inauguration du temple. — L'architecture même du temple de Soleb offre le plus grand intérêt : elle est intermédiaire entre le type basilical de Karnak et le système ordinaire du haut pylône dominant un rectangle plus bas. En redescendant le Nil, entre Soleb et Amâra, M. B. a pu relever (après Budge), à Sédeïnga, un petit temple à colonnes hathoriques élevé par Aménophis III à sa femme Tii comme déesse de la Nubie; dans une forteresse nubienne récente, au N. de l'île de Saï, des blocs provenant d'édifices élevés par le vice-roi de Tothmès III en Nubie, Néhi, le même qui construisit le temple de Semneh; d'autres portant les titres de Setau, le vice-roi de Ramsès II Sur un bloc de rocher dans l'île de Saï, puis sur une inscription rupestre au rapide de Tangour dans la deuxième cataracte, M. B. a retrouvé des souvenirs de la grande expédition nubienne de Tothmès I en son an II. A Amara, M. B. avait quitté ses bateaux, ne gardant qu'une felouque pour l'examen des inscriptions rupestres; c'est en caravane qu'il atteignit Semneh et Kummeh, la double forteresse dominant, de chaque rive, le passage de la cataracte ; un graffite relevé pour la première fois a montré qu'elle existait déjà en partie sous Aménophis I dont « le fils-royal dans la région du Sud, Thure » y a gravé son nom. Thure serait le plus ancien vice-roi de Nubie.

Au Nord de la deuxième cataracte, on entre dans la Basse-Nubie. Les temples de cette région sont beaucoup mieux connus de l'architecte et de l'archéologue. Analyser tout ce que M. B. y a trouvé de nouveau pour l'histoire de l'Égypte par l'étude des inscriptions serait sortir du domaine de cette *Revue*. Mais je cède la plume à M. Georges Foucart, qui va signaler l'admirable publication dont les temples nubiens doivent être bientôt l'objet.

A. J.-Reinach.

G. Maspero. *Les Temples immergés de la Nubie (Rapports relatifs à la consolidation des Temples)*. Première livraison, Caire, 1909, grand in-4, 64 p. et 53 planches. — On sait quel nouveau et grave danger menace tous les monuments anciens de plus de la moitié de la Nubie égyptienne. Après l'immersion des temples de Philæ, le relèvement du barrage d'Assouân va atteindre tous les sanctuaires en aval de Korosko. On estime même que les effets de ce travail se feront sentir jusqu'à Maharaka. Dans l'état où ils étaient en 1907, c'était condamner les édifices des vieux Égyptiens à la disparition totale. Et si

les intérêts économiques de la vallée du Nil ne permettaient pas de modifier le plan des ingénieurs, le gouvernement égyptien se devait à lui-même de faire tout ce qui était possible pour sauvegarder ses trésors scientifiques.

Dès que la question de la modification du barrage prit forme définitive, M. Maspero se préoccupa de ses conséquences et résolut de voir par lui-même les remèdes qu'il était possible d'apporter aux résultats inévitables à brève échéance. Ce lui fut en même temps l'occasion de vérifier l'état de conservation des monuments anciens dépendant de son service, et son inspection partit de la frontière du Soudan. Il put voir en Nubie, comme en Égypte, qu'il semble que l'œuvre des Pharaons soit arrivée au moment critique, et que nulle part elle ne puisse plus résister au poids des siècles. Ici, comme à Ipsamboul, les monuments s'effritent d'eux-mêmes. Ailleurs, comme à Dakkèh, les indigènes activent l'œuvre du temps par leurs déprédations.

Le résultat du voyage de 1905 fut le rappport qui tient les 43 premières pages du présent fascicule. Rédigé sous forme administrative, il examine successivement les divers sanctuaires de la Nubie demeurée égyptienne, de la frontière anglo-soudanaise à Philæ, note leur état actuel de conservation et estime les divers travaux indispensables pour les conserver à la science. Il semble que, pour l'instant, on puisse arriver assez aisément à sauvegarder Ipsamboul. Derr, Amada et Siboua exigeront assez peu de travaux. Le danger venant des eaux commence à partir de Maharaka. Pour certains ouvrages en brique crue, le désastre sera irréparable. La belle forteresse de Koubbân est condamnée à devenir un tas de boue informe, et tout ce qu'il est possible de faire avant les travaux du barrage est d'y pratiquer des fouilles, puis d'en dresser une dernière fois le plan exact. La signature mise au bas de ce rapport fait deviner que, si technique puisse-t-il être, il contient cependant autre chose que des considérants techniques et des chiffres de devis. Les comparaisons avec ce que virent les vieux voyageurs et un maître récit des causes de la ruine du temple de Dakkèh sont les points les plus remarquables à signaler.

Ce premier rapport, sorte d'avant projet, fut repris ensuite avec plus de loisir pour certaines localités. C'est ainsi que nous avons ici le devis rectifié pour Kalabshèh, rédigé en 1907 par M. Barsanti, dont on connaît, par vingt ans de travaux — quelques-uns gigantesques, comme la restauration d'Edfou — la compétence toute spéciale en ces matières.

On entra alors dans la phase d'exécution. M. Maspero rédigea les instructions générales pour l'hiver 1907-1908, et l'on se mit à l'œuvre sans plus tarder. La présente publication prouve assez que l'on n'a pas perdu de temps, et les égyptologues auront eu, par surcroît, la bonne fortune d'être tenus rapidement au courant des résultats. Débôd, Kerdassèh et Tafèh ont été mis en état de défense. Les rapports consacrés à chacun de ces temples nous renseignent sur les garanties dont le Service des antiquités les a munis, et on lira avec intérêt le récit de travaux que la situation de la Nubie — difficultés matérielles du campement, du ravitaillement, etc., — compliquait plus qu'ailleurs. Le gros effort de la campage 1907-1908 a porté sur le célèbre temple de Kalabshèh, plus menacé encore qu'aucun autre, et où la ruine était extrême. Les travaux

n'étaient pas commencés quand je l'ai revu pour la dernière fois, en février 1907, et je me demandais comment on viendrait jamais à bout de ces monceaux de blocs écroulés, comment on protégerait, contre un Nil surélevé, ces colonnades et ces pylones du plus beau temple de Nubie. Le rapport de M. Barsanti montre que le Service des antiquités est capable de véritables tours de force.

Rien ne le montre mieux d'ailleurs que les cinquante-trois planches qui illustrent heureusement ce premier fascicule. Le lecteur aura d'abord le plaisir d'y trouver, commodément réunies, les reproductions de vues tirées d'ouvrages que l'on voit rarement en dehors des grandes bibliothèques : estampes des vieux voyageurs du XVIIIe siècle et du début du XIXe, Norden, Burton ou Gau; photographies du fameux voyage de Maxime Ducamp et Flaubert — les premières faites en Égypte ; vues prises, il y a trente ans, par l'Italien Beato. On y suit ainsi la marche croissante de la dégradation des monuments, jusqu'au point culminant, marqué par les clichés pris en 1905-1907 par le Service des antiquités. La série prise après les travaux, en 1908, est une des plus consolantes que l'on puisse trouver en archéologie, et nous montre les temples de Debôd, de Kerdassèh, de Bet Wali après l'œuvre de réfection. J'ai pu voir à trois reprises, et à de longs intervalles, la série des temples de la Nubie, avant le commencement de tous ces travaux. Il me sera permis de dire que nulle part, depuis les débuts de la direction de M. Maspero, n'avait été accomplie tâche plus urgente. Elle a été menée avec autant de succès que de célérité.

Suffira-t-elle contre l'effort terrible de destruction que représente la nappe des eaux du Nil? Et quelle compensation y aura-t-il à la perte inévitable de tout ce qui n'est pas monuments de pierre : de ces forteresses de briques, uniques au monde — de ces nécropoles, soupçonnées plutôt qu'explorées, que les infiltrations vont détruire sans remède? Disons-nous, qu'à tout prendre, la question du barrage aura au moins servi à provoquer enfin l'inventaire officiel des monuments de la Nubie, et à faire restaurer une série de temples qui sont pour la science le complément indispensable de ceux de la série égyptienne.

Le second fascicule, qui comprendra la fin de la campagne de 1907-1908 à Kalabshèh et les travaux exécutés en 1908-1909, mettra encore mieux en évidence l'importance de tous ces travaux. Il faut remercier la Direction des Antiquités de nous permettre de les apprécier aussi promptement et avec une documentation aussi complète.

George FOUCART.

Steph. A. Xanthoudidis, Ἐπίτομος Ἱστορία τῆς Κρήτης (Abrégé de l'histoire de la Crète). Athènes, Société grecque d'éditions, 1909. In-8°, VI et 173 p. 1 carte et 30 fig. — Éphore des antiquités en Crète, M. X. ne limite pas son activité à la préservation des trésors trouvés dans l'île et à l'organisation du Musée d'Hérakleion. Chaque année, les riches séries du Musée et ses voyages et fouilles en Crète lui donnent l'occasion d'excellents articles dans l'*Ephémeris Archaiologikè*. Chaque année, il publie un exposé détaillé des découvertes crétoises dans les *Panathénaia* (1905-6-7). Au courant de tout ce qui s'écrit sur la

Crète minoenne, il en a fait en 1904 un remarquable exposé d'ensemble dans un opuscule trop peu connu en Occident : *La Civilisation crétoise ou les résultats des fouilles de Crète* (en grec, Athènes, Sakellarios, 136 p.). C'est de ce travail qu'il offre aujourd'hui un résumé mis au point dans les 40 premières pages d'un *Précis d'histoire crétoise* que la Société grecque d'éditions a eu l'heureuse idée de lui demander. Des illustrations bien choisies (trône de Minos, fresque des toréadors, chapelle de la déesse aux serpents, sarcophage de H. Triada, plan de Knossos) ajoutent à la valeur de cet excellent résumé.

A. J.-Reinach.

A Guide to the Exhibition illustrating Greek and Roman Life. Londres, 1908. In-8, xvi-242 p. avec 242 fig. — Dernier volume paru de l'admirable collection des *Guides to the British Museum*, celui-ci apporte la description d'une salle dite de « la vie grecque et romaine », l'une des plus originales créations de Sir Cecil Smith. Les objets y ont été disposés, non d'après leur époque ou leur valeur artistique, mais d'après les aspects de la vie antique qu'ils peuvent le mieux illustrer. Si l'on veut rendre l'antiquité accessible au grand public, si l'on veut qu'elle éveille l'intérêt et gagne la sympathie de ceux qui ne sont pas spécialistes, c'est là une série que tout grand Musée d'antiquités devrait tenir à honneur à constituer. Il suffit de voir, un dimanche, au Musée Britannique, l'afflux du monde dans cette nouvelle salle et d'écouter les propos pour voir combien l'antiquité, — dans ces vitrines qui s'intitulent : *jeux* ou *spectacles*, *armes* ou *toilette*, *agriculture* ou *ameublement*, *mariage* ou *enterrement*, — devient promptement vivante et parlante. Pour les visiteurs qui veulent plus de détails que n'en donnent les étiquettes, il faut un petit livre où cette vie politique et sociale soit exposée avec clarté et sobriété, dans une série de chapitres illustrés par les objets des vitrines afférentes. On ne peut mieux faire à cet égard que les collaborateurs de Sir Cecil Smith, MM. Yeames, Walters, Forsdyke et Marshall; ils ont composé un livre qui fait mieux revivre l'antiquité que le Guhl-Koner ou le Smith. Le soin avec lequel chaque objet illustré ou seulement mentionné est pourvu d'une référence, les courtes bibliographies, l'excellent index et le nombre des figures qui reproduisent des objets peu ou point connus, font que les archéologues pourront aussi tirer grand profit de ce modeste ouvrage, le premier qui soit conçu de manière à rendre aux études d'archéologie classique la popularité qui peut seule assurer leur avenir.

A. J.-Reinach.

Max Nordau. *Le Sens de l'Histoire.* Paris, Alcan, 1910. In-8, 429 p. — Ouvrage agréable à lire et témoignant, comme tous les travaux de l'auteur, d'une multitude de bonnes lectures et de réflexions personnelles. Voici la conclusion : « Derrière toutes les apparences et toutes les illusions nous trouvons, comme le véritable sens de l'histoire, la manifestation de l'instinct vital de l'humanité. » Cela est fort raisonnable. M. Nordau allègue souvent, à titre d'exemples, des textes et des faits empruntés à l'antiquité et aux temps préhistoriques. Ses incursions dans ces domaines ne sont pas toujours heureuses,

Ainsi (p. 151) il place l'homme du Néanderthal avant celui « de Solutré, de Moustier, de Chelles, d'Acheul », ce qui est évidemment tout confondre. P. 236, il prête à Lucrèce le *Primus in orbe deos*, erreur si souvent signalée qu'on voudrait la croire passée de mode. Les vers de Lucrèce, cités en note p. 236-7, offrent des fautes de quantité qui ne sont pas de Lucrèce. — P. 350, on n'a pas besoin de « dénicher chez Cicéron la description des caractères mobiles » (sans renvoi à un texte), pour être certain, d'ailleurs, que les anciens y ont eu recours. P. 366, le vers cité n'est pas de Martial, mais de Juvénal. P. 406, ce qui est dit des découvertes de Winckler à Boghaz-Koï suppose l'existence d'une ville et d'un empire « de Cheta » et ignore totalement la bibliothèque d'écrits consacrés depuis vingt-cinq ans aux Hittites. Mais ce sont là des taches faciles à corriger; le livre vaut la peine qu'on les y corrige. S. R.

Édmond Pottier et Mlle M. Servier. *Conseils aux instituteurs sur les nouveaux programmes de l'enseignement du dessin.* Paris, Hachette, 1909. In-8, 60 p., avec 2 pl. — Une longue lutte s'engagea autrefois entre le sculpteur Guillaume et le philosophe Ravaisson; l'un tenait pour l'enseignement du dessin par la géométrie; l'autre voulait expulser la géométrie du domaine de l'art. Guillaume l'emporta en 1878; les programmes de l'enseignement primaire s'inspirèrent de ses idées. En 1908-9, la victoire changea de camp; ce fut le tour de la géométrie d'être proscrite. « Le système fondé sur la géométrie, écrit M. Pottier, qui devait faciliter les débuts en ramenant les formes complexes du monde extérieur à des lignes simples, qui visait en même temps à donner des habitudes de correction et d'exactitude, a le défaut très grave de ne pas tenir compte du caractère de l'enfant et de paralyser ses aptitudes au lieu de les développer. » A l'avenir « tous les modèles proposés seront des objets à trois dimensions, pris dans la réalité ». « Vous ne devez jamais faire copier par les enfants une image quelconque, ni une affiche, ni même un dessin exécuté par vous au tableau... L'image est faite pour être montrée à titre de renseignement, ou pour donner des notions de goût, pour apprendre l'histoire de l'art, mais non pour être copiée ». Vraiment, c'est aller un peu loin. Pour ma part, j'ai appris à dessiner (je ne dessine pas trop mal) en calquant et en copiant à la plume les gravures de Mannelli d'après les *Loges* de Raphaël; une fois en possession d'une certaine habileté calligraphique, qu'on ne peut acquérir autrement, j'ai travaillé d'après le plâtre et d'après nature. La méthode nouvelle, appliquée à la musique, consisterait à faire composer des « airs » à des enfants qui n'ont pas appris à toucher juste. Tracer proprement une ligne n'est encore que l'ABC du dessin; encore faut-il l'apprendre et, pour l'apprendre vite, s'inspirer de bons modèles, sans s'y attarder.
S. R.

W. H. Roscher. *Die Tessarakontaden und Tessarakontadenlehren der Griechen und anderer Völker.* Leipzig, Teubner, 1909. In-8, 206 p.[1]. —

1. Du même : *Die Enneaden*, 1903; *Die Sieben-und-neunzahl*, 1904; *Die Hebdomadenlehren*, 1906; *Enneadische Studien*, 1907; *Die Zahl 40 im Glauben der Semiten*, 1908.

Quarante jours de jeûne, quarante jours d'impureté, l'usage des quarantaines, les quarante voleurs d'Ali-Baba, les quarante de l'Académie française.... c'est presque à l'infini que se rencontrent les *tessarakontades*, soit de jours, soit d'années, soit d'individus ou de groupe d'individus, et cela non seulement chez les Sémites, les Grecs, les Romains, mais chez les indigènes de l'Asie, de l'Amérique, bref de tous les pays où l'on a fait des observations suffisantes. Essayez de trouver seulement vingt exemples de la *cinquantaine* : vous n'y réussirez pas. Donc, à une époque extrêmement ancienne, 40 a été un nombre *critique*; la médecine antique en a fait grand usage et Hippocrate distingue, dans la gestation, 7 périodes de 40 jours, dont la dernière serait celle de la convalescence complète, après quoi l'accouchée redevient *pure*. Si cela était physiologiquement exact, l'énigme serait résolue : dans tous les pays du monde on aurait constaté qu'il faut 40 jours à une accouchée pour se « remettre ». J'ai consulté, à ce sujet, non seulement des livres d'accouchement, mais des accoucheurs; ils ignorent et contestent cette période de 40 jours, qu'ils portent à 42 ou à 45 s'il s'agit du *retour*, qu'ils réduisent à 9 s'il s'agit du flux lochial. J'en conclus que les tessaracontades d'Hippocrate ne sont pas fondées sur des observations physiologiques, mais qu'elles introduisirent dans la physiologie une conception mystique plus ancienne. L'origine de cette conception reste à découvrir; mais l'ouvrage où M. Roscher a réuni, critiqué, comparé tous les exemples de *tessaracontades* sera désormais le point de départ de toute recherche à ce sujet. C'est un travail d'une stupéfiante érudition. Je crois qu'on pourrait y faire une place à l'expression : « Je m'en moque comme de l'an 40 », dont les Encyclopédies donnent des explications invraisemblables, fondées sur les menaces de guerre de 1840 ou des prédictions sinistres concernant cette année-là. L'existence même de ces prédictions ne peut s'expliquer, à mon avis, que par la croyance à la nature *critique* du nombre quarante [1]. S. R.

H. B. Walters. *Catalogue of the Roman Pottery in the Departments of antiquities, British Museum*. Longmans et autres, 1908. Gr. in-8, LIV-464 p., avec 44 pl. et très nombreuses gravures. — La série des catalogues raisonnés du British Museum compte un beau volume de plus, dû à M. Walters; c'est celui de la poterie romaine, de provenance britannique et étrangère, à l'exclusion des lampes, qui sont réservées à un volume ultérieur. L'illustration en est extrêmement riche, les descriptions précises, la bibliographie irréprochable; c'est une mine de renseignements qui vient compléter le grand ouvrage de M. Déchelette et aussi tous les recueils existants de motifs antiques, tant décoratifs que figurés. L'introduction est particulièrement précieuse pour la connaissance des fabriques locales de l'Angleterre à l'époque romaine (Castor ware, New Forest ware, Upchurch ware, etc.). La première de ces séries tire

1. Parole profonde à noter (p. 27) : « La théorie des nombres des Pythagoriciens n'est pas le début, mais un des derniers anneaux d'une chaîne dont les premiers se perdent dans la nuit des temps. » Il en est de même de tous les systèmes des premiers philosophes grecs; ils n'ont fait que donner une forme scientifique à des croyances ou à des tentatives d'explications préhistoriques. Burney s'en est déjà douté, Houssay aussi.

son nom de Durobrivae ou Castor dans le Northamptonshire, où l'on a découvert un très grand nombre de fours ; les poteries de cette fabrique se sont rencontrées dans toute l'Angleterre, entr'autres à Londres, mais particulièrement à Colchester. Si nos Musées nationaux n'ont rien ou presque rien à opposer à ces catalogues anglais, cela tient à ce que les *trustees* de notre Caisse des Musées n'ont pas ou ne se croient pas le droit de subventionner la publication de catalogues. Des ouvrages de ce genre se vendent, au plus, à 400 exemplaires et ne font pas leurs frais ; mais il est du devoir des Musées de les donner au public. Aucun Musée du monde ne s'acquitte mieux, à cet égard, de ses devoirs scientifiques que le grand établissement de Blomsbury.

S. R.

Vasile Pârvan. *Die Nationalität der Kaufleute im römischen Kaiserreiche*. Inaugural-Dissertation. Breslau, H. Fleischmann, 1909, in-8°, 132 p. — Malgré son titre modeste, cette dissertation esquisse un important chapitre de l'histoire de la civilisation à l'époque gréco-romaine. P. observe tout d'abord un puissant courant qui, à partir du IIe siècle av. J.-C., inonde de négociants romains tout le bassin de la Méditerranée, en particulier la Gaule et l'Asie Mineure ; à cette invasion pacifique répondent, d'une part, un contre-courant qui pousse d'innombrables bandes de marchands orientaux en Occident, et, d'autre part, dès le Ier siècle de notre ère, un accroissement de l'activité commerciale et industrielle dans les provinces. Toute la dissertation est la justification de cette considération préalable. En voici la distribution générale : 1°) marchands italiens dans les provinces (p. 6-36) avec un appendice sur les « Italiens » en Italie ; — 2°) les provinciaux romanisés chez eux et au dehors (p. 43-74) et note sur les « Romains » à l'étranger ; — 3°) les Grecs en Grèce, dans les îles, en Asie Mineure, Thrace, Scythie, Italie, dans le reste de l'Occident et en Orient (p. 79-92) ; — 4°) les Orientaux en Orient : Syrie, Arabie, Egypte (p. 92-107) ; — 5°) les Orientaux en Occident : asiatiques, syriens, juifs (p. 107-121). Une brève conclusion groupe les résultats principaux de cette enquête : distinction de la suprématie politique et de la prépondérance commerciale, caractère religieux du mouvement corporatif, le commerce partout entre les mains d'hommes libres.

Les dépouillements sont consciencieux, le classement des textes par provinces et villes facilite les recherches, qui seraient encore plus aisées si la table était plus complète et plus claire. M. P. est assez au courant de la bibliographie de son sujet ; quoiqu'il ne soit pas de ceux qui *boycottent* les publications françaises, il paraît cependant ignorer Chapot, *La province romaine proconsulaire d'Asie* (1904) ; Merlin, *l'Aventin dans l'Antiquité* (1906) ; Dubois, *Pouzzoles antique* (1907). En somme, bonne contribution à l'histoire du commerce et de la diaspore orientale.

L. JALABERT.

V. Piquet. *Les civilisations de l'Afrique du Nord. Berbères, Arabes, Turcs*. Paris, Colin, 1909. In-8, IX-392 p., avec 4 cartes. — « Aucun ouvrage de volume restreint ne contient ce qu'il faut pour mettre un Français de France au courant

de l'histoire de l'Afrique du Nord avant la domination française ; aucun ouvrage ne met à la portée du public un tableau des civilisations qui se sont succédé dans ce pays... Nous avons essayé de rassembler ce qu'il est nécessaire de ne pas ignorer sur ce sujet. » Le livre de M. le capitane Piquet donne même, semble-t-il, beaucoup plus que « ce qu'il est nécessaire de ne pas ignorer » ; l'histoire des Arabes dans l'Arique du Nord est confuse, par suite ennuyeuse, et le moins on en charge sa mémoire, le mieux cela vaut. Mais il n'en est pas moins utile d'avoir sous la main un résumé, qui dispense de recourir au grand ouvrage de Mercier et qui, donnant des extraits assez étendus des historiens arabes, permet ainsi de n'en point rechercher les traductions complètes. L'auteur aurait pu abréger son texte pour ménager la place d'un index, dont l'absence est tout à fait fâcheuse ; il aurait pu aussi se montrer plus exact dans les détails et dans la bibliographie, qui est très capricieuse. Ainsi (p. 14), il cite le recueil de Renier que le *C. I. L.* VIII, cité d'ailleurs, rend complètement inutile ; il allègue une traduction du t. V de Mommsen par Pallu de Lessert, qui n'existe pas, que je sache, et une autre par H. de Guerle, qui n'existe pas davantage ; p. 27, il a tout l'air de croire que nous possédons un livre punique : « On trouve des inscriptions libyques dans toute l'Afrique du Nord. Toutefois, *on ne possède* aucun monument important écrit en libyque : l'histoire du roi Hiempsal *est écrite* en punique ». Quelle est l'édition de ce trésor que M. V. P. a eue sous les yeux? S. R.

G. Coffey. *Guide to the Celtic antiquities of the Christian period*, preserved in the National Museum, Dublin. Dublin, Hodges, 1909. In-8, IX-95 p., avec 18 pl. et 94 gravures. — Excellent petit livre, qui forme un véritable manuel de l'art chrétien en Irlande, un des arts les moins connus et les plus dignes de l'être qu'ait produits la « barbarie » médiévale. Deux principes y dominent : jusque vers 750, le motif *trompette*, héritage direct de l'art de La Tène ; après cette date jusqu'à la fin du XII^e^ siècle, l'entrelacs, dont l'origine est encore obscure, bien qu'il paraisse de bonne heure sur les mosaïques romaines. Quelques-uns des chef-d'œuvre de l'art irlandais, parfaitement reproduits et décrits dans le volume, seront une révélation pour beaucoup d'archéologues « classiques » : la broche *dite* de Tara, celle de Ballyspellan, le calice d'Ardagh, la crosse de Clonmacnois, etc. La châsse de la cloche de S. Patrice n'est plus inconnue en France, depuis que je l'ai publiée dans *Apollo* ; mais on sera heureux de la trouver reproduite ici à plus grande échelle. M. Coffey s'est attaché à mettre en lumière la filiation et le développement des styles, à analyser leurs éléments décoratifs ; il a donné, à la fin, un chapitre instructif sur les inscriptions oghamiques. Sans méconnaître les services rendus autrefois par les petits livres bien illustrés de Miss Stokes, on peut dire que nous tenons ici, pour la première fois, un bon exposé populaire de l'art irlandais des temps chrétiens. S. R.

H. Nachod. *Der Rennwagen bei den Italikern und ihren Nachbarn*. Leipzig, Radelli, 1909. In-8, VIII-101 p., avec 4 planches hors texte. — Au

VIIe siècle, dans l'Italie centrale, on trouve deux types de chars légers dérivant des types grecs de l'époque géométrique. Au VIe siècle, les types ioniens se manifestent et le char à étrier (*Bügelwagen*) du continent grec se montre aussi dans les œuvres d'art. Sous l'influence de ces modèles grecs se constitue, au VIe siècle, le type spécifiquement italique, dont le caractère essentiel est un *étrier* sur le devant, accosté de deux autres plus petits faisant angle droit avec le premier. Vers le début du Ve siècle, après la disparition graduelle des formes étrusques et de l'Italie centrale, reparaissent les modèles ioniens qui avaient persisté obscurément depuis le Ve siècle. Au IIIe siècle l'Etrurie possède un autre type de char, où l'armature antérieure est constituée par des plaques encastrées jointes à angle obtus. Ce type, peut-être celtique (cisalpin) d'origine, se propage dans les monuments étrusques. En Grèce, on trouve encore un type de char ionien, avec caisson descendant à angle aigu vers le sol. Ces deux dernières formes subsistent à l'époque impériale, sur les monuments mythologiques. Un modèle ionien très riche sert encore, à cette époque, de char triomphal, tandis que dans les courses du cirque on emploie des véhicules fort analogues à ceux de l'époque grecque géométrique. De cette succession de types on peut conclure que l'Italie centrale, depuis le VIe siècle, subit très fortement l'influence de l'Orient ionien, mais qu'avant cette époque les Grecs du continent (et peut-être aussi ceux du monde insulaire, notamment de Crète) furent les fournisseurs non encore « concurrencés » des barbares de l'Italie, auxquels ils vendaient leurs armes et communiquaient leur style particulier. — Tel est le résumé, emprunté à l'auteur lui-même, de cette intéressante dissertation.

S. R.

E. Pottier. *Diphilos et les modeleurs de terres cuites grecques*. Paris, Laurens, 1909. In-8, 127 p., avec 24 pl. — « Notre but, en écrivant ce petit livre, n'a pas été de répéter ni de résumer ce qui a été dit dans un ouvrage aujourd'hui épuisé, *Les statuettes de terre cuite dans l'antiquité*, Hachette, 1890 ». Ne nous plaignons pas que l'auteur ait présenté son sujet sous une autre forme, « non seulement en renseignant le public sur la partie archéologique, mais en lui permettant de visiter avec fruit la collection conservée au Louvre », dont ce livre forme comme un guide illustré, plus attrayant, en son langage élégant et simple, que tous les guides ; mais plaignons-nous qu'on ne réimprime pas, fût-ce *ad litteram*, l'ouvrage publié en 1890 et qu'on ne trouve plus aujourd'hui — j'en ai fait l'expérience en le cherchant pour des étrangers — « ni pour amour ni pour argent », comme disent les Anglais. *Diphilos*, il est temps de le dire, est un des coroplastes ou des patrons dont la signature s'est le plus souvent rencontrée à Myrina ; cela fait un joli titre, facile à citer. Nos lecteurs m'en voudraient d'insister ici sur la compétence de M. Pottier, ou de louer le goût avec lequel il a choisi ses figures. Une chicane (p. 55) : « C'est Olympie et Delphes qui dressent dans le soleil leurs monuments de marbre blanc ». Ni le temple de Zeus ni l'Héraion d'Olympie ne sont en marbre. Une autre (p. 102) : « Les élégies de Méléagre et les épigrammes de l'Anthologie ». Ce que nous avons de Méléagre est compris dans l'Anthologie, parce que l'Antho-

logie de Céphalas, qui nous reste, est un remaniement de celle de Méléagre lui-même; toutes les pièces sont des épigrammes au sens que les Grecs attachaient à ce mot, bien que le sentiment en soit tantôt élégiaque, tantôt idyllique. S. R.

Giampietro Zottoli. *Note di archeologia e filologia.* Napoli, 1909 (extr. des *Mém. de l'Acad. de Naples*). In-8, 14 p., avec une planche (mosaïque avec tête de Méduse). — Suite d'*adversaria* sans grand intérêt. 1° Florus, II, 8. M. Z. voudrait justifier la lecture du *Nazarianus* : *prima velut ara viris*, mais ne dit rien de bon à cet effet. On pourrait songer à lire : *prima velut ara servis*; le texte de Jahn, *prima sedes velut beluis*, n'est pas satisfaisant. — 2° Fragment de graffite de Pompéi, où *supposui Gall(am)* a évidemment un sens érotique (M. Z. aurait pu citer R. Pichon, *De sermone amatorio*, p. 270). Il est absurde de restituer, comme le fait M. Z., *Supposui gallinis ova*, simplement parce que cet exemple est fourni en tête par Georges, *s. v. supponere*. — 3° Épitaphes insignifiantes de Salerne; comment l'Académie de Naples peut-elle admettre qu'on lui communique de telles broutilles? — 4° Indications sur l'emplacement de l'ancienne Salerne. — 5° Parodie inédite de Catulle par Hermolaüs Barbarus; elle est obscène et n'était pas à publier. — 6° M. Z. revient sur l'édile de Pompéi nommé *Procula* par un graffite; je lui ai concédé (il mentionne mon petit article) que ce féminin pouvait être une allusion aux mœurs de cet homme et lui ai rappelé, parce qu'il l'ignorait, le *fragilis Pediatia* d'Horace, avec la scholie (*Revue*, 1909, I, p. 286). M. Z. écrit : « *A gli esempi classici gia citati*, aggiungo *questi altri... il Pediatia... sul quale Porfirione*, etc. Ce n'est pas plus difficile que cela. M. Z. déclare qu'il est un *tiro*, un *St. ph.*; il fera bien d'étudier, outre la philologie, l'art de citer franchement ses sources, qui fait partie de la déontologie philologique. S. R.

G. Migeon. *Les arts du Tissu.* Paris, Laurens, 1909. In-8, 416 p. — Voici un manuel d'autant plus recommandable que nous n'avions encore, en langue française, rien d'équivalent, ni même d'approchant. Les archéologues liront avec un intérêt particulier ce qui concerne les tissus sassanides, byzantins et coptes; les historiens de l'art trouveront partout des renseignements bien contrôlés et des illustrations excellentes. Il y a des bibliographies soignées et un index (un peu pauvre, toutefois, car il ne contient que les noms propres).

A la p. 1, un *lapsus* que l'auteur corrigera dans la prochaine édition : Philostrate est rangé parmi les « écrivains de l'antiquité latine » et on voit figurer dans le même groupe Apollonius de Tyane, dont nous n'avons pas conservé une ligne. A la p. 12, un des vases d'or de Nagy est traité de « sassanide »; mais si la série de ces vases (*Rép. des Reliefs*, t. I, p. 189) était sassanide, on y trouverait des inscriptions pehlvies, alors que les inscriptions qu'ils portent sont toutes différentes. Le texte grec de la p. 24 est défiguré. Mais ces observations — on en ferait d'autres — n'empêchent pas ce livre d'être très bon et d'assurer à l'auteur, une fois de plus, la reconnaissance du public.

S. R.

A. de Laborde. *Les manuscrits à peintures de la Cité de Dieu de saint Augustin.* Paris, Rahir, 1909. 3 vol. in-fol., dont un de planches. — Il est touchant de voir le goût éclairé des choses de l'art se perpétuer, dans une famille, pendant trois générations; après Alexandre de Laborde, l'amateur magnanime à qui nous devons d'admirables ouvrages illustrés sur la Gaule, sur l'Espagne, sur l'Orient — après Léon de Laborde, qui fut tout simplement un homme de génie, l'initiateur d'un mouvement historique qui a renouvelé l'étude de l'art moderne —, voici que son fils Alexandre nous apporte l'ouvrage le plus considérable qui ait été consacré, depuis le comte de Bastard, aux manuscrits à miniatures. L'idée première de ce vaste travail, dont la Société des Bibliophiles a fait les frais, remonte à M. Léopold Delisle et à M. Picot; mais M. de Laborde en a été l'âme, bien plus, l'unique et infatigable ouvrier. Outre la satisfaction esthétique que procure la reproduction à peu près parfaite de tant d'images, parmi lesquelles il y a de vrais chefs-d'œuvre, nous sommes pour la première fois éclairés, par un exemple concret, sur les relations entre les groupes et les familles de miniatures, non moins instructives que celles entre les groupes de textes, qui sont le point de départ de toute édition scientifique. L'auteur a eu raison d'écrire (p. XVI) : « Cette étude n'a guère de similaire. On a bien rédigé des catalogues de bibliothèques ou de collections, avec planches à l'appui, ou reproduit toutes les miniatures d'un exemplaire renommé, mais on a négligé jusqu'à présent de faire un travail comparatif sur l'ensemble des peintures décorant, dans le cours des siècles, tous les exemplaires d'un livre célèbre. » Ce que M. de Laborde a accompli pour les manuscrits à miniatures de la *Cité de Dieu*, d'autres le feront pour ceux des *Grandes Chroniques de France* ou du *Roman de la Rose*; la voie est ouverte à une nouvelle série d'études fécondes, où ce beau livre restera comme un modèle. Pourquoi faut-il que je doive mêler la critique à l'éloge? Il était indiqué, ce me semble, dans l'intérêt du public, qui ne se compose pas seulement de Crésus, de publier à part un album des planches — in folio, j'y consens — et d'imprimer le texte dans un format modeste, sur papier qui fût du papier, non du parchemin. Au lieu de cela, tout est in-folio, tout est d'un luxe royal; mais de quel poids, à quel prix et à combien d'exemplaires? Comment ces fiers mastodontes arriveront-ils jamais aux mains du Delisle futur qui peut-être, au moment où j'écris, est maître d'études dans un collège de province, ou archiviste dans quelque sous-préfecture? Tous les Laborde ont péché par le fait de la magnificence et de la rareté. *Sunt peccata tamen quibus ignovisse velimus*; disons-le, pourtant, puisqu'il faut une grue pour soulever les in-folio d'Alexandre Ier, puisqu'il y a, dans l'œuvre de Léon, des recueils de documents précieux tirés jadis à 100 exemplaires, introuvables aujourd'hui à un prix quelconque. Mais je ne veux pas terminer par une critique. J'aime mieux signaler aux philologues le haut interêt du texte et des notes du présent ouvrage, véritable encyclopédie de tout ce qui concerne la diffusion de la *Cité de Dieu* au moyen âge, ses traducteurs (en particulier le premier, Raoul de Praelles) et la science naïve qui s'est attachée à la commenter. La bibliographie des manuscrits (illustrés ou non) et celle des éditions, jusqu'aux plus modestes, a été faite

avec une exactitude et une patience qui ne laissent vraiment que peu à désirer. Il faudrait un long compte-rendu pour mettre en lumière les idées originales qu'a semées M. de L. et les conclusions auxquelles il est arrivé sur des points litigieux. Obligé d'être bref, je citerai seulement ces lignes, qui visent une question souvent discutée de nos jours et ici même (p. 405) : « Nous considérons qu'il est absolument rare de rencontrer des signatures d'artistes dans les peintures des manuscrits. Nous pensons que les lettres inscrites sur les broderies des vêtements ou sur certaines parties de l'ameublement, sont en général sans objet. Cependant, nous avons remarqué, dans les peintures des présents manuscrits, miniatures des livres XIV, XV et XVIII par exemple, le mot *André* et les lettres *rioni* ou *aigne* qui pourraient bien se traduire par *André Montaigne*. Or, cet André Montaigne est cité comme un des meilleurs enlumineurs du temps par Jean Pèlerin :

Berthelemi Fouquet, Poyet, Copin
André Montaigne et d'Amiens Colin ».

La thèse générale, et l'importante réserve qu'y apporte l'auteur, méritent également d'être notées.

S. R.

L. Halphen. *Paris sous les premiers Capétiens.* Paris, Leroux, 1909 (Bibliothèque d'Histoire de Paris, t. I). In-8, 123 p., avec gravures dans le texte et un atlas in-4°. — « A l'époque carolingienne, Paris, délaissé par les rois, exposé à plusieurs reprises aux dévastations des Normands, s'était replié sur lui-même... A la fin du x^e^ siècle, la Cité continuait à constituer seule la ville proprement dite... L'avènement de la dynastie capétienne eut sur le développement de Paris les plus heureux résultats... L'extension de Paris fut telle, pendant le xi^e^ et le xii^e^ siècles et pendant les premières années du xiii^e^, que l'île de la Cité était déjà, quand mourut Philippe-Auguste, éclipsée par les quartiers de la rive droite. »

Ce petit chapelet de citations textuelles résume, dans ses grandes lignes, l'intéressant volume de M. Halphen. On peut y étudier les details d'un développement continu que les textes, bien que fort incomplets, permettent de suivre; on peut aussi éclairer cette étude par l'usage de l'atlas (11 planches), dont j'eusse préféré, pour ma part, trouver les éléments dans le texte, fût-ce au prix d'une assez forte réduction. Ce système d' « atlas pour servir » a vraiment fait son temps, et comme le livre de M. Halphen est le premier d'une série, souhaitons qu'il soit le seul à s'embarrasser d'un complément in-4°.

L'extension de la ville fut beaucoup plus lente sur la rive gauche que sur la rive droite; ce sont les grandes abbayes, Saint-Germain-des-Prés, Sainte-Geneviève, qui devinrent des « points de ralliement pour les populations ». Vers 1209, Philippe-Auguste fit entourer d'une muraille la plus grande partie de la montagne Sainte-Geneviève et ses pentes jusqu'à la Seine, ordonnant d'élever des maisons dans l'espace ainsi délimité. Le tracé de cette enceinte a pu être presque entièrement reconstitué. Quant à l'enceinte générale de

Philippe-Auguste, dont la construction fut décidée en 1190, elle est aujourd'hui connue avec une précision suffisante, mieux pourtant sur la rive gauche que sur la rive droite. Les curieux peuvent en voir un morceau bien conservé entre la rue Descartes et la rue Clovis, où le mur émerge encore du sol à la hauteur de plus de 10 mètres. — Un appendice précieux (p. 60-122) contient la nomenclature des lieux dits, monuments religieux et civils de Paris à l'époque de Philippe-Auguste, avec textes et références complètes à l'appui[1].

S. R.

The sculptures of Chartres, by **Margaret** and **Ernest Marriage**. Text in English and French. Cambridge, University Press, 1909. In-8, 270 p., avec 120 planches. — « Les illustrations étant la raison d'être de ce livre, le texte ne vise qu'à les commenter, en expliquant les sujets des sculptures et en indiquant leur signification symbolique, d'après les sources les plus récentes et les plus autorisées. » Ces lignes de la préface indiquent nettement le caractère de l'ouvrage; c'est un recueil de photographies excellentes, originales, obtenues en partie au *téléphotographe* et ne faisant pas double emploi avec les séries qu'on peut acquérir dans le commerce. Quant au texte français qui, nous dit-on, a été revu par une Française, il manque tout à fait de saveur gallique, preuve nouvelle qu'il est difficile de corriger les versions d'autrui; parfois même il est un peu barbare : « Viollet-le-duc (*sic*) *la caractérise* de véritable chef-d'œuvre » (p. 20). — « La sculpture a entièrement rempli l'espace *de son dessin si joli et si réussi* » (p. 38). — « Avant le XIII^e^ siècle, on ne trouve nulle part sculptées des scènes de la vie de Jésus. Au XIII^e^ siècle même il n'y a *pour la plupart* que des épisodes isolés. » Mais le fond même est emprunté à de bons auteurs et l'ensemble forme un guide à la fois très pratique et très complet pour l'étude de la magnifique cathédrale, dont aucune monographie portative n'est aussi richement illustrée.

S. R.

1. La rue *Gui le Queux* (*Guido coquus*) est mentionnée dans un acte de 1215; l'étymologie populaire en a fait la rue *Git-le-Cœur* (p. 89).

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Septembre-Décembre.

1° PÉRIODIQUES

ABHANDLUNGEN DER PREUSSISCHEN AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN, PHILOSOPHISCH-HISTORISCHE CLASSE, 1908.

Th. Wiegand. Fouilles de Milet et de Didymes.

P. 12. A Milet.

136)

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡ[Ι ΤΙΒΕΡΙΩΙ ΚΛΑ | ΥΔΙΩΙ ϹΕΒΑϹΤΩΙ ΓΕ|ΡΜΑΝΙΚΩΙ ΓΝΑΙΟϹ ΟΥΕΡΓΙΛΙΟ|Ϲ ΓΝΑΙΟΥ ΥΙΟϹ ΚΑΠΙΤωλ[ΑΙΓ | ΥΠΤΟΥ ΚΑΙ ΤΗϹ ΑϹΙΑϹ ΕΠΙΤ[Ρ]Ο | ΠΟϹ ΤΟ ΒΑΛΑΝΕΙΟΝ ΑΝΕΘΗΚΕΝ

Compléments d'après une inscription honorifique de Didymes encore inédite.

P. 19. Même provenance, dans les thermes de Faustine.

137)

ΑΓΑΘΗΙ ΤΥΧΗΙ
Η ΚΡΑΤΙϹΤΗ ΚΑΙ ΦΙΛΟϹΕ
ΒΑϹΤΟϹ ΜΙΛΗϹΙΩΝ
ΒΟΥΛΗ
ΤΟΝ ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΟΝ ΥΠΑ
ΤΙΚΟΝ ΙΟΥΝΙΟΝ ΚΥΙΝΤΙΑΝΟΝ
ΟΙΚΙϹΤΗΝ ΚΑΙ ΛΟΓΙϹΤΗΝ ΑΥ
ΘΙϹ ΚΑΙ ΤΗϹ ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΗϹ
ΜΙΛΗϹΙΩΝ ΠΟΛΕΩϹ
ΕΠΙΜΕΛΗΘΕΝΤΟϹ ΤΗϹ ΑΝΑ
ϹΤΑϹΕΩϹ ΤΟΥ ΒΟΥΛΑΡΧΟΥ
Μ · ΙΟΥΛΙΟΥ ΑΥΡ ΘΗΡΩΝΟϹ

Cf. Lebas-Waddington, n° 232 : Junius Quintianus vivait au milieu du IIIe siècle après J.-C.

P. 26. Même provenance, pierre utilisée dans le mur d'enceinte de Justinien.

138) ΚΑΙΚΙΝΑ ΠΑΙΤΟC ΑΝΘΥΠΑτος
ΜΙΑΗCΙΩΝ ΑΡΧΟΥCΙ ΧΑΙΡΕΙν
ενετΥΧΕ ΜΟΙ ΤΙΜΩΝ ΜΕΝΕ
CΤΟΡΟC ΠΟΛΕΙΤΗC ΥΜΕΤΕΡΟC
ΙΕΡΕΥC ΘΕΩΝ CΕΒΑCΤΩΝ ΚΑΒΙΡΩΝ
ΑΙΤΟΥΜΕΝΟC ΤΑ ΠΡΟΓΟΝΙΚΑ ΔΙ
ΚΑΙΑ Α ΚΑΙ ΤΟΙC ΠΡΟ ΑΥΤΟΥ CΥΝΙΕ
ΡΕΥCΙΝ ΗΝ ΕΞ ΕΘΟΥC ΕΙC ΤΕ ΤΑC ΘΥCΙΑC
ΚΑΙ ΤΑC ΙΕΡΟΥΓΙΑC ΤΑΙC
ΟΡΙCΜΕΝΑΙC ΠΡΟΘΕCΜΙΑΙC ΕΔΙ (*sic*)
ΔΟΤΟ ΚΑΙ ΤΟΥΤΩ ΧΩΡΗΓΕΙCΘΑΙ
ΕΥΛΟΓΟΝ ΟΥΝ ΑΥΤΟΥ ΝΟΜΙΖΩΝ
ΤΟ ΑΙΤΗΜΑ ΚΑΘΗΚΕΙΝ ΥΠΟΛΑΜ
ΒΑΝΩ ΥΜΕΙΝ ΤΑΙC ΘΥCΙΑΙC ΤΩΝ
ΘΕΩΝ ΚΑΘΩC ΚΑΤ ΕΝΙΑΥΤΟΝ Ε
ΘΟC ΕCΤΙΝ ΕΠΙΧΟΡΗΓΕΙΝ ΕΡΡΩCΘΕ

Date : première moitié du Ier siècle ap. J.-C.

AMERICAN JOURNAL OF ARCHAEOLOGY, 1908.

P. 343-350. B. W. Robinson. Fragment d'inscription byzantine trouvée à Bersabée (cf. *Revue biblique*, 1909, p. 89-106).

ID., 1909.

P. 125-129. W. Dennison. Sur l'inscription des *Labicani Quintanenses* reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1900, n° 133.

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE, 1909.

P. 14 et 22. J. Wiedmer. Liste générale des marques de potier (déjà connues), trouvées depuis 1843 à Engelhalbinsel, près de Berne.

P. 35. C. Fels. A Vindonissa. Marque de brique.

139) C · III · HI

C(ohors) III Hi(spanorum).

P. 36. Marques de potier, de même provenance.

ARCHAEOLOGIA, LXI, 1, 1908.

P. 215-218 et pl. XXIV. F. Haverfield. A Silchester (*Callaeva Atrebatum*).

140) . . . . . MVI . . . .
*collat*IONIBVS
*missu*M SIBA EN*legio*

*pere*GRINORVM
.....M CALLEVE
*nsiu*M · D · S · D ·

L. 6 : *d(e) s(uo) d(edit)*.

141)

M A R T I *alis*
COLL^TIO*nibus*
sibi MISSVM · A COL*legio*
*peregrin*ORVM · C · C ·
D · S · D

L. 4 : *c(ivitas) C(allevensium)*.

142)

c · iu L ATTICI
PACIS
COLLATIO*nibus*
sibi MISSVM *a conlegio*
*peregri*NORUM *c · c ·*
D *s · d ·*

Sur les *collegia peregrinorum*, cf. *C. I. L.*, XIII, n^os^ 4679, 6451, 6453, 6540, 8808.

ARCHAEOLOGIAI ERTESITÖ, XXVII, 1907.

P. 231-247. Ed. Mahler. Inscriptions de Pannonie (la plupart funéraires).

P. 235.

143)

D O M
AELVS · DA
SIVS · VETE
R A N V S
VTVM LBES
SOLI

L. 1 : *D(eo) o(ptimo) m(aximo)*; l. 2 : *Ael[i]us*; l. 5 : *v[o]tum l[i]be[n]s*; l. 6 : *sol[v]i[t]*.

P. 237.

144)

D M
AEL · IVSTINO · LIB ·
LEG LEG I ADI · STIP ·
V · QVI · VIXIT · ANN ·
XXV · DECED · EXP ·
DACISCA · HEREDES
AEL · CLAVDIANI · POS

L. 2 : *lib(rario)*; l. 2 : *leg(ati) leg(ionis)*; l. 7 : *Ael(ii) Claudiani pos(uerunt)*.

P. 238.

145)

D M
A V R G E R M A N I V
S MIL COH I VLI PA
N N V N I O R V M E T
VICIORINVS NEPOS
EIVS AVRELIA SVRILLI
SOROR FIRMANI FVC
IENDVM CVRAVIT

L. 3 et 4 : *mil(es) coh(ortis) I Ul[p(iae)] Pannuniorum*; l. 5 : *Vic-[t]orinus*; l. 6 . *Surilli (filia)*.

P. 239.

146)

D M
P · A E L I O · V I C T O
R I N O · D V P L A R I O
LEG · I · AD · N · STIP · XXI ·
vixit annis [illegible] *et aeliae*
PACATÆ · CON · PIEN · E · Æ
LIIS · PACATO · E · DOMITI
ANO · E · VICTORIÆ · E · VCTOR ·
FIL · P · AVR . GNILIS · EDVCATV
S · S · SECVNDVS · HERES · EX · TES
TAMENTO · FACIVNDVM · CVRAVIT

L. 4 : *leg(ionis) I ad(iutricis) Antoninianae* ; l. 9 : *f(i)l(iis)* ; *G(e)ni(a)lis* ; l. 9 et 10 : sens obscur.

P. 240.

147)

D M
M · AVR · AVITIANVS
MILIS · LEG I Æ · MILIT
ANN · XI · VIXI · ANNIS
D · P · S · F AVRELIA*nus*
XXXI · E · FLA GEMELLIA
MATER ÆIVS · M · AVR
GENIALIS · SECVNDVS
AERLS · F · C ·

L. 3 : *mil[e]s* ; l. 3 : *d(e) p(ecunia) s(ua) f(ecit) Aurelia[nus]* ; l. 9 : *[h]er[e]s*.

P. 244-245. Marques de briques militaires.

148

a) LEG II AD

b) COH VII BR

Coh(ors) VII Br(eucorum)

c) COH · X · HE

Coh(ors) miliaria He(meseno-rum).

d) EXER PAN INF

Exer(citus) Pan(noniae) inf(erioris).

P. 246-247. Marques de potier.

P. 431-434. Ed. Mahler. A Dunapentele (*Intercisa*).

P. 433.

149)

D M
AVR MAXIM
IANO MIL
COH *x* HE
MES STP II
Q V AN XVI
M VII · ET AVR
PRISCO FRAT
RI IPSIVS QVA
XI AVR BASSVS
MIL COH SS
HERES EX TES
EORVM POS
VIT

L. 5 : *Hemes(enorum) st(i)p(endiorum) II* ; l. 9 : *q(ui) v(ixit) a(nnis)* ; l. 11 : *coh(ortis) s(upra) s(criptae)*.

Ibid.

150)

M · AVREL · MONIMO · VET ·
EX D · EQ COH *x* HEMES ·
DOMO · HEMESA · QVI
VIXIT · ANN · LXI · ET · CO
IVGI · IVLIAE · TICIM*ae*
T AVREL IVLIANI
ET IVL

L. 2 : *ex d(ecurione)*.

ID., 1908.

P. 24-37. Drexel et Engelmann. Sur l'inscription reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1908, n° 253.

P. 149-172. Alex. de Csermelyi. Sur le monument d'Igel (*C. I. L.*, XIII, n° 4206).

P. 186-188. Arnold Börzsönyi. Inscription funéraire mutilée, trouvée au delà du Danube.

ATENE E ROMA, 1908.

P. 357-360. G. Zottoli. Sur une

inscription métrique de Pompei, publiée par F. C. Wick, *Atti dell' Accad. di Napoli*, XXV, 2e partie, p. 225, n° 42.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1909.

P. 30 et suiv. Donau. Inscriptions du Sud Tunisien.

P. 35. A Sidi Mohammed ben Aïssa.

151)

imp. caes
*l. septimius sever*VS PIVS
*felix aug et m. aur. a*NTONI
nus aug ITVLVM
SVO AE
*dificav*ERVNT PER VEXIL
lationem LEG AVG
I CVRA AG·M
MARI
OCOS

P. 36. A un kilom. au S.-E.

152)

MINERVE AVG SAC*rum*
PRO SALVTE DOMN*orum*
NOSTRORVM INvicto
RVM L SEPTImI SeVERi
ET M AVREL·ANTONNi
BRITANN GER

[MAX]. AVGG ET IVLiae
AVGVSTE M AVGG eT *cas*
TRORVM IVLVS ZENC
OPTO LEG III AVG ARam
POSVIT DEAE PATRAe
EX VISO LBENTe ANi
MO VOTVO EXSol (*sic*)
VIT

P. 42. A Sidi-Aoun (plus haut, n° 104).

P. 56 et suiv. J. Gauthier. Inscriptions de Tocqueville (*Ann. épigr.*, 1908, nos 155, 159, 160).

P. 62 et suiv. P. Monceaux. Cachets amulettes du cercle de Tébessa. Lettres difficiles à expliquer,

P. 78 et suiv. Ballu. Inscriptions d'Announa.

153)

MERCVRI
AVG
SACRVM
M LIVIVS
FELIX MAG
PAG FLAM
AVG OB HO
NORIBVS
D S P D

L. 4 : *d(e) s(ua) p(ecunia) d(edit)*.

154)

M· MARIVS — 0,505 — MENSVRAS
AEMILIANVS — 0,50 — STRVCTOR ET
AEDILIS — 0,30 — FABRIL CVRAVIT

M. Marius Aemilianus aedilis mensuras structor(ias) et fabril(es) curavit.

P. 81. Ballu. A Setif. Stèle à trois compartiments.

155)

D · D · S · SATVRNO AVG
SACRVM
(Homme et femme)
L · OTACILIVS L · FIL ARN CAN
DIDIVS SAC D · S · VNA · CVM ·
TITIANA · SABINA · CON · SVA V · L · A · S ·

L. 1. *D(omino) d(eo) s(ancto)*.

L. 2 : *sac(erdos) D(ei) S(aturni)*.

P. 108 et suiv. Ballu. Inscriptions de Timgad.

P. 110.

156)

VALVBI
VIRRIAE
FLAVIAE
SEVERINETI
PETRONIANAE
M · VIRRI · FL · IV
GVRTHAE EQ · R ·
FL PP FILIAE
POMPEII FVS
CVS ET FELIX
FIDEM PATER
NAE AMICITIAE
ISTA MEMO
RIAE PERPE
TVITATE TES
TANTES L · D · D · D ·

L. 4 : TI.

P. 113. Monchicourt. A Haouta Chendouba.

157)

Côté gauche
eX OFICINA (*palme*)
Face
BASI QVADRA
TARI AGGERITA
NI
Côté droit
CVM SVIS DISCIPVLIS

Bas(s)i Aggeritani, ethnique.

ID. PROCÈS-VERBAUX, juin 1909.

P. VII et suiv. Merlin. A Sidi Soltane.

P. VIII.

158)

IMP CAES DIVI M ANTONINI
PII GERM SARM F DIVI COMMODI
FRATR DIVI PII NEP DIVI HADRIANI
PRON DIVI TRAIANI PART ABN DIVI NERVAE ADN
L · SEPTIMIO SEVERO PIO PERTINACI AVG ARAB ADIAB ·
PART MAX · PONT MAX TRIB POT IIII IMP · XI ·
℗ COS · III · PROCOS · P · P · ℗
CIVES ROMANI PAGANI · VETER · PAGI FORTVNALIS
QVORVM PARENTES BENEFICIO DIVI AVGVSTI
[illegible]SVTVNVRCA AGROS ACCEPERVNT · P · P · FC

P. x.

159)

IVLIAE · AVG · MATR · CASTR
IMP · CAES . L . SEPTIMI · SEVERI ·
PII · PERTINACIS · AVG · ARABICI ·
ADIAB · PART MAX · P · M · TR · POTEST ·
IMP · XI · COS · II · PROCOS · P · P · CONIVGI ·
IMP · CAES · M · AVRELI · ANTONINI · AVG ∅
PRINCIP . IVVENT · [illegible]
[illegible]CAESARIS · MATRI ∅
CIVITAS · SVTVNVRCENSIS · D · D · P · P ·

P. xi.

160)

IMP · CAES . DIVI · ANTONINI ·
AVG · PII · FIL ∅ DIVI HADRIA
NI · NEP · DIVI · TRAIANI · PAR
THICI · PRONEP · DIVI · NER ∅
VAE · AB · NEP · L AVRELIO · VE
RO · AVG · PONTIFICI ∅ MAXI ∅
MO · TRIB ∅ POTEST · II · COS · II ∅
COCLIVS · SATVRNINVS · GO
LICVS OB *hon*OREM ∅
FLAMONI ∅ P *p* ∅ NERI · MOCI ∅
SEPTIMI ∅ EX HS ∅ III ∅ MIL ∅ N · PO
SVIT · ITEM ∅ REIPVBL ∅ HS · I · N · IN
TVLIT ∅ OB · DEDICATIONEM ∅
E · PVLVM ∅ ET GIMNASIA · ET ·
LVDOS · SCAENICOS ∅ DEDIT ∅
∅ D · D ∅

Date : 162 ap. J.-C.

P. xv et suiv. Merlin. A l'Henchir-Msaadin.

P xvi.

161)

IMP · CAES ·
M · AVRELIO · ANTONINO AVG ·
IMP · CAES · L · SEPTIMI · SEVERI · PII ·
PERTINACIS · AVG · ARABICI
ADIABENICI · PARTHICI · MA
XIMI · FIL · DIVI . M . ANTONINI
PII · GERMANICI · SARM · NEP
DIVI ANTONINI · PII · PRO · NEP ·
DIVI · HADRIANI · AB · NEP ·
DIVI · TRAIANI · PARTHICI . ET
DIVI · NERVAE · AD · NEPOT
CIVITAS · FVRNOS · D · D · P · P ·
FEC ·

P. xvii.

162)

L · OCTAVIO · FELICI OCTA
VIANO · DECVRIONI ·
COL · IVL · AVR · ANT · KART ·
FLAMINI · DIVI · PII · MAGIS
TRO · SACRORVM · CEREALIVM
ANNI · CC · LXXVI PROFESSORI
AEDILITATIS · PATRONO · ET ·
CVRATORI · ITERVM MVNICI
PII · AVRELI · ANTONINIANI · FVR
NIT · MINOR · OB INSIGNEM
IVSTITIAM · ET · BENEVOLENTIAM
EIVS · VNIVERSVS · POPVLVS ·
EX · AERE · CONLATO · STATVAM ·

POSVIT · OB · CVIVS · DEDICATIO
NEM · IPSE · LVDOS · SCAENICOS
ET · EPVLVM · POPVLO · DEDIT ·
ET · GYMNASIVM ·
L · D · D · D ·

L. 4 : *Magistro sacrorum Cerealium anni CCLXXVI.*

P. XVIII.

163)

Q ⊘ PACCIO VICTORI
CANDIDIANO ⊘
EQVO ⊘ PVBL ⊘ EX
ORNATO ⊘ MAG ⊘ SAC ⊘
CERER ⊘ ANNI ⊘ CCLXIIII
FLAM ⊘ DIVI ⊘ SEVERI ⊘
CVR ⊘ R ⊘ P ⊘ MVN ⊘ SVI ⊘ FVR ⊘
MIN ⊘ VNIVERSVS ⊘ PO
PVLVS ⊘ EX AERE ⊘ CON
LATO ⊘ PATRONO ⊘
OB ⊘ INCOMPARABILEM
IN VNIVERSOS ⊘ CIVES
SVOS ⊘ ATFECTIONEM ⊘
L ⊘ D ⊘ D ⊘ D ⊘

L. 7 : *Fur(nitani) Min(oris).*

ID. Juillet 1909.

P. XII. Héron de Villefosse et P. Delattre. A Carthage.

164)

DIS · *Manibus sacrum*
M · CLODIVS M F ARN RV[illegible]S[illegible]
CAECILIANVS · SACER CERER*um*
ANN · CXXXVIIII · PIVS · VIX*it*
ANN · LXXII · M · VIIII ET[illegible]
CAECILIA[illegible]F · QVARTINA · *pia*
V · A · LXXXIIII H S · s

BULLETIN DE LA COMMISSION IMPÉRIALE ARCHÉOLOGIQUE DE SAINT-PÉTERSBOURG, 1908.

P. 165. Rostovtsew. Inscription de Chersonèse.

165)

D ⊘ M
- *c c* INCIO ⊘ T ⊘ LIB
b a SILI ⊘ VIX
a n N XXII ⊘ ET
- VEDIO ⊘ P ⊘ LIB
t h REPTO ⊘ MEDI
CO ⊘ INTERF ⊘ A ⊘ TAVR
- *c i* NGIVS ⊘ EPICTE
*tus col*LIBERT ⊘ ET ⊘ AMIC⊘
F ⊘ C

P. 168. Même provenance.

166)

I · O · M
M · ANTO
NIVS · VA
LENS · MIL
COH · II ·
LVCENSIV
VIXIT · ANN
XXV · MIL ANN V
H · F · C

P. 174. A Olbia.

167)

D ⊘ M
GALERIA
MONTAN
A · VIXIT · AN
NIS · LXXXX
GALERIVS M
ONTANVS
ARMATVRA
LEG · XI · CL · MATRI
DVLCISSIMAE

ITEM PROCVL
AE · B · M · P

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1909.

P. 152 et 163. Delattre et P. Monceaux. Sceaux byzantins d'Afrique, en plomb.

P. 157. A. Merlin et P. Monceaux. Inscriptions chrétiennes de Tabarka et de Testour.

P. 174-179. J. Déchelette et Héron de Villefosse. Nouvel exemplaire de bouterolle de *gladius* en bronze au nom de Gemellianus (cf. *C. I. L.*, XIII, n° 10027, 204), trouvé à Soleure (Suisse).

P. 179. Héron de Villefosse. Fragment trouvé au Mont Afrique, à l'ouest de Dijon.

168) .....VAVIT MAVRVSIO

Maurusio serait soit un nom divin au datif, soit le nom du donateur au nominatif.

P. 189. A. Merlin et P. Monceaux. Incription funéraire chrétienne de Bizerte.

P. 192-194. Commandant Guénin et P. Monceaux. Inscriptions chrétiennes d'Henchir El-Begueur, au sud-ouest de Tébessa.

P. 192. Clef d'arc.

169) FE*LICI*
SA*ncto* VI
TA FELI*x*
IN DEO

Vita felix in Deo, variante de l'acclamation *Vivas in Deo*, avec un jeu de mots sur le nom du saint.

P. 199-201. Guénin et P. Monceaux. Inscriptions chrétiennes de Ksar Ouled-Zid, au sud de Tébessa.

P. 199.

170)

DONATI ET ☧ CRESCENTIAN

P. 202-204. Héron de Villefosse. A Sainte-Colombe-les-Vienne, poteries avec marques de fabrique déjà connues.

P. 210-216. Guénin et P. Monceaux. Inscriptions chrétiennes d'Henchir Bou-Saïd, au sud-est de Khenchela.

P. 213. Au dessus d'une scène de martyre :

171) DONATVS MILE
X

Donatus mile(s) Ch(risti). Représentation d'un martyr donatiste.

P. 215. Clef d'arc.

172) VOTVM COM
PLETVM DEO
GRATIAS A
GAMVS EX
OFFICINA
FORTVNI
ET VICTO
RIS FILI

Fortunius et son fils Victor étaient les entrepreneurs qui avaient bâti la basilique ou fourni la pierre pour sa construction.

P. 217-219. Guénin et P. Mon-

ceaux. Inscriptions chrétiennes d'Henchir-Zoura, au sud ouest de Tébessa.

P. 224-227. Guénin et P. Monceaux. Inscriptions chrétiennes d'Henchir El-Abiod, au sud-ouest de Tébessa.

P. 233. Merlin. A Carthage.

173)

c · caeionius rufius
VOLVSI*anus c · v ·*
PROC · PA*v. s. i*
SIGNORVM CVLT*um*
QVI SOLVS SPLEN*dori*
DEERAT *renovavit*

L. 3 : *proc(onsul) p(rovinciae) A(fricae) [v(ice) s(acra) i(udicans)]*.

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA, 1908.

P. 279-310. G. Gatti. Récentes découvertes de Rome et des environs; inscriptions déjà reproduites ici d'après les *Notizie degli Scavi*.

P. 311-327. L. Cantarelli. Récentes découvertes d'Italie et des provinces; inscriptions déjà reproduites ici en 1908 et en 1909.

ID., 1909.

P. 19-30. G. Tomassetti. A propos de l'inscription reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1908, n° 113 : observations sur les *curiae campestres* et leurs survivances au moyen-âge.

P. 97-106. G. Gatti. Sur la découverte du temple de Jupiter Héliopolitain au Janicule (villa Sciarra); cf. ci-dessus, n°s 31-32.

P. 105.

174)

NVMINI
I · O · M · H ·
M · HELVIVS · RVSTICVS
A MILITIIS SVB
HERENNIO SACER
DOTE
D D

P. 113-145. G. Gatti. Récentes découvertes de Rome et des environs.

P. 146-158. L. Cantarelli. Récentes découvertes d'Italie et des provinces.

THE CLASSICAL REVIEW, 1908.

P. 213. W. M. Calder. A Cherkirji (Phrygie).

175)

ΕΠΙ ΑΝΘΥΠΑΤΟΥ Δ ΚΑΙΛΙΟΥ
ΛΕΩΝΙ ΔΗΣ ΚΑΙ ΑΙΛΙΑΝ
ΟΣ ΚΕ ΑΙΛΙΟΣ ΛΕΑΝΔΡΟC
ΚΕ ΚΑ Λ Δ ΤΟ Ε ΚΕ ΤΑΤΑC
ΚΕ ΑΚΥΛΑC ΚΕ ΑΣΚΑΝΔΡΟC
ΤΩ ΠΑΜΩΝ ΠΑΤΡΕΙ ΓΑΥΚΙ
ΤΑΤΩ ΓΑΙΑΝΟΥ ΑΝΕ
ΣΤΗΣΑΜΕΝ ΜΙ
ΔΑ
C

L. 1 : il s'agit de D. Caelius Calvinus Balbinus, proconsul d'Asie peu de temps après son second consulat en 213 ap J.-C.

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS, 1909.

P. 243. Héron de Villefosse et

P. Delattre. Trouvée près de Mograne (Tunisie).

176)

SEX ℔ ASI
NIO · M FIL
HOR RVFINO
FABIANO PRE
TORI AEDILI CE
REALI AB ACTIS
SENATVS · COS ·
*q*VAESTORI VR
*ba*N SACERDO
*ti la*VREN*tium*
lavinatium.....

P. 269 et suiv. Besnier. Note sur deux manuscrits épigraphiques de Nicolas Foucault.

P. 182 et suiv. Abbé Leynaud. Inscriptions funéraires des catacombes de Sousse.

P. 467. Héron de Villefosse et Abbé Bonnel. Trouvée au Kef (Tunisie). Compléments de M. Héron de Villefosse.

177)

OMNISATA · OMNIGENA · E TERRA *exspectata resurgunt*
QVAEQVE · EFFETA · TVLIT · TELLVS · CVTA · SOL*vit in aruis*,
CVNCTA IVBANT ANIMANT VIRIDANT NEM*us, undique et imbres*
SOLLICITAE · DE · FLORE · NOVO · DE · VERE MARI*tant.*
QVARE · CETTE · DEO · PATRIVM · DEDAMVS *honorem*
SILVANO DE FONTE BOVANT CVI FROND*ea tecta*
GIGNITVR E SAXO LVCVS INQVE ARB*usta susurrant.*
HVNC TIBI DE MORE DAMVS DIFFICIL*em haedum,*
HVNC TIBI DE VOCE PATRIS FALCITEN*entis.*
HAEC TIBI DE MORE TVO PINI FERAE S*unt*
SIC MIHI SENIOR MEMORAT SAC*erdos*
LVDITE FAVNI DRYADES PVELL*ae*
LVDITE CANITE IAM MEO SACELL*o*
NAIDES E NEMORE MEO COLON*ae*
CANTET ADSVETA DE FISTVL*a*
ADSIT ET LVDO DE MORE PAT*rio*
CANTET ET ROSEA DE TIBIA...
*e*T PREMAT BIIVGES DEVS A....
.....IAT BELLO DEVS HO.....
.....VENIAS PATER.....
.....VIOT.....

Invocation à Silvain et aux divinités champêtres.

DENKSCHRIFTEN DER KAISERLICHEN AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN IN WIEN, PHILOSOPHISCH-HISTORISCHE KLASSE, LIII, 2, 1908.

J. Keil et A. von Premerstein. Rapport sur un voyage en Lydie et dans le sud de l'Eolide en 1906. Plus de deux cents inscriptions, la plupart nouvelles.

P. 2. A Magnésie du Sipyle.

178)

αυΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΝΕΡΟυαν
τρΑΙΑΝΟΝ ΚΑΙΣΑΡΑ Σε
βαΣΤΟΝ ΓΕΡΜΑΝΙΚον
δαΚΙΚΟΝ ΑΝΕΙΚΗΤον
ο ΔΗΜΟΣ ΚΑΘΙΕΡΩΣεν
επιΜΕΛΗΘΕΝΤΟΣ Μ[illegible]
[illegible]ΟΥ ΚΟΙΝΤΟΥ ΙΟΥΝΙου
μαρχΕΛΛΕΙΝΟΥ ΑΡΧΟΝΤος
καιτΩΝ ΣΥΝΑΡΧΟΝΤΩΝ Αυτου

Date : entre 102 et 117 ap. J.-C.

Ibid. Même provenance.

179)

αυτοκρατΟΡΑ Καισαρα λ. σε
ΠΤΙΜΙΟΝ ΣΕΟΥΗΡΟΝ Ευσεβη
ΣΕΒΑΣΤΟΝ Η ΠΟΛΙΣ ΚΑΘΙΕΡΩΣεν
ΠΡΟΝΟΗΣΑΝΤΟΣ ΤΙ · ΚΛ · ΙΟΛΑΟν
ΡΕΣΤΙΤΟΥΤΟΥ ΣΤΡΑΤΗΓΟΥ ΠΡΩ
ΤΟΥ ΚΑΙ ΑΠΟΛΩΝΙΟΥ Β ΤΟΥ ΜΑΝΙΟΥ ΚΑΙ
ΚΟΥΑΤρΕΙΝΟΥ ΤΟΥ ΣΩΣΙΒΙΟΥ ΚΑΙ ΠρΕΙ
μου ΟΣιου ΚΑΙ ΤΑΤΙΑΝΟΥ ΤΕΙΜΟΘΕΟΥ ΤΩΝ
ΣΥΝΑΡΧΟΝΤΩΝ ΑΥΤΟΥ

L. 7 : lire sans doute Κουαρτείνου.

P. 7. Entre Magnésie et Troketta.

180)

Η πολις (ou Βουλη?) ετει]μησεν
Τι. Κλ]αυδιον σεβαστ
του] απελευθερον
Αμεθυστον
γραμματεα αρετης
ενεκεν καὶ της εις
αυτην παντι καιρω ευ
εργεσιας

Il s'agit d'un affranchi de Claude ou de Néron.

P. 8 et suiv. Nouvelle lecture et commentaire d'une inscription de Troketta relative à l'oracle de Claros, sous le règne de Marc-Aurèle et de Verus, déjà publiée par K. Buresch en 1889.

P. 12. A Troketta.

181)

Ε[πι] ανθυπα[του Πο]υπλιου
Πετρωνιου το γ
επιμελη θεντος
Απολλωνιου
Μιλουρου

Date : vers 31/32 ap. J.-C.

P. 13. Même provenance.

(1re colonne) (2e colonne)

184)

	.....AM AGVN/ ANNVVM.... ..
is etiam PROC QVI PROVIN	PRETIA COHIBVISSE NOS SENOS HIS CE.....
*ciis praesidebunt . trans padum autem perque omnes italiae regio*NES VT CVIVSQVE OF	GENVS DIGLADIANTIVM TRINCOS EOS..... .
*ficium erit, arbitrium habebunt praefecti alimentorum, si aderunt, ite*M VIAE CVRATOR AVT	MNATVR VERVM VTI ALIVT APVT ALIOS ....
*si nec is praesens erit, iuridicus, vel, si is non aderit, tu*M CLASSIS PRAETORI	TRINCOS DIMICARE IS DIES RELIGIONI.. ....
ae praefectus. porro de exceptis ita observandum, ut praecipuum MERCEDIS GLADI	COMITATVR PRETIA QVANTVM VOLV*erint* .
*ator sibi quisque paciscatur, libe*r *vero eius pecun*IAE QVAE OB HANC	FACIENT NAM PROCVRATOR NOSTER P.....
*causam excipiebatur, quartam portionem, servus a*VTEM QVINTAM	FIAT LANISTA AVTEM PRO TRINQVO N.....
accipiat. . . . . *a*DIMI IS TAM	*e*IVS ADQVE VITAE NVNC VTI PRIN*cip*....

182) ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ δομετιανω ΚΑΙΣΑΡΙ ΣΕΒΑΣΤΩ ΓΕρ
μΑΝΙΚΩ · ΤΟ · ΙΒ · ΣΕΡΒΙω κορνηΛΙω δολαβΕλλΑ ΥΠΑ
τοις ΣΤΙ

Date : 86 ap. J.-C.

Ibid. Même provenance.

183)

θ]εοις πατριοις κ. αυ
τ]οκρατορι Καισαρι Τι
τ]ω Αιλιω Αδριανω Αν
τω]νεινω Σεβαστω ευ
σε]βει η Σελινδηνων
κατ]οικια το εργον συν
τω] περι αυτω κοσμω κα
θιερωσεν
ε]πιμελητθεντων Ηρα
κ]λειδου Ἀπολλωνιου
τ]ου β κ. Τι. Ιουλιου Καικιλι
ανου των βραβευτων κ.
του εργεπιστατου
Τι. Ἰουλιου Γαμικου
επι στεφ. Ιουλ. Ῥουφεινης

La Σελινδηνῶν κατοικία, inconnue par ailleurs, rappelle la ville de Σίλανδος en Méonie.

P. 16-18. A Sardes. Fragment, sur deux colonnes, d'un sénatus-consulte de 176/177 ap. J.-C., relatif aux jeux de gladiateurs : discours des empereurs Marc-Aurèle et Commode devant le Sénat; la première colonne peut être en partie complétée d'après une inscription d'Italica (*C. I. L.*, II, n° 6278), contenant la réponse des sénateurs. Le n° 7106 du *C. I. L.*, III, appartenait probablement au même document.

184) (Voir l'inscription à la page précedente).

L. 2 : *proc*(*uratoribus*).

P. 19 et suiv. Même provenance. Sur une base de marbre. Face antérieure :

185)

μαρκος αυρ. δημοστρατος δαμας
σαρδιανος αλεξανδρευς αντινοευς νει
κομηδευς ερεσιος σμυρναιος μιλησι
ος ΣΠΕΡΓΑΜΗΝΟΣ · Κορινθιος αθηναι
ος ΣΑΡΓΕΙΟΣ · ΛΑΚΕΔαιμονιος δελφος η
λΕΙΟΣ ΝΕΙΚΗΣΑΣ · Αγωνας πλειστους παν
τΩΝ ΙΕΡΟΥΣ ΕΙΛΑΣΤΙΚΟυς ιταλιας
ΕΛΛΑΔΟΣ · ΑΣΙΑΣ · ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙας τους υ
ΠΟΓΕΓΡΑΜΜΕΝΟΥΣ · ΟΛΥΜΠΙΑ Εν πεισῃ.....
ΠΥΘΙΑ ΕΝ ΔΕΛΦΟΙΣ · Γ̄ · ΙΣΘΜΙΑ · Ε̄ · Νεμεα
ΤΗΝ ΕΞ ΑΡΓΟΥΣ ΑΣΠΙΔΑ · Γ̄ · ΡΩΜΗν καπι
ΤΩΛΙΑ · Β̄ · ΠΟΤΙΟΛΟΥΣ · Β̄ · ΝΕΑΝ ΠΟλιν...
ΑΚΤΙΑ · Β̄ · ΑΘΗΝΑΣ̄ · Ι · ΠΑΝΑΘΗΝΑΙΑ Μεν.....

ΠΑΝΗΛΛΗΝΙΑ ΔΕ · Γ̄ · ΟΛΥΜΠΕΙΑ..... ἀθλα
νΕΙΑ · Ā · ΡΟΔΟΝ ΑΛΕΙΑ · Γ̄ · ΣΑΡΔΕΙΣ χρυσαν
θΙΝΟΥ · Δ̄ · ΕΦΕΣΟΝ · Θ̄ · ΣΜΥΡΝΑΝ · Ε̄ · περγα
ΜΟΝ ΑΥΓΟΥΣΤΕΙΑ · Γ̄ · ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑν.....ρω
ΜΗΝ ΕΠΙΝΕΙΚΙΑ ΤΩΝ ΚΥΡΙΩΝ ΑΥΤΟΚΡΑτορων
ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ ΚΑΙ ΚΟΜΜΟΔΟΥ ΕΣΤΕΦΑνωθη
ΧΡΥΣΩ ΣΤΕΦΑΝΩ ΚΑΙ ΕΛΑΒΕ ΧΡΥΣΟΥΝ βραβε
ΟΝ ΑΙΤΗΣΑΜΕΝΟΣ ΚΑΙ ΤΥΧΩΝ ΠΑΡΑ Των κυ
ρΙΩΝ ΗΜΩΝ ΘΕΙΟΤΑΤΩΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡων
ΣΕΟΥΗΡΟΥ ΚΑΙ ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ ΤΗΝ ΤΕ ΑΡχιερ
ωΣΥΝΗΝ ΚΑΙ ΤΑΣ ΞΥΣΤΑΡΧΙΑΣ ΕΙΣ ΤΗν των
ΠΑΙΔΩΝ ΔΙΑΔΟΧΗΝ
ΑΝΑΣΤΗΣΑΝΤΩΝ ΤΟΝ ΑΝΔΡΙΑΝΤΑ ΑΥρηλιου
ΔΑΜΑ ΑΡΧΙΕΡΕΩΣ ΤΟΥ ΣΥΜΠΑΝΤΟΣ Ξυστου
ΔΙΑ ΒΙΟΥ ΞΥΣΤΑΡΧΟΥ ΚΑΙ ΕΠΙ ΒΑΛανειων
τΟΥ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΠΛΕΙΣΤΟΝΕΙΚΟΥ Παραδοξου
ΚΑΙ ΜΑΡΚΟΥ ΔΗΜΟΣΤΡΑΤΙΑΤΙΑΝΟΥ Πλειστο
ΝΕΙΚΟΥ ΠΑΡΑΔΟΞΟΥ ΚΑΙ ΔΗΜΟστρατου
ΗΓΕΜΟΝΙΔΟΥ ΠΛΕΙΣΤΟΝΕΙΚΟυ παραδο
ΞΟΥ · ΚΑΙ ΔΑΜΙΑΝΟΥ ΞΥΣΤΑΡχου
ΤΩΝ ΠΑΙΔΩΝ
ΚΑΙ ΟΣΟΥ.....Θ.....

Face latérale de gauche :

ΜΟΝΟΣ ΚΑΙ ΠΡΩΤΟΣ ΤΩΝ απ' αι
ΩΝΟΣ ΑΝΘΡΩΠΩΝ ΝΕΙΚΗΣας
ΠΑΙΔΩΝ ΜΕΝ ΙΕΡΟΥΣ · Κ ·
ΕΚ ΠΑΙΔΟΣ ΔΕ ΤΟΝ ΑΝΔΡΑ
ΠΡΟΣΒΑΣ · ΙΕΡΟΥΣ · ΜΗ ·
ΕΝ ΟΙΣ · ΠΥΓΜΗΣ · ΠΥΘΙΑ ΕΝ
ΔΕΛΦΟΙΣ · ΙΣΘΜΙΑ · ΝΕΜΕΑ
ΑΔΡΙΑΝΕΙΑ ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΙΟΝ
ΕΝ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑ
ΤΕΙΜΗΘΕΙΣ ΥΠΟ ΘΕΟΥ ΜΑΡΚΟΥ
ΚΑΙ ΘΕΟΥ ΚΟΜΜΟΔΟΥ ΠΟΛΕΙ
τΕΙΑ ΜΕΝ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΝ ΙΘα
γΕΝΕΙ · ΞΥΣΤΑΡΧΙΑΙΣ ΔΕ ΤΑΙΣ

ΥΠΟΓΕΓΡΑΜΜΕΝΑΙΣ
ΡΩΜΗΣ ΚΑΠΙΤΩΛΙΩΝ
ΣΑΡΔΕΩΝ ΧΡΥΣΑΝΘΙΝΟΥ
ΣΑΡΔΕΩΝ ΚΟΙΝΟΥ ΑΣΙΑΣ
ΜΕΙΛΗΤΟΥ ΔΙΔΥΜΕΙΩΝ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑΣ ΑΔΡΙΑΝΕΙΟΥ
ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΙΟΥ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑΣ ΣΕΒΑΣΤΕΙΟΥ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΙΑΣ ΣΕΛΕΥΚΕΙΟΥ
ΑΝΤΙΝΟΟΥ ΠΟΛΕΩΣ ΚΑΙ ΤΩΝ
ΕΝ ΑΙΓΥΠΤΩ ΠΑΝΤΩΝ
ΤΡΑΛΛΕΩΝ ΚΟΙΝΟΥ ΑΣΙΑΣ
ΝΕΙΚΟΜΗΔΕΙΑΣ ΚΟΙΝΩΝ ΒΕΙΘΥΝ
ΛΑΚΕΔΑΙΜΟΝΟΣ ΕΥΡΥΚΛΕΙΩΝ
ΚΑΙ ΥΠΟ ΘΕΟΥ ΣΕΟΥΗΡΟΥ ΚΑΙ ΤΟΥ ΚΥ
ΡΙΟΥ ΗΜΩΝ ΘΕΙΟΤΑΤΟΥ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟ
ΡΟΣ ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ ΑΛΛΑΙΣ ΤΕ ΠΟΛ
ΛΑΙΣ ΚΑΙ ΜΕΓΑΛΑΙΣ ΤΕΙΜΑΙΣ ΚΑ
ΞΥΣΤΑΡΧΙΑΙΣ ΕΥΣΕΒΕΙΩΝ ΕΝ ΠΟ
ΤΙΟΛΟΙΣ ΚΑΙ ΣΕΒΑΣΤΩΝ ΕΝ ΝΕΑ
ΠΟΛΕΙ

Face latérale de droite :

. . . . . Σ · Γ̄ ·
κοινον θεσσαλιας · Γ̄
. . . . . ερω ΤΙΔΕΙΑ · Ā ·
. . . . . · Ā ·
. . . . . · B̄ ·
. . . . ασ · Ā ·
. . . . Α · Δ̄ ·
. . . . . Ν · Ā ·
. . . . . · Ā · ΝΥΝ ΙΕΡΟΣ
. . . . . · Ā · ΝΥΝ ΙΕΡΟΣ
. . . ΝΙΟΝ · Ā · ΝΥΝ ΙΕΡΟΣ
. . . . . ΘΟΝ · Ā · ΝΥΝ ΙΕΡΟΣ
ελυμπΕΙΑ ΤΗΣ ΜΑΚΕΔΟΝΙΑΣ
. . . . . · B̄ ·
κοινου αρχΑΔΩΝ ΕΝ ΜΑΝΤΙΝΕΙΑ · Γ̄

λακεδαιMONA · Ε̄ ·
ευρυκλEIA · Β̄ · NYN IEPOΣ
διοσκουρη A · Γ̄ ·
λεωνιδEIA · Δ̄ ·
λαμΠΑΔΑ ΜΑΚΕΔΟΝΙΑΣ Α̅
ελλωτEIA EN ΙΣΘΜΩ · Δ̄ ·
ευκλειA EN ΙΣΘΜΩ · Γ̄ ·
λακεδαιμονNA · Α̅ ·

Base d'une statue élevée en l'honneur d'un athlète contemporain de Marc-Aurèle et de Commode; énumération de ses victoires et des récompenses que les empereurs lui ont décernées. Date : 212-217 ap. J.-C.

P. 23. Même provenance. Borne terminale.

186) Εως ωδε Ερμειου
λαμπροτατου ·
εντευθεν Μαρκελλεινου
πολιτευσμονου.

P. 28. A Philadelphie.

187)
του γης και θαλασ
ΣΗΣ ΚΑΙ ΠΑΝΤΟΣ ΤΟΥ
ΤΩΝ ΑΝΘΡΩΠΩΝ ΓΕ
ΝΟΥΣ ΔΕΣΠΟΤΗΝ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΚΑΙΣΑΡΑ
ΦΛΑΒ ΟΥΑ ΚΩΝΣΤΑντινον
ΕΥΣΕΒΗ ΕΥΤΥΧΗ ΑΗΤ
ΤΗΤΟΝ ΣΕΒ Η ΛΑΜΠΡΑ
ΦΙΛΑΔΕΛΦΕΩΝ ΠΟΛΙΣ

L. 5 : Φλά(ου)(τον) Ου(α)λ(έριον).

P. 30. Même provenance.

188)
ΓΑΙΩ ΚΑΙΣΑΡΙ ΑΥΓΟΥΣΤΩ ΓΕΡ
ΜΑΝΙΚΩ ΤΟ ΤΡΙΤΟΝ ΥΠΑΤΩΙ
ΠΡΟ ΕΝΝΕΑ ΚΑΛΑΝΔΩΝ Ο
ΚΤΩΒΡΙΩΝ ΕΤΟΥΣ Ο̅ ΚΑΙ Α̅
ΤΗΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣΟΣ ΝΕΙΚΗ ΜΗ
ΝΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΗ
Η ΚΑΤΟΙΚΙΑ ΕΤΕΙΜΗΣΕΝ ΜΑΚΡΟν
ΑΝΤΩΝΙΟΝ ΔΙΩΝΑ ΚΑΙ ΑΝΤΩΝΙ
ΑΝ ΠΡΕΙΜΑΝ ΤΑΝ ΓΥΝΑΙΚΑ ΑΥΤΟυ
ΚΑΙ ΜΑΡΚΟΝ ΑΝΤΩΝΙΟΝ ΓΑΥΚΟΝ
ΚΑΙ ΜΑΚΡΟΝ ΑντΩΝΙΟΝ ΤΡΟΙΑΝΟΝ
ΚΑΙ ΑΝΤΩΝΙΑΝΙΑΝ ΤΕΡΤΙΑΝ ΤΑ
ΤΕΚΝΑ ΑΥΤΩΝ ΔΙΑ ΤΟ ΕΝ ΠΑΝΤΙ
ΧΑΙΡΩ ΕΥΕΡΓΕΤΑΣ ΓΕΓΕΝΗΣΘΑΙ
ΚΑΙ ΔΙΑ ΤΟ ΜΕΓΑΛΟΜΕΡΩΣ ΚΑΙ ΠΟ

ΛΥΔΑΠΑΝΩΣ ΣΥΝΕΥΞΗΚΕΝΑΙ
ΑΥΤΟΥΣ ΤΑΣ ΤΩΝ ΘΕΩΝ ΣΕΒΑΣ
ΤΩΝ ΘΥΣΙΑΣ
ΕΠΙΜΕΛΗΣΑΜΕΝΗΣ ΑΝΤΩΝΙΑΣ
πρειμης εκ του ΙΔΙΟΥ

Date : 23 septembre 40 ap. J.-C.

P. 49. A Apollonis.

189)

Θεα[ν Ιουλι]α[ν
Σ[εβα]στην
Π[ω]τ[ο]νεικη
Α]πο[λλ]ωνιδου
αγω[νοθ]ετησασα
εκ δι[α]θηκης
Ιουλιας της
Ιουλιας
και Σποριου
του πατρος

Dédicace à l'impératrice Julia Augusta (Livie).

P. 51. Entre Thyatira et Hiérocésarée. Milliaire.

190)

imp. CAESARI M · ANT
GORDIANO PIO FEL
*a*VG T POTES*t*A*t*E PATR
PAT COS
ii ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΗ ΚΑΙ
ΜΕΓΙΣΤΗ ΘΥΑΤΕΙΡΗ
ΝΩΝ ΠΟΛΙΣ ΕΠΙ ΑΝΘ
ΑΣΙΝΝ ΣΑΒΕΙΝΙΑΝΟΥ
ΑΠΟ ΘΥΑΤΕΙΡΩΝ
Μ Δ

Date : 238 ou 239 ap. J.-C.

P. 59. Même provenance. Autre milliaire, très mutilé, du temps de Carus et de Carin.

P. 67. A Daldis.

191)

ΑΝΘΥΠΑΤΩ ΚΑΛΠΟΥΡΝΙΩ ΠΡΟ
ΚΛΩ Μ ΥΠΕΡΒΕΡΤΑΙΟΥ Β
ΤΑΤΙΑΝΟΣ ΑΡΤΕΜΙ
ΔΩΡΟΥ ΚΑΤΕΣΚΕΥΑ
ΣΕ ΤΟ ΜΝΗΜΕΙΟΝ
ΤΩ ΕΑΥΤΩ ΠΑΤΡΙ ΑΡ
ΤΕΜΙΔΩΡΩ ΜΝΕΙΑΣ
ΧΑΡΙΝ ΕΤΕΙΜΗΣΕ
ΚΑΙ ΝΕΙΚΗ ΤΟΝ ΕΑΥ
ΤΗΣ ΑΝΔΡΑ
ΧΑΡΕ

Calpurnius Proclus, gouverneur d'Asie, est peut-être identique au consulaire P. Calpurnius Proculus, légat de Dacie (*C. I. L.*, III, n° 1007), ou à L. Calpurnius Proculus, originaire d'Ancyre (Klebs, *Prosopographia*, I, p. 288, n° 251).

P. 70. A Julia Gordos.

192)

ΣΤΕΦΑΝΟΣ ΑΥΤΟΚρατο
ΡΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΔΟΜ[τι
ΑΝΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΔΟυ
ΛΟΣ ΑΡΚΑΡΙΟΣ ΥΠΕΡ τΕ
ΕΑΥΤΟΥ ΚΑΙ ΑΝΤΩΝΙΑΣ
ΤΗΣ ΣΥΜΒΙΟΥ ΑΥΤΟΥ
ΕΥΧΗΝ

P. 74. Même provenance. Épitaphe d'un autre esclave impérial, employé du fisc, daté de 110/111 ap. J.-C.

P. 82. A Kula. Borne milliaire portant deux inscriptions :

193)

ΑΓΑΘΗ τΥΧΗ
ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ ΚΑΙΣΑΡΙ ΟΥΑΛ
ΔΙΟΚΛΗΤΙΑΝΩ ΕΥΣεβεΙ ΕΥΤΥΧΕΙ
ΑΗΤΤΗΤΩ CΕΒ ΓΕΡΜΑΝΙΚΩ ΜΕΓΙCΤΩ
ΔΗΜΑΡΧΙΚΗC ΕΞΟΥCΙΑC ΥΠΑΤΩ Ξ
ΠΑΤΡΙ ΠΑΤΡΙΔΟC ΑΝΘ ΚΑΙ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΙ
ΚΑΙCΑΡΙ ΟΥΑΛ ΜΑΞΙΜΙΑΝΟ ΕΥCΕΒΙ ΕΥΤΥΧΕΙ
CΕΒ ΓΕΡΜΑΝΙΚΩ ΜΕΓΙCΤΩ ΔΗΛΑΡΧΙΚΗC
ΕΞΟΥCΙΑC ΠΑΤΡΙ ΠΑΤρΙΔΟC ΚΑΙ ΟΥΑΛ
ΚΩCΤΑΝΤΙΩ ΚΑΙ ΟΥΑΛ
ΜΑΞΙΜΙΑΝΩ ΤΟΙC ΕΠΙΦΑΝΕCΤΑΤΟΙC
ΚΑΙCΑΡCΙΝ Η ΛΑΜΠΡΟΤΑΤΗ
CΙΛΑΝΔΕΩΝ ΠΟΛΙC Η ΜΗΤΡΟΠΟΛΙC
ΤΗC ΜΟΚΑΔΗΝΗC
Μ Η

Date : entre 299 et 302 ap. J.-C.

194) *dddd*] *nnnn val. cons*]*tantino p. f. in*]*victo aug. et fl. val. crispo et fl. val. constantino et fl. val. constantio nobil. caesarib.*

Date : entre 323 et 326.

P. 92. A Larisa (Eolide).

195) IMPP CAESS
GALER VAL
MAXIMINO
et · FL · VAL
CONSTANTINO
ET VAL LICINIIA*no*
LICINIIO PIIS
FELICIBVS INVICC
AVGG

Date : 311-313.

P. 98. Aux environs d'Égée :

196) ΟΡΟΙ
ΑΙΓΑ
ΕΩΝ
Π

197) ΟΡΟΙ
ΜΥΡΙ
ΝΑΩΝ

JAHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERTUMSFREUNDEN IM RHEINLANDE (BONNER JAHRBÜCHER), CXVII, 1908.

P. 1-278. A. von Domaszewski. La hiérarchie militaire romaine, d'après les textes littéraires et les inscriptions. Très important.

P. 279-286. H. Lehner. Sur l'*ala Longiniana* (*C.I.L.*, XIII, n° 8094).

JAHRESHEFTE DES OESTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTES IN WIEN, 1909.

P. 126-150. A. Wilhelm. Inscriptions d'Érythrées et de Chios, déjà connues; quelques-unes sont de l'époque romaine.

P. 224-242. H. Hoffmann. Inscriptions funéraires de Walbersdorf, auprès d'Oedenburg.

P. 226.

198) T I · I V L I V S
R V F V S
M I L I T · A L A
SCVB · STIP · L ·
5 VIXIT · AN · XXCV
H · S · E ·
IVLIA · T · F · RVFLLA
V · F · SIBI · ET · PATRI

L. 3 et 4 : *ala Scub(ulorum)*; l. 7 : *Ruf(i)lla*.

P. 238.

199) D A E I P O R A
CALAETI · L · AN ·
XXC · HISPANA
DEXTRI · SERVA
5 AN · XXX · H · S · S ·
PETRONIVS · DOM
ESTICVS ET AMBAT
VS · FRATRES · MATRI
ET AMBATI CONIVGI
POSVERVNT

L. 1 et 3 : noms celtiques; l. 5 : *h(ic) s(itae) s(unt)*.

P. 240.

200) C · P E T R O N I
V S · C · F ·
D O M O M O P
SISTO · AN · LXXIII
5 STIP · XXVI · MISSVS ·
ALA · GEMELLIANA ·
H · S · E ·
VRBANA · LIB · ET ·
CONIVX · POSIT ·

L. 9 : *pos(u)it*.

JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, 1908.

P. 180-201. A. W. von Buren. Inscriptions d'Asie Mineure, Chypre, Cyrénaïque. Lectures nouvelles de textes déjà connus.

MÉLANGES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, 1909.

P. 63-71. G. Nicole et G. Darier. Rapport sur les fouilles de la villa Sciarra au Janicule (sanctuaire des dieux orientaux) : inscriptions (Cf. ci-dessus, n^{os} 31 et 32).

P. 71-74. Même provenance : inscriptions sur *dolia*, amphores, fonds de coupes et lampes. Une seule marque nouvelle :

P. 72. Brique.

201) C · SABIN COM ·

Sabin(us) Com(modus).

P. 239 et suiv. P. Gauckler. Nouvelles observations sur les inscriptions de la villa Sciarra reproduites plus haut, nos 31 et 32; au-dessus et au-dessous de la seconde, et en sens inverse, apparaissent les vestiges d'une dédicace plus ancienne :

202) IOVI · *o* · *m* · *angelo* · HELIOPOLITANO . S
CVM
VENERI
SAINVLEIAV . C
S
cos

CAELESTI
II SIIVITTAM
v L A
apro ii pollione ii

Date : 176 ap. J.-C.

P. 248. Même provenance.

203) FORTV*nam*
AENE*am*
I A R*ibolo*
L·LAR*cius*

Le nom de *Fortuna* désignerait ici la déesse syrienne *Atargatis*. Il s'agit d'une statue de bronze dédiée au *Bel Jaribolus*.

MUSÉE BELGE, 1909.

P. 69-78. J. P. Waltzing. Sur l'inscription de Trèves relative au *collegium fabrum dolabrariorum* (*Ann. épigr.*, 1908, n° 132).

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1909.

P. 4. A Côme; funéraire.

Ibid. A Gera (Transpadane).

204) I O M
ANEVNIATES
V S L M

Aneuniates, forme nouvelle d'ethnique; on trouve dans les auteurs chrétiens la forme *Anaunenses*.

P. 12. A Rome, dans le lit du Tibre; amphore avec estampille :

205) M B Ⱥ
L · ⱭRC

P. 14-15. A Rome, via Prenestina, funéraires.

P. 15. Même provenance.

206) † HIC REQVIESCIT IN PA
CE ANCILLA CRISTI MAXIMA
QVE VIXIT ANN PLM XXV DP VIII KAL
IVLIAS FL PROBO IVNIORE VC CONS
QVE FECIT CVM MARITVM SVM
LIS
ANN VII M VI AMICABI FIDELIS
IN OMNIBVS BONA PRVDENS(*palme*)

Date : 525 ap. J.-C.

P. 16. A Rome, via Collatina; funéraires.

P. 17-28. D. Vaglieri. Découvertes récentes à Ostie, entre la via dei Sepolcri et les thermes (voir ci-dessus, nos 109 et 110).

P. 24-26. Marques de potier déjà connues.

P. 40. A Rome, via del Muro nuovo; funéraire.

P. 44. A Rome, via Prenestina. Fragment d'un cippe de travertin.

207)

t i · c l a u d i u s
d r u s i F CAISAR
a u g · GERMANICVS
*pont · max · t*RIB · *pot*

D'après la forme et la disposition des lettres, ce fragment proviendrait d'un des cippes pomériaux de Claude.

P. 45. A Rome, via Salaria (aujourd'hui via Tevere, un peu avant sa jonction avec la via Po). Cippe de la délimitation du pomérium par Claude, retrouvé à sa place primitive.

208)

P · O M E R I V M
TI · CLAVDIVS
CIIX DRVSI · F · CAISAR
AVG · GERMANICVS
PONT · MAX · TRIB · POT
VIIII · IMP · XVI · COS IIII
CENSOR · P · P
AVCTIS · POPVLI · ROMANI
FINIBVS POMERIVM
AMPLIAVIT TERMINAVITQ

Cf. *C.I.L.*, VI, nos 1231 et 31537.

P. 47-58. A Ostie, fragments divers; funéraires; marques de potier déjà connues.

P. 58. Même provenance.

209) NVMFABVS *sic*
TITVS AMIN
NERICVS DO
NVM FECIT

P. 80. A Rome, villa Massimo. Base de marbre dédiée à Sérapis, publiée au *C. I. L.*, VI, no 30797, d'après une ancienne copie de Vignoli.

P. 81. E. Ghislanzoni. A Rome, chez un antiquaire, fragment de liste militaire se raccordant avec le no 32523 *b* du *C. I. L.*, VI (reproduit ici en bas à gauche) :

210) M AVREL MF POL BL
M AVREL MF QVI DAS
C IVLIVS CF AVG VALER
M AVRE L MF FL BATIDRVS
C VALERIVS CF QVI LONGINIAN
M VLPIVS MF AEL VICTOR MVI
M AVRELIVS MF HAB LYSIA S GERMAN
M AVRE L MF CAES FALADVS GERM
M AVRE L MF SERG NASTABVS BER COR · T/
7 VINICI · ANNIANI 7 N
M FLAVIVS TF VLP FIRMINVS SCVP COMMODO *iiii et Victorino coss*
M AVREL MF VLP VALERINV POET C · P
M AVREL MF CL AMABILIS ACVN
T AELIVS TF VLP MAXIMVS SCVP SCRI
M AVREL MF VLP MACEDONIAN PAVT
M AVREL MF VLP MAVRVS PAVI
M AVREL MF ANI ZOTICVS PISTO
M AVREL MF CL AQVI L A PESSIN
M AVREL MF VLP GEMELLIN PAVT

L. 11, date : 183 ap. J.-C. Provient peut-être des fouilles récemment effectuées dans le quartier des *Castra Praetoria*.

P. 82-83. D. Vaglieri. A Ostie; funéraires.

P. 84. Même provenance.

211)
invicto DEO · SOLI
*omnip*OTENTI
O·CAELESTI
N*u Mini p*RAESENTI
FO*r*TV*na*E · LARIBVS
TVT*ela*EQVE
*sa*C
*venera*NDVS

P. 86. Même provenance.

212)
ΑΓΑΘΗ · ΤΥΧΗ
ΘΕΩ · ΜΕΓΑΛΩ
ΣΑΡΑΠΕΙ · Π Ƃ
ΑΚΥΛΛΙΟΣ · ΘΕ
ΟΔΟΤΟΣ Ƃ ΥΓΕΡ
ΑΧΙΑΛΙΟΥ · ΧΡΥ
Σ Α Ν Θ Ο Υ C
Τ Ο Υ · Υ Ι Ο Υ
Ƃ

P. 88-89. Même provenance; funéraires et marques de potier.

P. 91. Même provenance. Plaque de marbre; d'un côté :

213)
*cn. claudio seve*R O ⊃ II · T I *claudio pompeiano*
ordo ⊃ CORP*oratorum*

[illegible]VS PAP A · P · ANTEIVS[illegible]
[illegible]VS FRVCTVS · M · CAMPVNNius[illegible]
[illegible]S · FELICISSIMVS · T · POMPEIVS · C[illegible]
[illegible]VS VICTOR · P · ARRVNTIVs[illegible]
[illegible]VS SERVILIO · Q · VENNIVS[illegible]
*m. campu*NNVS · AGATHOP · M · SVLPICIVS · MAIC*r*
[illegible]VS BRADV A · L · LAECANIVS · ALEXANDER
[illegible]VS DEVTER · M · MARIVS · PRIMITIVO (*sic*)
[illegible]VS VICTO R · CN · RVLLIVS FELI *x*
[illegible]VS HILARVS · Q · CERELLIVS MARIN*us*
[illegible]S · FORTVNATVS · A · CAEDICIVS · CALLISTIA*nus*
[illegible]S · CORINTHIAN · C · ANINIVS PRIMV*s*
[illegible]VS · CRISPINVS · Q · TADIVS · CERIA*lis*
[illegible]CALLISTIO · M · VLPIVS FORTV*natus*
[illegible]IIS · M · CAMPVNN · PRIMIGE*nius*
[illegible]M · CAMPVNN · RESTI*tutus*

Date : 173 ap. J.-C. Aucun des personnages mentionnés n'est connu; on ne peut savoir par suite, à quel collège ils appartenaient.

De l'autre côté :

R I
PTIMIO · PO
a N N O N A E

Inscription plus récente que la précédente ; elle concernait un fonctionnaire de l'annone; un Septimius Pontianus Augg. l. est cité au *C.I.L.*, XIV, n° 1597.

P. 92. Même provenance. Sur un pavage en mosaïque :

214)

hospes inquit FORTVNATVS
*vinum cr*ATERA QVOD SITIS
BI (*vase*) BE

Réclame de cabaret.

P. 92-99. Même provenance; funéraire et marques de potier.

P. 114. A Rome, via Collatina et via Salaria; funéraires.

P. 116-131. D. Vaglieri. A Ostie; funéraires et marques de potier.

P. 120.

215)

L · VIRIO · LVPO · ET · L · MARIO · MAXIMo CoS
CORPVS · FONTANORVM · Q · EX · SC · COIRE · LICE
PAI[illegible]II[illegible]II P · PETRONIVS · FELIX
P *an*TONIVS CHA[illegible]TON θ LVCIVS · POMPEIVS · QVINTINVS ·
5 [illegible]AVS · C[illegible]EM[illegible] G IVLIVS · SATVRVS ·
[illegible]BIVS · GRV*me*N*ti*NVS · NEVIVS · CATVLLINVS ·

[illegible]ONIVS · MyRISMVS Q · AVRELIVS · VITALIO ·
TI · CLAVDIVs · EPAGaTVS · [illegible]EBS · CAECILIVS · SOTERICVS
T · IVLIVS · FELI X P · SEXTILLVS · SEBERIANVS
M CI[illegible]IVS · DIONYSIVS
[illegible]S · THALAMVS L · FLAVIVS · ONESIMIANVS
VOLYSIus SATVRNiN
I[illegible]VS ANTIN[illegible]
[illegible]petRONIVS O[illegible]
I petRONIVS MYRISMVS
L AElIVS ATHENODOR
P · IVLIVS · GEMINVS
P IVLIVS GRVMENTINVS
PETRONIVS MYRISMVS·IVN
[illegible]VLIVS SATYRVS
[illegible]AFIVS · DALIS
[illegible]LIVS · HILARVS
[illegible]ICCIVS MITHRES
[illegible]VIVS · COGNITVS
[illegible]IVS HESPER
[illegible]I S LIBERALIS
[illegible]gruMENTIN · IVN
[illegible]NVS
[illegible]CISSIM
[illegible]maRTIALIS
[illegible]PAGATVS
[illegible]MVS · VI

Date : 232 ap. J.-C.

P. 134-135. A Palestrina; fragments.

NOUVELLES ARCHIVES DES MISSIONS, XVII, 1909.

P. 75-236. Commandant Guénin· Inventaire archéologique du cercle de Tébessa. Très nombreuses inscriptions; plusieurs d'entre elles ont été déjà reproduites ici, ces dernières années, d'après les *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, le *Bullet. archéol. du Comité*, le *Bullet. de la Soc. des Antiq de France*, le *Recueil de Constantine* (*Ann. épigr.*, 1907, nos 19 et suiv., 1909, nos 118 et suiv., 169 et suiv.).

P. 90. A l'Henchir-Brisgam.

216) PRO SALVTE
IMP CAES M
AVRELI ANTO

NINI AVG AR
MENIACI ME
DICI PARTHICI
MAXIMI LIB
ERORVMQVE
IVS IVLIANI
BITI▨ENSES
POSVERVNT

P. 92. A l'Henchir-el-Khenigue.

217) GENIO
DDDDNNNN
DIOCLETIANI ET
MAXIMIANI
AVG ET C
STANTI ET MAX
IMINI NOBLL CAE
▨STVS FLAVIA
NVS V P P·VAL·
b y z a c e n a e

P. 105. A Ksar-Belkacem.

218) *merc*VRIO AVG
L SEPTIMIV*s*
HONORATO
ABASSILIA
ESSVM

P. 106-107. Auprès de la même localité, deux bornes milliaires de la route de *Theveste* à *Sitifis*.

P. 110. A l'Henchir-ras-Feidh-el-Mehari.

219) DIVO
AVRELI
ANO
AVG

P. 115. A Tasbent.

220) *ce*IONIVS CECI*n*A ALBINVS V C CONSVLARIS SEX FASCA*lis*

P. 120. A l'Henchir-bou-Skikine.

221) GENIO
THESAC
THI AVG
SACRVM
MAXIMI
ANVS▨▨

TINIEN▨▨
NIAN▨▨
ACTORI▨
SOLVIT

P. 138. A Henchir-bir-el-Ahzem, dédicace à Aurélien, identique au n° 219, et borne milliaire.

P. 140. A l'Henchir-el-Abiodh.

222)
a) *invictiss*IMORVM NOSTRO*rum*
b) *se*MPER AVGVSTORVM
c) HONESTISSIMI MVNICIP*ii*
d) *a fun*DAMENTIS REDDIDIT DED
e) *publilius caeionius* CAECINA ALBINVS VIR CL
f) *cur*ANTIBVS IVLIO PATRICIO V
g) VIRO ET ELIO FORTVNA*to*

Ibid. Même provenance.

223) *a*) [illegible]VLO ddd NNN VALENTINIAN
b) [illegible]LENSIS CONSTRVCTO ARCV PERFECTOQVE
c) [illegible]cONSVLARIS P N CONSTANTINIANAE FL · HONORATI

P. 146. Même provenance. Deux milliaires.

P. 150. A 800 mètres à l'ouest de l'Henchir-el-Abiodh, treize milliaires (38e mille) ; neuf d'entre eux portent des inscriptions.

P. 153. A Ksar-el-Goula, milliaires.

P. 153-154. A l'Henchir-el-Abtine. Sur quatre dés de pierre :

224)
D N GR
A T I A N
O PF VICT
ORI AC TRI
VMFATOR
I SEMPER
AVGVSTO

225)
SACRATISSI
MIS ATQVE IN
VICTISSIMIS
CAESS F V CO
NSTANTIVS
IVNIOR ET HE
RCVLIVS ET
VAL MAXimia
NVS IOVIS
CAESS

226)
SACRATISSI
MIS ATQVE
INVICTISSI
MIS CAESS ET
VAL CONSTAN
TIVS IVNIO
R ET HERCVLIVS
ET C VAL MAXI
MIANVS IOVIS
CAESS

227)
DIVO
GALI
ENO

P. 156. A l'Henchir-Koubikel.

228)
DN VALERIO
LICINIANO
INVICTO

Pr 169. A l'Henchir-bou-Saïd.

229)
FLAVIO
VALERI
O CONS
TANTI
NO INVI
CTISSIMI
I M P F
L A V G

P. 189. A l'Henchir-el-Aussas.

230)
I
DMS
C · IVLI · DONATI
SACERDOS SA
TVRNI VIXIT ANN
S LIII FIICIIRVNT
HIIRIIDIIS IVLI
DONATI ET CONS
[illegible]MB

P. 206. A l'Henchir-Medila.

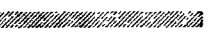
231)
IMP D N FLA
VIO VALERIO
CONSTANTIO
INVICTO P F
AVG

232) IMP D N FLA CLAV
DIO *iul*IANO PIO FEL
VICTORI SEMPER

P. 209-218. Route de *Theveste* à *Thelepte*. Série de milliaires.

P. 215. Sur un dé de pierre, dédicace analogue à celle de l'Henchir-el-Khenigue (ci-dessus, n° 217).

P. 217. En face de l'Henchir-Derirat.

233) 
PONTES VE*tustate*
DILAPSOS ET ITER I*n*
*c*VRIA CORRVP*tum resti*
TVERVNT ET PRO *in*
*fa*TIGABILI PROVID*entia*
*pe*RVIVM COMMEA*ntibus*
REDDIDERVNT

P. 218-230. Route de Tébessa à Timgad et à Lambèse, et embranchement. Série de milliaires.

NUOVO BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA CRISTIANA, 1909.

P. 35-50 et pl. I, 1. O. Marucchi. A Rome, dans le cimetière de Calliste, épitaphe du pape Pontien (III^e siècle).

234)
ΠΟΝΤΙΑΝΟC ЄΠΙCK Μ
ἐπισκ(όπος) μάρτυρ.

P. 56. Colagrossi. A Rome, dans un hypogée chrétien auprès de la basilique de Saint-Sébastien : inscription funéraire païenne utilisée dans la construction.

P. 117-135. Relation sur les fouilles de la Commission d'archéologie sacrée dans les catacombes de Rome, de 1907 à 1909 (1^re partie). 60 inscriptions funéraires chrétiennes (catacombes de Calliste et de Prétextat).

PALESTINE EXPLORATION FUND, QUARTERLY STATEMENT, 1908.

P. 339. W. M. Ramsay. Observations sur l'inscription grecque d'Abil en Galilée (*Ann. épigr.*, 1907, n° 145).

ID., 1909.

P. 72. J. Offord. Nouvelles remarques sur le même texte.

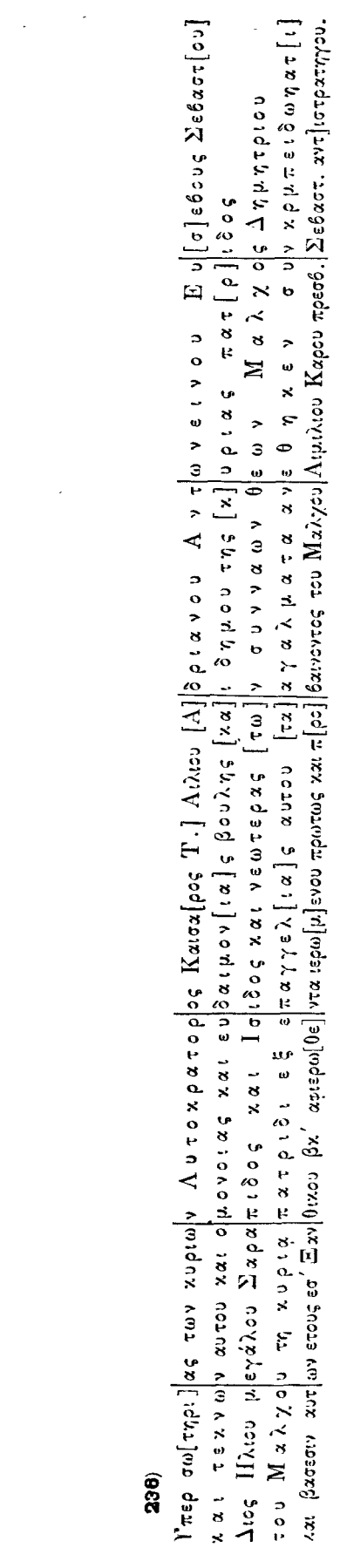
REVUE BIBLIQUE, 1909.

P. 89-106. Abel. Nouveau fragment de l'édit byzantin de Bersabée (déjà publié imparfaitement dans l'*American Journal of archaeology*, 1908, p. 343-350).

P. 441. A Samarie, d'après *The Harvard theological Review*, janvier 1909. Fouilles de l'Université de Harvard, dirigées par D. G. Lyon.

235)
I · O · M
MIL · VI XII
COH · P · SVP
CIVES SISC
II VARCIAN
ET LA*to*BICI
SACRVM FECERVNT

236)



Ὑπερ σω[τηρί]|ας των κυρίω|ν Αυτοκρατορ|ος Καισα[ρος Τ. Αἰλίου [Α]|δριανου Α ν τ|ωνειν ου Ε υ|[σ]εβους Σεβαστ[ου]
καὶ τε χνω|ν αὐτου καὶ ο|λου τοῦ θει|ου αὐτου|κρατορικ|ου οἴκου|ἐκ τῶν ἰδ|ίων ἀνε|θηκεν ἡ|βουλὴ [κ]|αὶ ὁ δῆμος τ|ης [κ]|υριας π α τ [ρ] |ι δος
Ἴλιος Ἰλίου| Σαρα|πίωνος| Ἀπολλ|ωνίου| Μ α λ χ ο|υ τῆς κυρι|ας βουλ|ης [κ]|αὶ δήμου τ|ης [κ]|υριας Σ ε β α σ τ η ς Λ η μ η τ ρ ι ο υ
τοῦ Μ α λ χ ο υ| ἐκ τῶν ἰδ|ίων ἀνε|θηκεν| ἐπὶ ἀρ|χιερέ|ως διὰ| βίου [Ἀ]|ντωνεί|νου Σε|βαστ[οῦ]| καὶ τῆς| θεᾶς Ῥ|ώμης| Ἐπὶ ἀρ|χόντων| τῶν ἐπὶ| Ἀντω|νείνου| Καίσα|ρος τοῦ| κυρίου| τὸ β΄ καὶ| Ἀντω|νείνου| Καίσα|ρος τοῦ| κυρίου| τὸ γ΄ [ἔ]τους ε΄ Ξ ν θ ι κ ο υ β χ΄ α σ τ ε ρ ο υ [θ ε] γ υ α ι σ ε ω [μ] ε ν ο υ π ρ ω τ ο υ κ α ι π [ρ ο] β α τ ε υ τ ο υ Μ α λ χ ο υ Α ι μ ι λ ι ο υ Κ α ρ ε ο υ π ρ ε σ β. Σ ε β α σ τ. α ν τ [ι σ τ ρ α τ η γ ο υ.

Jo(vi) O(ptimo) M(aximo) m(ilites) sex XII coh(ortis) P(annoniae) sup(erioris) cives Siscii, Varcian(i) et La[t]obici.

P. 449 et suiv. Abel. Deux fragments nouveaux d'une grande dédicace trouvée à *Gerasa* (Djérach), connue en partie depuis 1895. Reconstitution de tout le texte, en sept fragments.

(Voir l'inscription ci-contre.)

Date : 142-143 ap. J.-C. (l'ère de Gérasa commence en octobre 63 av. J.-C).

P. 451. Même provenance. Inscription funéraire métrique et dédicace offerte par un gymnasiarque, l'une et l'autre en langue grecque.

RHEINISCHES MUSEUM FÜR PHILOLOGIE, 1908.

P. 633-634. Ch. Huelsen. Sur un texte de Martial (III, 93, 18 sq.), rapproché d'une inscription de Rome (*C. I. L.*, VI, n° 9590) : correction proposée.

ID., 1909.

P. 335. E. Ziebarth. Sur une inscription de Sparte, publiée dans l'*Annual of the British school at Athens*, XIII, 1906-1907.

237)

ΚΑΤΑΛΥΜΑ ΤΩΝ ΡΩ ΜΑΙΩΝ ΚΑΙ ΔΙΚΑΣΤΑΝ

ROEMISCHE QUARTALSCHRIFT, 1908.

P. 73-164. J. Wilpert. Étude

sur les principales découvertes faites dans les catacombes romaines depuis 1898 (cimetières des saints Pierre et Marcellin, de Priscille, de Commodille, des saints Marc et Marcellien). Les inscriptions les plus importantes ont été déjà publiées ici d'après le *Nuovo Bullett. di archeol. crist.*; fac-similés; lectures nouvelles et commentaire.

STUDI ITALIANI DI FILOLOGIA CLASSICA, XVII, 1909.

P. 173-199. F. C. Wick. Observations sur différents *carmina sepulcralia* (*C. I. L.*, II, n° 1088; V, n° 5961; VI, n° 5302; IX, nos 3071 et 5041; XI, n° 1118; XII, n° 915; XIV, nos 510 et 3945).

VERSLAGEN EN MEDEDEELINGEN DER KONINKLIJKE AKADEMIE VAN WETENSCHAPPEN (ACADÉMIE DES SCIENCES D'AMSTERDAM), 1909.

P. 104-133. J. C. Naber. Observations sur la *lex latina tabulae Bantianae* (*C.I.L.*, I, n° 197).

ZEITSCHRIFT DES DEUTSCHEN PALAESTINA VEREINS, XXXII, 1909.

P. 222-225. G. Dalman. Inscriptions de Djérach (*Gerasa*), déjà connues; nouveaux fragments et nouvelles lectures.

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

BERICHT DES VEREINS CARNUNTUM IN WIEN FÜR DIE JAHRE 1906 UND 1907.

P. 38. Marques sur briques, signalées également dans la publication analysée plus loin, *Der Romische Limes in Oesterreich.*

FLORILEGIUM OU RECUEIL DE TRAVAUX D'ÉRUDITION DÉDIÉS A M. LE MARQUIS DE VOGÜÉ. Paris, Imprimerie Nationale, 1909.

P. 97-106. R. Cagnat. Inscriptions africaines.

P. 102-103. Reconstitution des inscriptions du Capitole de Khamissa, découvertes en 1905 (*Ann. épigr.*, 1906, nos 4 et 5).

238)

MINERVAE *aug. sac.*
imp. caes. NERVA TRAIANO *aug. germ. dacic.*
optimo pONTIF MAXTRIB POTE*st xuii imp. ui cos ui p. p.*
C POM*ponius .f* RVFVS ACILIV*s..... coelius sparsus*
*pontif..... pro*COS CVMQ POMPONI*o marcello? f.*
cos desig. sodali titio ET *c pomponio* P... IV ... *leg. suis*
d. d. P P

239)

*iunoni regi*NAE ⌀ *sacrum*
*pro sal. neru*AE T*raiani ca*ESARIS AV*g. germ. dac. optimi pont. max. trib. pot.* XVI*i* IMP *ui cos. ui p. p. c. pomponius .f rufus acilius*.....VS COELIVS SPARSVS PON*tif*.....V..... *procos cum q. pomponio marcello? f cos d*ESIG SODALI TITO ET C. POMP*onio* PRO..... *leg. suis*
D · D PP · ·

Ibid. Reconstitution d'un texte analogue, dont les fragments ont été retrouvés à Chemmakh, près de Zian (Tunisie), par le lieutenant Escoubès.

240)

*i. o. m. i*VNONI REGINAE MI*neruae a*VG SACR*u m*
imp. caes. nerua TRAIANO AVG GERM *dac. pont. max.* TR·PO*t. xuii imp. ui cos ui p. p. c. pomponius* .F · RVFVS ACILIVS II.....*us coelius* SPARSV*s procos. dedicau*II CVM *filis q. pomponio marcello? cos. designato et c. pomponio p*..... O LEG SV*is*

Date : 113 ap. J.-C. Le proconsul C. Pomponius Rufus n'est mentionné d'autre part que dans une copie un peu suspecte d'une inscription de *Leptis Magna* relevée au XVII^e^ siècle (R. Cagnat, *Mém. de la Soc. des Antiq. de France*, LX, 1900, p. 63).

P. 111-128. Clermont-Ganneau. Sur l'inscription de Pouzzoles reproduite dans l'*Ann épigr.*, 1891, n° 160.

P. 287-295. Héron de Villefosse. Tablette magique de Beyrouth, conservée au Musée du Louvre. Écrite en langue grecque sur une lamelle d'argent, elle émane d'une chrétienne gnostique et n'est pas antérieure au III^e^ siècle ap. J.-C.

F. HAVERFIELD. LINCOLNSHIRE NOTES AND QUERRIES, 1909.

A Lincoln.

241)

C · VALERIVS C F
MAEC · MIL · LEG
IX · SIGN · 7 HOSPITIS
ANN · XXXV · STIP XIIII
T P I [redacted]
H. s e

L. 3 : *sign(ifer) (centuria) Hospitis* ; l. 5 : *t(estamento) p(oni) i(ussit)* ; l. 6 : *h(ic) [s(itus) e(st)]*.

FÉLIX ALVES PEREIRA. ELENCO DA EPIGRAPHIA LUSITANO-ROMANA. Lisbonne, 1909.

Première série : inscriptions sacrées.

P. 17. A Monsanto.

242)

IVNO
NI CA[redacted]
BVRA
[redacted] VI
[redacted]

P. 20. Valle da Lagoa.

243)

IOVI · O · M
CONSERV
ATORI · RE
BVRRVS

P. 22. Au pont de Ponsul, près d'Idanha.

244)

BASSVS
TANGINI
MARTI
V · L · S

L. 2 : *Tangini (filius)*

P. 23. Près de Medelim.

245)

RECTVS
RVFI F
R E V E
LANGA
NIDAEI
GVI · V · S

Revelanganidaeiguis, nom de divinité.

P. 26. Même provenance.

246)

*deo re*VELANGANITAECO
*ex. v. da*T · HOSTIA DELIGANDA
*l*VCANVS · ADIEI · F ·

L. 2 : *hostia(m) deliganda(m)*.

DER ROEMISCHE LIMES IN OESTERREICH, X^e livraison.

Fouilles dans les camps de Carnuntum et de Lauriacum. Quelques marques de briques, quelques marques sur poteries.

P. 95. A Lauriacum, sur une plaquette de bronze ajourée.

247)

AQVIS HE GEMELLIANVS F

Aquis He(lveticis).

P. 106. Dans les ruines du prétoire.

248)

IMP CAES DIVIM
COMMODI FRAT DIV
DIVI TRAIAN
L SEPT SEVERVS PIV
PONT MAX TR · POT ·
SEVERI PII PERTINA
M · ANTONINI PII GE
DIVI HADRIANI ABN
M AVR ANTONINVS PIV
PII PERTINACIS AVG ARAB A
G
IVVENTIO PR
LEGIO · II ·

VB ADIA *b*
II IMP CA
ARTH MA
NTONINI
TDIVIA
MP CAES
ES · M · AVR · A
FECERV
COS D
TONIN

R. CAGNAT et M. BESNIER.

TABLES ANALYTIQUES
DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des périodiques et ouvrages cités.

A. PÉRIODIQUES

Abhandlungen der kön. Preussischen Akademie der Wissenschaften, philosophisch-historische Classe, 1908.

American Journal of archaeology, 1908, depuis la p. 287; 1909, p. 1 a 272.

American Journal of Philology, 1909.

Analecta Bollandiana, 1909, p. 1 à 368.

Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde, 1908, depuis la p. 89; 1909, p. 1 à 104.

Archaeologia, LXI, 1, 1908.

Archaeologiai Ertesitö, 1907, depuis la p. 193; 1908, p. 1 à 192.

O Archeologo Portugues, 1908.

Archiv für Papyrusforschung, V, 1909, p. 1 à 300.

Atene e Roma, 1908.

Atti della Reale Accademia di archeologia, lettere e belle arti di Napoli, XXV, 1908.

Berliner Philologische Wochenschrift, 1908.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques 1908; 1909, p. 1 à 136.

Id., Procès-verbaux des séances, novembre et décembre 1908; janvier à juillet 1909.

Bulletin de Correspondance hellénique, 1909, p. 1 à 442.

Bulletin de la Commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg, 1908.

Bulletin de la Société archéologique d'Alexandrie, n° 11, 1909, p. 255 a 401.

Bulletin de la Société archéologique de Croatie, X, 1908-1909.

Bulletin de la Société archéologique de Sousse, 1907, depuis la p. 156.

Bulletin de la Société des Antiquaires de France, depuis la p. 193; 1909, p. 1 à 240.

Bullettino comunale di Roma, 1908; 1909, p. 1 à 166.

Classical Philology, avril 1909.

The Classical Review, 1908.

Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1908, depuis la p. 507; 1909, p. 1 à 518.

Denkschriften der kais. Akademie der Wissenschaften, in Wien, philosophisch-historische Klasse, LIII, 2, 1908.

Hermes, 1909, p. 1 à 480.

Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande (*Bonner Jahrbücher*), CXVII, 1908.

Jahreshefte des österreichischen archäologischen Institutes in Wien, 1908, depuis la p. 169; 1909, p. 1 à 242.

Journal of hellenic Studies, 1908.

Klio, Beiträge zur alten Geschichte, IX, 1909, p. 1 à 384.

Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth, III, 1909, fasc. 2.

Mélanges de l'Ecole française de Rome, 1908; 1909, p. 1 à 268.

Mémoires de la Société des Antiquaires de France, LXVIII, 1908.

Mittheilungen des archäologischen Instituts, Athenische Abtheilung, 1908, depuis la p. 199.

Mittheilungen des archäologischen Instituts, Römische Abtheilung, 1908, depuis la p. 109.

Musée belge, 1908, depuis la p. 169; 1909, p. 1 à 146.
Notizie degli Scavi di Antichità, 1908, depuis la p. 251; 1909, p. 1 à 148.
Nouvelle Revue historique de droit français et étranger, 1908, depuis la p. 543.
Nouvelles Archives des missions scientifiques et littéraires, XVIII, 1909.
Nuovo Bullettino di archeologia cristiana, 1908, depuis la p. 157; 1909, p. 1 à 156.
Palestine Exploration Fund, Quarterly Statement, 1908, depuis la p. 263.
Philologus, 1908, depuis la p. 93; 1909, p. 1 à 320.
Recueil des Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine, XLII, 1908.
Rendiconti della R. Accademia dei Lincei (Classe di Scienze morali, storiche e filologiche), XVII, 1908.
Revue biblique, 1909.
Revue de philologie, 1909, p. 1 à 220.
Revue des études anciennes, 1909, p. 1 à 288.
Revue du monde musulman, 1908.
Rheinisches Museum, 1908, depuis la p. 481; 1909, p. 1 à 480.
Römisch-germanisches Korrespondenzblatt, 1908, depuis la p. 69; 1909, p. 1 à 64.
Römische Quartalschrift, 1908.
Studi italiani di filologia classica, XVII, 1909.
Supplementary Papers of the american School of classical studies in Rom, II, 1908.
Transactions of the american philological Association, XXXVIII, 1908.
Verslagen en Mededeelingen der kon. Akademie Van Wetenschappen, 1909, p. 1 à 133.
Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins, XXXII, 1909.

B. PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Bericht des Vereins Carnuntum in Wien für die Jahre 1906 und 1907.
L. Chatelain, *Les monuments romains d'Orange.*
Corpus Inscriptionum Latinarum, vol. IV, supplementun, pars posterior (A. Mau et C. Zangemeister).
R. van Deman Magoffin, *A study of the topography and municipal history of Praeneste.*
E. Diehl, *Lateinische christliche Inschriften.*
A. von Domaszewski et Finke, *Bericht über die Fortschritte der römisch-germanischen Forschung.*
Ch. Dubois, *Étude sur l'administration et l'exploitation des carrières dans le monde romain.*
Dunant, *Catalogue du musée épigraphique de Genève.*
E. Duprat, *L'inscription de Casarie.*
Th. Fitzhugh, *Carmen Arvale.*
Florilegium ou Recueil de travaux d'érudition dédiés à M. le marquis de Vogüé.
F. Haverfield, *Lincolnshire notes and querries.*
Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes, IV, fasc. 1 (R. Cagnat et G. Lafaye).
P. Kessel, *De pentametro inscriptionum latinarum.*
G. Lefèvre, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Égypte.*
F. Mazauric, *Les musées archéologiques de Nîmes, recherches et acquisitions, année 1908.*
F. Alves Pereira, *Elenco da epigraphia lusitano-romana.*
Portugalia, II.
W. Kelly Prentice, *Archaelogical Expedition to Syria in 1904-1905* (III, B, part 2).
Der Römische Limes in Oesterreich, fasc. 10.
E. de Ruggiero, *Dizionario epigrafico di antichità romane*, fasc. 48 à 53.
K. Stuhl, *Das altrömische Arvallied.*
W. Thiele, *De Severo Alexandro imperatore.*

Th. Wiegand, *Milet, Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen zeit dem Jahre* 1899, II, *Das Rathaus von Milet.*

F. Zilken, *Inscriptiones latinae graecae bilingues.*

2° Table des provenances.

N.-B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent les inscriptions.

I. Rome et environs.

Cimetière de Calliste, 234.
Cimetière de Sainte-Félicité, 66.
Célius, 99.
Hors de la Porta Pia, près de Sainte-Agnès, 93-96.
Lit du Tibre, 205.
Mons Aureus, 25.
Via Aurelia antica, 52, 61.
Via Malabarba, 46.
Via Merulana, 100.
Via Nomentana, 43.
Via Portuense, 28, 29.
Via Prenestina, 206, 207.
Via Salaria, 208, 209.
Viale del Parioli, 65.
Vigne Fossati, 27.
Villa Sciarra, 31, 32, 174, 201, 202, 203.
Villa Spithöver, 60.
Provenance incertaine, 30, 47, 48, 75, 91, 92, 210.

II. Italie.

Aquilée, 36.
Aquino, 80.
La Capocotta (près de Lavinium), 67, 68.
Capoue, 77, 79.
Ferento, 57, 58, 59.
Formies, 63.
Fundi, 62.
Gabies, 76.
Gera, 204.
Marino (environs de), 53.
Ostie, 49, 109, 110, 211-215.
Pompéi, 44, 45, 54, 55, 56, 69.
Scurgola, 26.
Teano, 64, 78.
Vicenza, 50. 51.

III. Portugal.

Castro de Porto Manso, 83.
Medelim (environs de), 245, 246.
Monsanto, 242.
Panoias, 97.
Ponsul (pont de), 244.
Valle da Lagoa, 243.

IV. Gaule.

Belvezel (Gard), 82.
Duran (près d'Auch), 23.
Mont-Afrique (près de Dijon), 168.
Mont-Ardou (Côte-d'Or), 1.
Nimes, 81.
Saint-Hippolyte (près d'Aix), 70.
Vendœuvres-en-Brenne (Indre), 116.

V. Bretagne.

Lincoln, 241.
Silchester (*Callaeva*), 140, 141, 142.

VI. Germanie.

Baden-Baden, 130.
Mayence, 73, 133, 134, 135.
Nimègue, 74

VII. Helvétie.

Windisch (*Vindonissa*), 139.

VIII. Provinces danubiennes.

1) *Norique* :
Lauriacum, 247, 248.

2) *Pannonie* :
Dunapentele (*Intercisa*), 149, 150.
Provenances diverses, 143-148.
Walbersdorf (près d'Oedenburg), 198, 199, 200.

3) *Mésie* :
Tricornium, 105.

4) *Dacie* :
Also Telek, 112.
Torda (*Potaissa*), 34, 35.
Olbia, 167.
Chersonnèse (Crimée), 165, 166.

5) *Thrace* :
Sofia, 111.

IX. Grèce et îles.

1) *Grèce* :
Athènes, 38.
Sparte, 237.

2) *Iles* :
Chio, 129.

X. Asie.

1) *Pont* :
Gumuschen (près de Purkh, *Nicopolis*), 19.

2) *Mysie* :
Pergame, 39-42.

3) *Lydie* :
Apollonia, 189.
Daldis, 191.
Egée (environs d'), 196, 197.
Entre Magnésie et Troketta, 180.
Entre Thyatire et Hiérocésarée, 190.
Julia Gordos, 192.
Kula, 193, 194.
Larisa, 195.
Magnésie du Sipyle, 178, 179.
Philadelphie, 187, 188.
Sardes, 184, 185, 186.
Troketta, 181, 182, 183.

4) *Phrygie* :
Cherkirji, 175.

5) *Ionie* :
Milet, 84-90, 136, 137, 138.

6) *Syrie* :
Deir-el-Kalaa, 114.
Gebeil, 115.

7) *Palestine* :
Djérach (*Gerasa*), 236
Samarie, 235.

8) *Arabie* :
Bostra, 132.
Il Kefr (Hauran), 131.

XI. Afrique.

1) *Égypte* :
Assouan, 107, 108.
Fayoum, 98.
Musée d'Alexandrie, 33, 106.

2) *Tunisie* :
Aïn-Ouassel, 113.
Carthage, 18, 21, 164, 173.
Chemmakh, 240.
Hadjeb-el-Aioun, 24.
Haouta-Chendouba, 157.
Henchir-Cheraga, 102, 103.
Henchir-Msaadin, 161, 162, 163.
Le Kef, 177.
Medeina, 101.
Mograne (près de), 176.
Sbeitla, 16, 17.
Sidi-Aoun, 104.
Sidi-bou-Arkoub, 22.
Sidi-Embarek, 12, 13.
Sidi-Mohammed-ben-Aïssa, 151, 152.
Sidi-Soltane, 157-160.
Souk-el-Arba du Bargou, 14.

3) *Algérie* :
Aïn-Ghorab, 118.
Announa, 153, 154.
Bernelle, 126.
Bkira, 8, 128.
Constantine, 124, 125.
Haut-Mornag, 9.
Henchir-Bou-Saïd, 119, 171, 172, 229.
Henchir-Bou-Skikine, 221.
Henchir-Brisgam, 216.
Henchir-Derirat, 233.
Henchir-Djenen-Krouf, 122.
Henchir-el-Abiodh, 222, 223.
Henchir-el-Aussas, 230.
Henchir-el-Aytine, 224, 225, 226.
Henchir-el-Begueur, 169.
Henchir-el-Khénègue, 217.
Henchir-Kourbikel, 228.
Henchir-Mechba, 231, 232.
Henchir-Ras-Feidh-el Mehari, 219.
Henchir-Rouis, 121.
Henchir-Touta, 11.
Kemellel, 120.
Khamissa, 238, 239.
Ksar-Belkacem, 218.
Ksar-Ouled-Zid, 170.
Lambèse, 2, 3.
Mechta-Aïn-Zer'aba (environs), 117.
Mechta-El-Kreb, 123.
Philippeville, 15.
Sétif, 155.
Sour-Djouab, 10.
Taoura, 7.
Tasbent, 220.

Tébessa, 73.
Timgad, 4, 5, 6, 156.
Tocqueville, 20, 127.
Tocqueville (environs de), 20.
4) *Maroc*.
Tanger, 71, 72,

3° Table des Matières.

I

NOMS ET SURNOMS

T. Acilius T. f. Vel., 30.
D. Aebutius D. f. Cor., 30.
L. Aebutius L. f. Men., 30.
M' Aebutius M' f. Pol., 30.
C. Aeflanius Martialis, 32, 202.
T. Aelius Aug. lib. Proculus, 49.
Aemilius Carus, 236.
Agirnes Bennabaiser f., 30.
C. Allius C. f. Niger, 91.
Ti. Aminnericus, 209.
Q. Ampudius Q. f. Aim., 30.
Ampullus, 64.
Q. Anicius Faustus, 104.
Antonius Dexter, 71.
M. Antonius Dio, 188.
Arenis (gén.), 7.
Arranes Arbiscar f., 30.
Sex. Asinius M. fil. Hos. Rufinus, 176.
Asinius Sabinianus, 190.
Athenais, 38.
Atilia Manilia, 12.
P. Attius P. f. Ouf., 30.
Atullo Tautindalser f., 30.
Aufillia, 65.
Aurelia Gurilli (filia), 145.
M. Aurelius M. f. Vol., 30.
M. Aurelius Demostratus Damas, 185
L. Aurunculeius Secundio, 45.
Avidius Cassius, 131.
Balciadin Balsibillun f., 30.
Bassus Tangini f., 244.
Bastugibas Adimelser f., 30.
Bebius Eusepius, 50.
Belennes Albennes f., 30.
Beles Umarbeles f., 30.
Bilius Miro, 124.
Brumasius, 11.
Cn. Bussenius C. f. Ste., 30.
Cabura, 242.
Cacususin Chadar f., 30.
Caecina Paetus, 138.
Caeionius Caecina Albinus v. c., 220, 222.
C. Caeionius Rufius Volusianus v. c., 173.
D. Caelius, 175.
Calpurnius Proculus, 191.
M. Cassius Apollinaris, 115.
Ti. Claudius Aug. l. Amethystus, 180.
Ti. Claudius Iolaus Restitutus, 179.
M. Clodius M. f. Arn. Ru... s... Caecilianus, 164.
Sex. Coc(ceius) Sertorianus, 43.
Coclius Saturninus Golicus, 160.
L. Cornelius Latinus, 57.
Cn. Cornelius Nesille f., 30.
Crescentianus, 170.
Daeipora Olaeti l., 129.
Domitianus, 38.
Donatus, 170, 171.
Doroturma Dolochae f., 105.
Elandus Enneges f., 30.
Estopeles Ordennas f., 30.
P. Fabius Enasagin f., 30.
Favonius Prior, 131.
Felix (sanctus), 169.
...strus Flavianus, 217.
Fl. Mauricius v. c., 108.
C. Fornasidius C. f. Pol., 30.
A. Fulvius A. f. Tro., 30.
C. Fundilius C. f., 30.
Fuscenillus v. c., 14.
C. Futius Hyacintus, 96.
C. Futius C. l. Philargyrus, 95.
Gaionas, 31.
C. Gaurius Caurianus, 112.
Gazza, 28.
L. Gellius L. f. Tro., 30.
Glyceria, 66.
Gurtarno Biurno f., 30.
Helenius Bassus, 114.
Heduleia, 92.
Hermes Aug. l., 92.
C. Herius C. f. Clu., 30.
Herodes, 38.

Q. Hirtuleius L. f. Ser., 30.
Sex. Hostidius C. f. Pol., 29.
M. Hostilius M. f. Vel., 30.
Januarianus, 11.
Januarius, 24, 121.
Javentius, 248.
Javolenus Priscus, 37.
Illurtibas Bilustibas f., 30.
L. Insteius L. f. Fal , 30.
Jucundus (sanctus), 17.
C. Julius Julii Apollonii f. Eukrates, 86.
C. Julius Q. f. Felix Aurunculeianus, 101.
C. Julius Bouti f. Letondo, 97.
L. Junius Q. f. Lem., 30.
Junius Quintianus, 137.
C. Julius Stephanus, 46.
C. Laetorius C. f. Vel., 30.
Larinus, 21.
M. Licinius M. f. Crassus, 65.
M. Lucanius M. f. Hor., 30.
M. Maioleius M. f., 30.
P. Mamurra, 63.
Q. Marcius L. f. Pap , 30.
Maurusio, 168.
L. Minucius L. f. Vel., 30.
Nalbeaden Agerdo f., 30.
Nispro, 83.
L. Nonius T. f. Vel., 30.
T. Nonius T. f. Vel., 30.
M'. Octacilius M'. f. Pol., 30.
Octavius Antoninus, 105.
Cn. Octavius Q. f., 30.
L. Octavius Felix Octavianus, 162.
L. Opeimius Q. f. Hor., 30.
Cn. Oppius Cn. f., 30.
Ordumeles Burdo f., 30.
L. Otacilius L. f. Pup., 30.
L. Otacilius L. f. Arn. Candidius, 156.
Q. Otacilius Suisertaden f., 30.
Q. Paccius Victor Candidianus, 163.
Paetillius L. f. Vel., 30.
Pancharius, 15.
P. Pedanius P. f. Aim., 30.
Publius Petronius, 181.
P. Petronius Polianus, 19.
T. Petronius P. f. Fab., 30.
Cn. Pompeius C. f. Clu., 30.
Cn. Pompeius Sex. f., 30.
Sex. Pomp.ius Sex. f. Clu., 30.
T. Pompeius, 30.
Pomponius Corvus, 26.
Q. Pomponius Marcellus, 238, 239, 240.
C. Pomponius..... f. Rufus Acilius.... Cœlius Sparsus, 238, 239.
Pompulla, 64.
Pontianus, 234.
L. Pontius T. f. Qui., 30.
Poppaeenses, 56.
Procula, 69.
L. Pullienus L. f. Men., 30.
Aulus Ravius Auli f., 42.
Reburrus, 243.
Rogatianus (sanctus), 117.
Q. Rosidius Q. f. Qui., 30.
T. Rufilius Priscus, 59.
T. Rupilius Castrensis, 5.
Sabinianus, 118.
C. Sabinus Commodus, 201.
Salonius Mauricius, 51.
P. Salvienus L. f. Mai., 30.
Sanibelser Adinbigas f., 30.
Sempronius Liberalis, 98.
L. Sergius L. f. Tro., 30.
Silva Neron. Claudi Caes. Aug., 61.
Sosimilus Sosinasae f., 30.
Sosinadem Sopinasae f., 30.
Soteris Julia, 93.
Stephanus imp. Aug. Domitiani Caes. servus, 192.
C. Tarquitius L. f. Fal., 30.
M. Teiedius M. f. Pol., 30.
L. Terentius A. f. Vel., 30.
T. Terentius A. f. Vel., 30.
Tertius Tintorigis f., 82.
Tettius Julianus, 37.
Thulul Fue f , 102.
Torsinno Austinco f., 30.
C. Trebius, L F. Aem., 62.
Tuditanus (C. Sempronius), 36.
M. (Tullius) Cicero, 84.
Turinnus Adimelser f., 30.
Turtumelis Atanser f., 30.
M. Ulpius Pollio, 88.
Umargibas Luspangibas f., 30.
Umarillun Tablantun f., 30.
Urgidar Luspanar f., 30.
Varagius (sanctus), 122.
Cn. Vergilius Cn. f. Capito, 89, 136.
M. Verrius A. f. Aem., 62.

L. Vettius L. f. Vel., 30.
C. Vettius Firmus, 44.
Ti. Veturius T. f. Vel., 30.
Vinicius Annianus, 210.
Virria Flavia Severina Petroniana, 156.
Q. Voltius Senecio, 9.
L. Volumnius L. f. Ani., 30.
Zabo, 7.

II

DIEUX ET DEESSES

Ammon, 98.
Apollo Didymaeus, 85.
Aquae Helveticae, 247.
Caelestis, 110, 127.
Caelestis Aug. Graniana, 9.
Deus optimus maximus, 143.
Domus divina, 135.
Dryades, 177.
Fauni, 177.
Fortuna, 203.
Frugifer Aug , 8, 128.
Genius, 70.
Genius dddd. nnnn., 217.
Genius Thesacti Aug , 221.
Jaribolus, 203.
Juno, 47, 242.
Juno Regina, 7, 239.
Juno Regina et Jupiter maximus, 39.
Jupiter, 33, 106, 123.
Jupiter Optimus Maximus, 15, 83, 166, 204, 235.
J. O. M. Balmarcodes, 114.
J. O. M. Conservator, 243.
J. O. M. Heliopolitanus, 107, 174.
J. O. M. Angelus Heliopolitanus, 202.
J. O. M., Juno Regina, Minerva Aug., 240.
J. O. M , Juno Regina, Minerva, Victoria, Mercurius, Genii loci, Fors Fortuna propagatrix dii deaeque omnes, 20.
Jupiter Sabazius, 109.
Lares Familiares, 55.
Mars, 244.
Mars Aug., 58.
Mater Matuta, 75.
Mercurius Aug., 153, 218.
Minerva Aug., 152, 238.
Neptunus Aug., 16.
Numen Fortunae sanctae et genius loci, 3.
Nutrix dea Augusta, 2.
Nymphae, 25, 209.
Pluto Aug., 126.
Revelanganidaeiguis, 245.
Revelanganitaecus deus, 246.
Saturnus Aug., 155.
Segomanna, 82.
Serapis, 212.
Serapis et Isis, 236.
Silvanus, 99, 177.
Sol Omnipotens, Caelestis, Numen Praesens, Fortuna, Lares Tutelaque, 211.
Θεοὶ πάτριοι, 183.
Venus Caelestis, 32, 20[1].
Vesta, 25.

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

Ἀδριανεῖα (jeux), 185.
Aedes, 47.
Ara, 102, 152.
Ἀρχιερεύς, 185.
Αὐγουστεῖα (jeux), 185.
Augur, 112.
Cistiber Augg., 31,
Flamen, 125.
Flamen Augusti, 153.
Flamen Augg., 102.
Flamen divi Pii, 162.
Flamen divi Severi, 163.
Flamen perpetuus, 156.
Flamen Romae et Augusti, 116.

Flamonium, 16.
Flamonium perpetuum, 160.
Hostia, 246.
Ἴσθμια (jeux), 185.
Καπιτώλια (jeux), 185.
Magister sacrorum Cerealium, 162, 163.
Magistri, 55.
Νέμεια (jeux), 185.
Ὀλύμπια (jeux), 185.
Παναθήναια (jeux), 185.
Πανελλήνια (jeux), 185.
Pontifices, 92.
Πύθια (jeux), 185.
Sacerdos, 25, 39, 112, 174.
— Augusti, 155.
— Cabirum, 138.
— Cererum, 164.
— Laurentium, 176.
— Saturni, 230.
— Telluris, 13.
Sevir Augustalis, 80, 110.
Sodalis Titius, 238, 239.
Templum, 9, 126.

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

Actium, 105.
Adramytteni, 84.
Aegae, 196.
Aegyptus, 185.
Aggeritanus, 157.
Alabandenses, 84.
Alexandria, 185.
Anenniates, 204.
Antinoopolis, 185.
Apulensis colonia, 112.
Aquinum, 80
Argos, 185.
Asculum, 30.
Asia, 86.
Athenae, 185.
Auzia, 10.
Bagarensis, 30.
Begensis, 30.
Biti.. enses Juliani, 216.
Callaeva, 140, 141.
Chullu (colonia Minervia), 125.
Delphi, 185.
Didyma, 185.
Ennegenses, 30.
Ephesii, 84.
Ephesus, 185.
Fanum Fortunae, 29.
Flaminia via, 22.
Fortunalis pagus, 158.
Furnitanum municipium (Aurelium Antoninianum), 162.
Furnitanum minus municipium, 163.
Furnos civitas, 161.
Hellas, 185.
Hemesa, 150.
Herapolis, 105.
Herdensis, 30.
Illuersenses, 30.
Karthago (colonia Julia Aurelia Antoniniana), 162.
Lacedemon, 185
Latobici cives, 235.
Libenses, 30.
Lugdunum (*canabae*), 81.
Macedonia, 105, 185.
Magnesia ad Maeandrum, 84.
Μιλησίων πόλις (ἀρχιπρύτανις et ἄρχοντες). 89.
— (ἄρχοντες), 138.
— (βουλή), 137.
— (βουλή et δῆμος), 88.
— (δῆμος), 87.
Mocadene, 193.
Mopsistum, 200.
Musuniorum Regianorum gens, 102, 103.
Mylasaeis, 84.
Myrina, 197.
Neapolis, 185.
Nemausus, 81.
Nicopolis, 19.
Pergameni, 84.
Pergamum, 185.
Philadelphia, 187.
Philippopolis, 132.
Placentia, 130.
Puteoli, 185.

Rhodus, 185.
Roma, 54, 185.
— Euripus, 48.
— Horrea Faeniana, 93.
— Piscina, 48.
— regio VI, 75.
— templum divi Augusti ad Minervam, 105.
Romani, 237.
Rusicade (Veneria), 15.
Sardes, 185.
Sardiani, 84.
Segienses, 30.
Statana regio (Capoue), 77.
Sarmizegetusa colonia, 112.
Σελινδηνῶν κατοικία, 183.
Silandus, 193.
Smyrna, 185.
Smyrnaei, 84.
Siscii cives, 234.
Suconsenses, 30.
Sutnurcensis civitas, 158, 159.
Tauri, 115.
Taurisci, 36.
Thanaradi, 10.
Thyatira, 190.
Tiberis, 48.
Timavus, 36.
Tralles, 185.
Tralliani, 84.
Tricornium, 105.
Varciani cives, 235.
Venafrum, 73.

V

EMPEREURS, PRINCES, PRINCESSES

Caesar, 33, 106.
C. Julius C. f. Caesar imp. pont. max., cos. II, 40.
Augustus, 33.
Imp. Caes. Augustus, 85.
Imp. Caes. divi f. Augustus, 41.
Divus Augustus., 158.
Diva Julia Augusta, 189.
C. Caesar Augustus Germanicus cos. III, 188.
Imp. Tiberius Claudius Aug. Germanicus, 136.
Ti. Claudius Drusi f. Caisar Aug. Germ. pont. max. trib. pot. VIII imp. XVI cos. IIII censor p. p., 207, 208.
Nerva Trajanus, 238. 249, 240.
Imp. Nerva Trajanus Caes. Aug. German. Dacie, 178.
Imp. Caes. divi Nervae f. Nerva Trajanus Aug. Germanicus Dacicus, 88.
Imp. Caes. Hadrianus Olympius, 90.
Imp. Caes. divi Traiani Parth. f. divi Nervae Nepos Trajanus Hadrianus Aug. pont. max. trib. pot. IIII cos. III, 105.
Imp. Caes. divi Trajani Parth. fili divi Nervae nepos Trajanus Hadrianus Aug. pont. max. trib. pot. VIII cos. III. procos., 10.
Imp. Caes. divi Trajani Parthici, f., divi Nervae nepos, Trajanus Hadrianus Aug. pont. max. trib. pot. X, cos. III, imp. II, pat. patriae Olympius Panhellenius Panionius, 89.
Imp. Caes. T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius, 183.
Imp. Caes. T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius liberique ejus, 236.
Imp. Caes. T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius domusque eius, 98.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug. Armen. Med. Parth. max. liberique eius, 216.
Imp. Caes. M. Aurelius Pii f. Antoninus Aug. Medic. German. max. trib. pot. pater patriae, 126.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug. Armeniacus Medicus. Pont. max. imp. V pont. max. trib. pot. XXIII cos. III pat. pat., divi Antonini Pii filius divi Hadriani nepos, divi Trajani Parthici pronepos, divi Nervae abnepos, 6.
L. Aurelius Verus... Arm. Medic. Part. max. cos. III, 100.
Imp. Caes. divi Antonini Aug. Pii f. divi Hadriani nep. divi Trajani Parth. Pronep. divi Nervae abnep. L. Aure-

lius Verus Aug. pont. max trib. pot. II cos. II, 160.

Impp. Aug. Antoninus et Commodus Caes. Germanic. princeps juventutis Sarmaticus, 31.

Commodus, 67.

Divus Marcus et divus Commodus, 185.

Imp. Caes. L Septimius Severus Pius Aug., 179.

Imp. Caes. divi M. Antonini Pii Germ. Sarm. f., divi Commodi frater, divi Pii nepos, divi Hadriani pronepos, divi Trajani abnepos divi Nervae adnepos, L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. Arab. Adiab. Pont. max. pont. max trib. pot. IIII imp. XI cos. III procos. p. p., 158.

Imp. Caes. L. Septimius Severus Pius et M. Antoninus Aug., 151.

Impp. Augg. L. Septimius Severus Pertinax Aug. et M. Aurelius Antoninus Aug., 102.

Imp. Caes. L. Septimius Severus Pius, pont max. trib. pot. et M. Aurelius Antoninus Pius..., 248.

Divus Severus et d. n. imp. Antoninus, 185.

Julia Aug. Mater castrorum, imp. Caes. L. Septimii Severi Pii Pertinacis Aug. Arab., Adiab. Part. max. pont. max. trib. pot. imp. XI cos. II procos. p. p. conjux, imp. Caes. M. Aurelii Antonini Aug. princip. juvent. Caesaris mater, 159.

Dd. nn. invicti L. Severus et M. Aurelius Antoninus Augg. et Julia Augusta mater Augustorum et castrorum, 152.

Impp. nn. L. Septimius Severus Pertinax et M. Aurelius Antoninus Augg. et L. Septimius Gaeta Caesar, 104.

M. Aurelius Severus Antoninus Pius Caesar Aug., 20.

....filius imp. Caes. L. Septimii Severi Pii Pertinacis Aug. Arabici Adiabenici Parth. max., frater imp. Caes. M. Aurelii Antonini Aug. Pii Felicis principis juventutis, 103.

Imp. Caes. Aurelius M. Antoninus Aug. imp. Caes. L. Septimii Severi Pii Pertinacis Aug. Arab. Adiab. Parth. max. f. divi M. Antonini Pii Germanici Sarm. nep. divi Antonini Pii pronep. divi Hadriani abnep. divi Traiani Parth. et divi Nervae adnep., 161.

L. Septimius Severus Geta Caes. et Julia Domna Aug. mater castrorum, 113.

D. n. M. Aurelius Antoninus Pius Felix Aug., 112.

Imp. Caes. M. Ant. Gordianus Pius Felix Aug. trib. pot. patr. pat. cos., 190.

Gallienius cos. VI, 68.

Divus Galienus, 227.

Imp. Caes. M. Aurelius Claudius Invictus Pius Felix, 15.

Divus Aurelianus Aug., 219.

Dddd. nnnn. Diocletianus et Maximiatus Augg. et Constant et Maximinus Nobl. Caess., 217.

Imp. Caes. Val. Diocletianus Pius Felix aeternus Aug. Germ. max trib. pot., cos. pot. pat. procos. et imp. Caes. Val. Maximianus Pius Felix Aug. Germ. max. trib. pot. pat. pat. et Fla. Val. Constantius et Val. Maximianus Caess., 193.

Imp. d. n. Flavius Valerius Constantius Invictus Pius Felix Aug., 231.

Sacratissimi atque invictissimi Caess. et Flavius Valerius Constantius iunior et Herculius et C. Valerius Maximianus Jovis Caess., 225, 226.

Impp. Caess. Galer. Val. Maximinus et Fl. Val. Constantinus et Val. Licinianus Licinius Pii Felices Invicti Augg., 195.

D. n. Valerius Licinianus Invictus, 228.

Flavius Valerius Constantinus invictissimus imp., 229.

Imp. Caes. Flavius Valerius Constantinus Pius Felix aeternus Aug., 187.

Dd. nn. Constantinus Aug. et Constantinus et Constans nobill. Caess., 53.

Dddd. nnnn. Val. Constantinus P. f. invictus Aug. et Fl. Val. Crispus et Fl. Val. Constantinus et Fl. Val. Constantinus nobill. Caess., 194.

Imp. d. n. Fla. Claudius Julianus Pius Felix victor semper, 232.

Valentinianus, 223.
Ddd. nnn. Valentinianus Valens et Gratianus semper Augg., 108.
D. n. Gratianus Pius Felix Victor ac triumfator semper Augustus, 224.

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Consulats.*

Consul, 115.
Consul designatus, 104, 238, 239, 240.
L. Domitius Cn. f. Ahenobarbus, cos. (16 a. C.), 87.
Valerio Asiatico II M. Silano cos. (46 p. C.), 78.
Imp. Domitiano Caesare Aug. German. XII Ser. Cornelio Dolobella cos. (86 p. C.), 182.
C. Publicio Marcello L. Rutilio Propinquo cos. (120 p. C.), 105.
Asiatico II et Aquilia cos. (125 p. C.), 46.
Bellico Torquato et Salvio Juliano cos. (148 p. C.), 129.
Cn. Claudio Severo II Ti. Claudio Pompeiano II (173 p. C.), 213.
Apro II Pollione II cos. (176 p. C.), 202.
Commodo IV et Victorino cos. (183 p. C.), 210.
L. Virio Lupo et L. Mario Maximo cos. (232 p. C.), 215.
Pio et Pontiano cos. (238 p. C.), 135.
Caesario et Attico cos. (397 p. C.), 27.
Fl. Basso v. c. cos. (452 p. C.), 66.
Fl. Eutharico Cillica cos. (519 p. C.), 79.
Fl. Probo Juniore v. c. cos. (524 p. C.), 206.

2° *Fonctions supérieures.*

Ab actis senatus, 176.
Aedilis cerealis, 176.
Comes et dux, 108.
Consilium, 30.
Consularis, 19, 131, 137, 223.
Consularis sex fascalis, 220.
Curator viae, 184.
Eques romanus, 94, 156.
Equo publico, 125, 163.
Ex comite, 51.
Imperator, 30.
Legatus Augusti, 37.
Leg. Aug. pro praetore, 236.
Praefectus Aegypti, 98.
Praeses provinciae (*Valeriae Byzacenae*), 217.
Praetor, 22, 176.
Proconsul, 138, 173, 175, 181, 190, 191, 238, 239, 240.
Procurator, 184.
— (*Aegypti, Asiae*), 136.
Quaestor urbanus, 176.

3° *Fonctions inférieures.*

A rationibus, 49.
Augusti libertus, 49, 92 180.
— serva, 61.
— servus, 192.
— verna, 77.
Caesaris servus, 99.
Lictor, 32.
Procuratores, 184.
Scriba librarius ex III decuriis quaestorius, decurialis II, 91.
Tabularius, 92.

4° *Administration financière.*

....Annonae, 213.
Arcarius, 192.
Coactor argentarius, 80.
Conductores, 113.
— ferrariarum, 112.

VII

CORPS DE TROUPES

1° *Légions.*

Leg. I Adjutrix (*miles*), 147.
— (*librarius legati*), 144.
— Antoniniana (*duplarius*), 146.
Leg. II, 248.
— Adjutrix (*briques*), 148.

Leg. II Herculia (*miles*), 94.
Leg. III Augusta (*optio*), 152.
— (*miles, centuria, beneficiarius leg. Aug.*), 37.
— (vexillatio), 151.
— p. v. (*adjutor*), 3
Leg. III Cyrenaica (*veteranus*), 98.
Leg. IV Macedonica (*miles*), 133.
— (*trib. milit.*), 58.
Leg. V Dacica (*tuiles*), 34.
Leg. VI Ferrata (*hastatus*), 132.
Leg. VII (*legatus*), 22.
Leg. VIII Aug. (*tuile*), 1.
Leg. IX (*miles, centuria*), 241.
Leg. XI Claudia (*armatura*), 167.
Leg. XVI (*centurio*), 73.
Leg. XXII Pr. P. F. (*centurio*), 134.

2° *Ailes.*

Ala, 71.
Ala (*decurio*), 104.
Ala Gemelliana (*miles*), 200.
Ala scubulorum (*miles*), 198.

3° *Cohortes.*

Cohors VII Breucorum (*briques*), 148.
Coh. Equitata Macedonum (*praefectus*), 58.
Coh. II Flavia Afrorum (*praepositus*), 104.
Coh. I Flavia Bessorum, 105.
Coh. miliaria Hemesenorum, 148.
— (*milites*), 149.
— (*veteranus ex decurione, eques*), 150.
Coh. III Hispanorum (*briques*), 139.
Coh. II Lucensium (*miles*), 166.
Coh. Lusitanorum et Baliarium insularum (*praefectus*), 58.
Coh. XII Pannoniae superioris (*milites*), 235.
Coh. I Ulpia Pannoniorum (*miles*), 145.
Coh. XXVI Voluntariorum civium romanorum (*miles, centuria*), 130.

4° *Garnison de Rome.*

Coh. III Praetoria (*veteranus*), 65.
Coh. VIII Praetoria (*miles, centuria*), 15.

5° *Numeri, corps spéciaux.*

Equites hispani, 30.
Exercitus Pannoniae inferioris (*briques*), 148.
Numerus Armigerorum, 120.
Numerus Colonorum, 104.
Numerus Exploratorum Divitiensium Gordianorum, 135.
Thebani milites, 108.
Turma Salluitana, 30
Vexillatio Dacorum Parthica, 35.

6° *Flotte.*

Classis praetoria, 184.

7° *Grades.*

A militiis, 194.
Ex principe, 50.
Praefectus (*castrorum* ?), 131.
Sesquaeplicarius, 71.
Signifer, 241.
Vétérans, 143.

8° *Particularités.*

Décorations militaires, 30.
Diplôme militaire, 105.
Expeditio Dacica, 143.
Honesta missio, 105.
Liste militaire, 210.
Marque de briques et tuiles militaires, 1, 34, 35, 139, 148.
Statio, 15.

VIII

ADMINISTRATION MUNICIPALE ET PROVINCIALE

Aedilis, 59, 69, 101, 125, 154.
Aedilitas, 162.
Βραβευταί, 183.
Γραμματεύς, 180.
Curator municipii, 162, 163.
Decurio, 162.
Decurio ornamentarius (*Nemausus*), 81.
Duumvir, 116.
Fastes municipaux (fragment), 78.
Immunitas munerum publicorum, 135.
Κοινὸν Ἀσίας, 185.
— Βιθυνίας, 185.
— τῶν Ἑλλήνων, 84.
Magister pagi, 153.
Pagus, 158.
Praefectus jure dicundo, 125.
Quaestor, 76, 125.
Quattuorvir, 59.

Jure dicundo, 58.
Rector regionis (Capoue), 77.
Στρατηγός, 179.
Signum Marsyae, 101.
Summa honoraria, 16.
Triumvir, 125.
Vicani, 116, 135.

IX

COLLÈGES

Collegium, 124.
Collegium salutare (*nomenclator*), 100.
Corporati (*ordo*), 213.
Fontanorum corpus, 215.
Negotiatores vinarii (*Lugduni in canabis*; *curator*), 81.
Peregrinorum collegium, 140, 141, 142.
Vernaculorum sodalicium, 111.

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

Apotheca, 14.
Auletes, 75.
Balneum, 136.
Basilica, 116.
Bornes terminales, 131, 186, 196, 197.
Cantores, 75.
Cippes pomériaux, 207, 208.
Citation de Virgile, 12.
Collationes, 140, 141 ; 142.
Décret sur plaque de bronze conférant la cité romaine, 30.
Deo gratias, 119, 120, 172.
Diribitoria, 116.
Doctor oplomachorum, 96.
Doctor velitum, 95.
Édit d'un propréteur (Asie), 84.
Episcopus, 17, 234.
Épitaphe métrique, 27.
Epulum, 160, 162.
Fabrique impériale de poterie, 72.
Forum (Vendœuvres-en-Brenne), 116.
Forum vestiarium adjutricianum (Timgad), 4.
Fundus, 53.
Gladiator, 184.
Graffiti, 44, 54, 69.
Gymnasia, 160, 162.
Hôtellerie, 237.
Inscriptions chrétiennes, 17, 24, 27, 66, 79, 117-122, 169-172, 206, 234.
Inscription en vers saturniens, 36.
— sur amphore, 205.
— sur anneau de bronze, 45.
— sur conduite d'eau en plomb, 43, 49.
Inscription sur coupe d'argent, 21.
— sur lamelle de bronze, 55.
— sur mosaïque, 214.
— sur intailles, 18, 23.
— sur plaquette de bronze, 247.
— sur vase de terre cuite, 74.
Inundatio, 67.
Lanarius, 11.
Lanista, 184.
Lex Julia, 50.
Liste de victoires aux jeux, 185.
Ludi, 59, 101.
— scaenici, 160, 162.
Marques de potier, 26, 46, 72, 76, 201.
Martyr, 117, 121, 234.
Medicus, 57, 165.
Mensurae structoriae et fabriles, 154.
Meritoria, 5.
Miles christi, 171.
Milliaires, 190, 193.
Nundina, 123.
Officina, 119, 120, 157, 172.
Officinator, 99.
Opus doliare, 46.
Ostrakon, 11.
Paries communis, 60.
Pontes, 67, 233.
Réclame de cabaret, 214.
Règlement relatif aux propriétés impériales d'Afrique, 113.
Sarcophagus, 134.
Tribunal basilicae, 118.
Venetus (faction du cirque), 74.
Vitricus, 28.

TABLES

DU TOME XIV DE LA QUATRIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages

Une mission à Constantinople (1907-1908), par Jean Ebersolt (pl. VI-X) 1

La lettre de l'empereur Constantin au sujet de la construction de l'église du Saint-Sépulcre, a Jérusalem, par L. Parmentier 42

Stèles funéraires gauloises en Ligurie, par H. Hubert 52

Les Mercenaires et les Colonies militaires de Pergame, par A. J.-Reinach (*suite*). 55

La Calligraphie orientale dans ses rapports avec l'archéologie, par Clément Huart 71

Recherches sur les proportions dans la statuaire française du XII^e^ siècle, par Jean Laran (*suite*) 74

Le culte du soleil aux temps préhistoriques, par Joseph Dechelette (*suite*). 94

Varietés. Les peintures de la caverne d'Altamira, par Henri de Varigny. 124

Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 129

Société nationale des antiquaires de France 136

Nouvelles archéologiques et correspondance. 140

Bibliographie : Ouvrages de MM. Raymond Weill ; A. Loisy ; Mayer Sulzberger ; F. Noack ; Gournia ; R. Kekulé et H. Winnefeld ; G. von Kieseritzky und K. Watzinger ; Th. Ashby ; H. von Fritze et H. Gaebler ; Albrecht Haupt ; S. Gsell ; E. Dunant ; P. Baneat ; Julius Jüthner ; Harald Brising ; P. R. von Bienkowski ; S. Reinach. — Évangiles avec peintures byzantines du XI^e^ siècle ; Musée de Boston ; Táin bo Cúalnge 156

Bronzes du lac de Némi, par Salomon Reinach (Pl. XI et XII). 177

Les Basiliques cypriennes, par Ch. Saumagne 188

Charles Perrault, critique d'art, par Salomon Reinach. 203

Recherches sur les proportions dans la statuaire française du XII^e^ siècle, Jean Laran. 216

Un nouveau sceau du scribe Ur-Enlil, par L. Delaporte (Pl. XIII). . . 250

La Porte Noire de Besançon, par Salomon Reinach. 254

Variétés. Sur l'Acropole, par Henri Roujon 252

— Les dimensions de l'amphithéâtre de Nîmes, par J.-A. Decourdemanche 264

Pages.

— Musées, Bibliothèques et Hypogées, par Salomon Reinach 267
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions. 271
Société nationale des antiquaires de France 274
Nouvelles archéologiques et correspondance 277
Bibliographie : Ouvrages de MM. C. H. W. Johns ; D. Fimmen ; A. Köster ; Alex. Th. Philadelphios ; Pericle Ducati ; Jules Berchmans ; Martin P. Nilsson ; Chandler R. Post ; Eugen von Mercklin ; G. van Hoorn ; F. Studniczka ; A. J. B. Wace ; Vittorio Macchioro ; R. Pagenstecher ; R. E. Brünnow u. A. v. Domaszewski ; J. Puig y Cadalfalch. Antoni de Falguera. J. Goday y Casals ; Colonel Van den Bogaert ; G. F. Hill ; Em. de Stoop ; Otto Seeck ; Hans Schrader ; G. Mendel ; Franz Studniczka ; P. Albert Kuhn ; Publications of the Princeton University. Archaeological Expedition to Syria in 1904-1905 302
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par R. Cagnat et M. Besnier 319
Contribution à l'étude des monuments primitifs des îles Baléares, par L. Ch. Watelin 333
Representations of Dancing on Early Greek vases, par Marcelle Azra Hincks 351
Armoiries couronnées figurées sur des sceaux français de la fin du XIIIe et du commencement du XIVe siècle, par Max Prinet. 370
Sur les réparations faites au VIIe siècle à l'église de Saint-Démétrius de Salonique, par O. Tafrali. 380
L'inscription d'Ifir'a, par Boulifa. 387
Variétés. Léonard ou Lucas? Histoire d'un buste au musée de Berlin, par Salomon Reinach. 416
— Le Congrès archéologique du Caire (1909), par A. J.-Reinach. . . 431
— Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions. 452
— Nouvelles archéologiques et correspondance 459
Bibliographie : Ouvrages de MM. A. von Domaszewski ; James Henry Breasted ; G. Maspero ; Steph. A. Xanthoudidis ; Max Nordau ; Edmond Pottier et Mlle M. Servier ; W. H. Roscher ; H. B. Walters ; Vasile Parvan ; V. Piquet ; G. Coffey ; N. Nachod ; Giampietro Zottoli ; G. Migeon ; A de Laborde ; L. Halphen ; Margaret and Ernest Marriage 473
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par R. Cagnat et M. Besnier 489

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Pages.

Besnier (M.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine 319, 489
Boulifa. — L'inscription d'Ifir'a 387
Cagnat (R.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine 319, 489
Déchelette (J.). — Le culte du soleil aux temps préhistoriques (*suite*) . 94
Decourdemanche (J.-A.). — Les dimensions de l'amphithéâtre de Nîmes. 264
Delaporte (L.). — Un nouveau sceau du scribe Ur-Enlil 250
Ebersolt (Jean). — Une mission à Constantinople (1907-1908) . . . 1
Hincks (M.). — Representations of Dancing on Early Greek vases . . 351
Hubert (H.). — Stèles funéraires gauloises en Ligurie 52
Huart (C.). — La Calligraphie orientale dans ses rapports avec l'archéologie 71
Laran (J.). — Recherches sur les proportions dans la statuaire française du XII^e siècle 74, 216
Parmentier (L.). — La lettre de l'empereur Constantin au sujet de la construction du Saint-Sépulcre, à Jérusalem 42
Prinet (M.). — Armoiries couronnées figurées sur des sceaux français de la fin du XIII^e et du commencement du XIV^e siècle 370
Reinach (A. J.-). — Les Mercenaires et les Colonies militaires de Pergame (*suite*) 55
Reinach (A. J.-). — Le Congrès archéologique du Caire (1909) . . . 431
Reinach (S.). — Bronzes du lac de Némi 177
— Charles Perrault, critique d'art 203
— La Porte Noire de Besançon 254
— Musées, Bibliothèques et Hypogées 267
— Léonard ou Lucas? Histoire d'un buste au musée de Berlin . . . 416
Roujon (H.). — Sur l'Acropole. 262
Saumagne (Ch.). — Les Basiliques cypriennes. 188
Tafrali (O.). — Sur les réparations faites au VII^e siècle à l'église de Saint-Démétrius de Salonique 380
Varigny (H. de). — Les peintures de la caverne d'Altamira 124
Watelin (L.-Ch.). — Contribution à l'étude des monuments primitifs des îles Baléares 333

III. — TABLE DES PLANCHES

Églises de Constantinople. Détails :
VI. — Mir-Achor-Djami. (Entablement du portique.)
VII. — Kutchuck-Aya-Sofia. (Entablement de la nef.)
VIII. — Hodja-Moustapha-Pacha-Djami. (Porte et linteau supérieur.)
IX. — Fétiyé-Djami. (Mosaïques.)
X. — Fétiyé-Djami. (Vue extérieure.)
XI et XII. — Bronzes du lac de Némi.
XIII. — Un nouveau sceau du scribe Ur-Enlil.

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS. — IMPRIMERIE BURDIN ET C^ie.


"A book that is shut is but a block"
ARCHAEOLOGICAL
GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI